



HAL
open science

Le massacre de Penguerec : Gouesnou, le 7 août 1944. Récits et mémoires d'un drame (1944-2021)

Dimitri Poupon

► **To cite this version:**

Dimitri Poupon. Le massacre de Penguerec : Gouesnou, le 7 août 1944. Récits et mémoires d'un drame (1944-2021). Histoire. Université de Bretagne occidentale - Brest, 2022. Français. NNT : 2022BRES0064 . tel-04208017

HAL Id: tel-04208017

<https://theses.hal.science/tel-04208017>

Submitted on 15 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITÉ
DE BRETAGNE OCCIDENTALE

ÉCOLE DOCTORALE N° 604
Sociétés, Temps, Territoires
Spécialité : HISTOIRE

Par

Dimitri POUPON

Le massacre de Penguerec : Gouesnou, le 7 août 1944.

Récits et mémoires d'un drame gouesnousien (1944-2021)

Thèse présentée et soutenue à BREST, le 14 septembre 2022

Unité de recherche : Centre de Recherche Bretonne et Celtique – EA 4451

Rapporteurs avant soutenance :

Jean-Baptiste BRUNEAU
Bénédicte VERGEZ-CHAIGNON

Maître de conférences HDR, Université de Bretagne Sud
Chercheuse indépendante

Composition du Jury :

Président : Christian BOUGEARD
Examineurs : Marc BERGERE
Jean-Baptiste BRUNEAU
Bénédicte VERGEZ-CHAIGNON
Dir. de thèse : Fabrice BOUTHILLON
Co-dir. de thèse : Sébastien CARNEY

Professeur émérite, Université de Bretagne Occidentale
Professeur, Université de Rennes II
Maître de conférences HDR, Université de Bretagne Sud
Chercheuse indépendante
Professeur, Université de Bretagne Occidentale
Maître de conférences, Université de Bretagne Occidentale

*A Roger PAUGAM et Jean-Pierre POUPON,
pour m'avoir donné la passion de l'Histoire et de la culture.*

*Aux hommes, femmes et enfants ; civils et militaires ; Français et Allemands,
tués le 7 août 1944 en la commune de Gouesnou,
victimes de la guerre et de la barbarie des Hommes.*

REMERCIEMENTS

Avant toute chose, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce travail de thèse, de près ou de loin.

Cette thèse n'aurait pas été possible sans le soutien de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et du CRBC, ainsi que de la mairie de Gouesnou, qui m'ont permis, grâce à une allocation de recherche, de mener à bien ce travail.

En premier lieu, je remercie très chaleureusement mes directeurs de thèse, Monsieur Fabrice Bouthillon et Monsieur Sébastien Carney, qui m'ont encouragé à mener à bien ce travail doctoral. Je leur adresse toute ma reconnaissance pour leur disponibilité, leur intérêt, leurs nombreux conseils et enseignements prodigués, ainsi que pour les nombreuses relectures apportées à ce travail.

Je remercie Christian Bougeard, Marc Bergère d'avoir accepté de faire partie des membres du jury, et Jean-Baptiste Bruneau et Bénédicte Vergez-Chaignon d'avoir en plus accepté d'en être les rapporteurs.

J'adresse mes plus sincères remerciements aux membres de la municipalité de Gouesnou : Monsieur Stéphane Roudaut, maire de Gouesnou, pour la genèse de ce projet, sa confiance, sa disponibilité ; Emmanuel Boglione, mon premier interlocuteur au sein de la mairie, pour sa très grande disponibilité. Il a été une véritable boussole à Gouesnou pour moi durant ces quatre années. Merci également à Yoann Appéré du pôle culture, pour les projets que l'on a réalisés ensemble. Merci à André Salaün pour sa bienveillance et pour avoir servi d'intermédiaire avec certaines familles gouesnouiennes. Un très grand merci à tous les autres membres de l'équipe que je n'ai pu citer ici.

Mes remerciements vont aussi pour le Musée du patrimoine de Gouesnou, à ses membres : Denis Bertin, pour son aide et sa passion de l'histoire, à Monique Le Beux et Daniel Crouan pour leur aide inestimable dans la connaissance de l'histoire gouesnouiennne et de ses habitants. Un très grand merci également à Lénaïg Pellé, pour toutes les archives qu'elle a pu me transmettre sur ce drame.

Je remercie très vivement tout le personnel de la Bibliothèque Universitaire des Lettres de l'UBO ; ma reconnaissance va également à toute l'équipe de mon laboratoire de recherche, le CRBC. Je remercie particulièrement Maël Jézéquel, collègue doctorant du CRBC, pour son aide à l'élaboration de cartes.

Merci à tous les membres du monde académique avec qui j'ai pu discuter de ce travail de thèse. Je pense notamment à Armelle Mabon de l'Université de Bretagne Sud qui m'a aidé sur le sujet des troupes coloniales ; à Jean-Noël Grandhomme de l'Université de Lorraine avec qui j'ai pu échanger à propos des Malgré-nous ; à Lars Hellwinkel, docteur de l'UBO, pour sa très grande connaissance de la *Kriegsmarine* à Brest ; et à Marc Bergère et Ronan Calvez pour leurs conseils en qualité de membres du Comité de Suivi Individuel (CSI).

Je tiens aussi à remercier Luc et Marc Braeuer, du musée Le Grand Blockaus, pour leurs éclaircissements à propos des *U-Boot* ; et Gildas Priol pour son aide apportée sur la résistance locale et les SAS.

Je tiens à remercier mes proches, amis, famille, qui m'ont toujours soutenu dans ce travail de longue haleine.

Enfin, je tiens tout particulièrement à remercier de tout mon amour, ma première supportrice, celle qui a su m'encourager quand j'étais dans des moments de doutes, de stress. Celle qui s'est donnée l'immense peine de relire le moindre de mes chapitres, celle sans qui je ne serais peut-être pas allé au bout de cette thèse : ma compagne, Axelle.

« Un mot pour tout dire, domine et illumine nos études : comprendre ».

Marc Bloch.

*Apologie pour l'histoire ou métier d'historien : Édition critique préparée par Étienne Bloch, Armand Colin,
Paris, 1993, p. 159.*

Abréviations

ADF : Archives Départementales du Finistère.

ADIV : Archives Départementales de l'Ille-et-Vilaine.

AFPSAS : Association des Familles des Parachutistes SAS.

AN : Archives Nationales.

ANFM : Association Nationale des Familles de Martyrs.

BA-MA : *Bundesarchiv-Militärarchiv*. (Archives fédérales-Archives militaires).

BCRA : Bureau Central de Renseignement et d'Action.

BERCG : Bureau d'Enquêtes et des Recherches des Crimes de Guerre.

CIA : Central Intelligence Agency (agence centrale de renseignement).

CROWCASS : *Central Registry of War Criminals and Security Suspects* (Registre central des criminels de guerre et des suspects pour la sécurité).

DGPG : Direction Générale des Prisonniers de Guerre.

FAFL : Forces Aériennes Françaises Libres.

FFI : Forces Françaises de l'Intérieur.

FFL : Forces Françaises Libres.

Flak : *Flugabwehrkanone* (canon antiaérien) ce qui donne *Flakartillerie* (artillerie anti-aérienne).

FNDIRP : Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes.

FNFL : Forces Navales Françaises Libres.

FTP : Francs-Tireurs et Partisans.

GMR : Groupes Mobiles de Réserve.

GPRF : Gouvernement Provisoire de la République Française.

HSSPf : *Höherer SS- und Polizeiführer* (commandant supérieur de la SS et de la Police).

Kriegsmarine : Marine de guerre.

Ma/Fla : *Marine/FlakArtillerie* (Artillerie anti-aérienne de la marine).

MBF : *Militärbefehlshaber in Frankreich* (Commandement militaire en France).

NSDAP : *Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei* (Parti national-socialiste des travailleurs allemands).

Ob. West : *Oberbefehlshaber West* (Commandement en chef des forces allemandes sur le front Ouest).

OKH : *Oberkommando des Heeres* (Commandement suprême de l'armée de terre).

OKM : *Oberkommando der Marine* (Commandement suprême de la marine).

OKW : *Oberkommando der Wehrmacht* (Commandement suprême des forces armées allemandes).

ORPO : *Ordnungspolizei* (police de l'ordre).

OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

RDA : République Démocratique Allemande.

RFA : République Fédérale Allemande.

SAS : Special Air Service (Forces spéciales de l'air).

SHAEF : *Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force* (Commandement suprême des forces expéditionnaires alliées).

SHD : Services Historique de la Défense.

SIPO/SD : *Sicherheitspolizei* (Police de sûreté) / *Sicherheitsdienst* (service de la sécurité).

SRCGE : Service de Recherche des Crimes pour les Crimes de Guerre Ennemi.

SRPJ : Service de Recherche de la Police Judiciaire.

SS : *Schutzstaffel* (escadron de protection).

SSBB : Services de Sûreté de Baden-Baden.

STO : Service du Travail Obligatoire.

Introduction générale

Le 1^{er} avril 2022, le monde découvre avec horreur le massacre de plus de 290 civils ukrainiens dans la ville de Boutcha, située au nord-ouest de la capitale Kiev. Anatoly Fedoruk, le maire de cette bourgade estime, quant à lui, que plus de 350 corps ont été découverts¹. Dans les jours qui suivent, environ 287 corps supplémentaires sont trouvés dans des fosses communes, chiffres toujours avancés par le maire de Boutcha². Des cadavres jonchent les rues, certains ont été abattus d'une balle dans la tête alors qu'ils se promenaient, d'autres ont eu les mains attachées dans le dos. Dix-huit corps mutilés d'hommes, de femmes et d'enfants assassinés sont retrouvés dans un sous-sol. Les corps portent des traces de torture : des oreilles coupées et des dents arrachées³. Le 7 avril, un autre charnier est signalé dans la ville de Borodianka, à seulement 20 kilomètres de Boutcha. Les mêmes scènes se répètent, les mêmes modes opératoires. Plus les jours passent, et plus les découvertes de massacres se succèdent dans la banlieue de Kiev, comme à Irpin, à Motyjyn et Trostianets. Toutes ces villes ont un point en commun : celui d'avoir été sous occupation de l'armée russe entre les 27 février et 31 mars 2022. Peu après la constatation de ces massacres, le gouvernement ukrainien accuse l'armée russe d'en être responsable, ce que cette dernière dément formellement. Et pourtant, tout concorde pour accréditer la thèse de massacres perpétrés par les Russes. D'abord, il y a les témoins, ceux qui y ont échappé, et qui témoignent devant les journalistes et les ONG du monde entier venus couvrir l'évènement. Puis il y a les services de renseignement occidentaux, notamment allemands, qui affirment détenir des preuves de la culpabilité des Russes⁴. Des enquêtes sont diligentées par la justice ukrainienne, ainsi que par la Cour pénale internationale de La Haye (CPI). C'est dans ce cadre que des enquêteurs français, dont des médecins légistes, deux magistrats et dix gendarmes, sont mis à la disposition de la CPI⁵. Mais ce sont des enquêtes journalistiques qui conduisent (pour l'instant) à identifier les responsables de ces crimes de

¹ Emilie Roussey, « " Un safari de la mort " : le maire de Boutcha estime à 350 le nombre de civils tués dans sa ville », *BFMTV*, en date du 04/04/2022. https://www.bfmtv.com/international/asiе/russie/un-safari-de-la-mort-le-maire-de-boutcha-estime-a-350-le-nombre-de-civils-tues-dans-sa-ville_AV-202204040081.html

² AFP, « Guerre en Ukraine : à Boutcha, des corps gisant dans une rue découverts après la libération de la ville », *Le Monde*, en date du 02/04/2022.

³ David Stern, « Bodies and Rubble in the streets of Bucha following Russian retreat », *The Washington Post*, en date du 03/04/2022.

⁴ Blandine Lavignon et AFP, « Guerre en Ukraine : Des communications russes sur des meurtres de civils interceptées par les renseignements allemands », *Libération*, en date du 07/04/2022.

⁵ Philippe Ricard, « La France apporte son soutien aux enquêtes ouvertes pour « crimes de guerre » en Ukraine », *Le Monde*, en date du 07/04/2022.

guerre. L'unité incriminée serait la 64^e brigade de fusiliers motorisés, appartenant à la 35^e armée russe. Selon plusieurs médias ukrainiens, dont l'information est également relayée par la presse internationale, le lieutenant-colonel Azatbek Omourbekov, commandant la 64^e brigade, est soupçonné d'avoir ordonné le massacre de centaines de civils lors du repli de sa division⁶.

Le 8 mai 2022, à l'occasion de la célébration du 77^e anniversaire de la capitulation nazie en Europe, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, poste sur Internet une vidéo dans laquelle il évoque des crimes de guerre commis par les forces armées de la fédération de Russie⁷. Dans cette vidéo d'une dizaine de minutes, filmée en noir et blanc pour accentuer la gravité des événements, et peut-être mieux lier le passé au présent, Zelensky fait un parallèle historique entre ces massacres et ceux perpétrés par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale. Le résident du palais de Mariinsky pousse la comparaison jusqu'à citer les massacres d'Oradour-sur-Glane et d'Ascq, et les pendus de Tulle. Le but du chef de l'Etat ukrainien est de sensibiliser l'opinion française aux drames qui se jouent dans son pays, et donc de se rapprocher historiquement de la France. Une telle comparaison avait déjà été faite un mois plus tôt par Thierry Wolton, dans *Le Figaro*. Ce journaliste écrivait alors qu'en France, « ce que l'on a vu à Boutcha fait penser, par exemple, au terrible sort subi par les habitants d'Oradour-sur-Glane au passage, en juin 1944, de la division SS *Das Reich* en pleine retraite : une vengeance de vaincus »⁸.

Les massacres de Boutcha, Irpin ou encore Hostomel sont-ils le résultat d'une vengeance de vaincus ? Si l'armée russe peine (au moment où nous rédigeons ces lignes) à occuper le territoire ukrainien et à s'emparer de grandes villes, elle n'est pas pour autant battue ; même si ces massacres sont perpétrés dans un contexte de repli, ou plutôt de « réarticulation du dispositif »⁹.

Dès lors, plusieurs questions se posent : pourquoi l'armée russe a-t-elle massacré plus d'un millier de personnes dans la banlieue de Kiev ? Comment l'armée russe a-t-elle réussi à massacrer autant de personnes, et en si peu de temps, sans que personne n'intervienne ? Quel était le but de ces massacres ? Quels en furent les bénéfices ? Qui a donné les ordres ? Jusqu'où

⁶ Maurin Picard, « Guerre en Ukraine : les bourreaux des civils massacrés à Boutcha identifiés », *Le Figaro*, en date du 07/04/2022.

⁷ « Guerre en Ukraine : Volodymyr Zelensky prononce un discours poignant pour commémorer le 8 mai 1945 », *Le Figaro Live*, en date du 08/05/2022. <https://video.lefigaro.fr/figaro/video/guerre-en-ukraine-volodymyr-zelensky-prononce-un-discours-poignant-pour-commemorer-le-8-mai-1945/>

⁸ Thierry Wolton, « Massacre en Ukraine : où mène la rhétorique néosoviétique de la dénazification », *Le Figaro* en date du 05/04/2022.

⁹ « Pour le chef d'état-major français, "l'armée russe est une armée du mensonge" », *Challenges*, en date du 06/05/2022.

la chaîne de commandement de l'armée russe est-elle impliquée ? Comment des soldats en arrivent à massacrer autant de civils aussi froidement ? Y a-t-il une méthode ? Quelles étaient leurs motivations ?

A première vue, ces massacres ont pu être commis car l'armée russe prétendait effectuer une mission de dénazification. Autrement dit, tout Ukrainien qui venait à s'opposer aux soldats russes devait être considéré comme un nazi, et donc froidement abattu. C'est en tout cas derrière cette logique que se cachent les Russes pour justifier leur « opération militaire spéciale en Ukraine »¹⁰.

Autre argument avancé, cette fois-ci par le journaliste Thierry Wolton : l'état de déliquescence dans lequel se trouve l'armée russe favoriserait les massacres. En effet, d'après lui, « le soldat russe d'aujourd'hui, à l'instar du soldat soviétique d'antan, vit la guerre dans la misère. [...] Il est tenté de se nourrir sur la bête, sur l'ennemi - il le doit, même - pour garder la forme et le moral. [...] A cela s'ajoute la corruption, un mal qui frappe singulièrement le monde militaire »¹¹. En somme, loin de chez lui, combattant dans la misère, sans véritable encadrement, le soldat russe est livré à lui-même, obligé de trouver sa propre nourriture, alors qu'il opère en toute impunité, persuadé que tous les Ukrainiens sont des nazis. Tout cela forme un dangereux cocktail susceptible de favoriser le passage à l'acte de ces soldats dans des entreprises de massacres de masse. Mais il ne faut pas non plus ignorer les ordres qui ont pu être donnés par la chaîne de commandement. Car si des soldats, de façon isolée, peuvent se livrer à des pillages, des viols, voire à des crimes de guerre en assassinant un nombre limité de civils, ils ne peuvent, à leur échelle, entreprendre de massacrer plusieurs centaines, voire milliers de civils, sans un ordre préalable de leur hiérarchie. De tels massacres ne peuvent être faits d'une poignée de soldats, mais d'un contingent beaucoup plus important, et par conséquent doivent avoir été commandés à une échelle régimentaire, voire divisionnaire. Dès lors, les responsables sont trop nombreux pour qu'on puisse invoquer seulement l'action isolée de simples soldats. C'est toute la chaîne de commandement qui est au courant, impliquant donc les plus hauts responsables de l'armée.

Si les massacres perpétrés par les Russes en Ukraine choquent et scandalisent la communauté internationale, ces terribles événements ne sont pas nouveaux dans l'histoire

¹⁰ Neïla Beyler, « Ukraine : comment Vladimir Poutine a annoncé l'intervention militaire russe à la télévision », *Les Echos*, en date du 24/02/2022.

¹¹ Thierry Wolton, « Massacre en Ukraine : où mène la rhétorique néosoviétique de la dénazification », *art. cit.*, 05/04/2022.

mondiale, et surtout européenne. Comme le disait Pierre Vidal-Naquet, « il n’y a rien de plus courant, rien de plus tristement banal dans l’histoire de l’humanité que les massacres »¹². Depuis les temps les plus immémoriaux, l’homme n’a eu de cesse de s’entretuer. Au Soudan, des paléontologues ont retrouvé des fosses communes de plusieurs dizaines de squelettes d’enfants, de femmes et d’hommes, datant de 10 000 ans avant J.-C., dont les os étaient marqués par des coups de hache, laissant supposer un possible massacre¹³. Pendant l’Antiquité, les massacres étaient choses courantes, et entraient même dans une politique judiciaire. La territorialité des communautés et la hiérarchisation des sociétés ont favorisé l’apparition de massacres dans l’histoire¹⁴. A Rome, ils étaient monnaie courante, les vainqueurs massacrant les vaincus¹⁵. Mais si l’histoire mondiale est émaillée de massacres plus ou moins importants à différentes époques, c’est bien le XX^e siècle qui représente l’acmé des massacres de masse, dont certains dépassent largement les milliers, voire les millions de morts. A cette échelle, ils sont très souvent l’œuvre d’Etats voulant réduire à néant un peuple désigné comme hostile de par son idéologie, sa religion ou son origine géographique. Certains massacres de masse ont même reçu un nom : celui de génocide, qui caractérise la volonté d’éliminer jusqu’au dernier les membres d’un groupe d’humain en fonction de leur race ou de leur religion – par exemple, ce que firent les Turcs avec les Arméniens, ou bien les nazis avec les Juifs. Ces massacres touchent prioritairement les populations civiles, et beaucoup moins les soldats, qui sont souvent les auteurs de ces forfaits. Pour preuve, les historiens estiment qu’entre 1900 et 1987, environ 170 millions de civils ont été tués en temps de guerre, contre 35 millions de soldats¹⁶.

Concrètement, qu’est-ce qu’un massacre ? Pour l’historien Jacques Sémelin, spécialiste des violences de masse, il s’agit « d’une destruction brutale et délibérée de civils, en grand nombre, souvent accompagnée d’atrocités, et qui, à première vue, semble ne servir à rien »¹⁷. En résumé, un massacre, c’est le meurtre d’un nombre important de civils, de façon violente, et dont le but n’est pas clair, car les massacreurs ne tirent que peu, voire aucun bénéfice de leur action. Le massacre peut être considéré comme une forme intermédiaire de la violence qui se situerait entre le meurtre d’une personne par une autre, et l’assassinat de milliers, voire de millions de gens que l’on qualifie alors de génocide. Le génocide repose essentiellement sur

¹² Pierre Vidal-Naquet, *Les assassins de la mémoire. Un Eichmann de papier, et autres essais sur le révisionnisme*, La Découverte, Paris, 1991, p. 168.

¹³ David El Kenz (dir.), *Le massacre objet d’histoire*, Gallimard, Paris, 2005, p. 8.

¹⁴ David El Kenz (dir.), *Le massacre objet d’histoire*, op. cit., p. 8.

¹⁵ Sur ce sujet, voyez Nathalie Barrandon, *Les massacres de la République romaine*, Fayard, Paris, 2018.

¹⁶ David El Kenz (dir.), *Le massacre objet d’histoire*, op. cit., p. 9.

¹⁷ Jacques Sémelin, « Du crime de masse », in Thomas Ferenczi (dir.), *Faut-il s’accommoder de la violence ? Complexe*, Paris, 2000, p. 375-391.

une politique menée par un Etat, lui-même soumis à une idéologie politique ou religieuse. Dans le génocide, la destruction de « l'autre » est systématique, et non sporadique, comme le massacre de masse. Le XIX^e siècle a vu l'apparition du darwinisme social¹⁸, et par conséquent du racisme, de l'eugénisme et autres idéologies xénophobes. Par la suite, cela a entraîné certains États à mettre en place des politiques d'élimination de populations jugées nuisibles.

Certains, durant l'histoire, ont essayé de limiter ces violences. C'est le cas par exemple de l'Eglise catholique, qui, par le biais du droit ecclésiastique et du droit canonique, tente d'empêcher que les hommes aient recourt à la violence et aux massacres¹⁹. L'Eglise tâche de régir la vie sociale, mais paradoxalement, elle emploie elle aussi la violence, notamment lors des croisades ou encore au moment de l'Inquisition. L'Eglise se justifie alors en avançant l'argument de la « guerre juste ». Saint Thomas d'Aquin dit que « si la guerre est la volonté de Dieu, alors celle-ci est juste »²⁰. L'Eglise reste également sourde lorsque les massacres concernent les musulmans, les hérétiques et autres païens, ce qui justifie la maxime « Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens »²¹. La notion de guerre juste est une façon pour les auteurs d'actions offensives de se justifier devant leur peuple et/ou armée, alors que la légitime défense n'a pas besoin de justification. Cette notion va ensuite laisser place à celle du droit et des coutumes de la guerre.

A la fin de la Première Guerre mondiale, les vainqueurs ont beaucoup de mal à juger les responsables des atrocités du conflit, comme les Turcs envers les Arméniens. La communauté internationale décide donc d'édicter des lois de la guerre par le biais d'une convention, signée à Genève en 1929. Ladite convention vise à empêcher les crimes de guerre (qui sont d'ailleurs définis par celle-ci) envers les prisonniers de guerre, et les massacres de civils. Par la suite, et devant l'incapacité des conventions de Genève à empêcher la Shoah et tous les autres massacres perpétrés durant la Seconde Guerre mondiale, une justice internationale est créée, qui a pour mission d'enquêter sur les crimes de guerre et d'en juger les auteurs. Parmi ces derniers ont retiendra l'exemple de Kang Kek Ieu, dit Douch, qui fut condamné par la justice internationale à 35 ans de réclusion pour crimes contre l'humanité lors du génocide des Khmers rouges au Cambodge ; ou encore de Slobodan Milošević, jugé – mais pas condamné en raison de sa mort

¹⁸ Sur ce sujet, voyez André Pichot, *La Société pure. De Darwin à Hitler*, Champs Flammarion, Paris, 2000.

¹⁹ Eric Wezel, « Le massacre dans les méandres de l'histoire du doit », in David El Kenz (dir.), *Le massacre objet d'histoire, op. cit.*, p. 31.

²⁰ Laurent Henninger, Thierry Widemann, *Comprendre la guerre. Histoire et notions*, Perrin, Paris, 2012, p. 41.

²¹ Eric Wezel, « Le massacre dans les méandres de l'histoire du doit », in David El Kenz (dir.), *Le massacre objet d'histoire, op. cit.*, p. 31.

durant le procès – pour crime de guerre, crime contre l’humanité et génocide durant les guerres de Yougoslavie.

Si, dans l’histoire, les Etats ont souvent possédé le monopole de la violence physique légitime, quelles sont les motivations de ceux qui exécutent les ordres ? Dans d’autres situations, quelles raisons amènent certains individus à interpréter des ordres relativement flous et à les traduisent en massacre? Pour reprendre les mots du socio-historien Nicolas Mariot : « Faut-il être motivé pour tuer ? »²². Pour y répondre, Mariot explique qu’il existe un certain nombre de causes qui, mises bout à bout, produisent un contexte largement favorable au massacre. Le crime de guerre, le massacre de masse ou même le génocide ne peuvent se résumer au seul facteur de la « folie meurtrière », comme l’écrit Jacques Sémelin²³. Les raisons qui amènent au massacre sont souvent les mêmes. On y retrouve la vengeance : L’honneur de quelques soldats est bafoué, on entre alors dans une logique d’« œil pour œil, dent pour dent » ; c’est le prix du sang, celui hérité du code Hammurabi de l’ère babylonienne. On retiendra également la volonté de massacrer l’ennemi dans le cadre d’une guerre de territoire ou de conquête coloniale afin de sécuriser des frontières, mais sans réelle idéologie politique ayant pour finalité un génocide véritablement institutionnalisé. C’est le cas du massacre, sur le long terme, des Indiens d’Amérique par les colons blancs²⁴. Il y a aussi la volonté de massacrer totalement son adversaire sur le champ de bataille alors que celui-ci s’était rendu, c’est-à-dire ne pas lui faire de quartier, ce qui aujourd’hui est un crime de guerre. Prenons comme exemple le massacre du Paradis, dans le Pas-de-Calais, le 27 mai 1940, où 97 soldats britanniques furent massacrés par les SS de la division *Totenkopf*, ou encore, en des temps plus anciens, le massacre des 2200 prisonniers et des blessés français à la fin de la bataille d’Azincourt le 25 octobre 1415²⁵. Viennent ensuite les massacres que l’on qualifierait de politiques, c’est-à-dire, ceux ordonnés directement par l’Etat dans le but d’en décapiter un autre, ou de contraindre celui-ci à une reddition, de fortement le perturber, ou de l’amener à des négociations forcées. C’est le cas du massacre de Katyn, ordonné par Staline au printemps 1940, et qui vise à priver la Pologne d’une très grande partie de son élite dirigeante²⁶. Enfin, on trouve les massacres de masse ayant pour origine une idéologie politique, religieuse ou raciale. Ces massacres de masse, lorsqu’ils

²² Nicolas Mariot, « Faut-il être motivé pour tuer ? », in *Genèses*, vol. 53, no. 4, 2003, p. 154-177.

²³ Jacques Sémelin, « Qu’est-ce qu’un crime de masse ? Le cas de l’ex-Yougoslavie », in *Critique internationale*, vol. 6, *Rationalités de la violence extrême*, 2000, p. 143-158.

²⁴ Sur ce sujet, voyez Élise Marienstrass, « Guerres, massacres ou génocides ? Réflexions historiographiques sur la question du génocide des Amérindiens », in David El Kenz (dir.), *Le Massacre, objet d’histoire*, op. cit., p. 275-302.

²⁵ Remy Ambühl, « Le sort des prisonniers d’Azincourt (1415) », in *Revue du Nord*, 2007/4, n° 372, p. 755-787.

²⁶ Victor Zaslavsky, *Le massacre de Katyn*, Perrin, Paris, 2007.

sont nombreux dans le temps, et qu'ils visent un groupe d'individus en particulier, sont alors considérés comme des génocides. Citons ici celui des 1,5 millions d'Arméniens massacrés par les Turcs durant le premier conflit mondial²⁷ ; les 6 millions de Juifs par les nazis dans les années 30 et 40, sans oublier les autres personnes jugées indésirables par ces derniers, tels que les homosexuels, les handicapés, les Tsiganes ou encore les Slaves²⁸. On retiendra aussi, plus récemment, celui des Tutsis par les Hutus, qui a fait entre 800 000 et 1 000 000 de morts en l'espace de trois mois seulement²⁹.

Une société dans laquelle la violence est très présente favorise bien évidemment l'émergence de massacreurs. Celle de l'Allemagne de Hitler en est l'un des exemples les plus flagrants. Avant même l'accession de celui-ci au pouvoir, la société allemande était gangrenée par plusieurs formes de violence. Tout d'abord, celle liée au traumatisme de la défaite de novembre 1918. L'Empire allemand, dont l'armée était crainte et redoutée depuis le début du XIX^e siècle, s'effondre en l'espace de quelques mois. S'ensuit une période de trouble politique durant la république de Weimar. Les forces politiques tendent à se radicaliser vers le communisme et l'extrême-droite. Puis viennent au tout début des années 1930, la violence économique, la misère sociale. Ces années d'entre-deux guerres sont également marquées par l'occupation militaire par la France du territoire de la Sarre, ce qui accentue la violence de l'humiliation infligée par le *Diktat* de Versailles. Le NSDAP remporte les élections législatives de janvier 1933, forçant le président Paul von Hindenburg à nommer Adolf Hitler nouveau chancelier. Hitler a pour ambition de redresser son pays et de lui rendre sa fierté et sa force. Pour cela il a besoin d'un peuple uni, et quoi de mieux que d'avoir un ennemi commun pour fédérer toute une nation. Les Juifs sont tout désignés, l'antisémitisme étant déjà très présent en Allemagne, mais également dans le reste de l'Europe depuis plus d'un siècle, voire davantage³⁰. Les Juifs sont considérés comme, entre autres, les responsables de la défaite de 1918 – c'est le mythe du coup de poignard dans le dos –, ainsi que des problèmes économiques en Allemagne. La société se radicalise, les Allemands se sentent légitimes à se réarmer, et donc à violer le traité de Versailles. Hitler souhaite une jeunesse capable de faire de l'Allemagne la nouvelle

²⁷ Annette Becker, Hamit Bozarslan, Vincent Duclert, *Le génocide des Arméniens - Un siècle de recherche 1915-2015*, Armand Colin, Paris, 2015.

²⁸ Florent Brayard, *La Solution finale de la question juive : la technique, le temps et les catégories de la décision*, Fayard, Paris, 2004.

²⁹ Florent Piton, *Le génocide des Tutsis du Rwanda*, La Découverte, Paris, 2018.

³⁰ Sur ce sujet voyez Pierre Sorlin, *L'antisémitisme allemand*, Flammarion, Paris, 1969. Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme*, Tome 1 et 2, Points, Paris, 2018.

grande puissance en Europe. C'est toute une société qui se prépare à la guerre, à la violence³¹. C'est cette désinhibition de la violence qui permettra la mise en œuvre de la Shoah et également de très nombreux massacres. Dès lors, le nazisme a permis à la violence de faire partie intégrante de la société allemande³². Ce constat est également celui de l'historien américain Daniel Goldhagen qui, dans *Les bourreaux volontaires de Hitler*, soutient la thèse que la Shoah a pu être possible car l'antisémitisme était déjà présent en Allemagne, et que la haine des Allemands envers les Juifs était en fait latente³³. C'est donc l'ouverture par Hitler de la fenêtre d'Overton sur ce sujet, qui a fait que la haine des Juifs et les lois antisémites aient pu se mettre en place et être acceptées par la population.

La haine allemande ne s'est pas seulement limitée aux Juifs, elle a également visé les Slaves. La propagande et les théories racistes nazies ont forgé une image de sous-hommes des peuples de l'Est. Tout au long des années 1930, les nazis n'ont eu de cesse de fabriquer des ennemis au peuple allemand. Telle était la condition *sine qua non* des nazis pour fédérer tout un peuple derrière eux. Comme l'explique Pierre Conesa, « l'ennemi est une nécessité parce qu'il est très utile pour souder une nation, asseoir sa puissance et occuper son secteur militaro-industriel »³⁴. Le philosophe Thomas Hobbes a écrit, dans le *Léviathan*, « que les hommes agissent par la violence et que seule l'organisation commune les tient en respect. En conséquence de quoi, l'homme attaque avant d'être attaqué, pour anticiper le danger. La violence n'est qu'une anticipation de la peur contre la menace, réelle ou supposée »³⁵. Pour Pierre Conesa, il existe plusieurs types d'ennemis pour un Etat³⁶. Tout d'abord « l'ennemi proche », avec lequel un différend frontalier crée le conflit qui se joue à deux. « Le rival planétaire » est le concurrent dans la rivalité de deux puissances mondiales. « L'ennemi intime », est celui de la guerre civile, du massacre entre voisins. « Le barbare », c'est celui qui ne comprend que la force, celui qui est composée de sous-développés, dont la population doit souvent être occupée afin d'être soumis – ainsi les nazis verront-ils l'Europe de l'est.

³¹ Georges Mosse, *De la grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Hachette, Paris, 1999.

³² Nicolas Journet, « Aux origines de la guerre », in Régis Meyran (dir.), *Les mécanismes de la violence. Etats, individus*, éditions sciences humaines, Paris, 2006, p. 18.

³³ Daniel Jonah Goldhagen, *Les bourreaux volontaires de Hitler*, Seuil, Paris, 1996.

³⁴ Pierre Conesa, *La fabrication de l'ennemi ou comment tuer avec sa conscience pour soi*, Robert Laffont, Paris, 2011, p. 17.

³⁵ Thomas Hobbes, *Léviathan ou Matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*, Gallimard, Paris 2000, cité par Pierre Conesa, *La fabrication de l'ennemi ou comment tuer avec sa conscience pour soi*, op. cit., p. 25.

³⁶ *Id.*, p. 19.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, sur le théâtre européen, les nazis se sont focalisés sur différents ennemis. Initialement, ce sont les Juifs, les ennemis de l'intérieur qui sont visés, puis au moment du déclenchement de la guerre, les Polonais, l'ennemi proche ou le barbare. Puis la France et la Grande-Bretagne sont les rivaux européens, les « vieux » ennemis, ceux de la revanche. Enfin, à partir de 1941, c'est l'ennemi barbare slave qui devient celui contre lequel l'Allemagne n'a pas le droit de perdre, celui qui représente la plus grande menace pour la civilisation germanique. Les Slaves doivent être anéantis ou réduits en esclavage, afin d'être utilisés de manière servile au bénéfice du projet nazi d'espace vital³⁷.

La France, elle, est perçue comme l'ennemi héréditaire, celui contre lequel l'Allemagne se bat depuis les campagnes napoléoniennes.

Du fait de cette catégorisation, les violences nazies ne seront pas les mêmes à l'Est qu'à l'Ouest. Plus précisément, les massacres de masses seront très rares dans un pays comme la France, qui est surtout marqué par celui d'Oradour-sur-Glane. A contrario, des pays comme l'Ukraine ou la Biélorussie ont connu un nombre beaucoup plus important de massacres au cours de la guerre, citons par exemple celui de Babi Yar en banlieue de Kiev les 29 et 30 septembre 1941³⁸.

En conséquence de quoi, si les troupes allemandes sont tenues de respecter la population française, il n'en est pas de même pour celles de l'Est, où les soldats de Hitler ont eu carte blanche dans leur guerre de destruction. Les massacres perpétrés à l'Est contre les Slaves, et également l'élimination, la déportation et la disparition des Juifs de cette région de l'Europe, ont surtout été confiés à des unités spécialement formées pour ces basses besognes, tels que les *Einsatzgruppen* appartenant à la *Schutzstaffel* (SS)³⁹. Mais la *Wehrmacht* a commis elle aussi de très nombreux massacres, et a joué un rôle prépondérant dans la Shoah.

En France, les principaux massacres ont été perpétrés par la SS, des troupes fortement imprégnées par l'idéologie nazie, et composées de jusqu'au-boutistes prêts à commettre les pires forfaits. La mémoire collective française s'est essentiellement souvenue d'Oradour-sur-Glane, car il s'agit du massacre le plus important en termes de victimes (643 morts), et parce que l'Etat a souhaité en faire le symbole des atrocités nazies commises durant les quatre années

³⁷ Enzo Traverso, *La violence nazie, une généalogie européenne*, La Fabrique-édition, Paris, 2002, p. 79. Voyez également Christian Ingrao, *La promesse de l'Est - Espérance nazie et génocide (1939-1943)*, Seuil, Paris, 2016.

³⁸ Sur ce sujet, voyez Anatoli Kouznetsov, *Babi Yar*, Robert Laffont, Paris, 2011.

³⁹ Sur ce sujet voyez Michaël Prazan, *Einsatzgruppen : sur les traces des commandos de la mort nazis*, Seuil, Paris, 2010.

d'occupation. D'autres massacres ont également marqué les mémoires, à des échelles plus locales, tels que ceux d'Ascq, Maillé ou Tulle, tous perpétrés par la *Waffen-SS*.

Et pourtant, un autre massacre, le plus important de Bretagne, a fait 43 victimes le 7 août 1944 dans la petite commune de Gouesnou, au nord de Brest. Cette fois-ci, le carnage n'est pas le fait de la SS, mais de troupes régulières de la *Wehrmacht* appartenant à la marine de guerre allemande : la *Kriegsmarine*.

Les raisons exactes de ce massacre sont restées inexplicées, ce qui a produit beaucoup de versions différentes de son récit et de on-dit sur ce drame.

Avant de présenter les principales sources qui nous ont aidé dans nos recherches, nous allons tout d'abord faire une rapide présentation de la genèse de ce projet de thèse.

L'initiative en est venue du maire de Gouesnou, M. Stéphane Roudaut, qui, en février 2018, a soumis au président de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), M. Mathieu Gallou, l'idée d'un partenariat entre sa municipalité et l'Université⁴⁰. Ce partenariat avait pour objectif qu'un travail scientifique soit réalisé sur les événements du 7 août 1944. Le président Gallou a alors proposé au maire de Gouesnou que ce projet prenne le format d'une thèse de doctorat. La particularité de cette thèse est qu'elle est financée à la fois par la mairie de Gouesnou et par l'UBO. Le travail de recherche a débuté ensuite en septembre 2018. Cette thèse revêt une double originalité, dans le sens où elle est la première qui soit cofinancée par une municipalité, et qui ait pour sujet l'histoire d'une commune de la région brestoise pendant la Seconde Guerre mondiale.

Si le cœur de notre sujet est le massacre de Penguerec, nous avons la liberté de l'étendre à toute la période de la Seconde Guerre mondiale. Mais nous avons préféré centrer nos recherches et notre étude principalement sur les événements du 7 août, tout en évitant d'omettre, bien évidemment, la période de l'occupation, qui conditionne le massacre. Notre étude est donc une monographie du massacre de Penguerec.

Le manque cruel de sources a rendu le travail de recherche difficile. La présente thèse a également pour objectif d'apporter au lecteur un récit le plus précis et documenté possible du déroulé de la journée du 7 août. Tout cela afin de répondre à une problématique centrale : alors que rien ne préfigurait un massacre à Gouesnou, il y en a finalement eu un : pourquoi ?

⁴⁰ Nous reviendrons sur ces raisons dans la partie III.

Répondre à cette problématique nous force à répondre à d'autres interrogations. Tout d'abord quel était le contexte ? Comment ce massacre s'est-il déroulé ? Qui sont les responsables ? Les Allemands ont-ils mis en œuvre une méthode spécifique ? Quel était leur profil ? Qui sont les victimes ? Comment s'est déroulée l'enquête dans les semaines qui ont suivi le drame ? Alors que ce massacre demeure l'évènement historique le plus marquant de l'histoire guesnousienne, ainsi que le plus important de Bretagne en termes de civils tués, il est devenu totalement invisible après la guerre, sauf à Gouesnou même, pourquoi ?

Nos sources sont principalement orales et écrites. Quant aux orales, il s'agit essentiellement d'enregistrements sonores de survivants du massacre, ou bien de personnes ayant vécu de près ou de loin les événements du 7 août 1944. La plupart de ces enregistrements ont été réalisés par les bénévoles du musée du patrimoine de Gouesnou, dans les années 1990, sous forme d'entretiens. Ils sont actuellement conservés dans ledit musée, sous forme de cassettes audio. Ces archives sonores nous ont permis de connaître les versions des événements du 7 août par ceux qui l'ont vécu. Malheureusement, ces entretiens ne sont pas des plus pertinents : les questions posées ne se sont pas révélées être très précises, et ne s'intéressent pas aux détails. Les autres captations sonores ont été réalisées par nous-même. Nous nous sommes entretenu avec les survivantes, au nombre de cinq, et deux fois par personne. D'autres témoins indirects ont été également enregistrés. Des entretiens avec des descendants de témoins ont également été effectués, mais n'ont pas fait l'objet d'enregistrements, car ces derniers n'avaient pas de récit précis et pertinent à apporter, seulement des documents et papiers de famille. Certaines de ces survivantes n'avaient jamais été interrogées par les bénévoles du musée du patrimoine, pour des raisons inexplicables. C'est le cas de madame Yvette Landuré (née Kerboul), et de Madame Yvette Eliez (née Simon), ou encore de personnes décédées avant le début de notre étude, comme Jacques Jestin. La difficulté de ces entretiens était de faire face à des personnes qui avaient vécu un profond traumatisme, mais qui, avec l'âge, avaient forcément du mal à remobiliser leurs souvenirs avec précision. Nous aborderons ces problèmes liés aux témoins dans le chapitre VI consacré aux différentes versions du massacre. Nous nous sommes également attelé à rechercher et à prendre contact avec les survivants encore en vie, ainsi que toute autre personne ayant un témoignage à apporter à notre étude.

En ce qui concerne les archives écrites, nous nous sommes tourné vers celles du musée du patrimoine de Gouesnou, qui sont très parcellaires, non classées, et rangées pêle-mêle dans des chemises en carton. Depuis 2021 et la nomination d'un nouveau bureau de bénévoles, ces derniers s'attellent à classer et ranger leurs archives. Celles de la mairie de Gouesnou sont restées introuvables pour toute la période du XX^e siècle. Elles ne se trouvaient ni en mairie, ni aux archives de Brest métropole, ni à celles du département à Quimper. En revanche, quelques documents de la municipalité ont été trouvés aux archives départementales de l'Ille-et-Vilaine, dans le fonds 1045 W : « Service régional de police judiciaire. Recherche des crimes de guerre (4 départements) ». La commune de Gouesnou et les archives concernant le massacre de Penguerec se trouvent sous la cote 1045 W 20. Ce fond d'archives rassemble une vingtaine de feuillets, non classés. Il s'agit en majorité de procès-verbaux de gendarmerie et du Service de Recherche de la Police Judiciaire (SRPJ) de Rennes, ainsi que quelques documents de la justice militaire de la XI^e région militaire. On y trouve également une correspondance sur quatre documents, entre la municipalité de Gouesnou et le SRPJ, concernant l'avancée des recherches sur les deux soldats allemands qui auraient peut-être réussi à limiter le massacre grâce à leur intervention. Mais les recherches du SRPJ n'ont rien donné. Si plusieurs témoins ont été interrogés par la gendarmerie et le SRPJ, plusieurs versions des événements se contredisent, sans qu'à aucun moment policiers et gendarmes ne recourent leurs éléments. Nous pensons donc que les enquêteurs souhaitaient surtout être en mesure de proposer une trame, un récit des événements, sans vraiment rentrer dans les détails ni chercher à comprendre pourquoi certaines dépositions divergeaient. Cette raison est également liée au cruel manque de moyens humains et financiers des enquêteurs, mais nous y reviendrons dans le chapitre IX. Ce fond d'archives nous a néanmoins permis de faire un réel bon en avant dans nos recherches. En effet, en ce qui concerne uniquement le massacre de Penguerec, les archives de Brest métropole et celles du Finistère n'ont strictement rien donné. La fréquentation de ces deux dépôts d'archives nous a toutefois permis d'accéder à des sources sur l'occupation dans le Finistère, et notamment les rapports préfectoraux. Les rapports mensuels du préfet nous ont permis de mieux cerner le contexte dans lequel se trouvait la commune de Gouesnou durant les quatre années d'occupation. En revanche, ces rapports sont à prendre avec des pincettes, car leurs contenus sont souvent biaisés du fait que les préfets souhaitaient souvent donner de leur département l'image d'une collectivité sans histoire, sans problèmes en lien avec des attentats ou des sabotages perpétrés par la résistance par exemple. Comme l'explique l'historien Tal Bruttman, « la sélection des faits, le regard porté sur ceux-ci et leur présentation à Vichy sont également des aspects non négligeables des rapports préfectoraux à prendre en compte. Mais si leur

utilisation nécessite certaines précautions, et malgré de nombreuses imperfections, ils n'en demeurent pas moins un formidable instrument d'information, d'action et de contrôle, et pour l'historien, une source de toute première richesse »⁴¹.

Nos recherches nous ont également amené à consulter des archives allemandes concernant les unités suspectées d'être responsables du massacre. Nous avons donc dépouillé les fonds concernant la Ma/Fla 805 et la *III^e MarineFlak Brigade* dont cette dernière fait partie. Les archives, en l'occurrence les journaux de marche, ne sont pas complètes, puisqu'elles vont de la période de l'été 1940 (date de formation de l'unité) à janvier 1944. Il n'y avait donc rien pour la période de l'été 1944. Les archivistes de Fribourg nous ont expliqué que les documents de la période février-septembre 1944 n'existent plus, et qu'ils ont très probablement été détruits, de manière volontaire ou non. Mais les archives subsistantes nous ont tout de même permis de connaître le quotidien des hommes de la Ma/Fla 805 durant l'occupation, ainsi que celui du personnel de la *Kriegsmarine* à Brest. Néanmoins, du fait de la pandémie de Covid-19 et de travaux sur site, nous n'avons pas pu consulter les archives de la *Wast* à Berlin. Nous espérons pouvoir les consulter après cette thèse. Ces archives nous auraient potentiellement permis de vérifier des noms de soldats allemands membres de la Ma/Fla 805, comme ceux de sous-officiers et soldats du rang qui ne figurent pas dans les archives de Fribourg, où seuls les noms des officiers étaient mentionnés. Aux archives de Ludwigsburg concernant les crimes de guerre nazis, nos recherches n'ont rien donné.

Nous avons également consulté les archives britanniques de Kew. C'est la lecture d'un ouvrage sur le siège de Brest qui nous a amené à ces recherches. En effet, dans cet ouvrage, nous avons appris que des officiers du MI-9 ont été chargé par le SHEAF de mener des interrogatoires dans le but de rechercher d'éventuels criminels de guerre. Après recherche sur le site des archives de Kew, nous avons trouvé le fond d'archive « WO 208 *Killing of french civilians* », dont la cote WO 208/4682 concernait les crimes de guerre dans la région de Brest (« *Brest area* »). Ces recherches n'ont malheureusement rien donné de probant, car il n'y avait qu'un seul dossier, et il était relatif à un massacre commis dans la commune de La Roche-Maurice, près de Landerneau.

⁴¹ Tal Bruttman, « Les rapports d'information des préfets à Vichy », in Marc-Olivier Baruch (dir.), *Vichy et les préfets. Le corps préfectoral français pendant la Deuxième Guerre mondiale*, op. cit., p. 127.

Les archives nationales françaises ont également été consultées, notamment les documents relatifs au service de recherche pour les crimes de guerre ennemis (SRCGE). Ces archives nous ont surtout appris comment fonctionnait ce service, et nous avons pu comprendre pourquoi les enquêtes pour les crimes de guerre dans la France d'après la Libération ont été si difficiles. Il n'y avait rien concernant Penguerec, ni un massacre en particulier. Enfin, les archives des Service Historique de la Défense (SHD) de Vincennes, Caen, et Brest ont été consultées, celles de Vincennes et Caen pour les fiches des résistants et anciens combattants gouesnousiens, dans la sous-série GR 16 P, également couplé avec la base de données « Mémoire des hommes ». Celles du SHD de Brest l'ont été pour les installations de la *Kriegsmarine* dans le secteur du nord-Finistère.

Du côté de la bibliographie, nous nous sommes heurté à un manque flagrant d'ouvrages sur le département du Finistère durant la Seconde Guerre mondiale. En effet, si des historiens comme Jacqueline Sainclivier ou Christian Bougeard ont marqué durablement l'historiographie de la période, pour les départements de l'Ille-et-Vilaine pour l'une, et les Côtes-d'Armor pour l'autre, il n'y a toujours pas d'historien à l'avoir fait pour le Finistère, même si les historiens Georges-Michel Thomas et Alain Le Grand l'ont partiellement fait, il y a maintenant longtemps⁴². Il existe néanmoins quelques mémoires de master, la majorité réalisés sous la direction de Christian Bougeard, sur des cantons finistériens durant le dernier conflit mondial. Citons par exemple *La vie quotidienne dans la canton de Lesneven pendant la guerre 1939-1945*, d'Isabelle Postec en 1996⁴³ ; *Le canton de Saint-Renan sous l'occupation*, d'Audrey Ramonet en 2004⁴⁴ ; ou encore l'importante monographie sur la commune de Brennilis, par Maryvonne Derrien, soutenue en 1995 sous la direction cette fois-ci d'Edmond Monange et de Fabrice Bouthillon⁴⁵. D'autres ont été réalisés sur des thématiques plus précises, comme le mémoire de Léna Le Vaillant sur l'opinion dans le Finistère⁴⁶, ou encore celui d'Arnaud Floch sur l'occupation dans le Finistère, mais uniquement durant l'année 1942⁴⁷. Concernant la région de Brest durant cette période, il n'existe que quelques ouvrages ou mémoires, qui traitent

⁴² Thomas George-Michel et Le Grand Alain, *Le Finistère dans la guerre, Tome 1 et 2*, édition de la Cité, Paris, 1979.

⁴³ Isabelle Postec, *La vie quotidienne dans le canton de Lesneven pendant la guerre 1939-1945*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1996.

⁴⁴ Audrey Ramonet, *Le canton de Saint-Renan sous l'Occupation : 1940-1944*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 2004.

⁴⁵ Maryvonne Derrien, *Brennilis, 1939-1945, une commune des monts d'Arrée à l'épreuve de la guerre*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1995.

⁴⁶ Léna Le Vaillant, *L'opinion publique dans le Finistère de la défaite à Pearl Harbor*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 2005.

⁴⁷ Arnaud Floch, *L'Occupation allemande dans le Finistère en 1942*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1995.

essentiellement des combats de la libération⁴⁸. Là encore, il n'y a pas ouvrage scientifique sur l'histoire de Brest entre 1939 et 1945. Toujours concernant la libération de Brest, un recueil d'articles, publié en 2019 sous la direction de Michel Catala, a néanmoins renouvelé l'historiographie sur les combats dans les poches de l'Atlantique⁴⁹. En revanche, quelques livres peuvent constituer des sources précieuses, comme le récit du médecin de la marine Max Lafferre, écrit durant les jours du siège de Brest, et qui mentionne sur quelques pages sa rencontre avec des blessés, survivants du massacre de Penguerec, ainsi qu'avec deux soldats allemands ayant été témoins du drame⁵⁰. Il s'agit de l'unique ouvrage écrit par un témoin indirect qui mentionne Penguerec, les autres étant rédigés par des auteurs extérieurs au massacre.

Notre étude a également pour objectif de prolonger la recherche sur les massacres. En effet, ces derniers sont longtemps restés « un objet sale des sciences humaines »⁵¹, et cela pour trois raisons, selon Régis Meyran. Premièrement, « les crimes de masse embarrassent tout le monde y compris les chercheurs, car l'horreur brutale d'un massacre déconcerte, choque, nous faisant détourner le regard »⁵². Deuxièmement, les massacres semblent être commis dans des circonstances extrêmes, hors du temps et de la société. Troisièmement, les chercheurs sont longtemps restés désemparés devant des actes qui semblent échapper à toute tentative d'analyse rationnelle. C'est donc depuis le début des années 2000 seulement que le massacre en tant qu'objet historique est réellement étudié par des chercheurs tels que Jacques Sémelin, qui a profondément renouvelé la recherche, notamment sur la compréhension du passage à l'acte et le profil des massacreurs. Ses études nous ont beaucoup servi et influencé dans nos propres recherches. Les travaux de Jacques Sémelin font d'ailleurs partie de ce que l'on pourrait appeler la troisième génération de chercheurs en matière de massacres de masse. En effet, la première correspondait aux études sur la Shoah et sur les grands massacres comme Oradour, mais uniquement dans un style narratif. Puis dans un second temps, des études plus poussées ont été réalisées, notamment sur le contexte et les conséquences du massacre ; nous pensons ici au livre de l'historienne américaine Sarah Farmer sur Oradour⁵³. Son ouvrage ne consacre que quelques

⁴⁸ Sur ce sujet voyez Alix de Carbonnières et Antoine Coste, *L'assaut de Brest*, éd. librairie Pierre le Bris, Brest, 1951. Henri Floch, Alain Le Berre, *L'enfer de Brest*, Heimdal, Bayeux, 2001.

⁴⁹ Michel Catala, *Les poches de l'Atlantique 1944-1945, le dernier acte de la Seconde Guerre mondiale*, PUR, Rennes, 2019.

⁵⁰ Max Lafferre, *Les Heures dures : le siège de Brest*, librairie Le Goaziou, Quimper, 1945.

⁵¹ Régis Meyran (dir.), *Les mécanismes de la violence. Etats, institutions, individus*, édition sciences humaines, Paris, 2006, p. 29.

⁵² *Idem*.

⁵³ Sarah Farmer, *Oradour 10 juin 1944, arrêt sur mémoire*, Perrin, Paris, 2007.

pages seulement au strict récit du massacre, le reste du volume étant largement axé sur l'après, c'est-à-dire sur le procès de Bordeaux et les enjeux politiques et mémoriels liés au massacre. L'étude n'aborde pas le profil, ni les motivations des massacreurs. Enfin, un troisième temps débute dans les années 2000, lorsque les recherches portent en priorité sur les rapports entre les victimes et leurs bourreaux, sur le profil des tueurs, sur le « pourquoi ? ». Ces nouvelles méthodes de recherches tentent de comprendre comment des soldats en arrivent à massacrer des dizaines, des centaines, voire des milliers de personnes. L'un des précurseurs de cette approche est sans nul doute l'historien américain Christopher Browning avec son très important *Des hommes ordinaires*⁵⁴. Son étude porte sur les hommes qui composaient le 101^e bataillon de réserve de la police allemande. Dans un premier temps, Browning s'attèle à retracer le parcours de ce bataillon et son implication de plus en plus importante dans la Shoah et les massacres qui en découlent. Puis, l'historien explique comment des soldats d'apparence somme toute ordinaire, c'est-à-dire qui n'étaient initialement pas destinés à effectuer de genre d'action meurtrière, en arrivent à devenir des tueurs sans scrupules. L'historien explique les différents facteurs qui amènent ces soldats à passer à l'acte. L'un des facteurs les plus importants étant le contexte dans lequel se trouvaient ces soldats allemands. Nous nous sommes grandement inspiré de cet ouvrage pour notre étude. C'est pourquoi nous avons accordé une place importante au contexte, que nous avons divisé en deux périodes : celle de l'occupation, et celle qui couvre la période allant du 6 juin au 7 août 1944. Il était en effet indispensable que le lecteur comprenne l'ambiance dans laquelle se trouvaient les soldats allemands présents à Gouesnou. Nous revenons ensuite sur l'endoctrinement, la politique de répression nazie et enfin sur les ordres et la discipline qui régnaient au sein des unités de la *Wehrmacht*.

Précisons toute de même que, contrairement à notre étude pour laquelle les sources n'étaient pas des plus abondantes, Christopher Browning a pu, en quelque sorte, choisir l'unité sur laquelle il allait porter ses recherches : en l'occurrence le 101^e bataillon de réserve de la police allemande, dont les archives étaient quasiment complètes, et dont beaucoup de membres ont pu être interrogés après la guerre. Cela n'a pas été notre cas, puisque le sujet qui nous a été proposé induit de s'intéresser à une unité sur laquelle il y a peu de choses et dont la majeure partie des membres a été tuée durant les combats du siège de Brest. De plus, les archives de la 805^e Ma/Fla ne sont pas complètes.

⁵⁴ Christopher Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, Tallandier (Harper Collins Publishers Inc), Paris (New-York), 2007 (1992).

L'œuvre de Browning a été depuis critiquée par d'autres historiens, comme Daniel J. Goldhagen, qui estime que les motivations des hommes du 101^e bataillon de réserve de la police sont dues à un antisémitisme latent en Allemagne – antisémitisme qui ne sera réveillé que par l'accession au pouvoir des nazis⁵⁵. Cela induit que les Allemands étaient en majorité déjà prédisposés à tuer des Juifs, et qu'ils étaient donc tous volontaires pour massacrer des milliers de personnes, et qu'ils en tiraient même de la satisfaction. Nous pensons que Goldhagen n'a pas tout à fait tort en ce qui concerne l'antisémitisme qui régnait en Allemagne, et qui a forcément joué dans le passage à l'acte de beaucoup de soldats allemands sur le front de l'Est. Mais l'antisémitisme ne peut pas être la seule explication. D'autres facteurs entrent en jeu. Rappelons déjà que, pour Penguerec, il n'est nullement question de Juifs, mais de simples civils français. Et pourtant, les soldats allemands, d'apparences ordinaires, en viennent à massacrer 43 personnes, et cela sans aucune expérience préalable dans ce domaine. C'est pourquoi il était indispensable pour notre étude d'expliquer comment de simples soldats ont pu se transformer en l'espace de quelques heures seulement en tueurs.

Nous nous sommes essentiellement focalisé sur le massacre et avons tenté d'expliquer ce qu'étaient les violences de guerre au cours de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que la politique de répression nazie aussi bien en France, que dans le reste de l'Europe. L'historiographie sur ces sujets est encore très limitée. Comme l'explique l'historien allemand Peter Lieb, « il y a un manque d'intérêt des historiens pour les crimes nazis, et cela s'explique, en partie, par le peu d'archives sur le sujet »⁵⁶. Christian Ingrao rapporte les mêmes difficultés pour l'écriture de son étude sur la brigade Dirlewanger. L'historien évoque des « archives extrêmement lacunaires qui a rendu l'enquête particulièrement ardue », avec « des hommes qui se sont attachés à ne rien dire de la participation à ces crimes »⁵⁷. C'est pourquoi, tout comme Ingrao, nous nous sommes tourné vers les archives judiciaires. Mais à part les rapports de police et de gendarmerie cités plus haut, il n'y eu rien d'autre. Les recherches aux archives du centre de la justice militaire à Le Blanc, dans l'Indre, n'ont strictement rien donné.

L'historiographie des violences de guerre est d'ailleurs essentiellement focalisée sur le front de l'Est plutôt que sur celui de l'Ouest, simplement parce que la violence y a été plus importante, plus meurtrière, plus barbare. Mais cette historiographie est, depuis plusieurs

⁵⁵ Daniel Jonah Goldhagen, *Les bourreaux volontaire de Hitler*, Seuil, Paris, 1996.

⁵⁶ Peter Lieb, « Répression et massacre. L'occupant Allemand face à la Résistance française, 1943-1944 », in Eismann Gaël et Stefan Martin, *Occupation et répression militaire allemande 1939-1945*, Autrement, Paris, 2007, p. 169.

⁵⁷ Christian Ingrao, *Les chasseurs noirs. La brigade Dirlewanger*, Perrin, Paris, 2009 (2006), p. 16-17.

années maintenant, réorientée sur les violences de la Première Guerre mondiale. On le doit à Stéphane Audoin-Rouzeau. Ce dernier a considérablement contribué au renouvellement de l'historiographie de cette période, avec des historiens comme Jean-Jacques et Annette Becker.

Si la Shoah a été le sujet le plus traité en matière de violence de guerre au cours de la Seconde Guerre mondiale, celui sur les massacres commis par les nazis en Europe de l'ouest reste à écrire. Certes, certains s'y sont attelés, comme Gaël Eismann, qui reste centré sur la politique de répression allemande en France⁵⁸. Mais les ouvrages sur les massacres perpétrés en France restent très rares, la faute très souvent à un manque cruel de sources. La présente thèse a donc la modeste ambition de contribuer à l'avancée de cette historiographie.

Nous avons composé notre plan en trois parties. La première traite de la période qui se déroule avant le 7 août. Il s'agit de présenter cette commune léonarde sur les plans historique, géographique, politique, social et économique, avant d'aborder l'histoire de la commune du commencement du XX^e siècle jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale. Nous nous intéresserons ensuite à la situation de Gouesnou durant les quatre années d'occupation. La deuxième partie présente le contexte du 6 juin au 7 août 1944. Elle aborde des thèmes tels que la résistance à Gouesnou, et en Bretagne de manière plus générale. Qui sont ces résistants gouesnouiens ? Comment cette résistance se forme-t-elle ? Quel rôle a-t-elle joué le 7 août ? Nous verrons également comment l'arrivée des troupes américaines conditionne la possibilité d'un massacre, ainsi que les positions de l'armée allemande, puis nous ferons le récit le plus détaillé de la journée du 7 août. Enfin, nous nous intéresserons aux différentes versions du massacre et également aux jours qui suivent le 7 août. Quant à la troisième et dernière partie, elle reviendra sur ce qu'a été la répression allemande en France durant l'occupation, afin de mieux comprendre pourquoi un massacre a été possible ce jour-là. Nous aborderons des questionnements tels que : qu'est-ce qu'un massacre ? Un crime de guerre ? Pourquoi un massacre ? Qui sont les responsables ? Etaient-ils « des hommes ordinaires » ou bien des massacreurs professionnels ? Nous aborderons ensuite une thématique tournée vers le judiciaire et les enquêtes d'après-guerre concernant les atrocités allemandes en France, afin de comprendre pourquoi tant de responsables allemands sont passés sous les radars de la justice, et pourquoi les enquêtes ont été si peu nombreuses après la guerre. Nous verrons qu'il existe un lien entre le massacre de Penguerec, les relations internationales durant la guerre froide et l'histoire du couple franco-allemand. Enfin, nous aborderons les enjeux mémoriaux et les

⁵⁸ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic, ordre et sécurité en France occupées (1940-1944)*, Tallandier, Paris, 2010.

commémorations. Nous verrons comment se structure la mémoire des Gouesnousiens, comment se déroule la commémoration du 7 août, et pourquoi ce drame influence toujours aujourd'hui la façon de faire de la politique à Gouesnou.

Partie I

Gouesnou avant Penguerec

Gouesnou est une ville de 1600 âmes à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Cette commune rurale, sans histoire particulière, qui se situe sur les contreforts brestois, va vivre une vie somme toute tranquille tout au long du XIX^e siècle, ainsi que dans la première moitié du XX^e. Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate et que l'occupation gagne la commune, Gouesnou ressemble à n'importe quel autre bourg finistérien : calme, résigné, résilient, et qui ne fait pas parler d'elle. Gouesnou n'attire pas l'attention de l'occupant par des coups d'éclat, une résistance active, ni par un rejet total du régime de Vichy. Au contraire, Gouesnou subit, Gouesnou encaisse. Si les Allemands sont perçus comme l'ennemi qui occupe la France, les relations entre occupés et occupants sont des plus cordiales, rien de particulier à signaler durant une occupation de quatre ans. Si un embryon de résistance se constitue vers 1943, il se fait des plus discrets et n'attire pas l'attention sur la commune.

Nous verrons tout d'abord dans cette partie l'histoire de Gouesnou avant 1939. Le but étant de présenter la commune avant le massacre afin de comprendre l'atmosphère qui s'y trouve. Le calme qui règne à Gouesnou contrastera avec le déchainement de violence et de mort que va connaître la commune dans les derniers jours de son occupation. En premier lieu nous aborderons la vie à Gouesnou avant le second conflit mondial. Puis la vie et les réactions des Gouesnouiens durant la période dite de la drôle de guerre, qui couvre les périodes de septembre 1939 à mai 1940. Puis, l'occupation du village par l'armée allemande. Comment ont-ils pris la commune, comment l'ont-ils occupée ? La partie sur la vie quotidienne durant l'occupation nous permettra de comprendre, pourquoi Gouesnou est demeurée un village rural paisible sans aucune histoire particulière et qui n'a jamais attiré l'attention des Allemands malgré la présence d'un petit groupe de résistants qui se fera très discret jusqu'au 7 août 1944 où ils seront à l'origine du massacre. Massacre qui verra la mort de 46 personnes ce jour-là, dont 42 massacrés au lieu-dit Penguerec.

L'objectif donc de cette partie, est de présenter la situation avant l'action, avant le drame.

I. Gouesnou avant 1939

Portrait d'une commune léonarde

Gouesnou est une commune du Finistère qui se trouve au nord de la ville de Brest, dans la région historique du Léon⁵⁹. Cette région forme la pointe nord-ouest du Finistère. Le Léon est bordé au nord et à l'ouest par les mers de la Manche et de l'Iroise, sur une terre granitique faite de silica-argilique, appelée terres chaudes⁶⁰. Le Léon est surélevé par rapport au niveau de la mer, ce qui donne à ses côtes un relief marqué par des rias (appelées abers en breton) et deux baies : la rade de Brest et la baie de Morlaix. Ces deux baies se prolongent dans l'intérieur des terres par des vallées encaissées, celle de l'Élorn et celle de l'Horn, qui constituent à elles deux la limite naturelle du plateau. Les îles d'Ouessant et de Molène font également partie du Léon. Gouesnou se trouve au sud de cette ancienne principauté bretonne, au nord de Brest, de Bohars et de l'ancienne commune de Lambézellec, au sud de Bourg-Blanc et Plabennec, à l'est de Guipavas, et à l'ouest de Guilers et Saint-Renan. La commune est légèrement vallonnée ; son paysage rural est, à partir du XIX^e siècle, constitué de bocages, de bosquets et de petits chemins de terre. Le bourg se trouve dans la partie nord de la commune, et est traversé par un nœud routier qui le relie à toutes ses communes limitrophes. A cette époque, Gouesnou est également traversée par une ligne de chemin de fer, qui relie la ville de Lesneven à Brest. Le fleuve de la Penfeld prend sa source à l'ouest de la commune, et va se jeter dans la rade de Brest, après un parcours de 16km de long.

Le poids du religieux

A l'origine, vers 1019, la localité s'appelait *Goeznovei*, puis *Sanctus Goeznovei* vers 1282, *bastide de Saint Gouesnou* vers 1378, *Landgouesnou* entre 1420 et 1516, *Sainct*

⁵⁹ Voir annexes n°1, n°2 et n°3.

⁶⁰ Marcel Tanguy, *Quand les champs avaient un nom. Le Léon rural 1920-1950*, Nature et Bretagne, Spézet, 1991, p. 17.

Gouesnou et enfin *Gouesnou* à partir de 1665⁶¹. Avant que l'Assemblée nationale n'en fasse une commune en décembre 1789, Gouesnou était rattachée à la paroisse de Guipavas. L'origine du nom de la commune provient de saint Gouesnou, un saint du VII^e siècle, qui, après avoir quitté la Bretagne insulaire, débarqua sur les côtes du Léon⁶². Saint Gouesnou érigea un domaine monastique - *Mihini* en breton - sur l'actuelle commune, puis, par la suite, devint évêque du Léon jusqu'à sa mort en octobre 675⁶³. Les reliques de saint Gouesnou font l'objet d'un culte dans la commune depuis sa mort. Tous les ans, lors de l'Ascension, un pardon appelé *Tro-Minihy*, (le tour du domaine monastique en breton) rassemble une foule importante, dont, à l'époque médiévale et moderne, quelques grands seigneurs bretons, tels que Charles de Blois (1313-1364), Pierre II de Bretagne (1418-1457) ou encore Arthur III de Bretagne (1393-1458)⁶⁴.

Gouesnou, c'est aussi son église, bâtie d'abord vers 642 par saint Houardon, évêque de Léon, en l'honneur de saint Gouesnou. Puis, au milieu du XVI^e siècle, en plein « âge d'or de la Bretagne »⁶⁵, la paroisse décide de construire une église plus grande. Le chantier débute en 1552 et est supervisé par Guillaume Touronce, seigneur de Plouzané. Ensuite, au XVII^e siècle, les Gouesnousiens décident de l'agrandir, car ils la jugent « trop petite et trop basse »⁶⁶.

Pendant la Révolution, tous les vitraux de l'église sont détruits sans que l'on sache vraiment par qui. Vers le milieu du XIX^e siècle, l'église tombe en ruine, le clocher est détruit en 1894, par un orage. Au début du XX^e siècle, l'édifice est en délabrement et le clergé n'a pas les moyens de l'entretenir. Certes en 1905, lorsque la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat est votée⁶⁷, l'entretien des églises passe sous la responsabilité des pouvoirs publics, mais beaucoup de municipalités refusent de prendre en charge les édifices religieux à cause d'un manque de moyens financiers.

Avant la modification de la loi instituant le registre des monuments nationaux, seuls les monuments dit « d'intérêt national » sont aidés financièrement par l'Etat. Les églises, édifices non laïques et non républicains, ne sont pas concernées, sauf de rares exceptions comme Notre-

⁶¹ Bernard Tanguy, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère : origine et signification*, Armen, Douarnenez, 1990, p. 177-178.

⁶² Albert Le Grand, *Les vies des saints de la Bretagne Armorique*, J. Salaun, Quimper, 1901, p. 468.

⁶³ *Idem*.

⁶⁴ *Idem*. Ainsi que dans Gwenaël Le Duc, « La date de la via Goeznouei », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CXXV, 1996, p. 263.

⁶⁵ Alain Croix, *L'âge d'or de la Bretagne : 1532-1675*, éditions Ouest-France, Paris, 1993.

⁶⁶ Albert Bossard, *Gouesnou d'hier et d'aujourd'hui*, éd. Cloître, Saint-Thonan, 2015, p. 23. Albert Bossard, né en 1934 à Gouesnou, est témoin de la Seconde Guerre mondiale dans la commune. Après la guerre il est curé de la paroisse de Lannilis. Il publie son livre en 1977, puis le réédite en 2015.

⁶⁷ Jean-Marie Mayeur, *La séparation des Eglises et de l'Etat*, éditions de l'Atelier, Paris, 2005.

Dame de Paris. Néanmoins, la loi évolue en 1913 et accorde des aides aux monuments dit « d'intérêt public », tels que les églises et le « petit patrimoine local ».

C'est donc l'Etat qui vient au secours de l'édifice religieux guesnousien en 1914, lorsque l'église et la fontaine sont inscrits au registre des monuments nationaux par un arrêté du 9 mai 1914. Des travaux de restauration sont effectués et l'église retrouve son lustre d'antan. Dans son ouvrage consacré au Léon, Michel de Mauny décrit l'église ainsi que la fontaine : « Le porche nord monumental porte les millésimes 1640 et 1642 [...]. Ses puissants contreforts d'angle s'enjolivent de niches et se couronnent de lanternons. [...] Un second fronton plus aigu a des rampants découpés de style flamboyant. Au milieu, deux cariatides gainées accotent une niche sonnée d'un clocheton à double étage. [...] Le chevet polygonal, est de type Beaumanoir, timbré des armes de René de Rieux, évêque de Léon de 1613 à 1651 »⁶⁸. La fontaine possède une « décoration assez sobre » et paraît s'inspirer de celle de Berven à Plouvéné : « Elle se trouve dans une enceinte carrée, avec un grand bassin quadrangulaire, a son centre occupé par une piscine circulaire qui se déverse dans une cuvette réservée aux ablutions »⁶⁹. En somme, c'est un monument typique du Léon profond, qui revêt une très grande importance pour les Guesnousiens car la religion prend une place considérable dans leur vie.

La vie quotidienne des Bretons est en effet marquée par le poids de la religion catholique et l'omniprésence de l'Eglise⁷⁰. La religion est très présente à Guesnou comme dans le reste du Léon. Le Léon est d'ailleurs considéré comme le berceau de la renaissance catholique en Bretagne au XVII^e siècle⁷¹. La républicanisation a eu du mal à s'opérer au cours du XIX^e siècle en Bretagne. En effet, pour l'Etat français, la Bretagne est une région qui se caractérise par son antirépublicanisme, son conservatisme réactionnaire et son isolationnisme⁷².

La région du Léon se distingue à la fois par une économie prospère et, paradoxalement, sur le plan politique et moral, par un refus total de modernité et d'ouverture⁷³. C'est une terre de prêtres ; Patrick Pierre parle même d'un véritable isolat léonard⁷⁴, et André Siegfried de

⁶⁸ Michel de Mauny, *Le Pays de Léon, éditions régionales de l'Ouest*, Mayenne, 1993, p. 239.

⁶⁹ *Idem*, p. 246.

⁷⁰ Caroline Ford, *De la province à la nation, religion et identité politique en Bretagne*, PUR, Rennes, 2018.

⁷¹ André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'ouest sous la Troisième République*, université de Bruxelles, Bruxelles, 2017 [1964], p. 237.

⁷² Caroline Ford, *De la province à la nation, religion et identité politique en Bretagne, op. cit.*, p. 117.

⁷³ Patrick Pierre, *Les Bretons et la République, la construction de l'identité bretonne sous la Troisième République*, PUR, Rennes, 2001, p. 226.

⁷⁴ *Idem*.

théocratie léonarde⁷⁵. Timothy Tacket, quant à lui, explique qu'il existe une « frontière eucharistique entre la Bretagne et le reste de la France »⁷⁶. Car la religion est beaucoup plus forte ici que dans le reste de la France, et le clergé paroissial, qui est lié à la noblesse terrienne depuis la Révolution, bénéficie d'un prestige et d'une influence plus grandes que celui du reste du pays. Mais, à partir de 1890, le bas clergé décide de se rapprocher des idéaux républicains, il croit de moins en moins au parti royaliste. C'est le début du mouvement catholique social. Si l'on trouve d'un côté les blancs royalistes, et de l'autre les bleus républicains, la Bretagne se divise sur la question, même si la majorité des Bretons semblent être favorables au mouvement républicain⁷⁷. Le bas clergé breton passe alors d'une position ultraconservatrice à une position de « nouvelle chrétienté »⁷⁸.

A Gouesnou, la religion est omniprésente, et l'Eglise structure la vie des habitants. Les Gouesnouiens sont actifs dans la vie paroissiale ; la religion suscite de nombreuses vocations⁷⁹ comme en témoigne la revue catholique *La Semaine religieuse de Quimper et de Léon*⁸⁰, dans laquelle il est écrit qu'entre 1803 et 1968, la paroisse de Gouesnou a fourni vingt-trois prêtres à l'Eglise. Les congrégations de religieuses, qui s'accroissent durant le XIX^e siècle et sont plus de 400 en 1880⁸¹, sont également présentes ; elles s'installent à Gouesnou à partir de 1862. Six congrégations féminines seront représentées sur la commune entre le XIX^e et le XXI^e siècle : les Filles de la Sagesse ; les Immaculées de Saint-Méen ; les Sœurs de Jésus au Temple ; les Trappistines ; les Sœurs de la Sainte Famille de Bordeaux ; et les Filles du Saint-Esprit. Les religieuses sont beaucoup plus actives dans la vie communautaire que les hommes ; elles avaient par exemple en charge l'éducation, l'aide aux malades et aux plus démunis⁸².

Dans le Léon, les progrès dans le domaine de l'alphabétisation sont en grande partie dus à la présence de ces congrégations de religieuses⁸³. Lors de l'Occupation, les Filles de la Sagesse, dirigées par sœur Paul, viendront en aide à de nombreux Gouesnouiens, notamment lors des bombardements ; nous y reviendrons dans un autre chapitre. Un patronage est créé en 1921, celui de Jeanne d'Arc. Ce genre d'institutions avait pour but d'encadrer les jeunes de la commune dans leurs activités culturelles et sportives, et de venir en aide aux plus démunis, le

⁷⁵ André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, op. cit., p. 239.

⁷⁶ Timothy Tacket, *La Révolution, l'Eglise, la France : le serment de 1791*, édition du Cerf, Paris, 1986, p. 83.

⁷⁷ Sur ce sujet voyez Loïc Thomas, « Les Bleus de Bretagne et la loi de Séparation », in Johan Theuret (dir), *Un siècle de laïcité en Bretagne. 1905-2005*, éditions Apogée, Quimper, 2005, p. 70-85.

⁷⁸ Michel Lagrée, *Religion et culture en Bretagne : 1850-1950*, Fayard, Paris, 1992, p. 504.

⁷⁹ André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, op. cit., p. 238.

⁸⁰ *La Semaine religieuse de Quimper et de Léon*, 1968, p. 659.

⁸¹ Caroline Ford, *De la province à la nation, religion et identité politique en Bretagne*, op.cit., p. 113.

⁸² Claude Langlois, *Le Catholicisme au féminin : les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle*, édition du Cerf, Paris, 1983, p. 451.

⁸³ Caroline Ford, *De la province à la nation, religion et identité politique en Bretagne*, op.cit., p. 115.

tout dans un cadre religieux. Dans une commune où il n'existe ni cinéma ni théâtre, le patronage organise des concerts, des projections de films populaires⁸⁴, et met en place des colonies de vacances⁸⁵. Il existe également à Gouesnou des mouvements catholiques, qui rythment les loisirs des habitants. Tous ces mouvements comme le Mouvement d'Action Catholique ont pour but de promouvoir le catholicisme social.

Autre signe qui ne trompe pas, quant à l'attachement des Gouesnouiens à leur religion : le 1^{er} septembre 1902, alors que les sœurs sont expulsées par la politique républicaine de l'école Saint-Joseph qu'elles dirigent (en Bretagne, plus de la moitié des élèves sont scolarisés dans le privé⁸⁶), une foule compacte⁸⁷ se rassemble entre l'école et l'église aux cris de « Vivent les sœurs ! ». Sont présents ce jour-là le clergé de Gouesnou et celui de Guipavas, mais également le conseil municipal de Gouesnou, preuve s'il en est du caractère collectif et politique du catholicisme dans le Gouesnou d'alors. L'événement n'est pas unique, puisque que non loin de là, à Saint-Méen, la population se soulève littéralement pour protester contre les mesures du ministre de l'intérieur Émile Combes. La troupe est même envoyée pour mater l'insurrection⁸⁸. Des manifestations similaires auront lieu également à Ploumoguier, Douarnenez, Crozon, Roscoff ou encore Concarneau⁸⁹. Nuançons néanmoins la situation en rappelant que si l'émotion est grande à propos de la loi de Séparation, elle ne l'a pas été partout en Bretagne, indique Yvon Tranvouez⁹⁰.

En ce début de XX^e siècle, le Finistère demeure donc un lieu d'affrontement sur la question de la laïcité, avec un clergé et des laïcs combattifs sur ce plan⁹¹. Mais de manière générale, les Bretons sont des catholiques bleus dans les campagnes. C'est-à-dire des chrétiens

⁸⁴ Michel Lagrée, « Les patronages catholiques et le développement du cinéma », p. 271-284, in Gérard Cholvy et Yvon Tranvouez, *Sport, culture et religion, les patronages catholique (1898-1998)*, Actes du colloque de Brest, septembre 1998, CRBC, Brest, 1999.

⁸⁵ Yvon Tranvouez, *Sport, culture et religion : les patronages catholiques*, Brest, UBO, 1999, p. 257.

⁸⁶ Patrick Pierre, *Les Bretons et la République, la construction de l'identité bretonne sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 230.

⁸⁷ Albert Bossard, *Gouesnou d'hier et d'aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 150.

⁸⁸ Louis Elegoët, « L'expulsion des religieuses à Saint-Méen en août 1902 », in Georges Provost, Yvon Tranvouez (dirs.), *Les Bretons et la Séparation, 1795-2005*, PUR, Rennes, 2006, p. 146.

⁸⁹ *Idem*.

⁹⁰ Yvon Tranvouez, « Les catholiques bretons face à la Séparation des Eglises et de l'Etat », in Georges Provost, Yvon Tranvouez (dirs.), *Les Bretons et la Séparation*, *op. cit.*, p. 16.

⁹¹ Jean-Paul Sénéchal, *Finistère du front populaire : 1934-1938. Lutte pour l'hégémonie et logique de blocs*, PUR, Rennes, 2018, p. 11. Voyez également sur ce sujet : Emile Poulat (dir.), *La Séparation et les Eglises de l'Ouest*, Actes du colloque tenu à l'université catholique de l'Ouest, à Anger les 1^{er} et 2 décembre 2005, L'Harmattan, Paris, 2006.

« fidèles aux obligations religieuses, mais rebelles aux injonctions cléricales », explique Tranvouez⁹².

De la Révolution aux guerres mondiales

La Révolution française avait pourtant été dans un premier temps plutôt bien accueillie à Gouesnou ; en témoigne la collecte de fond organisée par la paroisse pour aider au recouvrement de la dette nationale, qui ne rassemble pas moins de 130 livres⁹³, même si on ne connaît pas le nombre exact d'habitants qui ont contribué à cette collecte. Néanmoins, la Constitution civile du clergé du 12 juillet 1790 vient vite perturber la vie de la paroisse. En effet, le curé et le vicaire de Gouesnou refusent de prêter serment à la nouvelle constitution et sont déboutés de leurs charges, puis remplacés par un prêtre assermenté⁹⁴.

Ensuite, la Révolution accentue sa répression anticléricale par la déportation du clergé et la fermeture de nombreuses congrégations religieuses⁹⁵. A Gouesnou, les cloches sont enlevées pour être fondues et transformées en canons.

La Bretagne se soulève alors contre la Convention et mobilise de nombreux hommes. Une émeute éclate à Gouesnou le 17 mars 1793, car les Gouesnouiens protestent vigoureusement contre la levée nationale de 300 000 hommes exigée par la nouvelle République pour faire face à la première coalition. Les émeutes gagnent par la suite Plabennecet Guipavas. Mais à Gouesnou, la tension redescend rapidement, de peur de représailles. La proximité avec Brest, place militaire républicaine, explique probablement cette rémission de violence.

Lors de la guerre de 1870-71, Gouesnou, comme tout le reste du grand Ouest de la France, n'est pas soumise à l'occupation ni aux combats, bien que de nombreux Bretons soient mobilisés dans le conflit franco-prussien ; d'ailleurs, cinq Gouesnouiens prendront part à cette

⁹² Yvon Tranvouez, « Les catholiques bretons face à la Séparation des Eglises et de l'Etat », in Georges Provost, Yvon Tranvouez (dirs.), *Les Bretons et la Séparation*, op. cit., p. 16.

⁹³ Archives du musée du patrimoine de Gouesnou. N.C.

⁹⁴ *Idem*.

⁹⁵ Michel Vovelle, *Religion et Révolution : la déchristianisation de l'An II*, Hachette, Paris, 1976, p. 50.

guerre⁹⁶. En revanche, lorsque la Première Guerre mondiale éclate en août 1914, Gouesnou, comme la totalité des communes françaises, voit une large partie de sa population mobilisée dans ce conflit que l'on n'imaginait pas possible⁹⁷, qu'on annonce court, et dont on pense qu'il finira avant Noël. Les cloches annoncent la nouvelle en cette fin d'après-midi du 2 août 1914.

De manière générale, les Bretons sont favorables à une union nationale et mettent de côté leurs divergences politiques liées aux lois de 1905, et, plus généralement, aux conséquences de la Révolution. Les Bretons voient dans l'Allemagne le véritable ennemi de la France et considèrent sa déclaration de guerre comme injuste⁹⁸. Clergé et syndicats soutiennent l'effort de guerre et appellent à l'union nationale⁹⁹. Les premiers hommes sont dirigés vers Brest, d'où les premiers trains partent pour les cantonnements régimentaires, notamment ceux du 19^{ème} régiment d'infanterie, qui appartient à la 22^{ème} division d'infanterie du XI^{ème} corps d'armée, et du 219^{ème} régiment d'infanterie, appartenant à la 61^{ème} division du même XI^{ème} corps d'armée. En sens inverse, dès septembre, le 11^{ème} régiment d'infanterie territoriale, originaire de Beauvais dans l'Oise, arrive dans le secteur du nord de Brest. Son état-major s'installe à Lambézellec, et deux compagnies prennent leurs quartiers à Gouesnou où elles occupent les salles de classe, les dortoirs et tous les locaux vides de la commune¹⁰⁰. Ces soldats beauvaisiens, au nombre de 2500, resteront dans la commune jusqu'en mai 1915. Durant leur présence à Gouesnou, c'est à la municipalité de prendre en charge l'intégralité des frais d'entretien des troupes, comme dans toutes les autres communes du pays. Ils seront intégralement remboursés après la guerre par l'Etat.

La commune reçoit également des réfugiés du Nord de la France, mais elle ne peut accueillir que quatre familles, venues de Maubeuge, car la totalité des locaux disponibles ont été réquisitionnés par l'armée. Ces familles sont donc logées chez l'habitant¹⁰¹.

En avril 1918, les troupes de l'*American Expeditionary Force* débarquent à Brest ; elles sont logées dans le camp de Pontanézen, où pas moins de 800 000 soldats américains transiteront d'avril à novembre 1918¹⁰². Par une nouvelle conséquence de la proximité de

⁹⁶ Archives du musée du patrimoine de Gouesnou. N.C.

⁹⁷ Jean-Yves Le Naour, *1914 : la grande illusion*, Perrin, Paris, 2012, p. 212.

⁹⁸ Michel Denis, Jean-Jacques Monnier, *Histoire d'un siècle, Bretagne 1901-2000 : L'émancipation d'un monde*, Skol Vreizh, Morlaix, 2010, p. 69.

⁹⁹ Sur ce sujet voyez Claude Geslin, *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne : jusqu'à la première guerre mondiale*, PUR, Rennes, 2014.

¹⁰⁰ Archives du musée du patrimoine de Gouesnou. N.C.

¹⁰¹ Albert Bossard, *Gouesnou d'hier et d'aujourd'hui*, op. cit., p. 86.

¹⁰² Sur ce sujet, voyez Alain Michel Abarnou, « The Pontanezen Duck board, le journal du corps américain de Pontanézen », in Sébastien Carney (dir.), *Brest ville américaine ?*, CRBC, Brest, 2018, p. 149. Voyez également

Gouesnou par rapport à Brest, ce ne sont pas moins de 5000 *Doughboys* qui arrivent sur la commune à partir du 23 mai 1918. Ils sont logés dans des locaux municipaux, mais également chez l'habitant. Cette présence est dans un premier temps bien vécue, car les Gouesnouiens sont curieux de découvrir ces soldats du « nouveau monde ». Mais ils vont très vite déchanter, entre autres parce que leur séjour provoque une véritable inflation¹⁰³.

Pendant la Première Guerre mondiale, la Bretagne fournit 592 916 hommes aux armées françaises, dont la majorité est incorporée dans l'armée de terre. Les conscrits bretons incorporés dans l'armée de terre se retrouvent au sein du X^e corps d'armée de Rennes et du XI^e corps d'armée de Nantes. La marine peut compter sur 50 000 à 60 000 Bretons, venant principalement de Basse-Bretagne¹⁰⁴.

Durant le conflit, 56 Gouesnouiens seront tués au combat, certains dans les batailles les plus sanglantes de la guerre : comme Yves-Marie Piriou, dans la défense de la commune de Dixmude en Belgique au sein des régiments de fusiliers marins de l'amiral Pierre-Alexis Ronarc'h, ou encore François-Marie Roudaut, dans les combats du fort de Douaumont près de Verdun¹⁰⁵.

Ce tableau récapitule les pertes gouesnouiennes de 1914 à 1919¹⁰⁶ :

1914	1915	1916	1917	1918	1919	Total
8	15	13	8	9	3	56

Ces chiffres montrent que Gouesnou, avec 56 morts, connaît moins de perte que ses communes limitrophes, qui comptent pourtant autant d'habitants. Ainsi de Guipavas, qui totalise 202 soldats morts pour la France, quand Plabennec en dénombre 146, Milizac 95, Saint-Renan 73, Bourg-Blanc 71, Lannilis 132, Lesneven 112.

Cette plus faible mortalité trouve probablement son explication dans le fait que bon nombre de Gouesnouiens étaient des conscrits de la marine. Or, la marine nationale connaît un

Claude Helias, *Les Américains à Brest (1917-1919)*, Mémoire de Maîtrise, UBO, Brest, 1991. Et Nicolas Gilbert, Eric Joret, Jean-Marie Kowalsky, *Images des Américains dans la Grande Guerre de la Bretagne au front de l'Ouest*, PUR, Rennes, 2017.

¹⁰³ Hugues Courant, « Brest, une ville à l'heure américaine », in Sébastien Carney (dir.), *Brest ville américaine ?*, CRBC, Brest, 2018, p. 81.

¹⁰⁴ Michel Denis, Jean-Jacques Monnier, *Histoire d'un siècle, Bretagne 1901-2000 : L'émancipation d'un monde*, *op. cit.*, p. 56.

¹⁰⁵ Archives du musée du patrimoine de Gouesnou. N.C.

¹⁰⁶ *Idem*.

engagement relativement limité au cours du conflit et par conséquent, de faibles pertes par rapport à l'armée de terre¹⁰⁷. De plus, la marine nationale concentre une grande partie de sa flotte le long des côtes du Finistère à partir de 1917, afin de les protéger, et notamment le port de Brest, contre d'éventuelles attaques de U-boote. En effet, l'état-major français sait que la flotte de haute mer allemande (*Hochseeflotte*) ne représente plus une menace crédible et ne pourra plus sortir de ses ports. Dès lors, cette mission statique éloigne les marins de tout combat.

Il est difficile de réaliser une sociologie complète et exacte des morts de Gouesnou pendant la Première Guerre mondiale, mais ce qui est certain, c'est qu'ils étaient en grande majorité ruraux et jeunes. Jean-Yves Le Naour explique que « les urbains et les ouvriers ont pu trouver des postes dans les usines de guerre. Les classes supérieures, plus éduquées, ont été moins touchées aussi, des connaissances permettant de s'embusquer dans une armée très administrative »¹⁰⁸.

La douleur du deuil de l'après-guerre est très difficile voire impossible à historiciser¹⁰⁹ ; chaque famille française a été touchée de près ou de loin par la perte d'un père, d'un fils, d'un cousin ou d'un oncle. La Première Guerre mondiale fait 760 000 à 1 100 000 orphelins, et ce ne sont pas moins d'environ 1 300 000 parents qui ont perdu au moins un fils à la guerre. Ces pertes traumatisent les familles mais également les villages, et de plusieurs manières. Que, par exemple, les corps des soldats ne soient pas rapatriés pour être enterrés chez eux rend beaucoup plus difficile de faire son deuil.

Après-guerre, le chiffre de 240 000 morts bretons est avancé par beaucoup et est mis en évidence par le monument aux morts de la Grande Guerre de Saint-Anne d'Auray dans le Morbihan ; il est même inscrit dans la pierre sur une plaque commémorative à l'Hôtel des Invalides, où il figure toujours aujourd'hui. Les politiques bretons, le clergé de l'époque et notamment les nationalistes bretons se font les défenseurs de ce chiffre et voient en lui l'occasion de démontrer que l'Etat français a fait massacrer des milliers de Bretons¹¹⁰. Or ce chiffre a été depuis cette époque corrigé par les historiens et est aujourd'hui tenu pour faux¹¹¹. On estime qu'environ 120 000 à 150 000 Bretons sont morts durant le conflit, soit tout de même

¹⁰⁷ Sur ce sujet voyez Rémi Monaque, *Une histoire de la marine de guerre française*, Paris, Perrin, 2016.

¹⁰⁸ Jean-Yves Le Naour, *1919-1921 : sortir de la guerre*, Perrin, Paris, 2020.

¹⁰⁹ Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, *14-18 : retrouver la guerre*, Gallimard, Paris, 2000, p. 200.

¹¹⁰ Sur ce sujet voyez Sébastien Carney, *Les promesses de la Bretagne : Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : génération de l'apocalypse et mystique nationale (1901-1948)*, thèse, UBO, 2014.

¹¹¹ Frédéric Le Moigne, « Les "240 000" de Sainte-Anne-d'Auray, nombre porteur du catholicisme breton : à une « Centène » de milliers près ? », in Yvon Tranvouez (dir.), *Les catholiques bretons dans la Grande Guerre*, CRBC, Brest, 2017, p. 235-252.

22% des mobilisés bretons sur la période 1914-1918¹¹². Environ 100 000 familles sont touchées par la perte d'un père, d'un fils, d'un oncle¹¹³. Mais si l'on regarde les chiffres dans l'autre sens, on s'aperçoit aussi que 80% des conscrits bretons sont revenus de la guerre¹¹⁴. Le chiffre des pertes bretonne reste toutefois l'un des plus élevés de France. En effet, au regard de sa population en 1911, la Bretagne totalise en moyenne 30 000 morts par département, ce qui représente 4,6% de sa population, contre 3,4% à l'échelle nationale. Sur les 1 397 800 soldats français décédés lors du premier conflit mondial, 4,06% étaient des Finistériens¹¹⁵. Lors de la création de la carte d'ancien combattant en 1927, on ne dénombre pas moins de 290 000 titulaires en Bretagne soit 7,8% sur les 3,7 millions de Français à l'obtenir¹¹⁶.

La Bretagne subit de très nombreuses pertes, ce qui s'explique par plusieurs raisons : premièrement, elle est une région très peu industrialisée, donc les hommes ne sont donc pas susceptibles d'être rappelés pour faire tourner les usines. Deuxièmement, c'est une région très jeune, environ 40% de la population bretonne a moins de 20 ans en 1914¹¹⁷. Ensuite « la fécondité se maintient à un haut niveau jusqu'aux années 1890-1900, ce qui a amené la région à fournir, proportionnellement, plus de soldats que les autres régions »¹¹⁸. Les paysans représentent 40% de la population active française en 1914 et sont donc surreprésentés dans les régiments d'infanterie. Ces derniers constituent d'ailleurs 50% des pertes totales de l'armée française. Au total, même si la Bretagne voit 80% de ses mobilisés survivre au conflit¹¹⁹, elle perd 4,6% de sa population recensée en 1911¹²⁰. Reste qu'au sortir de la guerre, Gouesnou est une commune relativement épargnée par les pertes. D'autres communes en France ont également connu des pertes moyennes, voire très légères. Nous pensons ici à Beuzeville-au-Plain dans la Manche, ou encore à Moriviller, en Lorraine. Ces deux communes ne déplorent aucun mort en 14-18. Alors, certes, ce n'est pas le cas à Gouesnou, car des morts, il y en a eu. La répartition des morts par communes dans le Finistère est globalement disparate. Par exemple, si des communes comme Douarnenez, Moëlan ou encore Ouessant on a un pourcentage de mort aux alentours de 3%, d'autres, comme Quimper, Bannalec, Locronan ou

¹¹² Patrick Gourlay, *C'était la Grande Guerre, Bretagne 1914-1920*, Skol Vreizh, Morlaix, 2008, p. 67.

¹¹³ Christian Bougeard, *Histoire de la Résistance en Bretagne*, Gisserot, Quimper, 1992, p. 19.

¹¹⁴ Didier Guyvarc'h, Yann Lagadec, *Les Bretons et la Grande Guerre. Images et histoire*, PUR, Rennes, 2013, p. 145.

¹¹⁵ www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr [Consulté le 10/11/2020].

¹¹⁶ Christian Bougeard, *Histoire de la Résistance en Bretagne*, op. cit., p. 19.

¹¹⁷ Joël Cornette, *Histoire de la Bretagne et des frs, tome 2 : Des Lumières au XXI^e siècle*, Le Seuil, Paris, 2008, p. 418.

¹¹⁸ *Idem*

¹¹⁹ Didier Guyvarc'h, Yann Lagadec, *Les Bretons et la Grande Guerre. Images et histoire*, op. cit, p. 145.

¹²⁰ Patrick Gourlay, *C'était la Grande Guerre, Bretagne 1914-1920*, op. cit., p. 67.

Daoulas tournent autour de 5 à 7%¹²¹. Gouesnou, qui tourne plutôt autour de 2,5%, a probablement été chanceuse sur ce point. Mais cette heureuse fortune ne durera pas, puisque que la Seconde Guerre mondiale va faire d'elle l'une des communes les plus touchées du Finistère et même de Bretagne.

Vie économique, sociale et politique : 1900-1939

Gouesnou est une commune périphérique de Brest, elle s'en trouve à six kilomètres. Au début du XX^e siècle, sa population est de 1390 habitants sur une population régionale de 3 271 700 Bretons (Loire-inférieure comprise), dont 27,9% résident dans le département du Finistère. Son bourg totalise environ la moitié des habitants, l'autre moitié se répartit dans la campagne autour d'une trentaine de lieux-dits (on parlait de villages à l'époque). Il faut savoir qu'en 1914, un Breton sur cinq seulement est un citoyen¹²². La Bretagne est une région de bocage, qui, depuis le XVIII^e siècle, « est considérée par une partie des élites française comme une région isolée, arriérée, pauvre, économiquement sous-développée, superstitieuse et illettrée »¹²³.

Gouesnou est une commune typique de la région du bas-Léon, très rurale comme la majorité de la Bretagne d'ailleurs. Dans la première moitié du XX^e siècle, l'agriculture emploie 60% de la population bretonne, ce qui peut bien sûr amener à croire que la Bretagne est le véritable parent pauvre de la France en terme d'industrialisation. Mais, il est important de dire que le Léon et l'une des rares régions bretonnes qui soit riche économiquement. En effet, son économie, qui est principalement tournée vers l'agriculture, profite de terres très riches pour la culture des légumes, dans ce qu'on appelle le triangle d'or du Léon (nord du département). En plus de cette activité légumière, les paysans pratiquent une polyculture alliant labourage de terre et l'élevage de quelques bêtes pour le lait et la viande. Alors qu'une partie des jeunes Bretons s'exilent vers la région parisienne pour y commencer une vie d'ouvrier plutôt que d'agriculteur, la région du Léon, elle, du fait de sa richesse, est globalement épargnée par cet exode.

¹²¹ Didier Guyvarc'h, Yann Lagadec, *Les Bretons et la Grande Guerre. Images et histoire*, op. cit., p. 146.

¹²² Jean-Jacques Monnier et Jean-Christophe Cassard, *Toute l'histoire de la Bretagne : des origines à la fin du XX^e siècle*, Skol Vreizh, Morlaix, 2012, p. 75.

¹²³ Caroline Ford, *De la province à la nation, religion et identité politique en Bretagne*, op.cit., p. 45.

A Gouesnou, comme dans le reste de la région, les paysans vivent dans des fermes isolées ou dans de petits hameaux¹²⁴. Dans son ouvrage sur la commune de Saint-Méen¹²⁵, Louis Elegoet décrit ces habitations surmontées de toits de chaume pour les plus pauvres, d'ardoise pour les plus riches. La majorité des maisons sont de plain-pied, quelquefois avec un grenier ; le sol est en terre battue. Elles sont en général d'une seule pièce de 6 à 12m de long pour 4 à 6m de large. Cette pièce sert à la fois de cuisine, salle à manger, salon, chambre et laiterie. Elle dispose d'une grande cheminée, jusqu'à partir de l'entre-deux guerres, les maisonssoient dotées de fourneaux et de poêles. Elles sont très peu meublées : une table avec des bancs, des lits-clos, un banc-coffre et un vaisselier. Ces demeures possèdent également toutes leurs ouvertures sur la même façade, le devant. L'arrière n'a pas d'ouvertures, pour faciliter la disposition des lits-clos. Les conditions de vie sont difficiles, la promiscuité est de rigueur et les familles souvent très nombreuses. En effet, vers 1900, la Bretagne est la région dont le taux de fécondité est le plus haut de France¹²⁶. C'est une société rurale où la vie est dure et parfois violente dans les familles, souvent à cause de l'alcool qui est consommé dès le plus jeune âge¹²⁷. La mécanisation agricole est quasi inexistante, la main-d'œuvre très souvent familiale et journalière. Du moins cette exploitation agricole journalière fait-elle peu à peu disparaître la mendicité dans le monde rural breton au cours de la Troisième République¹²⁸.

Gouesnou commerce avec ses communes limitrophes comme Plabennec et Guipavas mais surtout avec Brest, qui fait vivre l'agriculture gouesnousienne. En effet, la ville de Brest, véritable « enclave française en pays bretonnant », comme le disait Yves Le Gallo¹²⁹, vit grâce à la marine, mais également du commerce avec les villages avoisinant. A Gouesnou, sur une superficie de 1016 ha, « 713 sont des terres labourables ; 131 de prés et de pâturages ; 19 de bois ; 5 de jardins et de vergers ; 3 de canaux et d'étangs et 87 de landes incultes »¹³⁰. Malgré une agriculture peu encline au progrès, Gouesnou demeure donc une commune rurale, vivant sur ses productions, et commerçant avec ses surplus¹³¹.

¹²⁴ Sur ce sujet voyez Jean-François Simon, Tiez. *Le paysan breton et sa maison*, t1 Le Léon, PUR, Rennes, 2011.

¹²⁵ Louis Elegoet, *Saint-Méen, vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le bas-Léon*, éd. Anthropos, Paris, 1981, p. 243.

¹²⁶ Caroline Ford, *De la province à la nation, religion et identité politique en Bretagne*, op. cit., p. 50.

¹²⁷ Annick Le Douget, *Violence au village. La société rurale finistérienne face à la justice (1815-1914)*, PUR, Rennes, 2014.

¹²⁸ Patrick Pierre, *Les Bretons et la République, la construction de l'identité bretonne sous la Troisième République*, op. cit., p. 60.

¹²⁹ Yves Le Gallo (dir.), *Histoire de Brest*, Privat, Toulouse, 1976, p. 8.

¹³⁰ Albert Bossard, *Gouesnou d'hier et d'Aujourd'hui*, op. cit., p. 104.

¹³¹ *Idem*.

La vie des ruraux bretons est également rythmée par les foires aux animaux. C'est un rendez-vous périodique qui est très souvent associé à une célébration religieuse, à un pèlerinage. La plus importantes du Léon est celle de Ploudiry¹³². Les fêtes patronales étaient marquées par une procession, à l'instar de la Troménie de Locronan. A Gouesnou, elle se déroule sur un parcours de trois lieues autour de la paroisse¹³³. La foire aux chevaux de Gouesnou compte parmi les plus importantes de Bretagne, notamment dans la seconde partie du XIX^e siècle ; elles ont lieu tous les 25 octobre, ainsi qu'à chaque veille d'Ascension. On estime que ces foires furent mises en place au XVII^e siècle pour concurrencer celles de Saint-Renan. Ce sont plusieurs milliers de personnes qui viennent chaque année admirer et/ou acheter l'un des 4000 chevaux présents. Les foires aux chevaux gouesnouiennes péricliteront après la Seconde Guerre mondiale, pour disparaître totalement dans les années 1950.

Politique

La politique du Finistère au début du XX^e siècle peut être qualifiée de rurale, et de locale, puisqu'elle ne s'intègre pas à la communauté politique nationale, estime Suzanne Berger. En effet, l'agriculture ne fait pas partie des débats de politique nationale. Les liens entre les gouvernements et les problèmes privés n'étant pas perçus par les ruraux, « les scrutins n'expriment aucun alignement sur des conceptions matérielles ou idéologiques, en conséquence de quoi, il n'y a aucune attitude politique »¹³⁴.

Sur le plan politique, Gouesnou est encore une fois une commune typique du Léon, c'est-à-dire catholique et conservatrice. La loi de séparation des Eglises et de l'Etat a perturbé toute la Bretagne, qui est alors largement dominée politiquement par des notables de droite. Néanmoins, beaucoup de Bretons vont prendre fait et cause pour la République au début du XX^e siècle, du fait du mouvement démocrate-chrétien, qui trouve ses fondements dans la défense de la religion, de l'agriculture bretonne et de la vie paysanne¹³⁵. Avant 1914, les paysans bretons avaient donc avoir le choix entre une gauche républicaine mais anticléricale, et une droite catholique, conservatrice, et opposée à la République. La région du Léon, quant à

¹³² Bernard Tanguy, *Haut lieux du sacré et foire en Bretagne*, CRBC, Brest, 1997, p. 329.

¹³³ Michel Duval, *Foires et marchés en Bretagne à travers les siècles*, Breizh Har Bro, Elven, 1982, p. 245.

¹³⁴ Suzanne Berger, *Les paysans contre la politique*, Seuil, Paris, 1975, p. 60.

¹³⁵ Caroline Ford, *De la province à la nation, religion et identité politique en Bretagne, op. cit.*, p. 155.

elle, choisit une troisième voie, celle du centre : c'est-à-dire une droite conservatrice, catholique, mais favorable à la République, c'est la naissance du mouvement démocrate-chrétien. Le bas clergé léonard décide alors de faire campagne au centre, en combinant défense de la religion et soutien à la République¹³⁶. Le mouvement démocrate-chrétien est porté notamment par le député brestois Paul Simon, ainsi que par l'influence de l'abbé Félix Trochu et du journaliste Emmanuel Desgrées du Loû, qui créent en 1899 le journal chrétien-démocrate de sensibilité républicaine, *L'Ouest-Eclair*¹³⁷. La presse, comme l'école catholique, sont les deux principaux vecteurs de diffusion des idéaux démocrates-chrétiens¹³⁸. Le mouvement catholique social s'enracine dans le Léon au cours de l'entre-deux guerres, en raison de l'influence du clergé, de la prospérité économique et de l'alphabétisation de ses habitants¹³⁹. L'allégeance envers la République se renforce en Bretagne du même pas, d'autant que la victoire de 1918 a légitimé une fois pour toutes le régime, auquel la Droite a en somme accepté de rentrer lors de l'Union sacrée. Toutefois, le clivage gauche-droite sur la question de l'enseignement scolaire et sur la religion continuera de diviser nombre de Bretons. Quant au communisme, il trouve peu d'échos dans une région très rurale et agricole : le discours ouvrier de la lutte des classes ne prend quasiment pas, hormis à Brest du fait de la présence de l'Arsenal. Un début de Soviet brestois mené par l'ouvrier Léon Capitaine est très vite maté par les autorités au début des années 1920¹⁴⁰, et de l'Arsenal à Gouesnou, la distance mentale est de toute façon quasiment sidérale.

A Gouesnou, le vote est le même que dans le reste du Léon : avant la Première Guerre mondiale, on y vote à droite, et les candidats sont très souvent choisis par le clergé¹⁴¹. Les élections municipales de mai 1900 portent ainsi Jean-Marie Gélébart, un cultivateur conservateur, à la tête de la municipalité, et il y restera jusqu'en 1929. Il n'y a en effet pas de domination familiale noble à Gouesnou pendant la Troisième République ; les maires sont tous des paysans conservateurs, qui arrivent à tisser de véritables réseaux d'influence au sein de la commune, ce qui leur permet de se faire réélire plusieurs fois. Entre 1871 et 1929, il n'y a eu

¹³⁶ Caroline Ford, *De la province à la nation, religion et identité politique en Bretagne*, op. cit., p. 155.

¹³⁷ Sur ce sujet voyez Michel Lagrée, Michel Denis, Patrick Harismendy (dirs.), *L'Ouest-Eclair, naissance et essor d'un grand quotidien régional*, PUR, Rennes, 2000.

¹³⁸ Michel Lagrée, *Religion et culture en Bretagne 1850-1950*, op. cit., p. 297.

¹³⁹ Caroline Ford, *De la province à la nation, religion et identité politique en Bretagne*, op. cit., p. 83. Le Léon est alors la région rurale la plus riche de France, explique Ford.

¹⁴⁰ Alain Le Moigne, « 1919 à Brest, une année sociale à l'ombre du drapeau rouge », *Les Cahiers de l'Iroise*, n°230, juillet-décembre 2018, p. 143. Voyez également Claude Geslin, « Un soviet en Bretagne en 1918-1919 ? ou les répercussions à Brest de la Révolution Bolchevique », *Histoire et politique : mélanges offerts à Edmond Monange*, Brest, Association des Amis du Doyen Monange, 1994, p. 39-50.

¹⁴¹ André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, op. cit., p. 239.

que trois maires à Gouesnou, signe d'une vraie stabilité politique. Ollivier Kerjean est maire de 1871 à 1892 ; Michel Quentel, de 1892 à 1900 ; Jean-Marie Gélébart, de 1900 à 1929.

Lors des élections législatives de 1902, Gouesnou vote encore largement pour le candidat conservateur, en l'occurrence François-Émile Villiers, un monarchiste qui recueille dans la deuxième circonscription de Brest plus de 95% des votes face au candidat marxiste du Parti Ouvrier, François David. Villiers sera réélu jusqu'en 1914. Lors des législatives de 1914, Villiers est élu sénateur, et c'est le candidat silloniste Paul Simon qui lui succède avec plus de 51% des voix. Ce sont ces législatives de 1914 qui enracinent jusqu'à la Seconde Guerre mondiale le mouvement démocrate-chrétien à Gouesnou. Lors de cette élection, les voix sont partagées entre Paul Simon, le démocrate-chrétien, et le conservateur Gaston de l'Hopital, qui réalise tout de même un score de 39%. Le candidat de la SFIO, Michel Calvez, remporte 8,5% des voix. Paul Simon sera réélu jusqu'en 1936. C'est donc un vote constant qui s'exprime à chaque élection à Gouesnou et dans le reste du Léon. Malgré sa proximité géographique, la ville socialiste de Brest n'exerce ainsi aucune influence politique sur Gouesnou, qui demeure l'une des communes « les plus cléricales et les plus réactionnaires »¹⁴² du Finistère. Cela s'explique par le fait que le clergé léonard entretient une méfiance vis-à-vis de la ville qui représente le vice, l'oubli de la morale religieuse, le socialisme¹⁴³. Cette méfiance envers la ville explique également pourquoi l'exode rural vers les grandes villes est moins important dans le Léon que dans le reste de la Bretagne, car le clergé refuse les émigrations¹⁴⁴. Mais ce n'est pas la seule explication. La relative prospérité économique du Léon joue beaucoup. Finalement, mondes rural et citadin n'ont pas grand-chose à se dire, leurs modes de vie ne sont pas les mêmes, leur économie n'est pas la même, et la religion n'y tient pas la même place.

La crise de 1929 qui touche la Bretagne à partir de 1931 va appauvrir les campagnes, mais le Léon tire son épingle du jeu, moyennant quoi la crise, qui amène en 1936 le Front Populaire au pouvoir, voit certes la gauche gagner du terrain en Bretagne, mais là encore sauf dans le Léon¹⁴⁵. Mais les élus de droite restent majoritaires, tandis que lors des élections de 1936, 63,6%¹⁴⁶ des élus sortant sont réélus. De plus, un certain antifascisme naît aussi dans le Finistère durant l'entre-deux guerres, qui se concrétise à partir de 1934, lorsque les

¹⁴² André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, op. cit., p. 248.

¹⁴³ Patrick Pierre, *Les Bretons et la République, la construction de l'identité bretonne sous la Troisième République*, op. cit., p. 234.

¹⁴⁴ *Idem*.

¹⁴⁵ Jean-Jacques Monnier et Jean-Christophe Cassard, op. cit., p. 78.

¹⁴⁶ Christian Bougeard, op. cit., p. 60.

manifestations des Ligues d'extrême droite secouent la politique française¹⁴⁷. Dans le Finistère, le clergé encourage cet antifascisme chez les paysans, notamment pour contrer le mouvement d'Henri Dorgères, qui s'impose comme un acteur socio-politique incontournable sur le devant de la scène régionale¹⁴⁸, et qui vise à fasciser le monde paysan, à lutter contre les notables qui contrôlent les syndicats agricoles et à tenter une unification des paysans cléricaux et anticléricaux. Le dorgérisme fait de la Bretagne l'un de ses bastions¹⁴⁹, mais trouve une forte opposition dans le Finistère, qui s'exprime par la voix du député et paysan SFIO François-Tanguy Prigent¹⁵⁰. Ce dernier est à la tête de la Coopérative de Défense Paysanne, qui s'oppose donc aux Chemises Vertes du Comité de défense paysanne.

A certains égards, Gouesnou demeure donc une commune sans histoire particulière depuis la Révolution française. La commune subit les bouleversements du début du XX^e siècle, tels que la loi de la Séparation, dont quelques manifestations sans lendemain. Puis la Première Guerre mondiale marque la commune comme finalement le reste du Finistère. Gouesnou demeure jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale une commune rurale, catholique, traditionaliste, tournée vers l'agriculture. Sur le plan politique, la commune est marquée démocrate-chrétienne, comme le reste du Léon et une partie du Finistère. Ses relations avec Brest, la grande sœur française, sont globalement limitées. Il y a quelques échanges commerciaux mais rien de plus. Les Gouesnouiens vivent et travaillent dans la commune. Le sentiment général de ces ruraux, c'est la conscience qu'ils se sentent bien éloignés des politiques nationales, ils se sentent presque invisibles¹⁵¹. L'invisibilité, déjà : elle sera à l'origine de l'effacement de la mémoire de Penguerec dans l'après-guerre.

¹⁴⁷ Jean-Paul Sénéchal, *Finistère du Front populaire 1934-1938*, op. cit., p. 29.

¹⁴⁸ David Bensoussan, « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme : l'exemple de la Bretagne », *Ruralia*. <http://journals.openedition.org/ruralia/1076> En ligne le 19 juillet 2006, consulté le 30/11/2020. Sur le dorgérisme voyez également Robert O. Paxton, *Le temps des chemises vertes. Révoltes paysannes et fascisme rural 1929-1939*, Le Seuil, Paris, 1996.

¹⁴⁹ David Bensoussan, « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme : l'exemple de la Bretagne », art. cit.

¹⁵⁰ Sur ce sujet voyez Christian Bougeard, *Tanguy Prigent, paysan ministre*, PUR, Rennes, 2002.

¹⁵¹ Suzanne Berger, *Les paysans contre la politique*, op. cit., p. 60.

II. Gouesnou et la « Drôle de guerre »

De la mobilisation à la défaite

En cet été 1939, beaucoup de signaux laissent envisager qu'une nouvelle guerre se prépare avec l'Allemagne. La France a été secouée politiquement et socialement durant les années 1930. Après les manifestations de l'extrême-droite en 1934, l'arrivée du Front populaire en 1936 est perçue par certains comme une insurrection révolutionnaire, un écroulement de l'ordre moral et une décadence de la France, selon les termes de Pierre Laborie¹⁵². A l'aube du second conflit mondial, la France est un pays divisé, malgré l'apparente unité affichée par le gouvernement de Daladier, qui apporte une certaine stabilité politique à la fin des années 1930¹⁵³. Mais de manière globale, « l'altération du sentiment national » est une « désintégration du tissu national » toujours selon Laborie¹⁵⁴. L'unité nationale de 14-18 a disparu, les Français sont divisés entre pro et anti, entre les extrêmes, entre les convaincus que Hitler représente la guerre, et ceux qui demeurent dans un esprit pacifique, ce que qu'on appellera l'esprits munichois¹⁵⁵.

Les Français le savent, l'Allemagne d'Adolf Hitler¹⁵⁶ est revancharde, belliqueuse et surtout fanatisée par le nazisme¹⁵⁷. Et il en est de même pour l'Italie de Benito Mussolini¹⁵⁸, qui bascule elle aussi au cours de l'entre-deux guerres dans le fascisme. A Gouesnou, les nouvelles du monde sont connues, entre autre, par la presse locale, la *Dépêche de Brest* et *l'Ouest éclair*, qui expliquent qui sont Hitler, les nazis, quels sont leur programme et leurs idées antisémites et racistes¹⁵⁹. Ambroise Got, journaliste à *La Dépêche* relate ainsi dans un article

¹⁵² Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, Seuil, Paris, 2001, p. 62.

¹⁵³ Sur ce sujet, voyez René Rémond, Janine Bourdin (dir), *Edouard Daladier, chef de gouvernement Avril 1938 - septembre 1939*, Presse de science Po, Paris, 1977.

¹⁵⁴ Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, *op. cit.*, p. 69.

¹⁵⁵ *Ib.*, p. 71.

¹⁵⁶ Pour une biographie d'Adolf Hitler, voyez Ian Kershaw, *Hitler*, Flammarion, Paris, 2008.

¹⁵⁷ Sur le nazisme voyez Philippe Burrin, *Fascisme, nazisme, autoritarisme*, Seuil, Paris, 2000 ; Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives*, Gallimard, Paris, 1992 ; Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme*, Fayard, Paris, 1982. Johann Chapoutot, *Fascisme, nazisme et régimes autoritaires en Europe, 1918-1945*, PUF, Paris, 2017.

¹⁵⁸ Pour une biographie de Benito Mussolini, voyez Renzo De Felice, *Mussolini il duce*, G. Einaudi, Turino, 2007. Pierre Milza, *Mussolini*, Fayard, Paris, 1999.

¹⁵⁹ Marc Becam, *La Dépêche de Brest et la montée du nazisme (1933-1939)*, mémoire de maitrise, UBO, Brest, 1998.

du 30 janvier 1933 intitulé « Hitler et le préjugé des races », que « L'antisémitisme fait partie du programme hitlérien. Hitler et ses séides refusent de reconnaître aux juifs la qualité de citoyens allemands. Ils les considèrent comme un peuple étranger que l'on peut tout au plus tolérer en Allemagne »¹⁶⁰. Le lendemain, Antoine Waast de l'*Ouest-Eclair* titre également sur la nomination de « Monsieur Hitler » au poste de chancelier du Reich et s'interroge déjà sur « les conséquences de cet évènement capital pour l'Allemagne »¹⁶¹. Si Hitler est présenté comme un dictateur, il est également dépeint comme « le sauveur de l'Allemagne » ou encore comme un « héros national » dans *La Dépêche*¹⁶². Les deux journaux locaux relatent pendant les années Trente l'actualité d'outre-Rhin, comme la mise en place du statut des juifs, les pogromes, les boycottages des magasins juifs, ou encore le réarmement de la Rhénanie en 1938. *La Dépêche*, quotidien dans lequel il est fait le plus souvent usage du terme d'Hitlérisme que de celui de nazisme, propose à ses lecteurs des articles sur Adolf Hitler et les relations franco-allemandes, où sont souvent mentionnés les noms de Joachim von Ribbentrop, Herman Goering, Franz von Papen et Joseph Goebbels, les dirigeants principaux du Reich. Dans ces journaux, ni la SS ni Heinrich Himmler ne sont jamais évoqué¹⁶³. A l'aube d'un nouveau conflit mondial, les Gouesnousiens savent donc qui est Adolf Hitler, qui sont les nazis, quelles sont intentions guerrières, et sont également conscients de l'immobilisme de la France face au III^e Reich¹⁶⁴. De manière générale, ils n'ont d'ailleurs pas une mauvaise opinion des Allemands malgré les atrocités de la Première Guerre mondiale. Jean-Louis Crémieux-Brillac¹⁶⁵ explique que deux visions de l'Allemagne dominant en France. La première, celle de Charles Maurras, est une vision anti-allemande, dont l'idée dominante est que le danger n'est pas le nazisme, mais Hitler et son peuple. Cette représentation est largement répandue dans la droite française. L'autre vision, c'est celle de la gauche universaliste, qui voit, à l'inverse, le danger non pas dans le peuple allemand mais en Hitler et le nazisme. Une partie des paysans, notamment les vétérans de la Première Guerre mondiale, sont dans cet état d'esprit universaliste, car ils considèrent que les Allemands ont connu les mêmes horreurs qu'eux¹⁶⁶. Par ailleurs, et comme nous l'avons vu précédemment, Gouesnou est une commune profondément catholique. Or, en

¹⁶⁰ Ambroise Got, *La Dépêche de Brest* en date du 30 janvier 1933.

¹⁶¹ Antoine Waast, *L'Ouest-Eclair* en date du 31 janvier 1933.

¹⁶² Marc Becam, *La Dépêche de Brest et la montée du nazisme (1933-1939)*, *op. cit.*, p. 34.

¹⁶³ *Ib.*, p. 20-21.

¹⁶⁴ Peter Jackson, *La France et la menace nazie 1933-1939*, Nouveau monde, Paris, 2020 [2000, Oxford University Press], p. 549.

¹⁶⁵ Jean-Louis Crémieux-Brillac, *Les Français de l'an 40, Tome 1 : La guerre oui ou non ?*, Gallimard, Paris, 1990, p. 70.

¹⁶⁶ *Id.*

mars 1937, le pape Pie XI publie l'encyclique *Mit brennender Sorge*¹⁶⁷. Si cette déclaration pontificale est d'abord à destination des catholiques allemands, elle trouve un écho partout en Europe, et est relayée par la presse puis par le clergé. Elle appelle les catholiques à reconnaître le caractère raciste et néo-païen du nazisme, et les exhorte à s'opposer au national-socialisme¹⁶⁸. Néanmoins, la presse régionale bretonne ne fait aucune mention de l'encyclique au moment de sa parution en mars 1937. Il y aura bien une mention dans *L'Ouest-Eclair* le 10 mai 1938 dans un article, « La croix gammée en Italie », consacré au déplacement d'Adolf Hitler à Rome. C'est surtout la presse nationale qui lui fait l'écho, mais cette presse est très peu lue en province.

Toutefois, les Gouesnousiens, comme nombre de Bretons, peuvent voir les effets indirects du fascisme dans leur région. En effet, depuis 1937, de nombreux Espagnols fuient la guerre civile et le régime de Franco, et beaucoup d'entre eux arrivent en Bretagne. Gouesnou n'accueille aucun réfugié espagnol¹⁶⁹, mais les communes limitrophes comme Plabennec, Guipavas et Kersaint-Plabennec, ou encore des communes proches telles que Lesneven, Le Folgoët et Lannilis en reçoivent jusqu'en 1940, le gouvernement du Front populaire étant favorable à l'aide à ces réfugiés. Mais, si beaucoup de communes en accueillent, d'autres, comme Gouesnou, sont plus frileuses, car « l'on reproche à ces personnes de troubler la tranquillité ambiante »¹⁷⁰. Mais de manière globale, les Bretons ne s'opposent pas à l'arrivée de ces réfugiés espagnols, bien qu'ils soient perçus d'un mauvais œil par les populations locales. L'anticléricalisme des exilés républicains en est certainement la cause.

Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne attaque sans déclaration de guerre la Pologne. Le lendemain, la France et la Grande-Bretagne décrètent la mobilisation générale de leurs forces armées et adressent à Adolf Hitler un dernier ultimatum, qui lui demande de se retirer de Pologne dans un délai de 12h. Le 3 septembre, devant le refus allemand de se soumettre à cet ultimatum, la Grande-Bretagne à 11h, puis la France à 17h, déclarent la guerre à l'Allemagne. Vingt-et-un ans après la fin de la Première Guerre mondiale, l'Europe bascule de nouveau dans la guerre. La France mobilise vingt-neuf classes d'âge, de 1909 à 1938 ; le 3 septembre, ce ne sont pas moins de 4 564 000 Français qui sont mobilisés et répartis dans les 275 dépôts militaires¹⁷¹. A Gouesnou, la déclaration de guerre est annoncée au son des cloches comme en

¹⁶⁷ Sur l'encyclique *Mit brennender Sorge*, voyez Fabrice Bouthillon et Marie Levant (dirs.), *Pie XI, un pape contre le nazisme ? : l'encyclique "Mit brennender Sorge", 14 mars 1937* : actes du colloque international de Brest, 4-6 juin 2015, éditions Dialogues, Brest, 2016.

¹⁶⁸ Renée Bédarida, *Les catholiques dans la guerre 1939-1945*, Hachette Littérature, Paris, 1998, p. 22.

¹⁶⁹ Isabelle Le Boulanger, *L'exil espagnol en Bretagne 1937-1940*, Coop Breizh, Spézet, 2016.

¹⁷⁰ *Ib*, p. 442.

¹⁷¹ Fabrice Grenard, *La drôle de guerre, l'entrée en guerre des Français, septembre 1939-mai 1940*, Belin, Paris, 2015, p. 91.

1914. Les hommes ressortent leur livret militaire et se préparent à être envoyés sur le front. Cette fois-ci, il n'y a pas la certitude que la guerre sera courte et avec des pertes limitées comme ce fut le cas en août 1914¹⁷². Le traumatisme de la boucherie de la Grande Guerre est bien évidemment très présent dans les esprits, notamment dans une région comme la Bretagne qui a payé un lourd tribut.

La déclaration de guerre surprend dans un premier temps Adolf Hitler, qui était persuadé que Français et Anglais ne bougeraient pas pour la Pologne, et que la situation se solderait par de nouveaux accords, comme ç'avait été le cas lors de l'*Anschluss* en 1938. L'armée allemande se retrouve donc dans la position délicate de devoir se battre sur deux fronts, chose qu'elle redoutait. Dans les premiers jours de la guerre, la France mène une offensive en Sarre. Les Français ont dix-neuf divisions de plus que la *Wehrmacht* et pourraient renverser la situation, car la majorité des troupes allemandes se trouve en Pologne. Mais l'armée française ne poursuit pas son offensive au-delà du Rhin, et ne s'enfonce finalement que de huit kilomètres en Sarre, avant que le général Maurice Gamelin ne sonne le repli derrière la ligne Maginot. Hitler en était persuadé, et il a eu raison, Français et Britanniques n'ont pas bougé, leurs déclarations de guerre n'ont été qu'un geste symbolique envers la Pologne et la possibilité d'une paix n'est pas à exclure¹⁷³.

Une fois la Pologne soumise fin septembre, puis partagée en deux avec les Soviétiques quelques jours plus tard, la *Wehrmacht* fait volte-face et se dirige vers l'Ouest, où la situation tourne au face-à-face statique. Les belligérants n'entreprennent aucune offensive et se consacrent à une montée en puissance de leurs armées. Commence donc ce que Roland Dorgelès appelle, dans un article publié dans le journal *Gringoire*,¹⁷⁴ « La Drôle de guerre » ou pour les anglais « *A phoney war* » (une fausse guerre), ou encore pour les Allemands « *Das Sitzkrieg* » (la guerre assise). Le traumatisme de la Grande Guerre pousse les politiques français à épouser la thèse de la stratégie défensive, afin d'épargner le sang des Français. Daladier va jusqu'à exalter l'héroïsme de la défense¹⁷⁵. L'état-major français choisit donc la stratégie du front défensif continu, articulé autour de la ligne Maginot, et décide d'attendre que les Allemands passent en premier à l'action : le but est qu'en étant attaqués les premiers, les

¹⁷² Fabrice Grenard, *La drôle de guerre, l'entrée en guerre des Français, septembre 1939-mai 1940*, op. cit., p. 93. Sur ce sujet, voyez également Jean-Jacques Becker, *1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre*, Presse de science Po, Paris, 1977.

¹⁷³ Philippe Masson, *Histoire de l'armée allemande 1939-1945*, Perrin, Paris, 2010 (1994), p. 94. Voyez également John Costello, *Les dix jours qui ont sauvé l'Occident*, édition Olivier Orban, Paris, 1991.

¹⁷⁴ Fabrice Grenard, *La drôle de guerre, l'entrée en guerre des Français, septembre 1939-mai 1940*, Belin, Paris, 2015, p. 7.

¹⁷⁵ Jean-Pierre Azéma, *1940 l'année terrible*, Seuil, Paris, 1990, p. 51.

Français passent aux yeux de l'opinion pour des victimes, et les Allemands pour des agresseurs, car le gouvernement et l'armée veulent convaincre civils et militaires que cette guerre est juste et nécessaire¹⁷⁶. Toutefois, l'armée française s'enfonce dans l'inaction de l'esprit de la ligne Maginot, puisque Hitler remet plusieurs fois son attaque¹⁷⁷. Cette inaction est également le résultat d'un retard en matière d'armement et d'économie de guerre : la France ne dispose pas d'assez de munitions, de canons, de chars et d'avions ; elle essaye donc de gagner du temps¹⁷⁸. Mais le 9 avril 1940, Hitler attaque le Danemark et la Norvège. Les Alliés décident alors de mettre en place une opération visant à reprendre la Norvège et à couper les approvisionnements en minerais de fer, indispensables à l'effort de guerre allemand. L'armée française met sur pied un corps expéditionnaire composé de brigades de chasseurs alpins, de la Légion étrangère, d'unités polonaises qui ont réussi à s'échapper de leur pays lors de la campagne de Pologne de septembre 1939, et de réfugiés polonais qui se trouvaient en France. Le corps expéditionnaire est placé sous le commandement du général Antoine Béthouard, et se compose de 11 400 soldats, 450 chevaux, 1137 véhicules, 15 chars et 78 canons¹⁷⁹. Une première partie du corps expéditionnaire arrive en train à Brest le 11 avril, l'autre partie arrive le 15. Un contingent de la 13^e DBLE¹⁸⁰ séjourne à Gouesnou, où il est accueilli par les habitants et logé dans les bâtiments publics¹⁸¹. Trois Gouesnouiens prennent part à cette campagne, Louis Guerenneur, Jean Gueguen et Paul Mevel. Tous trois sont engagés sur le croiseur léger *Emile Bertin*. Un premier appareillage depuis Brest s'effectue le 12 avril, et les troupes arrivent à Narvik le 19. Puis, le 22, a lieu le dernier appareillage vers la Norvège. Le général Béthouard s'empare de Narvik le 28 avril, mais il est contraint de se replier et d'abandonner la ville. Le corps expéditionnaire évacue la Norvège début juin, il se sera battu à peine quinze jours.

Bien que loin du front et des quelques combats qui émaillent la Drôle de guerre, Gouesnou est donc entrée dans la guerre où sa situation n'est pas sans rappeler celle de la Première Guerre mondiale, qui, comme dans bon nombre de communes rurales françaises, avait vu la mobilisation des hommes vidé les fermes, les premières restrictions alimentaires, et la

¹⁷⁶ François Fonvielle-Alquier, *Les Français dans la Drôle de guerre 1939-1940*, Robert Laffont, Paris, 1971, p. 127.

¹⁷⁷ Philippe Garraud, « La politique de fortification des frontières de 1925 à 1940 : logiques, contraintes et usages de la « Ligne Maginot » », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 226, n°2, 2007, p. 37.

¹⁷⁸ Jean-Pierre Azéma, *1940 l'année terrible*, op. cit., p. 62.

¹⁷⁹ Gérard Cissé, « La bataille de Narvik », in *Les Cahiers de l'Iroise*, société d'Etude de Brest et du Léon, n°214, janvier/mars 2013, p. 33.

¹⁸⁰ Demi-brigade de la Légion étrangère.

¹⁸¹ George-Michel Thomas et Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre, Tome 1 : L'occupation, édition de la Cité*, Paris, 1979, p. 17.

hausse des prix¹⁸². L'armée réquisitionne également les chevaux et les attelages, ce qui rend le travail des champs plus difficile. Les femmes et les anciens doivent donc gérer les travaux agricoles. Mais, malgré la météo la plus rigoureuse du siècle, le moral des civils français est relativement bon lors de l'hiver 1939-1940. En effet, la censure filtre les mauvaises nouvelles, ce qui laisse à penser que la situation est sous contrôle¹⁸³. A Gouesnou, les lecteurs de *La Dépêche* peuvent lire des articles qui brossent l'image d'une armée française patriotique, fringante, unie, bien équipée, où chaque soldat est fier de défendre sa patrie¹⁸⁴. Durant le mois d'avril 1940, *La Dépêche* titre quasiment tous les jours sur la campagne de Norvège¹⁸⁵. Les informations y sont exagérées, voire fausses, et ne parlent que des victoires alliées. Le 13 avril, le journal annonce ainsi que le croiseur allemand *Gneisenau* a été coulé, ce qui est faux¹⁸⁶. Le 14 avril, quelques jours avant le débarquement du corps expéditionnaire, un journaliste de *La Dépêche* explique « comment nous les [les Allemands] battons en Norvège »¹⁸⁷ ; le lendemain, il explique dans un article qu'« à Oslo, la mer, peuplée de cadavres allemands, rejette déjà des débris de ce qui fut un rêve avorté d'Hitler »¹⁸⁸. En revanche, au moment de l'évacuation de la Norvège, la rédaction de *La Dépêche* n'en fait pas sa une et ne commente presque pas l'évènement¹⁸⁹.

Mais à partir de mai 1940, la peur et la psychose s'installent chez beaucoup de Français. Cela s'explique par le manque d'informations, la censure, les rares nouvelles qui ne sont pas bonnes, les nombreuses rumeurs qui circulent, fruit de ce manque d'informations et de l'avancée des Allemands¹⁹⁰. A cela s'ajoute la peur des bombardements aériens allemands ; en effet, les Français sont au fait des retentissants bombardements de Guernica en Espagne le 26 avril 1937, de ceux de Varsovie en septembre 1939, ou encore de Rotterdam le 14 mai 1940. Toutefois la Bretagne, elle, demeure éloignée des bombardements durant la Drôle de guerre, du fait qu'elle se trouve trop loin du front pour être inquiétée par des bombardiers allemands ne disposant pas d'un rayon d'action suffisant. Les familles gouesnouiennes découvrent donc surtout la guerre par le biais des lettres que leur envoient les hommes partis au front.

¹⁸² Jean-Louis Crémieux-Brillac, *Les Français dans la Drôle de guerre 1939-1940*, op. cit., p. 403.

¹⁸³ Eric Alary, *Les Français au quotidien 1939-1949*, Perrin, Paris, 2006, p. 74.

¹⁸⁴ Françoise Pluviau, *La Dépêche de Brest et la Drôle de guerre*, mémoire de master, UBO, Brest, 1983, p. 44.

¹⁸⁵ Sur ce sujet voyez Sébastien Lozac'h, *Comparaison entre l'Ouest-Éclair et la Dépêche de Brest et de l'Ouest durant l'occupation allemande (juin 1940 - juillet 1944)*, Mémoire de Master, UBO, Brest, 2018.

¹⁸⁶ *La Dépêche de Brest* en date du 13 avril 1940.

¹⁸⁷ *La Dépêche de Brest* en date du 14 avril 1940.

¹⁸⁸ *La Dépêche de Brest* en date du 15 avril 1940.

¹⁸⁹ Françoise Pluviau, *La Dépêche de Brest et la Drôle de guerre*, op. cit., p. 91.

¹⁹⁰ Jean-Louis Crémieux-Brillac, *Les Français dans la Drôle de guerre 1939-1940*, op. cit., p. 552.

Le 10 mai, Hitler lance la *Wehrmacht* à l'assaut de l'Europe de l'Ouest. Contrairement à l'impression que cultive l'imaginaire collectif de la guerre, la France n'a pas été surprise par l'attaque allemande¹⁹¹. En effet, de nombreux rapports, notamment ceux du 2^e bureau en charge du renseignement militaire, indiquent que la *Wehrmacht* passera à l'action entre le 8 et le 10 mai. L'attaque principale semble avoir lieu sur les Pays-Bas et la Belgique, pourtant neutres. Mais c'est en fait une diversion, qui a pour but d'attirer les alliés loin de leurs bases afin de les isoler en Belgique. L'attaque principale a donc lieu dans les Ardennes. Dès lors, la *Wehrmacht* entreprend un véritable coup de faucille en obliquant vers le nord, afin de couper les alliés de leurs arrières, tandis que l'armée française et le corps expéditionnaire britannique sont très rapidement encerclés par l'armée allemande. La quasi-totalité de l'armée professionnelle britannique se retrouve piégée dans la poche de Dunkerque, mais arrive à se sauver *in extremis* dans une opération de sauvetage mise en place par la Royal Navy. Ce sont 300 000 soldats britanniques et 100 000 soldats français qui sont évacués vers l'Angleterre. Une partie de ces troupes sont renvoyées en France pour continuer le combat. Les soldats français du corps expéditionnaire de Norvège reviennent à Brest à partir du 14 juin et font mouvement vers Rennes avec pour ordre de combattre en Bretagne. En effet, le gouvernement français, sur une idée de son sous-secrétaire d'Etat à la guerre, Charles de Gaulle, propose de mener le combat en Bretagne ; c'est l'idée du réduit breton. C'est pourquoi des troupes françaises, britanniques et canadiennes débarquent à Brest début juin. De Gaulle tient une réunion à Rennes le 12 juin, lors de laquelle il évoque deux lignes de défense, d'abord entre le Couesnon et la Vilaine, puis entre les villes de Lorient et de Saint-Brieuc¹⁹². Il souhaite la construction de fortifications en Bretagne et demande le renfort de 25 000 ouvriers. Les travaux sont censés durer trois mois, mais le 18 juin, la *Wehrmacht* occupe Rennes et le projet de réduit breton ne verra jamais le jour. Face à l'avance des Allemands, le commandement français met alors en place l'opération Ariel, qui a pour objectif d'évacuer toutes les troupes françaises, canadiennes, polonaises et britanniques par les ports de la façade atlantique, mais également l'or de la Banque de France et la totalité des navires de la marine. A Brest, ce sont 83 navires de guerre, dont le cuirassé de 35 000 tonnes *Richelieu*, et 76 bâtiments de commerce, qui doivent évacuer la rade en moins de dix heures¹⁹³.

¹⁹¹ Fabrice Grenard, *La drôle de guerre, l'entrée en guerre des Français, septembre 1939-mai 1940*, op. cit., p. 371.

¹⁹² Philippe Lasterle, « Autopsie d'un exode maritime : l'évacuation des ports par la marine », in Christine Lavisser-Tauzé (dir.), *La campagne de 1940*, Actes du colloque du 16 au 18 novembre 2000, Tallandier, Paris, 2001, p. 263.

¹⁹³ *Ib.*, p. 267.

A Gouesnou, l'avancée rapide de la *Wehrmacht* est suivie et commentée. Dans son journal rédigé après la Seconde Guerre mondiale, Jean Prédour évoque sa « surprise que les Allemands soient déjà là »¹⁹⁴. François Marc, qui habite Guilers, à quelques kilomètres de Gouesnou, explique : « A Guilers comme ailleurs, nous suivions les événements avec anxiété, tout en espérant que cette avance allait être un jour ou l'autre arrêtée d'une façon spectaculaire. Mais très vite il fallut se rendre à l'évidence : ils avaient franchi la Seine et fonçaient dans toutes les directions, y compris la nôtre »¹⁹⁵.

Trois soldats gouesnouiens sont tués entre le 2 septembre 1939 et le 22 juin 1940. Jean-René Cren (1915-1939), du 1^{er} régiment de zouaves, tombe à Casablanca le 23 septembre 1939¹⁹⁶. Corentin Riou (1910-1940) meurt accidentellement sur le destroyer *Maillé-Brézé* le 30 avril 1940, lorsque ce dernier explose suite à un problème de torpille à Greenock en Ecosse¹⁹⁷. Benoit Raguènes (1912-1940), membre du 2^e bataillon du 21^e régiment d'infanterie coloniale, qui appartient à la 3^{ème} division d'infanterie coloniale, est tué le 14 juin 1940 sur la commune de Sainte-Menehould dans la Marne¹⁹⁸. Il s'était battu dans la région de Villers-en-Argonne, dans le secteur fortifié de Montmédy, où son régiment combattait contre « un ennemi nettement supérieur en nombre et en matériel »¹⁹⁹. En fait, le 21^e RIC subissait de plein fouet la *Blitzkrieg*, avec une attaque d'avions en rase-mottes, puis un bombardement, et enfin une attaque frontale de l'infanterie, soutenue par des blindés, dans l'après-midi du 14. Le régiment fut totalement annihilé dans les journées des 14 et 15 juin 1940. Le 14, la *Wehrmacht* fait son entrée dans Paris, déclarée ville ouverte. Enfin, François-Marie Pengam (1921-1940) est, quant à lui, tué lors de l'attaque de Mers el-Kébir en Algérie française le 3 juillet 1940²⁰⁰, il se trouvait sur le cuirassé *Bretagne*. Ce jour-là, les Britanniques avaient lancé l'opération *Catapult*, qui visait à mettre la main ou à détruire la flotte de guerre française basée dans le port de Mers el-Kébir avant qu'elle ne soit capturée par l'ennemi. Trois propositions furent faites aux Français par les Britanniques : se rallier aux Britanniques, rejoindre les Antilles ou se saborder. Mais l'amiral Gensoul refuse de se soumettre aux ordres des Britanniques et décide d'engager le combat. A 17h, l'attaque commence, les Français sont mal positionnés et subissent de terribles pertes. Le

¹⁹⁴ Journal de Jean Prédour. Archive privée.

¹⁹⁵ Témoignage de François Marc, in Eric Le Vouedec, *1940-1944, j'étais à Guilers, occupation et libération d'un bourg du Finistère*, Collège Sainte Marie de Guilers, Plougastel-Daoulas, 1994, p. 17.

¹⁹⁶ SHD de Caen, AC 21 P 110265.

¹⁹⁷ SHD de Vincennes, CC8 62 J 11690.

¹⁹⁸ SHD de Caen, AC 21 P 137952.

¹⁹⁹ Rapport du commandant Varrier, chef du 2^e Bataillon du 21^e R.I.C. « Les combats de juin 1940 à Villers-en-Argonne », dans la revue *menouetsesvoisinsdargonne.fr* du 28 juillet 2000. [Consulté le 17/11/2020].

²⁰⁰ SHD de Vincennes, CC8 62 I 10528.

croiseur *Dunkerque*, le cuirassé *Provence* et le contre-torpilleur *Mogador* sont mis hors de combat. Le cuirassé *Bretagne* explose et chavire en faisant 1012 morts, dont François-Marie Pengam²⁰¹.

Durant la bataille de France, 30 Gouesnousiens²⁰² sont au total fait prisonniers et envoyés en Allemagne, dont deux ne reviendront jamais. Alain Kermarrec (1907-1945), qui appartient au 224^e régiment d'infanterie de la 68^e division d'infanterie, se bat en Belgique lors de la bataille de France, puis dans la poche de Dunkerque. La 68^e DI faisait partie de l'arrière-garde française qui protégeait le rembarquement sur la plage de Dunkerque dans le cadre de l'opération *Dynamo*. Kermarrec est capturé à ce moment-là, puis transféré dans un camp de prisonniers dans le *Land* du Brandebourg, où il est tué le 31 mars 1945 lors d'un bombardement²⁰³. Henri Bodenes (1905-1945), qui appartient au 15^e Régiment d'artillerie²⁰⁴, est fait prisonnier dans le nord de la France, probablement en mai 1940 (les archives n'en font pas mention). Bodenes est ensuite envoyé dans le camp de prisonniers de Meschede en Westphalie, à l'est de la ville de Dortmund, où il trouve la mort le 1^{er} avril 1945 (probablement à cause d'un bombardement allié, c'est en tout cas ce que nous apprend sa fiche sur le site *mémoire des hommes*). Enfin, un Gouesnousien trouve également la mort dans l'armée de Vichy²⁰⁵ : Antoine Cozian (1917-1942), qui est second maître à bord du cuirassé *Jean Bart*²⁰⁶. Il se trouve à Casablanca lorsque les Alliés débarquent en novembre 1942 en Afrique du Nord dans le cadre de l'opération *Torch*. Il avait pris part aux combats de Casablanca, où il trouva la mort le 10 novembre.

Entre le 10 mai et le 25 juin 1940, lors de la bataille de France, l'armée française comptabilise 58 829 morts, soit 2,6% des effectifs nationaux engagés ; 123 000 blessés, soit 5,5% des effectifs ; 1 845 000 de prisonniers, soit 82,4% des effectifs ; ainsi que 21 000 civils tués²⁰⁷. Au total, l'armée française voit en un mois et quinze jours 90,5% de son effectif mis hors de combat. En leur temps, quelques historiens, comme Henri Amouroux, ont avancé un chiffre proche de 90 000 tués français : « En soixante jours, 92 000 morts, 120 000 blessés »²⁰⁸.

²⁰¹ Sur la bataille de Mers el-Kébir, voyez François Delpla, *Mers el-Kébir 3 juillet 1940, L'Angleterre reste en guerre*, édition François-Xavier de Guibert, Paris, 2016.

²⁰² Musée du patrimoine de Gouesnou. N-C.

²⁰³ SHD de Caen, AC 21 P 64925.

²⁰⁴ SHD de Caen, AC 21 P 25211.

²⁰⁵ Sur ce sujet voyez Robert O Paxton, *L'armée de Vichy : le corps des officiers français, 1940-1944*, Paris, Seuil, 2005.

²⁰⁶ SHD Vincennes, CC8 62 C 2971.

²⁰⁷ Jean Lopez, Nicolas Aubin et Vincent Bernard, *Infographie de la Seconde Guerre mondiale*, Perrin, Paris, 2018, p. 89.

²⁰⁸ Henri Amouroux, *La vie des Français sous l'Occupation*, Fayard, Paris, 1961, p. 264.

Ou encore John Keegan, qui estime que « les Français avaient perdu entre le 10 mai et le 25 juin 90 000 hommes, contre 27 000 pour les Allemands »²⁰⁹. Or, en 2010, le Ministère de la Défense publie sur son site *Mémoire des Hommes* le fichier de tous les soldats français morts lors de la bataille de France, leur nombre exact serait de 58 829 morts. Dans son infographie de la Seconde Guerre mondiale, c'est également celui que donne Jean Lopez²¹⁰. Pour les pertes allemandes, Keegan et Masson²¹¹ donnent le chiffre de 27 000 morts, Jean Lopez 31 279²¹². Reste que l'armée française est donc vaincue en l'espace d'un mois. Surpassée, surclassée, perpétuellement surprise par un adversaire rapide et déterminé, comme l'écrit l'historien Marc Bloch alors capitaine de réserve en 1940²¹³, la France s'effondre militairement mais aussi politiquement en quelques semaines. Le gouvernement de Paul Reynaud démissionne le 16 juin, et le président Albert Lebrun désigne Philippe Pétain pour remplacer Reynaud. Philippe Pétain appelle les Français, dans une allocution radiophonique, « à cesser le combat » et à « mettre un terme aux hostilités »²¹⁴.

Les réfugiés à Gouesnou

L'offensive allemande du 10 mai 1940 provoque dans les départements du nord de la France, ainsi qu'en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg, un exode important de population. Ce n'est pas quelque chose de nouveau pour les Français, qui ont déjà connu, lors des précédentes guerres de 1870-71 et de 14-18, des exodes massifs. Mais celui que vit la France en mai et juin 1940 est de loin le plus important par sa dimension géographique, sociale, politique et économique²¹⁵. Dès les années Trente, les pouvoirs publics s'étaient donné comme mission de préparer les populations des régions frontalières d'avec l'Allemagne à une évacuation de masse vers l'intérieur du pays en cas de nouveau conflit. Des plans sont élaborés, avec des balisages de routes, la désignation de départements d'accueils, la réquisition de bus et de trains. Mais ces plans ne concernent que les frontaliers, et ne prennent pas en compte les

²⁰⁹ John Keegan, *La Deuxième Guerre mondiale*, Perrin, Paris, 2009 (1990), p. 119.

²¹⁰ Jean Lopez, Nicolas Aubin et Vincent Bernard, *op. cit.*, p. 89.

²¹¹ Philippe Masson, *Histoire de l'armée allemande 1939-194*, *op. cit.*, p. 144.

²¹² *Idem.*

²¹³ Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Armand Colin, Paris, 1957, p. 74.

²¹⁴ Discours radiophonique du président du conseil des ministres Philippe Pétain en date du 17 juin 1940.

²¹⁵ Eric Alary, *L'exode*, Perrin, Paris, 2013, p. 10.

bombardements de l'aviation ennemie, les mouvements de populations non frontalières, ni ceux de populations étrangères²¹⁶. En 1938, le ministère de l'Intérieur met ainsi en place un plan d'évacuation pour 21 départements frontaliers vers des départements de repli. Le Finistère est prévu pour accueillir les réfugiés du Nord et du Pas-de-Calais²¹⁷. Ces plans d'évacuations font partie intégrante de la mobilisation. En janvier 1939, le président du Conseil des ministres et également ministre de la Défense nationale, Edouard Daladier, désigne plusieurs villes françaises comme étant des localités à risque. Brest en est une, du fait de la présence de la Marine et de l'Arsenal. Daladier met alors en place des plans d'évacuation de ces villes, et leur application incombe aux préfets. C'est pourquoi, le 25 avril 1939, le préfet du Finistère, Alexandre Angéli, demande aux maires du département de lui indiquer leur disponibilité d'accueil des réfugiés brestois²¹⁸. Dès les années 1930, la municipalité brestoïse avait fait creuser 1200 mètres d'abris sous-terrain et même reçu une aide de 500 000 francs de la part de l'Etat à cet effet²¹⁹. Mais toute la population brestoïse ne peut trouver un refuge dans les abris. La municipalité décide donc de mettre en place un plan de dispersion obligatoire dans les communes se trouvant dans un rayon de trente kilomètres autour de Brest²²⁰.

Gouesnou ne fournit pas de chiffres, car la commune n'est pas désignée comme ville d'accueil mais comme ville d'étape, à cause de sa trop grande proximité avec Brest. Mais nous savons, par exemple, que le canton de Saint-Renan met à disposition 236 logements²²¹. Dans Gouesnou ville étape, la municipalité a pour rôle de baliser ses routes, mais surtout de venir en aide aux réfugiés brestois, en leur apportant du ravitaillement en vivres dans différents relais, qui sont en fait des fermes localisées sur les axes d'évacuation²²². Ces réfugiés brestois qui passent par Gouesnou viennent du quartier du centre, Brest-Annexion. On dénombre 11 000 personnes à évacuer vers le nord de Brest et à devoir passer par Gouesnou. Au total, Brest prévoit d'évacuer, ou plutôt de disperser, comme l'explique la municipalité, environ 32 410 de ses habitants²²³. Ceux de la commune de Saint-Pierre-Quilbignon doivent rejoindre les communes du canton de Saint-Renan comme Plougonvelin, ou encore Le Conquet en passant par Plouzané ; ceux de Recouvrance vont vers le Nord en passant par Guilers ; ceux de Brest-

²¹⁶ Eric Alary, *L'exode, op. cit.*, p. 35.

²¹⁷ *Idem*, p. 37.

²¹⁸ AMCB, 4H/55, Evacuation 1935-1963.

²¹⁹ Liliane Diascorn, *La destruction de la ville de Brest, de juin 1940 à août 1944, et la mise en place de la politique de protection civiles face au danger aérien, mémoire de maîtrise*, UBO, Brest, 1983, p. 31.

²²⁰ *Ib.*, p. 34.

²²¹ Audrey Ramonet, *Le canton de Saint-Renan sous l'Occupation : 1940-1944*, mémoire de master, UBO, Brest, 2004, p. 8.

²²² AMCB, 4H/55, Instruction pratique sur la Défense passive, Juin 1935.

²²³ AMCB, 4H/M18, Note de la Défense passive de Brest, date inconnue mais avant le 2 septembre 1939.

Intramuros vers Bohars ; ceux de Kérinou, Lambézellec et le Pilier-Rouge vers Milizac, et enfin ceux de Saint-Marc vers le Relecq-Kerhuon. Le maire de Brest, Victor le Gorgeu, a la charge de déterminer l'importance de la population à répartir ainsi que d'établir les plans de dispersion, là où le Préfet doit déterminer et répartir les lieux de réception²²⁴.

Cependant, les premiers réfugiés à faire mouvement dans le nord-Finistère dès l'automne 1939 ne sont pas brestois, mais proviennent des départements du Nord et de la région parisienne, et ce sont notamment des enfants²²⁵. Ces enfants sont transportés vers des départements précis, afin qu'en cas d'une évacuation totale de la population parisienne à une date ultérieure, leurs parents puissent ensuite être dirigés vers ces mêmes départements pour les retrouver²²⁶. Le Finistère s'était préparé à l'arrivée d'environ 100 000 à 185 000²²⁷ personnes évacuées des départements du Nord, mais il n'en accueille en fait que 40 000²²⁸, alors que, par exemple, le département des Côtes-du-Nord en accueille près de 125 000 dès début octobre 1939²²⁹. Mais, lorsque la *Wehrmacht* lance son offensive en mai 1940, des milliers de réfugiés fuient les départements du Nord et de l'Est et également le Benelux, ce qui forme une seconde vague de réfugiés. La majorité d'entre eux se donnent pour objectif de passer la Loire et de continuer vers le sud, mais beaucoup se dirigent vers l'Ouest et la Bretagne. La région s'attend à recevoir environ 500 000 réfugiés, soit une répartition de 100 000 réfugiés par département breton. L'arrivée des réfugiés en Bretagne par vagues successives est en fait directement liée à l'avance allemande. En effet, ce sont d'abord des réfugiés belges et hollandais qui arrivent, puis ceux des départements du nord et enfin, et de manière massive, ceux de la région parisienne. Fin mai, la Croix-Rouge estime que deux millions de Français, deux millions de Belges, 70 000 Luxembourgeois et 50 000 Hollandais se trouvent sur les routes françaises de l'exode²³⁰. En Bretagne, les chiffres concernant les réfugiés sont variés. André Meynier avance le chiffre de 900 000 personnes²³¹, alors que Jacqueline Sainclivier en dénombre 750 000²³² pour une population bretonne de 2,5 millions d'habitants. Dans un cas comme dans l'autre cela

²²⁴ AMCB, 4H/55, Instruction sur la Défense passive, Juin 1935.

²²⁵ Gilles Ragache, *Les enfants de la guerre. Vivre, survivre, lire et jouer en France 1939-1949*, Perrin, Paris, 1997, p. 20.

²²⁶ Fabrice Grenard, *La drôle de guerre. L'entrée en guerre des Français, septembre 1939-mai 1940*, *op. cit.*, p. 154.

²²⁷ Déclaration du préfet Alexandre Angeli dans *La Dépêche de Brest* en date du 25 octobre 1939.

²²⁸ Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans la guerre 1939-1945*, Ouest-France, Rennes, 1994, p. 25.

²²⁹ Christian Bougeard, *Le choc de la guerre dans un département breton : les Côtes-du-Nord des années 1920 aux années 1950*, thèse de doctorat, Université de Rennes II, Rennes, 1986.

²³⁰ Philippe Nivet, « Les réfugiés de guerre dans la société française (1914-1946) », in *Histoire, économie et société*, 2004, 23^e année, n°2, dossier « La société, la guerre, la paix, 1911-1946 », p. 254.

²³¹ André Meynier, « Les déplacements de la population vers la Bretagne en 1939-1940 », *Annales de Bretagne*, Tome 55, n°1, 1948, p. 129.

²³² Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans la guerre 1939-1945*, *op. cit.*, p. 29.

représente un afflux énorme pour une région majoritairement rurale et pas du tout préparée à un tel exode. Entre le 10 et le 20 juin, le Morbihan accueille 130 000 réfugiés. Ces arrivées massives et incontrôlées désorganisent les municipalités qui tentent de s'occuper des exilés, si bien que les populations elles-mêmes viennent en aide aux réfugiés, comme à Brest, où la municipalité a déjà fort à faire avec la gestion des soldats survivants de Dunkerque²³³. A Gouesnou, les archives ne nous ont pas permis de connaître le nombre exact de réfugiés ayant été accueillis dans la commune, sans tenir compte du fait que la commune n'était qu'une ville étape et n'a pas déclaré de logements d'accueil potentiel. Mais en revanche nous les connaissons pour d'autres comme Le Conquet, qui en accueille 340 pour une population de 1922 habitants²³⁴. Gouesnou ayant une population de 1316 habitants, proportionnellement nous pouvons en déduire que la commune a pu accueillir environ 200 réfugiés. Eric Alary explique néanmoins que dans les communes où il existe encore un maire, la gestion des réfugiés est meilleure²³⁵ ; c'est le cas de Gouesnou où Nicolas Billant demeure à son poste jusqu'au début de l'année 1944. De plus, par le passé, la commune avait accueilli des soldats français en avril 1940, ainsi que lors de la Première Guerre mondiale, ce qui nous permet de savoir que la municipalité disposait de logements publics pour les réfugiés. L'accueil de ces nombreux réfugiés est un choc pour les Finistériens, qui va s'accompagner de difficultés alimentaires encore inconnues à cette époque. A cela, il faut ajouter le non-retour de 135 000 soldats bretons fait prisonniers et envoyés en Allemagne, ainsi que la perte de 10 000 Bretons tués durant les mois de mai et juin²³⁶. Malgré la situation chaotique, la solidarité est de mise à Gouesnou comme ailleurs. Faut-il voir dans cette solidarité le dernier sursaut d'unité nationale d'une France à la base divisée, voir égoïste, comme le soulignait Pierre Laborie ?

Gouesnou, pendant la Drôle de guerre, a vu ses hommes une nouvelle fois mobilisés ; sa population a dû gérer cette absence, tout en étant confrontée dans le même temps aux restrictions alimentaires et à la gestion de réfugiés qu'il a fallu nourrir et loger. L'offensive des armées allemandes stupéfait les Gouesnouiens, qui s'apprêtent, en ce mois de juin 1940, à connaître la vie sous occupation d'une force armée ennemie. Rien ne laisse encore entrevoir la possibilité que la fureur allemande puisse se déverser sur Gouesnou et ses habitants, ni celle de la guerre. Néanmoins, Gouesnou est déjà secouée par les affres du conflit, avec ces milliers de

²³³ Eric Alary, *L'exode, op.cit.*, p. 337.

²³⁴ Audrey Ramonet, *Le canton de Saint-Renan sous l'Occupation : 1940-1944, op. cit.*, p. 9.

²³⁵ Eric Alary, *L'exode, op.cit.*, p. 341.

²³⁶ Jean-Jacques Monnier, *Histoire d'un siècle, op. cit.*, p. 166.

réfugiés qui arrivent en masse en Bretagne. Paradoxalement, la commune va retrouver un certain calme lorsque les Allemands seront installés.

En juin 1940, les Gouesnousiens sont surtout décontenancés par la tournure des événements, tout comme le reste du pays. Mais la déroute des armées française ne donne qu'une vision restreinte de la tragédie qui va marquer les Français pour les années à venir²³⁷. La situation est unique dans l'histoire de France, et le traumatisme est national²³⁸. Si la Grande Guerre les avait accentuées, elle n'avait pas amenée jusque chez eux ni l'ennemi, ni les combats. En juin 1940, la situation a changé, malgré une farouche résistance, l'armée française est balayée et la III^e République, celle sous laquelle les Léonards s'étaient finalement rangés bon gré mal gré, abdique pour laisser place à un gouvernement largement favorable à un armistice avec le III^e Reich, et même à une collaboration. Devant l'ampleur de la catastrophe, le choc psychologique, la gestion des réfugiés, Gouesnou n'arrive pas à trouver un temps pour le deuil, pour commémorer les hommes tombés durant la campagne de France. Ce sera la même chose à la Libération : la priorité ira à la reconstruction, plutôt qu'au recueillement.

²³⁷ Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, *op.cit.*, p. 80.

²³⁸ Jean-Pierre Azema, *1940, l'année noire*, Fayard, Paris, 2010.

III. L'Occupation : Juin 1940-Juillet 1944

Lorsque les armées française et britannique se retrouvent prises au piège dans le nord de la France, notamment dans les secteurs de Calais et Dunkerque après la percée de Sedan à la mi-mai, les Alliés n'ont plus grand-chose en termes d'effectif à opposer aux troupes de la *Wehrmacht*, et plus particulièrement à ses divisions de Panzer. Ces divisions blindées constituent le fer de lance de l'avant-garde allemande. Français et Britanniques disposent d'autant de blindés que les Allemands, et parfois même, de meilleure facture, mais les Alliés ne les emploient pas de manière concentrée ; contrairement à la *Wehrmacht*, ils les dispersent sur tout le front. Les *Panzerdivision* vont tout balayer dans leur progression vers l'ouest de la France à partir du 5 juin, lorsque que l'armée allemande lance son offensive sur les dernières forces françaises. Nouvellement commandée par le général Maxime Weygand, et retranchée sur une ligne suivant les rives de la Somme, l'armée française, en sous-effectifs, ne peut contenir l'armée allemande, et le front est enfoncé dès le 10 juin. Seules quelques petites poches de résistance tentent de freiner l'avance de la *Wehrmacht*, comme à Amiens. Toujours le 10 juin, le gouvernement de Paul Reynaud quitte Paris pour se réfugier à Tours. Les troupes allemandes s'empare le 14 juin de Paris, alors ville ouverte. Le général Weygand concentre ses dernières troupes sur la Loire, mais la ligne de défense est percée dès le 18 juin.

En Bretagne, comme nous l'avons vu, le réduit breton ne s'est pas fait. L'aviation allemande largue des mines dans la rade de Brest le 14 juin pour empêcher la fuite de la flotte française. Le 16, le général de Gaulle quitte la France depuis Brest à bord du contre-torpilleur *Milan*, pour revenir à Bordeaux le lendemain, puis partir en Angleterre le 18. Rennes subit le plus important bombardement allemand en France de toute la guerre, ainsi que le plus meurtrier, le 17, et qui fait entre 1200 et 1800 morts²³⁹ ; ce qui marque profondément les habitants, puisque jamais la ville n'avait subi de son histoire de bombardement aérien ni de bombardement tout court. La mémoire rennaise en conserve aujourd'hui encore le souvenir. Dès le lendemain, la 5^e *Panzerdivision* du général Joachim Lemelsen fait son entrée dans la ville. Venue depuis la Normandie, elle fonce vers Brest pour prendre son port. Dans la cité du Ponant, des milliers de soldats français, britanniques et polonais, ainsi que des civils, embarquent sur des paquebots, des navires de guerre et des bateaux de pêche, afin de rallier la Grande-Bretagne ou l'Afrique

²³⁹ Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans la guerre, op. cit.*, p. 33.

du Nord. Le matin du 19, les Allemands s'emparent de Morlaix. Leur arrivée est prévue à Brest dans la soirée.

A Gouesnou, un barrage est installé à la hâte par quelques soldats français, dont la mission est de retarder le plus possible l'entrée des Allemands à Brest, afin de permettre aux derniers navires de quitter le port. Jean Prédour, un Gouesnousien de 18 ans qui travaille comme mécanicien au garage Corre, témoigne de l'atmosphère qui règne dans le bourg à ce moment-là. Les rues sont désertes et les fenêtres sont fermées. Il identifie les soldats français comme des légionnaires, armés d'un canon²⁴⁰. A Plabennec, le gendarme Meudec, qui commande la gendarmerie de la commune, témoigne lui aussi de l'arrivée des Allemands et des combats devant Gouesnou²⁴¹. Les gendarmes de Plabennec sont tenus heure par heure au courant de l'avancée des Allemands par leurs collègues de Lesneven. Les premiers soldats ennemis font leur entrée dans le bourg vers 12h30, et occupent rapidement la gendarmerie, afin de prendre les armes et les munitions des militaires. Puis, les éclaireurs allemands montés sur des side-cars poursuivent leur route vers le sud, vers Gouesnou. En début d'après-midi, la troupe française ouvre le feu et neutralise un véhicule ennemi, mais un de leur tir rate son objectif et touche la maison de la famille Jestin sans faire de victime. Très vite, les Allemands, qui se positionnent à la gare, au sud du bourg, interrogent les gendarmes sur les positions françaises qui se trouvent à Gouesnou. Meudec répond qu'il ne sait rien. Livrant plus tard son témoignage, il racontera, « qu'un officier [lui] donne un drapeau blanc et [lui] demande d'aller négocier la reddition de la troupe de Gouesnou afin de leur ouvrir la route de Brest. Il poursuit en [lui] disant que si [il] refuse, ils bombarderont Gouesnou et fusilleront le reste de [ses] gendarmes retenus en otage ». Meudec s'exécute ; il se dirige en voiture vers Gouesnou, où, sur la route, il rencontre deux officiers français dont le capitaine Mazurier. Ce dernier décide de se rendre au bourg pour téléphoner au préfet maritime, le vice-amiral Marcel Traub, qui lui répond qu'il lui envoie un officier de son état-major pour parlementer avec les Allemands. Cet officier arrive en fin d'après-midi et les discussions durent environ une heure. Puis les soldats français se rendent, et la *Wehrmacht* continue sa route vers Brest en faisant le plein d'essence à la pompe d'Eugène Pelleau. Comme dans la plupart des petites communes de la région brestoise, les unités allemandes ne s'arrêtent presque jamais, elles continuent à chaque fois leur route en direction

²⁴⁰ Témoignage de Jean Prédour (1922-2005) dans son journal intitulé « Les Résistants de Gouesnou, 1940-1945 ». Journal écrit après la guerre pour sa famille, probablement dans les années 1990. Archive privés de la famille Prédour.

²⁴¹ Témoignage du maréchal des logis chef Meudec. Enregistrement fait par « les amis du Patrimoine de Gouesnou » à une date inconnue. Musée du patrimoine de Gouesnou. N-C.

de Brest²⁴². Arrivés là-bas, les Allemands s'entretiennent avec le préfet maritime et le maire Victor Le Gorgeu, et vers 20h, le drapeau à croix gammée est hissé sur l'Hôtel de ville.

Le combat de Gouesnou, que l'on pourrait plutôt qualifier d'escarmouche, n'est pas le seul que l'on note le 19 juin. En effet, des accrochages eurent également lieu à Landerneau et Landivisiau, où des arbres ont été abattus sur les routes et des véhicules allemands mitraillés²⁴³. Des autocars et des camions sont également utilisés comme barricades de fortune à Guipavas et Daoulas. Ces combats de la dernière heure dans le secteur brestois sont dirigés par le général Charbonneau, de l'armée de terre, qui a été chargé par le préfet maritime de mettre en place ces barrages²⁴⁴. Le « baroud d'honneur » le plus important est peut-être celui qui eut lieu à Guidel, près de Lorient, le 21 juin. Les combats, qui ont duré plus de trois heures, ont fait six morts côté français et huit côté allemand, preuve s'il en est que bien des soldats français de 1940 se sont battus jusqu'au bout.

Gouesnou est donc sous occupation de l'armée allemande à partir du 19 juin 1940. Dans les jours qui suivent, les Allemands mettent en place une administration très échelonnée. Au niveau local, ou plutôt au niveau d'une petite commune comme Gouesnou, se trouve la *Standortkommandantur*, qui est installée au Café de la Place, et fait office de seconde mairie. A la sous-préfecture de Brest fonctionne la *Kreiskommandantur 623*, alors que la *Feldkommandantur 752* est à Quimper. Chaque *Feldkommandantur* est contrôlée par une *Oberfeldkommandantur*, qui est l'administration gouvernant une région militaire (en l'occurrence Le Man pour le grand-ouest). Enfin, au sommet de cette pyramide, se trouve à Paris l'organe gérant l'occupation en France : le *Militärbefehlshaber in Frankreich*. Beaucoup de services d'occupation arrivent rapidement dans le Finistère vers la fin juin, début juillet 1940 : l'armée de terre (*Heer*) ; l'armée de l'air (*Luftwaffe*) à Brest-Guipavas, Morlaix-Ploujean, Quimper-Pluguffan et Lanvéoc-Poulmic ; la *Kriegsmarine*, elle, s'installe à Brest, et y dispose sa flotte de surface, avant de devenir l'une des bases de U-Boot les plus importantes du Reich, avec Saint-Nazaire²⁴⁵.

Une fois l'administration mise en place, l'occupant a pour objectif de trouver des locaux, des maisons et des champs pour loger la troupe d'occupation. C'est au maire de chaque commune de répondre aux demandes des occupants et de se soumettre aux ordres de réquisition.

²⁴² Témoignages de Guilériens dans Eric le Vouedec, *1940-1944 : j'étais à Guilers*, op.cit., p. 19-21, et Jean-Marie le Scraigne, *Drôle de guerre, Occupation, Résistance*, op.cit., p. 11.

²⁴³ George-Michel Thomas et Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre*, op. cit., p. 43.

²⁴⁴ Lars Hellwinkel, *La base navale allemande de Brest. 1940-1944*, PUR, Rennes, 2022, p. 46.

²⁴⁵ Eric Alary, *Nouvelle histoire de l'Occupation*, Perrin, Paris, 2020, p. 55.

Seuls les officiers supérieurs de la *Wehrmacht* sont habilités à réquisitionner des locaux, et aucune réquisition n'est possible sans un ordre de la *Kommandantur*, ainsi que le consentement formel des autorités françaises, car dans les fait, les Français n'ont pas leur mot à dire²⁴⁶. Ces réquisitions sont les conséquences directes de la convention d'armistice du 22 juin 1940, signée dans la clairière de Rethondes, entre l'Allemagne et la France. Elle stipule dans son article III que « dans les parties occupées par les Allemands, le Reich exerce tous les droits de la puissance occupante », et que « le Gouvernement français s'engage à favoriser par tous les moyens les ordonnances prises pour l'exécution de ces droits et à les faire appliquer avec l'aide de l'administration française »²⁴⁷. A Gouesnou, l'école Saint-Joseph est ainsi réquisitionnée pour la troupe, le manoir de Roscarvern, par l'état-major de la 14^e compagnie anti-char, et le manoir du Bois, par l'organisation Todt²⁴⁸. Mais l'armée allemande réquisitionne également des terres pour y installer des baraquements, des véhicules, des bunkers, ou encore pour des batterie de DCA²⁴⁹ et de projecteurs – ce fut le cas à Gouesnou comme ailleurs. Quelques maisons (nous n'en n'avons pas trouvé le chiffre exact) sont également réquisitionnées pour accueillir des soldats allemands, notamment dans le bourg. C'est le cas de celle de la famille Leroux, résidant sur la grande place (aujourd'hui place des fusillés), qui loge trois fantassins allemands pour toute la durée de l'occupation. Ces soldats logent dans les chambres à l'étage, l'un d'eux, un *Feldwebel* (Adjudant), sympathise avec la famille. Il explique qu'il a lui aussi trois enfants, et se rapproche de ceux de la famille Leroux en leur offrant très souvent des oranges. A l'opposé, l'un des deux autres autre soldat allemand, qui reste 6 à 7 mois dans la maison, n'adressera jamais la parole à la famille²⁵⁰. Mais des granges sont aussi réquisitionnées, comme, à Penguerec, celle de la ferme de Jacques Luslac, où trois soldats sont logés durant l'Occupation. A cause des exigences des autorités d'occupation, un certain nombre de Finistériens doivent quitter leur domicile sans pouvoir récupérer leurs affaires personnelles²⁵¹. C'est le cas à Gouesnou pour les familles Manach et Paul, qui habitent au lieu-dit du Lantel, et qui perdent la jouissance de leur maison²⁵².

²⁴⁶ Maryvonne Derrien, *Brennilis, 1939-1945, une commune des monts d'Arrée à l'épreuve de la guerre*, Mémoire, UBO, Brest, 1995, p. 121.

²⁴⁷ Texte de la Convention d'armistice publié sur le site de l'Université de Perpignan. <https://mjp.univ-perp.fr/france/1940armistice.htm> [Consulté le 25/01/2021].

²⁴⁸ Archives du musée du Patrimoine de Gouesnou. N.C.

²⁴⁹ DCA : Défense Contre Aéronef. En allemand, la *Flak* pour *die Flakartillerie*, artillerie anti-aérienne. A ne pas confondre avec le *Flak* : *Der Fliegerabwehrkanone* qui désigne un canon anti-aérien.

²⁵⁰ Archive privée. Témoignage de Marie-Louise Le Roux. 20/04/1990. Enregistrée par sa fille.

²⁵¹ ADF, 200 W 2, Correspondance du préfet avec la *Feldkommandantur* / Réglementation concernant les maisons réquisitionnées. 1940-1041.

²⁵² Archives du patrimoine de Gouesnou. N-C.

La convention d'armistice fixe également les modalités de l'occupation, et notamment son aspect géographique. La partie nord de la France passe sous occupation allemande, tandis que le sud demeure libre, sous le contrôle du nouveau gouvernement du maréchal Philippe Pétain. Au nord, la mise en place, à partir d'avril 1941, d'une « zone côtière interdite », d'une profondeur de 20 à 30 km, régleme nte fortement les déplacements : il est interdit à toute personne qui ne vit pas à l'intérieur de cette limite d'y rentrer, sauf motif important²⁵³. Gouesnou s'y trouve incluse, ainsi que 217 autres communes du Finistère. De manière générale, avec l'instauration de la ligne de démarcation entre zone occupée et zone libre, la liberté de circuler n'existe plus sur les trois cinquièmes du territoire français²⁵⁴.

Une fois leur administration mise en place physiquement, les Allemands imposent aux Français occupés toute une série de mesures contraignantes, qu'ils font placarder dans les rues afin d'aviser toute la population. Nous pouvons citer le passage à l'heure allemande et la mise en place d'un couvre-feu, de 21h à 5h, de juin à août 1940. A partir de septembre 1940, il commence à 23h, puis, à 22h à partir de 1941. Enfreindre ce couvre-feu est passible d'une nuit en garde à vue, ou d'une amende de 300 francs en cas de circulation en voiture²⁵⁵. La chasse est interdite, car les Allemands ne veulent pas voir des Français disposer d'armes à feu ; l'occupant s'attèle donc à réquisitionner celles qui sont détenues par les locaux. A Gouesnou, ces armes doivent être déposées à la mairie, et sont récupérées par l'occupant le 18 septembre 1940²⁵⁶. De la même manière, les Allemands exigent que le matériel abandonné par les Britanniques et les Français au moment de la débâcle leur soit remis. Or, certains Gouesnousiens en ont effectivement caché chez eux. C'est le cas de Jean L'Hostis, qui est soupçonné d'avoir récupéré des armes et de les avoir cachées chez le garde-champêtre Guillem in. Il est arrêté pour ce motif à l'été 1940, puis transféré à la prison de Pontaniou où il reste six mois. Dans son témoignage, Jean Prédour explique l'avoir rencontré à sa libération ; il explique que Jean L'Hostis était très affaibli et qu'il avait « subi de nombreux sévices »²⁵⁷. Jean L'Hostis décèdera peu de temps après son élargissement, au début de l'année 1941. Les Allemands interdisent également la vente d'alcool, et établissent une réglementation en matière de vitesse pour les véhicules circulant en agglomération, qui la fixe à 30km/h. L'ouverture des commerces se fait désormais de 9h à 12h et de 14h à 19h, exception faite des cafés, hôtels et

²⁵³ Lars Hellwinkel, « Une frontière oubliée ? La zone côtière interdite en France occupée, 1941-1944 », *Les Cahiers du Sirice*, vol. 22, n°1, 2019, p. 55-68.

²⁵⁴ Eric Alary, *Les Français au quotidien 1939-1949*, op. cit., p. 127.

²⁵⁵ ADF, 200 W 153, rapport du Major Bolten, commandant la *Kreiskommandantur* de Brest, 31/12/1940.

²⁵⁶ ADF, 200 W 153, rapport du sous-préfet de Brest, 19/09/1940.

²⁵⁷ Journal de Jean Prédour, archives privées, p. 6.

restaurants, qui peuvent rester ouverts jusqu'à 23h. Enfin, les Allemands ordonnent la peine de mort pour tout acte de sabotage, pillage ou vol de matériel de guerre²⁵⁸.

La liberté de mouvement est donc extrêmement restreinte en zone occupée, et encore plus en zone côtière. Les déplacements sont très difficiles dans et en dehors de la zone. Ces difficultés sont accentuées également par la réquisition, par les Allemands, des chevaux et des attelages. En effet, bien que l'armée allemande soit perçue comme mieux mécanisée que ses homologues européens, elle demeure en réalité encore très hippomobile, à plus de 80%²⁵⁹. Elle a donc besoin de chevaux. Le Finistère, qui en totalise environ 52 000, voit 5000 de ses bêtes réquisitionnées, ce qui représente presque 10% du cheptel départemental²⁶⁰. Tous les maires du Finistère sont obligés par le préfet de lui envoyer une liste complète du nombre de chevaux dans leur commune. Nous n'avons pas trouvé la liste pour Gouesnou, mais nous savons que tout au long de l'Occupation, des chevaux et charrettes étaient réquisitionnés par les Allemands, notamment pour le transport de matériel destiné à la construction du mur de l'Atlantique. C'est le cas par exemple pour la famille Phélep, qui fournit de façon journalière un cheval, et une charrette de temps à autre²⁶¹. Cette réquisition journalière se fait dans chaque commune, et c'est au maire de désigner les fermes sollicitées, à tour de rôle. A Guilers, commune distante de 10 km de Gouesnou, la situation est exactement la même : « Les hommes étaient obligés d'aller travailler pour les Allemands, un homme, un cheval, une charrette, une à deux fois par semaine, à tour de rôle et pour chaque ferme »²⁶². En échange de ces travaux, les Allemands payaient les civils à la journée²⁶³. Les déplacements sont encore compliqués par l'obligation d'être muni d'un *Ausweis* pour se déplacer en voiture. Ces *Ausweis* étaient très difficiles à obtenir des autorités allemandes. Enfin, la pénurie de carburant se rajoute aux difficultés de déplacement. En effet, le Finistère ne dispose en 1941 que d'une réserve de 108 000L de carburant, alors que les agriculteurs ont déjà besoin pour les moissons de 1 140 000L²⁶⁴. La priorité est donc donnée à l'agriculture.

Les Allemands réquisitionnent également les denrées alimentaires. En effet, en plus d'une population de 800 000 habitants, le Finistère doit nourrir les forces d'occupation qui sont très présentes dans le département. Cette grande concentration de troupe est due en grande

²⁵⁸ ADF, 200 W 34, Instructions allemandes.

²⁵⁹ Benoît Rondeau, *Etre soldat d'Hitler*, Perrin, Paris, 2019, p. 195.

²⁶⁰ ADF, 200 W 39. Rapport du préfet, janvier 1942.

²⁶¹ Témoignage d'Yvette Kerboul (née Phélep), Gouesnou, le 20/06/2019. Enregistrement de l'auteur.

²⁶² Témoignage de Jeanne le Hir in Eric le Vouedec, *1940-1944, J'étais à Guilers, occupation et Libération d'un bourg du Finistère, op. cit.*, p. 42.

²⁶³ Témoignage de François de Kermenguy in Eric Le Vouedec, *op. cit.*, p. 42.

²⁶⁴ ADF, 200 W 46, correspondance entre le sous-préfet de Brest et le préfet du Finistère. 08/08/1941.

partie à la présence des unités fixes d'occupation, mais également à celle de la marine à Brest, et de la *Luftwaffe* à Guipavas. Aux troupes d'occupation, il faut rajouter les travailleurs de l'organisation Todt, les prisonniers des *Frontstalag*, les réfugiés encore présents dans le département (leur nombre n'est plus que de 620 en janvier 1941) et enfin les colis de nourriture et autres denrées qui sont envoyés en Allemagne aux 20 000 prisonniers de guerre natifs du département²⁶⁵. A titre de comparaison, le département des Côtes-du-Nord doit nourrir 538 000 habitants, 6000 prisonniers de guerre, 3000 membres des troupes d'occupation, et envoie des colis à 25 000 prisonniers en Allemagne²⁶⁶.

Les restrictions, qui avaient déjà débuté lors de la Drôle de guerre avec notamment l'interdiction de vendre de la viande les mercredis, jeudis et vendredis, s'accroissent avec l'Occupation. Les pénuries alimentaires deviennent de plus en plus importantes, et il devient très difficile de trouver des produits de première nécessité tels que le pain, dont la ration passe de 350g par adulte en 1940 à 275g en 1941²⁶⁷. Le pain devient tellement rare que le gouvernement de Vichy prend un décret pour punir d'une amende ceux qui le gaspillent, ou qui le jettent après l'avoir rendu impropre à la consommation²⁶⁸. Evidemment, les villes sont plus rapidement touchées que les campagnes par les pénuries, qui sont également accentuées par l'habitude que le Finistère avait avant la guerre de se faire ravitailler par voie maritime, notamment en important du bois de Scandinavie ou du charbon d'Angleterre. Celle-ci continuant la guerre contre l'Allemagne, ces ravitaillements deviennent donc impossibles. Dans son rapport du 4 octobre 1941, le préfet du Finistère, Maurice George, exprime donc ses inquiétudes par rapport à la situation catastrophique de son département. Il explique que le Finistère manque « absolument de tout » : d'engrais pour maintenir des rendements convenables ; d'aliment pour les bestiaux et les cheptels ; de chevaux pour les labours ; d'instruments agricoles, dont beaucoup venaient avant-guerre d'Amérique ; d'essence et de mazout pour l'agriculture ; de pétrole pour l'éclairage l'hiver ; et surtout, de bras²⁶⁹. En effet, 20 000 Finistériens sont faits prisonniers en Allemagne, ce qui représente une très grosse main d'œuvre en moins dans les campagnes.

²⁶⁵ Nathalie Cariou, *De la capture à la réinsertion des prisonniers de guerre du Finistère (1940-1946)*, Mémoire, UBO, Brest, 2005, p. 50.

²⁶⁶ Christian Bougeard, *Le choc de la guerre dans un département breton : les Côtes-du-Nord des années 1920 aux années 1950*, op. cit., p. 946.

²⁶⁷ Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France 1939-1947*, Payot, Paris, 1995, p. 118. Sur ce sujet, voyez peut-être Fabrizio Calvi, Mark Mazurowski, *Le Festin du Reich. Le pillage de la France occupée 1940-1945*, Fayard, Paris, 2006.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 117.

²⁶⁹ ADF, 200 W 39, rapport du préfet au ministère de l'Intérieur. 04/10/1941.

Toutefois, Gouesnou voit la plupart de ses mobilisés revenir. Dans son étude sur les prisonniers de guerre finistériens, Nathalie Cariou explique en effet que les communes proches du littoral avaient moins de prisonniers de guerre que les communes du centre du département, parce que les conscrits proches du littoral ayant été mobilisés dans la Marine, et que la flotte française avait été relativement épargnée par les combats, beaucoup de marins démobilisés purent ensuite rentrer chez eux²⁷⁰. A Gouesnou, c'est le cas, par exemple, des deux frères aînés de Jean Prédour, Philippe et Gilles, qui sont démobilisés en octobre et novembre 1940²⁷¹. C'est le cas également de Benoit Dréo, qui se trouve à Toulon lors du sabordage de la flotte le 27 novembre 1942. Démobilisé le 1^{er} mars 1943, il rentre à Gouesnou, puis il trouve un poste d'ouvrier à l'Arsenal de Brest²⁷². Face à la crise, le gouvernement de Vichy met en place les cartes de rationnement en septembre 1940, et crée un ministère du Ravitaillement en octobre. Ces cartes de rationnement classent chaque Français dans une catégorie d'âge et de profession. On instaure des cartes pour l'alimentation, le pain, le tabac, le charbon, ou encore les vêtements. Vichy crée également le Ravitaillement général, qui a pour rôle de recenser les ressources existantes dans tous les domaines, et de les répartir aussi équitablement que possible²⁷³. Le gouvernement du Maréchal oblige également les agriculteurs à produire des quantités prescrites de céréales, de viande, de lait, de foin, de pommes de terre. Chaque région, département et commune se voit fixer des quotas²⁷⁴. Mais de cela, il faut déduire la part de production qui revient à l'occupant. En effet, les Allemands réclament fruits, légumes, viande, pommes de terre, mais également de la paille pour le couchage des soldats, et du foin pour leurs chevaux. Dès 1940, ils réquisitionnent 12 000m³ de bois, 20 000 tonnes de pommes de terre, tandis que 100 têtes de bétail doivent être acheminées chaque semaine vers l'Alsace-Lorraine alors annexée au Reich²⁷⁵. L'occupant va jusqu'à réclamer 200 000 cigares à la manufacture de Morlaix²⁷⁶.

Très souvent, les municipalités n'arrivent tout simplement pas à faire face à la demande de l'occupant. Par exemple, la commune du Conquet se voit imposer en mai 1941 une livraison de 1000 quintaux de pommes de terre, mais ne parvient à en produire qu'à peine 300²⁷⁷. En ce

²⁷⁰ Nathalie Cariou, *De la capture à la réinsertion des prisonniers de guerre du Finistère (1940-1946)*, op. cit., p. 57.

²⁷¹ Journal de Jean Prédour, archives privées, p. 4.

²⁷² Témoignage d'Henri Dréo, fils de Benoit Dréo (1921-1998), Gouesnou, le 02/03/2020. Archives privées.

²⁷³ Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans la guerre 1939-1945*, op. cit., p. 95.

²⁷⁴ Eric Alary, *Les Français au quotidien 1939-1949*, op. cit., p. 210.

²⁷⁵ Christian Bougeard, « La vie quotidienne des Bretons pendant la guerre : quelques aspects. », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 92, n°1, 1985, p. 79-102.

²⁷⁶ *Idem*.

²⁷⁷ Audrey Ramonet, *Le canton de Saint-Renan sous l'Occupation : 1940-1944*, op. cit., p. 44.

qui concerne la paille et les fourrages, le Finistère n'en produit presque pas avant-guerre et doit en importer depuis d'autres départements. Sa consommation de paille est de cinq millions de quintaux en 1940²⁷⁸ ; or, la France ne produit plus assez de blé et d'orge et ne fournit péniblement que 4 700 000 quintaux de paille : pourtant les Allemands réclament au Finistère 2000 tonnes de paille et 1200 tonnes de foin²⁷⁹. Les agriculteurs finistériens redoutent donc de devoir abattre une partie de leur cheptel, faute de nourriture à donner à leurs bêtes²⁸⁰. Encore la Bretagne, grande région agricole, doit-elle, en plus des besoins de sa population, subvenir à ceux de la région parisienne et de l'armée d'occupation²⁸¹. Les agriculteurs finistériens ne parviennent donc tout simplement pas à subvenir à ces réquisitions, ni aux demandes du Ravitaillement, alors que Pétain mise tout sur les paysans, pour l'aider à relever le pays et le nourrir²⁸². Cela s'explique notamment par leur mode d'exploitation qui repose avant tout sur l'autoconsommation, et sur la vente de leurs seuls surplus sur les marchés²⁸³. A cela, il faut également ajouter la mauvaise météo qui touche le département en 1940-1941, et qui compromet les récoltes²⁸⁴. Enfin, il est important d'ajouter que les échanges commerciaux, du moins en matière de vente de denrées alimentaires, étaient strictement interdits entre les départements. Alors, pour pouvoir survivre, les Gouesnouiens, comme une grande partie des campagnes sous occupation, vont avoir recours au troc, ou marché gris, et à de la vente clandestine, ou plutôt à la vente en dehors des circuits officiels : le marché noir.

Celui-ci apparaît dès la fin 1940, avec notamment la raréfaction et par conséquent l'explosion des prix du beurre et des œufs. En effet, dès juillet 1940, le beurre et autres matières grasses sont interdites à la vente entre producteur et consommateur. Les producteurs sont obligés de vendre leur beurre à des détaillants, qui ensuite, le vendent aux consommateurs via les tickets de rationnement.

Dans les campagnes, c'est surtout le troc, ou marché gris qui prédomine. Le marché gris, plus local, plus familial, c'est le marché de la débrouille, celui de la survie²⁸⁵, alors que le marché noir s'inscrit tout d'abord dans une logique beaucoup plus spéculative et lucrative²⁸⁶. Bien qu'il soit difficile de connaître exactement l'ampleur des marchés parallèles à Gouesnou

²⁷⁸ ADF, 200 W 39, rapport du préfet au ministère de l'Intérieur juillet/décembre 1941.

²⁷⁹ *Idem.*

²⁸⁰ ADF, 200 W 39, rapport du préfet au ministère de l'Intérieur juillet/décembre 1941.

²⁸¹ Christian Bougeard, « La vie quotidienne des Bretons pendant la guerre : quelques aspects », *art. cit.*

²⁸² Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France 1939-1947, op. cit.*, p. 197.

²⁸³ Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans la guerre 1939-1945, op. cit.*, p. 96.

²⁸⁴ ADF, 200 W 39, rapport du préfet au ministère de l'Intérieur juillet/décembre 1941.

²⁸⁵ Eric Alary, *Les Français au quotidien 1939-1949, op. cit.*, p. 278.

²⁸⁶ Fabrice Grenard, *La France du marché noir 1940-1949*, Payot, Paris, 2008, p. 284.

et de savoir qui y avait recours, les témoignages et les rapports de préfecture nous disent que la situation alimentaire n'était en fait pas si catastrophique. Le sous-préfet de l'arrondissement de Brest rapporte que la population guesnousienne « est satisfaite de ses approvisionnements »²⁸⁷. Les rapports des sous-préfets jugent les approvisionnements « convenables voir satisfaisants pour l'arrondissement de Brest, mais difficiles et insuffisants pour l'arrondissement de Châteaulin », et que « la situation est plus difficile pour les communes situées loin des grands centres urbains comme Brest, Morlaix et Quimper, du fait du manque de carburant pour ravitailler ces communes »²⁸⁸. En effet, si la campagne léonarde est presque autosuffisante en denrées alimentaires telles que la viande et les légumes, d'autres produits font défaut, comme le charbon. La situation est convenable à Gouesnou, ce qui s'explique par le nombre d'agriculteurs présents dans la commune : 700, pour une population de 1316 habitants, soit 53% des Gouesnousiens²⁸⁹. Un habitant sur deux à Gouesnou est donc capable de s'autoalimenter grâce à sa ferme. De plus, certains agriculteurs guesnousiens profitent de leur proximité avec Brest pour y vendre des légumes, pommes de terre, lait, œufs : c'est le cas par exemple de la famille Phélep, qui, une fois par semaine, se rend à Brest pour y vendre son lait²⁹⁰.

Face à ces trafics clandestins, Vichy riposte en intensifiant les contrôles de police et de gendarmerie, et en instaurant en novembre 1940 le Service du Contrôle des Prix, qui disposait d'une brigade d'inspecteurs dans chaque département, et était directement placé sous l'autorité du préfet²⁹¹. Mais malgré ces services de contrôle, les agents sur le terrain manquaient de coordination et de moyens. En effet, le 4 octobre 1941, le préfet du Finistère, souligne que « l'action de la Police paraît d'autant plus faible que sa tâche est plus lourde »²⁹². A la vérité, les archives départementales ne font pas mention de Gouesnousiens arrêtés ou sanctionnés pour marché noir. En revanche, nous savons qu'à Saint-Renan, en mars 1942, la Police saisit 42 quintaux de blé, et que l'agriculteur arrêté risque une peine de travaux forcés²⁹³. Ou encore, on connaît l'affaire d'un certain Husson, négociant à Brest, qui est condamné à un mois de prison « pour une affaire de fromages vendus en dehors de toute taxation »²⁹⁴. Le préfet précise qu'il s'agit du seul internement pour marché noir depuis le début de l'Occupation. Enfin,

²⁸⁷ ADF, 200 W 45, visites des sous-préfets aux communes des arrondissements de Brest, Châteaulin et Morlaix. 1940-1941.

²⁸⁸ *Idem*. Non daté.

²⁸⁹ *Idem*. 14/01/1942.

²⁹⁰ Témoignage d'Yvette Kerboul, Gouesnou, le 20/06/2019. Enregistrement de l'auteur.

²⁹¹ Fabrice Grenard, *La France du marché noir 1940-1949*, *op. cit.*, p. 72.

²⁹² ADF, 200 W 39, rapport du préfet au ministère de l'Intérieur. 04/10/1941.

²⁹³ Audrey Ramonet, *Le canton de Saint-Renan sous l'Occupation : 1940-1944*, *op. cit.*, p. 66.

²⁹⁴ ADF, 200 W 39, rapport du préfet au ministère de l'Intérieur. 04/10/1941.

la lutte contre le marché noir passe également par la propagande vichyste, qui exhorte les Français à ne pas tomber dans ce « trafic honteux, qui se fait en marge du commerce normal et honnête »²⁹⁵.

C'est donc une vie de débrouille, de privations et de restrictions que subissent les Gouesnouiens durant toute la période de l'Occupation. Encore faut-il vivre avec l'occupant.

Comme une majorité de Finistériens et de Français, les Gouesnouiens sont sous le choc de la défaite et de la rapidité de l'occupation allemande. La léthargie de la Drôle de guerre et le manque d'informations expliquent en partie le traumatisme de la défaite²⁹⁶. L'abattement des Français fut d'autant plus grand qu'aucun signe avant-coureur n'avait permis d'envisager un tel désastre²⁹⁷. Lorsque l'occupation commence officiellement avec la signature de l'armistice, les Français, dans leur ensemble, sont à la fois soulagés par l'arrêt des combats, mais également surpris par la retenue des soldats de Hitler. Cette affirmation est très souvent répandue dans l'historiographie ; en témoignent les nombreuses affiches de propagande allemande, dont celle représentant un soldat allemand portant un enfant et donnant la main à une petite fille avec ce titre évocateur : « Population abandonnées, faites confiance aux soldats allemands ». Mais bien que, face aux civils, les soldats allemands se soient montrés relativement *korrekt*, la réalité est parfois tout autre. En effet, dès le début de leur offensive, les troupes allemandes se sont livrées à plusieurs massacres. Citons par exemple ceux d'Aubigny-en-Artois et de Berles-Monchel dans le Pas-de-Calais où, le 22 mai 1940, respectivement 98 et 45 civils sont fusillés par la *3. SS-Totenkopf-Division*. Le 25 mai, toujours dans le Pas-de-Calais, à Courrière, ce sont 45 civils qui sont assassinés et le village est totalement incendié. La vision habituelle des historiens ne tient pas non plus compte des très nombreux massacres de prisonniers britanniques, français, et plus particulièrement des soldats des unités coloniales comme ceux de la région lyonnaise²⁹⁸. Il est vrai que ces massacres ont la caractéristique d'avoir été en grande partie perpétrés par la *Waffen-SS*, et lors des combats, afin de profiter du chaos de la bataille et de l'absence de témoins.

Mais beaucoup de Français redoutaient des massacres, des pillages, des viols. La mémoire collective et les rumeurs des conflits de 1870 et de la Première Guerre mondiale y

²⁹⁵ Fabrice Grenard, *La France du marché noir 1940-1949*, op. cit., p. 17.

²⁹⁶ Léna Le Vaillant, *L'opinion publique dans le Finistère de la défaite à Pearl Harbor*, mémoire, UBO, Brest, 2005, p. 11.

²⁹⁷ Jean-Pierre Azéma, Fabrice Grenard, *Les Français sous l'occupation*, Tallandier, Paris, 2016, p. 16.

²⁹⁸ Sur ce sujet, voyez Julien Fargettas, *Juin 1940 : combats et massacres en Lyonnais*, Ed. du Poutan, Gleize, 2020.

sont pour quelque chose. Les manuels scolaires, également, ont construit et diffusé une image peu élogieuse de l'Allemand²⁹⁹. Mais lorsque ceux-ci arrivent en Bretagne, aucun massacre ni pillage n'est recensé. Cela s'explique parce que le haut commandement militaire de la *Wehrmacht* (l'OKW, pour *Oberkommando der Wehrmacht*) punit de mort ce genres d'actes³⁰⁰, et a donné pour consigne stricte à ses soldats de bien se comporter avec les civils français, comme de respecter scrupuleusement les conventions internationales de La Haye³⁰¹ : « Les instructions données par les autorités militaires allemandes aux soldats sont très strictes », écrit l'ancien lieutenant de la *Wehrmacht* August von Kageneck³⁰². Néanmoins, ces conventions restent très floues sur les droits et les obligations d'une puissance occupante³⁰³. Reste que les autorités allemandes sont soucieuses de garder leurs troupes en main³⁰⁴ ; elles souhaitent présenter aux Français un visage rassurant, celui d'un vainqueur qui apporte son aide aux réfugiés, et qui rétablit l'ordre et les services essentiels³⁰⁵. A contrario, c'est tout l'inverse qui se passera sur le front de l'Est à partir de juin 1941. En effet, en mai 1941, l'OKW avait adressé aux officiers un « guide du comportement de la troupe en Russie »³⁰⁶. Ce guide exhorte les soldats allemands à se préparer à une guerre sans pitié. L'armée allemande prépare psychologiquement ses soldats à affronter un ennemi dont on assure qu'il a souvent recourt à la torture, à la mutilation, à l'empoisonnement, aux pièges, au mensonge. Le but de ce guide est de faire éclore de la haine, mais aussi de la crainte de ceux d'en face³⁰⁷. Le russe y est dépeint comme un « nègre blanc, et rien d'autre »³⁰⁸.

L'occupation allemande n'est, par ailleurs, pas la même partout en zone nord. En effet, certains villages ne sont pas occupés par des troupes de la *Wehrmacht*, si bien que les villageois ne rencontrent que très rarement les Allemands, notamment dans des départements sans grande valeur stratégique. En revanche, le Finistère subit une occupation très forte. En plus des unités statiques d'occupation, comme le XXV^e corps d'armée de la *Wehrmacht*, qui a pris ses quartiers en Bretagne durant toute l'occupation, le Finistère doit également subir la présence de la marine de guerre allemande : la *Kriegsmarine*. Celle-ci s'implante dans les grands ports bretons et

²⁹⁹ Eric Alary, *Les Français au quotidien 1939-1949*, op. cit., p. 156.

³⁰⁰ Benoit Rondeau, *Etre soldat d'Hitler*, op. cit., p. 33.

³⁰¹ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic. Ordre et sécurité en France occupés (1940-1944)*, Tallandier, Paris, 2010, p. 125.

³⁰² August von Kageneck, *La France occupée*, Perrin, Paris, 2015, p. 75.

³⁰³ *Idem.*

³⁰⁴ Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande*, Seuil, Paris, 1995, p. 28.

³⁰⁵ *Idem.*

³⁰⁶ Jean Lopez, Lasha Otkhmezuri, *Barbarossa. 1941. La guerre absolue*, Passés composés, Paris, 2019, p. 280.

³⁰⁷ Jean Lopez, Lasha Otkhmezuri, *Barbarossa. 1941. La guerre absolue*, op. cit., p. 280.

³⁰⁸ *Ib.* p. 704.

notamment à Brest, où elle installe dès 1940 des navires de guerre et des sous-marins (U-Boote). La *Kriegsmarine* décide également de la construction d'une base de U-Boote dès 1941. En effet, le Finistère représente pour l'occupant une position géostratégique importante³⁰⁹. Dès le début de l'Occupation, les côtes du nord du département servent de lieu d'entraînement pour un futur débarquement en Angleterre. Mais le Finistère est aussi un atout capital pour le contrôle des routes maritimes et la guerre menée en Atlantique contre les convois alliés. Et enfin, la concentration importante de troupes en Bretagne est due au risque élevé d'un débarquement par les Alliés sur les côtes bretonnes.

Il est assez difficile de connaître le nombre exact de militaires allemands dans le Finistère durant l'occupation et plus généralement, en France. Cela s'explique par plusieurs raisons, évoquées par Peter Lieb et Robert Paxton³¹⁰. La première tient à ce que les archives militaires allemandes prêtent à confusion, quand elles ne se contredisent pas, en raison des types multiples d'unités et de personnel, des commandements divers, ou tout simplement par inexactitude. La seconde est due à la variété des unités de la *Wehrmacht*, qui changent très souvent. C'est le cas pour la Bretagne. Elle est occupée en permanence, comme nous l'avons vu précédemment, par le XXV^e corps d'armée, ce qui pourrait paraître à cet égard encourageant. Mais la composition de celui-ci, en termes de divisions, est très changeante, ce qui est le cas également pour les autres corps d'armée en zone occupée. Le XXV^e corps d'armée passe ainsi de trois divisions d'infanterie en décembre 1940 à six, en juillet 1942, auxquelles il faut rajouter deux divisions blindées, dont la 2^e SS *Panzerdivision*. Ces changements d'effectifs s'expliquent par le fait que beaucoup d'unités de combat restèrent en France après l'armistice de juin 1940 pour l'opération *Seelöwe* (Lion de mer), le débarquement en Angleterre envisagé par Hitler³¹¹. Mais après que le Führer eut tourné son attention vers l'Union soviétique à la fin de 1940, des forces allemandes commencèrent à partir vers l'Est, pour l'opération Barbarossa³¹². La troisième raison est que la question du nombre de soldats allemands en France n'a jamais été vraiment travaillée. Pierre Laborie avance le chiffre de 100 000 hommes à la fin de l'année 1941, et de 200 000 en 1943, sans citer de sources et sans expliquer la méthode par laquelle il a élaboré son calcul³¹³. Il n'existe pas non plus de chiffre exact du nombre de soldats allemands présents en Bretagne. Mais nous savons que la composition d'un corps d'armée de la *Heer*

³⁰⁹ Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans la guerre 1939-1945, op. cit.*, p. 37.

³¹⁰ Peter Lieb, Robert Paxton, « Maintenir l'ordre en France occupée. Combien de divisions ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 112, n°4, 2011, p. 115-126.

³¹¹ Peter Lieb, Robert Paxton, « Maintenir l'ordre en France occupée. Combien de divisions ? », *art. cit.*

³¹² *Idem.*

³¹³ Peter Lieb, Robert Paxton, « Maintenir l'ordre en France occupée. Combien de divisions ? », *art. cit.*

varie, en théorie, entre 30 000 et 80 000 soldats. A ce chiffre, il faut rajouter les effectifs de la *Kriegsmarine*, de la *Luftwaffe*, de la Douane, de la *Feldgendarmarie*, de l'*Abwehr* et des services auxiliaires.

Dans la région de Brest, en plus des unités d'occupation et de celles de la *Kriegsmarine*, et afin de protéger leur base sous-marine des bombardements alliés, les Allemands décident la mise en place d'une ceinture de DCA³¹⁴ autour de Brest dès 1940. Cette présence va considérablement augmenter les effectifs militaires autour de Brest. D'abord confiée à la *Luftwaffe* avec des batteries de *Flak* mobile, la protection antiaérienne passe entre les mains de la *Kriegsmarine* et de ses unités de *Flakmarine* en 1941. La partie nord du Finistère est confiée au 24^e *MarineFlakregiment* qui est rebaptisé en avril 1943 III^e *MarineFlakbrigade* (abrégié *Ma/FlaBrigade*) et qui est commandé par le *Kapitan zur See* Eugene Richter³¹⁵. La III^e *Ma/FlaBrigade* poste cinq unités de *Flak* autour de Brest : la 803^e *Ma/Fla Abteilung*, ainsi que les 804, 805, 811 et 231. Ce sont en tout 30 batteries qui protègent Brest. L'un de ces groupes, la 805^e *MarineFlak Abteilung*, commandée en novembre 1940 par le *Korvetkapitan* Bahr³¹⁶, est positionnée au nord de Brest dans les secteurs de Gouesnou, Saint-Marc et Guipavas. Nous le verrons par la suite, c'est cette unité qui sera responsable du massacre de Penguerec.

A Gouesnou aussi, les Allemands installent début 1941 deux batterie de *Flak* : l'une à Roc'h Glas (*Ma/Fla* 805 n°4), à 2,5km au sud-ouest du bourg, et l'autre à Mesmérien (*Ma/Fla* 805 n°2), à 3,2km au sud-est. La batterie de Roc'h Glas, qui se trouve en hauteur et dispose d'une vue à 360°, est tenue par une centaine de soldats. Elle dispose de six cuves bétonnées abritant quatre canons de 105mm de type SKC 32, qui tirent des obus de 15kg à une portée d'environ 10 300m³¹⁷. Ce sont des canons de marine, que l'on trouve également à bord des U-Boote de type I. La défense de la batterie est également composée de deux canons de 20mm.

Plusieurs installations sont également construites, qui abritent le poste de commandement, un radar de direction de tir, trois baraquements pour la troupe, des soutes à munition et deux abris anti-aérien³¹⁸. À cela, il faut ajouter un projecteur de 105mm, situé dans un champ au lieu-dit Penguerec, à un kilomètre au nord de Roc'h Glas, et à moins de 200m des fermes dites de Penguerec. C'est ce projecteur qui sera au centre des attentions le 7 août.

³¹⁴ Nous utiliserons à partir de maintenant le terme « *Flak* ».

³¹⁵ *Bundensarchive Friburg*, RM 17-67 : Personnel de la *Kriegsmarine*.

³¹⁶ *Idem*.

³¹⁷ SHD de Brest, MV IIDOC, Mur de l'Atlantique. Rapport Pinczon du Sel, chapitre X : DCA de Brest.

³¹⁸ *Idem*.

L'origine, le parcours et le quotidien de la 805^e *Ma/Fla Abteilung* n°4 nous sont connus grâce à son journal de marche. Mais ce dernier n'est pas complet. En effet, il ne couvre que la période 1940-1943. Le service des archives militaires de Fribourg nous a expliqué que la partie du journal pour la période de 1944 avait été soit perdue, soit volontairement détruite.

A le lire, nous apprenons donc que l'unité est créée le 5 septembre 1940 dans le camp d'Altenwalde près de Cuxhaven, en Basse-Saxe, sur les ordres du haut commandement de la *Kriegsmarine*. Le 12 octobre 1940, la 805 est en poste à Bergen op Zoom en Hollande, près de Anvers. C'est là qu'elle connaît ses premiers combats anti-aériens. Elle est composée de trois batteries antiaériennes lourdes, puis d'une quatrième après la mission en Hollande, ainsi que de pièces de DCA françaises de 75mm, récupérées lors de la campagne de France. Elle reçoit son ordre d'affectation dans la région de Brest en décembre 1940, et arrive dans le Finistère le 7 janvier 1941 vers 9h. Durant le mois de janvier, la 805 s'affaire à la mise en place de ses batteries, baraquements, installation des pièces de *Flak*, au camouflage, et à la réception de ses munitions. Le 1^{er} février, elle est quasiment opérationnelle et s'entraîne au tir. Le 18 février, elle connaît sa première alerte contre des avions britanniques, mais il s'agit ce jour-là de simples survols de reconnaissance. Il est régulièrement noté dans le journal de la 805 note régulièrement dans son journal qu'elle a été particulièrement sollicitée dans les premiers mois suivant son arrivée dans la région brestoise. Cette sollicitation correspond à la présence des croiseurs lourds de la *Kriegsmarine* : l'*Admiral Hipper* entre février et mars 1941, le *Scharnhorst* et *Gneisenau* du 22 mars 1941 au 11 février 1942, ainsi que le *Prinz Eugen* 1^{er} juin 1941 au 11 février 1942.

Au cours du mois de septembre 1941, l'ensemble de la III^e *MarineFlak* est briefé sur les actes d'espionnage, de sabotage, et de défense par les services de l'*Abwehr* de Brest. Déjà en février 1941, le groupe de résistance Elie avait tenté de s'attaquer à une batterie de *Flak* mais avait échoué. Tout au long de la guerre, la 805 est d'ailleurs soumise à la propagande nazie via des films ou des interventions de membres de la SA, comme ce fut le cas par exemple en décembre 1942, lorsque le SA-*Standartenführer* (colonel) Studenowski passa un film de propagande sur la manière dont Hitler avait réorganisé l'Europe, intitulé *7 Jahre Pech* (Sept Ans de Malheur). C'est du reste entre autres pour assister à ce genre de projections que durant l'Occupation, les hommes de la 805 se rendent à quelques occasions au théâtre de Brest. Le 30 juin 1942, la 805 reçoit ses premières décorations de la part du commandant du *Seekommand* pour ses actions lors des combats anti-aériens.

Les relations entre les Allemands et les civils français sont, dans l'ensemble, courtoises. Parfois on se parle, mais on ne s'apprécie pas, on s'ignore ; dans d'autres cas, la curiosité

l'emporte et beaucoup fatalisent sur la situation en disant qu'il faut faire avec³¹⁹. Mais de manière générale, la majorité des Français n'est pas disposée à chercher le contact³²⁰. A travers l'Europe, l'attitude des soldats allemands vis-à-vis des populations occupées varie selon la façon dont ils perçoivent les civils. En France, les Allemands les regardent comme l'ennemi héréditaire mais un ennemi à leur hauteur, très différent des Slaves qu'ils considèrent comme des *Untermenschen* (sous-hommes). Bon nombre de soldats allemands sont donc en bons termes avec les civils des villages et des maisons qu'ils occupent, et avec lesquels ils se découvrent de temps à autres des affinités. Les premières années de l'Occupation (la période 1940-1942) sont d'ailleurs très calmes pour les soldats qui occupent la France. En effet, le pays représente une zone sûre où tenir garnison, et certains soldats du front de l'Est vont jusqu'à considérer ceux de l'Ouest comme des privilégiés, voir des planqués³²¹.

Dans le Finistère, les relations franco-allemandes sont contrastées. En effet, si le préfet note dans ses rapports « qu'aucun conflit revêtant un caractère de gravité n'est à enregistrer », et que « les relations avec l'occupant sont correctes », il relate néanmoins qu'une « tension existe entre la population du département et les troupes allemandes au fur et à mesure que se prolonge l'occupation »³²². Il poursuit en disant qu'« il n'en reste pas moins que, par suite des nombreuses et écrasantes réquisitions, la population civile est en proie à un énervement toujours croissant »³²³. Bien qu'il n'y ait pas, comme le fait remarquer le préfet Maurice George, d'évènement grave à signaler dans le Finistère, les troupes de la *Wehrmacht* ne sont en effet pas toujours *korrekt* avec les Finistériens et les populations françaises occupées. De nombreuses plaintes font par exemple état de vols de nourriture dans les campagnes. En novembre 1941, le sous-préfet de Châteaulin écrit ainsi que « les soldats allemands continuent, par des menaces, à obtenir des paysans des quantités plus ou moins importantes de beurre, viande et d'œufs »³²⁴. Les rapports de gendarmerie font état de vols de poules, de lapins, de vaches, de légumes, de bois, de charbon, de céréales, de pommes de terre, et même de vélos³²⁵. Certains soldats vont jusqu'à violer : c'est le cas à Lanarvily (13km au nord de Gouesnou), où une jeune fille de 13 ans est violée par un soldat. C'est également le cas à Camaret, où la fille du poète Saint-Pol-

³¹⁹ Eric Alary, *Les Français au quotidien 1939-1949*, op. cit., p. 159.

³²⁰ Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande*, Seuil, Paris, 1995, p. 203.

³²¹ *Ibid.*, p. 319.

³²² ADF, 200 W 39 rapport du préfet au ministère de l'Intérieur. Octobre 1941.

³²³ *Idem.*

³²⁴ ADF, 200 W 45 rapport du sous-préfet de Châteaulin au préfet du Finistère. 25/11/1941.

³²⁵ ADF, 200 154 rapports de Gendarmerie 1940-1944.

Roux l'est par un autre. L'homme sera arrêté, condamné à mort, puis fusillé par les autorités allemandes³²⁶.

A Gouesnou, les archives ne font mention d'aucun problème grave entre occupants et occupés. Mais nous savons par les témoignages que les Allemands étaient partout : dans le bourg, au café, dans les champs. Ils visitaient assez souvent les fermes à la recherche de nourriture, et les demandes n'étaient pas toujours courtoises ; elles pouvaient être menaçantes.

Mais la présence allemande à Gouesnou a aussi pour conséquence des bombardements alliés. En effet, l'existence d'une importante base de sous-marins et de navires de guerre de gros tonnage inquiète les Alliés, qui vont tout mettre en œuvre pour détruire ces installations et ces navires. Il existe d'autre part une base de la *Luftwaffe* sur l'aérodrome de Guipavas. Gouesnou se trouvant à proximité de Brest et limitrophe de l'aérodrome, des bombes mais également des avions alliés vont tomber sur la commune durant l'Occupation. Brest subit ses premiers bombardements en juillet 1940, mais c'est essentiellement la période de janvier 1941 à février 1942 qui concentre un très grand nombre de bombardements. Cette période, comme nous l'avons vu précédemment, correspond à la présence des cuirassés *Scharnhorst*, *Gneisenau* et *Prinz Eugen*. La seule présence de ces trois navires aura provoqué 59 bombardements en 11 mois, soit quasiment 40% des 165 bombardements que subit la cité du Ponant entre juillet 1940 et le 7 août 1944 ; ils ont lieu pour la plupart de nuit, avec des formations rassemblant jusqu'à 151 bombardiers (bombardement dans la nuit du 8 au 9 janvier 1942)³²⁷. De Gouesnou, les attaques aériennes sur Brest s'entendent et se voient. C'est pourquoi, dans la crainte qu'un bombardier touché par la *flak* ou que des bombes mal larguées ne tombent sur la commune, les Gouesnouiens construisent des abris enterrés, et souvent protégés sommairement par des fagots de bois et de paille. C'est le cas également dans d'autres communes, comme à Guilers, où Catherine Jestin témoigne : « Comme les bombes tombaient dans les parages, très vite, on s'est organisé pour se protéger. Toute les fermes avaient créé leur abri. Ici, on l'avait fait au pied du tas de foin. A chaque alerte on s'y engouffrait tous. [...] On avait même installé des lits pour pouvoir passer les nuits de bombardement »³²⁸. Ces bombes qui tombent sur les communes périphériques brestoises sont dues soit à des erreurs de visée, soit à des bombardiers qui larguent volontairement leurs bombes n'importe où, pour de se délester de leur chargement afin

³²⁶ Eric Alary, *Nouvelle histoire de l'Occupation*, op. cit., p. 84.

³²⁷ Eddy Florentin, *Quand les Alliés bombardaient la France*, Perrin, Paris, 1997, p. 45.

³²⁸ Témoignage de Catherine Jestin, in Eric Le Vouedec, *1940-1944, J'étais à Guilers, occupation et Libération d'un bourg du Finistère*, op. cit., p. 53.

d'échapper plus rapidement à la *Flak* et à la chasse allemande³²⁹. Face à ces raids, les Allemands répliquent grâce à leur DCA, qui ne tire pas moins de 1 280 000 obus de tout calibre et abat 42 avions rien que pour l'année 1941³³⁰. Les Alliés, quant à eux, larguent entre juillet 1940 et avril 1941 : 2132 bombes, dont 1238 juste pour le mois d'avril 1941, parmi lesquelles 386 bombes incendiaires³³¹.

A Gouesnou, des bombes, en nombre inconnu, tombent dans le sud de la commune, mais uniquement dans les champs. Les deux faits marquant de l'Occupation sont bien davantage les crash de deux appareils. Le premier s'écrase dans un champ le 24 juin 1943, il s'agit d'un bombardier B-25 Mitchell appartenant à la 98^e escadrille de la Royal Air Force, qui avait pour objectif l'aérodrome de Guipavas et qui est abattu par la *Flak*. Les quatre membres de l'équipage sont tués sur le coup³³² ; leurs corps sont récupérés et identifiés, puis placés dans des cercueils mais laissés dans un champ sur ordre des Allemands jusqu'au 3 août, lorsque qu'un second appareil est abattu au-dessus de Gouesnou³³³. Il s'agit d'un chasseur Typhoon piloté par Richard Thompson, âgé de 20 ans (1923-1943) et appartenant à la 266^e escadrille de la Royal Air Force. Thompson était ce jour-là en mission d'escorte de huit bombardiers qui avaient pour objectif de bombardier l'aérodrome de Guipavas. Arrivé sur l'objectif vers 20h, il est pris à parti par un chasseur FW 109. Un combat s'engage ; les deux appareils se mitraillent mutuellement et se crashent dans un champ au lieu-dit Kerlin, sur la route entre Gouesnou et Plabennec³³⁴. En plus de la mort des deux pilotes, le crash fait un blessé civil et tue deux vaches³³⁵.

Les bombardements alliés, très destructeurs dans la région brestoise, impactent considérablement le moral des habitants des communes périphériques. C'est le cas pour Gouesnou. En effet, comme nous l'avons vu, Brest subit 96 bombardements qui font 428 morts et détruisent plus de 2000 immeubles, sur toute la période de juin 1940 au 7 août 1944³³⁶. Dans une lettre en date du 13 mai 1946, le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme avance le chiffre de 5665 immeubles totalement détruits³³⁷. Pour la période de l'Occupation, il faut

³²⁹ Audrey Ramonet, *Le canton de Saint-Renan sous l'Occupation : 1940-1944*, op. cit., p. 23.

³³⁰ Eddy Florentin, *Quand les Alliés bombardaient la France*, op. cit., p. 54.

³³¹ Rapport de la 251^e division d'infanterie de la *Wehrmacht*, in Alain Chazette (dir.), *La forteresse de Brest, maillon du mur de l'Atlantique*, éd. Histoire et fortifications, Paris, 2018, p. 69.

³³² Il s'agit du pilote Joseph Toeg (1919-1943), de l'observateur Eric Reed (1916-1943), du radio Tom Ellis (1909-1943) et du mitrailleur Joseph Glover (1921-1943).

³³³ Archives du musée du patrimoine de Gouesnou. N-C.

³³⁴ Archives du musée du patrimoine de Gouesnou. Recherches réalisées par Daniel Crouan, membre de l'association « Les amis du Patrimoine ».

³³⁵ ADF, 200 W 46, correspondance du sous-préfet de Brest avec le préfet 04/09/1943.

³³⁶ Liliane Diascorn, *La destruction de la ville de Brest, de juin 1940 à août 1944, et la mise en place de la politique de protection des populations civiles face au danger aérien*, op. cit., p. 50.

³³⁷ *Idem*.

également rajouter 575 alertes ne donnant pas lieu à un bombardement, mais qui jouent grandement sur le moral des habitants³³⁸.

Ces attaques impactent l'état d'esprit, le moral et *a fortiori*, l'opinion des Nord-Finistériens, et plus largement, des Français, durant cette période. Mais, bien que les bombardements soient mal perçus par la population, celle-ci tend à les excuser, une fois la stupeur et l'émotion passées, comme le souligne le rapport de synthèse des préfets régionaux en avril 1942³³⁹. Pourtant, la propagande vichyste et les rapports du préfet du Finistère semblent indiquer l'inverse. Dans son rapport du 10 juillet 1941, le préfet note que « l'effet des bombardements de la région brestoise a, contrairement aux affirmations de la propagande de Londres, retourné les sentiments d'une grande partie des habitants contre les aviateurs anglais, qui sont qualifiés d'inhumains, de sans gêne et d'incapables »³⁴⁰. Mais paradoxalement, lorsque des funérailles sont accordées aux pilotes alliés dont les corps ont pu être récupérés, des foules importantes se déplacent pour assister aux messes³⁴¹. Qui a raison ? Ce qui est en tout cas certain, c'est que les préfets sont rompus à ce genre de rapports, qui ont été introduits en 1906, supprimés en 1911 et rétablis en 1934, afin de renseigner le gouvernement sur l'état d'esprit de la population³⁴². Brièvement supprimés lors des mois qui précèdent l'armistice, les rapports préfectoraux sont rétablis en juillet 1940. Le ministère de l'Intérieur demande alors aux préfets départementaux de produire des rapports tous les cinq jours³⁴³. Puis, à partir d'octobre 1940, les rapports sur l'état d'esprit de la population redeviennent mensuels. Le contenu de ces rapports est à prendre avec précaution. Tous les préfets ne sont pas des Vichystes jusqu'au-boutistes, et par conséquent, leurs rapports ne peuvent être identiques. Ce qu'il faut donc comprendre, c'est que le préfet écrit ce que le ministre de l'intérieur de Vichy veut bien lire. Les préfets cherchent à être bien vus: de bons rapports sont le signe d'un département bien tenu, et donc les gages d'un préfet efficace.

À Gouesnou en juin 1943, lorsque les corps des cinq pilotes abattus sur la commune sont récupérés après autorisation des Allemands, ils sont enterrés dans le cimetière de l'église.

³³⁸ Liliane Diascorn, *La destruction de la ville de Brest, de juin 1940 à août 1944, et la mise en place de la politique de protection des populations civiles face au danger aérien*, op. cit., p. 50.

³³⁹ Archives départementale de Haute-Garonne 3578-2, synthèse d'avril 1942, in Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale 1936-1944*, Seuil, Paris, 2001 (1990), p. 268.

³⁴⁰ ADF, 200 W 39, rapport du préfet concernant l'état d'esprit au ministère de l'Intérieur. 10/07/1941.

³⁴¹ Léna Le Vaillant, *L'opinion publique dans le Finistère de la défaite à Pearl Harbor*, op. cit., p. 26.

³⁴² Marc-Olivier Baruch (dir.), *Vichy et les préfets. Le corps préfectoral français pendant la Deuxième Guerre mondiale*, IHEMI, Paris, 2021, p. 109.

³⁴³ Marc-Olivier Baruch (dir.), *Vichy et les préfets. Le corps préfectoral français pendant la Deuxième Guerre mondiale*, op. cit., p. 109.

De nombreux Gouesnouiens se pressent alors pour assister à la messe³⁴⁴. A noter également que les honneurs militaires leurs sont ce jour-là rendus par les Allemands.

Les bombardements ont également pour conséquence l'augmentation du nombre des réfugiés brestois partout dans le Finistère. En effet, le 9 février 1943, le sous-préfet de Brest, Pierre Trouillé, ordonne que la population dite « non indispensable » quitte la ville. Ce sont donc 10 000 personnes, principalement des enfants et le personnel scolaire (les écoles sont toutes fermées), qui partent vers d'autres communes du département, là où ils ont de la famille ; ou alors, ils sont hébergés chez l'habitant. Certains enfants sont également envoyés dans d'autres départements comme la Sarthe. Ces évacuations suivent les mêmes plans et itinéraires que ceux qui avaient déjà été préparés avant la guerre. Dans ce cadre, Gouesnou est donc surtout une commune de passage, avec des fermes qui servent de points d'étape et de ravitaillement en eau et nourriture. Au total, malgré les bombardements dans la région brestoïse, ainsi que, géographiquement plus éloignés, le drame de Mers el-Kébir en juillet 1940 et les combats de Dakar en septembre, l'opinion générale des Finistériens demeure farouchement opposée à la présence allemande, et reste favorable à la cause britannique³⁴⁵. Les raids aériens sur l'agglomération brestoïse ont surtout lieu entre septembre 1940 et janvier 1942, avec des pics jusqu'à 15 bombardements par mois en janvier 1942. Puis, lorsque que les gros navires de surface de la marine allemande quittent définitivement le port de Brest, les raids aériens s'estompent pour toute l'année 1942, et 21 bombardements sont recensés en 1943, puis c'est de nouveau le calme plat avant le siège de Brest, qui commence le 7 août³⁴⁶.

L'anglophilie persiste en dépit de la propagande vichyste et allemande. Les rapports de préfets indiquent que beaucoup de personnes suivent attentivement l'évolution de la bataille d'Angleterre³⁴⁷, et ensuite l'offensive allemande contre l'URSS. Mais pour beaucoup de Finistériens, cette offensive semble « les désorienter (à cause du pacte germano-soviétique) mais ils prennent rapidement fait et cause pour les Soviétiques, parce qu'ils combattent avec l'Angleterre contre l'Allemagne ». Le chef de la Sûreté de la Police de Quimper nuance cependant son propos : « Mais beaucoup de gens [...] ne souhaitent pas, loin de là, une victoire russe, par peur du communisme. Dans l'ensemble, tout le monde voit dans cette guerre un

³⁴⁴ Archives du musée du Patrimoine de Gouesnou. N.C.

³⁴⁵ Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, op. cit., p. 244.

³⁴⁶ Liliane Diascorn, *La destruction de la ville de Brest, de juin 1940 à août 1944, et la mise en place de la politique de protection civiles face au danger aérien, mémoire de maîtrise*, op. cit., p. 56.

³⁴⁷ Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, op. cit., p. 244.

soulagement pour notre pays, du fait que forcément les Allemands y resteront moins nombreux »³⁴⁸.

L'entrée en guerre des Etats-Unis en décembre 1941, après l'attaque de la base de Pearl Harbor, redonne de la confiance, et laisse croire à une possible intervention anglo-américaine contre l'Allemagne³⁴⁹. L'opinion est donc de manière générale pour le camp des Alliés, et devient de plus en plus hostile non seulement à la présence de l'occupant, mais surtout au nouveau gouvernement installé à Vichy.

Le gouvernement de Vichy, dirigé par le maréchal Philippe Pétain, contrôle la partie sud de la France non occupée. Mais Vichy administre également la partie nord. Dans un premier temps, le nouveau gouvernement français qui a succédé à la III^e République, ou plutôt, la figure du maréchal Pétain, est bien accueillie, même s'il est difficile de savoir exactement ce qu'est l'opinion des Français à l'été 1940, tant la confusion est à son comble³⁵⁰. En effet, la population française n'a plus, au moment de la débâcle, les moyens de juger et de mesurer la gravité de la situation³⁵¹. Pétain, le vainqueur de Verdun, l'un des grands artisans de la victoire de 1918, fait figure de boussole pour redresser la France après la traumatisante défaite de 1940³⁵². Le maréchal de 84 ans passe auprès des Français comme un patriote, un homme sage, un protecteur, un adversaire de l'Allemagne et un homme au-dessus de tout soupçon³⁵³. Pétain a surtout travaillé avec ses réseaux tout au long des années 1930 pour que sa personne devienne une évidence le jour où la République vacillerait. En témoigne le slogan du journaliste Gustave Hervé dans son journal *La Victoire* du 14 février 1935 : « c'est Pétain qu'il nous faut »³⁵⁴. Lorsqu'il arrive au pouvoir, Pétain se voit comme le seul et unique recours possible. Le plus apte à assumer l'après défaite, et à assurer le pouvoir exécutif, législatif, constitutionnel et même judiciaire, et ce, malgré ses 84 ans³⁵⁵. Et pourtant, il n'a aucune expérience gouvernementale lorsqu'il arrive à la tête de l'Etat comme le rappelle l'historienne Bénédicte Vergez-Chaignon³⁵⁶.

³⁴⁸ ADF, 200 W 149, rapport du chef de la Sureté de la Police de Quimper au préfet de Finistère. 29/06/1941.

³⁴⁹ ADF, 200 W 39, rapport du préfet du Finistère au Ministère de l'Intérieur. Décembre 1941.

³⁵⁰ Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, op. cit., p. 229.

³⁵¹ *Ibid.*, p. 230.

³⁵² *Idem.*

³⁵³ *Idem.*

³⁵⁴ Bénédicte Vergez-Chaignon, *Pétain*, Perrin, Paris, 2018, p. 305.

³⁵⁵ *Ib.*, p. 1133.

³⁵⁶ *Idem.*

En Bretagne, la tendance se confirme également. Pétain passe pour un recours dans une région où l'influence de l'Église et la pratique religieuse demeurent fortes³⁵⁷. Mais une fois passé l'été 1940, une fois acquise la certitude que l'occupant s'installe bel et bien dans la durée, et à partir du moment où les problèmes liés au rationnement et au ravitaillement se font de plus en plus importants, de nombreux Français se demandent si Pétain, qui a fait « don de sa personne à la France »³⁵⁸, va oui ou non relever le pays. Le nouveau gouvernement français n'est pas populaire, et il le devient encore moins, lorsque Pétain décide de collaborer ouvertement avec l'Allemagne. Cette politique est révélée au grand public lors de l'entrevue entre Adolf Hitler et Philippe Pétain à Montoire le 24 octobre 1940, au cours de laquelle Pétain et Pierre Laval acceptent le principe de collaboration avec l'Allemagne nazie³⁵⁹. Le 30 octobre, dans un discours, Pétain annonce aux Français que la France « entre dans la voie de la collaboration »³⁶⁰. L'entrevue ébranle une grande partie de l'opinion française, qui devient de plus en plus antiallemande, antivichyste et probritannique, comme le constatent de très nombreux rapports de préfets. Julian Jackson écrit que : « Toutes les sources qui suivirent l'opinion publique sont là pour le confirmer, que ce soit dans le Lot ou dans le Var, à Clermont-Ferrand ou dans le Nord-Est »³⁶¹. La photographie de Pétain serrant la main d'Hitler déclenche une vague de spéculations : le maréchal est-il toujours l'homme de la situation³⁶² ? Les premiers signes de doutes et d'inquiétude vis-à-vis du gouvernement font leur apparition en réaction à l'entrevue de Montoire, et les préfets reçoivent de la part du ministre de l'Intérieur Marcel Peyrouton l'instruction de prévenir les effets négatifs de cette entrevue en tentant d'expliquer aux Français que la collaboration n'est pas quelque chose d'acté³⁶³. L'image du maréchal Pétain est ébranlée, mais se redore dans une certaine mesure en décembre 1940, lors du limogeage de Pierre Laval³⁶⁴.

Dans le Finistère, la situation se confirme. Un an après l'entrevue de Montoire, le sous-préfet de Brest, Pierre Trouillé, écrit : « La population finistérienne est antigouvernementale parce qu'elle n'a pas pu accepter la défaite, parce qu'elle cherche à l'expliquer par des prétendues trahisons et parce qu'elle est restée malgré tout fidèle au régime passé et aux

³⁵⁷ Christian Bougeard, « Evolution de l'opinion publique : 1940-1944. La Bretagne », in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), *Vichy et les Français*, Fayard, Paris, 1992, p. 535.

³⁵⁸ Discours radiodiffusé du maréchal Pétain le 17 juin 1940.

³⁵⁹ Julian Jackson, *La France sous l'occupation 1940-1944*, op. cit., p. 212.

³⁶⁰ Discours radiodiffusé du maréchal Pétain le 30 octobre 1940.

³⁶¹ Julian Jackson, *La France sous l'occupation 1940-1944*, op. cit., p. 328.

³⁶² Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande*, op. cit., p. 107.

³⁶³ Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, op. cit., p. 246.

³⁶⁴ *Idem.*

engagements d'honneur pris à l'égard de certaines puissances extérieures »³⁶⁵. En résumé, les Finistériens étaient désireux de continuer le combat, ne pardonnaient pas à Pétain d'avoir choisi la voie de la collaboration, et restaient fidèles à la III^e République, ainsi qu'aux Alliés qui continuaient de se battre. Rappelons également que lors du vote des parlementaires sur la question des pleins pouvoirs au maréchal Pétain, sur les 80 parlementaires (députés et sénateurs) ayant votés « non », sept d'entre eux étaient Finistériens, dont le député de Brest Paul Simon, et le sénateur-maire de Brest Victor Le Gorgeu³⁶⁶. Mais huit ont également voté pour les pleins pouvoirs. Ce qui montre que les parlementaires finistériens, de gauche, comme de droite, étaient divisés sur la question.

L'enracinement de Vichy dans le Finistère passe par la mise en place d'autorités locales qui lui sont favorables. L'Etat français va donc s'appuyer sur la pièce maîtresse de l'administration française, ceux qui sont les yeux, les oreilles et le bras de l'Etat : les préfets³⁶⁷. Le régime de Vichy avait une conception claire du fonctionnement de l'Etat. Le pouvoir est pyramidal, il vient d'en haut, et se diffuse « dans le cadre naturel que sont les communautés organiques »³⁶⁸. Un grand changement s'opère donc, car à l'été 1940, la totalité des préfets demeurent à leur poste, aucune démission n'ayant été enregistrée pendant et après la débâcle³⁶⁹. Après l'été 1940, sur 94 préfets, 26 sont mis à la retraite, 29 sont révoqués et 37 sont déplacés³⁷⁰. Dans le Finistère, le préfet Alexandre Angéli est remplacé par Maurice George, en septembre 1940. Dans une nouvelle France sans partis politiques, sans députés ni sénateurs, le préfet devient le seul représentant de l'Etat, celui qui doit faire respecter l'ordre et l'autorité. Dans une circulaire adressée aux préfets le 26 juin 1940, le ministre de l'Intérieur, Marcel Peyrouton, déclare : « Vous êtes les propagandistes de la vérité, de l'espoir, de l'action libératrice, les défenseurs de la France meurtrie par vingt ans d'erreurs et de folie »³⁷¹.

Les changements s'opèrent également au niveau des municipalités, par le biais de la loi du 16 octobre 1940 (qui revient en fait à la législation antérieure à la loi républicaine de 1884),

³⁶⁵ ADF, 200 W 39, rapport du sous-préfet de Brest. 24/10/1941.

³⁶⁶ Sur ce sujet, voyez Pierre Miquel, *Les Quatre-Vingts*, Fayard, Paris, 1995 ; Olivier Wieviorka, *Les Orphelins de la République : Destinées des députés et sénateurs français (1940-1945)*, Seuil, Paris, 2015 ; Jean Sagnes, « Le refus républicain : les quatre-vingts parlementaires qui dirent non à Vichy le 10 juillet 1940 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 38, n° 4, octobre-décembre 1991, p. 555-589.

³⁶⁷ Jean-Paul Cointet, *Histoire de Vichy*, Perrin, Paris, 2003, p. 127.

³⁶⁸ Marc-Olivier Baruch (dir.), *Vichy et les préfets*, *op. cit.*, p. 65.

³⁶⁹ Sonia Mazey, Vincent Wright, « L'Etat Français et ses instruments : Les préfets », in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dirs.), *Vichy et les Français*, *op. cit.*, p. 276.

³⁷⁰ Jean-Paul Cointet, *Histoire de Vichy*, *op. cit.*, p. 127.

³⁷¹ Cité dans Sonia Mazey, Vincent Wright, « L'Etat Français et ses instruments : Les préfets », in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dirs.), *Vichy et les Français*, *op. cit.*, p. 272.

qui stipule que les maires des communes de plus de 2000 habitants seront désormais directement désignés par le gouvernement. Les conseillers municipaux sont choisis par le préfet sur proposition du maire et celui-ci peut également dissoudre le conseil municipal d'une commune de moins de 2000 habitants. L'épuration municipale est plutôt limitée dans le Finistère, mais prend une plus grande ampleur à partir de 1942³⁷². Les élus de la III^e République sont gardés en raison de la proximité qu'ils ont avec leurs administrés, même si des révocations ont lieu notamment dans certaines grandes villes (souvent de gauche), comme Brest, où le sénateur-maire Victor Le Gorgeu est dans un premier temps maintenu à son poste, avant d'en être révoqué en décembre 1941. Dans les petites communes, certains maires démissionnent par opposition au régime de Vichy, et par protestation face aux nombreuses réquisitions exigées par l'occupant, comme à Lampaul-Plouarzel, Trébabu, Molène ou encore Ploumoguier³⁷³. Certains hésitent, comme à Plougouzel, ou encore à Saint-Marc, dont le maire, Yves Jaouen, écrit dans son livre *De Saint-Marc à Brest*, avoir été constamment convoqué à la *Feldgendarmarie*, où beaucoup de reproches lui étaient souvent adressés sur sa mauvaise volonté dans l'exécution des réquisitions³⁷⁴. Le maire de Telgruc, Alain-Marie Alix, explique quant à lui dans une lettre au préfet que le rôle de son hôtel de ville est d'être « une usine à tout faire [...] où le maire est constamment sur la brèche, sans trêves ni repos »³⁷⁵. Beaucoup de maires sont donc maintenus dans leur fonction par décision préfectorale. Mais pour certains, un dilemme se pose : celui d'être maintenu et donc d'être officialisé par Vichy, ou de démissionner et laisser sa place à un éventuel inconnu et/ou collaborateur. Les maires qui restent en place disent donc qu'ils le font dans l'intérêt de leur commune et de leurs administrés. Maurice George, le préfet du Finistère, écrit ainsi au ministre de l'Intérieur pour lui faire part de l'état d'esprit des édiles du département : « Beaucoup de maires continuent à se leurrer de l'espoir d'un renversement et attendent en place le retour à l'ancien état des choses »³⁷⁶.

A Gouesnou, le maire Nicolas Billant (1895-1979), est toujours en poste depuis 1937. C'est un cultivateur de 58 ans, vétéran de la Grande Guerre, et blessé sur le front de la Somme en 1916. Il est marié à une cultivatrice, Jeanne Senant. Il a une sœur, Marie-Louise, mariée à Jean Phélep. C'est leur ferme qui sera attaquée en première le 7 août 1944. Il prête serment au régime le 16 août 1942, et écrit que « conscient de l'œuvre entreprise par le Maréchal Pétain

³⁷² Léna Le Vaillant, *L'opinion publique dans le Finistère de la défaite à Pearl Harbor*, op. cit., p. 89.

³⁷³ Audrey Ramonet, *Le canton de Saint-Renan sous l'Occupation : 1940-1944*, op. cit., p. 33.

³⁷⁴ Yves Jaouen, *De Saint-Marc à Brest*, Brest, éd. Le Télégramme, date inconnue, p. 49.

³⁷⁵ ADF, 119 W 93, cité dans Isabelle Squvidan, *La presqu'île de Crozon sous l'Occupation*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1998.

³⁷⁶ ADF, 200 W 39, rapport du préfet au ministère de l'Intérieur. Octobre 1941.

chef de l'Etat français et des lourdes charges qui lui incombent, appréciant les réformes déjà faites, le conseil municipal émet le vœu qu'il puisse mener à bien la tâche entreprise et l'assure de sa confiance totale et de son entière solidarité »³⁷⁷. Ces serments au Maréchal ne font pas des maires des pro-vichystes pour autant ; en effet, les serments de fidélité étaient obligatoires comme pour les préfets, les magistrats et les militaires.

De la même manière qu'il est difficile de connaître l'opinion exacte de chaque Français durant l'Occupation, il en est de même pour Gouesnou, tant les archives sont rares sur la commune. Néanmoins, quelques rapports de préfecture nous renseignent partiellement sur l'attitude des Gouesnouiens et des élus municipaux. Dans l'un de ces rapports, le sous-préfet de Brest écrit ainsi que les Gouesnouiens sont psychologiquement touchés par les nombreux bombardements qui touchent la région brestoise³⁷⁸. La mairie a d'ailleurs demandé à la sous-préfecture d'inscrire Gouesnou sur la liste des localités éligibles à la prime de bombardement, comme il en a été décidé aussi pour la commune voisine de Guipavas. Le sous-préfet souligne également la déception que suscite chez les habitants le fait que la préfecture (et donc l'Etat) ne paye plus depuis le 1^{er} janvier 1941 les frais de réquisitions, de cantonnement et des moyens de transport. Les Gouesnouiens se plaignent aussi des lourdes réquisitions de charrettes exigées par les Allemands. En effet, l'occupant en réclame 26 par jour aux habitants, et n'en dédommage aucun. Pour ce qui est du ravitaillement, les paysans et la mairie trouvent également abusif l'objectif de 13 tonnes d'orge à produire par la commune, bien que le maire déclare que Gouesnou s'efforcera de remplir cet objectif. Enfin, le sous-préfet rapporte qu'un trafic de cartes d'alimentation serait à l'œuvre dans la commune. Il serait organisé par des ouvriers de l'Arsenal, qui viendraient la nuit récupérer des cartes de rationnement pour la viande au détriment des Gouesnouiens. Tout cela étant, malgré les déceptions et quelques problèmes, le sous-préfet de Brest considère l'état d'esprit de la population comme loyal et correct envers le gouvernement. Sur le plan politique, il juge très bonne l'attitude du maire et de ses élus. Il en est de même pour les fonctionnaires de la commune, et plus particulièrement le secrétaire de mairie, Yves Prigent, qui est jugé ardent, excellent et très loyal envers le gouvernement du Maréchal. De manière générale, les rapports du sous-préfet concernant les communes voisines sont de même teneur : les habitants subissent les restrictions et l'Occupation, mais les

³⁷⁷ ADF, 200 W 100, Le Maréchal Pétain 1940-1944. Déclarations des conseils municipaux, adresses de confiance au Maréchal.

³⁷⁸ ADF, 200 W 45, Rapport de la visite du sous-préfet de Brest dans la commune de Gouesnou. 14/01/1942.

municipalités ne s'opposent pas au gouvernement³⁷⁹. La seule exception est la ville de Brest, jugée hostile à la politique de collaboration, et dont le conseil municipal fut remanié et le maire destitué. Brest demeurait pour Vichy une ville de gauche, avec l'omniprésence de communistes et de syndicalistes induite par la présence de l'arsenal. Rappelons également que le sénateur-maire de la ville, Victor Le Gorgeu, avait voté contre les pleins pouvoirs à Pétain.

La tentative d'enracinement de la Révolution Nationale, c'est-à-dire de la politique du gouvernement qui a pour but de remodeler la société française, ne prend pas en Bretagne³⁸⁰. Et pourtant, cette dernière présentait des atouts pour l'installation d'un régime comme celui de Vichy, puisqu'on la présente volontiers comme de droite, catholique et agricole. Gouesnou ne déparerait certes pas par rapport à ce portrait habituel, or il faut bien constater que là aussi, Vichy ne prend pas. Le régime s'adresse cependant avant tout aux agriculteurs, que le gouvernement voit comme « l'antidote des masses urbaines décadentes, utopiques, déracinées », et comme l'incarnation de « la force du pays par rapport aux faiblesses des citoyens »³⁸¹. Pour Pétain, l'agriculteur est un homme vrai, avec une morale, une éthique, d'où le slogan de la propagande vichyste à ce sujet : « La terre, elle, ne ment pas ». L'agriculture est également « la base économique et sociale de la France »³⁸², le chef de l'Etat souhaitant d'ailleurs en finir avec l'exode rural qui touche la France depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Le Maréchal s'adresse donc prioritairement aux paysans, qui se sentent valorisés en retour. Mais les désillusions arrivent vite, avec les problèmes de ravitaillement, les Allemands qui prennent tout, et le travail qui ne paye pas ou pas assez.

Pourtant, le 2 décembre 1940, le gouvernement avait créé la Corporation paysanne, qui avait pour mission d'assurer l'unité des paysans, d'enraciner la politique agricole de Vichy, de lutter contre les pénuries alimentaires et de favoriser le « retour à la terre » prôné par Pétain³⁸³. Cette institution était présidée dans le Finistère, à partir de janvier 1941, par Hervé Budes de Guébriant, un ingénieur agronome de Saint-Pol-de-Léon, puissant notable finistérien qui était déjà la tête de l'Office Central Agricole de Landerneau, de la chambre d'agriculture du Finistère, et de l'Union des syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord. Fervent adepte du mouvement catholique social, il est perçu comme « un bon Français favorable à la

³⁷⁹ ADF, 200 W 45, Rapports des visites du sous-préfet de Brest dans les communes de l'arrondissement de Brest. Années 1941-1942. Rapport consulté pour les communes de Plabennec, Guipavas, Landerneau, Saint-Renan, Kersaint-Plabennec, Lambézellec, Guilers, Goulven et Brest.

³⁸⁰ Christian Bougeard, « Evolution de l'opinion publique : 1940-1944. La Bretagne », *art. cit.*, p. 543.

³⁸¹ Robert O. Paxton, *La France de Vichy 1940-1944*, Seuil, Paris, 1997 (1972), p. 214.

³⁸² Discours radiodiffusé du maréchal Pétain. 11/10/1940.

³⁸³ Sur ce sujet voyez Christian Faure, *Le projet culturel de Vichy*, CRNS, Paris, 1989.

politique du chef de l'Etat »³⁸⁴. Le jour de son investiture, le 28 octobre 1941 à Landerneau, ce sont « plus de 900 cultivateurs du Finistère et des Côtes-du-Nord [...] qui acclament le nom et la politique du Maréchal de France, chef de l'Etat »³⁸⁵. Au départ, la corporation paysanne se structure rapidement et fait de la Bretagne la première région de France à en être dotée³⁸⁶. Cela s'explique parce que ce principe existe déjà en Bretagne depuis le XIX^e siècle. L'idée d'une corporation paysanne qui a pour but de placer le paysan au centre de l'économie du pays, avec une dimension d'autant plus catholique, séduit dans un premier temps de nombreux Bretons qui se retrouvent dans cette politique³⁸⁷.

Mais l'adhésion à la corporation paysanne de Vichy rencontre néanmoins une certaine réticence. Cela s'explique par une vie quotidienne marquée par des pénuries qui s'éternisent, les sanctions prises à l'égard de nombreux agriculteurs au motif que les livraisons de produits agricoles s'effondrent, et enfin parce que la corporation paysanne est assimilée à un pouvoir de plus en plus contraignant, avec par exemple le Service du Travail Obligatoire (STO), qui vise les enfants d'agriculteurs à partir de juin 1943, et qui pousse les paysans à rejeter le gouvernement de Vichy³⁸⁸. Le STO, qui est établi par une loi du 16 février 1943, a pour objectif d'envoyer une partie des hommes âgés de 18 à 50 ans comme main-d'œuvre dans les usines du Reich³⁸⁹. Il est censé remplacer le système dit de la « relève », qui était basé sur le volontariat et qui avait pour principe de faire revenir des prisonniers de guerre français détenus en Allemagne contre l'envoi de main-d'œuvre. La relève fut un échec ; en effet, sur 30 000 prisonniers finistériens, 450 seulement arrivent à rentrer³⁹⁰. En Bretagne, le STO se heurte au mécontentement de la population, qui refuse d'aller travailler en Allemagne et pour elle. Les réfractaires sont de plus en plus nombreux au cours de l'année 1943, et on estime qu'à peine 10% des recensés bretons partent pour l'Allemagne³⁹¹. Le taux de réfractaires est très élevé en Bretagne ; par exemple, dans les Côtes-du-Nord, il atteint les 61%³⁹². Des chiffres aussi élevés s'expliquent par les désobéissances au recensement, par le concours de médecins complaisants (qui exemptent environ 418 000 personnes dans toute la France³⁹³), ou tout simplement par le

³⁸⁴ ADF, 200 W 29, rapport du préfet à la *Feldkommandantur*. 10/11/41.

³⁸⁵ *Idem*.

³⁸⁶ Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans la guerre 1939-1945*, *op. cit.*, p. 47.

³⁸⁷ Jacques Duquesne, *Les catholiques français sous l'Occupation*, Grasset, Paris, 1996 (1966), p. 256.

³⁸⁸ Christian Bougeard, *Le choc de la guerre dans un département breton : les Côtes-du-Nord des années 1920 aux années 1950*, *op. cit.*, p. 277.

³⁸⁹ Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Vichy 1940-1944*, Perrin, Paris, 2000, p. 255.

³⁹⁰ Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans la guerre 1939-1945*, *op. cit.*, p. 60.

³⁹¹ Patrice Arnaud, *Les STO. Histoire des Français requis en Allemagne nazie. 1942-1945*, CNRS, Paris, 2014 (2010), p. 45.

³⁹² *Idem*.

³⁹³ *Ibid.*, p. 37.

refus de partir. Nombreux sont les jeunes, qui, quand ils en ont les moyens, s'engagent dans les maquis ou se cachent par milliers dans les campagnes, où police et gendarmerie s'affairent mollement à leur recherche³⁹⁴.

A Gouesnou, Jean Prédour relate ainsi dans son journal son refus de partir pour le Reich :

« Je reçus mon ordre de convocation le 12 octobre 1942 pour me rendre à Reichenberg³⁹⁵ en Tchécoslovaquie. Je passai la visite médicale chez le docteur Kerboul qui se trouvait au premier étage, au coin de la rue de la mairie et de la rue de Siam. Puis je me rendis au bureau allemand de la main-d'œuvre qui se trouvait dans la même rue. Je fus reçu par une charmante secrétaire qui parlait couramment le français. Elle me mit dans un sac des vêtements, des chaussures et quelques boîtes de conserve pour la route. Je pris la direction de la gare de Brest et me présentai à un officier allemand qui tamponna mon ordre de route et me conduisit vers le train. J'entraî dans le wagon où se trouvaient d'autres personnes dans le même cas que moi. Dès que l'officier regagna le hall de la gare, je sautai du compartiment et regagnai la sortie par la gare de marchandise. Je m'éloignai rapidement et je pris le chemin de la maison familiale à Gouesnou. Je fus le premier à Gouesnou à avoir refusé de partir travailler en pays étranger sur l'ordre des occupants. Je restai caché chez mes parents jusqu'à mon arrestation le 27 avril 1944 »³⁹⁶.

Mais dans la commune, Jean Prédour n'est pas le seul à être réquisitionné. Trois Gouesnouiens, ouvriers de l'arsenal de Brest, vont être envoyés à l'arsenal de Hambourg en 1942. Les Allemands veulent en effet envoyer dans leurs arsenaux des ouvriers qualifiés. Ce sont donc 550 ouvriers brestois qui sont déplacés vers la ville hanséatique et les chantiers de l'entreprise *Blohm & Voss* en juin 1942³⁹⁷. Jules Corre (né en 1919), charpentier-tôlier³⁹⁸, Joseph Guermeur (né en 1920), ajusteur³⁹⁹ comme Paul Kerboul (né en 1920)⁴⁰⁰, sont tous trois envoyés à Hambourg, et ne reviendront à Gouesnou qu'en mai 1945.

En Bretagne, en plus de la corporation paysanne, s'il est bien une institution avec laquelle l'Etat doit compter, c'est l'Eglise, qui demeure un pilier de la société⁴⁰¹. Les pratiques

³⁹⁴ Christian Bougeard, « Evolution de l'opinion publique : 1940-1944. La Bretagne », *art. cit.*, p. 542.

³⁹⁵ Aujourd'hui appelée Liberec en actuelle République Tchéque.

³⁹⁶ Archive privée. Journal de Jean Prédour, p. 7.

³⁹⁷ George-Michel Thomas et Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre, Tome 1 : L'occupation*, *op. cit.*, p. 189.

³⁹⁸ ADF, 178 W 5, Guerre 1939-1945. Fiches de renseignements du Ministère des prisonniers déportés et réfugiés.

³⁹⁹ *Idem.*

⁴⁰⁰ *Idem.*

⁴⁰¹ Julian Jackson, *La France sous l'occupation 1940-1944*, *op. cit.*, p. 320.

religieuses catholiques concernent quasiment 80% de la population rurale bretonne⁴⁰² ; alors que 25% des Français seulement vont à l'église le dimanche⁴⁰³. Vichy cherche donc l'appui de l'Eglise pour légitimer son pouvoir. La séduction de Vichy envers les catholiques passe d'abord par l'abrogation de nombreuses lois de laïcité, comme celle de la loi de 1904 sur l'interdiction d'enseigner faite aux membres des ordres religieux. Avec la défaite de 1940, les églises sont un peu plus fréquentées qu'avant-guerre ; de nombreux Français voient dans l'effondrement du pays un signe de Dieu, et l'épiscopat appelle ses ouailles à se ranger derrière le maréchal Pétain, qui est très vite perçu comme l'homme providentiel⁴⁰⁴. L'Eglise va, en plus des prêches de son clergé, utiliser sa presse pour vendre le message de Vichy. Dans le Finistère, l'évêque de Quimper, Mgr Duparc, se sert de *La Semaine religieuse du Diocèse de Quimper et de Léon* pour inciter les Finistériens à se ranger derrière le maréchal. Dans le numéro du 7 mars 1941, il écrit :

« Suivons le grand soldat qui a accepté de nous conduire dans l'œuvre de salut et de rénovation qui nous est imposée. [...] Il détient seul le pouvoir légitime en France. Le prestige grandissant qui auréole sa personne, ses messages, les actes de son gouvernement, tout concourt à inspirer confiance. L'intérêt autant que le devoir nous commandent de nous serrer autour de lui. Il incarne aujourd'hui la France. C'est la France en lui qu'il faut défendre, qu'il faut servir, et qu'il faut aimer, comme il a lui-même le premier aimé, servi et défendu la France »⁴⁰⁵.

A Gouesnou, comme dans les communes du grand Ouest de la France, la ferveur religieuse est plus forte que dans le reste du pays, même si les femmes ont tendance à fréquenter plus souvent les églises que les hommes⁴⁰⁶. Les pardons sont l'occasion pour beaucoup de personnes de se ressourcer spirituellement et de chercher un réconfort⁴⁰⁷. En Bretagne, les cultes des saints connaissent un regain de vigueur⁴⁰⁸, sauf à Gouesnou où le pardon est interdit⁴⁰⁹, probablement parce que la commune se trouve en zone côtière interdite. Les pardons amenant beaucoup de personnes en provenance d'autres communes, il est donc dans l'intérêt des Allemands de les interdire afin d'éviter de trop grands mouvements de population.

⁴⁰² Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans la guerre 1939-1945, op. cit.*, p. 122.

⁴⁰³ Eric Alary, *Les Français au quotidien 1939-1949, op. cit.*, p. 344.

⁴⁰⁴ Jacques Duquesne, *Les catholiques français sous l'Occupation, op. cit.*, p. 65.

⁴⁰⁵ Archives de *La Semaine religieuse du Diocèse de Quimper et de Léon*, n°10 du 7 mars 1941. « Communication officielle de l'Evêché : Lettre pastorale de S. E. Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, sur Notre devoir dans l'épreuve actuelle, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1941 ».

⁴⁰⁶ Eric Alary, *Les Français au quotidien 1939-1949, op. cit.*, p. 350.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 347.

⁴⁰⁸ Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans la guerre 1939-1945, op. cit.*, p. 122.

⁴⁰⁹ Albert Bossard, *Gouesnou d'hier et d'aujourd'hui, op. cit.*, p. 46.

A propos du catholicisme, l'occupant, majoritairement protestant, est partagé. En effet, si certains, comme le lieutenant August von Kageneck, sont sous le charme de la beauté des cathédrales et des églises françaises, impressionnés par la ferveur catholique, par les relations entre paysans et curés, et par la vision d'églises pleines chaque dimanche⁴¹⁰, d'autres sont méfiants à l'égard de l'Eglise catholique car, avant-guerre, elle a adhéré à la condamnation du nazisme dans l'encyclique *Mit brennender Sorge* du 14 mars 1937, promulguée par Pie XI⁴¹¹. Certains prêtres, lors de leurs offices, n'hésitent pas critiquer la préséance allemande ou le font également dans les bulletins paroissiaux. En réponse à cela, l'occupant n'autorise plus dans ces bulletins une liberté d'expression totale⁴¹². L'Eglise catholique est donc profondément hostile aux Allemands, mais pas opposée à la politique du Maréchal, du moins dans les deux premières années de l'Occupation. Les Allemands se méfient des catholiques et leur reprochent, selon les mots d'Otto Abetz, l'ambassadeur d'Allemagne en France, leur « chauvinisme national »⁴¹³. Dans le Léon, où la tradition démocrate-chrétienne est forte, l'opposition au nazisme est viscérale.

Ainsi, lorsque l'armistice est proclamé en juin 1940, les Français sont sous le choc. Le pays s'est effondré en l'espace de deux mois à peine ; l'armée française, la première du monde depuis 1918, enregistre 58 000 morts en l'espace de trois semaines et capitule en laissant aux mains de l'ennemi 1 800 000 prisonniers. Les Français sont moralement abattus et interloqués sur la façon dont la guerre a pu être perdue, et aussi rapidement. Le pays est coupé en deux, tandis que la III^e République abdique au profit d'un gouvernement qui décide de se tourner vers la collaboration avec l'Allemagne nazie d'Adolf Hitler. Le pays est désormais gouverné par « le sauveur de Verdun », Philippe Pétain qui prétend selon ses mots, « atténuer les malheurs de la France »⁴¹⁴. Mais rapidement, les Français, plutôt confiants dans le maréchal au début de l'Occupation, déchantent. En effet, si la zone sud (jusqu'en novembre 1942) n'est pas occupée par l'armée allemande, la zone nord, elle, subit les restrictions de l'occupant, les pénuries alimentaires, les réquisitions forcées de maisons, de fermes, de champs, de nourriture, de chevaux et d'hommes. Bien que les soldats de la *Wehrmacht* ne soient pas ceux de 1870 ni de 1914 avec leur cortège de massacres, les Allemands ne trouvent pas pour autant une population

⁴¹⁰ August von Kageneck, *La France occupée, op. cit.*, p. 77.

⁴¹¹ Eric Alary, *Les Français au quotidien 1939-1949, op. cit.*, p. 343. Voyez également Fabrice Bouthillon, Marie Levant (dirs.), *Pie XI un pape contre le nazisme ?*, *op. cit.*

⁴¹² *Ibid.*, p. 350.

⁴¹³ Entretiens entre Otto Abetz et le cardinal Emmanuel Suhard, relatés dans Jacques Duquesne, *Les catholiques français sous l'Occupation, op. cit.*, p. 189.

⁴¹⁴ Discours radiophonique du maréchal Philippe Pétain. 17/06/1940.

enthousiaste de leur présence, bien que, durant les premiers mois de l'Occupation, ils ne connaissent pas, ou très peu, de formes de résistance. Cela s'explique par la résignation des Français, qui semble traduire cette supériorité écrasante des armées du Reich.

Entre temps, le nouveau gouvernement français du maréchal Pétain s'est installé dans la ville de Vichy. Le nouveau régime dispose des pouvoirs exécutif et législatif, et renvoie dans les limbes l'Assemblée, le Sénat. Les partis politiques, ont disparu laissant un vide politique. Députés et sénateurs privés de toute influence, les préfets et les maires demeurent les uniques représentants et interlocuteurs du pouvoir.

A Gouesnou, le quotidien des habitants est sensiblement le même que dans le reste de la zone occupée : on tente de survivre comme l'on peut, même si la situation en zone rurale est légèrement meilleure que celle des citadins. Tickets de rationnement, files d'attente devant certains commerces et hausse des prix, tout cela constitue le quotidien des Gouesnouiens. En plus de cette vie difficile, il faut composer avec la présence de l'occupant qui prend tout, avec les bombardements qui terrifient les populations, et avec un Etat devenu quasi incapable de protection. En conséquence de quoi, le marché noir, le troc et le système D deviennent la norme, à Gouesnou comme pour des millions de Français.

Lors de l'Occupation, la population est dans l'expectative, elle espère dans un premier temps que le maréchal Pétain tiendra ses promesses de jours meilleurs. Bien que majoritairement passive, la population française demeure, au début de 1941, farouchement opposée à la présence des Allemands et à la collaboration⁴¹⁵, mais reste cependant très attachée à la figure du Maréchal, tout en rejetant la politique collaborationniste de Pierre Laval et de l'amiral Darlan⁴¹⁶. Sans verser dans des actes de résistance, les Gouesnouiens, tout comme la majorité des Français, sont donc résignés, attentistes, dans l'attente d'une Libération proche, que beaucoup espèrent depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis aux côtés de la Grande-Bretagne.

⁴¹⁵ Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, op. cit., p. 252.

⁴¹⁶ Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, op. cit., p. 252.

Les quarante premières années du XX^e siècle ont été mouvementées pour les Gouesnousiens. Quarante années marquées par la laïcisation d'une France de plus en plus enracinée dans la République, par une campagne léonarde bousculée dans ses coutumes et ses traditions religieuses. Une campagne très éprouvée par quatre années de guerre où autour de 130 000 Bretons ont laissé la vie. Bien que Gouesnou soit relativement épargnée avec 56 morts (ce chiffre relativement bas s'expliquant par le grand nombre de conscrits maritimes, car la marine a été épargnée en termes de combats et donc de morts), la commune reste marquée par la violence de cette guerre, par le nombre de tués et par la proximité avec cette dernière. En effet, bien qu'elle se trouve éloignée du front, Gouesnou accueille sur son sol des troupes françaises, puis américaines. Cette première expérience de guerre affecte la commune, mais pas autant que celle de la Seconde Guerre mondiale. L'entre-deux-guerres est marqué en Bretagne par un important exode des ruraux vers les villes et les usines, afin d'y trouver de meilleurs salaires et conditions de vie. Mais Gouesnou et le Léon résistent à cet exode, notamment par l'action de l'Eglise, très présente et influente dans le nord-Finistère, qui persuade les jeunes de rester. La richesse des terres agricoles du Léon explique également les effets limités de l'exode. La montée des idées de gauche ne touche pas non plus Gouesnou, qui reste marquée à droite bien que très proche de Brest, ville socialiste et ouvrière.

Lorsque que le second conflit mondial éclate, les Gouesnousiens sont optimistes, ils pensent comme beaucoup de Français, que la France, aux côtés des Britanniques, va l'emporter. La propagande française insiste sur le fait que son armée est la première du monde et que la ligne Maginot, infranchissable, protège l'intégrité du territoire national. Donc, lorsque Hitler lance son offensive sur l'ouest de l'Europe ; que les Pays-Bas, puis la Belgique, capitulent rapidement ; et que l'armée française est contrainte au repli, c'est la stupéfaction, puis le doute qui envahissent les esprits. A Gouesnou, on se demande comment l'armée française a pu être balayée en moins d'un mois, tout comme la Pologne neuf mois plus tôt. Face à la déroute des armées françaises, c'est une grande partie de la population du nord du pays et de la région parisienne, mais également des Belges et des Hollandais, qui se jettent sur les routes de l'exode. Ces populations, livrées à elles-mêmes, tentent de fuir vers l'ouest du pays, qui n'est pas encore sous occupation allemande. Beaucoup de ces réfugiés arrivent en Bretagne par la route ou par le train. Certains parviennent à Gouesnou (chiffre indéterminé, mais nous l'estimons à une centaine environ) en juin 1940, et la commune les accueille comme elle le peut. Ces réfugiés

seront encore 572 dans l'arrondissement de Brest à la fin décembre 1940, puis 356 fin 1941⁴¹⁷, dont 90 à Gouesnou au 19 janvier 1942⁴¹⁸.

Après l'échec de la mise en place d'un réduit breton, qui avait pour but de ralentir, voire de stopper la progression de la *Wehrmacht*, la panique et le sauve-qui-peut sont de mise dans la région brestoise. En effet, la Marine tente de sauver ce qui peut l'être, le gouvernement arrive *in extrémis* à évacuer l'or de la Banque de France, le contingent britannique présent n'a pas le temps de rembarquer son matériel et décide de le laisser sur place en le sabotant. Quelques combats de la dernière minute ont lieu, notamment à Gouesnou afin de retarder le plus possible l'entrée des Allemands dans Brest. Ces combats ne font pas de victimes chez les civils, alors que, d'après certains témoignages, les Allemands étaient prêts à bombarder la commune si la résistance française avait continué. Gouesnou est donc - peut-être - passée à côté d'un premier massacre ce 19 juin 1940.

L'armistice du 22 juin 1940 entérine la fin des combats. Les Allemands s'installent, ou plutôt, occupent. La France est coupée en deux. Au nord, la partie occupée par les Allemands, au sud, la partie sous contrôle de Vichy. Gouesnou se retrouve, elle, dans la zone côtière interdite, ce qui limite drastiquement les déplacements des populations, dans et à l'extérieur de cette zone. Nous venons de le voir, l'Occupation à Gouesnou et dans le Finistère est rude. La présence allemande y est très forte. Cela s'explique par la position stratégique du département.

Ce qu'il faut retenir de cette occupation, c'est que Gouesnou ne fait pas parler d'elle. Bien qu'un petit groupe de résistants se constitue, les actions sont très discrètes⁴¹⁹. On ne relève pas d'actes de sabotage, d'attaque ou bagarre contre des soldats allemands. Bien que les relations entre les Gouesnouiens et les Occupants soient tendues, elles restent néanmoins polies. La commune ne se fait pas non plus remarquer par les autorités de Vichy. La municipalité ne fait pas de vagues, prête serment au Maréchal et tente, le mieux possible, d'appliquer les directives du préfet et des autorités allemandes.

C'est donc, à la veille du débarquement de Normandie, une petite commune du nord-Finistère qui tente de survivre à l'Occupation comme des centaines d'autres dans le département. Gouesnou n'est pas un maquis avec une forte activité de résistance, ni une commune faisant l'objet d'une surveillance particulière de la part de l'occupant. Et pourtant, au

⁴¹⁷ ADF, 200 W 153, Rapports de Police du commissariat de Brest. 26/12/1940.

⁴¹⁸ ADF, 200 W 45, Rapport de la visite du sous-préfet de Brest dans la commune de Gouesnou. 14/01/1942.

⁴¹⁹ Nous aborderons le sujet de la Résistance à Gouesnou dans le chapitre 1 de la Partie II.

moment de la Libération, elle va connaître le plus important massacre de civils de toute la Bretagne.

Partie II

Le massacre de Penguerec

L'Occupation s'est déroulée sans événement grave à Gouesnou. Si l'activité de la Résistance en Bretagne est importante, surtout à partir de 1943, où attentats et sabotages redoublent, dans le Finistère c'est essentiellement à Brest qu'elle est la plus animée. A Gouesnou, pourtant située en banlieue de Brest, la Résistance n'est pas très présente et ses actions sont limitées. Ce n'est donc pas une commune qui se trouve dans le viseur de l'occupant comme étant un nid à partisans. Et pourtant, le 7 août, après l'unique coup de force des FFI gouesnouiens, aidés ce jour-là par un commando SAS, le village de 1600 habitants va subir un déchaînement de violence de la part des Allemands. Pour comprendre comment un tel massacre a pu arriver, il nous faut connaître le contexte des jours qui précèdent le 7 août 1944. Ce sera l'objectif du premier chapitre de cette deuxième partie. Dans un second temps, nous ferons le récit le plus précis de la journée du 7 août. Pour cela nous nous sommes appuyé sur les témoignages, et les archives. Enfin, nous nous pencherons sur les différentes versions de ce massacre, car plusieurs points de détail restent obscurs, voire sans réponse.

IV. Le contexte : du 6 juin au 7 août 1944

La Résistance

Il n'aura pas fallu attendre la signature de l'armistice, le 22 juin 1940, pour que des premiers actes de résistance à l'occupant soient signalés. Si quelques lignes téléphoniques et panneaux de signalisation sont sabotés en France, les premières heures de l'Occupation sont relativement calmes, c'est surtout le choc et l'effroi qui prédomine. Le 17 juin, les Français sont à l'écoute du discours du maréchal Pétain. Le lendemain, le général de brigade Charles de Gaulle, alors ex sous-secrétaire d'Etat à la guerre dans le dernier gouvernement de la III^e République, celui de Paul Reynaud, lance un appel depuis Londres. Dans son discours, de Gaulle exhorte les soldats français à continuer le combat et à refuser la défaite. Il est le premier politique à appeler ouvertement à la résistance, lorsqu'il conclut son appel en disant que « quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas »⁴²⁰. Quatre jours plus tard, dans un deuxième discours à la radio de Londres, de Gaulle « invite », en plus des soldats, « tous les Français qui veulent rester libres à [l'] écouter et à [le] suivre »⁴²¹. Mais son appel, très peu relayé, n'est quasiment pas entendu en France. En effet, tous les Français ne disposaient pas d'un poste radiophonique. En 1939, 5 millions de postes seulement étaient recensés en France contre près de 9 millions en Grande-Bretagne et 13,5 millions en Allemagne⁴²².

Or, au soir du 18 juin, le général de Gaulle n'est pas, pour les Finistériens, totalement inconnu. En effet, bien qu'il n'ait été qu'un éphémère sous-secrétaire d'Etat à la guerre, son nom est mentionné dans *La Dépêche de Brest* dès le 7 juin, au lendemain de sa nomination au conseil des ministres. Dans la livraison du lendemain, un article signé Argus, expliquant pourquoi les chars français sont supérieurs à ceux des Allemands, reprend des citations tirées de son ouvrage *Vers l'armée de métier*, publié en 1934, dans lequel de Gaulle avait milité pour un emploi beaucoup plus massif de l'arme blindée. Argus écrit : « Ah ! Si le général de Gaulle

⁴²⁰ Discours radiodiffusé du général Charles de Gaulle à la BBC. 18 juin 1940, in Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, Plon, Paris, 1954, p. 331. Sur l'appel du 18 juin voyez également, Aurélie Luneau, *L'appel du 18 juin*, Flammarion, Paris, 2020 ; François Delpla, *L'appel du 18 juin 1940*, Grasset, Paris, 2000.

⁴²¹ Discours radiodiffusé du général Charles de Gaulle à la BBC. 22 juin 1940.

⁴²² Olivier Wiewiorka, *Histoire de la résistance 1940-1945*, Perrin, Paris, 2018 (2013), p. 24.

avait été écouté, quelle victoire n'aurions-nous pas déjà remportée ! »⁴²³ Mais, par la suite, de Gaulle n'est plus mentionné dans le journal finistérien. Il faut attendre le 24 juin pour lire une dépêche du conseil des ministres expliquant que le général de Gaulle a été destitué par le général Weygand (alors vice-président du conseil), à la suite de ses deux discours prononcés à la BBC. Dès lors, de Gaulle est présenté comme un paria.

Si le discours du 18 juin est très peu entendu en France, certains, comme sur l'île de Sein, l'entendent, et 136 Sénans décident de rallier l'Angleterre⁴²⁴. Le lendemain, le navire *Le Manou* quitte Paimpol avec 80 élèves-officiers volontaires de l'école d'Hydrographie, qui deviendront par la suite les cadres des Forces navales françaises libres (FNFL)⁴²⁵. D'autres partent également dans les jours qui suivent les deux appels du général de Gaulle, comme les 130 élèves de l'école de pilotage de Morlaix⁴²⁶. De leur côté, les frères Alexis et Jacques Le Gall quittent Audierne dès le lendemain à bord du bateau *l'Ar Zenith*. Ce navire, qui fait la liaison postale avec l'île de Sein, est réquisitionné par le lieutenant Emmanuel Dupond et quinze chasseurs alpins⁴²⁷. *L'Ar Zenith* arrive en Angleterre le 21 juin et est incorporé dans les Forces navales françaises libres. Le 6 juillet, les frères Le Gall rencontrent le général de Gaulle à Londres⁴²⁸. Les évasions par la mer sont nombreuses ; rien que le 19 juin, 250 personnes quittent Camaret⁴²⁹. Le 22 juin, le *Korrigan* appareille du Guilvinec avec 40 personnes dont le patron du navire⁴³⁰. Le 24 juin, la *Mouette* quitte l'île de Batz avec onze personnes. A Henvic, près de Morlaix, Jacques Guéguen fait passer 20 à 25 hommes lors de quatre voyages vers les îles anglo-normandes, en juillet 1940⁴³¹. Ces premières évasions par mer constituent les balbutiements des premiers réseaux d'évasion de pilotes alliés abattus au-dessus de la France. Cet élan de départs vers l'Angleterre s'explique par le fait que beaucoup de Bretons s'étaient préparés à l'idée que l'armée allait se battre dans un réduit breton, que tout allait se jouer en Bretagne. Or, il n'en est rien, et la frustration se transforme en refus de la défaite et en une farouche envie de continuer le combat.

⁴²³ « Des nouvelles du chemin des Dames. Tanks contre tanks », *La Dépêche de Brest*, 8 juin 1940.

⁴²⁴ Faute d'ouvrage scientifique sur le sujet, voyez Jean-Paul Ollivier, *Sein, 18 juin 1940 : ils étaient le quart de la France*, Editions Palantines, Quimper, 2013. Sur la France Libre, voyez Patrick Harismendy, Erwan Le Gall (dirs.), *Pour une histoire de la France Libre*, PUR, Rennes, 2012.

⁴²⁵ Christian Bougeard, *Le choc de la guerre dans un département breton*, op. cit., p. 922.

⁴²⁶ Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans la guerre 1939-1945*, op. cit., p. 127.

⁴²⁷ Alexis Le Gall, *Les Clochards de la Gloire*, Éditions Charles Hérissey, Janzé, 2017.

⁴²⁸ *Idem*.

⁴²⁹ George-Michel Thomas et Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre*, Tome 1 : L'occupation, op. cit., p. 194.

⁴³⁰ *Idem*.

⁴³¹ *Ibid.*, p. 192.

L'engagement des Bretons dans les Forces Françaises Libres (FFL) est massif. C'est la région, qui, sur toute la période la guerre, aura fourni les plus gros effectifs. Jean-François Muracciole explique que 14% des FFL sont des Bretons, alors que la région ne représentait en 1936 que 5,6% de la population française⁴³². Au sein même de la Bretagne, c'est le département du Finistère qui « impose sa marque à l'univers français libre puisque 13% des FFL y résidaient avant la guerre, contre 2,4% pour les Côtes-du-Nord, 3,2% pour l'Ille-et-Vilaine et 1,9% pour le Morbihan »⁴³³. De plus, c'est la ville de Brest, qui constitue la plus grosse « pépinière » de Français Libres. A elle seule, sur une population de 95 000 habitants en 1936, la cité du Ponant fournit 4,7% d'entre eux ; seule Paris fera mieux avec 13,6%⁴³⁴.

Lors des premières semaines d'occupation, les actes de résistance sont marginaux et surtout isolés⁴³⁵. On peut citer Jean Moulin, alors préfet d'Eure-et-Loir, qui, le 17 juin, tente de se suicider plutôt que de se soumettre aux Allemands⁴³⁶ ; les 2500 cadets de l'école de cavalerie de Saumur, qui, du 18 au 21, opposent une forte résistance à une *Panzerdivision* alors que le maréchal Pétain venait d'appeler à cesser le combat⁴³⁷. Plus localement, dans la région de Lesneven, une jeune femme de 17 ans, Alice Coudol⁴³⁸, crée dès le mois de juin le « Mouvement Violette ». Ce réseau va dans un premier temps distribuer des journaux et des tracts gaullistes, ainsi qu'aider des soldats français à s'échapper vers l'Angleterre. Par la suite, le réseau d'Alice Coudol⁴³⁹ fournira à Londres des renseignements sur la présence allemande dans le nord-Finistère, sur la base sous-marine et l'arsenal de Brest, et s'emploiera à cacher et à évacuer des pilotes alliés.

La toute première forme organisée de résistance en Bretagne est donc celle des réseaux d'évasion. Ces réseaux ont pour but de faire quitter la France à des pilotes alliés dont l'appareil a été abattu, ou à des résistants qui désirent rejoindre l'Angleterre, ou à l'inverse de débarquer en France des agents chargés d'exécuter une mission. C'est le cas par exemple du capitaine de corvette Honoré d'Estienne d'Orves, qui est débarqué par le chalutier le *Marie-Louise*, à Plogoff, le 22 décembre 1940. Ces réseaux sont très rapidement assistés par les services secrets

⁴³² Jean-François Muracciole, *Les Français Libres. L'autre résistance*, Tallandier, Paris, 2009, p. 74.

⁴³³ *Idem*.

⁴³⁴ *Idem*.

⁴³⁵ Jean-François Muracciole, *Histoire de la Résistance en France*, PUF, Paris, 2012 (1993), p. 9.

⁴³⁶ Sur ce sujet voyez Bénédicte Vergez-Chaignon, *Jean Moulin, l'affranchi*, Flammarion, Paris, 2018 ; Jean-Pierre Azéma (dir.), *Jean Moulin face à l'histoire*, Flammarion, Paris, 2004 (2000).

⁴³⁷ Sur ce sujet voyez Patrick de Gmeline, *Les cadets de Saumur Juin 1940*, Presses de la Cité, Paris, 2010.

⁴³⁸ *Dictionnaire biographique des fusillés, guillotins, exécutés et massacrés 1940-1945*. Article n°185704. Sur le site internet <https://fusilles-40-44.maitron.fr/>. [Consulté le 15/03/2021].

⁴³⁹ Alice Coudol sera arrêtée à Lesneven le 4 octobre 1943. Transférée dans une prison de Strasbourg, elle sera, avec 25 autres résistants, assassinée dans la forêt de Pforzheim au nord-ouest de Stuttgart, le 30 novembre 1944.

militaires britanniques comme le MI9, spécialiste des évasions. Le MI9 vient en aide à la résistance en lui fournissant un appui matériel, logistique, financier, et des conseils. Citons par exemple le réseau *Sibiril-Alliance* d'Ernest Sibiril, de Carantec. Ce réseau d'une quinzaine de membres possédait 16 navires qui embarquèrent 193 personnes de 1940 à 1944 sans s'être fait prendre une seule fois par l'occupant⁴⁴⁰. On retiendra aussi le réseau *Shelburn*, du Parisien Paul Campinchi, créé en 1942, qui récupère de nombreux pilotes alliés, les cache, puis les fait évacuer très souvent via les côtes bretonnes. Ils seront 124 pilotes alliés à être exfiltrés vers l'Angleterre grâce à lui⁴⁴¹. Les côtes du nord de la France étant particulièrement surveillées et défendues par les Allemands, la Bretagne, et notamment le Finistère, deviennent une plaque tournante importante pour les filières d'évasion. La géographie très découpée du littoral finistérien, les nombreuses petites criques et petits ports de pêche sont de véritables aubaines pour les services de renseignement britanniques, qui souhaitent mettre en place des réseaux solides et efficaces. Mais, rapidement, les Allemands comprennent que des réseaux d'évasion clandestins se sont constitués avec l'aide des marins-pêcheurs. Ils répliquent alors en interdisant les activités de pêche à plus de 3 milles des côtes (soit environ 5,5km) dès 1940, puis en procédant à une interdiction totale de la pêche en 1944⁴⁴². A cela, il faut ajouter une surveillance accrue du littoral breton par la *Grenzaufsichtsstelle*, la douane allemande, appelée la *Gast*.

Les seconds types de réseaux de résistance sont ceux qui pratiquent la collecte d'informations. Ils représentent 79% des réseaux de résistance dans le Finistère, contre 14% pour les réseaux d'évasion et 7% pour les réseaux ne pratiquant que l'action, comme le sabotage⁴⁴³. Ces réseaux se forment de manière spontanée dès 1940. Leur but est d'informer Londres des mouvements de troupes et de navires et des constructions du mur de l'Atlantique, ou encore de rendre compte des résultats des bombardements sur des sites stratégiques. L'un des premiers réseaux constitués est le réseau *Johnny*⁴⁴⁴. Il est créé à la fin de 1940 par Jean Le Roux, Jean Milon, Robert Alaterre et Daniel Lomenech. Réfugiés en Angleterre à l'été 1940,

⁴⁴⁰ Roger Huguen, *Chantier d'évasion, Carantec (1940-1944), réseau Sibiril-Alliance*, Spézet, Coop Breiz, 2005, p. 137.

⁴⁴¹ Christian Bougeard et Jacqueline Sainclivier, « Bretagne », in François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Robert Laffont, Paris, 2006, p. 274.

⁴⁴² Jean-Christophe Fichou, « La pêche maritime en Bretagne pendant l'occupation. Libertés ou interdictions d'activité ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2008/1 (n°229), p. 121-138. <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2008-1-page-121.htm>. Sur ce sujet voir également : Jean-Christophe Fichou, *Les pêcheurs bretons durant la Seconde Guerre mondiale*, PUR, Rennes, 2007.

⁴⁴³ Nicolas Legrand, *Etude sociologique et géographique de la Résistance dans le Finistère 1940-1944*, op. cit., p. 113.

⁴⁴⁴ Sur ce sujet voir : Emmanuel Couanault, *Des agents ordinaires : le réseau Johnny, 1940-1943*, Locus Solus, Châteaulin, 2016.

ils débarquent à Lampaul-Ploudalmézeau (à 20 kilomètres au nord-ouest de Gouesnou) le 19 mars 1941. Ils ont pour mission de renseigner Londres sur les mouvements de navires de la *Kriegsmarine*, basée à Brest. Pour cela, ils disposent de deux postes de radio. Mais le réseau *Johnny* est durement touché par des arrestations à la mi-1941. Elles sont menées par le SD⁴⁴⁵, et ce sont très souvent des dénonciations d'agents doubles qui affaiblissent les réseaux⁴⁴⁶. *Johnny* est reconstitué à la fin 1941 à Rennes, mais cesse définitivement d'exister en avril 1942, à cause de nouvelles arrestations. Au total, le réseau *Johnny* dénombrera, sur ses 179 agents, 53 morts dont 10 déportés⁴⁴⁷.

Dans la région brestoise, plusieurs réseaux de renseignement se constituent. Brest, étant un port administré par les Allemands, dans lequel ils ont installé une base sous-marine, de puissantes batteries côtières, et qui dispose de l'arsenal, constitue une cible stratégique pour les services de renseignement alliés⁴⁴⁸. Londres décide donc d'envoyer en France un représentant du BCRA⁴⁴⁹ afin de recruter des agents. Il s'agit de Gilbert Renault, connu sous le pseudonyme de Colonel Rémy, qui fonde le réseau *Confrérie Notre-Dame*⁴⁵⁰. A Brest, il recrute Louis Elie, qui est déjà à la tête d'un petit groupe constitué depuis juin 1940 et qui s'était attelé depuis lors à la récupération d'armes abandonnées par les Français et les Anglais pendant la débâcle, ainsi qu'au vol d'armes allemandes⁴⁵¹. Le *Groupe Elie* se lance donc dans le renseignement, notamment concernant les positions des troupes allemandes dans la région brestoise. Il est aussi actif dans la réalisation de coups de mains (nous y reviendrons ultérieurement). Le colonel Rémy recrute également le lieutenant de vaisseau Jean Philippon, alias *Hilarion*. Cet officier de la marine, qui n'avait pas réussi à s'échapper de Brest au moment de la débâcle, devient le premier informateur du BCRA au sein de l'arsenal de Brest. C'est lui qui prévient Londres de l'arrivée des croiseurs *Scharnhorst* et *Gneisenau*. Il va transmettre leur position dans le port

⁴⁴⁵ *Sicherheitsdienst*. En français : Service de la sécurité du Reich. Créé en 1931 par Heinrich Himmler, puis dirigé par Reinhard Heydrich, le SD était le principal service de renseignement et de maintien de l'ordre du *Reichssicherheitshauptamt* (RSHA, Office central de la sûreté du Reich) à partir de 1939. Lui-même faisait partie intégrante de la SS (*Schutzstaffel*, escadron de protection). Sur ce sujet voyez Christian Ingrao, *Croire et détruire : les intellectuels dans la machine de guerre SS*, Fayard, Paris, 2010.

⁴⁴⁶ Christian Bougeard, *Histoire de la Résistance en Bretagne*, Gisserot, Quintin, 1992, p. 28.

⁴⁴⁷ Liste des membres du réseau *Johnny* sur le site Mémoire des hommes.

⁴⁴⁸ Christian Bougeard, *Le choc de la guerre dans un département breton : les Côtes-du-Nord des années 1920 aux années 1950*, *op. cit.*, p. 931.

⁴⁴⁹ Bureau central de renseignement et d'action. Créé en juillet 1940 par le général de Gaulle. C'est le service de renseignement de la France Libre. Voyez Sébastien Albertelli, *Les services secrets du général de Gaulle : le BCRA, 1940-1944*, Perrin, Paris, 2009.

⁴⁵⁰ Sur ce sujet voyez Philippe Kerrand, *L'étrange colonel Rémy*, Champ-Vallon, Paris, 2020 ; et colonel Rémy, *Mémoires d'un agent secret de la France Libre, novembre 1943 - août 1944*, tome I, II et III, Éditions France Empire, Paris, 1961.

⁴⁵¹ George-Michel Thomas et Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre*, Tome 1 : L'occupation, *op. cit.*, p. 247-250.

afin de faciliter les bombardements de la *RAF*, rendre compte des résultats en ce qui concerne les dégâts occasionnés et l'indisponibilité des navires de guerre de la *Kriegsmarine*. L'action de Philippon s'arrête en février 1942 lorsqu'il est muté à Toulon. Le colonel Rémy recrute par le biais de Raymond Vaurette, alias *Dingo*, membre du BCRA, deux ouvriers de l'arsenal : Gilbert Garbe, dit *Hussard*, et Adolphe Golhen, dit *Ferry*⁴⁵². Leur mission consiste à continuer d'informer Londres sur les activités qui se déroulent dans le port de Brest. En tout, ce sont donc une dizaine de réseaux de renseignement qui se développent dans le Finistère avec plus ou moins d'importance, tels que le réseau *Vengeance* qui recense 225 agents⁴⁵³ ; *Confrérie Notre-Dame* (qui devient *CND-Castille* en 1943) qui en réunit 77 ; *Jade Fitsroy*, présent dans la région brestoise, qui met en place des réseaux d'évasion pour les pilotes, et de renseignement sur le port de Brest et les défenses côtières, compte 64 membres ; le réseau *Alliance*, mis en place par le MI6, dénombre 54 membres⁴⁵⁴ ; *Cohors-Asturie*, créée par Jean Gosset, professeur de philosophie au lycée de Brest et ses 49 agents, qui ont pour mission de renseigner Londres sur la présence allemande dans le Finistère de façon générale, et de mener des actions de sabotage dans le port de Brest, afin d'éviter des bombardement inutiles⁴⁵⁵.

Avec les réseaux d'évasion par la mer et ceux du renseignement, les réseaux d'action ne constituent qu'une petite part (7%) de l'activité de la Résistance dans le Finistère. Cela s'explique pour deux grandes raisons. La première résulte de la difficulté à se procurer des armes ; la seconde tient au fait que les Alliés privilégient largement les réseaux de renseignement militaire et les réseaux d'évasion, plutôt que les groupes armés politisés et souvent communistes⁴⁵⁶. Néanmoins, à partir de 1942, les services secrets alliés prennent conscience de la valeur stratégique que représente la résistance et commencent à lui fournir des armes. De manière globale, la lutte armée reste, jusqu'au débarquement du 6 juin 1944, l'apanage de la résistance communiste, notamment en Bretagne, en région parisienne, dans le Nord-Pas-de-Calais et dans le Limousin⁴⁵⁷. Un exemple : le 20 octobre 1941 à Nantes, Gilbert Brustlein, un résistant communiste, membre de l'Organisation Spéciale (OS, plus ancienne organisation de résistance communiste durant l'Occupation) qui avait déjà participé avec le

⁴⁵² Source : <https://www.resistance-brest.net/> Article n°441 et 471. [Consulté le 16/03/2021].

⁴⁵³ Nicolas Legrand, *Etude sociologique et géographique de la Résistance dans le Finistère 1940-1944*, op. cit., p. 117.

⁴⁵⁴ Sur ce sujet voyez Marie-Madeline Foucade, *L'arche de Noé, réseau Alliance 1940-1945*, Plon, Paris, 1998.

⁴⁵⁵ George-Michel Thomas et Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre*, Tome 1 : L'occupation, op. cit., p. 251.

⁴⁵⁶ Christian Bougeard, *Histoire de la Résistance en Bretagne*, op. cit., p. 29.

⁴⁵⁷ Roger Bourderon, « Le PCF dans la lutte armée : conception et organisation », in François Marcot (dir.), *La Résistance et les Français. Lutte armée et Maquis*. Actes du colloque international de Besançon, 15-17 juin 1995, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté vol. 617, Paris, 1996, p. 129.

Colonel Fabien (Pierre Georges) à l'assassinat d'un soldat allemand au métro Barbès à Paris le 21 août 1941, abat l'*Oberstleutnant* (lieutenant-colonel) Karl Hotz, alors à la tête de la *Feldkommandantur* de Loire-Inférieure. En représailles, les Allemands prennent 100 personnes en otages, puis en fusillent 48 à Nantes, Châteaubriant, et Paris. Réagissant aux actions armées de la résistance communiste, le général de Gaulle s'oppose ouvertement à ses méthodes, lors d'une allocution à la BBC : « Il est absolument normal et absolument justifié que les Allemands soient tués par des Français. [...] Mais il y a une tactique à la guerre. La guerre doit être conduite par ceux qui en ont la charge. Actuellement, la consigne que je donne pour le territoire occupé, c'est de ne pas y tuer ouvertement d'Allemands. Cela pour une seule raison : c'est qu'il est, en ce moment, trop facile à l'ennemi de riposter par le massacre de nos combattants momentanément désarmés. »⁴⁵⁸

Dans le Finistère, les actes terroristes à l'encontre des soldats allemands sont rares. En 1941, on recense deux attentats à la bombe : l'une explose dans un camion allemand, l'autre au cercle des officiers de la Marine à Brest. Les deux explosions ne font pas de morts. Mais les choses s'aggravent l'année suivante. En 1942, on dénombre 31 attentats dans le Finistère. Quelques exemples : une bombe explose dans une auberge de Brest qui loge des Allemands, le 14 février⁴⁵⁹ ; deux autres en font autant le 30 avril à Quimper, l'une contre la caserne de la Tour d'Auvergne, et la seconde contre un foyer de soldats allemands. Une autre détruit le café-tabac d'Auguste Bouhir à Lambézellec le 11 juin : l'établissement était régulièrement fréquenté par des militaires de la *Wehrmacht*⁴⁶⁰. Une troisième bombe explose cette fois-ci au siège de la LVF à Quimper le 21 juin⁴⁶¹. A chaque fois les explosions ne font aucune victime⁴⁶². La raison est que les bombes explosent toujours la nuit, après 22h et avant 5h, lorsque les locaux sont vides, comme le souligne le préfet dans un rapport du 3 juillet 1942⁴⁶³. Les attentats ont principalement lieu dans les deux grandes villes du département, Brest et Quimper. Les locaux administratifs de l'occupant et la grande concentration de soldats expliquent cette géolocalisation. L'OS est le plus souvent derrière ces actes, la résistance communiste étant majoritairement présente dans ces villes⁴⁶⁴. L'attaque à la bombe restant marginale, les attentats, entre 1940 et 1944, se bornent surtout à du sabotage contre des lignes de chemins de fer, des lignes téléphoniques ou des dépôts

⁴⁵⁸ Extrait de l'allocution du général de Gaulle à la BBC, 23 octobre 1941, in Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre. L'Appel 1940-1942*, Plon, Paris, 1954, p. 284.

⁴⁵⁹ ADF, 200 W 70. Attentats, sabotage, vols... Rapport de police 1940-1943.

⁴⁶⁰ *Idem.*

⁴⁶¹ *Idem.*

⁴⁶² *Idem.*

⁴⁶³ *Ib.*, Rapport du préfet du Finistère. 03/07/1942.

⁴⁶⁴ Christian Bougeard, *Histoire de la Résistance en Bretagne, op. cit.*, p. 40.

de carburant. Cela peut également aller jusqu'à l'attaque de bâtiments publics (comme à Gouesnou, nous y reviendrons ultérieurement), ou du sabotage d'infrastructures militaires, comme à l'arsenal de Brest.

Dans leur ouvrage sur l'Occupation dans le Finistère, Alain Le Grand et George-Michel Thomas dénombrent 102 attentats et 163 sabotages entre janvier 1941 à avril 1944⁴⁶⁵.

Nombre d'attentats et de sabotages dans le Finistère entre 1941 et 1944.

	1941	1942	1943	1944 (janvier à avril)	Total
Attentats	11	29	34	28	102
Sabotages	18	14	93	38	163

Nicolas Legrand répartit les sabotages comme suit⁴⁶⁶ : 48% de coupures de câbles téléphoniques civils et militaires ; 19% de déraillements et de sabotages de trains ; 25% de destructions de biens et de matériels appartenant à la *Wehrmacht* ; 4% d'incendies de bâtiments occupés par des Allemands ; 2% de sabotages de véhicules allemands.

⁴⁶⁵ George-Michel Thomas et Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre*, Tome 1 : L'occupation, *op. cit.*, p. 328-339.

⁴⁶⁶ Nicolas Legrand, *Etude sociologique et géographique de la Résistance dans le Finistère 1940-1944*, *op. cit.*, p. 121.

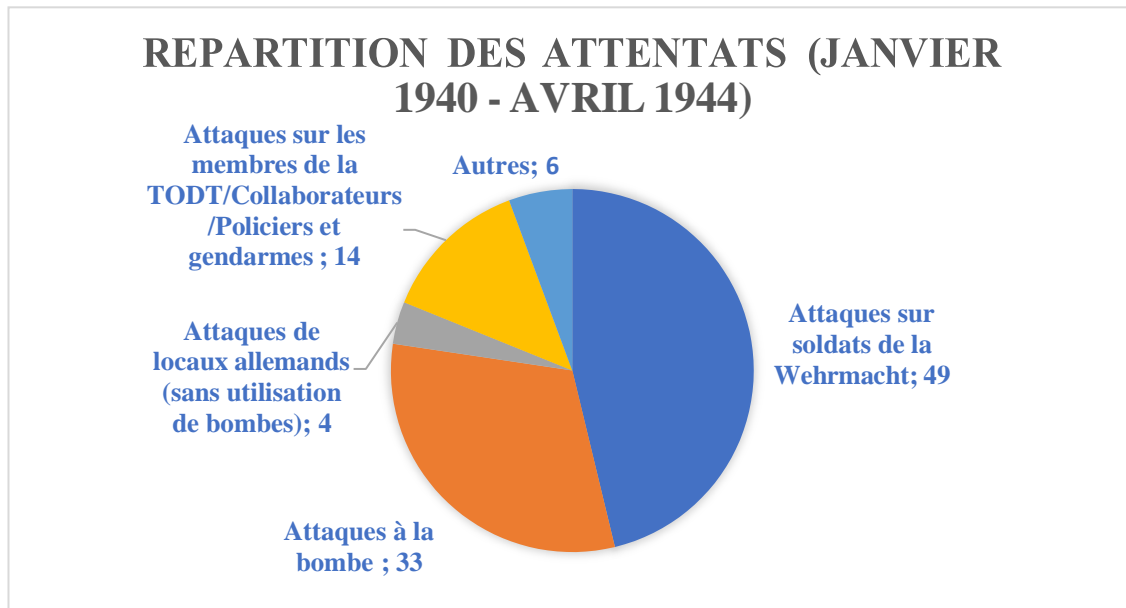


Figure 1: Répartition des attentats (Janvier 1940-Avril 1944)

Source : Nicolas Legrand, *Etude sociologique et géographique de la Résistance dans le Finistère 1940-1944*, op. cit., p. 121.

Le Finistère demeure donc un département actif dans tous les aspects de la Résistance. Cela s'explique par le grand nombre de soldats allemands présents dans le département, et par la position et le rôle stratégique du Finistère (importante base de la *Kriegsmarine*, base de *U-Boote*, mur de l'Atlantique, proximité avec l'Angleterre). À noter également que 32,64% des attentats sont perpétrés à Brest, qui concentre le plus grand nombre de soldats ainsi que d'administrations allemandes. De plus, commettre un attentat en ville est plus « facile » pour la Résistance, parce que le milieu urbain offre beaucoup plus de cachettes et de voies de sortie. Enfin, les citoyens se connaissent moins que les ruraux, ce qui réduit les risques de dénonciation. On notera également un pic important d'attentats et de sabotages pour l'année 1943, une tendance qui se confirme également à l'échelle de la Bretagne et à celle du pays. Marcel Baudot, dans son ouvrage *Libération de la Bretagne*, recense 23 attentats en juillet 1943, puis 148 pour le mois de décembre, pour un total de 456 attentats pour 1943 sur l'ensemble des quatre départements bretons⁴⁶⁷.

Bien que la Résistance soit active dès 1940, et que, par ses actions répétées, elle pousse le maréchal Pétain à lancer en août 1941 : « De plusieurs régions de France, je sens se lever depuis

⁴⁶⁷ Marcel Baudot, *La libération de la Bretagne*, Hachette, Paris, 1974, cité dans Christian Bougeard, *Histoire de la Résistance en Bretagne*, op. cit., p. 59.

quelques semaines un vent mauvais »⁴⁶⁸, c'est bien 1943 qui fait figure de tournant. Il existe plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, l'année 1943 marque le début d'une structuration des mouvements de la Résistance dans toute la France occupée. Comme le souligne Olivier Wieviorka : « Au fil du temps, les mouvements de résistance parvinrent à se vertébrer ; à l'improvisation des temps héroïques succédèrent des organisations plus élaborées »⁴⁶⁹. Cette structuration se traduit également par la création du Conseil National de la Résistance (CNR) créée en mai 1943 sous l'égide de Charles de Gaulle. Ce dernier nomme Jean Moulin, comme son représentant auprès du CNR pour l'ensemble du territoire métropolitain. Le CNR a pour objectif d'assurer la représentation des groupements de la Résistance, des formations politiques résistantes et des syndicats ouvriers résistants, qui acceptent que le rassemblement s'effectue autour des principes suivants : contre les Allemands, par tous les moyens et particulièrement les armes à la main ; contre toutes les dictatures et notamment celle de Vichy ; pour la liberté et avec de Gaulle⁴⁷⁰. Cette unification voit également les réseaux communistes rejoindre le CNR.

L'année 1944 voit une augmentation conséquente du nombre d'attentats et de sabotages en Bretagne. En effet, on en dénombre 774, dont 74 attentats contre des soldats allemands ; 157 sabotages de voies ferrées et 104 destructions de câbles - la majorité des attentats et sabotages ayant eu lieu principalement dans le département des Côtes-du-Nord⁴⁷¹. La résistance finistérienne est active en matière de sabotage. A titre de comparaison, la résistance d'Ille-et-Vilaine se consacre davantage au sabotage de voies ferrées. Bien que Jacqueline Sainclivier n'apporte aucun chiffre sur le nombre d'attentats et de sabotages, elle recense deux à trois sabotages de voies ferrées ou déraillements de train par semaine, au cours de l'année 1943⁴⁷². Là encore, ces méthodes étaient principalement celles des Francs-tireurs et Partisans (FTP) communistes⁴⁷³.

A Brest, si des attentats et sabotages ont lieu en ville, c'est surtout l'arsenal qui est visé. Par exemple, le 26 avril 1944, Yves Hall et Georges Hamon, du groupe *Action Directe* appartenant au mouvement *Défense de la France* (DF), font exploser le dépôt pétrolier des usines *Jupiter* de l'arsenal. Ce sont 250 000 litres de carburant destinés à la marine qui partent en fumée⁴⁷⁴.

⁴⁶⁸ Discours radiodiffusé du Maréchal Pétain. 12 août 1941.

⁴⁶⁹ Olivier Wieviorka, *Histoire de la résistance 1940-1945*, Perrin, Paris, 2018 (2013), p. 314.

⁴⁷⁰ François-Georges Dreyfus, *Histoire de la Résistance 1940-1945*, De Fallois, Paris, 1996, p. 242.

⁴⁷¹ Alain Le Grand et Alain Le Berre, *La Bretagne à l'épreuve*, Daoulan, Quimper, 1992, p. 369.

⁴⁷² Jacqueline Sainclivier, *La Résistance en Ille-et-Vilaine 1940-1944*, PUR, Rennes, 1993, p. 216-220.

⁴⁷³ *Ib.*, p. 217.

⁴⁷⁴ Source : <https://www.resistance-brest.net/> Article n°77 et 110. [Consulté le 23/03/2021].

Dans la région brestoise, le sabotage de lignes téléphoniques est monnaie courante dès le début de l'occupation. Face à cela, l'occupant réplique avec une série de mesures allant de la simple amende à la rafle d'otages, en passant par la surveillance des lignes électriques par des habitants des communes. C'est le cas par exemple à Guipavas (commune limitrophe à l'est de Gouesnou). Le 27 novembre 1940, un câble téléphonique allemand est coupé près de l'aérodrome. En réponse, l'occupant ordonne que 17 hommes âgés de 16 à 25 ans surveillent tous les câbles téléphoniques du bourg et des alentours de Guipavas, et ce pour une durée d'un mois⁴⁷⁵. Au Conquet, un câble est coupé le 15 décembre 1941. Les autorités allemandes sanctionnent la mairie par une amende d'une centaine de francs, et obligent le maire à trouver des Conquetois pour surveiller nuit et jour, pendant une période d'une semaine, le lieu du sabotage⁴⁷⁶. Les réquisitions de civils pour ces surveillances peuvent aller jusqu'à quasiment une centaine de personnes, comme à Lambézellec où 96 hommes sont réquisitionnés pour quatre jours⁴⁷⁷. Mais, malgré les sanctions, les sabotages sont en constante augmentation, comme le souligne dans son rapport le *Feldkommandant* du Finistère, Vischer : « Le nombre des actes de sabotage s'est accru d'une façon importante ces temps derniers. Ce fait doit vraisemblablement être attribué à une excitation de grande envergure de la population civile française par des activités communistes, par la sourde propagande gaulliste et l'audition de la radio anglaise en langue française. »⁴⁷⁸ Dès septembre 1940, le préfet du Finistère avait observé : « On constate toujours dans la région côtière la fréquence de ruptures volontaires par des inconnus de câbles téléphoniques. Des sanctions s'ensuivent forcément (garde forcée, prise d'otages) et c'est alors le déclenchement de l'engrenage fatal ; de part et d'autre de déplorables représailles. Hier, à Ploumoguer, commune déjà frappée d'amende pour le même fait, un câble a été sectionné en huit endroits. »⁴⁷⁹

Il est important de souligner, pour notre sujet, qu'on ne dénombre aucun attentat et sabotage sur la commune de Gouesnou. Seul un coup de main sur la mairie en avril 1943 (qui ne fera aucune victime) est à retenir. On ne recense des sabotages et attentats que sur les communes voisines, comme à Guipavas (explosion sur une ligne haute tension le 29 juillet 1943, sabotage de pylônes électriques en décembre de la même année) ; à Saint-Renan (des sentinelles allemandes sont attaquées par deux fois en octobre et décembre 1943) ; et à Lambézellec

⁴⁷⁵ ADF, 200 W 154, rapports de Gendarmerie. Rapport de la gendarmerie de Landerneau, 6 décembre 1940.

⁴⁷⁶ Audrey Ramonet, *Le canton de Saint-Renan sous l'Occupation : 1940-1944, op. cit.*, p. 27.

⁴⁷⁷ ADF, 200 W 153, rapports de Police. Commissariat de Brest, en date du 18/09/1941.

⁴⁷⁸ ADF, 200 W 39, rapport mensuel du préfet au ministère de l'Intérieur. Rapport de la *Feldkommandantur* de Quimper à l'attention du préfet du Finistère en date du 02/08/1941.

⁴⁷⁹ ADF, 200 W 39, rapport mensuel du préfet au ministère de l'Intérieur, date du 04/09/1940.

(plusieurs sabotages de câbles téléphoniques militaires allemands, attentat à la bombe dans un café du bourg). Gouesnou demeure donc, durant toute la période de l'Occupation, une commune discrète qui n'attire pas l'attention des autorités allemandes. Cette situation très calme amplifie le questionnement à propos du massacre perpétré le 7 août 1944. Pourquoi les Allemands s'en prennent-ils à une commune, qui, durant les quatre années d'occupation n'a jamais fait parler d'elle ? Ce qui amène également à nous demander, pourquoi la résistance gouesnousienne a été presque invisible dans la commune durant l'Occupation, mais aussi pendant les combats de la Libération ? Tout d'abord, que représente Gouesnou pour les Allemands ? Finalement pas grand-chose, du moins d'un point de vue purement militaire. Il y a certes la présence de deux batteries de *Flak*, mais qui n'intéressent pas la résistance. Ces ouvrages sont trop bien gardés et puissamment fortifiés. Une attaque de FFI contre ces sites serait totalement suicidaire. De plus, leurs emplacements sont déjà identifiés par les alliés qui connaissent globalement les positions de la *Flak* allemande. Enfin, la présence de ces deux garnisons rend la constitution de groupe de résistants difficile.

Des missions de renseignement sur la commune sont donc inutiles. La résistance sait déjà ce qu'elle doit savoir sur Gouesnou. Autre raison de cette discrétion, celle de l'apparition du groupe Prédour. Il se constitue au début de 1943, tardivement donc, à un moment où la résistance dans le pays de Brest est déjà bien implantée. Une partie de ce groupe n'est rentrée à Gouesnou qu'en 1942, voir 1943, car encore mobilisée dans l'armée de Vichy. C'est le cas de Philippe Prédour qui ne rentre chez lui qu'en 1942. Or on ne constitue pas un groupe de résistant comme une équipe de football. Il faut être bien renseigné sur ceux que l'on recrute, avoir une confiance réciproque pour éviter les collaborateurs. Ensuite vient le problème des armes. Si le groupe Prédour fait une razzia sur un petit dépôt d'armes entreposées à la mairie en avril 1943, ils ne les utilisent pas pour mener des actions d'éclat. Ces armes serviront à la résistance brestoise. Difficile donc de résister au grand jour sans matériel. Le groupe est rattaché au mouvement DF, qui repose sur une doctrine de l'attente et non de l'action (armée) comme les mouvements communistes. En outre, le groupe n'est pas conséquent, et est aussi constitué d'hommes d'âge plutôt mûr, souvent mariés et avec des enfants, ce qui en fait des résistants moins portés sur des actions risquées. Mais le mot d'ordre reste surtout la discrétion, notamment dans cette année 1943 qui voit plusieurs arrestations fragiliser les réseaux brestois. Les FFI gouesnousiens sont donc, dans le contexte dans lequel ils évoluent, des résistants forcés à la discrétion. La résistance gouesnousienne est essentiellement employée pour du soutien logistique à ses camarades brestois. Voilà donc les raisons qui expliquent pourquoi la résistance à Gouesnou est si discrète.

Face à la lutte armée, comment réagit la population finistérienne ? Pierre Laborie explique que lutte armée et opinion de la population ne sont pas des données comparables et qu'il est évident que les représentations que les résistants se faisaient se fondaient sur des réactions supposées, de ce qu'ils pensaient de l'opinion de la population⁴⁸⁰. C'est-à-dire que lorsque les résistants menaient des opérations de sabotage, par exemple, ils étaient souvent persuadés que la population soutenait leurs actions. Or, une part non négligeable de Français redoutaient les conséquences de tels actes. Toutefois, malgré un attentisme important de la population face à la guerre, à l'occupant, à la Résistance, Pierre Laborie conclut que l'opinion des Français face à la Résistance se traduit par l'expression d'un fort sentiment de solidarité à son égard, parce que la nation se reconnaît en elle et elle reconstruit sur elle son identité retrouvée⁴⁸¹. Et de fait, pour ce qui est du Finistère, les rapports de la préfecture et ceux de la *Feldkommandantur* donnent à penser qu'une part importante de la population du département est largement acquise à la cause de la résistance, notamment gaulliste. Le préfet du Finistère pointe régulièrement la « grande sensibilité des habitants envers les Britanniques », et se désole de l'inefficacité de la propagande vichyste sur les Finistériens, qui préfèrent écouter la BBC⁴⁸². Comme l'explique Christian Bougeard, dès 1941, les préfets déplorent le fiasco de la Révolution nationale et constatent que dans les villes, dans les zones littorales, dans les régions bretonnantes de tradition bleue ou rouge, la population bretonne est massivement « intoxiquée par la BBC »⁴⁸³. Cette anglophilie se traduit, entre autres, par d'importantes affluences de population lors d'inhumations de pilotes britanniques abattus. Face à ce phénomène, l'occupant réagit. Par exemple, le 19 décembre 1941, les Allemands confinent la population de Plouguerneau (18km au nord de Gouesnou), afin d'éviter tout rassemblement pour l'inhumation d'aviateurs anglais⁴⁸⁴. Néanmoins, pour les deux premières années de guerre, le préfet souligne le fait que le Finistère demeure l'un des départements les moins actifs de France concernant les actions de la résistance⁴⁸⁵. Mais ces propos du préfet sont à nuancer. S'il est vrai que le nombre de sabotages et d'attentats est inférieur à celui d'autres départements comme les Côtes-du-Nord, pour cette période c'est parce que la majorité des réseaux de résistance sont d'abord des réseaux d'évasion vers l'Angleterre. Ce sont des réseaux majoritairement d'obédience gaulliste, du

⁴⁸⁰ Pierre Laborie, « A propos de la Résistance et de l'opinion française devant la lutte armée », in François Marcot (dir.), *La Résistance et les Français. Lutte armée et Maquis, op. cit.*, p. 141.

⁴⁸¹ *Ib.*, p. 146.

⁴⁸² ADF, 200 W 39. Rapports du préfet au ministère de l'Intérieur. Rapport du 30 novembre 1940.

⁴⁸³ Christian Bougeard, « Le Bretagne et les Bretons face à l'Occupation », in Christian Bougeard (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la seconde guerre mondiale, op cit.*, p. 17.

⁴⁸⁴ ADF, 200 W 39. Rapports du préfet au ministère de l'Intérieur. Rapport pour le mois de décembre 1941.

⁴⁸⁵ *Idem.* Rapport du 22 novembre 1941.

moins pas communiste, et qui donc ne versent pas (encore à cette période) dans la lutte armée. En bref, si la résistance est relativement discrète à cette période dans le Finistère, elle n'en est pas moins présente et active.

Après la Seconde Guerre mondiale, gaullistes et communistes affirmaient que toute la France avait été résistante. Or, les historiens l'ont montré, cette affirmation est fautive, la résistance demeura du début jusqu'à la fin de la guerre une organisation minoritaire⁴⁸⁶. Dans le Finistère, qui sont ces résistants ? D'où viennent-ils ? Quel âge ont-ils ? Et quelles sont leurs motivations ? Dans son étude sociologique de la résistance finistérienne, Nicolas Legrand explique que la majorité des résistants sont des hommes (90% des effectifs), qu'ils ont entre 15 et 39 ans, et qu'au sein même de cette tranche d'âge, 31% d'entre eux ont entre 20 et 25 ans⁴⁸⁷. Cette tendance se vérifie dans tous les grands mouvements de résistance. Ainsi, à l'échelle nationale, 75% des FTP ont moins de 40 ans et 62% des membres de *Défense de la France* ont moins de 30 ans⁴⁸⁸. En Ille-et-Vilaine, ce sont 45% des effectifs qui ont moins de 30 ans, tout en sachant qu'ils représentent un tiers de la population du département⁴⁸⁹. Cela s'explique par la fougue et la force de l'âge, par le fait que ces jeunes sont très souvent célibataires, donc n'ont pas de famille à charge, bien que cette tendance ne se vérifie pas à chaque fois. En effet, dans le mouvement *Défense de la France*, un tiers des membres étaient mariés, et plus d'un quart avaient un ou plusieurs enfants⁴⁹⁰. Enfin, le STO explique également la domination des 20-25 ans. Le STO fait entrer de nombreux jeunes dans la clandestinité, mais pas forcément en résistance. Les résistants finistériens sont environ 500 à la fin 1940, sur une population estimée à 756 793 habitants (chiffre de 1936), puis 2700 au mois de mai 1944⁴⁹¹. A titre de comparaison, l'Ille-et-Vilaine comptabilise 137 résistants en 1940, soit 0,02% des Brétiliens et totalise 1329 résistants en 1944, soit 0,23% de la population (ce chiffre ne prend pas en compte les décès et les arrestations)⁴⁹².

⁴⁸⁶ Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la résistance : défense de la France 1940-1949*, Seuil, Paris 1995, p. 164.

⁴⁸⁷ Nicolas Legrand, *Etude sociologique et géographique de la Résistance dans le Finistère 1940-1944*, op. cit., pp. 23-24.

⁴⁸⁸ Olivier Wieviorka, *Histoire de la résistance 1940-1945*, op. cit., p. 561.

⁴⁸⁹ Jacqueline Sainclivier, *La Résistance en Ille-et-Vilaine 1940-1944*, op. cit., p. 91.

⁴⁹⁰ Olivier Wieviorka, *Histoire de la résistance 1940-1945*, op. cit., p. 564.

⁴⁹¹ Nicolas Legrand, *Etude sociologique et géographique de la Résistance dans le Finistère 1940-1944*, op. cit., p. 23.

⁴⁹² Jacqueline Sainclivier, *La Résistance en Ille-et-Vilaine 1940-1944*, op. cit., p. 212-213.

Concernant leur catégorie socioprofessionnelle (tout âge confondu), Nicolas Legrand dresse pour le Finistère le tableau suivant, en se basant sur 3693 dossiers de résistants⁴⁹³.

Tableau de répartition des catégories sociaux-professionnels des résistants finistériens.

Ouvriers	995	27%
Agriculteurs	466	12,6%
Employés du public	371	10%
Enseignants/étudiants	326	8,8%
Militaires/gendarmes/policiers	293	7,9%
Commerçants/Artisans	292	7,9%
Employés du privé	213	5,8%
Marins-pêcheurs	196	5,3%
Professions libérales	131	3,5%
Personnel médical	56	1,5%
Retraités	48	1,3%
Artistes	17	0,5%
Clergé	5	0,1%
Sans profession	283	7,7%

Les ouvriers composent la majorité des résistants du Finistère et sur les 27%, 23% d'entre eux sont des ouvriers de l'arsenal de Brest. Les agriculteurs, souvent considérés comme les grands absents de la résistance française⁴⁹⁴, sont dans le Finistère, les seconds pourvoyeurs de résistants, avec 12,6% des effectifs contre 8% en Ille-et-Vilaine, et également 8% dans l'Aveyron⁴⁹⁵. Néanmoins ce chiffre reste très bas, compte tenu du nombre d'agriculteurs dans le Finistère par rapport à celui des ouvriers. En effet, l'arsenal de Brest, qui compte 8300 ouvriers en 1939, voit donc 12% de ses effectifs entrer en résistance. Alors que les agriculteurs, qui sont environ 240 000 dans le département au début de la guerre, soit 56% des actifs⁴⁹⁶, ne

⁴⁹³ Nicolas Legrand, *Etude sociologique et géographique de la Résistance dans le Finistère 1940-1944*, op. cit., p. 58.

⁴⁹⁴ Olivier Wiewiorka, *Histoire de la résistance 1940-1945*, op. cit., p. 546.

⁴⁹⁵ *Idem*.

⁴⁹⁶ Pierre Flatrès, « La deuxième "Révolution agricole" en Finistère », *Études rurales*, n°8, 1963, p. 5-55.

sont qu'à peine 0,1% à prendre part à la résistance, et 15% d'entre eux ont entre 15 et 25 ans⁴⁹⁷. Quels sont les facteurs pouvant expliquer cette absence ? Tout d'abord, la fidélité à Vichy⁴⁹⁸. Comme nous l'avons vu précédemment, Vichy s'adresse en priorité aux paysans avec un discours censé les séduire. Les premiers mouvements de résistance naissent en zone urbaine, les ruraux sont moins touchés par les idées des résistants. De plus, « la sociologie de la Résistance est d'abord le reflet de la sociologie des besoins de la Résistance »⁴⁹⁹, explique François Marcot. C'est-à-dire que jusqu'en 1943, le monde paysan n'a pas grand-chose à apporter à la résistance. Pour la région brestoise, l'occupant étant essentiellement dans Brest, l'action de la Résistance va donc se porter sur la cité du Ponant. Les campagnes ne sont sollicitées que lorsqu'il s'agit de récupérer des armes ou du matériel parachuté, ou encore de s'y cacher de l'occupant⁵⁰⁰. D'autre part, les paysans sont épargnés par le STO, puisque 72% des agriculteurs en sont exemptés. Mais l'année 1943 marque un tournant pour le monde rural. En effet, le STO pousse de nombreux réfractaires à fuir à la campagne, et les paysans sont nombreux à les cacher. Le STO, en plus de mettre en relation urbains et ruraux, gonfle les rangs des maquis⁵⁰¹. Dans le Finistère, les réfractaires sont nombreux (environ 10 805 en septembre 1943), mais la géographie du département ne permet pas la constitution de grands maquis comme celui de Saint-Marcel dans le Morbihan.

En ce qui concerne la répartition géographique de la résistance finistérienne, on remarque une forte concentration du nombre de résistants dans Brest et le nord-Finistère, notamment dans le canton de Ploudalmézeau ; même constat pour Quimper et sa région, ainsi que dans les cantons d'Huelgoat, Carhaix et Plouguer (cette région constituera d'ailleurs le tout premier maquis en Bretagne). Ces zones reculées sont moins occupées par les forces allemandes, ce qui facilite leur implantation. Mais leurs actions se feront essentiellement au moment de la Libération.

Les cantons proches de Gouesnou, c'est-à-dire ceux de Saint-Renan, Plabennec et Landerneau (à l'exception de celui de Brest dont fait partie Gouesnou) recensent un nombre plutôt faible de résistants, moins de 0,15% de la population, alors que le canton de Brest voit

⁴⁹⁷ Nicolas Legrand, *Etude sociologique et géographique de la Résistance dans le Finistère 1940-1944*, op. cit., p. 31.

⁴⁹⁸ François Marcot, « Les paysans et la Résistance : problèmes d'une approche sociologique », in Jacqueline Sainclivier et Christian Bougeard, *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, PUR, Rennes, 1995, p. 246.

⁴⁹⁹ *Ib.*, p. 255.

⁵⁰⁰ Arthur L. Funk, « Les missions alliées parachutées en Bretagne », in Jacqueline Sainclivier et Christian Bougeard, *La Résistance et les Français*, op. cit., p. 67-71.

⁵⁰¹ Julian Jackson, *La France sous l'occupation 1940-1944*, op.cit., p. 575.

entre 0,50 et 0,70% de sa population faire partie de la résistance ; et plus de 1,25% pour le canton de Ploudalmézeau⁵⁰². La répartition des résistants dans le département est donc assez hétéroclite. Cela s'explique par la répartition des différents mouvements de résistance - les chefs recrutant principalement là où ils résident. Cela se vérifie pour le mouvement *Défense de la France*. Son chef dans le Finistère est Jacques Boulaire et habite Brest. Par la suite, les études montrent, les engagés de DF se trouvent principalement dans la région brestoise.

La réalité de la résistance dans le Finistère étant celle-là, quelle est la situation à Gouesnou ? Il n'existe que très peu d'archives et de témoignages sur la résistance gouesnousienne. Nos recherches nous ont permis de savoir qu'un petit groupe se constitue vers la fin 1942 ou le début 1943 sous l'égide de Philippe Prédour et de ses trois petits frères, Gilles, Pierre et Jean. Philippe est né le 12 juin 1912 dans la ferme de ses parents à Kerdoyer en Gouesnou (à 500 mètres à l'ouest de Penguerec). Il est mobilisé dans la marine nationale en septembre 1939, puis est démobilisé le 22 septembre 1940. De retour à Gouesnou, il travaille dans la ferme de ses parents. On ne sait pas grand-chose de ses activités entre 1940 et 1943. En 1943, il rejoint le mouvement *Défense de la France*. Comme nous venons de le voir, ce mouvement recrute principalement dans la région brestoise. Quelles motivations poussent Prédour, ses frères et les autres membres du groupe à s'engager dans la Résistance ? Tout d'abord, l'évasion vers l'Angleterre n'est pas chose aisée. La résistance fut donc dans ses origines « un processus endogène émanant de la France captive », explique Olivier Wieviorka⁵⁰³. L'engagement dans la Résistance relève de l'initiative personnelle, puisqu'aucun parti politique ou syndicat, ni l'Eglise et ni l'armée, n'ont constitué « une avant-garde dans la lutte contre l'occupant nazi ou le régime de Vichy »⁵⁰⁴.

DF est créé à Paris à l'été 1940 par Philippe et Hélène Vianney, alors étudiants. DF, c'est dans un premier temps un journal clandestin, qui devient rapidement le plus important de France en termes de diffusion (le numéro de janvier 1944 est tiré à 450 000 exemplaires)⁵⁰⁵. Le mouvement s'étend alors sur toute la zone occupée, et notamment dans le Finistère. DF s'implante en Bretagne à partir de 1942, du fait de l'action de Jean-François Sennelier, étudiant parisien qui y est envoyé pour y diffuser le journal. Sennelier est arrêté le 20 juillet 1943 et est remplacé par Maurice Prestaut, un officier de marine, qui sera arrêté puis fusillé par les Allemands le 9 juin 1944. C'est lui qui élargit l'action de DF dans la région. Prestaut développe

⁵⁰² Nicolas Legrand, *Etude sociologique et géographique de la Résistance dans le Finistère 1940-1944*, op. cit., p. 147.

⁵⁰³ Olivier Wieviorka, *Histoire de la résistance 1940-1945*, op. cit., p. 51.

⁵⁰⁴ *Idem*.

⁵⁰⁵ Marie Granet, *Défense de la France, Histoire d'un mouvement de Résistance (1940-1944)*, PUF, Paris, 1960, p. 27.

essentiellement le mouvement en Ile-et-Vilaine, dans les Côtes-du-Nord et dans le Finistère⁵⁰⁶. Dans le Finistère, c'est Jacques Boulaire, originaire de Brest, qui prend le commandement du mouvement. Les missions premières de DF sont la diffusion du journal et le trafic de faux papiers pour les juifs ou les réfractaires du STO. Le journal, qui imprime entre 4000 et 5000 exemplaires dans le Finistère et qui recensera durant l'Occupation 467 lecteurs, suit une ligne éditoriale plutôt de droite, catholique, qui s'oppose ouvertement à Pétain et Vichy, ainsi qu'au bolchévisme, jusqu'à faire un parallèle entre nazisme et communisme. De plus, DF s'oppose à la lutte armée et souhaite se démarquer de la France Libre, bien que le mouvement se revendique de de Gaulle. Lors de la création du CNR, DF n'en fait pas partie, car le mouvement préfère sensibiliser l'opinion et protéger les Français ; il privilégie donc la propagande par rapport à la lutte armée, qu'il juge prématurée et donc inutile⁵⁰⁷. Des membres de DF vont pourtant être amenés à récupérer des armes afin de les cacher pour d'autres groupes de résistance, puis, à partir du début 1944, le mouvement change radicalement sa position et bascule dans la lutte armée.

C'est exactement ce qui se passe à Gouesnou. Le 9 mars 1944, le groupe *Action Directe* de Brest (il s'agit du groupe d'action armée de DF), dirigé par Georges Dauriac, réceptionne une livraison d'armes parachutée dans le département. Or, au même moment, *Action Directe* subit de nombreuses arrestations. Il est donc décidé de cacher le stock d'armes à Gouesnou. Dans la nuit du 13 au 14 mars, il est chargé dans le camion de Vaillant, un charbonnier de Kérinou. L'opération est dirigée par le gendarme Lucas Gallic⁵⁰⁸, qui fut le contact des frères Prédour dans le mouvement, ainsi que par les membres d'*Action Directe* Yves Hall et Francis Beauvais⁵⁰⁹. Ce sont 500 kilos de matériel qui sont acheminés vers six heures du matin dans la ferme des parents Prédour à Kerdoyer. Ce chargement comporte de nombreuses mitraillettes *Sten*, des révolvers, des munitions, des détonateurs, ainsi que des explosifs. A la même période, Lucas Gallic avait demandé aux frères Prédour de creuser dans l'un de leurs champs quelques fosses qui serviraient, au cas où, à enfouir le corps de soldats allemands abattus lors d'opérations.

Un mois plus tard, le 26 avril, une opération armée est menée contre la mairie de Gouesnou. Depuis le début de l'année, DF s'est spécialisée dans les coups de mains sur des mairies afin

⁵⁰⁶ *Ib.*, p. 103.

⁵⁰⁷ Olivier Wieviorka, « Défense de la France et la lutte armée : évolution ou conversion ? », in François Marcot (dir.), *La Résistance et les Français. Lutte armée et Maquis, op.cit.*, p. 97-98.

⁵⁰⁸ Sur l'action des gendarmes dans la résistance, voyez Limore Yagil, *Désobéir, des policiers et des gendarmes sous l'Occupation 1940-1944*, Nouveau Monde, Paris, 2018.

⁵⁰⁹ Journal de Jean Prédour, p. 8. Archives privées.

d'y voler des tickets de rationnements, de voler ou de détruire des listes de recensement pour le STO, ou encore des armes et munitions, souvent entreposées dans les maisons communes. Yves Hall et son groupe d'*Action Directe* n'en sont d'ailleurs pas à leur premier coup d'essai.

En effet, dès 1942, lui et son groupe avaient déjà volé des armes à des Allemands, et en février 1944, des listes du STO dans les mairies de Brest et de Saint-Pol-de-Léon⁵¹⁰. Début avril 1944, Yves Prigent, le secrétaire de mairie, signale à Philippe Prédour la présence d'un important stock d'armes dans la prison de la mairie. Le plus jeune frère de celui-ci Jean, est chargé de prendre les empreintes de la serrure du bâtiment et de confectionner une clé, afin de ne pas avoir à enfoncer la porte lors de l'opération. Jean Prédour, travaillant comme mécanicien au garage Corre, peut réaliser sa tâche grâce aux outils dont il dispose sur son lieu de travail. La date de l'opération est fixée à la nuit du 25 au 26 avril 1944, à quatre heures du matin. Dans son journal, Jean Prédour raconte l'opération :

« Mes frères et moi-même avons quitté Kerdoyer à 3h30 [...]. Il faisait sombre et il nous fallait raser les talus surtout en passant devant le poste allemand de Penguerec. Nous avons suivi le chemin de fer jusqu'à la fontaine de Saint-Gouesnou (sic) et, après avoir grimpé les escaliers, nous avons traversé le cimetière. [...] A quatre heures précises, nous avons entendu un bruit de moteur venant de Brest : c'était le camion de Pierre Beaudouin qui était accompagné du gendarme Gallic de la brigade de Lambézellec et d'Yves Hily. A l'arrière se trouvaient George Hamon, Julien Kervella, Yves Hall et Francis Beauvais. Nous étions en tout quatorze, prêts à passer à l'action. Je me précipitai dans la cour de la mairie et ouvris rapidement la porte de la prison [...]. Pendant qu'Yves Hall et Francis Beauvais montaient la garde, [...] nous autres faisons la chaîne pour mettre les caisses dans le camion. Cela dura huit minutes. Il fallait faire très vite car la patrouille allemande à bicyclette passait toutes les douze minutes, et ne pas faire trop de bruit, car les Allemands dormaient en face de la prison chez les Le Bris. Le chargement terminé, nous prîmes la route de Kerdoyer en empruntant la route de Bourg-Blanc (par le lieu-dit Le Lantel) qui, selon mon frère Philippe était plus sûre. »⁵¹¹

Une fois arrivé à Kerdoyer, le groupe récupère le stock d'armes qui avait été enterré le mois précédent. L'intégralité du stock est ensuite acheminée chez Yves Hily au 1 rue Châteaubriand, à Kerbonne en Saint-Pierre-Quilbignon. Une partie de ce stock était composée d'explosifs, qui ont servi le jour même à Yves Hall et Francis Beauvais pour la destruction des cuves à mazout des usines *Jupiter*, qui se trouvaient dans l'arsenal⁵¹².

⁵¹⁰ Marie Granet, *Défense de la France, Histoire d'un mouvement de Résistance (1940-1944)*, op. cit., p. 106.

⁵¹¹ Journal de Jean Prédour. Archives privées, p. 13.

⁵¹² Marie Granet, *Défense de la France, Histoire d'un mouvement de Résistance (1940-1944)*, op. cit., p. 106.

Mais le groupe d'*Action Directe/Défense de la France* est durant l'année 1944 touché par des arrestations. C'est également le lot de bon nombre de réseaux de résistance en Bretagne, même si ces arrestations touchent surtout les groupes communistes⁵¹³.

Le 25 mai, Georges Laurent, Julien Kervella et Gaston Viaron sont arrêtés à Brest. Deux jours plus tard, alors qu'il tentait de se soustraire aux recherches, Yves Hily est appréhendé dans une ferme à Guipavas, où les Allemands trouvent le stock d'armes.

Ces arrestations sont-elles le fruit d'une dénonciation ? Jean Prédour sous-entend que oui, lorsque qu'il écrit qu'un des membres du groupe, George Laurent, serait un indic du SD⁵¹⁴. La réalité est plus complexe. En fait, George Laurent a été arrêté par le SD de Brest, le 25 mai. Sous la menace, il accepte de livrer au SD des informations, qui permettent d'arrêter le jour même Julien Kervella et sa femme Anna, ainsi que Gaston Viaron. Un procès a lieu le 9 juin : tous sont condamnés à mort, à l'exception d'Anna Kervella, qui est déportée, ainsi que George Laurent. Yves Hily, Julien Kervella et Gaston Viaron sont fusillés le lendemain matin au Bouguen⁵¹⁵. En septembre 1945, George Laurent sera condamné à cinq ans de prison et quinze ans d'indignité nationale⁵¹⁶.

A Gouesnou, seul Jean Prédour est touché par la vague d'arrestations. Le 27 avril, alors qu'il se rendait chez Francis Beauvais, il est arrêté par la police et est emmené au siège du SD, installé à l'école Bonne Nouvelle. C'est là que se trouve l'*Aussenkommando* n°3, dirigé par le lieutenant SS George Roeder⁵¹⁷. Ces *Kommando* sont mis en place partout en Bretagne à partir de 1943 ; ainsi à Quimper, Morlaix, Saint-Brieuc, ou encore Landerneau⁵¹⁸. Ils ont pour mission de traquer les résistants, et pour cela, ils se font aider par des Français, souvent membres de l'Unité Perrot ou encore par des personnes parlant allemand et ayant des sympathies nazies, comme Alice David, originaire de Plouguerneau, qui sert d'interprète. Dans le cas qui nous occupe, Jean Prédour raconte avoir été torturé par les Allemands pendant plusieurs jours. Durant son internement, il est enfermé à la prison de Pontaniou. Le 6 mai, alors qu'on le transfère vers Bonne Nouvelle, il arrive à sauter du camion qui le transporte et s'échappe. Il regagne Kerdoyer sans problème. Il raconte qu'une fois libre, il tente de saboter la voiture du

⁵¹³ Christian Bougeard, *Le choc de la guerre dans un département breton : les Côtes-du-Nord des années 1920 aux années 1950*, op. cit., p. 1022.

⁵¹⁴ Journal de Jean Prédour. Archives privées, p. 13.

⁵¹⁵ George-Michel Thomas et Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre*, Tome 1 : L'occupation, op. cit., p. 286.

⁵¹⁶ Source : <https://www.resistance-brest.net/> Article n°102. [Consulté le 30/03/2021].

⁵¹⁷ Joël le Bars, « Une organisation criminelle au cœur de Brest : l'*Aussenkommando* n°3 », *Les cahiers de l'Iroise*, n°204, 2006, p. 124-138.

⁵¹⁸ Le siège du SD en Bretagne se trouve à Rennes.

lieutenant Roeder qui se rendait, d'après lui, souvent à Gouesnou pour y voir sa maîtresse, une certaine madame Le Guen, qui habitait au bourg⁵¹⁹. L'information est difficilement vérifiable, et nos recherches ne nous ont pas permis d'éclaircir le sujet. Néanmoins, et comme le souligne Jean Prédour, aucune autre archive que son propre témoignage ne fait mention d'un sabotage du véhicule du lieutenant George Roeder. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'il n'y a pas eu de collaborateur notoire à Gouesnou. A l'exception de Jean Prédour aucun autre membre du groupe Prédour n'a été arrêté ni même inquiété.

Après la vague d'arrestation des mois d'avril et mai, le mouvement DF de la région de Brest, ainsi que le groupe *Action Directe*, cessent leurs activités de sabotage et d'attaque. De plus, la direction régionale de DF est également touchée, puisque Maurice Prestaut est arrêté et fusillé le 9 juin. Le mouvement ne reprendra ses activités qu'à l'été, avec l'avance des troupes américaines⁵²⁰. Toutefois les résistants gouesnouiens ne se limitent pas aux seuls frères Prédour. En effet, les archives du musée du patrimoine de Gouesnou conservent une liste de 29 personnes (en comptant les frères Prédour). La majorité prendra part à la résistance dans les combats de la Libération. Quelles sont leurs origines, âges et professions ?

En 1944, la moyenne d'âge de ces résistants est de 27 ans. Trois ont plus de 40 ans, il s'agit de Goulven Castel (46 ans), Marcel Le Bihan (42 ans) et Claude Le Hir (46 ans). Cinq ont plus de 30 ans : Philippe Prédour (32 ans), Pierre Prédour (30 ans), Alain Nevel (33 ans), Victor Corre (31 ans) et Jean Gueguen (31 ans). Les 21 autres ont entre 20 et 29 ans.

⁵¹⁹ Journal de Jean Prédour. Archives privées, p. 15.

⁵²⁰ Marie Granet, *Défense de la France, Histoire d'un mouvement de Résistance (1940-1944)*, op. cit., p. 107.

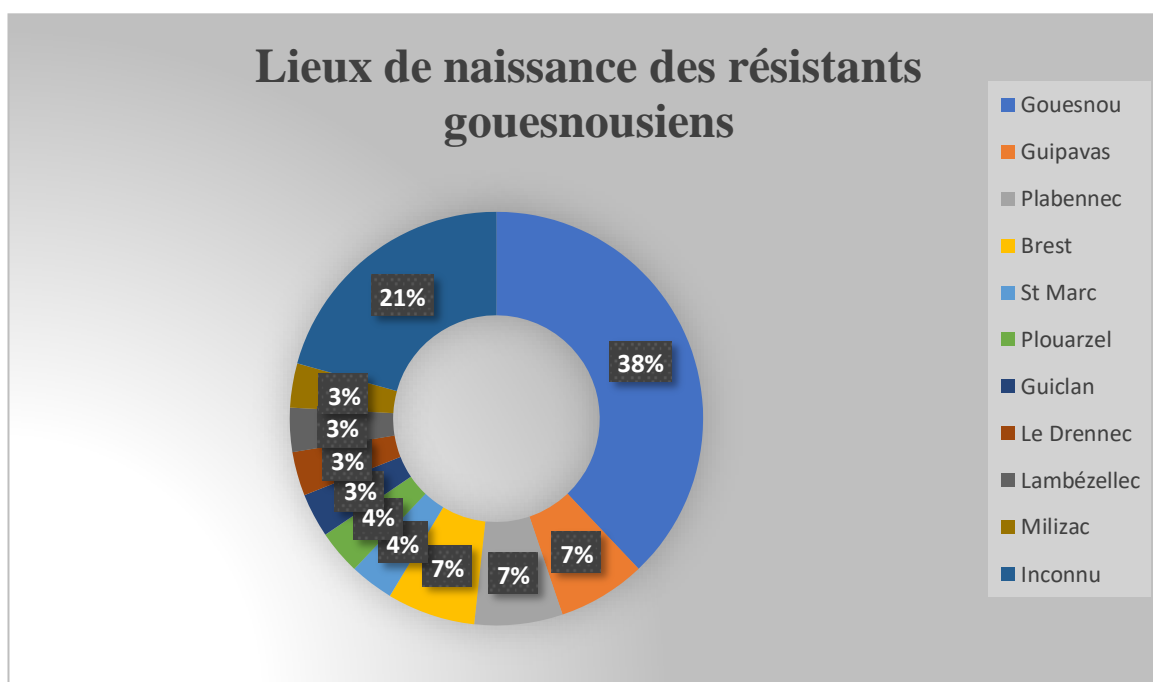


Figure 2 : Lieux de naissance des résistants guesnouiens

Il y a une forte proportion de natifs de Guesnou dans le groupe Prédour. Les réseaux ruraux se constituent plus facilement grâce aux connaissances locales, ce qui évite les collaborateurs.

Catégories socioprofessionnelles des résistants guesnouiens (source : musée du patrimoine de Guesnou) :

Agriculteurs	12
Commerçants/Artisans	7
Employé du secteur privé	2
Ouvriers	2
Profession libérale/chef d'entreprise	1
Employé du secteur public	1
Inconnu	4
Total	29

La majorité du nombre d'agriculteurs s'explique tout simplement par le fait que Gouesnou est une commune rurale où un habitant sur deux est paysan. Le nombre d'ouvriers n'est pas très important ; d'où la présence de seulement deux ouvriers de l'arsenal. Cette absence des ouvriers peut tenir aussi aux valeurs anti-communistes de DF⁵²¹.

De plus, le monde rural est un milieu où tout le monde se connaît, ce qui, là encore, favorise la constitution de groupes de résistants. Dernier point, le mouvement DF est un mouvement plutôt rural (pour le Finistère), car, sur 400 membres, 158 ont été recrutés dans le canton de Brest, 161 l'ont été dans les cantons de Lesneven, Lannilis, Landerneau et Ploudalmézeau ; soit un total de 319 membres de DF pour Brest et sa région, ce qui représente 79% des effectifs dans le Finistère. À noter que les 29 résistants gouesnouiens représentent 7,2% des effectifs de DF dans le département. A l'échelle nationale, les agriculteurs représentent 5,17% des effectifs du mouvement (sur un panel de 1548 résistants, soit 80 agriculteurs), loin derrière les étudiants (25,49%) et les fonctionnaires (23,87%)⁵²². Cette faible représentation de la classe paysanne peut s'expliquer par le fait qu'à la base, DF est un journal clandestin, donc plus susceptible d'être lu par des étudiants et des fonctionnaires que par des paysans⁵²³.

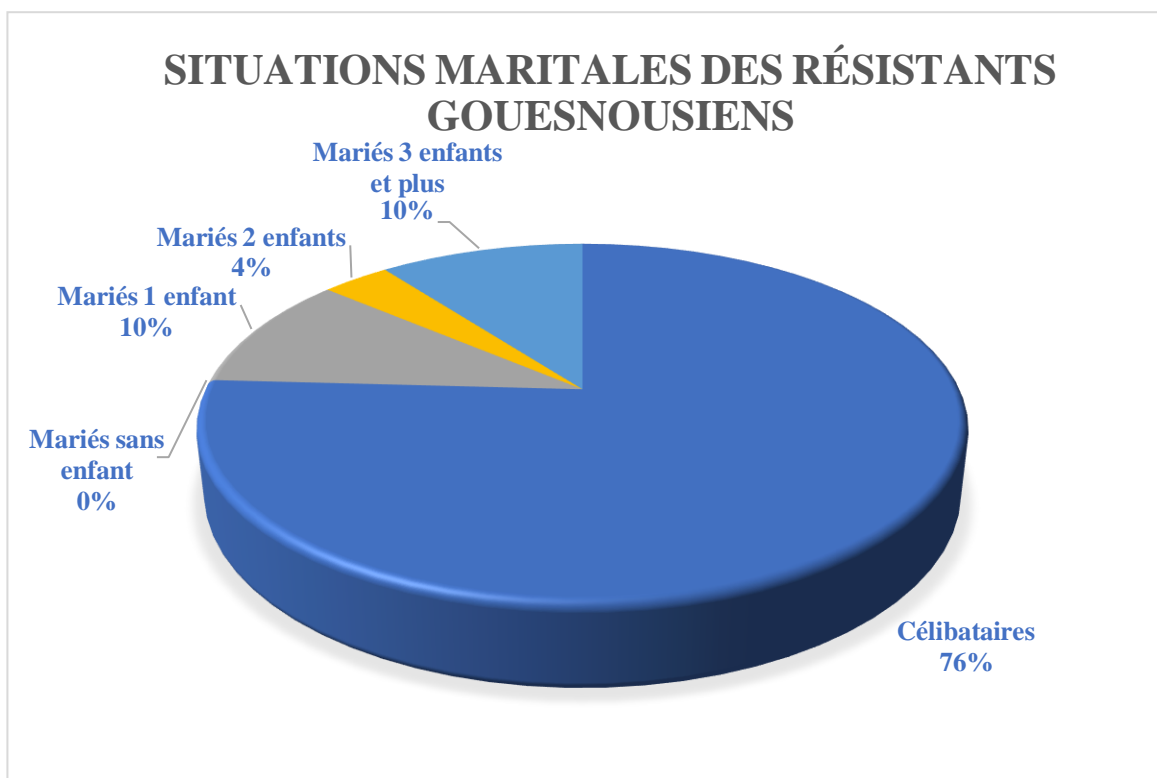


Figure 3 : Situations maritales des résistants gouesnouiens

⁵²¹ Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la résistance : défense de la France 1940-1949*, op. cit., p. 51.

⁵²² *Ib.*, p. 189.

⁵²³ *Idem.*

Dans son étude, Nicolas Legrand expose la situation maritale des résistants finistériens, mais uniquement de ceux décédés durant le conflit. Sur 567 résistants tués, 343 - soit 60% d'entre eux - étaient célibataires, et 195 -soit 36%- étaient mariés avec ou sans enfants⁵²⁴. Bien que notre étude porte sur l'ensemble des résistants gouesnousiens, la tendance rejoint celle du département, à savoir, une forte proportion de célibataires. Comment expliquer une si importante présence ? Premièrement, le célibat est à mettre en corrélation avec l'âge. Si la moyenne d'âge des résistants du département est d'environ 28 ans avec une forte représentation des 20-24 ans (31% des effectifs de la résistance finistérienne⁵²⁵), il en est de même à Gouesnou. Pour ce qui est du mouvement DF, sa répartition à l'échelle nationale est sans équivoque : 73,32% de ses membres ont moins de 35 ans, dont 32,06% de 21-30 ans. On notera la faible présence des femmes, elles ne représentent que 16,89% des effectifs⁵²⁶. A Gouesnou, aucune ne fait partie du groupe Prédour, ce qui est assez courant dans les groupes de résistant ruraux où la virilité prédomine⁵²⁷.

Dans son *Histoire de la résistance*, Olivier Wieviorka explique, dans son chapitre consacré à la sociologie des résistants, que leur jeune âge pouvait s'expliquer, entre autres, par la fougue, le désintéressement, le don de soi, l'absence de peur face aux dangers, et des conditions physiques mieux adaptées aux exigences du combat clandestin⁵²⁸. Certains avaient également le goût du risque, de l'aventure ; d'autres, la volonté d'émancipation ; certains voulaient s'affirmer face à la génération de leurs pères, qui avaient participé à la Première Guerre mondiale, ou de ceux qui avaient fait la « drôle de guerre »⁵²⁹. Le témoignage de Jean Prédour indique que les plus anciens du groupe, comme Victor Corre ou encore Goulven Castel, étaient considérés comme ses meneurs. La hiérarchie dans les groupes de résistance s'organisait souvent en fonction de l'âge, de l'expérience, de l'entrée en résistance et du charisme⁵³⁰.

Le début de l'année 1944 marque une accélération des préparatifs de la résistance en vue d'un débarquement allié en France. Les parachutages d'armes se multiplient, les alliés envoient 66 532 containers d'armes, soit 83,5% des parachutages sur la période 1940-1944⁵³¹. De janvier

⁵²⁴ Nicolas Legrand, *Etude sociologique et géographique de la Résistance dans le Finistère 1940-1944*, op. cit., p. 53.

⁵²⁵ *Ibid.*, p. 24.

⁵²⁶ Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la résistance : défense de la France 1940-1949*, op. cit., p. 164.

⁵²⁷ Sur ce sujet voyez Christine Levisse-Touzé, *Les Femmes dans la Résistance en France*, Taillandier, Paris, 2003.

⁵²⁸ Olivier Wieviorka, *Histoire de la résistance 1940-1945*, op. cit., p. 562.

⁵²⁹ Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la résistance : défense de la France 1940-1949*, op. cit., p. 160.

⁵³⁰ Nicolas Legrand, *Etude sociologique et géographique de la Résistance dans le Finistère 1940-1944*, op. cit., p. 30.

⁵³¹ Olivier Wieviorka, *Histoire de la résistance 1940-1945*, op. cit., p. 499.

à juin, la région M2 (nom de code pour la Bretagne) a reçu 29 029 armes de tous types, ce qui en fait l'une des régions les mieux armées de France⁵³². A titre de comparaison, la région C (Ardennes-Alsace-Moselle) n'en reçoit que 2025 (la région étant considérée comme moins stratégique, ce qui explique ce chiffre). Les attentats et les sabotages sont également en constante augmentation. On n'en dénombre pas moins de 1218 entre juillet 1943 et mars 1944 sur toute la région Bretagne, dont 762 rien que pour les mois de janvier à mars 1944⁵³³. En février 1944, dans la continuité de l'effort de structuration de la résistance, sont créées les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) : le général de Gaulle voit la résistance comme une possible armée de libération⁵³⁴. Les FFI regroupent, entre autres, les principaux mouvements de résistance tels que l'Armée Secrète (AS), l'Organisation de la Résistance de l'Armée (l'ORA, qui regroupe le mouvement *Défense de la France*) ou encore les Francs-tireurs et Partisans français (FTP-F, résistants communistes). Dans le Finistère, l'AS et les FTP fusionnent donc en février, tandis que DF se pose en unificateur de la résistance grâce à un fortançrage dans la région brestoïse, ainsi qu'à une solide organisation⁵³⁵. Les FFI finistériens sont sous le commandement de Mathieu Donnard, alias commandant Poussin, qui rassemble 11 000 hommes et femmes dans le département (dont 465 issus de DF)⁵³⁶. Donnard sera arrêté et fusillé en juillet 1944 à Plumélio. Il sera remplacé par Roger Bourrières, alias lieutenant-colonel Berthaud. Dans le secteur de Gouesnou, Joseph Garion, alias commandant Somme-Py, dirige l'arrondissement de Brest, tandis que Baptiste Fauché, alias commandant Louis, supervise l'action des FFI dans le nord Finistère. Le groupe de Philippe Prédour est, quant à lui, rattaché à la compagnie FFI de Plabennec. L'organisation FFI a pour but de synchroniser l'action des résistants en termes de lutte armée. Les mots d'ordre sont l'attente et la préparation au combat, en vue d'un hypothétique débarquement prévu pour le mois de mai. Mais le débarquement ne vient pas, et devant cette déception, le Comité d'Action Militaire (COMAC), lance un appel aux FFI (au nombre de 50 000 en janvier, 100 000 en juin et 500 000 à la fin août), dans un ordre du 22 mai :

« Le COMAC, sous l'autorité du CNR vous ordonne donc : Attaquez l'envahisseur où vous le trouvez ! Harcelez ses troupes ! Tendez des embuscades à ses convois ! Faites dérailler ses trains ! Faites couler ses péniches ! Coupez ses lignes de communication ! Armez-vous à ses

⁵³² Olivier Wieviorka, *Histoire de la résistance 1940-1945*, op. cit., p. 499.

⁵³³ Alain le Grand, Alain le Berre, *La Bretagne à l'épreuve*, op. cit., p. 369.

⁵³⁴ Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans la guerre*, op.cit., p. 181.

⁵³⁵ Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la résistance : défense de la France 1940-1949*, op. cit., p. 64, 67 et 314.

⁵³⁶ A titre de comparaison, l'Ille-et-Vilaine recense 124 membres de DF, et les Côtes-du-nord 162.

dépens ! Exterminez les traîtres, agents de la Gestapo, miliciens-assassins ! FRAPPEZ, FRAPPEZ, FRAPPEZ par tous les moyens les bourreaux de notre peuple ! Prouvez au monde que les Français de 1944 sont dignes de leurs aînés de Verdun et Valmy ! [...] Mort à l'envahisseur allemand ! [...] Vive le gouvernement provisoire de la République présidé par le général de Gaulles ! VIVE LA FRANCE ! »⁵³⁷

A Gouesnou, les actions de la résistance se limitent à du transport d'armes et surtout à la surveillance des mouvements de la police et des agents du SD dans la commune, afin d'éviter toute arrestation. C'est ce qui se passe au début du mois de juin, lorsque Jean Prédour est averti par un ami que des *Feldgendarme* sont à la recherche de son frère Philippe. Jean quitte alors son lieu de travail, au garage de Victor Corre, pour rejoindre la ferme de Kerdoyer. Arrivé sur place, son frère a le temps de s'enfuir à travers champs⁵³⁸.

Les mois de mai et juin sont aussi la période de constitution des maquis, bien que certains, comme celui des Glières, se soient formés auparavant. En Bretagne, il faut attendre le débarquement du 6 juin pour qu'ils prennent véritablement de l'importance. En effet, une constitution trop précoce, alors que la Bretagne subit l'occupation de 150 000 soldats allemands, aurait été dangereuse⁵³⁹. Ces maquis sont essentiellement situés dans le centre Bretagne, dans des coins isolés, loin des grands axes routiers, là où le terrain leur donne la possibilité de se cacher grâce aux forêts et au bocage⁵⁴⁰. Dans le Finistère, ils se trouvent principalement dans le centre-est, éloignés de Brest ; Gouesnou se trouvant dans la périphérie de la ville, la zone ne constitue donc pas un milieu propice au maquis. À noter que, comme le souligne Olivier Wieviorka, DF n'influence quasiment pas l'action et la constitution des maquisbretons⁵⁴¹.

Mais quelle stratégie adopter pour l'emploi des FFI ? Si le CNR souhaite la constitution de maquis qui passeraient à l'action à partir du débarquement, ainsi que la formation de groupes mobiles qui harcèleraient l'ennemi, l'état-major allié, lui, préconise le renseignement et le sabotage, et souhaite que les maquis ne rentrent en action que lorsque les troupes alliées arriveront dans leur secteur⁵⁴². Néanmoins, il est important de rappeler, que, dans un premier

⁵³⁷ Ordre du COMAC en date du 22 mai 1944, cité dans François-George Dreyfus, *Histoire de la Résistance*, op. cit., p. 104-105.

⁵³⁸ Journal de Jean Prédour. Archives privées, p. 19.

⁵³⁹ Christian Bougeard, « Les maquis de Bretagne dans leur environnement social », in François Marcot (dir.), *La Résistance et les Français. Lutte armée et Maquis*, op.cit., p. 292.

⁵⁴⁰ *Idem*.

⁵⁴¹ Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la résistance : défense de la France 1940-1949*, op. cit., p. 314.

⁵⁴² François-George Dreyfus, *Histoire de la Résistance*, op. cit., p. 444.

temps, le général Dwight Eisenhower⁵⁴³ ne souhaite pas s'appuyer sur la Résistance dans le cadre de l'opération *Overlord*⁵⁴⁴. Ce n'est qu'à partir de mai 1944 qu'Eisenhower réévalue la valeur des FFI, qu'il estime équivalente à 15 divisions d'infanterie⁵⁴⁵. Plus tard, Eisenhower écrira dans ses mémoires « que les FFI ont été extrêmement actifs en Bretagne », et que, « sans eux, la libération de la France et la défaite de l'ennemi en Europe occidentale auraient été bien plus longues et nous auraient coûté davantage de pertes »⁵⁴⁶.

A la veille de l'opération *Overlord*, l'état-major FFI de Londres, dont le commandant en chef est le général Marie-Pierre Koenig, estime les forces FFI en Bretagne à 900 hommes dans les Côtes-du-Nord, 4000 dans le Morbihan, 100 dans le Finistère, et à peine une vingtaine en Ille-et-Vilaine. La réalité est en fait tout autre, explique Christian Bougeard dans sa thèse sur les Côtes-du-Nord. L'historien donne des chiffres largement supérieurs : 9900 pour le Finistère, 6500 en Loire-Inférieure, 5000 dans le Morbihan, 1600 pour les Côtes-du-Nord et enfin 2500 en Ille-et-Vilaine, soit un total d'environ 25 500 FFI⁵⁴⁷. Robert Aron, lui, avance le chiffre de 31 500 FFI, mais fait une distinction entre FFI armés et non armés (Loire-Inférieure comprise). Il évalue les effectifs de FFI armés à 19 500 pour le 6 juin, dont 1000 dans le Finistère⁵⁴⁸. Robert Aron dresse le tableau suivant pour le 31 juillet 1944, date à laquelle les FFI atteignent le chiffre de 31 500 membres⁵⁴⁹.

Tableau représentant le nombre de FFI armés et non armés en Bretagne au 31 juillet 1944.

	FFI armés	FFI non armés
Finistère	3500	6500
Morbihan	7000	2000
Ille-et-Vilaine	1000	1500
Côtes-du-nord	2000	1500
Loire-Inférieur	250	6250
Total	13 750	17 750

⁵⁴³ Sur ce sujet voyez Ambrose E. Stephen, *Eisenhower*, Flammarion, Paris, 1994.

⁵⁴⁴ François-George Dreyfus, *Histoire de la Résistance*, op. cit., p. 453.

⁵⁴⁵ Dwight Eisenhower, *Croisade en Europe*, Nouveau Monde Editions, Paris, 2015, p. 391.

⁵⁴⁶ *Idem*.

⁵⁴⁷ Christian Bougeard, *Le choc de la guerre dans un département breton : les Côtes-du-Nord des années 1920 aux années 1950*, op. cit., p. 1328.

⁵⁴⁸ Robert Aron, *Histoire de la Libération de la France, juin 1944-mai 1945*, op.cit., p. 180.

⁵⁴⁹ *Idem*.

Lorsque le débarquement débute sur les plages de Normandie le 6 juin 1944, la résistance se met en branle. Plusieurs plans sont mis en œuvre par la résistance. Il y a entre autre :

- Plan vert : Sabotage des voies ferrées ;
- Plan jaune : Destruction des lieux de commandement allemand ;
- Plan rouge : Destruction des dépôts de munitions ;
- Plan noir : Destruction des dépôts de carburant ;
- Plan bleu : Sabotage des lignes électriques ;
- Plan violet : Sabotage des lignes longue distances de communications téléphoniques.

Pour le commandement allié, la mise en place de ces plans est la priorité, et elle permet par la suite de faire passer la Résistance à un état d'insurrection au moment où débutera le débarquement⁵⁵⁰. Le but recherché est de semer la confusion chez les Allemands, pour les pousser à se demander si le débarquement est oui ou non l'action principale des alliés, ou, au contraire, s'il constitue une diversion⁵⁵¹.

Dans le Finistère, de très nombreuses lignes téléphoniques sont détruites, et les attentats contre des soldats allemands se multiplient. Les nombreux rapports du préfet et du commandement allemand l'attestent. Le 15 juin, le préfet du Finistère écrit au préfet régional que « les attentats terroristes se multiplient et en particulier contre les convois des PTT destinés à la réparation des câbles téléphoniques »⁵⁵². Le préfet du Finistère redoute donc des représailles de la part de l'occupant, et demande au préfet de région l'envoi de GMR (Groupes Mobiles de Réserve, ancêtre des Compagnies Républicaines de Sécurité) dans son département⁵⁵³. A titre de comparaison, le département des Côtes-du-Nord connaît lui aussi une hausse significative du nombre de sabotages et d'attentats.

Globalement, la libération de la Bretagne se fait en cinq temps. Premier temps, celui qui précède le 6 juin, et qui correspond à la période de préparation des FFI. Deuxièmement, la période qui va du débarquement au début de la bataille du maquis de Saint-Marcel (18 juin) et qui constitue la première bataille rangée entre FFI et troupes de la *Wehrmacht*, c'est-à-dire, le premier soulèvement important de la Résistance bretonne face à l'occupant. Troisième temps,

⁵⁵⁰ Stéphane Simonet, *Maquis et maquisards. La Résistance en arme : 1942-1944*, Belin, Paris, 2015, p. 259.

⁵⁵¹ *Idem.*

⁵⁵² ADF, 200 W 39. Rapport du préfet. Câble n°70 à l'intention du préfet de région. 15 juin 1944.

⁵⁵³ *Idem.*

celui qui va de la fin de la bataille de Saint-Marcel au 31 juillet. Cette période voit les FFI bretons se réorganiser, obtenir plus de parachutages d'armes, et surtout, recevoir le concours des SAS français et britanniques. Quatrième phase, la libération de la Bretagne par les troupes américaines (début août à la mi-septembre) ; et enfin la cinquième et dernière période, celle qui s'étend de la mi-septembre au 8 mai 1945, et qui correspond à la réduction des poches de Lorient et Saint-Nazaire.

Avant de nous pencher sur l'avance américaine, les positions allemandes et les actions des SAS, il est bon de rappeler que Gouesnou, dans cette période qui précède l'arrivée des premières troupes américaines le 6 août, n'est pas une zone de forte activité de résistance. La résistance gouesnousienne a fait peu parler d'elle durant l'Occupation ainsi que durant la période allant du 6 juin au 7 août. Une seule action est à mettre à son compte, celle du coup de main sur la mairie, en avril. Les Allemands du SD ne semblent pas non plus faire de rapprochement entre la découverte du stock d'armes entreposé chez Yves Hall et la complicité de la Résistance gouesnousienne, ou du moins des frères Prédour. Bien que certains de ses habitants, comme Jean Prédour, aient été recherchés, et même arrêtés pour avoir été réfractaires au STO, la commune ne fait pas parler d'elle. Au milieu d'un département actif sur le plan des attentats et sabotages, Gouesnou demeure discrète. De plus, les relations entre les occupants et les occupés sont, d'après les témoignages et les archives, globalement calmes : aucun acte de violence n'est recensé à Gouesnou. Toutes ces conclusions amènent une fois de plus à se demander pourquoi, le 7 août, les Allemands s'en sont pris aussi violemment à une commune qui ne constituait pas une zone de forte activité résistante.

L'avancée américaine : des plages de Normandie jusqu'à Gouesnou

Le 6 juin 1944, les Alliés lancent l'opération *Overlord*, dont les objectifs sont d'ouvrir un troisième front en Europe (après celui d'Italie et le front de l'Est), de libérer la France et l'Europe de l'Ouest de l'occupation nazie, et de forcer l'Allemagne d'Adolf Hitler à la capitulation⁵⁵⁴. L'opération qui concerne le débarquement à proprement parler a pour nom : *Neptune*. Ses objectifs sont, dans un premier temps, d'établir une solide tête de pont en Normandie depuis les plages du débarquement, et d'y acheminer soldats et matériel. Le second, de prendre les villes de Caen et de Carentan, qui sont d'importants nœuds routiers, puis de Cherbourg, afin de disposer d'un port en eau profonde. Le 6 juin au matin, après un largage de 21 750 parachutistes anglo-américains⁵⁵⁵, ce sont 132 715 soldats américains, britanniques, canadiens, mais aussi français, polonais, belges, tchécoslovaques, norvégiens, australiens et néo-zélandais, qui ont pris pied sur le sol normand⁵⁵⁶.

L'un des objectifs vitaux des Alliés est de disposer d'un port en eau profonde, afin d'y débarquer hommes, véhicules, munitions et matériel. C'est pourquoi les Américains ont pour mission de prendre le plus rapidement possible celui de Cherbourg. Entre temps, les Alliés mettent en place la construction de deux ports artificiels (Mulberry A et B), mais l'un des deux est détruit par une tempête le 21 juin. La prise de Cherbourg, qui avait été prévue à J+8, n'est finalement obtenue que le 26 juin, soit à J+20⁵⁵⁷.

La progression des Alliés en Normandie s'avère plus longue que prévu et coûteuse en vies humaines (209 000 tués et blessés côté Allié du 6 juin au 29 août⁵⁵⁸). En effet, le SHAEF avait pour objectif de prendre Caen au soir du 6 juin, mais la ville ne sera finalement prise qu'à la mi-juillet, au prix de très durs combats et de lourdes pertes chez les Britanniques. De leur côté, les Américains peinent également à se frayer un chemin au milieu du bocage normand, que les Gi's surnomment « *Hedgerow Hell* », l'enfer des haies. En effet, les troupes américaines

⁵⁵⁴ Jean-Pierre Azéma, Philippe Burin et Robert O. Paxton, *6 juin 44*, Perrin, Paris, 2008, p. 56-59.

⁵⁵⁵ Jean Lopez, Nicolas Aubin et Vincent Bernard, *Infographie de la Seconde Guerre mondiale*, Perrin, Paris, 2018, p. 130-131.

⁵⁵⁶ Antoine Pascal, *Le débarquement en chiffres*, Ouest-France, Rennes, 2011, p. 65.

⁵⁵⁷ Olivier Wieviorka, *Histoire du débarquement en Normandie. Des origines à la libération de Paris (1941-1944)*, Point, Paris, 2017, p. 256.

⁵⁵⁸ Claude Quétel, *La Seconde Guerre mondiale*, Perrin, Paris, 2015, p. 344.

ont du mal à utiliser leurs blindés dans une campagne normande plus propice à la défense qu'à l'offensive⁵⁵⁹.

Rapidement, les Alliés se rendent compte qu'ils vont avoir besoin de la Bretagne et de ses ports, comme Brest et Lorient, pour pouvoir acheminer plus d'hommes et de matériel et avancer plus vite en France. C'est donc pour cela que le 25 juillet, le général Omar Bradley, qui commande la 1^{ère} armée américaine, lance l'opération Cobra. L'objectif des Américains est de percer le front au niveau de Saint-Lô et de descendre dans le département de la Manche vers Avranches, puis de pénétrer en Bretagne. La clé de l'opération réside dans l'efficacité du soutien aérien et dans la rapidité à atteindre la Bretagne avant que les Allemands ne contre-attaquent⁵⁶⁰.

Avranches est conquise le 30 juillet par des éléments de la 6^e division blindée⁵⁶¹ (DB) américaine commandée par le général Robert Grow. Cette division appartient au VIII^e corps d'armée (CA) du général Troy Middleton, lui-même faisant partie de la 3^e armée du général George S. Patton.

Une fois en Bretagne, l'armée américaine prend Rennes le 4 août, grâce notamment au concours apporté par la Résistance⁵⁶². Ce sont d'ailleurs des représentants du mouvement Défense de la France qui s'emparent de la mairie et « installent pacifiquement le comité de libération »⁵⁶³.

Le commandement allié voit dans la Bretagne une région très stratégique. D'une part parce qu'elle représente l'aile droite (en regardant une carte vers le sud depuis les plages du débarquement) du dispositif de débarquement. Et donc, avec ses 120 000 soldats allemands, la Bretagne représente un danger pour les alliés en termes de renforts allemands et de contre-attaque⁵⁶⁴. Deuxièmement, la Bretagne dispose, comme nous l'avons vu, de ports en eau profondes, comme à Brest, Lorient, Saint-Malo et Saint-Nazaire. Ces ports sont vitaux pour les alliés, qui ont pour objectif le débarquement de 45 000 tonnes de matériel par jour à J+90 (soit

⁵⁵⁹ Olivier Wieviorka, *Histoire du débarquement en Normandie. Des origines à la libération de Paris (1941-1944)*, op. cit., p. 265.

⁵⁶⁰ Antony Beevor, *D-Day et la bataille de Normandie*, Calmann-Lévy, Paris, 2009, p. 398-411.

⁵⁶¹ La 6^e division blindée, surnommée *The super sixth*, est créée en 1942. Elle débarque à Utah Beach le 18 juillet et participe à l'opération Cobra, puis à la libération de la Bretagne et enfin, à la bataille des Ardennes. Une division blindée américaine est généralement composée de 10 610 soldats, 293 chars de combat et plus d'un millier de véhicules. Voyez : Jean Lopez, Nicolas Aubin et Vincent Bernard, *Infographie de la Seconde Guerre mondiale*, Perrin, Paris, 2018, p. 54-55.

⁵⁶² Voir annexe n°4.

⁵⁶³ Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la résistance : défense de la France 1940-1949*, op. cit., p. 316.

⁵⁶⁴ Christian Bougeard, « La libération de la Bretagne. Plans, moyens, résultats (été 1944) », in Michel Catala, *Les poches de l'Atlantique 1944-1945, le dernier acte de la Seconde Guerre mondiale*, PUR, Rennes, 2019, p. 23.

le 4 septembre)⁵⁶⁵. La prise et la remise en état du port de Cherbourg prenant plus de temps que prévu, les Alliés décident donc de s'emparer le plus rapidement possible du port de Brest, qui doit être sous leur contrôle à J+60, soit pour le 6 août⁵⁶⁶. Les Alliés élaborent alors plusieurs opérations, comme le projet *Chastity*, qui doit permettre la construction d'un port artificiel dans la baie de Quiberon⁵⁶⁷ ; un débarquement naval et aéroporté à Saint-Malo avec le projet *Beneficiary* ; ou encore ils envisagent d'isoler le port de Brest en y envoyant la 1^{ère} division aéroportée britannique : c'est le projet *Swordhilt*⁵⁶⁸. Tous ces projets seront abandonnés avec la percée d'Avranches.

Le 4 août, le général Patton ordonne au général Grow de foncer vers Brest avec sa division blindée Patton veut couper la Bretagne en deux, entre Rennes et Quiberon, afin de ratisser la région et de détruire les différentes poches de résistance de la *Wehrmacht*, et de prendre le port de Brest⁵⁶⁹. Ce mouvement de la 6^e DB vers Brest depuis Saint-Malo peut être vu comme une véritable charge de cavalerie. En effet, l'esprit de celle-ci est encore très présent dans l'armée américaine, même si les chevaux en ont disparu. Patton demande donc à Grow une charge pure, sans se soucier un seul instant des poches de résistance allemandes sur son chemin. Patton écrit : « Je préfère un plan violemment exécuté maintenant à un plan parfait qui demande huit jours de délai ! »⁵⁷⁰ ; Grow dira : « J'ai reçu d'un cavalier la mission d'un cavalier. »⁵⁷¹

Mais Patton ne transmet l'ordre d'attaque qu'à Grow et n'en réfère pas au commandant de son VIII^e CA, le général Middleton. Celui-ci demande à Grow de ne pas quitter sa position à Saint-Malo, mais, face à ce retard, Patton rencontre Grow et lui assène : « Qu'est-ce que vous foutez le cul sur une chaise ? Je croyais vous avoir dit d'aller à Brest ! »⁵⁷² ; Grow lance donc sa division blindée vers Brest. Mais son avance est tellement rapide que les communications s'en trouvent très perturbées⁵⁷³. En effet, la portée des radios de l'armée américaine ne dépasse pas les 50km. Or, au moment où la 6^e DB atteint les environs de Brest, Middleton, lui, sera dans

⁵⁶⁵ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, Heimdal, Bayeux, 2001, p. 25.

⁵⁶⁶ *Ib.*, p.25.

⁵⁶⁷ Michel Guillou, « Les projets et opérations militaires alliés sur la Bretagne lors de la Seconde Guerre mondiale », in Jacqueline Sainclivier et Christian Bougeard, *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, op. cit., p. 29.

⁵⁶⁸ *Idem.*

⁵⁶⁹ Martin Blumenson, *Duel pour la France 1944*, Denoël, Paris, 1963, p. 159.

⁵⁷⁰ *Ibid.*, p. 157.

⁵⁷¹ *Ibid.*, p. 172.

⁵⁷² Boris Laurent, *Carnets secrets du général Patton*, Nouveau monde, Paris, 2015, p. 295.

⁵⁷³ Antony Beevor, *D-Day et la bataille de Normandie*, op. cit., p. 413.

son PC d'Avranches, soit à plus de 240km⁵⁷⁴. La fulgurante percée de Grow lui fait même dépasser la 266^e division d'infanterie allemande, qui se replie depuis la Normandie. Mais un autre problème se pose également à Grow, comme à l'ensemble de la 3^{ème} armée de Patton : c'est le ravitaillement en carburant. En effet, une division blindée américaine consomme en moyenne 94 000 litres de carburant par jour, tout en sachant qu'à J+60 (6 août) les armées alliées en consomment environ 10 000 tonnes par jour. A titre de comparaison, les Etats-Unis (tous théâtres d'opérations confondus) consomment pour la seule année 1944, 85 000 000 de tonnes de carburant dont 21 564 450 rien que pour leurs forces armées⁵⁷⁵. Les approches tactiques entre Patton et Middleton représentent également un problème. Le premier, souvent trop audacieux, préfère que ses tanks avancent coûte que coûte ; le second, un ancien de l'infanterie, est plus méticuleux et plus réservé quant à une attaque éclair⁵⁷⁶.

Malgré ces différents problèmes, la 6^e DB avance rapidement en Bretagne grâce notamment à l'action des FFI, qui ouvrent la voie et renseignent les Américains sur les positions allemandes. Mais une fois le front de Normandie totalement percé et la poche de Falaise réduite, Patton estime que la région ne représente plus aucun intérêt stratégique, et laisse Middleton gérer les opérations⁵⁷⁷.

La 6^e DB est composée, comme toute division blindée américaine, de trois régiments de combat appelés *Combat Commands*. Un CC est composé d'environ 100 chars, 1000 fantassins et une vingtaine de canons longue portée⁵⁷⁸. Le CCA est dirigé par le général Taylor, le CCB par le colonel Read, et celui de réserve – le CCR – par le colonel Hanson. La 6^e DB est également soutenue par une unité mixte : la *Task Force A* du général Earnest (4600 soldats environ). Elle est composée d'infanterie, de cavalerie mécanisée, d'artillerie, de blindés et de chasseurs de chars. Sa mission est de sécuriser la ligne de chemin de fer Brest-Rennes, en sauvegardant notamment des ponts ferroviaires avant que les Allemands ne les fassent sauter. Les trois *Combat Command* passeront par le centre Bretagne, tandis que la *Task Force A* passera en suivant la côte nord.

Le 2 août, le CCA parcourt 56 kilomètres depuis Avranches, là où le CCB n'en fait que 46, car il rencontre une forte opposition devant Dinan⁵⁷⁹. Le 4, Grow accuse une journée de

⁵⁷⁴ Martin Blumenson, *Duel pour la France 1944*, op. cit., p. 160.

⁵⁷⁵ Jean Lopez, Nicolas Aubin et Vincent Bernard, *Infographie de la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 25.

⁵⁷⁶ Antony Beevor, *D-Day et la bataille de Normandie*, op. cit., p. 413.

⁵⁷⁷ Boris Laurent, *Carnets secrets du général Patton*, nouveau monde, op. cit., p. 295.

⁵⁷⁸ Alain Le Grand et Alain Le Berre, *La Bretagne à l'épreuve*, op. cit., p. 442.

⁵⁷⁹ Martin Blumenson, *Duel pour la France 1944*, op. cit., p. 172.

retard, due aux tergiversations entre Patton et Middleton. Grow avait pour objectif de prendre Brest le 5 août, mais Middleton voulait absolument qu'il s'empare de Dinan et Saint-Malo⁵⁸⁰.

Après d'âpres combats dans la journée du 6, dans la soirée la 6^e DB arrive dans le secteur nord de Brest. Le CCA arrive par le nord-est de Brest via Saint-Thonan, le CCB de l'est par Bourg-Blanc ; quant au CCR, il se positionne dans le secteur de Plouvien et de Plabennec, et se trouve à quelques kilomètres au nord du bourg de Gouesnou⁵⁸¹. Toujours dans la soirée du 6, Grow demande au CCB de se rapprocher le plus possible de Brest, afin de connaître les intentions allemandes et de tester leurs défenses⁵⁸². Mais Grow sait que sa charge de cavalerie est à bout de souffle, après de difficiles combats dans le secteur d'Huelgoat. En effet, les trois *Combat Commands* ne suffisent pas à eux seuls pour prendre la ville de Brest : les troupes de Grow sont donc en infériorité numérique face aux Allemands, qui se savent plus nombreux que les Américains⁵⁸³. Dans son ouvrage, Martin Blumenson pose la question suivante : « La 6^e DB aurait-elle pu prendre Brest si elle était arrivée plus tôt ? ». Il affirme que des chefs FFI lui avaient répondu que oui (sans citer de noms)⁵⁸⁴. Répondre à cette question est difficile, mais ce que l'on sait, c'est qu'au soir du 6 août, la 6^e DB est isolée au nord de Brest. Elle est même partiellement encerclée, puisque qu'au sud de ses positions se trouvent Brest et sa garnison de 35 000 soldats allemands ; et qu'au nord, les 343^e et 266^e divisions d'infanterie des généraux Erwin Rauch et Karl Spang continuent leur repli vers Brest depuis la région de Morlaix. La 6^e DB doit donc se battre sur deux fronts et est largement en infériorité numérique, avec pour seul soutien le XIX^e *tactical air command* de la 9^e US air force⁵⁸⁵. De plus, comme le souligne Antony Beevor, une division blindée seule ne pouvait venir à bout d'une ville fortifiée comme Brest, et qui plus est, sans le soutien d'une division d'infanterie⁵⁸⁶. Le général John Wood, de la 4^e division blindée (qui a pour mission de s'emparer du sud Bretagne) dira que le rôle d'une division blindée n'est pas d'entreprendre un siège, vu qu'il s'agit d'une unité mobile. Eisenhower lui-même dira dans ses mémoires que la prise de Brest en un seul et unique assaut « eut été extrêmement coûteux » pour l'armée américaine, et qu'un siège était préférable⁵⁸⁷.

⁵⁸⁰ Martin Blumenson, *Duel pour la France 1944*, op. cit., p. 159.

⁵⁸¹ Patrick Delaforce, *Smashing the Atlantic wall : The destruction of Hitler's coastal forteresse*, Hardcover, 2005, p. 96.

⁵⁸² Martin Blumenson, *Duel pour la France 1944*, op. cit., p. 177.

⁵⁸³ *Idem.*

⁵⁸⁴ *Ibid.*, p. 180.

⁵⁸⁵ Alain Le Grand et Alain Le Berre, *La Bretagne à l'épreuve*, op. cit., p. 446.

⁵⁸⁶ Antony Beevor, *D-Day et la bataille de Normandie*, op. cit., p. 417.

⁵⁸⁷ Dwight Eisenhower, *Croisade en Europe, nouveau monde*, Paris, 2015, p. 372.

Mais un dernier facteur vient encore étayer la thèse que la 6^e DB, seule, ne pouvait prendre Brest. Il s'agit des médiocres performances de l'armée américaine sur le terrain. En effet, depuis leurs premiers engagements en Afrique du Nord en 1942, Britanniques et Allemands n'ont de cesse de pointer du doigt le manque d'expérience des *GI's*⁵⁸⁸. Un général allemand va jusqu'à dire : « D'une manière générale, on estime que l'Américain est un mauvais combattant, à quelques exceptions près, parce qu'il n'a aucun élan intérieur »⁵⁸⁹. Cette affirmation relève néanmoins des stéréotypes nationaux que les Allemands ont sur les Américains. Les nazis se voient comme un peuple qui a conservé sa langue originelle, sa culture, ses traditions, son unité, et perçoivent les Etats-Unis comme une construction artificielle, car issus d'un melting-pot⁵⁹⁰.

Le manque d'expérience s'explique, en partie, par celui de formation, d'entraînement, et de connaissance du combat. Les unités de la 3^e armée de Patton connaissent leur première épreuve du feu lors de l'opération Cobra. Même les généraux américains sont critiques à l'égard de leurs troupes. Patton dit à propos de la 90^e division d'infanterie : « C'est une mauvaise division, peu disciplinée ; ses hommes sont mal tenus, leurs officiers apathiques ; beaucoup d'entre eux enlèvent leurs insignes de grades ou recouvrent les marques sur leurs casques. »⁵⁹¹. En effet beaucoup de soldats américains préféraient masquer leurs insignes de grade, car les snipers allemands avaient pour habitude de viser en priorité les officiers. Troy Middleton, dans une lettre au général Omar Bradley (qui est à la tête du 12^e groupe d'armée des États-Unis) écrit : « Mes hommes ne sont pas très bons. [...] Les Allemands n'ont nullement l'intention de se rendre et ils ne montrent aucun signe d'affaiblissement. [...] Le ravitaillement est insuffisant et le support aérien laisse beaucoup à désirer. »⁵⁹². En conclusion, l'armée américaine, lorsque qu'elle ne dispose pas de la supériorité aérienne et du renfort de son artillerie, n'est pas capable, à cause de son inexpérience et de la fragilité de ses officiers, de se mouvoir correctement face à la *Wehrmacht*, bien que les *GI's* aient la faculté de s'adapter très vite sur le terrain⁵⁹³. Mais

⁵⁸⁸ Nicolas Aubin, « Le soldat américain ne sait pas se battre », in Jean Lopez et Olivier Wiewiorka, *Les mythes de la Seconde Guerre mondiale*, Perrin, Paris, 2015, p. 261-279.

⁵⁸⁹ Sonke Neitzel et Harald Welzer, *Soldats. Combattre, tuer, mourir : procès-verbaux de récits de soldats allemands*, Gallimard, Paris, 2013, p. 399.

⁵⁹⁰ Sur ce sujet voyez Johann G. Fichte, *Discours à la nation allemande (Reden an die deutsche Nation, 1807-1808)*, trad. Alain Renaut, Paris, Imprimerie Nationale, 1992 ; et Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Gallimard, Paris, 1997, ainsi que Johann Chapoutot, *Le nazisme et l'Antiquité*, PUF, Paris, 2012.

⁵⁹¹ Journal du général Patton en date du 2 août 1944, in Boris Laurent, *Carnets secrets du général Patton, op. cit.*, p. 294.

⁵⁹² Lettre du général Troy Middleton au général Omar Bradley, août 1944, in Martin Blumenson, *Duel pour la France 1944, op. cit.*, p. 357.

⁵⁹³ Nicolas Aubin, « Le soldat américain ne sait pas se battre », *art. cit.*, p. 261-279.

même avec ces lacunes, l'armée américaine demeure néanmoins une redoutable combattante grâce à sa logistique, sa puissance de feu, l'industrie qui l'alimente, et sa supériorité aérienne écrasante⁵⁹⁴.

Il est donc probable que le retard de 24h accumulé par la 6^e DB, notamment à cause des tergiversations sur la prise ou non de Saint-Malo et de Dinan, n'ait rien changé. Mais en plus de la faiblesse de la tête de pont établie par la 6^e DB, il est également important de souligner que le 7 août, Adolf Hitler lance une contre-attaque en Normandie (opération *Unternehmen Lüttich*), afin de couper la 3^e armée du reste des armées alliées. Patton est donc forcé de rappeler une partie de ses troupes vers l'est, ce qui accentue l'isolement de la 6^e DB. Cette contre-attaque permet aux troupes allemandes présentes en Bretagne de s'enfermer dans les *Festungen* (forteresses) de Brest, Lorient et Saint-Nazaire.

⁵⁹⁴ Nicolas Aubin, « Le soldat américain ne sait pas se battre », *art. cit.*, p. 261-279.

La *Wehrmacht*, du 6 juin jusqu'au siège de Brest

A l'aube du 6 juin, l'armée allemande se bat sur trois fronts : celui de l'Est contre l'URSS ; celui d'Italie contre les Américains, les Britanniques, les Français et les autres nations de l'Empire britannique ; et un dernier, moins important, dans les Balkans, qui se résume à une lutte contre les partisans. La *Wehrmacht* disperse ses divisions là où elle redoute le plus un débarquement des alliés⁵⁹⁵. On en trouve donc, par exemple, 17 en Scandinavie (350 000 soldats allemands en Norvège), et 26 en Europe du Sud-Est⁵⁹⁶.

En France, l'armée allemande mobilise toujours 807 000 soldats de la *Heer*, 337 000 pour la *Luftwaffe*, 96 000 pour la *Kriegsmarine*, 85 000 SS et policiers, 61 000 volontaires de divers pays, ainsi que 14 000 Italiens⁵⁹⁷, soit un total de 1 546 000 soldats. La plupart des divisions allemandes ont connu une expérience du combat sur le front de l'Est. C'est le cas par exemple des unités blindées de la *Waffen-SS*. En Bretagne, en revanche, les divisions qui stationnent n'ont aucune expérience du combat et ont été créées en 1942 ou 43. Ce sont des divisions dites « de stationnement », qui ont pour mission de surveiller et défendre les côtes de leur secteur, de constituer des lignes et des points de défense fortifiés et d'instruire les troupes⁵⁹⁸. Deux divisions allemandes sont stationnées dans la région de Brest. La première, la 343^e *Infanterie-Division* qui se trouve dans le secteur nord-Finistère (PC à Landerneau) est commandée par le général Erwin Rauch ; la seconde, la 353^e *Infanterie-Division (ID)* qui se trouve dans le secteur est sud-est (PC à Lampaul-Guimiliau) est commandée par le général Malmann. Plus à l'est, entre Plouescat et Saint-Brieuc se trouve la 266^e *Infanterie-Division* du général Karl Spang, qui a son PC à Belle-Isle-en-Terre. Ces trois divisions appartiennent au XXV^e corps d'armée du général Wilhelm Fahrmbacher (PC à Pontivy). Le XXV^e corps est rattaché à la 7^e armée du général Friedrich Dollman, qui appartient lui-même au groupe d'armée B du *Generalfeldmarschall* Erwin Rommel (Dollman meurt le 28 juin 1944 et sera remplacé par le *SS-Oberst-Gruppenführer und Generaloberst der Waffen-SS* (général d'armée de la *Waffen-SS*) Paul Hausser.

⁵⁹⁵ Philippe Masson, *Histoire de l'armée allemande*, Perrin, Paris, 2010 (1994), p. 350.

⁵⁹⁶ Philippe Masson, *Hitler chef de guerre*, Perrin, Paris, 2014 (2005), p. 215.

⁵⁹⁷ Stéphane Simonnet, *Atlas de la Libération de la France. 6 juin 1944-8 mai 1945*, autrement, Paris, 2004, p. 24. Sur l'armée italienne voyez Hubert Heyriès, *Histoire de l'armée italienne*, Perrin, Paris, 2021.

⁵⁹⁸ Commandant Even, *Rapport d'activité du XXV^e corps d'armée allemand en occupation en Bretagne (13 décembre 1940-20 novembre 1944)*, traduction, SHD Vincennes, Vincennes, 1978, p. 4.

Organigramme : Ordre de bataille de l'armée allemande en Bretagne au 1^{er} juin 1944.

/ Pas de droits /

Figure 4 : Ordre de bataille de l'armée allemande en Bretagne au 1er juin 1944.

A la veille du 6 juin, la *Wehrmacht* est forte de 276 divisions (dont 223 d'infanterie) ; ce chiffre a presque doublé depuis 1940 (147 divisions)⁵⁹⁹. Une division d'infanterie de la *Wehrmacht* possède un effectif théorique de 12 600 soldats et 400 officiers⁶⁰⁰. Elle recense également environ 780 véhicules (voitures, camions, motos), une vingtaine de blindés, environ 180 pièces d'artillerie (mortiers, obusiers, pièces de DCA, canons d'infanterie et anti-char), et environ 12 000 armes à feu (*Panzerschreck*, mitrailleuses, fusils et pistolet-mitrailleur)⁶⁰¹. À cela, il faut ajouter une moyenne de 4600 chevaux.

Tableau : Composition théorique d'une division d'infanterie allemande en 1944.

/ Pas de droits /

Figure 5 : Composition théorique d'une division d'infanterie allemande en 1944.

Une division s'articule en trois régiments d'infanterie (soit 2000 soldats), un régiment d'artillerie, et sept régiments divers (antitank, génie, transmission, médical, train etc.). Mais en 1944, ces chiffres sont éloignés de la théorie. Car les divisions qui stationnent en France ont été largement ponctionnées durant les années 1942-43 afin de renforcer celles du front de l'Est. Les effectifs sont également très jeunes : ainsi, dans la 709^e ID qui stationne dans la presqu'île du Cotentin, 30% des effectifs d'un de ses régiments d'infanterie qui avait participé au front de l'Est, doivent y retourner, et sont remplacés par des soldats de tout juste 18 ans⁶⁰². Il ne restait donc que de très jeunes combattants sans aucune expérience du feu, et des soldats de plus de 30 ans, expérimentés, mais souvent inaptes au combat. Au 1^{er} avril 1944, 60% des officiers de la 7^e armée sont des vétérans du front de l'Est⁶⁰³. Les divisions du groupe d'armée B sont

⁵⁹⁹ Philippe Masson, *Histoire de l'armée allemande*, op. cit., p. 349. La *Wehrmacht* comptait 4,7 millions d'hommes sous les drapeaux en 1939 contre 12,1 en 1944.

⁶⁰⁰ Jean Lopez, Nicolas Aubin et Vincent Bernard, *Infographie de la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 48-49.

⁶⁰¹ *Idem*.

⁶⁰² Benoit Rondeau, *Invasion ! Le débarquement vécu par les Allemands*, op. cit., p. 55.

⁶⁰³ Benoit Rondeau, *Être soldat d'Hitler*, op. cit., p. 83.

également renforcées par des unités d'*Osttruppen* (troupes de l'Est) ou *Hiwis* (pour *Hilfwillige*/auxiliaires volontaires) : ils sont 65 000 Soviétiques en France au moment du débarquement, dont 33 000 en Normandie, et ont une réputation de piètres combattants⁶⁰⁴. Mais malgré la défaite de Stalingrad au début de 1943 et le repli qui s'en suit, l'armée allemande demeure toujours combattante, avec un bon moral, surtout chez les soldats du front de l'Ouest. D'ailleurs, les actes de démoralisation (*Wehrkraftzersetzung*) sont passibles de condamnation à mort dans l'armée allemande depuis 1935⁶⁰⁵. Mais après le Débarquement, puis au moment où le front de Normandie éclate et où l'armée allemande se replie vers la Seine, le soldat allemand ne croit plus en la victoire, sauf les plus jeunes, fanatisés⁶⁰⁶.

Les divisions statiques (*Bodenstandige-Divisionen*), qui ont pour mission de protéger le mur de l'Atlantique, comme les 266^e et 343^e ID, sont moins bien équipées, notamment en véhicules, que les divisions dites de combat. Comme nous l'évoquions dans un chapitre précédent, la *Wehrmacht* demeure une armée très hippomobile. Lors de l'été 1944, elle réquisitionne aux Français plus de 60 000 chevaux⁶⁰⁷. Bien que Hitler ait ordonné en 1943 de consolider l'armée à l'Ouest en prévision du débarquement, seule l'armée de terre est renforcée, avec des divisions venant de l'Est. Soixante divisions sont stationnées en France, en Belgique et aux Pays-Bas, dont la moitié sont des unités revenant du front de l'Est et quasiment décimées. On trouve aussi des unités combattantes de la *Luftwaffe* (*Luftwaffe-Feld-Divisionen*), totalement inexpérimentées ; six de ces divisions sont placées au repos, six sont en France mais uniquement à des fins d'entraînement, et cinq sont des divisions statiques⁶⁰⁸. En termes de répartition géographique cela donne : six divisions qui contrôlent le sud de la France en cas de débarquement depuis la Méditerranée ; une dans les Pyrénées ; huit en Bretagne ; cinq dans le Sud-Ouest ; sept en Normandie (dont une sur les îles Anglo-Normandes), plus deux divisions blindées ; 14 dans le nord de la France (dont deux blindées) ; et deux dans le centre et l'Est. Il faut aussi noter la présence dans la région de Montauban, de la 2^e SS-Panzer-Division *Das Reich*, à partir d'avril 1944.

Pour ce qui est de la *Kriegsmarine* en juin 1944, elle ne disposait en Atlantique et dans la Manches que de cinq destroyers, cinq vedettes lance-torpilles, et d'une centaine de navires

⁶⁰⁴ Benoit Rondeau, *Invasion ! Le débarquement vécu par les Allemands*, op. cit., p. 58.

⁶⁰⁵ Benoit Rondeau, *Être soldat d'Hitler*, op.cit., p. 33-34.

⁶⁰⁶ *Ibid.*, p. 105.

⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 196.

⁶⁰⁸ Olivier Wieviorka, *Histoire du débarquement en Normandie. Des origines à la libération de Paris (1941-1944)*, op. cit., p. 190.

de petit tonnage opérationnel⁶⁰⁹. La force sous-marine aligne 420 U-Boot dont 110 dans les ports de l'Atlantique⁶¹⁰, mais seulement 75 sont en état de combattre⁶¹¹. De son côté, la *Luftwaffe* est aussi très affaiblie. Au 25 mai 1944, la 3^e *Luftflotte* ne comptait que 915 appareils dont seulement 510 étaient en état de voler⁶¹². En Bretagne, la marine et l'aviation allemandes totalisent respectivement 1500 (pour la marine, il faut compter les unités terrestres de la *Flak*) et 3700 hommes⁶¹³. En face, les Alliés possèdent une nette supériorité maritime et aérienne, grâce à plus de 6900 navires et 10 500 avions, dont 2218 bombardiers, rien que pour les opérations du 6 juin⁶¹⁴.

La *Wehrmacht* se bat depuis Barbarossa en infériorité numérique, et cela va continuer tout au long de la guerre⁶¹⁵. En effet, elle se bat à 1 contre 4 en Normandie, puis à 1 contre 7 en 1945. L'armée allemande change également de stratégie. Alors qu'en 1939-41 elle pratiquait l'offensive avec sa *Blitzkrieg* (guerre éclair), elle passe à une guerre défensive, à partir de la bataille de Koursk, à l'été 1943⁶¹⁶. La position de la *Wehrmacht* en France est d'ailleurs totalement défensive, puisque Hitler ordonne la construction du Mur de l'Atlantique et la constitution de *Festungen* (forteresses) après le débarquement de Dieppe en août 1942. Le but de ces *Festungen* est de transformer des villes portuaires en bastions fortifiés afin d'empêcher les alliés de s'emparer de ports en eau profonde et de ralentir, en cas de débarquement, l'arrivée de renfort et de matériels. Cette stratégie s'avèrera payante, puisque Cherbourg sera prise par les alliés avec deux semaines de retard, que Brest résistera un mois et demi, et que Lorient, Royan, Saint-Nazaire, La Rochelle et Dunkerque ne se rendront que lors de la capitulation allemande, le 8 mai 1945. Cette stratégie de *Festung* oblige l'armée allemande à revoir ses défenses statiques et ses plans. En effet, la *Wehrmacht* ne veut pas à avoir à se battre en état de siège avec la population locale toujours dans la ville. C'est pourquoi, le 2 mars 1943, le général von Stülpnagel, en sa qualité de gouverneur militaire de la France, ordonne que les populations des *Festungen* soit évacuées.

⁶⁰⁹ Olivier Wiewiorka, *Histoire du débarquement en Normandie. Des origines à la libération de Paris (1941-1944)*, *op. cit.*, p. 190.

⁶¹⁰ Philippe Valode, *Karl Dönitz. Successeur d'Hitler pendant 23 jours*, édition du Rocher, Paris, 2021, p. 70.

⁶¹¹ *Idem.*

⁶¹² Olivier Wiewiorka, *Histoire du débarquement en Normandie. Des origines à la libération de Paris (1941-1944)*, *op. cit.*, p. 190.

⁶¹³ Christian Bougeard, « La libération de la Bretagne. Plans, moyens, résultats (été 1944) », *art cit.*, p. 23.

⁶¹⁴ Antoine Pascal, *Le débarquement en chiffres*, *op. cit.*, p. 42, 46 et 63.

⁶¹⁵ Sur ce sujet voyez Jean Lopez, Lasha Otkhmezuri, *Barbarossa : 1941 : la guerre absolue*, Passé composé, Paris, 2019.

⁶¹⁶ Sur ce sujet voyez Roman Töppel, *Koursk 1943*, Perrin, Paris, 2018.

En mars 1944, sur les 118 700 habitants que comptent Brest, Saint-Marc, Saint-Pierre-Quilbignon et Lambézellec, 68 900 l'ont déjà été. Les autorités allemandes souhaitent porter ce chiffre à 45 000 de plus, mais seulement 1000 le seront⁶¹⁷.

En France, bien que les divisions statiques n'aient quasiment pas d'expérience du combat, l'entraînement et la formation restent le quotidien du soldat allemand. La *Wehrmacht* demeure une armée bien entraînée, éduquée et disciplinée. Elle est profondément marquée par une dizaine d'années d'endoctrinement nazi, et c'est d'ailleurs pour cela qu'elle ne nécessite pas, dans un premier temps, de commissaire politique comme c'est le cas au sein de l'armée rouge. Néanmoins, à partir de 1942 et l'affaiblissement de l'armée allemande sur le front de l'Est, Keitel ordonne que soit nommé un officier superviseur (*Betreuungsoffizier*), qui a pour mission d'assurer la formation politique et la propagande. Puis, seront créés à la fin 1943, des officiers de commandement nationaux-socialistes (*Nationalsozialistischer Führungsoffiziere*) toujours en charge de la propagande et de l'endoctrinement à l'idéologie nazis⁶¹⁸. Mais comme le souligne Benoit Rondeau dans son ouvrage *Être soldat d'Hitler* : « L'image d'Epinal d'une armée allemande obéissant aveuglément aux ordres doit être bannie. Au contraire, l'initiative des subordonnés est encouragée. [...] le chef fournit les grandes lignes de l'objectif, donne des instructions qui laissent à l'exécutant l'initiative et l'autonomie pour décider des choix à prendre pour s'acquitter de sa mission, voire improviser selon l'évolution de la situation. »⁶¹⁹. Nous le verrons par la suite, mais cette liberté d'action se retrouvera au cœur du massacre de Penguerec. Ainsi, à partir du débarquement, plusieurs ordres émanant du XXV^e CA avaient pour sujet la lutte contre les bandes (c'est-à-dire les résistants). Mais ces ordres n'étaient pas des plus explicites. En effet, en février 1944, le maréchal Hugo Sperrle (n°2 de l'armée allemande en France) avait ordonné :

« Chaque unité allemande attaquée par des terroristes devra répondre instantanément avec la plus grande vigueur, en incendiant les maisons impliquées et en arrêtant les civils vivant aux alentours. [...] Il ne faut punir que le chef mou et irrésolu car il menace la sécurité de ses troupes subordonnées et le respect dû à la *Wehrmacht* allemande. Dans la situation présente, des mesures trop sévères ne sauraient fournir une raison de punition disciplinaire. »⁶²⁰

⁶¹⁷ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, op. cit., p. 25.

⁶¹⁸ Benoit Rondeau, *Être soldat d'Hitler*, op.cit., p. 72.

⁶¹⁹ *Ib.*, p. 59.

⁶²⁰ BA-MA, RW 35/551. Ordre du maréchal d'aviation Hugo Sperrle en date du 3 février 1944. Ob West/Ic n° 272/44. Befeld zur Bekämpfung von Terroristen. MBF.

Les ordres de Sperrle sont clairs, mais pas tout à fait explicites pour autant. En effet, si des civils doivent être arrêtés en cas d'attaque sur des soldats allemands, l'ordre ne précise pas ce qu'ils doivent devenir par la suite. De plus, l'ordre se termine en expliquant que des mesures trop sévères ne seraient pas punies, mais là encore sans donner d'exemple concret de ce que pourraient être des mesures trop sévères. Sur le terrain, l'officier, ou même le sous-officier, sont donc libres de leurs actions. C'est cette même liberté d'action qui est donnée aux troupes de la *Wehrmacht* sur le front de l'Est. C'est ce que Hitler attend en tout cas de ses hommes sur le champ de bataille et pour la Solution finale. Il estime que les supérieurs hiérarchiques attendent de leurs subordonnés « une capacité d'initiative peu commune, selon le principe de la liberté dans l'ordre »⁶²¹.

Revenons sur l'expérience des soldats présents dans la région brestoïse. Si les deux divisions d'infanteries n'ont jamais connu le feu, les unités de *Flakmarine*, elles, l'ont connu dans une moindre mesure, puisque qu'elles participent à de nombreux duels d'artillerie depuis 1941 dans le ciel brestoïse. Bien que ces combats n'aient pas la même intensité qu'un combat d'infanterie, ils sont pour les soldats une cause de stress intense à répétition et une expérience de tir contre un ennemi. Les sous-marinières des 1^{ère} et 9^e *Unterseebootsflottillen* (flottilles de sous-marin) ont eux aussi une expérience du combat. Ils opèrent dans l'Atlantique depuis juin 1941 et sont soumis au stress des grenadages de la part des destroyers alliés. La mort dévaste les rangs des sous-marinières, 40 000 d'entre eux perdent la vie durant la Seconde Guerre mondiale⁶²². En plus des effectifs de la 7^e flottille de patrouilleurs, de la 40^e flottille de dragueurs de mines et des ouvriers de la *Todt*, ces unités de la *Kriegsmarine* sont susceptibles d'être utilisées en renfort pour les combats en cas de siège de la ville de Brest⁶²³. Ces effectifs apportent environ 7000 soldats en plus à la garnison de la *Festung* de Brest⁶²⁴. Cette dernière dispose par ailleurs au 6 juin de 70 batteries d'artillerie, soit environ 600 canons de différents calibres⁶²⁵. Toutes ces batteries de marine (dont la 805^e Ma-Fla qui se trouve à Roc'h Glas en Gouesnou⁶²⁶) appartiennent à une chaîne de commandement bien précise. A Brest, se tient le *Kommandant der Seeverteidigung Brest* (commandant du front de mer de Brest), qui appartient

⁶²¹ Edouard Husson, « *Nous pouvons vivre sans les juifs* ». *Novembre 1941. Quand et comment ils décidèrent de la Solution finale*, Perrin, Paris, 2005, p. 19.

⁶²² Sur ce sujet voyez : François-Emmanuel Brezet, *Histoire de la marine allemande 1939-1945*, Perrin, Paris, 2014 (1999) ; Bernard Grochet et Gérard Piouffre, *U-Boot. La guerre sous-marine des Allemands*, Ouest-France, Rennes, 2020 ; Xavier Tracol, « La vie à bord d'un U-Boot », *Los !*, hors-série, n°9, 2015.

⁶²³ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, *op. cit.*, p. 25.

⁶²⁴ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, *op. cit.*, p. 25..

⁶²⁵ Voir annexe n°5.

⁶²⁶ Voir annexe n°6.

au *Kommandant der Seeverteidigung der Bretagne* (commandement de la défense maritime pour la Bretagne) dirigé par l'amiral Otto Kalher. Puis, le *Marinebefehlshaber Westfrankreich* (Command naval des côtes de l'Atlantique), qui est l'amiral Ernst Schirlitz. A l'échelon supérieur se trouve le *Marinegruppenkommando West* (Commandement du groupe maritime Ouest), qui a en charge les bâtiments de la flotte, et est dirigé par l'amiral Theodor Krancke. Au même niveau se trouve l'*Oberbefehlshaber West* (commandement des opérations à l'Ouest), à savoir l'amiral Karl Donitz, qui supervise également les opérations sous-marines et l'OKM (*OberKommando der Marine*). Enfin, le MBF (*Militärbefehlshaber in Frankreich /* commandant militaire en France), le général Otto von Stülpnagel (d'octobre 1940 à février 1942, puis Carl-Heinrich von Stülpnagel jusqu'au 21 juillet 1944), qui supervise l'occupation en France occupée, ainsi que le maintien de l'ordre, est placé sous la direction de l'OKW (*Oberkommando der Wehrmacht /* Commandement de la *Wehrmacht*) dirigé par le *Generalfeldmarschall* Wilhelm Keitel⁶²⁷.

L'arrivée des Américains en Bretagne est précédée d'une montée en puissance de la Résistance. Les Allemands doivent donc, en plus de l'organisation de renforts vers la Normandie, ratisser la campagne bretonne afin de rechercher et détruire les foyers d'opposition⁶²⁸. Dans un premier temps, l'occupant charge les *Osttruppen* de la lutte contre les bandes⁶²⁹. Ces formations, livrées à elles-mêmes, devant « vivre sur le pays », terrorisent les populations, et s'attaquent au maquis du centre-Finistère, sous le commandement du colonel Borst, puis du colonel Heintz⁶³⁰.

Les soldats allemands sont sur le qui-vive et se méfient de plus en plus des locaux. Wolfgang A., un soldat allemand de 18 ans, décrit la situation à ses parents depuis un village breton :

« Les Français de Glome⁶³¹ étaient très sympathiques ; ils avaient juste une dent contre les officiers car ils n'ont rien pu leur vendre. En revanche, nous devons faire très

⁶²⁷ Lars Hellwinkel, *Brest, base navale de la Kriegsmarine 1940-1944. Organisation, développement et fin d'une base navale allemande dans la France occupée*, Thèse de Doctorat, UBO, Kiel, 2006.

⁶²⁸ Nous reviendrons beaucoup plus en détail sur les méthodes de l'occupant en matière de lutte et de répression contre la résistance dans la 3^e partie de notre étude.

⁶²⁹ Hans Umbert, « Les Allemands face à la lutte armée », in François Marcot (dir.), *La Résistance et les Français. Lutte armée et Maquis*, op. cit., p. 207.

⁶³⁰ George-Michel Thomas et Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre*, tome 2, *La Libération*, éd. de la Cité, Brest, 1981, p. 62-63.

⁶³¹ Commune qui se situe dans les Côtes-du-Nord, à la frontière avec le Finistère, entre Rostrenen et Carhaix.

attention dans la localité dans laquelle nous nous trouvons à présent : nous n'avons jamais connu une telle hostilité à notre égard. Je suis devenu prudent. Hier soir quelqu'un marchait dans la rue. J'ai alors crié bien fort : "Halte, qui va là ?" C'était notre propre patrouille ! S'ils n'avaient pas donné le mot de passe, [...] nous aurions tous tirés. Je me dis : "Mieux vaut eux que moi". [...] Quelle sale idée d'avoir cantonné des soldats ici. »⁶³²

Encore le quotidien des Allemands change-t-il radicalement à partir du 6 juin. La France passe de l'état d'un pays occupé à celui d'une zone de guerre où la Résistance frappe n'importe où et n'importe quand, comme en témoigne Hilde Kerer, opératrice radio à Poitiers : « Tant de choses changent pour nous après le 6 juin ! Bien qu'elle soit éloignée d'ici, nous ressentons l'invasion. Nous avons quatre fois plus de travail. Les terroristes rendent cette région très incertaine. Il y a des explosions et des attentats partout. »⁶³³. Les divisions allemandes qui sont envoyées sur le front de Normandie sont énormément ralenties par les attaques de la Résistance. Ces dernières avaient d'ailleurs commencé quelques semaines avant le débarquement. Dans son rapport du 11 avril 1944, le chef d'état-major du XXV^e CA, le colonel Robert Bader, écrit : « Il ne se passe pas un jour sans que soient commis de nombreux attentats et sabotages, sans que des soldats allemands soient tués ou blessés ou qu'un matériel précieux soit enlevé. [...] Les terroristes représentent le plus grand danger pour la sécurité des arrières des troupes. »⁶³⁴. Pour les Allemands, les mots d'ordre restent : arrestation, détention, jugement, puis déportation.

Le Morbihan demeure « particulièrement surveillé », notamment avec la présence du maquis de Saint-Marcel, qui « occupe beaucoup d'hommes du XXV^e CA. »⁶³⁵. Durant les mois de juin à juillet, les Allemands traquent les résistants et les parachutistes. Ils arrêtent, déportent, fusillent et abattent sans sommation des civils, et incendient des fermes et des villages qui sont venus en aide à la Résistance⁶³⁶. Ces violences extrêmes vont culminer dans les premiers jours d'août lorsque la *Wehrmacht* se repliera sur les *Festungen*⁶³⁷. Face à ce climat hostile pour les troupes allemandes, le commandement du XXV^e CA dispose le 26 juillet que « l'amiral commandant les côtes de l'Atlantique mettra à la disposition de l'armée de terre des éléments des Brigades de DCA de la Marine, pour des actions limitées dans le temps contre les terroristes.

⁶³² Lettre du soldat Wolfgang A., en date du 1^{er} mars 1944, citée dans Marie Moutier, *Lettre de la Wehrmacht*, Perrin, Paris, 2018, p. 313-315.

⁶³³ Citée dans Aurélie Luneau, Jeanne Guéroul et Stephan Martens, *Comme un Allemand en France. Lettres inédites sous l'Occupation 1940-1944*, L'Iconoclaste, Paris, 2016, p. 238-239.

⁶³⁴ Rapport du chef d'état-major du XXV^e CA en date du 11 avril 1944. Commandant Even, *Rapport d'activité du XXV^e corps d'armée allemand en occupation en Bretagne (13 décembre 1940-20 novembre 1944)*, op. cit., p. 271.

⁶³⁵ *Ib.*, p. 296.

⁶³⁶ Christian Bougeard, « La libération de la Bretagne. Plans, moyens, résultats (été 1944) », art. cit., p. 26.

⁶³⁷ *Idem.*

Le CA demande à la Marine de signaler, aux organes compétents de l'armée de terre, les activités de terroristes, en vue de la concentration et de la lutte, sous commandement du CA. »⁶³⁸. Avec cet ordre, nous pouvons déjà voir se préfigurer les futures actions de la 805^e Ma/Fla à Gouesnou.

Les soldats allemands qui se trouvent en Bretagne savent pertinemment que lorsque le front de Normandie cèdera et que les Alliés obliqueront vers eux, ils se retrouveront piégés dans la péninsule bretonne. Ils n'auront aucun moyen de s'échapper et ils devront se battre « jusqu'au dernier homme et jusqu'à la dernière cartouche » dans les *Festungen*, comme l'ordonne Hitler, qui avait été déçu que Cherbourg soit tombé aussi rapidement⁶³⁹.

Aussi, à la mi-juillet, les généraux Fahrmbacher (XXV^e CA) et Straube (LXXIV^e CA) demandent-ils à l'OKW de pouvoir évacuer toutes les troupes de Bretagne, afin d'éviter un isolement inutile⁶⁴⁰. Mais Hitler refuse catégoriquement, justifiant une lutte défensive dans les *Festungen* par l'utilité de retarder la prise des ports bretons. Les troupes allemandes stationnées en Bretagne sont également affectées par l'attentat du 20 juillet contre Adolf Hitler dans son quartier général de la *Wolfsschanze* (Tanière du loup), en Prusse orientale, près de Rastenburg. Sur le front, la réaction des soldats se traduit par de la consternation, beaucoup y voient une trahison, alors que le Reich est menacé de destruction⁶⁴¹. Le spectre du coup de poignard dans le dos resurgit⁶⁴². Le lieutenant August von Kageneck écrit : « Nous étions très abattus. Même ceux d'entre nous qui détestaient secrètement le régime n'approuvaient pas cet acte de haute trahison en pleine guerre, à un moment où des milliers de soldats allemands luttaient à mort contre l'avalanche rouge qui déferlait sur les contreforts Est du pays. »⁶⁴³. Sur le front Ouest, les nouvelles vont lentement, seuls les officiers de haut rang sont d'abord mis au courant de l'attentat. Le soldat Horst B. écrit le 23 juillet : « Ici on ne nous livre quasiment rien. [...] Nous avons appris par hasard la nouvelle de l'attentat contre le Führer. [...] Heureusement que ça a échoué »⁶⁴⁴. L'attentat eut comme effet chez les jeunes soldats de leur faire réactiver leur fidélité, leur motivation et leur zèle envers Hitler.

⁶³⁸ Ordre du XXV^e CA en date du 26 juillet 1944, in Commandant Even, *Rapport d'activité du XXV^e corps d'armée allemand en occupation en Bretagne (13 décembre 1940-20 novembre 1944)*, op. cit., p. 329.

⁶³⁹ Martin Blumenson, *Duel pour la France 1944*, op. cit., p. 156.

⁶⁴⁰ Christian Bougeard, « La libération de la Bretagne. Plans, moyens, résultats (été 1944) », art. cit., p. 23.

⁶⁴¹ Benoit Rondeau, *Etre soldat d'Hitler*, op.cit., p. 382.

⁶⁴² Ian Kershaw, *La Chance du diable. Le récit de l'opération Walkyrie*, Flammarion, Paris, 2009, p. 96-97.

⁶⁴³ August von Kageneck, *Lieutenant des Panzer*, Perrin, Paris, 2003, p. 155.

⁶⁴⁴ Lettre du soldat Horst B., en date du 23 juillet 1944, citée dans Marie Moutier, *Lettres de la Wehrmacht*, Perrin, Paris, 2018, p. 328-329.

Plus de 45 000 lettres écrites par des soldats des différents fronts expriment souvent la joie que Hitler ait survécu à l'attentat⁶⁴⁵. Chez les officiers du front Ouest, beaucoup témoignent de leur fidélité au *Führer*⁶⁴⁶. Nous ignorons ce qu'ont pu penser précisément de l'attentat du 20 juillet les soldats allemands présents à Gouesnou. Mais nous savons que la *Kriegsmarine* était particulièrement fidèle à son *Führer*, largement nazifiée, et favorable au régime de Hitler, qui avait fait beaucoup pour la marine depuis 1933⁶⁴⁷. Comme nous venons de l'expliquer, beaucoup de soldats désirent prouver leur fidélité à Hitler après le 20 juillet. C'est peut-être pour une part ce zèle fanatique qui a poussé les Allemands à commettre le massacre de Penguerec 18 jours seulement après l'attentat de Stauffenberg. Peut-être voulaient-ils prouver à leurs camarades de la *Heer* que les marins se battraient avec force jusqu'au bout, malgré la tentative de coup d'Etat et malgré l'encerclement dans la poche de Brest ? D'ailleurs, début 1944, l'amiral Dönitz⁶⁴⁸ avait préparé sur ordre d'Hitler (*Weinsung* n°51 de novembre 1943) la *Kriegsmarine* à un débarquement à l'Ouest. Pour Hitler et Dönitz, la marine devait se préparer à se battre sur mer comme sur terre lorsque l'invasion commencerait. Hitler croit fermement à l'engagement ultime de ses marins. En cas de percée à l'Ouest, le *Führer* les exhorte à « se cramponner fanatiquement au terrain »⁶⁴⁹. Dönitz, lui, demande à ses hommes « l'engagement sans retour (*Rücksichtsloser-Einsatz*) »⁶⁵⁰. Il sait que l'Allemagne joue son va-tout à l'Ouest, que la *Luftwaffe* ne domine plus le ciel, que la *Heer* a engagé ses dernières réserves en France, et que le gros des forces de combat se trouve à l'Est⁶⁵¹. En effet, la *Heer* a la priorité sur le recrutement, les nouvelles recrues y sont directement versées, sauf si la personne se porte volontaire pour la marine, l'aviation, les parachutistes ou la SS⁶⁵². La *Kriegsmarine* doit donc se battre avec fanatisme, et c'est sans doute largement ce type de consignes qui va pousser l'unité de *Flak Marine* 805 à commettre l'irréparable à Gouesnou.

Avant de commencer la partie consacrée aux combats des unités du XXV^e CA début août, puis à leur repli ou anéantissement, il est important de signaler que les rapports émanant de cette formation pour la période allant du débarquement alliés à la mi-septembre sont incomplets. Toutes les archives du CA allant du 6 juin 1944 au 8 mai 1945 ont quasiment toutes

⁶⁴⁵ Benoit Rondeau, *Être soldat d'Hitler*, op.cit., p. 383.

⁶⁴⁶ Philippe Masson, *Histoire de l'armée allemande*, op. cit., p. 478.

⁶⁴⁷ François-Emmanuel Brézet, *Hitler et la mer*, Perrin, Paris, 2019, p. 16.

⁶⁴⁸ Sur ce sujet voyez François-Emmanuel Brézet, *Dönitz : le dernier Führer*, Perrin, Paris, 2011 ; Philippe Valode, *Karl Dönitz - Successeur d'Hitler durant 23 jours*, Editions du Rocher, Monaco, 2021 ; Karl Dönitz, *Dix ans et vingt jours*, Plon, Paris, 1959.

⁶⁴⁹ Michael Salewski, *Die deutsche Seekriegsleitung 1939-1945*, éd. Bernard & Graefe, Francfort, 1973, p. 374.

⁶⁵⁰ François-Emmanuel Brézet, *La guerre sous-marine allemande*, Perrin, Paris, 2017, p. 352.

⁶⁵¹ François-Emmanuel Brézet, *Hitler et la mer*, op. cit., p. 298.

⁶⁵² Benoit Rondeau, *Être soldat d'Hitler*, op.cit., p. 25.

disparues comme l'explique le commandant Even dans la traduction qu'il a donnée de ces rapports d'activités⁶⁵³. Cela s'explique par le fait que les Allemands en ont volontairement détruit un bon nombre. De plus, Christian Bougeard explique qu'il est difficile de suivre les importants mouvements des troupes de la *Wehrmacht* qui vont et viennent vers le front de Normandie⁶⁵⁴.

Le 6 juin, vers 2h du matin, la 266^e ID est avertie que de nombreux largages de parachutistes ont lieu en Normandie⁶⁵⁵. L'ensemble de la 7^e armée allemande passe alors en alerte de niveau 2 (*Alarmstufe II*), puis en alerte de niveau 1 à 3h20⁶⁵⁶. Ce n'est que le lendemain 7 juin que la 266^e ID, ainsi que toutes les unités qui stationnent en Bretagne, reçoivent la confirmation d'un débarquement entre les embouchures de la Douve et de l'Orne. Vers 6h, des parachutistes sont signalés partout en Normandie, et des combats seraient en cours avec la marine alliée devant l'embouchure de l'Orne. En Bretagne, la situation est calme : seuls quelques avions sont signalés au-dessus du nord-Finistère⁶⁵⁷. Les *Kampfgruppen*⁶⁵⁸ doivent se tenir prêt à faire mouvement vers la Normandie. Le 7 juin, les KG des 265^e et 275^e ID, qui se trouvent dans le sud Bretagne, font mouvement vers la Normandie. A la mi-juin, la 353^e ID (secteur de Brest) et la 77^e D (secteur de Saint-Malo) sont envoyées en renfort en Normandie. A la fin du mois de juin, 19 divisions, soit 205 000 soldats, ont été envoyées en renfort sur le front normand, 10 divisions supplémentaires le seront en juillet, soit 118 200 soldats⁶⁵⁹. Entre le 6 juin et le 22 août, 640 000 soldats allemands auront combattu face à 1 500 000 soldats alliés⁶⁶⁰.

Entre le 12 juin et le 3 juillet, une partie de la 266^e ID est engagée en Normandie. L'autre partie reçoit l'ordre, le 5 juillet, de faire mouvement vers l'Est, afin de renforcer la garnison de la *Festung* de Saint-Malo, en prévision de la rupture du front de Normandie. A ce moment-là, la 266^e ID ne compte plus que 3 800 soldats sur 8 877⁶⁶¹. A partir du 8 juillet, la *Wehrmacht*

⁶⁵³ Commandant Even, *Rapport d'activité du XXV^e corps d'armée allemand en occupation en Bretagne (13 décembre 1940-20 novembre 1944)*, op. cit., p. 332.

⁶⁵⁴ Christian Bougeard, « La libération de la Bretagne. Plans, moyens, résultats (été 1944) », art cit., p. 24.

⁶⁵⁵ Journal de marche de la 266^e ID, in Arnaud Jacq, *Autour de la Libération de Brest. Rapport Spang, ou la 266^{ème} ID allemande au combat (Juin-Août 1944)*, Mémoire de Master, UBO, Brest, 2008, p. 16-17.

⁶⁵⁶ *Idem*.

⁶⁵⁷ Commandant Even, *Rapport d'activité du XXV^e corps d'armée allemand en occupation en Bretagne (13 décembre 1940-20 novembre 1944)*, op. cit., p. 299.

⁶⁵⁸ KG/Groupe de combat. Chaque division allemande se devait de constituer un KG afin de réagir rapidement et partout sur le secteur de la 7^e armée en cas de débarquement.

⁶⁵⁹ Benoit Rondeau, *Invasion ! Le débarquement vécu par les Allemands*, op. cit., annexe IV, p. 421.

⁶⁶⁰ Benoit Rondeau, *Invasion ! Le débarquement vécu par les Allemands*, op. cit., annexe III, p. 420.

⁶⁶¹ Arnaud Jacq, *Autour de la Libération de Brest. Rapport Spang, ou la 266^{ème} ID allemande au combat (Juin-Août 1944)*, op. cit., p. 9.

abandonne sa stratégie de défense des côtes pour celle de l'enfermement dans les *Festungen*⁶⁶². Les généraux allemands, Rommel en tête, sont convaincus que le front normand va bientôt céder, car « la situation ne cesse d'empirer » ; « les pertes en matériel sont immenses », et « les troupes qui combattent en Normandie sont à bout de force »⁶⁶³.

Le 2 août, la 7^e armée allemande ordonne à Fahrmbacher de constituer une ligne de défense sur la Rance et de la tenir le plus longtemps possible, afin que les *Festungen* de Saint-Malo et Brest s'organisent. C'est la mission qui est assignée à la 266^e ID. Mais elle ne peut à elle seule ralentir l'avancée de la 3^e armée. Elle fait face à la 6^e DB du général Grow, et ne peut donc en rien rivaliser avec elle. De plus, ses déplacements sont très limités faute de véhicules, de soutien aérien, et à cause d'attaques répétées des FFI et de l'aviation alliée, ce qui la contraint à faire mouvement uniquement de nuit⁶⁶⁴. Mais la division de Spang n'a finalement pas à engager le combat contre celle de Grow, qui préfère la contourner par le sud et foncer directement vers Brest. Dans la journée du 3 août, la 266^e est constamment harcelée par les FFI. Spang ordonne alors que « les terroristes présents dans le secteur soient anéantis impitoyablement »⁶⁶⁵. Dans l'après-midi du 4, Spang reçoit l'ordre de se replier vers Brest⁶⁶⁶. Au même moment, Hitler ordonne à Fahrmbacher d'y installer son PC, mais celui-ci refuse, car il juge la cité du Ponant trop éloignée de sa position (Pontivy), et il choisit de s'enfermer dans Lorient, ainsi que d'ordonner le repli général dans les *Festungen* bretonnes⁶⁶⁷.

A Brest, l'aménagement de la *Festung* continue sous le commandement du lieutenant-colonel Hans von der Mosel. 35 000 soldats se sont repliés dans la poche brestoise, qui comprend 15 000 soldats dans Brest même, 15 000 autres sur la presqu'île de Crozon et 3 000 à Plougastel⁶⁶⁸. La défense de Brest se structure autour de la 343^e ID du général Erwin Rauch, de la ceinture de batteries d'artillerie, des hauts remparts de la ville, de fossés anti-char, de champs de mines, de casemates et de points fortifiés⁶⁶⁹. Les premières lignes de défense de la *Festung* sont distantes de 4 à 7km du centre-ville⁶⁷⁰. Dans le secteur de Gouesnou, les batteries

⁶⁶² *Ibid.*, p. 22.

⁶⁶³ Erwin Rommel, *La guerre sans haine*, Presse de la Cité, annoté et présenté par Basil Liddell-Hart, Paris, 1962, p. 437-438.

⁶⁶⁴ Arnaud Jacq, *Autour de la Libération de Brest.*, *op. cit.*, p. 24.

⁶⁶⁵ *Ibid.*, p. 28.

⁶⁶⁶ Ordre radio du commandement général du XXV^e CA n°935/44. Cité dans Arnaud Jacq, *Autour de la Libération de Brest. Rapport Spang, ou la 266^{ème} ID allemande au combat (Juin-Août 1944)*, *op. cit.*, annexe A, p. 29.

⁶⁶⁷ Martin Blumenson, *Duel pour la France 1944*, *op. cit.*, p. 154 et Christian Bougeard, « La libération de la Bretagne. Plans, moyens, résultats (été 1944) », *art. cit.*, p. 24.

⁶⁶⁸ Christian Bougeard, « La libération de la Bretagne. Plans, moyens, résultats (été 1944) », *art. cit.*, p. 32.

⁶⁶⁹ Alain Chazette, Olivier Mantey, *Forteresse de Brest. Maillon du mur de l'Atlantique. Occupation, vie quotidienne, libération*, éd. Histoire et Fortification, Vertou, 2018, p. 126.

⁶⁷⁰ Henri Floch, Alain Le Berre, *L'enfer de Brest*, *op. cit.*, p. 51.

de Roc'h Glas et Mesmérien couvrent les approches Nord-Est, Nord, et Nord-Ouest de la ceinture extérieure. Dans leur ouvrage sur la bataille de Brest, Henri Floch et Alain Le Berre décrivent avec précision la ligne de défense du secteur de Gouesnou :

« Le secteur est truffé de positions de combats enterrées et de tranchées d'où les Allemands peuvent observer chaque pouce de terrain tout en restant eux-mêmes parfaitement invisibles. La technique allemande est partout la même lorsqu'il s'agit de points d'appui constitués en rase campagne : quelques champs englobant des bâtiments de ferme fortifiés, chaque champ est lui-même un mini camp retranché. [...] La ligne laisse ensuite le bourg de Gouesnou au nord, empruntant la rive sud du cours supérieur de la Penfeld. Kergroaz, à l'ouest de Fourneuf, ainsi que Mesmérien et Roc'h Glas avec leurs batteries dominant l'ensemble du secteur. »⁶⁷¹

La *Festung* de Brest se voit également renforcée par la 2. *Fallschirmjäger-Division* (2^e division parachutiste) du général Hermann Bernhard Ramcke. Cette division, formée au début de l'année 1943 dans la région de Vannes, est ensuite envoyée sur le front d'Italie à l'été de la même année. A l'été 1944 elle se trouve en réserve, puis se replie depuis l'Est de la Bretagne vers Brest. Elle est responsable du massacre d'environ 160 personnes entre le 15 juin et le 19 septembre dans le centre Bretagne⁶⁷². Lors de son procès à Paris en mars 1951, Ramcke affirmera n'avoir tué « que » 81 personnes⁶⁷³. Les premiers éléments de la 2. *Fallschirmjäger-Division* arriveront à Brest à partir du 8 août⁶⁷⁴. Le secteur de Gouesnou sera sous le commandement du capitaine Reino Hamer, un vétéran du front de l'Est⁶⁷⁵.

Le vendredi 4 août, von der Mosel annonce, par le biais d'affiches, que les Allemands ont l'intention de défendre la ville⁶⁷⁶. Il est demandé à la population civile d'évacuer Brest en direction du sud du département⁶⁷⁷. Le lendemain, le 2^e bureau (renseignement) du XXV^e CA rapporte que « depuis le 3 août, de nombreux combats contre la résistance ont lieu avec une vaste participation de la population »⁶⁷⁸. Mais à Brest et dans ses environs⁶⁷⁹, « la population

⁶⁷¹ *Ibid.*, p. 52.

⁶⁷² *Idem.*

⁶⁷³ *Ibid.*, p. 87.

⁶⁷⁴ Herman-Bernhard Ramcke, *Fallschirmjäger, damals und danach*, Autobiografie, Lorch-Verlag, Francfort-sur-le-Main, 1951, p. 45.

⁶⁷⁵ *Ibid.*, p. 52.

⁶⁷⁶ Christian Bougeard, « La libération de la Bretagne. Plans, moyens, résultats (été 1944) », *art. cit.*, p. 32.

⁶⁷⁷ Alix de Carbonnière et Antoine Coste, *L'assaut de Brest*, éd. Librairie Pierre le Bris, Brest, 1951, p. 13.

⁶⁷⁸ Rapport du 2^e bureau du XXV^e CA en date du 3 août 1944, in Commandant Even, *Rapport d'activité du XXV^e corps d'armée allemand en occupation en Bretagne (13 décembre 1940-20 novembre 1944)*, *op. cit.*, p. 293.

⁶⁷⁹ À noter que dans la période du 6 juin au 7 août, Gouesnou n'apparaît à aucun moment dans les rapports du XXV^e CA.

est calme et est en partie évacuée ou se retire d'elle-même »⁶⁸⁰. Dans son journal intime, le 5 août, le soldat Erich Kuby décrit l'évacuation des Brestois :

« Le comportement des Français est extraordinaire depuis que l'évacuation de la ville, ordonnée hier, a commencé. Les pieds et les vélos sont les seuls moyens de déplacement de la population. Beaucoup de femmes poussent des voitures d'enfants, dans lesquelles se trouvent soit un enfant, soit des bagages, soit les deux. Des femmes plus élégantes portent, malgré la chaleur, des gants tricotés aux couleurs de leurs robes, et elles sont maquillées comme si elles allaient au bal. Beaucoup de jeunes femmes et de jeunes filles viennent en culottes courtes de sport, elles sont joyeuses, patientes et aimables les unes envers les autres, et chaque appel représente un encouragement adressé à l'autre. Parfois, je ne peux m'empêcher de penser qu'elles sont joyeuses à nos dépens. Ces Français n'ont plus rien de commun avec les réfugiés sur les routes de 1940, qui étaient abattus, désespérés et qui rouspétaient contre leur gouvernement qui les avait trahis. »⁶⁸¹

Doit-on voir dans la frustration des soldats allemands, qui voient les Français échapper à leur contrôle pour rejoindre le camp américain, un début de colère et de rage qui se traduira à Penguerec ? Difficile de répondre à cela, mais aucune probabilité n'est à écarter.

Dans la matinée du 7 août, le CCR de la 6^e DB atteint le lieu-dit l'Ormeau à l'extrémité sud de Plabennec, et ne se trouve donc plus qu'à 2km à peine du bourg de Gouesnou. A Brest, vers 11h, une voiture munie d'un haut-parleur annonce à la population brestoise le début de l'état de siège, qui prendra effet à 14h⁶⁸². Au même moment, le CCB est stoppé à Milizac, soit à 7km à l'ouest de Gouesnou, par un barrage d'artillerie allemand⁶⁸³. Quant au CCA, il s'est perdu dans le secteur de Landivisiau, et n'établira sa jonction avec les deux autres *Combat Commands* que dans la nuit, rendant donc impossible une attaque générale sur Brest le 7 août⁶⁸⁴.

Au matin du 7 août 1944, les Allemands de la 805^e Ma/Fla de la batterie de Roc'h Glas se préparent donc à subir une attaque qui devient de plus en plus inéluctable. On peut imaginer

⁶⁸⁰ Rapport du commandement de la marine à Brest en date du 3 août 1944, in Commandant Even, *Rapport d'activité du XXV^e corps d'armée allemand en occupation en Bretagne (13 décembre 1940-20 novembre 1944)*, op. cit., p. 293.

⁶⁸¹ Extrait du journal du soldat Erich Kuby en date du 5 août 1944. Cité dans Aurélie Luneau, Jeanne Guéroul et Stephan Martens, *Comme un Allemand en France. Lettres inédites sous l'Occupation 1940-1944*, op. cit., p. 255. Le soldat Kuby est né en 1911 à Baden-Baden, il participe à la campagne de 1940. En juin 1944, il est à Paris où il apprend sa mutation à Brest dans une unité de transmission. Il arrive dans la cité du Ponant le 30 juin et est affecté au central téléphonique.

⁶⁸² Témoignage de Stéphane Massé, in Olivier Polard, *Les Brestois dans la guerre*, Éditions Dialogues, Brest, 2019, p. 153.

⁶⁸³ Alain Le Grand et Alain Le Berre, *La Bretagne à l'épreuve*, op. cit., p. 446.

⁶⁸⁴ *Idem*.

ce qu'ils ressentent à quelques heures de l'état de siège. Ils se savent en nette supériorité numérique, mais pour un temps seulement. Ils savent également que se battre dans une *Festung* est synonyme de sacrifice, qu'ils devront le faire jusqu'au bout et sans renfort possible. Mais malgré l'encerclement, les troupes de la *Wehrmacht* ne sont pas coutumières de la débandade ou de la mutinerie. La peur du sort qui pourrait attendre le *Landser*⁶⁸⁵ explique en partie leur jusqu'au-boutisme⁶⁸⁶. Rappelons ici que la *Wehrmacht*, armée politisée, a fusillé pour divers motifs plus de 20 000 de ses soldats entre 1939 et 1945 contre à peine une centaine durant la Première Guerre mondiale⁶⁸⁷.

Les troupes présentes dans la *Festung* brestoise sont donc acculées, mais pas vaincues pour autant. Comme nous le disions plus haut, les Allemands se savent plus nombreux que les premières unités américaines qui foncent sur eux. Ils ont confiance en eux, et, de par leur idéologie, se considèrent comme les meilleurs soldats du monde⁶⁸⁸. Mais ces soldats se savent également en terrain hostile. L'action des résistants y est pour beaucoup. En effet, pour les combattants allemands, le résistant peut être n'importe qui, et il frappe n'importe quand et à n'importe quel endroit. Nous y reviendrons plus en détail dans la troisième partie, mais il faut avoir en tête que l'esprit guerrier du soldat allemand est imprégné depuis des décennies par la peur du partisan, et qu'il rejette avec force ces méthodes de combat qu'il juge lâches et qu'il nomme « terrorisme ».

Au-delà de l'aspect idéologique, les soldats allemands jugent illégitimes ces attaques portées à leur encontre. Rappelons ici qu'après la signature de l'armistice, ni le gouvernement ni les habitants n'avaient le droit de causer préjudice ou de s'attaquer à la *Wehrmacht* dans le pays même⁶⁸⁹.

D'autre part, en plus des résistants, les soldats allemands de la région guesnousienne, et plus largement ceux qui se trouvent en Bretagne, sont également confrontés aux embuscades des SAS (*Special Air Service*), ces commandos parachutistes franco-britanniques qui viennent en aide à la Résistance⁶⁹⁰.

⁶⁸⁵ Soldat en allemand.

⁶⁸⁶ Benoit Rondeau, *Être soldat d'Hitler*, *op.cit.*, p. 213.

⁶⁸⁷ Christoph Rass, Peter Quadflieg, « Une garantie d'obéissance ? Discipline, cohésion sociale et conformisme dans la *Wehrmacht* durant la Seconde Guerre mondiale », in André Loez (dir.), *Obéir, désobéir*, La Découverte, Paris, 2008, p. 93-108.

⁶⁸⁸ Benoit Rondeau, *Être soldat d'Hitler*, *op.cit.*, p. 141.

⁶⁸⁹ Hans Umbert, « Les Allemands face à la lutte armée », in François Marcot (dir.), *La Résistance et les Français. Lutte armée et Maquis*, *op. cit.*, p. 202.

⁶⁹⁰ Nous traiterons des SAS dans la partie suivante.

Il faut enfin rappeler qu'avant le 7 août, les Allemands (également aidés en Bretagne par les collaborationnistes du Bezen Perrot⁶⁹¹) ont déjà commis de nombreux massacres en Bretagne, entre le 6 juin et le début du mois d'août. Par exemple : à Plestan, dans les Côtes-du-Nord, le 13 juin, 31 résistants sont abattus. Le 30 juin, à Saint-Jacques-de-la-Lande en Ille-et-Vilaine, 21 autres sont fusillés. A Lannion, 24 résistants sont massacrés entre le 16 juin et le 6 juillet. Le 10 juillet, à Ploumagoar, 17 autres sont fusillés dans le bois de Malaunay, dont l'abbé Eugène Fleury, l'un des responsables du mouvement *Défense de la France* en Bretagne. Dans le Morbihan, à Plumelec, six parachutistes français du 4^e SAS, huit résistants et trois paysans sont fusillés au lieu-dit Kerihuel. Les 4 et 5 août, à Saint-Pol-de-Léon, 25 personnes (dont le maire de la commune) sont massacrées par des unités d'*Osttruppen*⁶⁹². Quelques semaines auparavant, 18 résistants du réseau *Centurie* avaient déjà été raflés dans la commune, puis envoyés à la prison du Bouguen et fusillés le 6 juillet⁶⁹³. Leurs corps, mutilés, ne seront découverts qu'en 1962, lors de travaux sur le plateau du Bouguen à Brest⁶⁹⁴. Les collaborateurs nationalistes bretons de l'unité « Bezen Perrot » se rendent également coupables avec les membres du SD de nombreux pillages, vols, incendies de fermes et de maisons, de mauvais traitements, de torture, d'exécutions sommaires et de déportation⁶⁹⁵. En 1946, une enquête menée sur Fritz Barkenow, le n°2 du SD de Rennes, établit que 146 personnes ont été assassinées et 1300 personnes interrogées et torturées à Rennes, puis déportées dans les camps de la mort⁶⁹⁶. Le SD sera tout au long de l'Occupation suppléé par ces nationalistes bretons. Les crimes de guerre commis au nom du III^e Reich en Bretagne, notamment au cours des années 1943-1944, ne seront pas toujours le fait de la *Wehrmacht*, mais également des collaborateurs. Ce fut le cas, par exemple, des exactions commises à Guer, Camors, Quistinic, Vannes, Rennes ou encore vers Saint-Malo⁶⁹⁷.

⁶⁹¹ Sur ce sujet voyez Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot : 1944, des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand*, Yoran Embanner, Fouesnant, 2004.

⁶⁹² Gilles Grall, *La tragédie de l'été 1944 à Saint-Pol-de-Léon*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1994.

⁶⁹³ *Idem.*

⁶⁹⁴ *Idem.*

⁶⁹⁵ Sébastien Carney, *Breiz Atao ! : Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, PUR, Rennes, 2015, p. 522.

⁶⁹⁶ *Idem.*

⁶⁹⁷ Sébastien Carney, *Breiz Atao ! : Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, *op. cit.*, p. 521.

L'opération Derry : l'action des SAS à Gouesnou du 4 au 6 août.

L'histoire des SAS (*Special Air Service*) débute en Egypte en 1941, lorsqu'un jeune officier britannique de 26 ans, du nom de David Stirling⁶⁹⁸, décide de mettre en place des unités commandos qui auront comme particularité d'être parachutées lors de leurs opérations. Les attaques aéroportées sont quelque chose de tout à fait novateur pour l'époque. En effet, les premières troupes aéroportées sont créées dans les années Trente, d'abord en URSS, puis en France vers 1937, et 1938 en Allemagne. Quant aux États-Unis et la Grande-Bretagne, ils ne sont pas, dans un premier temps, intéressés par l'arme aéroportée. Dépendants de l'armée de l'air, les parachutistes révolutionnent la tactique au combat. Leurs attaques, venues du ciel, très souvent de nuit et à la faveur de l'obscurité, en petits groupes, sèment la désorganisation au sein de l'ennemi. Les paras livrent une guerre d'escarmouche, de destruction, de contrôle de points stratégiques, comme nous le verrons lors du débarquement et de la libération de la Bretagne. Lorsque la Seconde Guerre mondiale débute en 1939, seule l'Allemagne a recours à des parachutistes lors des invasions de la Hollande et de la Norvège. Les *Fallschirmjäger Divisionen* (divisions de chasseurs parachutistes) seront par la suite employées lors de la campagne de Crète en mai et juin 1941. Mais après cette opération *Merkur*, les *Fallschirmjäger* ne seront plus jamais largués depuis des avions et combattront toujours depuis le sol. Hitler, ne croyant que très peu dans l'efficacité des largages de masse et leur effet de surprise, et impressionné par les lourdes pertes subies par ses paras en Crète, renoncera à cette stratégie⁶⁹⁹. Mais si le *Führer* ne croit pas dans l'efficacité d'une action aéroportée importante, il en est de même pour les Britanniques au début de la guerre. Ces derniers pointent du doigt les faiblesses de ce système en évoquant, notamment, ses multiples dépendances : à la météo (qui peut compromettre un largage et/ou disperser les paras lors du saut) ; aux transports aériens ; à sa logistique souvent inexistante, et à sa mobilité une fois au sol, les troupes aéroportées n'évoluant qu'à pied⁷⁰⁰. En octobre 1941, la première opération des SAS est un échec, mais Sterling garde la confiance de ses chefs. C'est en 1942, avec des raids sur les aérodromes allemands de l'*AfrikaKorps*, que l'action commando des SAS commence à faire son effet. Ils mènent également une guerre psychologique qui a pour but, au moyen de leurs embuscades, de

⁶⁹⁸ Pour une biographie de David Stirling, voyez Virginia Cowles, *The Phantom Major*, Collins, Londres, 1958.

⁶⁹⁹ Benoit Rondeau, *Être soldat d'Hitler*, *op.cit.*, p. 251.

⁷⁰⁰ Fanny Pascual, *La Brigade du SAS pendant la Seconde Guerre mondiale. Institution, individus et mythe*, Thèse de doctorat, Montpellier, 2007, p. 113.

créer un climat de peur chez les Allemands⁷⁰¹. A la même période, Sterling recrute les premiers Français qui vont constituer le *French Squadron*. Ces Français sont à l'origine issus de la 1^{ère} compagnie de chasseurs parachutistes du capitaine Georges Bergé. Volontaires dans les SAS, ils sont 215 Français à s'y engager entre mai 1941 et décembre 1942, et ne seront (pour les 215 volontaires engagés avant décembre 1942) que 22 à survivre au conflit mondial. D'abord simple unité commando, les SAS s'articulent à partir de 1943 autour de cinq régiments, formant donc une brigade. Ce qui pousse des Français à s'engager dans ces unités commandos britanniques, c'est la possibilité pour eux de jouer un rôle central dans la libération de leur pays, d'être dans l'action, d'appartenir à une unité d'élite⁷⁰². Ce sont ces aspects-là qui forgent l'esprit des Français Libres⁷⁰³.

On trouve donc : le 1^{er} SAS du lieutenant-colonel Paddy Mayne (il prend la tête des SAS lorsque Stirling est capturé en Tunisie en janvier 1943) ; le 2nd SAS du lieutenant-colonel Brian Franks ; le 3^e SAS *French squadron* du capitaine Pierre Château-Jobert dit Conan (qui participera plus tard au putsch des généraux en avril 1961, puis rejoindra l'OAS) ; le 4^e SAS *French Squadron* du commandant Pierre Bourgoïn, dit Le manchot, et enfin, le 5^e SAS *Belgium Squadron* du capitaine Edouard Blondeel. Chaque régiment comporte 40 sticks (un stick est composé de 10 hommes) soit 400 soldats. Les SAS sont, à partir de 1943, envoyés en Grande-Bretagne pour être formés à leurs futures missions. Les paras sont entraînés au camp d'Auchinleck en Ecosse, où ils apprennent le maniement des armes, celui des explosifs, le corps à corps, la conduite de jeeps, motos et blindés, et enfin la formation au saut de nuit et de jour⁷⁰⁴.

Les succès des SAS en Afrique du Nord contraignent Hitler à réagir avec force. Le 18 octobre 1942, il signe un ordre secret dit « anti-commando » (*Kommandobefehl*) :

« 1) Depuis un certain temps déjà nos adversaires se servent dans la conduite de leur guerre de méthodes qui se placent en dehors des accords de Genève ; les personnels des soi-disant commandos se conduisent d'une façon particulièrement brutale et sournoise. [...] Il ressort qu'ils [les commandos] sont chargés non seulement d'enchaîner les prisonniers, mais aussi de les tuer purement et simplement. [...] Enfin, il a été trouvé des documents dont il ressort que la mise à mort des prisonniers a été délibérément ordonnée.

⁷⁰¹ *Idem*, p. 129.

⁷⁰² Élie Tenenbaum, *Partisans et centurions*, Perrin, Paris, 2018, p. 53.

⁷⁰³ *Idem*.

⁷⁰⁴ Roger Flamand, *Qui ose gagne. Les parachutistes de la France Libre, 3^{ème} SAS, Grande-Bretagne/France, 1943-1944*, Etablissement d'imprimerie de l'Armée de Terre, Saint-Maixent, 1998, p. 22-32.

2) A ce sujet, il a déjà été mentionné dans un additif du 7 octobre 1942 adressé à la *Wehrmacht*, qu'à l'avenir l'Allemagne procèdera de la même façon envers ces troupes de saboteurs britanniques et leurs complices. Cela signifie qu'ils seront abattus par les troupes allemandes sans le moindre ménagement quelle que soit la façon dont ils se manifesteront.

3) J'ordonne en conséquence : qu'à l'avenir tout ennemi livré aux troupes allemandes provenant des soi-disant raids commandos en Europe et en Afrique, même s'il s'agit apparemment de soldats en uniformes ou de saboteurs avec ou sans armes, au combat ou en fuite, soient abattus jusqu'au dernier homme. Il est entendu qu'il en est de même pour ceux amenés par bateaux, par avions ou parachutés pour entrer en action. [...]

4) Au cas où des isolés de ces espèces de commandos, agents ou saboteurs, tomberaient entre les mains de la *Wehrmacht*, [...], ils seront immédiatement à remettre au SD. [...].

5) Cette décision n'est pas valable pour le traitement des soldats ennemis qui, dans le cadre de combats normaux (grandes offensives, opérations de grands largages et grandes opérations aéroportées) en rase campagne, sont fait prisonniers ou se rendent. [...].

6) Je rendrai responsable devant le conseil de guerre, tous chefs de corps et officiers qui n'exécuteraient pas ces ordres, qui auraient négligé d'en instruire leurs troupes ou qui auraient agi à l'encontre de cet ordre.

Signé : Adolf Hitler. »⁷⁰⁵

Ce qu'il faut comprendre de cet ordre, c'est qu'en cas d'attaque de SAS sur des troupes allemandes, ces derniers auront toute légitimité pour riposter et fusiller. Plus tard, des ordres de Sperrle (de février 1944), viendront compléter ceux du *Führer*. Les troupes allemandes pourront donc s'en prendre aux populations civiles, si celles-ci prêtent main forte aux SAS. On retrouvera cette situation à Gouesnou le 7 août.

Les Allemands voyaient donc les SAS à la fois comme des commandos qui utilisent la ruse, mais également comme des espions, voir des francs-tireurs⁷⁰⁶. Or, les lois de la guerre en vigueur au moment du second conflit mondial sont explicites : « Les militaires non déguisés qui ont pénétré dans la zone d'opération de l'armée ennemie, à l'effet de recueillir des

⁷⁰⁵ Ordre anti-commandos d'Adolf Hitler en date du 18 octobre 1942, in Fanny Pascual, *La Brigade du SAS pendant la Seconde Guerre mondiale. Institution, individus et mythe*, op. cit., p. 489. L'historienne ne donne pas l'archive originale en allemand mais celle des archives britanniques : *Public record office, War office 218-219*.

⁷⁰⁶ Fanny Pascual, *La Brigade du SAS pendant la Seconde Guerre mondiale. Institution, individus et mythe*, op. cit., p. 486.

informations, ne sont pas considérés comme espions⁷⁰⁷ ». Les SAS en uniforme ne peuvent donc être considérés comme des espions, sauf s'ils agissent en civil, comme le stipule l'article 29 du chapitre II de la section des annexes de la Convention de la Haye de 1907. Or, le 7 août, les SAS du groupe du lieutenant Maurice Gourkow opèreront en uniforme (*battle-dress* réglementaire de l'armée britannique).

A partir du 6 juin 1944, les premières troupes SAS sont employées en France lors de l'opération *Overlord* et plus particulièrement en Bretagne. Olivier Porteau explique que le choix d'employer des SAS français en Bretagne répond à quatre paramètres. En premier lieu, leur engagement dans les lignes allemandes oblige à recourir à des unités aéroportées. Deuxièmement, les relations et les transmissions d'ordres entre parachutistes et résistants doivent s'exercer dans un langage commun. Le SHEAF opte donc pour des combattants francophones (Américains et des Britanniques sont également employés pour les opérations *Jedburgh*). Troisièmement, une telle mission exige de l'expérience et donc des troupes aguerries. Enfin, la connaissance de méthodes commando se révèle indispensable pour ces missions⁷⁰⁸.

Les missions des SAS se divisent en deux phases : la première consiste à saboter des voies de communication, pour isoler la Bretagne de la Normandie et empêcher les troupes allemandes de rejoindre la zone de débarquement. La seconde phase réside dans la constitution de bases devant recueillir les équipes SAS afin de venir en aide à la Résistance (et plus particulièrement aux maquis), en les formant militairement, en leur apportant armes et munitions, afin de mener une guerre de guérilla⁷⁰⁹.

Dans la nuit du 5 au 6 juin, les opérations *Dingson* et *Samwest* sont lancées. Ce sont 57 officiers et 418 hommes du 4^e SAS, sous les ordres du colonel Bourgoïn, qui sont largués sur deux sites : à Duault dans les Côtes-du-Nord, et à Saint-Marcel dans le Morbihan. C'est lors de la mission *Dingson* que le caporal Emile Bouétard est blessé puis fait prisonnier vers minuit, lors d'une escarmouche contre des *Hiwis* du 285^e Groupe Cycliste de l'Est dans le secteur de

⁷⁰⁷ Article 29, chapitre II : Des espions, section I : Des belligérants, annexe de la Convention de la Haye de 1907. Convention (IV) concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre et son Annexe.

⁷⁰⁸ Olivier Porteau, « Esquisse d'un bilan réévalué de l'action des parachutistes français en Bretagne : mission militaire et/ou politique ? », *En Envoy*, 2013.
http://enenvoy.fr/eeo_revue/numero_2/esquisse_d_un_bilan_reevalue_de_l_action_des_parachutistes_fran%C3%A7ais_en%20Bretagne.html [Consulté le 23/04/2021].

⁷⁰⁹ Franck Segrétain, Nadine Bonnefoi, « Les parachutistes de la France Libre », *Les dossiers de la 2^e Guerre Mondiale*, n°4, avril 2006, p. 27.

Plumelec⁷¹⁰. Conformément aux ordres du *Kommandobefehl*, Bouétard est achevé par un Géorgien. Il devient le premier mort du Jour-J⁷¹¹. Mais toujours dans la nuit du 5 au 6 juin, 58 parachutistes répartis dans 18 sticks de trois à cinq hommes sautent au-dessus de la Bretagne dans le cadre de l'opération *Conney Parties*⁷¹². Ces hommes ont en charge le sabotage de lignes de chemin de fer et de poteaux électriques, essentiellement dans les Côtes-du-Nord et dans le Morbihan. En ce qui concerne les opérations *Dingson* et *Samwest*, leurs bases sont très rapidement découvertes par les Allemands les 12 et 18 juin, en raison d'une trop forte concentration de maquisards et de matériel sur place, ce qui oblige résistants et SAS à se disperser⁷¹³. Les SAS abandonnent par la suite cette stratégie, la jugeant trop dangereuse pour les paras, les résistants et les populations locales, qui subissent la répression des Allemands. De plus, la constitution de bases était en inéquation avec les tactiques de guérilla, qui nécessitent des petits groupes mobiles, qui harcèlent l'ennemi et décrochent rapidement lors des combats⁷¹⁴.

Tout au long des mois de juin et juillet, les SAS réalisent des missions d'encadrement, de guérilla, et de sabotage dans quatre départements : l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan, les Côtes-du-Nord et la Loire-Inférieure. Seul le Finistère n'est pas le théâtre de leurs opérations. Cela s'explique par la trop grande distance entre le département et les bases *Dingson* et *Samwest*, qui rend le ravitaillement trop compliqué. De plus, les équipes *Cooney Parties*, engagées aussi loin, auraient rencontré les difficultés attenantes à un parcours aussi chaotique que dangereux pour rejoindre *Dingson* ou *Samwest*⁷¹⁵.

Il faut attendre début août et l'entrée en Bretagne de la 3^e armée du général Patton, pour que les Alliés se décident à parachuter des SAS dans le Finistère. Il s'agit de l'opération *Derry*. C'est le capitaine Pierre Sicaud, 33 ans, à la tête du 2^e *Squadron* du 3^e SAS de Château-Jaubert, qui est désigné pour la commander. Le 2^e *Squadron* est composé de 88 soldats, répartis en huit sticks de 8 à 13 hommes. L'opération *Derry* est ensuite divisée en trois objectifs : *Derry I* (directement commandé par le capitaine Sicaud), aura pour mission de contrôler les routes qui

⁷¹⁰ Commandant Even, *Rapport d'activité du XXV^e corps d'armée allemand en occupation en Bretagne (13 décembre 1940-20 novembre 1944)*, op. cit., p. 78.

⁷¹¹ Henri Noguères, *Histoire de la Résistance en France*, tome 5 : Juin 1944-mai 1945, Robert Laffont, Paris, 1981, p. 72.

⁷¹² Séphane Simonnet, *Maquis et Maquisards. La Résistance en armes 1942-1944*, op. cit., p. 264.

⁷¹³ Fanny Pascual, *La Brigade du SAS pendant la Seconde Guerre mondiale. Institution, individus et mythe*, op. cit., p. 371.

⁷¹⁴ Franck Segrétain, Nadine Bonnefoi, « Les parachutistes de la France Libre », art. cit., p. 34.

⁷¹⁵ Olivier Porteau, « Esquisse d'un bilan réévalué de l'action des parachutistes français en Bretagne : mission militaire et/ou politique ? », art. cit.

mènent à Brest par le nord, et de harceler les troupes allemandes qui se replient dans la *Festung* brestoise. *Derry* II devra s'emparer au plus vite du viaduc de Morlaix afin empêcher sa destruction. Enfin, la même mission est confiée à *Derry* III pour le viaduc de Plougastel⁷¹⁶. L'opération *Derry* n'a pas vocation à durer dans le temps, tout au plus 15 jours, contrairement aux autres missions du 3^e SAS. Celle-ci sont projetées dans le centre et le sud de la France, et devront attendre deux à trois mois avant de rentrer en contact avec des troupes régulières, contre seulement trois jours pour *Derry*⁷¹⁷. *Derry* I est pour cette mission divisée en quatre sticks. Le stick n°4, celui qui va combattre à Gouesnou, est composé comme suit :

- Sous-lieutenant Maurice Gourkow :

Il est né le 1^{er} août 1916 à Paris. C'est un vétéran de la bataille de France, dans laquelle il sert au 401^e régiment de DCA. Fait prisonnier en juin 1940, il s'évade en octobre 1942 et rejoint l'Espagne, où il est de nouveau capturé. Il réussit une nouvelle fois à s'échapper en avril 1943 et rejoint l'Angleterre en passant par Gibraltar. Une fois à Londres, il s'engage dans les FFL (n°35702) le 15 juin 1943 et choisit les Forces Aériennes Françaises Libres (FAFL). Il est breveté parachutiste en août 1943. Il est ensuite affecté au 2^e *Squadron* du 3^{ème} SAS en juillet 1944. Lors de l'opération *Derry*, il commande le stick n°4⁷¹⁸.

- Sergent-chef Lucien Rotenstein dit « Lacache » :

Né le 18 juillet 1910 à Paris, Rotenstein est également un vétéran de la campagne de France où il combat dans le génie. Fait prisonnier, il s'évade par l'Espagne et gagne par la suite l'Angleterre où il s'engage dans les FAFL en juin 1943 (n°35719). Il a fait partie de la même promotion que Maurice Gourkow, et tous deux sont brevetés parachutiste à la même date, en août 1943. Il est par la suite muté au 2^e *Squadron* du 3^e SAS en juillet 1944⁷¹⁹. Rotenstein était juif, et une partie de sa famille décèdera dans les camps de la mort.

- Sergent André Bastard :

⁷¹⁶ Roger Flamand, *Qui ose gagne. Les parachutistes de la France Libre, 3^{ème} SAS, Grande-Bretagne/France, 1943-1944, op. cit.*, p. 108.

⁷¹⁷ Fanny Pascual, *La Brigade du SAS pendant la Seconde Guerre mondiale. Institution, individus et mythe*, p. 380.

⁷¹⁸ SHD Vincennes, GR 16 P 26 55 68, dossier individuel du bureau résistance, et Olivier Portier, Parachutistes S.A.S de la France Libre 1940 – 1945, site internet. <https://fflsas.org/fr/content/201> [Consulté le 20/04/2021].

⁷¹⁹ SHD Vincennes, GR 16 P 52 13 90 Dossier individuel du bureau résistance, et Olivier Portier, Parachutistes S.A.S de la France Libre 1940 – 1945, site internet. <https://fflsas.org/fr/content/201> [Consulté le 20/04/2021].

Né le 3 novembre 1909 à Saint-Malo. Il rallie la France Libre en mai 1943 en Tunisie (n°40490). Il est par la suite envoyé en Angleterre pour recevoir sa formation et son brevet de parachutiste. Il est affecté au 3^e SAS en juillet 1944⁷²⁰.

- Pierre Chetcuti :

Né le 25 mars 1925 à Tunis, c'est de là qu'il s'engage dans les FFL en mai 1943 (n°41239). Il rejoint ensuite les FAFL, et connaît le même parcours qu'André Bastard⁷²¹.

- Paul Durand, dit « Camy Antoine » :

Né 1^{er} janvier 1924 à Oloron-Sainte-Marie dans les Pyrénées-Atlantiques. Il rejoint les FFL en mai 1943. Son parcours est ensuite identique à celui de Bastard et Chetcuti. Il rallie Liverpool depuis Tunis à bord du navire *Samaria*, puis est breveté parachutiste à Ringway près de Manchester⁷²².

- Jean Fouillet :

Nous n'avons pas réussi à trouver sa date de naissance. De plus il n'existe aucun dossier sur lui au SHD. Tout ce que nous savons, c'est que son parcours est identique à celui de Bastard, Chetcuti et Durand. Il s'engage dans les FFL en mai 1943 à Tunis, au moment où les alliés libèrent la ville et remportent la campagne d'Afrique du Nord.

- Georges Roger :

Né le 15 mars 1921 à Le Breuil-en-Auge dans le Calvados. Il quitte la Normandie en février 1941 et gagne la zone libre. De là, il s'engage dans l'armée de l'air à Ambérieu (Rhône), en avril de la même année. Par la suite, il est affecté à la base aérienne de Blida en Algérie. Une fois la Tunisie libérée, il s'engage dans les FFL en mai 1943 (n°41404). Il est affecté à la base aérienne de Tripoli avant de rejoindre les FAFL. Il est envoyé en Angleterre pour y suivre sa formation de parachutiste où il est breveté en janvier 1944⁷²³.

- Pierre Pauli :

Né le 8 novembre 1924 à Illy dans les Ardennes. Pauli habite en Algérie, où son père est contrôleur des Douanes. Et c'est de là qu'il rallie les FFL le 11 juin 1943. Il rejoint ensuite

⁷²⁰ Olivier Portier, Parachutistes S.A.S de la France Libre 1940 – 1945, site internet. <https://fflsas.org/fr/content/201> [Consulté le 20/04/2021].

⁷²¹ SHD Vincennes, GR 16 P 12 68 86. Dossier individuel du bureau résistance *Idem*.

⁷²² Olivier Portier, Parachutistes S.A.S de la France Libre 1940 – 1945, site internet. <https://fflsas.org/fr/content/201> [Consulté le 20/04/2021].

⁷²³ SHD Vincennes / GR 16 P 51 73 58, dossier individuel du bureau résistance et Olivier Portier, Parachutistes S.A.S de la France Libre 1940 – 1945, site internet. <https://fflsas.org/fr/content/201> [Consulté le 20/04/2021].

le Caire, puis Liverpool, et commence sa formation de parachutiste à Ringway, où il obtient son brevet en janvier 1944⁷²⁴.

Le 3 août, le 2^e *squadron* est averti de sa mission dans le nord-Finistère et se prépare à la base de Fairford dans le Gloucestershire. Le lendemain, vers 22h30, le *squadron* du capitaine Pierre Sicaud décolle à bord de huit avions Short Sterling. Le stick n°4 doit être largué sur une Drop Zone (DZ) au Nord/Nord-Est de Gouesnou, mais le largage, sans aucun balisage au sol, se passe mal, et les SAS sont parachutés au-dessus de Saint-Méen (20km au nord-est de Gouesnou) vers 0h30⁷²⁵. Une fois au sol, le stick se regroupe dans une ferme où on leur donne à boire. Puis, le groupe se dirige vers Plouvien. Le 5, le groupe du lieutenant Gourkow parcourt la campagne et ne tombe sur aucun Allemand ; la situation leur semble très calme. Le soir, ils passent la nuit dans la ferme d'Albert le Bris à Pen An Néac'h, à 2,5km au nord de Gouesnou, sur la route entre Gouesnou et Bourg-Blanc⁷²⁶. Le dimanche 6 août, vers 10h, Eugène Crouan, commerçant et membre du conseil municipal de Gouesnou, prévient Philippe Prédour que les SAS veulent le voir. Le contact est donc établi ce jour-là entre les FFI gouesnousiens et les parachutistes français. Vers 13h, FFI et SAS partent en reconnaissance du secteur au nord-ouest du bourg, afin de contrôler la départementale 13, qui relie Gouesnou à Bourg-Blanc. En chemin, Jean Prédour, le lieutenant Gourkow, le sergent-chef Rotenstein et le sergent Bastard font une reconnaissance d'une position allemande au lieu-dit Kergamoc en Bourg-Blanc (à 3km au nord-ouest du bourg et 2,7km de Penguerec). Gourkow envisage d'attaquer la position, puis renonce, de peur de perdre trop d'hommes. Le soir, les SAS trouvent refuge dans la ferme des Prédour, à Kerdoyer. Dans la nuit du 6 au 7, ils effectuent une patrouille vers les lignes allemandes, mais se perdent en chemin et sont contraints de frapper à la porte de la ferme Caradec au moulin de Kergroas, à moins de cent mètres du projecteur de Penguerec⁷²⁷. Les SAS rejoignent finalement Kerdoyer le matin du 7 vers 05h00.

Il n'existe aucun compte rendu précis des opérations concernant le stick n°4 du lieutenant Gourkow, ni même de journal de marche pour le 3^e SAS ou aucune autre unité de la brigade SAS. Seuls quelques rapports de missions, très lacunaires, ou des témoignages peuvent nous éclairer sur l'action des SAS dans le Finistère. Dans une interview, Edgard Tupët-Thomé expliquait : « Nous avons des cartes et des objectifs, j'avais toute liberté d'agir dans le cadre

⁷²⁴ SHD Vincennes / GR 16 P 46 12 48, dossier individuel du bureau résistance et Olivier Portier, Parachutistes S.A.S de la France Libre 1940 – 1945, site internet. <https://fflsas.org/fr/content/201> [Consulté le 20/04/2021]. Ainsi que l'interview de Pierre Pauli pour le bulletin communal de Gouesnou en mai 2010.

⁷²⁵ Récit de Pierre Pauli. Enregistrement sonore. Musée du patrimoine de Gouesnou. 9 août 1991 à Gouesnou.

⁷²⁶ Journal de Jean Prédour. Archives privées, p. 21.

⁷²⁷ Journal de Jean Prédour. Archives privées, p. 21.

de l'objectif pour perturber les Allemands »⁷²⁸. C'est cette grande liberté d'initiative qui explique, en partie, le manque d'archives concernant cette unité. Pour le stick n°4, seul Pierre Pauli a livré des témoignages, dont un enregistrement sonore et quelques interviews dans les années 1990 et 2000. Mais son récit de la journée du 7 août n'a jamais été très précis.

L'action du stick n°4 à Gouesnou se résume donc à la journée du 7 août, lorsque que les SAS engagent le combat avec les troupes allemandes. Avant cela, leurs actions se limitent à de la prise de contact avec les résistants locaux, et à de la reconnaissance de terrain.

Les Allemands étaient-ils au courant de la présence de parachutistes dans la région de Gouesnou ? Probablement pas. Car, si dès le mois de juin, le XXV^e CA était informé de la présence de « parachutistes français en uniforme anglais »⁷²⁹ dans la région de Saint-Marcel, aucun rapport du XXV^e CA, ni de l'état-major de la *Kriegsmarine*, ne fait mention de parachutistes largués dans le secteur nord-Finistère. De plus, si certains sticks SAS, comme celui du lieutenant Edgard Tupët-Thomé qui mène une attaque sur la *Kommandantur* de Daoulas⁷³⁰, entreprennent des actions de combats, le stick n°4 reste particulièrement discret jusqu'au 7 août. Plus au nord de Gouesnou, le gros du *squadron* du capitaine Sicaud mène une attaque conjointe avec les FFI pour libérer la ville de Lesneven. Les Allemands n'ont donc pas subi d'attaques avant le 7 août, ni été harcelés par le groupe du lieutenant Gourkow. Nous pouvons donc imaginer la surprise des Allemands de voir, en plus des FFI, des SAS attaquer leurs positions le 7 août.

⁷²⁸ Erwan le Gall, Patrick Harrismendy (dir.), *Pour une histoire de la France Libre*, PUR, Rennes, 2012, p. 174.

⁷²⁹ Commandant Even, *Rapport d'activité du XXV^e corps d'armée allemand en occupation en Bretagne (13 décembre 1940-20 novembre 1944)*, op. cit., p 78.

⁷³⁰ Roger Flamand, *Qui ose gagne. Les parachutistes de la France Libre, 3^{ème} SAS, Grande-Bretagne/France, 1943-1944*, op. cit., p. 116-122.

V. Vers le massacre

L'attaque du bourg

Le récit de la journée du 7 août à Gouesnou, et du massacre qui s'en suit, a été établi d'après les témoignages oraux et/ou écrits de survivants, mais également de descendants de victimes. Cette journée a également été relatée dans plusieurs ouvrages, dans lesquels toutefois bon nombre d'informations ne sont pas sourcées. D'autre part, des dépositions ont été enregistrées par les gendarmeries de Lambézellec, Guipavas, Briec, Landerneau et Brest. Nous avons, après deux années de recherches, décidé de reconstituer les faits à partir des informations vérifiées, recoupées et jugées crédibles. Nous aborderons les différentes versions de cette journée dans un chapitre ultérieur.

Le lundi 7 août 1944, les Alliés libèrent Florence. Au même moment, Varsovie s'est soulevée contre l'occupant allemand. En France, le général Dietrich von Choltitz, l'éphémère commandant du XXV^e CA durant deux jours, est nommé directement par Hitler gouverneur militaire de la garnison du Grand-Paris. La nuit précédente, dans la région de Mortain, au sud de la Normandie, le *Generalfeldmarschall* Günther von Kluge a lancé l'opération *Lüttich* (Liège). Cette offensive avait pour but de couper la 3^e armée de Patton du reste des armées alliées. Ce sera la dernière offensive de l'armée allemande dans la région. Dans la matinée, Winston Churchill visite le front pour la troisième fois depuis le 6 juin et le général Eisenhower déplace son QG de Londres à Granville, dans la Manche. La 4^e DB américaine libère Hennebont et Pont-Scorff dans le Morbihan. Le siège de Lorient se met en place, où le général Fahrmbacher s'est enfermé. C'est aussi le 7 que de Gaulle envoie un télégramme au général Koenig, l'informant de la satisfaction du GPRF devant les succès des unités FFI en Bretagne. C'est également le jour où s'ouvrent les procès contre les instigateurs de l'attentat du 20 juillet. A un autre niveau, c'est ce même jour que *Ouest-France* publie son premier numéro, succédant à l'*Ouest-Eclair*, interdit quelques jours plus tôt pour collaboration. Enfin, ce 7 août, Gouesnou entame sa 1801^e journée de guerre, dont 1507 sous occupation allemande. Nous sommes à J+63 depuis le Débarquement.

A Gouesnou, vers 5h, le groupe SAS du lieutenant Gourkow rentre à la ferme des Prédour à Kerdoyer ; ses hommes se sont perdus lors de leur patrouille de nuit. Arrivés à la ferme, les frères Prédour leur préparent un petit-déjeuner. Les paras attendent leur repas, cachés dans un fossé à quelques mètres de la maison. C'est au même moment que surgissent quatre soldats allemands « bardés de munitions, armés de fusils mitrailleurs avec des branchages sur leur casque »⁷³¹, qui demandent des chevaux au père Prédour. Ce dernier répond qu'il n'en a plus, qu'ils ont tous été réquisitionnés par d'autres soldats allemands. Dans leur fossé, les paras français hésitent à ouvrir le feu, mais ne le font pas. Finalement, les quatre *Landser* repartent avec un peu de beurre.

A quelques kilomètres plus au sud, au lieu-dit Kérinaouen (à environ 800m des fermes de Penguerec) Jacques Jestin, 19 ans, se met en route en direction de Penguerec avec son père Gouesnou Jestin, où se trouve la ferme de ses grands-parents maternels (famille Luslac) afin de continuer les travaux agricoles qui ont débuté le samedi⁷³².

Au bourg de Gouesnou, dans la matinée, la nouvelle se répand que les troupes américaines sont à Plouvien, Bourg-Blanc et Plabennec ; la libération semble imminente. Les Allemands ont quitté le bourg depuis le début du mois, et seuls trois ou quatre soldats sont restés dans l'église dont ils ont investi le clocher, qui leur sert de point d'observation pour l'artillerie. Sébastien Le Ven, 21 ans, se trouve à ce moment-là à Bourg-Blanc, chez sa tante, il est témoin de la libération de la commune. Vers 10h30, les habitants de Plouvien sortent de chez eux, agitent des drapeaux français, applaudissent leurs libérateurs, certains vont même jusqu'à monter sur des blindés⁷³³.

A Brest, les habitants ont été avertis le 6 août que l'état de siège entrerait en vigueur le lendemain. Depuis le matin du 7 donc, les Gouesnouiens voient passer de nombreux Brestois, qui quittent leur ville en direction du nord et des communes libérées par les Américains. Suzanne Calvarin (17 ans) et sa famille quittent Brest tôt le matin. La famille était toujours présente à Brest début août, car le père, Félix, est membre de la Défense Passive (DP). Les Calvarin atteignent Gouesnou en milieu de matinée, et passent par Penguerec, où ils connaissent la famille Phélep, qui leur vendait du lait à Brest. Les Calvarin arrivent au bourg juste avant

⁷³¹ Archives privées. Journal de Jean Prédour, p. 21.

⁷³² Archives privées. Récit manuscrit de Jacques Jestin, p. 3.

⁷³³ Louis Bothorel, *Plouvien août 1944. Les civils dans la guerre et la bataille de Plouvien*, Skolig Anna-Vari, Plouvien, 2013, p. 33.

midi, puis continuent leur route vers Bourg-Blanc, où ils arrivent dans l'après-midi. La route de Brest à Bourg-Blanc a été très calme⁷³⁴.

A Penguerec, la famille Phélep s'active aux travaux des champs. Nous sommes début août, c'est le temps des moissons et du battage. Dans la matinée, Louise Phélep (née Billant, sœur de l'ancien maire Nicolas Billant), 51 ans, part vers le lavoir pour y faire sa lessive ; elle rentre à la ferme vers midi pour le déjeuner⁷³⁵.

Depuis 7h, les *Combat Commands* de la 6^e DB font mouvement vers le sud en direction de Brest. Le CCA se dirige vers Kersaint-Plabennec, le CCB vers Milizac, et le CCR prend la direction de Gouesnou. Vers 9h30, un véhicule de la Croix-Rouge française traverse le bourg de Gouesnou, et annonce l'arrivée imminente des Américains, qui sont à ce moment-là dans le secteur de Plabennec⁷³⁶.

A 11h45, Jean Prédour, qui revient du bourg, rentre à Kerdoyer, mais décide de passer par Penguerec pour voir Pierre Phélep (22 ans depuis la veille), le fils aîné de la famille Phélep. Jean lui demande s'il va venir prendre le bourg avec les FFI et les SAS. Pierre répond que non, qu'il attend un groupe d'amis qui doit le rejoindre. Il explique à Jean que lui et son groupe ont l'intention de faire prisonniers les Allemands qui servent le projecteur de DCA installé dans le champ en face de sa ferme. Pierre Phélep appartenait au mouvement *Défense de la France*, et distribuait des journaux clandestins dans la zone de l'arsenal de Brest. Si son appartenance au mouvement DF est confirmée, il n'existe cependant aucune trace dans les archives du projet de Pierre Phélep et son groupe⁷³⁷. De plus, bien qu'appartenant au même mouvement que lui, Jean Prédour ignorait que Pierre Phélep faisait partie, et de la Résistance, et de DF. Les deux amis se séparent, ils ne se reverront plus jamais.

Les premières troupes américaines sont attendues dans la commune vers 13h, mais rien ne vient. Les hommes de la 6^e DB réalisent que non seulement les Allemands refusent de se rendre, mais également que leurs défenses sont particulièrement efficaces. Les Américains sont stoppés dans leur avance vers Brest par l'artillerie allemande, qui tire depuis les batteries de Roc'h Glas et de Mesmerien (entre autres). Les tirs des batteries de DCA se font entendre dans

⁷³⁴ Témoignage de Suzanne Saliou (née Calvarin) le 01/07/2019 à Gouesnou.

⁷³⁵ Témoignage d'Yvette Kerboul (née Phélep) le 20/06/2019 à Gouesnou.

⁷³⁶ ADIV, 1045 W20. Dossiers d'affaires : crimes de guerre, massacre de Penguerec. Témoignage du secrétaire de Mairie Yves Prigent au commandant Branchoux, chef du 5^e Bureau départemental du Finistère. A Quimper le 22/03/1945.

⁷³⁷ SHD Caen, GR 16 P 47 39 11. Dossier individuel du bureau résistance.

tous les villages environnants, notamment à Guilers, où François de Kermenguy relate des tirs sans interruption entre 11h30 et 12h30⁷³⁸.

Vers midi, le lieutenant Gourkow est averti par deux FFI gouesnousiens, dont on ignore le nom, que des Allemands, dont on ignore également le nombre exact, sont postés au sommet du clocher de l'église. Ces derniers sont là pour observer les mouvements américains, mais également pour régler les tirs de leur artillerie. Une concertation commence entre parachutistes français et résistants gouesnousiens : faut-il oui ou non attaquer ces Allemands ? Le groupe se demande si le jeu en vaut la chandelle⁷³⁹. L'attaque ne risque-t-elle pas d'engendrer d'éventuelles représailles contre la population⁷⁴⁰ ? Officiellement, les SAS de Gourkow n'ont reçu aucun ordre leur demandant de libérer Gouesnou, et encore moins d'attaquer l'église. Mais leurs ordres leur laissent une certaine marge de manœuvre. Par exemple, le groupe du lieutenant Tupet-Thomé attaquera la *Kommandantur* de Daoulas le 8 août, de sa propre initiative.

A ce moment-là, paras et FFI ne savent pas encore que l'aide américaine ne viendra jamais. Les SAS décident, finalement, de remplir leur mission première, c'est-à-dire de faciliter l'avancée des troupes américaines. Le lieutenant Gourkow décide donc d'attaquer les Allemands installés dans le clocher, ce qui aura pour but de supprimer la présence allemande dans le bourg, et de priver les artilleurs de leurs observateurs. Peu avant 13h, Gourkow réunit ses hommes pour un dernier briefing, et leur explique que l'attaque risque d'être difficile, compte tenu de la position dominante des soldats allemands⁷⁴¹. Le groupe fait alors mouvement depuis Kerdoyer en direction du bourg, en passant par la route de Saint-Renan, au sud-ouest du bourg. Ils arrivent par le sud de la commune, et se séparent en deux groupes⁷⁴² : l'un remonte la rue de l'église, l'autre la rue du Vieux Bourg, la tactique étant, nous le supposons, de prendre le clocher en tenaille. Un fusil-mitrailleur est installé sur le mur du cimetière ; il servira à maintenir un tir de couverture sur le clocher, qui obligera les Allemands à se mettre à couvert, et qui permettra au second groupe de pénétrer dans l'église sans être pris sous leur feu. Lorsque le groupe arrive dans le bourg, plusieurs habitants acclament ceux qu'ils prennent alors pour leurs libérateurs⁷⁴³.

⁷³⁸ Journal de François de Kermenguy en date du 7 août 1944. Cité dans Eric Le Vouedec, *J'étais à Guilers*, *op. cit.*, p. 89.

⁷³⁹ Archives privées. Journal de Jean Prédour, p. 24.

⁷⁴⁰ *Idem.*

⁷⁴¹ *Id.*

⁷⁴² Voir annexe n°7.

⁷⁴³ Archives privées. Journal de Jean Prédour, p. 24.

Vers 14h30, les tirs commencent⁷⁴⁴. Le lieutenant Gourkow et un groupe de FFI et de SAS pénètrent dans l'église. Gourkow et Jean Prédour tentent d'ouvrir la porte qui mène au clocher, mais se ravisent, jugeant la situation trop risquée. Au même moment, le caporal Georges Roger entreprend d'escalader le clocher par l'extérieur, mais reçoit l'ordre de son officier d'abandonner rapidement son action. Selon Jean Prédour, aucune riposte allemande ne semble venir depuis le haut du clocher, et il se demande si des Allemands y sont bien présents. Pour Pierre Pauli, les Allemands ont riposté, notamment avec des grenades. Néanmoins, des renforts allemands arrivent vers 14h, soit une demi-heure après le début de l'attaque. Ont-ils été prévenus par leurs camarades qui se trouvaient en haut du clocher, via une radio ? Si des Allemands étaient bel et bien là pour y faire du réglage d'artillerie, la présence d'une radio semble tout à fait logique. Il est 14h : l'état de siège entre en vigueur, Brest et sa région deviennent une zone de guerre.

Un combat s'engage donc entre les renforts allemands et le groupe Gourkow, qui décide de décrocher en direction du nord par la route de Saint-Renan. Les SAS couvrent le repli du groupe qui fuit à travers les jardins et les potagers⁷⁴⁵. C'est à ce moment-là, entre le cimetière et le presbytère, que le sergent-chef Rotenstein et le caporal Roger sont tués⁷⁴⁶. D'après Maurice Stephan, facteur à Gouesnou, qui assiste à la scène depuis la fenêtre de sa maison, un soldat allemand aurait lancé une grenade en direction des parachutistes, puis, au moment de l'explosion, deux paras se sont écroulés⁷⁴⁷. C'est Stephan qui récupérera les corps des deux SAS pour les emmener dans une salle de l'école publique, puis les enterrera, avec l'aide d'autres Gouesnouiens, près de la sacristie⁷⁴⁸. Pendant leur repli, les SAS ripostent et, d'après Jean Prédour, blessent mortellement un soldat allemand⁷⁴⁹.

Une fois sortis du bourg, les SAS semblent être contactés par un autre groupe de parachutistes, celui du lieutenant Rosset-Gournand (les témoignages divergent à ce sujet). Un convoi hippomobile allemand a été repéré sur la route de Saint-Renan, et les SAS décident de l'attaquer. En chemin, le groupe aperçoit un homme à vélo, portant un uniforme.

⁷⁴⁴ ADIV, 1045 W20. Dossiers d'affaires : crimes de guerre, massacre de Penguerec. Témoignage du secrétaire de mairie Yves Prigent au commandant Branchoux, chef du 5^e Bureau départemental du Finistère. A Quimper, le 22/03/1945.

⁷⁴⁵ Interview de Pierre Pauli pour le bulletin communal de Gouesnou en mai 2010. Copie du bulletin sur <http://www.francaislibres.net/liste/fiche.php?index=89645>. [Consulté le 24/06/2019].

⁷⁴⁶ Voir annexe n°21, portraits des deux hommes.

⁷⁴⁷ Archives privées. Témoignage de Maurice Stephan dans le journal de Jean Prédour, p. 24.

⁷⁴⁸ *Ibid.*, p. 25.

⁷⁴⁹ *Id.*

Il roule à vive allure sur la route de Bourg-Blanc. Le lieutenant Gourkow l'interpelle et le somme de s'arrêter, mais l'homme continue d'avancer. Pensant qu'il s'agit d'un soldat allemand, les parachutistes ouvrent le feu et abattent l'individu. Après une fouille, les SAS s'aperçoivent très vite qu'il s'agit en réalité d'un médecin de marine français, du nom d'Augustin Baudet⁷⁵⁰. Il est tué vers 15h, alors qu'il rejoignait probablement l'Hôpital Maritime de Brest⁷⁵¹.

Après ce qui peut être qualifié de bavure, les SAS tombent sur le convoi allemand. Un combat s'engage, il est de courte durée, et des prisonniers nord-africains sont libérés⁷⁵². Le groupe rejoint ensuite Plabennec. Les prisonniers nord-africains sont versés par la suite dans la compagnie FFI de Bourg-Blanc, où ils forment la 4^e section⁷⁵³.

La rafle

Durant l'attaque, de nombreux Gouesnousiens sont postés à leurs fenêtres et tentent de comprendre ce qui se passe⁷⁵⁴. Le maire de la commune, Jean-Louis Lamour, demande alors à ses concitoyens de rentrer et de fermer leurs portes et leurs fenêtres. « Je pressentais qu'un malheur allait arriver à cause de cette attaque », explique l'élus⁷⁵⁵. Lorsque les SAS et les FFI se retirent, le bourg est alors sous contrôle des soldats allemands. Sœur Paul, religieuse des Filles de la Sagesse et infirmière diplômée, dit en avoir vu au moins sept à huit⁷⁵⁶. Ce chiffre est confirmé par Blanche Le Ven et Françoise Quillévééré. Néanmoins, Roger Pallier, 24 ans,

⁷⁵⁰ Archives privées. Témoignage de Maurice Stephan dans le journal de Jean Prédour, p. 25.

⁷⁵¹ Jean-Paul Cornec et Michel Desrentes, « Augustin Baudet, médecin de marine mort pour la France », in *ASNOM*, n°135, décembre 2017, p. 60-61 ; Joël le Bras, « Gouesnou, le 7 août 1944 : la journée tragique », in *ASNOM*, n°136, juin 2018, p. 47-50.

⁷⁵² Africains pour certains, Algériens ou Sénégalais pour d'autres. Nous reviendrons là-dessus dans le chapitre suivant.

⁷⁵³ Roger Flamand, *Qui ose gagne. Les parachutistes de la France Libre, 3^{ème} SAS, Grande-Bretagne/France, 1943-1944*, op. cit., p. 125.

⁷⁵⁴ AN, Série 15205. Côte n°19880016/7/2, Direction générale de la sûreté nationale. Fichier de la police judiciaire relatif à des meurtres et assassinats entre 1940 et 1950, Service de recherche pour les crimes de guerre ennemis (SRCGE), Finistère / Exécutions, incendies, commune de Gouesnou, dossier n° 15205/5350. Déposition de Jean-Louis Lamour, maire de Gouesnou en date du 21/09/1948.

⁷⁵⁵ *Idem*.

⁷⁵⁶ ADIV, 1045 W20. Déposition de Sœur Paul aux gendarmes Joseph Chapron et Jean Tanguy de la brigade de gendarmerie maritime de Brest. Plabennec le 28/08/1945.

garçon coiffeur, domicilié route de Saint-Renan, en dénombre une soixantaine⁷⁵⁷. Ces derniers semblent être arrivés dans le bourg à pied, puisqu'aucun camion n'est signalé par les témoins, et qu'occupants et otages partiront vers Penguerec à pied.

Les Allemands investissent le bourg vers 16h à la recherche d'ennemis. Une rafle s'en suit dans un périmètre relativement restreint⁷⁵⁸. Il correspond à la zone entre l'église, le bistrot « La Source », que tient Eugène Pelleau, 53 ans, le bar-alimentation Quillévééré et la mairie. Les Allemands défoncent les portes des maisons et en font sortir les habitants. La traque débute dans le bar « La Source », où se trouvent Marie-Yvonne Pelleau, la femme du patron ; leur fils, Ferdinand Pelleau, qui échappe de justesse à la rafle en se retrouvant coincé derrière la porte d'entrée. Son père, Eugène, est, quant à lui, arrêté⁷⁵⁹. Anna Stephan, Jean Breton et deux personnes non identifiées se trouvent également dans l'établissement⁷⁶⁰. Seul Jean Breton arrive à se cacher et évite une arrestation. Edouard Guillemain, 28 ans, qui s'était réfugié au second étage de sa maison, est rattrapé puis emmené sur la place. Sébastien Le Ven, 23 ans, qui se trouvait depuis la veille à Bourg-Blanc et qui assiste à la libération du bourg vers midi, rentre à Gouesnou pour être témoin de l'entrée des Américains dans sa commune. Arrivé au niveau du presbytère, il dépose son vélo, traverse le cimetière et se fait aussitôt arrêter. Son père, Pierre-Sébastien Le Ven, boucher, réussit à échapper à la rafle et se réfugie chez lui, au second étage de sa boucherie située rue de la gare, en face de l'église. Il assiste à la rafle depuis sa fenêtre. Depuis le haut du clocher, un soldat allemand l'aperçoit et tire : le boucher de 60 ans est tué d'une balle en pleine tête. Les Allemands fouillent les maisons du bourg, et trouvent dans celle des Pelliou des drapeaux français et américains. Dans l'alimentation « Chez Quillévééré », se trouvent dans l'arrière-salle Blanche Salaün (née Le Ven), 24 ans, bouchère, fille de Pierre-Sébastien Le Ven et sœur de Sébastien, et Françoise Quillévééré (née Léaustic), 34 ans, épicière. Trois soldats allemands surgissent et les emmènent de force à l'extérieur vers l'entrée du cimetière⁷⁶¹. Jean Cozian, 71 ans, réfugié de Brest, est également arrêté dans l'alimentation. Louis Colin, 24 ans, est arrêté devant la maison de son frère. Hommes, femmes et enfants sont rassemblés devant l'enceinte de l'église et tenus en joue par une dizaine de soldats. Blanche Salaün et Françoise Quillévééré confirment la présence de civils extérieurs à la commune⁷⁶².

⁷⁵⁷ AN, Série 15205. Côte n°19880016/7/2SRCGE 15205/5350. Déposition de Roger Pallier en date du 01/10/1948.

⁷⁵⁸ Voir annexe n°8 et n°19.

⁷⁵⁹ Témoignage d'André Salaun. Gouesnou le 15/03/2019.

⁷⁶⁰ Archive du musée du patrimoine de Gouesnou. Dossier Penguerec.

⁷⁶¹ AN, Série 15205. N°19880016/7/2, SRCGE 15205/5350. Déposition de Blanche Le Ven en date du 22/09/1948.

⁷⁶² *Ibid*, Déposition de Françoise Quillévééré en date du 22/09/1948.

L'attaque des fermes

Tandis que les Allemands raflent des personnes dans le bourg et sur la route de Bourg-Blanc, les trois fermes du lieu-dit Penguerec subissent une violente attaque de la part d'une dizaine de leurs camarades. Le hameau de Penguerec se trouve à tout juste un kilomètre à vol d'oiseau, au sud-ouest du bourg de Gouesnou⁷⁶³. Il est entouré des lieux-dits Moulin-Vieux et Kerléo au nord, Kerdoyé à l'ouest (dont il est séparé par la Penfeld), Keragalet à l'est, et Kergroas et Kérinaouen au sud. Trois fermes y sont installées : celles de la famille Phélep, de la famille Simon et de la famille Luslac. Les fermes Phélep et Simon sont très proches, et ne sont séparées que par une petite cour d'à peine dix mètres de large. La ferme Luslac est quant à elle plus excentrée vers l'est. La route menant de Kéraudren vers le bourg de Gouesnou passe à l'ouest des fermes, à quelques dizaines de mètres seulement en contournant Penguerec. Enfin, à l'ouest de la route, en direction de Kerdoyer, se trouve un grand champ dans lequel se situe un poste de projecteur de DCA, qui appartient à la batterie de Roc'h Glaz.

Les Phélep sont une famille de métayers. Ils louent leur ferme⁷⁶⁴ et leurs champs à leur propriétaire, Monsieur Squiban, un vétérinaire de Landerneau. La famille se compose de huit personnes : Jean Phélep, le père, la mère Louise, née Billant, et leurs six enfants ; Pierre, Francine, Paul, Yvette, Laurent et Michel. Le 7 août, seul Paul n'est pas présent, il est réquisitionné par les Allemands avec une charrette et un cheval. La ferme des Simon, elle, est tenue par Jacques et Annette. Ils ont deux enfants, Yvette et Paul. Depuis trois jours, les Simon hébergent Charles et Jeanne Kerboul, ainsi que leurs quatre enfants, Marie-Jeanne, François, Yvette et Joël. Les Kerboul sont des réfugiés brestois, Jeanne n'est autre que la sœur d'Annette Simon. La ferme des Luslac est quant à elle tenue par deux personnes, Jacques et Marie-Jeanne Luslac. Leur fille, Marie, est l'épouse de Gouesnou Jestin, ce couple vit dans une ferme à Kérinaouen, à environ un kilomètre au sud de Penguerec. Marie et Gouesnou ont quatre enfants, Jacques, Jeanne, Marie-Thérèse et Jean.

⁷⁶³ Nous plaçons le centre du bourg de Gouesnou au croisement des rues de la Gare, de la Fontaine et de l'Eglise. C'est-à-dire, la zone entre l'église et la mairie. Voir annexe n°3.

⁷⁶⁴ Voir annexe n°9.

Depuis le début de la matinée du 7 août, les trois plus jeunes des enfants Jestin se trouvent tous chez leurs grands-parents Luslac, dans leur ferme de Penguerec. Gouesnou Jestin y est également venu pour des travaux agricoles en compagnie de son fils Jacques, de son père et de ses deux oncles, Louis et Joseph Luslac. Quant à Marie Jestin, elle est dans sa ferme de Kérinaouen. La journée est consacrée aux travaux des champs, non loin de soldats allemands qui s'activent de plus en plus devant l'arrivée imminente des troupes américaines⁷⁶⁵.

L'après-midi se passe sans problème ; les enfants Phélep, Simon et Kerboul jouent paisiblement dans la cour de la ferme⁷⁶⁶. Les plus jeunes, Michel Phélep et Joël Kerboul, respectivement 4 et 3 ans, sont dans la maison des Simon. Laurent Phélep, 11 ans, se trouve dans la maison de ses parents, ainsi que sa sœur aînée, Yvette, qui fait de la couture.

Il est 16h, les femmes s'apprêtent à préparer le café et les hommes s'arrêtent un moment dans leur besogne pour collationner⁷⁶⁷. Le chien des Phélep aboie depuis quelques minutes. Il semblait avoir pris cette habitude lorsque qu'un bombardement était imminent ; les Américains étant proches, les membres des trois fermes pensent qu'une formation d'avions va bientôt les survoler, pour aller bombarder Brest une énième fois⁷⁶⁸.

C'est alors qu'un camion, aux ridelles hautes et sans bâche en provenance du sud, se positionne entre la ferme des Simon et la grange. Environ dix soldats se trouvent dans et sur le camion. Ils sont tous armés, et certains ont même des bandes cartouchières autour du cou. Les soldats allemands commencent par abattre le chien, puis ouvrent immédiatement le feu sur les fermes Simon et Phélep⁷⁶⁹. Les Phélep, les Simon et les Kerboul se réfugient dans la cuisine des Phélep. C'est alors que les Allemands lancent quelques grenades à l'intérieur de la maison. Plusieurs détonations très sourdes se font entendre. Une épaisse fumée noire envahit très vite la maison, obligeant tout le monde à sortir. Yvette Phélep, 15 ans, est la seule à ne pas sortir ; elle est blessée aux jambes par des éclats de grenade et déclare ne pas voir à un mètre devant elle à cause de la fumée des explosions de grenades.

⁷⁶⁵ Archives privées. Récit manuscrit de Jacques Luslac, p. 3.

⁷⁶⁶ Témoignage d'Yvette Eliez (née Simon) le 02/10/18 à Brest.

⁷⁶⁷ Témoignage d'Yvette Kerboul (née Phélep) le 20/06/2019 à Gouesnou. Témoignages de Jeanne Goubin (née Jestin) et Marie-Thérèse Jestin le 04/06/2019 à Brest. Témoignage d'Yvette Landuré (née Kerboul) le 26/11/2018 à Brest. Témoignage d'Yvette Eliez (née Simon) le 02/10/18 à Brest. Récit manuscrit de Jacques Luslac, p. 3.

⁷⁶⁸ Témoignage d'Yvette Eliez (née Simon) le 02/10/18 à Brest.

⁷⁶⁹ Témoignage d'Yvette Kerboul (née Phélep) le 20/06/2019 à Gouesnou.

Ses parents, ainsi que son frère Pierre et sa sœur Francine, sortent par la porte avant. Jean Phélep tente alors de parlementer avec les assaillants. Il agite un torchon blanc, et essaie de leur parler en allemand⁷⁷⁰. Mais les soldats continuent à tirer et à lancer des grenades. Jean Phélep parvient toutefois à s'échapper vers l'arrière de la ferme, en direction du nord. Sa femme, Louise, est tuée devant sa porte d'entrée. Leur fils de 11 ans, Laurent, qui a réussi à quitter la maison de ses parents, se trouve près de l'abri⁷⁷¹. Il se retourne pour faire face à sa maison et voit sa mère se faire tuer sous ses yeux⁷⁷². Pierre et Francine, qui tentent de libérer les animaux, alors que leur ferme et la grange commencent à prendre feu, sont tous les deux abattus. Yvette Simon et Yvette Kerboul sont toutes les deux touchées par des éclats de grenades : la première reçoit des éclats dans les fesses⁷⁷³, quant à la seconde, elle est touchée au ventre et aux jambes, et s'effondre par terre, mais encore consciente⁷⁷⁴. Yvette Phélep réussit à s'échapper par une fenêtre à l'arrière de la maison. Blessée, elle parvient quand même à courir vers un talus, puis à traverser un champ en direction de Kerdoyer, où elle trouve refuge chez les Prédour. Son père, Jean, qui avait fui par l'arrière de la ferme, est rattrapé, et abattu à environ 400 mètres de Penguerec, au lieu-dit Kerlosquet⁷⁷⁵. Chose étrange, on retrouvera dans une des poches de son pantalon une grenade allemande. L'avait-il déjà sur lui ? Un Allemand la lui aurait-il mise dans la poche, pour pouvoir l'accuser ensuite d'être un éventuel « terroriste » ? Sur ce point, le mystère reste entier, bien qu'il soit difficilement imaginable que Jean Phélep soit resté avec une grenade dans sa poche au moment où les Allemands sont arrivés à Penguerec. Ces derniers voulaient-ils donc justifier leurs actes en faisant passer Jean Phélep, et plus largement, les habitants de Penguerec, pour résistants ? Dans la troisième partie, nous tenterons de comprendre ce qui a conduit les Allemands à commettre de tels actes.

⁷⁷⁰ Jean Phélep est un vétéran de la Première Guerre mondiale. Fait prisonnier dès 1914, il est envoyé en Allemagne, dans une mine, où il apprend quelques rudiments d'allemand.

⁷⁷¹ Il s'agit d'un trou d'environ deux mètres de profondeur, recouvert de paille, de tôles et de branchage, censé protéger les trois familles en cas de bombardement.

⁷⁷² Témoignage de Francine Phélep (nièce d'Yvette Kerboul née Phélep). Gouesnou, le 20/06/2019.

⁷⁷³ Témoignage d'Yvette Eliez (née Simon) le 02/10/18 à Brest.

⁷⁷⁴ Témoignage d'Yvette Landuré (née Kerboul) le 26/11/2018 à Brest.

⁷⁷⁵ Témoignage oral de François Kerboul. Enregistrement sonore. Gouesnou, date inconnue. (Probablement début des années 1990 comme le reste des enregistrements effectués par les membres du musée du Patrimoine). Musée du patrimoine de Gouesnou.

Une fois la maison des Phélep ravagée par les flammes, les survivants la quittent pour entrer précipitamment dans celle des Simon et se réfugier à l'étage. Marie Kerboul, 16 ans, est la dernière à sortir de la maison des Phélep. Elle se retrouve alors face aux Allemands qui l'abattent aussitôt. Annette Simon, qui vient de récupérer sa nièce, Yvette Kerboul, tente de lui venir en aide ; la jeune fille de 12 ans saigne abondamment⁷⁷⁶.

Dans la ferme des Luslac, au moment où la fusillade commence, Luslac et Jestin ne comprennent pas ce qui se passe, ni d'où proviennent exactement les tirs⁷⁷⁷. En effet, leur maison est cachée des deux autres fermes par un talus surmonté d'un petit bosquet. La famille trouve immédiatement refuge à l'intérieur de la maison, « dans les angles morts des fenêtres », afin d'éviter une balle perdue ou un éclat de grenade⁷⁷⁸. La fusillade est marquée par une alternance de tirs très intenses et de périodes de calme. Lorsque celui-ci semble revenir un moment, Jacques Luslac décide de sortir de sa maison, et de courir vers sa grange, distante d'une vingtaine de mètres environ. Il se retrouve alors face à deux soldats qui lui jettent des grenades. Jacques Luslac est une première fois touché au dos, puis une seconde fois lorsque qu'une nouvelle grenade explose. L'homme de 72 ans réussit tant bien que mal à crier : « Je suis touché ! Je suis touché ! » ; avant d'ajouter : « C'est le cuistot ! » Jacques Jestin, son petit-fils, affirme que l'homme qu'a reconnu son grand-père est le cuisinier de la batterie de DCA de Roc'h Glas, qui avait été hébergé dans une partie de la ferme des Luslac il y avait de cela plusieurs mois, lorsque les Allemands aménageaient leur campement.

Jacques Jestin et son oncle Joseph Luslac récupèrent Jacques Luslac grièvement blessé, et le montent à l'étage. La chemise du vieil homme est « maculée de sang », et on tente de lui prodiguer les premiers soins « avec des bandages de fortune »⁷⁷⁹. C'est alors qu'une nouvelle période de calme s'installe ; de nouveau, les tirs ont cessé. Jacques Jestin et sa sœur Jeanne lancent alors un regard par la fenêtre. Mais au même moment, les tirs reprennent de plus belle. Le frère et la sœur aperçoivent alors un homme, qui ne semble pas être originaire de Gouesnou, qui court dans leur direction. L'homme, « endimanché d'un costume sombre », est touché une première fois par une rafale, tente de se relever, mais est abattu au sol⁷⁸⁰. Jacques Jestin en est

⁷⁷⁶ Témoignage oral de François Kerboul. Enregistrement sonore. Gouesnou, date inconnue. Musée du patrimoine de Gouesnou.

⁷⁷⁷ Archives privées. Récit manuscrit de Jacques Luslac, p. 5.

⁷⁷⁸ *Id.*

⁷⁷⁹ *Ibid.*, p. 6.

⁷⁸⁰ *Id.*

certain, les Allemands vont rentrer dans la maison et abattre tout le monde. Mais ils interrompent une nouvelle fois leurs tirs.

Joseph Luslac ordonne alors à ses neveux et nièces « de profiter de l'occasion pour [se] sauver »⁷⁸¹. Jeanne et Marie-Thérèse s'échappent les premières, en direction de la ferme de Paul Quentel, qui se trouve au lieu-dit Creac'h ar Botred, à environ 750 mètres au sud-est de Penguerec. Puis c'est au tour de Jacques et Jean. Les quatre frères et sœurs doivent traverser un champ, et se retrouvent donc alors sur un découvert de 200 à 300 mètres, puis ils doivent traverser un affluent de la Penfeld et continuer à travers champ. Les quatre arrivent sans problème. Sur place, ils retrouvent leur mère, qui, affolée par les tirs et la fumée, avait voulu aller à la ferme de ses parents. A Creac'h ar Botred, la famille Jestin se retrouve au milieu de plusieurs soldats allemands. Jacques Jestin décrit la scène : « Nous étions entourés de ces Allemands qui étaient arrivés de Brest le matin. Ils ne devaient pas faire partie de la même unité que ceux du poste de DCA⁷⁸². Ils regardaient et écoutaient ce qui se passait à environ 500 mètres de là avec un certain détachement, et ne semblaient être concernés en aucune manière »⁷⁸³.

A Penguerec, la ferme Phélep est maintenant en feu, ainsi que la grange, l'étable et l'écurie. Un énorme panache de fumée monte vers le ciel. A 1,5 km plus au sud, au lieu-dit Keraudren en Lambézellec, Claude Landuré voit cette fumée. Il monte alors sur le toit de sa maison, d'où il aperçoit des flammes et entend des cris en provenance de Penguerec⁷⁸⁴.

Peu de temps après la fuite des enfants Jestin vers Creac'h ar Botred, Jeanne Luslac, la sœur cadette de Marie Luslac, arrive à Penguerec avec son fils François, âgé de 18 ans. Ils viennent de Guipavas, car ils avaient décidé de venir passer l'après-midi à Penguerec pour aider la famille aux travaux agricoles. Lorsque le char à banc tiré par un cheval approche des fermes, la mère et son fils sont tout de suite pris à parti par des rafales de tirs. Jeanne Luslac est mortellement touchée à l'abdomen et succombe très rapidement. Son fils est quant à lui touché au poumon gauche, mais survit à sa blessure.

⁷⁸¹ Archives privées. Récit manuscrit de Jacques Luslac, p. 7.

⁷⁸² Ceux qui, d'après Jacques Luslac, sont en train de mener l'attaque sur Penguerec.

⁷⁸³ Archives privées. Récit manuscrit de Jacques Luslac, p. 7.

⁷⁸⁴ Témoignage de Margueritte Ludoret. Le Conquet, le 25/09/2018.

Pendant ce temps, dans la ferme Simon, les Allemands font sortir tout le monde dans la cour. Charles Kerboul porte dans ses bras sa fille Yvette, gravement blessée au ventre et aux jambes. Sa belle-sœur, Annette, semble sermonner les Allemands, et leur demande de l'aide pour sa fille⁷⁸⁵. C'est alors qu'un soldat s'avance, il porte un brassard blanc orné d'une croix rouge⁷⁸⁶. L'homme explique que la blessure est très grave et que la petite fille doit aller à l'hôpital. L'Allemand répète plusieurs fois « Hôpital ! Hôpital ! »⁷⁸⁷. Mais personne à Penguerec ne dispose de voiture pour se rendre à Brest. Yvette Kerboul est donc sommairement soignée par l'infirmier allemand. Les tirs cessent vers 17h30, heure approximative indiquée par les témoins. A ce moment-là, les Allemands investissent et fouillent les fermes Simon et Luslac. Marie-Jeanne Luslac demande alors aux Allemands si elle peut aller récupérer le corps de sa fille qui gît sur le sol. Les soldats lui répondent par l'affirmative. Entre temps, Marie Jestin a quitté la ferme de Paul Quentel pour rejoindre celle de ses parents à Penguerec. Ses enfants ont, quant à eux, rejoint leur ferme de Kérinaouen. En ce qui concerne les familles Simon, Kerboulet ce qui reste des Phélep, c'est-à-dire Laurent et Michel (Yvette ayant réussi à fuir vers Kerdoyer), ils sont retenus en otage dans un champ à une centaine de mètres de Penguerec⁷⁸⁸. Ils sont gardés en joue « par trois ou quatre soldats à peine, jusqu'à la tombée de la nuit »⁷⁸⁹.

Le massacre des otages

Cela fait environ deux heures maintenant, que les otages raflés dans le bourg sont alignés contre le mur d'enceinte de l'église, sous la surveillance de soldats allemands armés de fusils et de mitraillettes, le tout sous un soleil de plomb⁷⁹⁰. Au vu du nombre de personnes arrêtées, puis prises en otages, on peut estimer qu'il n'y avait pas beaucoup de Gouesnouiens dans le bourg au moment de la rafle, car sur un village de 1316 habitants, seules une cinquantaine de personnes sont raflées. Les combats qui précèdent la rafle en sont très probablement la cause ; en effet, lorsque l'engagement s'est produit, beaucoup de Gouesnouiens se sont réfugiés chez

⁷⁸⁵ Témoignage d'Yvette Eliez (née Simon) le 02/10/18 à Brest.

⁷⁸⁶ *Id.*

⁷⁸⁷ *Id.*

⁷⁸⁸ Aucun survivant n'a su dire où ils se trouvaient exactement.

⁷⁸⁹ *Id.*

⁷⁹⁰ Témoignage d'André Salaun. Gouesnou le 15/03/2019.

eux, pour ne plus en sortir avant la nuit. C'est le cas, par exemple, de la famille d'Albert Bossard, 10 ans, qui habitait rue de la Fontaine, à quelques mètres seulement de l'église. Lui et ses parents s'étaient barricadés dans leur maison⁷⁹¹. Ou encore de la famille Leroux, résidant en face de la place du marché et des halles (actuelle Place des Fusillés), qui, au moment où « ça canardait de partout », s'est réfugiée dans un abri creusé dans la terre et recouvert d'un tas de bois⁷⁹². Ils sont en tout 21 à s'entasser dans cet abri, et ils n'en sortiront que le lendemain matin. D'autres, comme la famille Saliou, résidant au lieu-dit Le Lantel, à une centaine de mètres à l'ouest de l'église, avaient pris la décision de quitter la commune dans la matinée, et de partir vers le nord⁷⁹³.

Les soldats allemands, qui viennent de récupérer le cadavre d'un des leurs, tué lors de l'affrontement avec les SAS, obligent Louis Colin et Sébastien Le Ven à porter sa dépouille. C'est alors que le groupe d'hommes quitte le bourg, mains en l'air, en empruntant la rue de l'église, puis en se dirigeant vers le sud, en longeant la ligne de chemin de fer. Les femmes et les enfants, à qui les Allemands ont ordonné d'attendre sur place le retour des hommes, rentrent en courant dans les maisons pour s'y cacher. C'est à ce moment-là que Blanche Salaün, qui a survécu à la rafle, découvre le cadavre de son père au second étage.

Etablir l'histoire du convoi des prisonniers vers Penguerec est difficile, car aucun de ces hommes n'a survécu. Certains témoins, comme le secrétaire de mairie Yves Prigent, absent des lieux, racontent pourtant leur déposition leur version des faits. Prigent affirme qu'un premier groupe d'hommes a été arrêté vers 16h30 sur la route de Bourg-Blanc, et gardé à vue par les Allemands dans un champ au lieu-dit Vourch-Coz, à l'ouest du bourg. Jean Guéguen, 47 ans, René Segalen, 19 ans, Yves Le Guen, 29 ans et Christophe Gouez, 47 ans, sont arrêtés à l'ouest du bourg, dans le secteur des lieux-dits Vourch-Coz, Moulin-Vieux et Kerléo. Jean-Marie Jaouen, 21 ans, domicilié au lieu-dit Kerlédan, ainsi que François Troadec, 54 ans, du lieu-dit Pors-ar-Groas, sont probablement arrêtés près de leurs fermes, puis emmenés dans le champ de rassemblement des otages.

D'autres hommes ont également été arrêtés dans les environs, probablement au même moment que ceux du bourg, notamment sur les routes de Bourg-Blanc et Saint-Renan, où des Brestois et des habitants de Lambézellec sont arrêtés. Deux d'entre eux, Georges Tanguy, 39

⁷⁹¹ Témoignage d'Albert Bossard. Brest le 24/02/2020.

⁷⁹² Témoignage de Marie-Louise Leroux, née Meyer. Archive privée. Enregistrement sonore. Gouesnou le 20/04/1990.

⁷⁹³ Témoignage de Mme Saliou. Gouesnou, le 27/02/2020.

ans, et Paul Tréguer, 17 ans, viennent en revanche de Saint-Marc. Leur présence s'explique par l'évacuation de Brest depuis le matin. Des centaines de Brestoises ont quitté la ville soit en direction du sud, soit en direction du nord, vers Bourg-Blanc notamment, alors commune libérée par les Américains depuis le matin du 7. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, l'évacuation de la ville de Brest avait été pensée dès les années Trente. Puis, au cours de l'Occupation, les Allemands et la sous-préfecture avaient également réfléchi à un nouveau plan d'évacuation. Chaque quartier de Brest avait ainsi son point de chute. L'examen des adresses des victimes indique qu'elles venaient, en partie, du quartier dit « l'Annexion » (actuel quartier de Saint-Martin), qui avait pour point de chute Gouesnou, alors que les habitants de Lambézellec devaient rejoindre Milizac. Or, le 7 août, les combats font rage dans le secteur de Milizac et Bohars, ce qui peut expliquer la présence de Lambézellecoises dans le secteur de Gouesnou, qui voulaient probablement éviter de devoir traverser une zone de combat. Quant aux habitants de Saint-Marc, ils devaient évacuer vers les communes du Relecq-Kerhuon et de La Forêt-Landerneau. La présence de deux Saint-Marcoises parmi les victimes peut s'expliquer par plusieurs raisons : la désorganisation liée au chaos de l'évacuation ; la possible présence de leur famille dans des communes du nord-Finistère ; ou encore la volonté de rejoindre une commune libérée (comme Plabennec ou Lesneven) et sous contrôle des Alliés. De plus, l'axe Guipavas - « Garage Citroën » (actuelle place de Strasbourg) était interdit à la circulation.

Lorsque les otages du bourg sont conduits vers Penguerec, les Allemands font un rassemblement dans un champ près du lieu-dit Vourch-Coz. Combien de temps sont-ils restés dans ce champ ? Nul ne le sait exactement, mais les divers témoignages nous laissent à penser que les prisonniers sont gardés à vue entre 17 et 18h. Peu avant 18h, les Allemands les conduisent vers Penguerec, mais s'arrêtent au lieu-dit Moulin Neuf, en face de la ferme de Marie Donou (née Pont), 36 ans, ménagère. Cette dernière affirme que quatre soldats allemands sont entrés violemment chez elle vers 18h et s'y sont emparés de huit hommes, qu'ils ont emmenés avec eux, « pour rejoindre un groupe de civils de trente personnes environ »⁷⁹⁴. Elle décrit le « sergent »⁷⁹⁵ allemand qui commandait le groupe : un homme d'1m70, la quarantaine,

⁷⁹⁴ ADIV, 1045 W20. Déposition de Marie Donou. Procès-verbal de la Gendarmerie maritime de Brest. Gouesnou le 30/09/1944.

⁷⁹⁵ Nous mettons le grade de sergent entre guillemets, car nous ignorons si Marie Donou avait connaissance ou non des grades de la *Wehrmacht*, bien qu'au bout de quatre années d'occupation, elle ait sans doute été quelque peu familiarisée avec les grades. Toutefois, comment pouvait-elle savoir précisément qu'il s'agissait d'un sergent ? Le soldat en question avait-il mentionné son grade ? Cette question ne lui a pas été posée par les gendarmes. Le problème surgira également avec d'autres témoignages concernant d'autres soldats allemands.

et avec une petite fente à la lèvre inférieure⁷⁹⁶. Dans sa déposition, Marie Donou n'indique à aucun moment qui étaient ces huit hommes présents chez elle. Le gendarme Joseph Chapron, qui procède à l'interrogatoire, ne lui demande pas plus de précisions. Qui étaient ces huit hommes ? D'où venaient-ils ? Étaient-ce de simples civils qui évacuaient Brest, ou bien des résistants ? Aucun témoignage, aucune archive n'ont pu répondre à ces interrogations. Une autre question se pose, à laquelle nous tenterons de répondre dans un chapitre prochain : ces huit hommes font-ils partie des neuf inconnus du massacre ?

En revanche, elle déclare avoir reconnu Sébastien Le Ven portant avec trois autres hommes une couverture dans laquelle se trouvait un soldat allemand mort. Elle affirme également avoir reconnu Hervé Léost, 32 ans, du bourg, Yves Le Guen, 29 ans, de Lambézellec et André Salaün, 40 ans, de Brest. Étonnamment, elle n'aperçoit pas son frère, Noël Pont, dans le cortège des otages. D'ailleurs, lui non plus ne semble pas se manifester. Il est quand même certain qu'il aurait reconnu la ferme de sa sœur. Sans doute la peur le tétanisait-il ?

Ce qui est sûr, c'est que le groupe d'otages, composé d'une trentaine d'hommes, est emmené vers Penguerec, et arrive sur place vers 18h30. Nous ne disposons évidemment d'aucun témoignage de ces otages, mais nous pouvons néanmoins relater leurs dernières minutes de vie. Au moment où ils arrivent sur place, deux fermes sont en feu et au moins quatre personnes gisent devant, une quatrième se tient sur son char à banc, morte elle aussi. Est-ce que des soldats allemands sont encore sur place ? Sans doute que oui, afin de tenir le secteur et éviter d'éventuels témoins. Est-ce à ce moment précis que les otages prennent conscience de ce qu'il va leur arriver dans les prochaines minutes ?

Là, ils sont alors ligotés par quatre ou cinq, « comme des bottes d'asperges »⁷⁹⁷. Le fait qu'aucun corps ne sera retrouvé au-delà du tas de cadavres nous laisse penser qu'aucun otage n'a tenté de s'enfuir, à l'exception de Jean Phélep, qui lui, l'avait tenté, en vain. A ce moment-là, les otages comprennent qu'il n'y aura pas d'issue pour eux. Certains ont sans doute dû, dans ces derniers instants, réciter *le Notre Père* ou *le Je vous salue Marie*. L'heure de leur mort est arrivée, les soldats allemands déchaînent leur fureur avec leurs fusils et leurs mitraillettes. Les hommes s'effondrent les uns après les autres. Sans doute y a-t-il des survivants, des otages qui n'auraient pas été touchés par la mitraille, protégés par un autre.

⁷⁹⁶ ADIV, 1045 W20. Déposition de Marie Donou. Procès-verbal de la Gendarmerie maritime de Brest. Gouesnou le 30/09/1944.

⁷⁹⁷ ADIV, 1045 W20. Déposition de Sœur Paul devant les gendarmes Joseph Chapron et Jean Tanguy, de la brigade de gendarmerie maritime de Brest. Plabennec, le 28/08/1945.

Mais les Allemands semblent avoir achevé ceux qui survivent encore, puisque des impacts de balles en pleine tête seront constatés sur certains cadavres par sœur Paul, qui se rendra sur place le lendemain pour venir en aide à d'éventuels blessés. Des grenades sont également lancées sur les victimes, car plusieurs corps comportaient des blessures de chair déchiquetées. Les Allemands empilent par la suite les cadavres, pour former un tas d'environ un mètre de haut sur trois de large⁷⁹⁸. Enfin, avant d'y mettre le feu, sans doute dans un dernier geste d'humiliation, de déshumanisation, voire d'animalisation de leurs victimes, les Allemands jettent le corps du chien de la famille Phélep sur le tas de cadavres⁷⁹⁹. Le massacre de Penguerec se termine probablement vers 19h. Les Allemands quittent ensuite les lieux, puisque vers 21h, lorsque Marie Donou se rend sur place, et qu'elle reconnaît le corps de son frère Noël Pont, ainsi que ceux de Sébastien Le Ven et de Jean Guéguen, 54 ans, elle dit ne pas en avoir vu⁸⁰⁰.

La soirée du 7 août

Vers 20h, Luc Le Floch, un cultivateur de 24 ans résidant à Kerangrénan en Lambézellec, à une centaine de mètres de la batterie de Roc'h Glaz, explique « avoir vu une vingtaine de soldats allemands qui venaient de la direction de Penguerec », et que « ces militaires portaient des drapeaux américains et français [sic] »⁸⁰¹. Il ajoute : « Ils m'ont dit qu'il y avait des terroristes dans la ferme Penguerec. [...] J'ai reconnu l'un des soldats, le nommé Adam, pour avoir travaillé en sa compagnie à Roc'h Glas »⁸⁰². Toujours vers 20h, dans leur ferme de Mésorne en Lambézellec, Claude et Marguerite Landuré aperçoivent deux camions allemands qui approchent. Les deux véhicules ont des ridelles hautes et ne sont pas bâchés. Une vingtaine de soldats se trouvent à bord. Les camions s'arrêtent, et un soldat avec une casquette en descend. Il parle un français moyen, mais arrive à expliquer au couple qu'il ne faut pas rester dans les parages, sans en dire plus.

⁷⁹⁸ ADIV, 1045 W20. Déposition de Sœur Paul devant les gendarmes Joseph Chapron et Jean Tanguy, de la brigade de gendarmerie maritime de Brest. Plabennec, le 28/08/1945.

⁷⁹⁹ Témoignage de Sœur Paul. Enregistrement sonore. Musée du patrimoine de Gouesnou. Gouesnou, 04/01/1991.

⁸⁰⁰ ADIV, 1045 W20. Dossiers d'affaires : crimes de guerre, massacre de Penguerec. Déposition de Marie Donou. Procès-verbal de la Gendarmerie maritime de Brest. Gouesnou le 30/09/1944.

⁸⁰¹ ADIV, 1045 W20. Dossiers d'affaires : crimes de guerre, massacre de Penguerec. Témoignage de Luc le Floch à la Gendarmerie maritime de Brest. Lambézellec, le 30/09/1944.

⁸⁰² *Id.*

Le lendemain matin, Marguerite apprendra par une jeune fille, nommée Noëlla le Coz, qu'il s'était passé quelque chose de très grave à Penguerec. Ce n'est qu'à la mi-septembre que les Landuré apprendront exactement les événements du 7 août.

Vers 21h, alors que les otages du bourg ne sont toujours pas revenus dans leur foyer, le maire de Gouesnou, Jean-Louis Lamour, est averti par Louis Luslac d'un drame à Penguerec. Au même moment, Marie Donou décide d'aller jusqu'au bourg pour prévenir sœur Paul. Probablement à la même heure, les rescapés des fermes sont libérés par les Allemands et gagnent la ferme des Jestin (oncle et tante des enfants Phélep) à Kerléo⁸⁰³. Sans doute les Allemands n'ont-ils pas voulu, une fois le calme revenu, massacrer une nouvelle fois des femmes et des enfants. Vers 22h, Jean-Louis Lamour et Louis Luslac arrivent sur les lieux du drame. Ils découvrent le charnier, mais ne pouvant pas faire grand-chose, le maire de Gouesnou retourne au bourg. Entre temps, les Sœurs Paul et Hortense, qui avaient été averties du drame par Marie Donou, ne peuvent accéder au lieu du massacre, car le couvre-feu les en empêche. Elles souhaitent se rendre sur place pour venir en aide à d'éventuels blessés. Les deux religieuses passeront la nuit chez Marie Donou à Moulin Vieux.

Durant la nuit, Yvette Phélep, après avoir été soignée par les Prédour, décide de gagner la ferme de son oncle et de sa tante à Kerléo. Pour cela, elle doit parcourir environ 2 kilomètres dans le noir. En quittant Kerdoyer, elle aperçoit des flammes dans la direction de Penguerec. Yvette parvient sans trop de problème à Kerléo, où elle retrouve le reste des survivants. Dans la nuit, des Allemands passent à proximité de la ferme de Kerléo. Michel Phélep, 4 ans, se met subitement à pleurer, et sa sœur Yvette doit le faire taire, de peur que les Allemands ne viennent inspecter la maison⁸⁰⁴. Les survivants tentent péniblement de trouver le sommeil. Ils ne comprennent pas vraiment ce qu'ils viennent de vivre et sont en état de choc absolu⁸⁰⁵.

La nuit est tombée sur Gouesnou, au bout d'une journée où 46 personnes ont trouvé la mort, dont 43 assassinées par les forces allemandes.

⁸⁰³ Témoignage oral de François Kerboul. Enregistrement sonore. Gouesnou, date inconnue.

⁸⁰⁴ Témoignage d'Yvette Kerboul (née Phélep) le 20/06/2019 à Gouesnou.

⁸⁰⁵ Archives privées. Récit manuscrit de Jacques Luslac, p. 12.

Voici leurs noms :

SAS :

- Georges Roger, 23 ans.
- Lucien Rotenstein, 34 ans.
- Edouard Guillemain, 28 ans.
- Jean-François Habasque 39 ans.
- Jean-Marie Jaouen, 20 ans.

Victimes de Penguerec :

- Jean Phélep, 53 ans.
- Louise Phélep, 54 ans.
- Pierre Phélep, 21 ans.
- Francine Phélep, 20 ans.
- Marie-Jeanne Kerboul, 16 ans.
- Marie-Jeanne Segalen, 41 ans.
- Jacques Le Goasduff, 57 ans.
- Yves Le Guen, 29 ans.
- Yves-Marie Le Guen, 40 ans.
- Sébastien Le Ven, 23 ans.
- Hervé Léost, 32 ans.
- Jean-Pierre Mazéas, 38 ans.
- Eugène Pelleau, 53 ans.

Otages fusillés à Penguerec :

- Etienne Bodénès, 53 ans.
- Louis Coittet, 54 ans.
- Louis Colin, 23 ans.
- Jean Cozian, 70 ans.
- Pierre Déniel, 25 ans.
- Christophe Gouez, 47 ans.
- Pierre Gourmelon, 30 ans.
- Jean Guéguen, 54 ans.
- Jean Péron, 46 ans.
- Noël Pont, 20 ans.
- Thomas Pouchin, 57 ans.
- André Salaün, 40 ans.
- Jean Sanquer, 36 ans.
- René Segalen, 19 ans.
- Georges Tanguy, 39 ans.
- Paul Tréguer, 17 ans.
- François Troadec, 53 ans.

Il faut leur ajouter neuf inconnus jamais identifiés, dont les corps sont présents dans le charnier des otages de Penguerec, ainsi que :

- Augustin Baudet, 34 ans. Tué par erreur par les SAS.
- Sébastien Pierre Le Ven, 60 ans. Tué dans le bourg, chez lui.

Cette version du massacre nous semble, à la vue de nos recherches, la plus proche de la réalité et la plus crédible. Comme nous l'expliquions au début de ce chapitre, beaucoup de versions ont été colportées et rédigées après la guerre, sans que ni sources, ni archives soient mobilisées pour ce faire. La mémoire des témoins peut également être altérée par le temps. Les rumeurs, les « on-dit », la faiblesse de l'enquête menée après les faits expliquent également les nombreuses zones d'ombre. C'est ce que nous allons voir dans le prochain chapitre.

VI. Les différentes versions du massacre

Des récits divergents chez les Gouesnouiens

C'est en novembre 1944, que les premiers témoignages de survivants apparaissent dans la presse. Ce sont ceux d'Yvette Phélep et Louis Luslac qui sont publiés les premiers dans *Le Télégramme* du 4 novembre 1944, dans un article intitulé : « Après Katyn, Oradour-sur-Glace [sic], Ploeuc, etc. On retrouve près de Gouesnou les restes de 38 otages massacrés ». Notons au passage que le massacre de Katyn est rangé parmi les crimes nazis, or il s'agit d'un crime de masse soviétique⁸⁰⁶. Dans l'article, Louis Luslac explique comment la fusillade a débuté, et qu'à aucun moment, ni les rafales de mitraillettes, ni les explosions de grenades n'ont atteint la ferme de ses parents. Il rajoute que les Allemands sont entrés dans leur ferme, ont vérifié simplement leurs papiers d'identité, puis s'en sont allés. Or, dans son récit manuscrit, Jacques Jestin, le neveu de Louis Luslac, affirme que leur ferme a bel et bien subi des tirs, des grenadages, et que la famille dénombre trois victimes, dont un mort. Alors, qui croire ? Pourquoi les témoignages de deux personnes ayant vécu le même événement, qui plus est au même endroit, diffèrent-ils ? Comment expliquer les différentes versions de la journée du 7 août, par plusieurs témoins ? Pourquoi les récits de certains témoins divergent-ils d'une déposition à une autre ? Pourquoi la connaissance que l'on peut avoir du massacre de Penguerecriste-t-elle encore aujourd'hui affectée par beaucoup de « on-dit » ? C'est ce que nous allons tenter d'expliquer dans ce chapitre.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un témoin ? Pour le sociologue Renaud Dulong, il existe deux catégories de témoins oculaires : le judiciaire et l'historique⁸⁰⁷. Le témoin d'un événement historique apporte un témoignage sur un fait qui est connu et repéré indépendamment de sa déposition. Son témoignage est bien plus informatif que celui du témoin judiciaire⁸⁰⁸, et peut être écrit et/ou oral, mais il ne constitue qu'une vision ou représentation/reconstitution de son

⁸⁰⁶ Sur ce sujet voyez Victor Zaslavsky, *Le massacre de Katyn : crime et mensonge*, Perrin, Paris, 2007.

⁸⁰⁷ Renaud Dulong, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Edition de l'EHESS, Paris, 1998.

⁸⁰⁸ Christophe Prochasson, « Les mots pour le dire : Jean-Norton Cru, du témoignage à l'Histoire », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2001/4, n°48-4, p. 160-189.

passé⁸⁰⁹. Longtemps le témoignage oral a été délaissé par les historiens, qui ne voyaient pas en lui une source fiable, et préféraient l'archive manuscrite jugée alors plus noble⁸¹⁰. Il faut attendre les années Soixante, et notamment le procès d'Adolf Eichmann en 1961, pour assister à ce qu'Annette Wieviorka appelle « l'avènement du témoin »⁸¹¹. Mais le récit des témoins peut être altéré par plusieurs facteurs. Le traumatisme qu'ils auront pu subir en est un. Nicole Stryckman et Patrick De Neuter expliquent que le syndrome post-traumatique amène certains témoins à reconstruire leurs souvenirs en mélangeant vie réelle et fantasme⁸¹². De plus, de nombreuses victimes en viennent à se murer dans le silence, et à ne jamais vouloir parler de leur traumatisme⁸¹³. Pour Penguerec, c'est le cas de Laurent Phélep, qui a toujours refusé de parler de ce qu'il a vécu le 7 août dans la ferme de ses parents⁸¹⁴. Stryckman et De Neuter parlent également de réminiscence, c'est-à-dire d'un souvenir vague, incomplet, qui intervient par une association d'idées et diffère du souvenir intact. C'est cette confusion dans la mémoire des témoins, due au traumatisme qu'ils ont vécu mais également à leur âge (tous les témoins de Penguerec encore en vie ont plus de 80 ans) qui explique, en partie, dans leurs récits, des non-sens, de l'incohérence, voire une certaine manière involontaire de fabuler⁸¹⁵. Dans leur ouvrage, Françoise Davoine et Jean-Max Gaudillière expliquent que les survivants d'un massacre peuvent être amenés à ressentir trois formes de pathologies psychiatriques : le déni, c'est-à-dire « ce qui est arrivé n'est pas arrivé » ; la culpabilité du survivant, « pourquoi eux et pas nous ? » ; et l'identification à l'agresseur, « nous l'avons bien cherché »⁸¹⁶.

C'est pourquoi toutes les survivantes du massacre ont été entendues au moins deux fois au cours de la présente recherche, afin de comparer leurs témoignages. Si globalement la trame du massacre est la même chez les survivantes et les autres témoins directs ou indirects des événements, plusieurs détails diffèrent, voire semblent sortir de nulle part. Les rumeurs également sont tenaces sur certains détails, notamment celles qui concernent la possibilité qu'un Gouesnousien ait ouvert le feu sur les Allemands présents dans le clocher. Les périodes de

⁸⁰⁹ Nadine Fink, « La connaissance et la transmission de l'Histoire au prisme du témoignage oral », *A contrario*, 2020/1, n°30, p. 15-34.

⁸¹⁰ Nadine Fink, « La connaissance et la transmission de l'Histoire au prisme du témoignage oral », *art. cit.*

⁸¹¹ Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Plon, Paris, 1998, p. 82. Voyez également, Florence Descamps, « L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation », *Comité pour l'Histoire économique et financière de la France*, Paris, 2001, p. 93-117, et Florence Descamps, *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, éditions EHESS, Paris, 2019.

⁸¹² Nicole Stryckman, Patrick De Neuter, « Traumatisme, mémoire, réminiscence, reviviscence et remémoration du trauma », *Cahier de psychologie clinique*, 2019/2, n°53, p. 77-95.

⁸¹³ *Idem.*

⁸¹⁴ Témoignage de Francine Phélep. Gouesnou, le 20/06/2019.

⁸¹⁵ Patrick Desbois, « Témoigner dans les situations extrêmes : l'extermination à l'Est », in Denis Peschanski et Brigitte Sion (dirs.), *La vérité du témoin. Mémoire et mémorialisation*, vol.2, Hermann, Paris, 2018, p. 59 à 78.

⁸¹⁶ Françoise Davoine et Jean-Max Gaudillière, *Histoire et trauma. La folie des guerres*, Stock, Paris, 2006, p. 22.

troubles, de guerres, de crises politiques, sont largement favorables aux rumeurs et aux peurs⁸¹⁷. Les rumeurs naissent de l'instabilité de la situation ; dans le cas qui nous occupe, elles sont favorisées par l'implication des Gouesnousiens dans les événements du 7 août : ayant vécu les faits, ils se sentent beaucoup plus impliqués et donc, adhèrent aux bruits qui courent⁸¹⁸.

Revenons donc sur cette rumeur, qui, comme toute rumeur ne trouve pas d'origine précise. Durant nos recherches, certains Gouesnousiens nous ont fait part d'une histoire sensible. Elle concerne un Gouesnousien qui aurait ouvert le feu sur les Allemands retranchés dans le clocher. A-t-il tiré sur les Allemands avant, pendant ou après l'attaque des SAS et des FFI ? Nul n'a pu répondre à notre question. Mais le plus important réside dans le fait que personne n'a voulu nous dire le nom de cet individu. La raison invoquée est que la famille de ladite personne habiterait toujours Gouesnou. D'où vient cette rumeur ? Là encore, personne n'a pu nous répondre. Ce sont très souvent les descendants des témoins qui nous ont parlé de cette histoire. A plusieurs reprises pendant deux ans, nous avons essayé de faire parler ces témoins indirects des événements du 7 août, sans succès. La question est maintenant de savoir si cette rumeur n'en n'est pas une. Mais force est de constater que sur ce sujet, il existe une *omertà* à Gouesnou. La peur d'une vérité qui remettrait (peut-être) en cause la version admise comme « officielle » paralyse certaines personnes. Peur également, ou honte, de dénoncer une famille en la rendant indirectement responsable des événements du 7 août ? Le souvenir des temps où la dénonciation était pratique courante y est sûrement pour quelque chose, chez une génération née pendant ou à la fin de cette guerre, et qui a grandi dans les souvenirs de l'Occupation⁸¹⁹.

Jean Prédour, qui relate de manière détaillée l'attaque du clocher, ne mentionne à aucun moment cette histoire. Dans les dépositions des Gouesnousiens interrogés par la gendarmerie, rien non plus là-dessus. Alors un Gouesnousien a-t-il tiré sur des soldats allemands ? Répondre par l'affirmative serait oublier qu'il n'existe aucune preuve tangible allant dans ce sens. Répondre par la négative reviendrait à oublier que rien ne prouve le contraire, et que cette rumeur n'est peut-être pas sans fondement. Néanmoins, les exemples de civils voulant se faire justice ou bien attaquer l'occupant trop tôt dans la Libération, et dont l'initiative entraîne des représailles par la suite, sont légion. C'est ce qui se passe à Tulle, lorsque que les FTP attaquent

⁸¹⁷ Georges Lefebvre, *La grande peur de 1789*, Armand Colin, Paris, 1970, p. 245.

⁸¹⁸ Jean-Bruno Renard, *Rumeurs et légendes urbaines*, PUF, Paris, 1999, p. 56-57.

⁸¹⁹ Sur ce sujet voyez Laurent Joly, *Dénoncer les Juifs sous l'Occupation : Paris, 1940-1944*, CNRS, Paris, 2017.

dès le 7 juin les 1500 soldats de la *Wehrmacht*, membres de la milice et des gardes mobiles⁸²⁰. Cela, alors que les Alliés se trouvaient encore à quelques kilomètres seulement des plages du débarquement, soit à environ 500 kilomètres de Tulle. Dans le Finistère même, à Saint-Pol-de-Léon, le 4 août, des résistants (non identifiés) attaquent des *Osttruppen* près du village, pensant que les Américains étaient proches, alors que la 6^e DB se trouvait au même moment seulement dans les environs de Rennes. Là encore, l'attaque est prématurée et entraîne des représailles qui font 22 morts⁸²¹.

En définitive, un Gouesnousien aurait-il pu tirer sur les Allemands le 7 août ? La réponse est oui, car bien que les Allemands aient obligé les Français à remettre leurs armes de chasse, certains en possédaient encore. Est-il possible de le vérifier ? La réponse est non, faute de preuves et à cause de l'*omertà* qui entoure cette affaire. Pourquoi un tel silence ? Certaines personnes à Gouesnou connaissent-elles la vérité et souhaitent-elles la garder pour elles de peur d'accuser telle ou telle personne et de jeter un éventuel opprobre sur une famille ? Nos entretiens vont dans ce sens. Si tireur il y a eu, serait-il à l'origine de la furie des Allemands qui s'en suit ? Là encore, répondre catégoriquement par oui ou par non est périlleux. En effet, les deux événements catalyseurs, qui entraînent le massacre, sont l'attaque du bourg et l'attaque du projecteur (nous y reviendrons par la suite). Seule l'attaque d'un Gouesnousien isolé, avant l'attaque du clocher, aurait pu avoir des effets dramatiques similaires, car un individu seul, face aux Allemands, aurait été facilement identifiable. En revanche, une participation d'un Gouesnousien (non résistant) pendant ou après l'attaque, n'aurait rien changé, car les FFI se battaient avec des tenues civiles et le Gouesnousien en question se serait donc fondu au milieu des résistants. C'est-à-dire qu'il aurait été pris lui aussi pour un résistant.

⁸²⁰ Sur le massacre de Tulle, voyez Fabrice Grenard, *Tulle. Enquête sur un massacre. 9 juin 1944*, Tallandier, Paris, 2014 ; Bruno Kartheuser, *Walter, SD à Tulle : la tragédie du 9 juin : Les pendaions de Tulle*, t.3, Tallandier, Paris, 2004.

⁸²¹ Sur le massacre de Saint-Pol-de-Léon, voyez Gilles Grall, *La tragédie de l'été 1944 à Saint-Pol-de-Léon*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1994.

L'attaque du projecteur et la question des Nord-Africains.

L'une des grandes énigmes qui entoure le drame de Penguerec est, en fait, double. En effet, le doute persiste sur la présence ou non de prisonniers de guerre nord-africains, et sur leur supposée responsabilité dans l'attaque du projecteur, qui se trouvait près des fermes de Penguerec.

Lorsque les hommes de la 805^e *MarineFlak Brigade* s'installent vers la fin 1941 dans le secteur de Gouesnou, ils mettent en place des projecteurs de DCA. L'un d'entre eux est positionné dans un champ à l'ouest de Penguerec, à « une centaine de mètres à peine »⁸²² de la ferme Phélep. Les projecteurs ont pour mission d'éclairer les bombardiers alliés qui viennent larguer leurs bombes sur Brest ; et ainsi, de faciliter leur repérage par les batteries de DCA, chargées de les abattre. Durant l'occupation, habitants de Penguerec et soldats allemands se croisent, échantent quelques politesses, sans qu'un véritable contact ne s'établisse entre eux.

Le 7 août 1944, lorsque les SAS et les FFI se retirent du bourg après avoir attaqué sans succès l'église, ils sont avertis qu'un convoi allemand se dirige vers Gouesnou. Le groupe engage donc le convoi, tue la totalité des soldats allemands et libère des prisonniers nord-africains, selon Jacques Berthelot⁸²³, Roland Bohn⁸²⁴ et le docteur Max Lafferre⁸²⁵ ; sénégalais, selon Alix de Carbonnières et Antoine Coste⁸²⁶. Une fois libérés, ces prisonniers auraient pris les armes de leurs anciens geôliers, se seraient dirigés vers le sud, et auraient attaqué les soldats allemands qui occupaient le projecteur de DCA situé à Penguerec. Cette attaque aurait, par la suite, entraîné les représailles sur Penguerec, ce qui répondrait à la question : pourquoi une attaque des fermes de Penguerec ?

Ce récit ne semble pas tenir la route, pour la bonne raison qu'à aucun moment, les auteurs des différents ouvrages évoquant ce fait ne citent la moindre source en guise d'administration de la preuve sur ces événements. De plus, il y a fort à parier que Berthelot et Bohn aient recopiés Lafferre sans chercher à en savoir davantage. Par ailleurs, aucun des survivants de la tuerie de Penguerec qui se trouvaient dans les fermes avant et pendant l'attaque

⁸²² Témoignage d'Yvette Kerboul (née Phélep). Gouesnou le 20/06/2019.

⁸²³ Jacques Berthelot, *Brest dans la guerre : La libération août-septembre 1944*, Edition de la Cité, Brest, 1984, p. 51.

⁸²⁴ Roland Bohn, *Chronique d'hier, Tome 1 : La vie du Léon 1939-1945*, UNC Lesneven, Lesneven, 1993, p. 167.

⁸²⁵ Docteur Max Lafferre, *Les Heures dures : le siège de Brest*, librairie Le Goaziou, Quimper, 1945, p. 111.

⁸²⁶ Alix de Carbonnières et Antoine Coste, *L'assaut de Brest, Août-septembre 1944*, Librairie Pierre Le Bris, Brest, 1951, p. 18.

n'a dit avoir vu ou entendu une attaque sur le projecteur, et encore moins avoir aperçu des Africains dans le secteur.

Plusieurs questions sont donc à poser. Premièrement, des prisonniers nord-africains ont-ils été libérés près de Gouesnou ? D'après le récit de Jean Prédour et le rapport du colonel Baptiste Faucher, commandant les FFI de l'arrondissement de Brest, des prisonniers de guerre nord-africains ont bel et bien été libérés dans l'après-midi du 7 août. Faucher explique qu'au soir du 7, ces ex-prisonniers sont versés dans la compagnie FFI de Plabennec, où ils forment la 5^e section⁸²⁷. D'où venaient-ils ? Probablement du camp de prisonniers de Guilers, situé dans le bois de Kéroual, et qui était le seul camp de prisonniers dans le secteur du nord de Brest. En avril 1941, les prisonniers de guerre coloniaux sont 69 000 en France, et sont dispersés dans 22 *Frontstalags*. On n'y dénombre pas moins de 43 973 Nord-Africains et 15 777 Sénégalais ; ainsi que 3 888 Malgaches, 2 317 Indochinois, 380 Martiniquais et 2 718 « sans race »⁸²⁸. D'après Henri Floch et Alain Le Berre, le camp de Kéroual aurait vu passer plus de 12 000 prisonniers de guerre durant la période 1941-1944, notamment des Belges, Russes, Nord-Africains et Indochinois⁸²⁹. Que faisaient ces prisonniers dans le secteur de Gouesnou ce jour-là ? Probablement étaient-ils employés à la construction de fortifications (en vue de l'arrivée des Américains), ou à des travaux agricoles, comme le fait remarquer Armelle Mabon dans son ouvrage consacré aux prisonniers coloniaux⁸³⁰. Ces prisonniers coloniaux ont-ils attaqué le projecteur de Penguerec, comme l'affirment certains ? Pour le secrétaire de mairie de Gouesnou, Yves Prigent, la réponse est oui, comme il l'écrit dans son « Récit sur les atrocités boches commises dans la commune de Gouesnou »⁸³¹, remis à la gendarmerie de Lambézellec. En parlant de la libération des prisonniers, après l'attaque des SAS sur leur convoi, il relate ceci :

« L'attaque réussit en libérant les 20 soldats africains qui étaient prisonniers des Boches. Les parachutistes se retirent de Gouesnou vers 15h40. L'officier laisse deux de ses 15 hommes sur place. Ils seront tués par la suite. [...] Entre temps des soldats ~~nègres~~ [le mot est barré et remplacé par *africains*] français libérés du convoi boche, emportant des armes, se dirigent sur

⁸²⁷ AMCB, Archives FFI de l'arrondissement de Brest. Rapport du colonel Faucher, août 1944 ; ADF, 208 J 156, Fonds Alain Le Grand, Journal de marche des FFI.

⁸²⁸ Armelle Mabon, « La singulière capacité des "indigènes" durant la Seconde Guerre mondiale », in Jean-Claude Catherine (dir.), *La captivité des prisonniers de guerre : Histoire, art et mémoire 1939-1945*, PUR, Rennes, 2008, p. 80.

⁸²⁹ Henri Floch et Alain Le Berre, *L'enfer de Brest*, Heimdal, Bayeux, 2001, p. 13.

⁸³⁰ Armelle Mabon, *Prisonniers de guerre « indigènes », visages oubliés de la France occupée*, La découverte, Paris, 2019, p. 64.

⁸³¹ ADIV, 1045 W20. Récit manuscrit d'Yves Prigent à la Gendarmerie de Lambézellec. Date inconnue.

Brest par la ligne du chemin de fer. Ces soldats passent sûrement Penguerec vers 16 heures et sont ensuite fait prisonniers à nouveau à Kergroas en Gouesnou. Ces soldats ont-ils tiré en passant à Penguerec ? Se sont-ils accrochés aux Boches du projecteur en passant Penguerec ? Tout laisse à supposer qu'il y a eu tir ».

Que penser de ce témoignage ? Tout d'abord, Yves Prigent relate des faits qu'il n'a pas vécus, ce qui peut remettre en cause la fiabilité de son récit. Il ne fait que des suppositions, qui ne reposent sur aucun témoignage. Comme nous l'expliquions précédemment, aucun habitant de Penguerec n'a aperçu le moindre soldat de couleur vers 16h. Aucune attaque n'a non plus été entendue. Pourtant, d'autres témoins vont dans ce sens. C'est le cas du docteur Max Lafferre, médecin à l'hôpital Ponchelet de Brest, qui, dans son livre *Les heures dures du siège de Brest*, relate lui aussi qu'une « bande, principalement composée de Nord-Africains, attaquait un poste de projecteur allemand aux environs immédiat du village de Gouesnou »⁸³². Lafferre semble s'appuyer cette fois-ci sur les témoignages de blessés de Penguerec évacués par la Croix-Rouge le lendemain du massacre, et emmenés à Ponchelet (nos y reviendrons dans la partie suivante). Il s'agirait de Jacques Luslac, de Jestin et de Segalen (les prénoms ne sont pas précisés, mais il s'agit de Gouesnou Jestin et François Segalen)⁸³³. Quant à Alix de Carbonnières et Antoine Coste dans *L'assaut de Brest*, ils ne relatent pas d'attaque de prisonniers africains, mais expliquent que des Sénégalais ont dû « trainer les corps des suppliciés sur les tas de fumier »⁸³⁴. Mais là encore, les auteurs ne mentionnent aucune source.

Une attaque de soldats africains est-elle finalement plausible ? Techniquement oui, car rien n'empêchait ces prisonniers de s'emparer d'armes et d'aller attaquer les premiers Allemands rencontrés sur leur chemin, dans ce qui pourrait s'apparenter à une vengeance après quatre années de camp. Mais est-ce crédible ? Une fois libérés, pourquoi partir vers le sud, c'est-à-dire vers les positions allemandes, au lieu d'aller vers le nord, sous contrôle américain ? Pourquoi, après quatre années de détention, se risquer à perdre la vie dans une attaque hasardeuse, sans préparation, ni plan et soutien ? Si on se réfère au récit d'Yves Prigent, les soldats africains auraient été de nouveau faits prisonniers par les Allemands après leur attaque à Gouesnou. Après de tels actes, il est fort probable que ces Africains se seraient fait massacrer par les Allemands au seul vu de leur couleur de peau, de leur statut de prisonniers, et du passif de la *Wehrmacht* vis-à-vis des troupes coloniales, notamment lors de la bataille de France en

⁸³² Docteur Max Lafferre, *Les Heures dures : le siège de Brest*, op. cit., p. 1, annexe 2.

⁸³³ ADIV, 1045 W20. Dossiers d'affaires : crimes de guerre, massacre de Penguerec. Témoignage du médecin principal Max Lafferre, médecin chef de la section marine de l'hôpital Ponchelet de Brest au quartier général de la marine à Brest, le 28/09/1944.

⁸³⁴ Alix de Carbonnières et Antoine Coste, *L'assaut de Brest, Août-septembre 1944*, op. cit., p. 19.

mai et juin 1940. Un exemple : les 19 et 20 juin 1940, 188 soldats du 25^e régiment de tirailleurs sénégalais sont massacrés sur la commune de Chasselay, au nord-ouest de Lyon. Les tirailleurs sont traqués pendant deux jours, les blessés achevés, les officiers blancs massacrés par un régiment de la division *GrossDeutschland*⁸³⁵. La raison : avoir résisté à une division blindée. Il est donc assez improbable qu'après le massacre de 38 otages gouesnouiens, ces supposés soldats africains s'en sortent indemnes et soient ramenés dans leur camp. Or, aucun charnier de soldats africains n'a été découvert dans les environs de Gouesnou, ni même dans le Finistère d'ailleurs. De quoi mettre en doute la version d'une attaque menée par des prisonnierscoloniaux.

Alors pourquoi une telle version a-t-elle vu le jour ? Car un autre récit de l'attaque du projecteur existe également : celui d'une attaque menée non pas par des soldats africains, mais par des résistants. Cette version est proposée par Jean Prédour dans son récit manuscrit :

« Il était 11h45 [le 7 aout]. Je discutais avec mon ami Pierre [Phélep] et lui demandais s'il ne venait pas prendre le bourg de Gouesnou avec nous ? [...] Pierre me répondit qu'il attendait ses camarades. Qui étaient-ils ? Quelques jours auparavant, il m'avait dit qu'il avait l'intention de faire prisonniers ses voisins allemands, qui se trouvaient près du projecteur allemand. Ce jour-là vers 13h, Paul Kermarrec, demeurant au Vieux Moulin, avait vu une camionnette chargée d'hommes armés se diriger vers Penguerec et traverser la route de Gouesnou à Saint-Renan. Qui étaient ces hommes ? Feraient-ils partie des neuf inconnus tués dans les combats pour la prise du projecteur allemand ? Une enquête, effectuée par la gendarmerie de Lambézellec, n'a jamais abouti. »⁸³⁶

Plus loin dans son récit, Jean Prédour affirme, mais sans témoin oculaire, que « Pierre Phélep et ses camarades qui venaient d'arriver, attaquaient le projecteur allemand. Ce groupe de patriotes mal armés fut anéanti. De plus, les Allemands fous de rage de cette rébellion se vengèrent sur la famille Phélep »⁸³⁷.

Que penser de ce témoignage ? A première vue, l'échange entre Jean Prédour et Pierre Phélep a l'air authentique. Pourquoi Jean Prédour irait-il inventer de tels propos ? Cela n'aurait pas de sens. La question est maintenant de savoir si Pierre Phélep a oui ou non attaqué le projecteur de DCA qui se trouvait à côté de la ferme de ses parents. Dans sa déposition, Louis

⁸³⁵ Sur ce sujet voyez Julien Farguettas, *Les Tirailleurs sénégalais : Les soldats noirs entre légendes et réalités 1939-1945*, Tallandier, Paris, 2012 ; Julien Farguettas, « Les massacres de mai-juin 1940 », in Christine Levisse-Touzé, *La campagne de 1940, Acte du colloque : 16 au 18 novembre 2000*, Tallandier, Paris, 2001, p. 267.

⁸³⁶ Archives privées. Récit manuscrit de Jean Prédour, p. 23.

⁸³⁷ *Ibid.*, p. 24.

Luslac explique qu'il apprend, le lendemain du massacre, par un soldat allemand présent à Penguerec, que le projecteur de DCA avait été attaqué, et que « pour cette raison, ils avaient fusillé des otages et mis le feu dans les bâtiments de [son] voisin Phélep »⁸³⁸. Si Louis Luslac n'a ni vu ni entendu la moindre attaque, son témoignage confirme qu'il y a bien eu quelque chose de tenté sur ce projecteur. Cela expliquerait également pourquoi les Allemands attaquent Penguerec et non un autre lieu-dit. Car on aurait également pu penser à une erreur de la part des Allemands. En effet, ces derniers auraient sans doute pu se tromper de ferme. Après tout, la ferme des Prédour à Kerdoyer abritait les parachutistes SAS depuis la veille, et les Allemands s'en seraient peut-être rendu compte. De plus, la ferme des Prédour ne se trouvait, à vol d'oiseau, qu'à 500 mètres de celles de Penguerec. Mais c'est bien la ferme des Phélep, à Penguerec qui est avant tout visée, et cette famille principalement qui est massacrée. Un autre témoignage va dans ce sens, celui de Marie Bobin, ambulancière de la Croix-Rouge, qui intervient à Kérinaouen pour évacuer des blessés rescapés du massacre. Elle explique qu'un sous-officier allemand du nom de Georg Steingruber est présent à la ferme des Jestin lorsqu'elle arrive sur place. Ce dernier lui explique brièvement ce qui s'est passé : la veille, à Penguerec, « la Résistance a voulu prendre un projecteur se trouvant dans les environs et le coup de main ayant échoué, les parachutistes allemands, commandés par l'officier Muller, s'emparèrent de tous les civils, ouvriers et fermiers se trouvant sur les lieux »⁸³⁹.

En ce qui concerne Pierre Phélep, une chose est sûre : il a été tué devant sa ferme, et non à proximité du projecteur. Le jeune homme de 20 ans était membre de la Résistance, au sein du mouvement *Défense de la France*. Mais comme nous le mentionnions dans un chapitre précédent, il n'était pas en contact avec DF de Gouesnou. Personne n'a jamais pu identifier qui étaient ses camarades de réseau, pas même DF pour la région brestoise. C'est à se demander si les camarades de Pierre Phélep faisaient bien partie de DF, ou même de la Résistance. Peut-être étaient-ils des résistants de la dernière minute ? Des jeunes de 18-20 ans qui voulaient « se faire un boche » ? C'est, après tout, ce qui s'était passé à Saint-Pol-de-Léon trois jours plutôt.

Aucun ordre n'a été donné par DF pour s'en prendre à des Allemands et à leur infrastructure militaire dans le secteur de Gouesnou. Aucune archive allemande ne vient non plus étayer la thèse d'une attaque de prisonniers coloniaux ou de résistants sur l'un de leurs postes de projecteur dans le secteur de Gouesnou. Seul un rapport du quartier général de la

⁸³⁸ ADIV, 1045 W 20, Dossiers d'affaires : crimes de guerre, massacre de Penguerec. Déposition de Louis Luslac à la gendarmerie de Lambézellec. Gouesnou le 16/10/1944.

⁸³⁹ ADIV, 1045 W 20, Dossiers d'affaires : crimes de guerre, massacre de Penguerec. Déposition de Marie Bobin, ambulancière de la CR française. Quartier général de la marine nationale. Brest, le 28/09/1944.

marine nationale de Brest, qui résume les procès-verbaux concernant les massacres allemands dans le nord-Finistère, va dans ce sens. Il y est écrit que les circonstances du massacre sont dues au fait que « les Allemands prennent prétexte de l'attaque d'un projecteur effectué la veille par les FFI »⁸⁴⁰.

Les Phélep avaient-ils de bons rapports avec les Allemands du poste de projecteur ? D'après Yvette Phélep, sa famille et les Allemands s'échangeaient une stricte courtoisie: « Nos rapports étaient tout ce qu'il y avait de plus cordial, on leur disait bonjour, ils nous disaient bonjour, rien de plus »⁸⁴¹. Pourtant, Jeanne et Marie-Thérèse Jestin affirment que Jean et Pierre Phélep ont provoqué verbalement les Allemands la veille du massacre, en leur faisant comprendre qu'ils étaient « foutus » face à l'arrivée des Américains⁸⁴².

Difficile donc de savoir ce qui s'est réellement passé à Penguerec cette après-midi-là avant le massacre. Les témoignages manquent de fiabilité : les survivantes ont souvent tendance à extrapoler, ou alors à apporter des détails qu'elles n'ont pu apprendre que des années après les faits, ou bien à s'auto-persuader d'avoir assisté à des événements qu'en réalité elles n'ont pu voir. Quelques exemples : Yvette Kerboul raconte souvent avoir assisté à la mort de son père. Or, ce dernier est tué à une centaine de mètres de sa ferme, alors que la jeune Yvette fuyait au même moment à travers champs et dans le sens opposé. Elle affirme également que les responsables du massacre étaient sous l'emprise de drogues. Comment pouvait-elle le savoir ? Elle nous avouera avoir entendu parler de cette théorie en lisant un livre⁸⁴³. Certains témoins se gardent bien de parler sur le 7 août. C'est le cas de Michel Phélep, 4 ans au moment des faits. Il nous a expliqué que son témoignage était biaisé par les souvenirs des autres et ce qu'il a pu entendre par la suite, et préfère donc s'abstenir. Comme nous le disions en début de chapitre, la mémoire est très souvent altérée par l'âge, par le traumatisme subi, et par ce que les témoins ont pu voir et entendre au fil de leur vie.

Néanmoins, cela n'explique pas comment cette histoire de prisonniers africains s'est formée. Elle ne peut se réclamer d'aucune source fiable, d'aucun témoin direct, d'aucune archive, si ce n'est celle qui mentionne que des prisonniers coloniaux fraîchement libérés ont été versés dans une compagnie FFI. Mais cette source ne nous informe pas du nom de ces

⁸⁴⁰ ADIV, 1045 W 20, Dossiers d'affaires : crimes de guerre, massacre de Penguerec. Rapport du quartier général de la marine nationale. Résumé des procès-verbaux joints concernant les atrocités commises par les troupes allemandes dans la Finistère nord. Brest, le 05/10/1944.

⁸⁴¹ Entretien avec Yvette Kerboul, née Phélep. Gouesnou le 17/10/2018.

⁸⁴² Entretien avec Jeanne Goubin, née Jestin et Marie-Thérèse Jestin. Brest, le 04/06/2019.

⁸⁴³ Nous reviendrons sur ce sujet dans la partie III chapitre 7.

soldats, ni d'où ils venaient, ni de ce qu'ils sont devenus par la suite. Difficile donc d'établir un récit exact ce qui s'est passé à Penguerec avant que ne commence le massacre. Mais alors pourquoi cette rumeur de prisonniers africains a-t-elle traversé le temps et s'est-elle ancrée dans les mémoires ? Faut-il y voir une excuse pour rejeter la responsabilité de l'attaque des fermes sur des personnes, étrangères à la commune, et donc disculper les résistants, comme éventuellement Pierre Phélep ? Enfin, peut-être que le fait que ces prisonniers soient maghrébins a facilité la diffusion de cette rumeur, l'époque étant plus propice à l'accusation de noirs ou de Maghrébins que de blancs. Mais c'est surtout le fait que ces pseudo-africains ne soient pas des gens du cru qui est sans doute à l'origine de ces accusations. A-t-on voulu se protéger mutuellement à Gouesnou ? A-t-on voulu passer sous silence des actions irréfléchies ? Difficile d'y répondre, et aucun témoin interrogé n'a soulevé un tel raisonnement.

Une bibliographie discordante

Le récit de la journée du 7 août 1944 à Gouesnou a donc été difficile à écrire pour plusieurs raisons. Premièrement, le manque d'archives relatives au massacre. Très peu ont été produites sur le massacre de Penguerec. Cela s'explique par l'enquête très légère qui a été diligentée à l'époque par les services de l'Etat (nous y reviendrons dans la partie 3). D'autre part, aucun historien, même amateur, ne s'est jamais vraiment penché sur le sujet. Les témoins des faits ont très souvent gardé le silence et refusaient d'en parler, comme de nombreux descendants de victimes ont pu nous l'expliquer. La plupart des témoins ne sont en fait que des témoins indirects des événements, qui n'ont fait que raconter ce qu'ils avaient pu entendre. C'est le cas du témoignage du secrétaire de mairie Yves Prigent. Penguerec est quasi-absent des bibliographies locale et nationale : au mieux, quelques lignes, ou un paragraphe tout au plus. La version est toujours la même, c'est-à-dire celle produite par l'unique rapport d'un service de l'Etat sur Penguerec : le rapport du SRPJ de Rennes du 28 octobre 1948, qui relate le massacre en une page seulement.

Côté allemand, la *Wehrmacht* s'est probablement bien gardée de produire la moindre archive rapportant ce qui s'était passé sur la commune de Gouesnou. Certes, l'armée allemande avait fort à faire avec la poussée éclair des Américains en Bretagne, mais elle n'en demeurait

pas moins en supériorité numérique ce 7 août, et elle n'était pas encore encerclée, ce qui fait qu'elle restait donc en mesure de produire des rapports. Dans son article consacré au massacre de Penguerec⁸⁴⁴, l'historien allemand Lars Hellwinkel explique qu'au vu de la situation de presque encerclement des armées allemandes dans la *Festung* de Brest, l'état-major de la marine a très probablement pris soin de ne pas communiquer sur ce qui s'était passé à Gouesnou. Un massacre d'une quarantaine de personnes ne serait pas passé inaperçu. Ce qui pourrait donc expliquer que le seul rapport existant sur un massacre à Gouesnou ne mentionne pas le nom de l'unité responsable, ni celui du ou des officiers ayant participé aux représailles.

Car un seul document allemands, donc, fait mention du massacre. Il contient une phrase, très laconique, écrite par le vice-amiral Ersnt Schirlitz, le commandant de la *Kriegsmarine* pour la côte de l'Atlantique. Dans son journal de guerre, il écrit à la date du 8 août : « *In Gougeoneau [sic] wurden 49 Terroristen niedergemacht* »⁸⁴⁵ ; c'est-à-dire : « A Gougeoneau, 49 terroristes ont été abattus ».

Dans son ouvrage consacré à l'occupation des communes du nord-Finistère, Alain Floch mentionne un rapport de la 1^{ère} flottille de U-Boot qui annonce une action anti-terroriste dans un village, mais sans préciser le nom de la localité (nous reviendrons là-dessus dans la partie 3). Dans ce rapport il est écrit : « *Ein Terroristendorf wird von einer Abteilung unter Führung von Oblt. List gestürmt. Im Festungsbefehl wird diese Leistung besonders gewürdigt. Oblt. List und einige Soldaten seines Stoßtrupps erhalten das E-K.* »⁸⁴⁶, soit : « Un village de terroristes est pris d'assaut par une section commandée par le lieutenant List. Cette action est particulièrement appréciée du commandement de la forteresse. Le lieutenant List et quelques soldats de son groupe de combat reçoivent la Croix de Fer ». Floch fait un rapprochement entre ce rapport et Penguerec, mais là encore, sans avancer de preuves tangibles. Cette archive de Floch est suspecte, car nous n'avons pas trouvé de trace d'un lieutenant List⁸⁴⁷ au sein de la 1^{ère} flottille de U-Boot, ni même de lieutenant List récipiendaire de la croix de fer. En effet, seul trois officiers portant le nom de List et se trouvant dans ce cas ont été identifiés. Il s'agit du *Hauptmann* (capitaine) Franz List du *Gebirgsjäger-Regiment 144* (144^e régiment de chasseurs de montagne), décoré le 3 mars 1943 ; du *Oberleutnant d. Res* (Lieutenant de réserve) Hans

⁸⁴⁴ Lars Hellwinkel, « Gouesnou, ein Massaker der deutschen kriegsmarine in der Bretagne », in Oliver von Wrochem, *Repressalien und terror, Vergeltungsaktionen im deutsch besetzten Europa 1939–1945*, Militaergeschichtliche Zeitschrift, Paderborn, 2017, p. 203-215.

⁸⁴⁵ Bundesarchives RM 45 IV 418, Kriegstagebuch Kommandierender Admiral Atlantiikküste, 08/08/1944.

⁸⁴⁶ Alain Floch, *L'occupation allemande dans les 162 communes du Nord-Finistère 1940-1944*, s.l., s.e., 2012, p. 123.

⁸⁴⁷ Nous avons cherché avec les noms List, Liszt, Litz, Lust, Lutz, et Luzst. Ce qui n'a rien donné.

List du *Feldersatz-Btl. 94* (94^e bataillon de réserve), décoré le 26 décembre 1944 ; ainsi que du *Generalfeldmarschall* Wilhelm List, commandant en chef de la 14^e armée lors de la campagne de Pologne, et qui reçoit la croix de fer le 30 septembre 1939. Ils sont donc évidemment hors de cause.

Notons également qu'Alain Floch ne donne pas la date exacte du massacre, puisqu'il parle du 6 et non du 7 août, et qu'il mentionne des combats entre parachutistes français et allemands. Or, il n'y avait pas encore de parachutistes allemands dans le secteur de Gouesnou, puisque la *2. Fallschirmjäger Division* du général Ramcke n'arrive sur zone qu'à partir du 9 août. Encore une fois, la bibliographie concernant Penguerec n'est pas sourcée. Les versions diffèrent d'un ouvrage à un autre, certes sur des détails, mais qui ont leur importance. Preuve encore une fois du manque cruel d'archives et de sources sur ce sujet.

VII. L'enfer de la Libération (8 août-19 septembre 1944)

La découverte du drame

Au soir du 7 août, les frères Prédour, qui ont participé à l'attaque du bourg en début d'après-midi, se rendent en vélo à Plabennec. Ils passent la nuit à l'Hôtel des Voyageurs, en compagnie des SAS du groupe du lieutenant Pierre Rosset-Cournand.

Le lendemain, mardi 8 août, Gouesnou panse ses plaies. Les premiers blessés sont pris en charge par les secours, qui ont été avertis que quelque chose de grave s'est passé à Penguerec. Mais le calvaire de la commune ne fait, finalement, que commencer, et il ne prendra fin qu'avec la reddition de la *Festung* de Brest le 19 septembre.

Ce mardi-là, en début de matinée, sœur Paul, qui a passé la nuit chez Marie Donou à Moulin-Neuf, et qui est accompagnée de sœur Hortense, se dirige vers Penguerec. Arrivées sur place, les deux religieuses constatent l'ampleur du drame. Les corps sont ligotés les uns aux autres, certains ont eu la tête arrachée, probablement par l'explosion de grenades⁸⁴⁸. Les cadavres ont été empilés les uns sur les autres, et le chien des Phélep a été jeté sur le tout. Le tas de morts fait environ un mètre de haut et se trouve sur le tas de fumier⁸⁴⁹. Les corps situés au-dessus sont totalement calcinés, mais pas ceux du dessous. Les deux religieuses procèdent à une première vérification de ceux restés intacts, elles espèrent trouver d'éventuels survivants⁸⁵⁰. Mais il n'y en a aucun. C'est alors qu'elles se mettent à la recherche de papiers pouvant permettre d'identifier les victimes. Au même moment, elles sont rejointes par Jean-Louis Lamour, le maire, et par le curé, l'abbé Ranou. A Plabennec, les frères Prédour et les SAS du groupe Rosset-Cournand apprennent qu'un massacre a eu lieu contre des civils à Gouesnou. C'est alors que Rosset-Cournand décide de massacrer les onze prisonniers allemands que son groupe avait capturés la veille. Dans son journal, Jean Prédour écrit : « Ce fut chose faite à 14h dans la carrière se trouvant sur les bords de la voie de chemin de fer »⁸⁵¹.

⁸⁴⁸ ADIV, 1045 W 20, Déposition de Sœur Paul à la gendarmerie maritime de Brest, Plabennec, le 28/08/1945.

⁸⁴⁹ *Idem*.

⁸⁵⁰ Archives du musée du patrimoine de Gouesnou. N-C. Enregistrement sonore de Sœur Paul. Gouesnou, le 04/01/1990.

⁸⁵¹ Archives privées. Récit manuscrit de Jean Prédour, p. 26.

Toujours dans la matinée, à Kérinaouen, dans la ferme des Jestin, Marie Jestin (née Luslac), accompagnée de sa mère, arrive de Penguerec, où les trois blessés de la famille ont été récupérés. Il s'agit de l'époux de Marie, Gouesnou Jestin ; de son père, Jacques Luslac ; et de son neveu, François Segalen. Les blessés sont montés à l'étage où leurs bandages sont changés. Jacques Jestin décrit la scène : « Nous avons monté les blessés à l'étage, où nous les avons couchés et essayé avec nos pauvres moyens de refaire leurs pansements. L'avant-bras de notre père avait doublé de volume, notre cousin François, qui avait une balle qui lui avait traversé le thorax, avait de l'écume rose qui lui échappait par l'orifice créé par la balle. Je dois avouer que sans rien connaître à la médecine, mon diagnostic était plutôt réservé »⁸⁵². Au même moment, des soldats allemands venus de Creac'h ar Botred viennent réquisitionner des hommes pour aller vers Penguerec. Trois de ceux qui sont présents à Kérinaouen sont désignés : il s'agit de Benoit Quentel, Gouesnou Sclosure et Guillaume Jestin. Ils reçoivent pour mission d'enterrer les cadavres de Penguerec, probablement parce que les Allemands sont indisposés par l'odeur des cadavres en décomposition sous le soleil de plomb de ce début d'août 1944⁸⁵³. Une fois à Penguerec, le groupe tombe sur le maire et sur Louis Luslac ; les deux hommes sont également réquisitionnés de force par les Allemands. Louis Luslac demande alors aux soldats l'autorisation d'aller chercher le corps de sa sœur, Jeanne, restée dans la ferme de ses parents. Les quatre hommes enveloppent son corps, et on l'enterre avec les autres morts dans une fosse creusée près du talus qui fait la limite entre les fermes Phélep et Luslac⁸⁵⁴.

Vers midi, Guillaume Jestin se porte volontaire pour se rendre à Lambézellec, afin de demander de l'aide à la Croix-Rouge pour transporter les trois blessés à l'hôpital. Vers 14h, Marie Bobin, ambulancière de la Croix-Rouge française, est avertie par Antoine Coste, directeur de la défense passive de Brest, que des blessés se trouvent au lieu-dit Penguerec en Gouesnou. Marie Bobin, accompagnée de Rose-Marie Gardes, s'y dirige alors. Arrivée sur place vers 15h30, l'ambulancière de 43 ans constate que « dans une ferme, se trouve une petite fille de 12 ans qui a le côté gauche arraché, et que sa sœur a été tuée par une grenade »⁸⁵⁵. Elle rajoute : « Chose terrible, nous voyons un tas de cadavres gisant autour de cette ferme qui a été incendiée. »⁸⁵⁶ Les deux ambulancières découvrent également trois blessés graves dans la ferme des Jestin en descendant vers Kérinaouen : il s'agit de Gouesnou Jestin, qui a reçu plusieurs

⁸⁵² Archives privées. Récit manuscrit de Jacques Jestin, p. 12-13.

⁸⁵³ Voir annexe n°11.

⁸⁵⁴ *Idem*.

⁸⁵⁵ Joel Le Braz, *La Croix-Rouge fut leur flambeau, de Solferino à Sadi-Carnot*, ed. Celtics Chadenn, Pordic, 1992, p. 402.

⁸⁵⁶ Voir annexe n°13.

balles dans le bras gauche et dans les jambes, et de François Segalen et Jacques Luslac, qui ont été touchés par des éclats de grenades et des balles⁸⁵⁷. Lorsque les blessés commencent à être chargés dans l'ambulance, un soldat allemand fait son apparition dans la ferme. Il se prénomme Georges Steingrubert, et dit avoir été témoin du massacre. Lui et son camarade Hans Wilhelm se rendent le lendemain à l'hôpital Ponchelet pour expliquer ce qu'ils ont vécu à Gouesnou la veille, ce que confirme le docteur Max Lafferre dans son ouvrage⁸⁵⁸. Une fois les trois blessés pris en charge, les deux secouristes se dirigent vers Kergroas où se trouve Yvette Kerboul, qui elle aussi a été blessée la veille⁸⁵⁹.

Toujours ce mardi 8, le maire de la commune, Jean-Louis Lamour, décrète l'évacuation générale. Cette décision fait suite au massacre, mais également au fait que Gouesnou se retrouve pris dans la bataille de Brest. En effet, les Américains se trouvent au nord, à l'ouest et à l'est de la commune, tandis que les Allemands se trouvent au sud, et contrôlent toujours le bourg. Il est difficile d'évaluer le nombre exact de Gouesnouiens qui ont quitté la commune, mais la plupart des paysans ont décidé de rester dans leurs fermes afin de garder leurs bêtes, qui représentent toute leur activité agricole. C'est pourquoi la famille Jestin choisit de demeurer chez elle avec des voisins. Les Jestin possèdent un grand abri aménagé sous un tas de paille, et renforcé par des morceaux de tôle et de rondins de bois⁸⁶⁰. Mais d'autres familles décident de quitter la commune. C'est le cas des familles Le Hir et Bossart, qui partent dans la journée du 8⁸⁶¹. Les familles Leroux et Crouan la quittent dans la journée du 10⁸⁶². Tous fuient vers le nord du département, alors sous contrôle américain. Les réfugiés gouesnouiens partent là où ils ont de la famille, souvent vers Bourg-Blanc, Plabennec et Lesneven.

Dans l'après-midi, Jacques Simon, accompagné de François Paul, découvre, dans un fossé, le corps sans vie de Jean Phélep. Ils décident alors de déplacer son cadavre vers le jardin de Monsieur Page, où le corps est sommairement enterré⁸⁶³.

⁸⁵⁷ ADIV, 1045 W 20, Déposition de Gouesnou Jestin à la gendarmerie de Lambézellec. Lambézellec, le 14/11/1944.

⁸⁵⁸ A ce jour, nous n'avons pas pu identifier ces deux soldats dans les archives allemandes. Nous reviendrons sur leur rôle dans le massacre, dans la partie III.

⁸⁵⁹ ADIV, 1045 W 20, Déposition de Marie Bobin à la gendarmerie de Lambézellec. Lambézellec, le 14/11/1944.

⁸⁶⁰ Archives privées. Récit manuscrit de Jacques Jestin, p 18.

⁸⁶¹ Entretien avec Michelle Saliou, née Le Hir. Gouesnou, le 27/02/2020. Entretien avec Albert Bossard. Brest le 24/02/2020.

⁸⁶² Archives privées. Enregistrement sonore de Marie-Louise Leroux, née Meyer. Gouesnou, le 20/04/1990.

⁸⁶³ Archives du musée du patrimoine de Gouesnou. N-C. Enregistrement sonore de madame Paul, née Leroux. Gouesnou, le 28/03/1991.

Gouesnou dans l'enfer du siège de Brest

La période qui suit le massacre et qui s'étend jusqu'à la libération de la commune, c'est-à-dire du 8 août au 19 septembre 1944, est très peu documentée. Pour ce qui est des témoignages, comme nous l'expliquions, la majorité des Gouesnouiens ont fui la commune, et seuls demeurent quelques paysans et leurs familles, dans les différents hameaux de Gouesnou. Seul Jacques Luslac, 18 ans au moment des faits, a couché sur le papier ce que lui et sa famille ont vécu jusqu'au 2 septembre, date à laquelle ils sont évacués de force par les Américains.

Durant cette période, la famille Jestin se retrouve en plein cœur des combats du siège de Brest. Le 9 août, arrive la 2. *Fallschirmjäger-Division* (division parachutiste) du général Hermann-Bernhard Ramcke. Lorsqu'elle fait mouvement vers Brest, cette division est déjà très expérimentée. Créée en février 1943 dans la région de Vannes, elle part ensuite vers le sud de la France et la région de Nîmes à la mi-mai, où elle sert de réserve pour le front d'Italie. En juin, elle fait mouvement vers la région de Rome. Elle connaît son plus haut fait d'armes lorsque le 1^{er} bataillon du 7^e régiment de chasseurs mène avec succès l'opération *Eiche*, qui voit la libération de Benito Mussolini, retenu captif dans les montagnes de la région des Abruzzes. En novembre 1943, une partie de l'unité est transférée sur le front de l'Est, en Ukraine, dans le secteur de Jytomyr, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Kiev. La division subit de lourdes pertes, notamment lors de l'offensive soviétique sur le Dniepr, au début de 1944. Ce qui en reste est alors envoyé à Cologne pour y être réapprovisionné en hommes et matériel. En mai, elle est renvoyée en Bretagne, à l'exception du 6^e régiment qui part pour la Normandie. Son QG s'installe à Concarneau, alors que le gros de la division se trouve entre Quimper et Landerneau. Lors de la percée d'Avranches, la 2. *Fallschirmjäger-Division* s'oppose à la *Task Force A* du général Herbert L. Earnest. De violents combats ont lieu entre le Menez-Hom et Huelgoat. Suivant à la lettre les ordres d'Hitler, la division se replie vers Brest pour s'enfermer dans la *Festung*.

Au moment de son repli, la division est placée sous les ordres du général Ramcke. Cet officier est un vétéran de la Première Guerre mondiale, pendant laquelle il sert dans les troupes de la marine impériale. En 1941, il rejoint les troupes aéroportées de la *Luftwaffe* et se bat en Crète lors de l'opération *Merkur*, à la suite de quoi il est nommé général. En 1942, il se porte volontaire pour intégrer l'*Afrika Korps* du général Rommel, et prend part aux deux batailles

d'El-Alamein. A la suite du retrait des forces de l'Axe de l'Afrique du Nord, Ramcke est muté en Italie, où il prend la tête de la 2. *Fallschirmjäger-Division* en février 1943.

Début août 1944, il se bat dans le centre Finistère. On estime que lors de son repli vers la *Festung* de Brest, sa division est responsable de plusieurs crimes de guerre contre les populations civiles⁸⁶⁴. Ces crimes lui seront d'ailleurs reprochés lors de son procès à Paris en 1951, à l'issue duquel il sera condamné à cinq ans de prison ferme. Il ne fera que deux mois de prison, puisque le général américain Troy Middleton plaidera pour sa libération⁸⁶⁵.

Lorsque Ramcke arrive à Brest le 9, il s'entretient directement avec le *SS-Obersturmführer* Roeder, chef du SD local⁸⁶⁶. Ce dernier se plaint de la forte activité de partisans, mais juge qu'il ne peut pas faire grand-chose avec huit hommes seulement. Le jour même, Ramcke décide de lancer une contre-attaque à Gouesnou. La veille, les troupes américaines de la 6^e DB du général Grow ont subi de très lourdes pertes devant le bourg, à cause d'un puissant barrage d'artillerie allemand en provenance des batteries de Roc'h Glaz et Mesmerien. Devant les pertes subies, Grow décide de tenter un coup de bluff en envoyant une délégation à la rencontre de l'*Oberst* von der Mosel qui commande encore la *Festung*. Grow espère une reddition, mais les ordres d'Hitler sont clairs : « Se battre jusqu'au dernier homme, jusqu'à la dernière cartouche ». La *Festung* de Brest ne se rendra donc pas sans combattre. Les Américains sont contraints à attaquer. Mais l'attaque prévue ce jour-là doit être annulée au dernier moment, car la 266^e division d'infanterie allemande du général Karl Spang, qui effectue son repli depuis la Rance, arrive sur les arrières de Grow. Ce dernier doit évacuer son PC. Toutefois, la division d'infanterie, amaigrie par un mois de guerre, en manque de matériel et de munitions, ne fait pas le poids face à une division blindée. La 266^e est donc annihilée dans le secteur de Plouvien/Plabennec, Spang et son état-major sont capturés, ainsi que 1000 soldats⁸⁶⁷.

A Gouesnou, le 7^e régiment de la 2. *Fallschirmjäger-Division* de l'*Oberstleutnant* Pietzonka prend position au nord de Brest⁸⁶⁸. Pietzonka est responsable d'un secteur qui va de la pyrotechnie Saint-Nicolas, au sud du Relecq-Kerhuon, jusqu'à Roc'h Glaz. Plus de 11 000 hommes sont sous ses ordres. Dans le secteur de Gouesnou, c'est la 1^{ère} compagnie du 7^e régiment du capitaine Reino Hamer qui se positionne entre Roc'h Glaz et Mesmerien.

⁸⁶⁴ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, op. cit., p. 102.

⁸⁶⁵ Nous y reviendrons dans la troisième partie.

⁸⁶⁶ Hermann-Bernhard Ramcke, *Fallschirmjäger, damals und danach*. Lorch, Frankfurt am Main 1951, p. 30.

⁸⁶⁷ Martin Blumenson, *Duel pour la France 1944*, op. cit., p. 179.

⁸⁶⁸ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, op. cit., p. 103.

Dans l'après-midi, des éléments du 7^e régiment s'installent dans la ferme des Jestin, qui sont donc chassés de chez eux. Ils trouvent refuge chez leurs voisins, la famille Riou. Au vu de leur situation précaire, les Jestin décident de quitter Kérinaouen et de fuir vers le nord en direction des lignes américaines. Mais les Allemands leur refusent le passage de leurs lignes, sous prétexte que les Jestin iraient dire aux Américains l'emplacement de leurs positions⁸⁶⁹.

Le jeudi 10, la batterie de Mesmerien pilonne le bourg. Le haut du clocher semble avoir été touché, car à Kérinaouen on entend le bruit fracassant d'une cloche tombant au sol. Moins de 24 heures après avoir investi la ferme des Jestin, les parachutistes allemands la quittent. Mais ils sont toujours très présents autour de la ferme. Les premières lignes allemandes sont à moins de 500 mètres, et les bombardements se font de plus en plus réguliers.

Les Américains bombardent Gouesnou du matin jusqu'au soir et les batteries de Roc'h Glaz et Mesmerien répliquent en permanence. A la fin août, le VIII^e corps américain engagera 27 régiments d'artillerie, alignant 514 canons de divers calibres⁸⁷⁰. Pourtant, Kérinaouen est, dans les premiers jours du siège, totalement épargné par les obus. Jacques Jestin attribue cette chance au fait que le hameau est encaissé et ne se trouve pas sur une ligne de crête, comme Kergroas ou Creac'h ar botred⁸⁷¹. Néanmoins la peur conditionne les esprits, et les Jestin ont le réflexe d'aller trouver refuge dans leur abri de fortune, creusé devant leur ferme en 1941. Bientôt, leur abri accueille plusieurs familles venues de Kérinaouen et des environs. C'est le cas des Riou, Paul, Quentel et Sclosure. Des réfugiés brestois n'ayant pas réussi à passer les lignes allemandes trouvent également refuge chez les Jestin. L'espace dans l'abri devenant de plus en plus réduit, il est décidé de l'agrandir. Une vingtaine de personnes s'entassent quasiment chaque soir et à chaque bombardement dans cette tranchée recouverte de paille, de tôles et de fagots de bois.

Le samedi 12, sur ordre de Hitler (ordre n° 5990/44), le général Ramcke relève von der Model et prend le commandement de toutes les forces allemandes présentes dans la *Festung* de Brest. C'est une nouvelle éprouvante pour Gouesnou. Dans la journée, une nouvelle rafle a lieu. Une cinquantaine de personnes, Gouesnouiens, Brestois, sont arrêtés, et emmenés dans une grange au Lantel, au nord-ouest du bourg. Benoit Dréo, ouvrier de l'arsenal, se trouve dans le groupe d'otages. Plusieurs Allemands les tiennent en joue quand, soudainement, des avions

⁸⁶⁹ Archives privées. Récit manuscrit de Jacques Jestin, p. 14.

⁸⁷⁰ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, Heimdal, *op. cit.*, p. 90.

⁸⁷¹ *Idem*, p. 15.

américains font leur apparition au-dessus de leurs têtes⁸⁷². Les Allemands semblent prendre peur, et tentent de se cacher. Benoit Dréo profite de la situation pour défoncer la porte arrière de la grange et s'enfuir avec tous les otages. Un nouveau massacre a été probablement évité de justesse ce jour-là. Qui étaient ces Allemands ? Pourquoi ont-ils encore raflé des civils à Gouesnou ? Nous n'avons pas réussi à répondre à ces questions, faute de témoignages. Dans la nuit du samedi au dimanche, l'église de Gouesnou est volontairement incendiée par les Allemands⁸⁷³, ainsi que l'école publique des filles. La toiture de l'église part complètement en fumée. Tout comme les vitraux du XVI^e siècle. Seuls les murs du cœur et de la nef, ainsi qu'une partie du clocher, sont restés debout. Le local d'Eugène Crouan, servant à l'entrepôt de denrée alimentaire pour les soldats français prisonniers en Allemagne, est totalement pillée. Les Allemands s'emparent de l'alcool, du chocolat, du sucre, du tabac. Au total, 22 756 francs de denrées sont volées⁸⁷⁴.

Le lundi 14, Jacques Luslac, le grand-père, parti à pied de l'hôpital Ponchelet, revient à Kérinaouen. Le matin, et face à l'augmentation de la fréquence et de la violence des bombardements américains, l'hôpital avait évacué tous les blessés en état de marcher. Jacques Luslac avait pu regagner sa famille grâce à la trêve conclue avec les Allemands par l'entremise du président de la Délégation spéciale pour la ville de Brest, Victor Eusen. L'évacuation obligatoire de toute la population est proclamée. Ce sont entre 15 000 et 23 000 civils qui quittent la ville durant les trêves accordées, de 17 à 20 heures et de 9 à 11 heures⁸⁷⁵. Le 18 août, à Gouesnou, les maisons des familles Bervas, Menez, Quiniou et Piriou sont volontairement incendiées⁸⁷⁶.

Lors de cette évacuation, les FFI de Gouesnou, qui ont installé leur PC dans le bar des Quéllivéré, reçoivent l'ordre de guider les réfugiés brestois et de leur permettre de gagner les lignes américaines sans encombre. Jean Prédour s'acquitte de cette tâche avec Jean Lalouer et François Leroy. Leur mission est de dégager les civils brestois qui se trouveraient encore sur les routes, et qui encombrant la progression américaine. Une fois récupérés, les réfugiés brestois sont emmenés à Gouesnou, où leur sont distribués des vêtements et des chaussures, qui se trouvaient dans le commerce de madame Georgelin⁸⁷⁷. D'autres Gouesnouiens se portent

⁸⁷² Témoignage d'Henri Dréo, fils de Benoit Dréo. Gouesnou, le 02/03/2020.

⁸⁷³ Voir annexe n°17.

⁸⁷⁴ ADIV, 1045 W 20, Déposition d'Eugène Crouan à la gendarmerie de Lambézellec. Gouesnou, le 07/12/1944.

⁸⁷⁵ Chronologie de la ville de Brest durant la seconde guerre mondiale. <http://www.brest3945.com/chronologie/1944-2/>. [Consulté le 14/03/2021].

⁸⁷⁶ Roland Bohn, *Chronique d'hier, Tome 1 : La vie du Léon 1939-1945, op. cit.*, p. 168.

⁸⁷⁷ Archives privées. Récit manuscrit de Jean Prédour, p. 31.

volontaires dans les FFI pour faire du renseignement sur les positions allemandes, comme Victor Corre, Etienne Habasque ou encore Benoit Dréo.

Durant le mois d'août, Gouesnou est massivement pilonnée par l'armée américaine. A ce moment, la campagne de Bretagne, malgré sa rapidité et le peu de pertes enregistrées, est en train de tourner à l'échec pour les Alliés. En effet, ceux-ci ne disposent, à la fin du mois d'août, d'aucun port breton. Ceux de Saint-Malo et Nantes sont complètement détruits, et Brest, Lorient et Saint-Nazaire sont tenus par des forces allemandes solidement retranchées. Le projet d'un port à Quiberon est rapidement abandonné faute de logistique⁸⁷⁸. Les Alliés se reportent alors sur des petits ports, comme Cancale ou encore Saint-Michel-en-Grève, où les Américains peuvent bénéficier de la ligne de chemin de fer Morlaix-Rennes. Mais dès la mi-août, la campagne de Bretagne est reléguée au second plan. La bataille de Normandie se terminant, le front allemand étant rompu et les Alliés avançant très rapidement vers la Seine, la Bretagne devient secondaire et l'échec de la prise des ports bretons n'inquiète plus personne⁸⁷⁹. Devant Brest, le VIII^e corps d'armée de Middleton se regroupe. La 6^e DB de Grow quitte le secteur et trois divisions d'infanterie prennent le relais (les 2nd, 8th et 29th *Infantry divisions*). Devant Gouesnou, la 8^e division d'infanterie du général Donald Stroh fait face aux paras de Ramcke et à la pugnacité des batteries de Roc'h Glaz et Mesmérien, mais également aux tirs des batteries de Camaret, qui se trouvent de l'autre côté de la rade, et ceux de Kéringar depuis Plougouvelin⁸⁸⁰. A la mi-août, les Allemands tentent de replier les équipages des batteries de *Flak* vers l'intérieur de la *Festung*. Le 22 août, Roc'h glaz, commandée par le lieutenant Rothenpieler, évacue deux canons. Il ne reste donc plus que deux canons de 75 mm sur la batterie, ce qui est très léger pour continuer à opposer une résistance efficace aux Américains. Les Allemands le savent : si Roc'h Glaz et Mesmerien tombent, les défenses nord de la *Festung* ne résisteront pas à une percée américaine⁸⁸¹. Face à la résistance allemande, les Américains se lancent alors dans une tactique de ratissage. Ils attaquent et détruisent un à un les points de résistance, les fortifications, les batteries d'artillerie, les nids de mitrailleuses. Mais les munitions commencent à leur faire défaut, car la logistique ne suit pas correctement, et la priorité est donnée au front qui avance vers Paris et l'Est de la France⁸⁸².

⁸⁷⁸ Martin Blumenson, *Duel pour la France 1944*, op cit., p. 193.

⁸⁷⁹ *Idem*.

⁸⁸⁰ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, Heimdal, op. cit., p. 114.

⁸⁸¹ *Idem*.

⁸⁸² Martin Blumenson, *Duel pour la France 1944*, op cit., p. 357.

C'est face à cette situation que Middleton va jusqu'à écrire à Bradley que ses « hommes ne sont pas très bons. Les Allemands n'ont nullement l'intention de se rendre et ils ne montrent aucun signe d'affaiblissement »⁸⁸³. En plus des bombardements, Gouesnou subit des pillages et des destructions de la part des Allemands.

Le 25 août, la 8^e DI tente une percée dans le secteur de Roc'h Glaz. La préparation d'artillerie est intense. Mais la batterie de Roc'h Glaz tient toujours le coup malgré sa position avancée. Elle doit son salut à la présence des paras. De nombreux Gouesnouiens sont tués par les bombardements. A Kergroas, l'ancien maire Alain Le Fur, ainsi que son frère et sa belle-sœur sont tués⁸⁸⁴. A Kérinaouen, Paul Simon, son frère Jean-Marie et son épouse Maryvonne, voisins des Jestin, le sont également⁸⁸⁵, ainsi que Louis Roudaut, Germain Goguer, Marie-Anne Simon. Michel et Louis Gélébart, bien que grièvement blessés ce jour-là, ne décèderont respectivement que le 29 et le 31 août à l'hôpital Ponchelet⁸⁸⁶. Le lendemain, devant la résistance allemande, le général Stroh demande un soutien aérien à la 9th Air force. Sans qu'il le sache, son fils, le major Harry Stroh, du 378th Fighter squadron de la 9th Air force est envoyé sur zone. A bord de son *Republic P-47 Thunderbolt*, le major Stroh a pour mission de bombarder les positions allemandes pour faciliter l'avancée de la 8^e division. Stroh, qui commande un groupe de chasse de quatre appareils, décolle de Saint-Jacques-de-la-Lande près de Rennes. Son père Donald, qui a vu l'appareil être touché en plein vol sans avoir compris qu'il s'agissait alors de son fils, relate les faits à Charles Holstein du *Washington Post* en décembre 1944 :

« Nous avançons sur Brest. Bien que je ne l'aie pas su à ce moment-là, mon fils était le chef de vol de ces *Thunderbolts*. Cependant, il savait que c'était notre division qu'il soutenait. Au lieu d'envoyer n'importe lequel de ses gars faire le travail, il a pris la mission lui-même et a survolé la poche ennemie deux fois afin de jauger la situation pour nous. Lors de son second passage, il ne volait qu'à seulement 300 pieds, il a été touché par un obus antiaérien et son avion a explosé. Ne recevant pas de nouvelles de sa part pendant plus de trois semaines, j'ai cherché et appris qu'il avait donné sa vie pour nous. »⁸⁸⁷

⁸⁸³ Lettre du général Troy Middleton au général Omar Bradley en date du 25 août 1944, in Martin Blumenson, *Duel pour la France 1944, op cit.*, p. 357.

⁸⁸⁴ Archives privées. Récit manuscrit de Jacques Jestin, p. 23.

⁸⁸⁵ *Idem*.

⁸⁸⁶ Archives du musée du patrimoine de Gouesnou. N-C. Fiche concernant les gouesnouiens morts par fait de guerre.

⁸⁸⁷ Charles Holstein, « DC Flier is killed aidind dad's drive », *The Washington Post*, 08/12/1944.

Arrivé au-dessus de Gouesnou, Harry Stroh est effectivement touché par des tirs de *Flak*. Son appareil tombe très rapidement et vient s'écraser derrière la ferme de la famille Quefelean à Kergaradec. Marie, la fille de la famille, raconte :

« Un avion s'est crashé dans le champ derrière la maison, il y avait des débris d'avion partout. Nous avons trouvé un corps, mon père a dit que c'était un Américain. Nous avons enterré le corps et mis ses affaires personnelles dans une boîte. Nous sommes ensuite allés faire une déclaration à la mairie. A la suite de quoi, un officier américain et deux civils nous ont demandé d'indiquer l'endroit où nous l'avions enterré, puis on nous a dit que l'officier américain était le père du pilote. »⁸⁸⁸

Du 27 août au 1^{er} septembre, le VIII^e corps de Middleton continue sa pression sur Brest. Les bombardements redoublent en intensité. Les Américains bombardent Brest et les communes environnantes avec leur artillerie, leurs chasseurs-bombardiers, puis leurs bombardiers lourds⁸⁸⁹. Le *13th Infantry regiment* de la 8^e division prend le contrôle de Roc'h Glaz. Le chef de la batterie allemande, le lieutenant Berthold Rothenpieler, est tué, ainsi que la quasi-totalité de ses hommes ; seuls 28 d'entre eux ont survécu et arrivent à décrocher vers la poche du Conquet⁸⁹⁰. Les *GI's* de la 8^e DI se trouvent maintenant sur une ligne Kergroas/Kervoa. Au soir du 27 août, Penguerec est sous contrôle américain. Mais dans la nuit du 28 au 29, la progression américaine est stoppée. En effet, les Allemands ont réussi à capturer des blindés américains, dont un char Sherman. Dans la matinée du 28, les parachutistes du capitaine Reino Hamer réussissent à capturer 246 *GI's*. Entre le 25 et le 31 août, la progression américaine a coûté la vie à 238 *GI's*⁸⁹¹. Le 1^{er} septembre, les paras de la *2. Fallschirmjäger-Division* évacuent le secteur de Gouesnou. Deux soldats qui passent devant la ferme des Jestin leur expliquent que les Américains seront là le lendemain⁸⁹².

Le 2 septembre, les Américains effectuent leur plus grosse préparation d'artillerie depuis le 7 août. Le pilonnage « d'une violence inouïe dure environ une heure »⁸⁹³. Suit un long silence, « qui nous parut suspect, sinon irréel », écrira Jacques Jestin. En quelques minutes, les Jestin et le reste de leur groupe de survivants de l'abri vont passer de l'état de Gouesnouiens

⁸⁸⁸ Archives du musée du patrimoine de Gouesnou. N-C. Témoignage de Marie Quefelean. Date inconnue.

⁸⁸⁹ Alix de Carbonnières et Antoine Coste, *L'assaut de Brest*, *op. cit.*, p. 109.

⁸⁹⁰ Bundesarchiv, Kriegstagsbuch Admiralatrantikküste. 27/08/1944 et 01/09/1944.

⁸⁹¹ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, Heimdal, *op. cit.*, p. 118.

⁸⁹² Archives privées. Récit manuscrit de Jacques Jestin, p. 25.

⁸⁹³ *Idem*.

occupés, à l'état de Gouesnouiens libérés, après quatre années d'occupation et de présence allemande. Jacques Jestin écrit :

« Nous étions tendus, dans l'expectative, nous demandant ce que pouvait cacher ce silence, et nous ne nous attendions à rien de bon, quand nous avons entendu des voix, un langage aux intonations qui nous étaient étrangères. [...] A ce moment, un coup de feu fut tiré en direction de l'entrée de l'abri. [...] j'ai bondi hors de l'abri en levant les bras et en criant "french ! french !" et je me suis trouvé face à un groupe de soldats américains qui me tenaient en joue sous doute surpris de trouver des civils là. »⁸⁹⁴

Le lieutenant qui commandait le groupe fait évacuer rapidement les civils qui venaient de survivre à ce bombardement et à 27 jours de siège intense.

Le groupe est dirigé vers le bourg, en file indienne, tout en croisant les colonnes de soldats américains qui marchent dans la direction opposée. Jacques Jestin constatera les dégâts du siège sur sa commune : « J'ai aperçu Kergroas, entièrement détruit, des arbres déchiquetés, les maisons et les dépendances n'étaient plus qu'un amas de pierres, nous avions devant nous un paysage de la guerre de 14-18 »⁸⁹⁵. Arrivés au niveau de la Penfeld, Jacques Jestin et Benoit Quentel prennent en charge un *GI* blessé à la jambe droite. Au même moment, les bombardements reprennent. Le groupe arrive à la hauteur de la ferme Donou à Moulin-Neuf. Jacques Jestin relate : « Notre colonne s'étirait sur 100 mètres et je me trouvais en serre file, ralenti par notre blessé. Nous avons parcouru environ un kilomètre quand une salve d'obus s'abat sur nous. Un obus tomba sur notre colonne [...] et trois personnes sont tuées sur le coup. Mes deux grands-parents Jacques et Marie-Jeanne Luslac ainsi que Jean Lannon, un jeune réfractaire au STO, qui travaillait chez son oncle Paul Simon (tué le 27 août) »⁸⁹⁶. Renée Sclosure est gravement blessée et décèdera quelques heures plus tard. Son frère Gouesnou et Marie Simon sont également blessés, mais survivront. Des jeeps avec brancards arrivent rapidement sur les lieux, mais obligent les survivants à laisser leurs morts sur place et à continuer à progresser vers le bourg. Le groupe arrive alors au patronage où les Américains ont installé un poste de secours. Gouesnou Sclosure y est pris en charge, puis envoyé à l'hôpital de Morlaix, où il décèdera une semaine plus tard. Décèderont également ce jour-là Jean-Marie Habasque et Marie Gélébart (née Quentel)⁸⁹⁷.

⁸⁹⁴ Archives privées. Récit manuscrit de Jacques Jestin, p. 26-27.

⁸⁹⁵ *Idem*.

⁸⁹⁶ *Ibid.*, p. 28.

⁸⁹⁷ Archives du musée du patrimoine de Gouesnou. N-C. Liste des Gouesnouiens morts par faits de guerre.

Le reste du groupe est alors chargé dans des camions puis envoyé à Kergoat entre Gouesnou et Bourg-Blanc. Les Jestin ne reviendront à Gouesnou qu'après la fin du siège, c'est-à-dire à la mi-septembre, et retrouveront leur ferme partiellement détruite.

Les Américains lancent leur attaque générale sur Brest le 8 septembre. Lambézellec tombe le 9, les *GI's* progressent mais sont de nouveau stoppés au niveau du Bouguen. Les Allemands, qui ont investi les forts de Montbarey, de Kéranroux, du Questel, du Guelmeur, de la Penfeld et du Bouguen, résistent toujours. Le 12 septembre pourtant, les 29th et 2nd divisions d'infanterie américaines contrôlent la majeure partie de la ville de Brest. Le 16 septembre, le général Ramcke s'enfuit vers la Pointe des Espagnols pour tenter de poursuivre le combat en Bretagne. Von der Mosel reprend le commandement de la *Festung*. Seules la base sous-marine et l'école navale résistent encore. Dans la ville de Brest, la totalité des parachutistes du colonel Pietzonka se rendent dans la journée du 18 septembre. Il faut attendre la nuit du 18 au 19 pour que le général Ramcke se rende au général Stroh, dont la division avait été envoyée sur la presqu'île de Crozon.

Le siège de Brest aura coûté la vie à beaucoup de soldats dans les deux camps. Le VIII^e de Middleton enregistre près de 2 000 morts et 6 845 blessés⁸⁹⁸. Si les FFI de Gouesnou ne comptent aucun mort, ceux du Nord-Finistère, qui ont participé au siège, en totalisent 84. Enfin, la *Wehrmacht* accuse la perte d'environ 4 000 soldats, dont un millier rien que pour la 2. *Fallschirmjäger Division*, soit 14% des effectifs de l'unité, et 13 000 blessés⁸⁹⁹.

Pas de Libération joyeuse à Gouesnou.

Les événements qui ont touché Gouesnou du 7 août au 2 septembre 1944 auront causé la mort de 76 personnes, dont 43 tués directement par les Allemands sur un total de 1 550 habitants en 1944, soit 4,9% de la population. Sur 279 maisons, 80 ont été totalement détruites, soit quasiment 30% des habitations⁹⁰⁰. La France dénombre environ 5,5 millions de sans-logis

⁸⁹⁸ NARA, Us military archives, US army Casualties during Brest operation, in, The 2nd, 8th and 29th Infantry division, report after action against enemy. Vol. 2, 3.

⁸⁹⁹ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, Heimdal, *op. cit.*, p. 251.

⁹⁰⁰ Roland Bohn, *Chronique d'hier, Tome 1 : La vie du Léon 1939-1945*, *op. cit.*, p. 170.

et sinistrés⁹⁰¹. A Gouesnou, ils sont 613 sans logement, soit quasiment 40% de la population⁹⁰². Au sortir de la guerre, l'INSEE estime que 60 000 Français sont morts à cause des bombardements, et que 30 000 ont été fusillés⁹⁰³. Sur ces 30 000 morts, 6 000 étaient des civils, dont ceux de Penguerec, qui représentent 0,72% des victimes.

A titre de comparaison, Milizac dénombre 13 morts (5 Milizacois et 8 réfugiés brestois), et la commune est relativement épargnée par les bombardements. Même situation à Plabennec, Saint-Renan et Bourg-Blanc, dont les bourgs sont épargnés. A l'exception de Brest, c'est Plouvien qui connaît un bilan similaire à celui de Gouesnou. La commune subit de violents combats entre le 7 et 9 août, entre la 6^e DB et la 266^e ID. Un massacre y est également commis le 8 août par les forces allemandes, qui tuent 33 civils⁹⁰⁴. Situation similaire également à Guipavas, qui subit des combats destructeurs dans le secteur de l'aérodrome, ainsi que le massacre de 7 Guipavasiens dans la ferme de Créac'h Burguy. Pour ce qui est de Brest, « sur les 35 000 logements que comptait le Grand Brest en 1939, 5 000 sont intacts, 15 000 ont été totalement détruits, 15 000 l'ont été partiellement. 80 000 personnes, sur les 118 468 que comptait l'agglomération brestoïse avant la guerre, sont sinistrées. 70 570 seulement auront rejoint la ville au 1^{er} janvier 1946 »⁹⁰⁵, notent Henri Floch et Alain Le Berre. 456 Brestoïses ont été tués lors du siège, dont 373 rien que pour l'explosion de l'abri Sadi Carnot le 9 septembre. Ces chiffres, relativement bas quand on comprend ce qu'a été la violence des bombardements et des combats, s'explique par le fait que la quasi-totalité des Brestoïses avaient été évacués avant le siège, mais également lors de l'évacuation ordonnée par Ramcke le 13 août, qui permit à plus de 25 000 Brestoïses de quitter leur ville. Seules 1 200 personnes sont restées à Brest après le 13 août, principalement des membres de la Défense Passive, du personnel hospitalier, des pompiers, des autorités civiles comme Victor Eusen, le président de la délégation spéciale, qui sera tué dans l'explosion de l'abri Sadi Carnot.

Lorsque les premiers réfugiés reviennent à Gouesnou, ils arrivent dans une commune dévastée. Marie-Louise Leroux décrit un bourg aux « maisons détruites et pillées ». P. Huy écrit dans le *Landi-Eclair* : « Nous nous arrêtons à Gouesnou : maisons éventrées, tanks brûlés, toujours la même désolation, toujours la même vision de deuil »⁹⁰⁶. A Penguerec, la famille

⁹⁰¹ Roland Bohn, *Chronique d'hier, Tome 1 : La vie du Léon 1939-1945, op. cit.*, p. 620.

⁹⁰² *Idem*.

⁹⁰³ Eric Alary, *Les Français au quotidien 1939-1949, op. cit.*, p. 567.

⁹⁰⁴ Louis Bothorel, *Plouvien août 1944. Les civils dans la guerre et la bataille de Plouvien*, Skolig Anna-Vari, 3^e édition, Plouvien, 2013, p. 148-154.

⁹⁰⁵ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, Heimdal, *op. cit.*, p. 249.

⁹⁰⁶ P. Huy, *Landi-Eclair*, n°7, 22/09/1944, in Jacques Berthelot, *Brest dans la guerre, la Libération août-septembre 1944*, édition de la cité, Brest 1984, p. 68.

Simon revient quelques jours après la reddition de la *Festung*. Si leur ferme n'a pas été brûlée le 7 août, elle l'a été durant les combats du siège. Jacques Simon ne retrouvera qu'un seul objet lui appartenant : une assiette. Chez les Phélep, même constat lorsqu'Yvette Phélep retourne à la ferme de ses parents ; elle ne retrouve que quelques pièces d'argenterie.

La libération de la France a ses images d'Epinal⁹⁰⁷. Images que l'on ne retrouve absolument pas à Gouesnou. La ville n'a pas connu de libération joyeuse comme d'autres communes ont pu en vivre. Il n'y a pas eu de défilé de *GI's* distribuant des cigarettes, des bonbons et du chocolat, comme on peut le voir dans les films de Georges Steven⁹⁰⁸. Pas de civiles françaises juchées sur des chars, ni de combats héroïques de résistants pour la libération de leur village. Il n'y a pas eu non plus de bal ou de fête au soir de la Libération.

Dans son ouvrage sur la Libération⁹⁰⁹, Philippe Buton explique qu'il existe trois types de libérations : la première, celle qui voit un village se libérer par l'action des civils et des résistants, comme le canton de Ploudalmézeau, libéré par le bataillon qui porte le même nom et fort de plus de 1 000 FFI ; la seconde, une libération entreprise par les résistants et les troupes alliées – c'est le cas par exemple de Plouzané, de Plougonvelin, ou encore du Conquet – ; enfin, une libération effectuée uniquement par les Alliés ou par le départ des Allemands. L'action FFI à Gouesnou ayant échoué dès le 7 août, la commune se trouverait plutôt dans le troisième type. Les Allemands quittent volontairement Gouesnou à la suite d'un repli général dans la *Festung* de Brest, puis les Américains y font leur entrée mais ne font que traverser le village. Les habitants du bourg ont quasiment tous fui la commune, seuls demeurent dans les hameaux, comme nous l'avons vu, des paysans et leurs familles, qui seront soit tués par les bombardements, soit évacués de force par les *GI's* à partir du début septembre. Il n'y a donc personne donc pour accueillir les libérateurs. Lorsque la garnison allemande de Brest se rend le 19 septembre, Gouesnou n'est toujours pas accessible à ses habitants. La zone est encore trop dangereuse, à cause des nombreux obus tombés sur le village : des maisons prêtes à s'écrouler, des routes impraticables, sans oublier que Gouesnou représente l'entrée nord de Brest pour les troupes américaines qui y pénètrent⁹¹⁰. Ces derniers ne veulent donc pas voir des civils encombrer leur passage.

⁹⁰⁷ Alain Brossat (dir.), *Libération fête folle, 6 juin 1944-8 mai 1945 : mythes et rites ou le grand théâtre des passions populaires*, Autrement, Paris, 1994, p. 12.

⁹⁰⁸ Sur ce sujet, voyez Christian Delage, *De Hollywood à Dachau*, éd. Jean-Michel Place, Paris, 2014, et *De Hollywood à Nuremberg : John Ford, Samuel Fuller, George Stevens*, Mélisande Films, 2013.

⁹⁰⁹ Philippe Buton, *Les lendemains qui déchantent. Le parti communiste français à la Libération*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 1993.

⁹¹⁰ Voir annexe n°18.

On estime que 70% des communes bretonnes ont été libérées sans combats, c'est-à-dire du fait du départ des Allemands⁹¹¹. L'absence de combats favorise le retour rapide à une vie normale, aux bals populaires, à la liesse, mais encore une fois, pas à Gouesnou. Tout y est à reconstruire. Les Gouesnouiens pensent leurs plaies, à commencer par les familles des victimes. Et ce n'est qu'en rentrant à Gouesnou que certains ont confirmation de ce qu'au mois d'août ils ne prenaient que pour une rumeur : un massacre avait bien eu lieu à Penguerec⁹¹².

Si l'épuration est entourée de beaucoup de mythes, légendes, rumeurs et « on dit » - ce qui assez typique dans la société de l'époque⁹¹³ -, l'épuration dans le Finistère a été moins importante que dans d'autres départements. Tout au plus 500 personnes ont été sanctionnées, dont 117 exécutions sommaires et 47 cas de femmes tondues⁹¹⁴. A titre de comparaison, la France recense environ 10 000 exécutions sommaires et 80% ont lieu avant la Libération. Si Philippe Prédour, le chef de FFI à Gouesnou, prend pour un temps (jusqu'aux élections municipales de 1945) le pouvoir à Gouesnou, aucun acte d'épuration n'est recensé dans les premières semaines de la Libération, ni après d'ailleurs⁹¹⁵. Cela s'explique par le fait qu'à ce moment-là, la commune est totalement vidée de ses habitants. Il n'y avait donc personne à juger, fusiller ou tondre à Gouesnou, si une épuration sauvage s'y était produite. Encore eût-il fallu qu'il y eût des collaborateurs à Gouesnou. Il n'a pas été possible d'en identifier ni dans les archives du Finistère, ni dans la liste des indicateurs du SD. Ni les témoignages, ni les travaux de Collin et Raoul n'évoquent quelque épuration que ce soit à Gouesnou⁹¹⁶.

La Libération a été une fête dans bon nombre de communes françaises, mais ces célébrations de l'unité retrouvée « passent également, jusque dans les plus petits villages, par l'exclusion de ceux qui ont trahi »⁹¹⁷. L'épuration devient une sorte de défouloir, de « carnaval moche » lorsque des femmes sont tondues en place publique⁹¹⁸. Les résistants sont là, armés, ils couvrent ces manifestations. Des hommes sont jugés sommairement, puis fusillés. L'épuration, c'est donc une fête tintée de sang et de violence. A Gouesnou, les esprits ne sont

⁹¹¹ Luc Capdevilla, *L'imaginaire social de la libération de la Bretagne. Été 1944-hiver 1945/46*, Thèse de doctorat, Université de Rennes 2, Rennes, 1997, p. 41.

⁹¹² Entretien avec Suzanne Saliou (née Calvarin). Gouesnou le 01/07/2019. Entretien avec Michelle Saliou (née Le Hir). Gouesnou le 27/02/2020. Entretien avec Margueritte Ludoret (née Fagon). Le Conquet le 25/09/2018.

⁹¹³ Luc Capdevilla, *L'imaginaire social de la libération de la Bretagne. Été 1944-hiver 1945/46*, op. cit., p. 375.

⁹¹⁴ Philippe Collin, Philippe Raoul, *L'épuration dans le Finistère 1944/1946*, UBO, Brest, 1997, p. 8.

⁹¹⁵ Sur ce sujet voyez Bénédicte Vergez-Chaignon, *Histoire de l'épuration*, Larousse, Paris, 2010 ; François Rouquet, Fabrice Virgili, *Les Françaises, les Français et l'épuration : 1940 à nos jours*, Gallimard, Paris, 2018 ; Marc Bergère, *L'épuration en France*, PUF, Paris, 2018.

⁹¹⁶ ADF, 31 W 314 à 318, liste des collaborateurs détenus au camp de Saint-Charles.

⁹¹⁷ Fabrice Grenard, Jean-Pierre Azéma, *Les Français sous l'Occupation*, Tallandier, Paris, 2016, p. 284.

⁹¹⁸ *Ib.*, p. 288. Voyez également Fabrice Virgili, *La France "virile". Des femmes tondues à la Libération*, Payot, Paris, 2000.

ni à la fête, ni à de nouveaux épisodes de violence et de mort. Les Gouesnouiens avaient eu leur dose.

L'hiver 1944/45 à Gouesnou est principalement marqué par l'exhumation des corps des 42 victimes de Penguerec. Le 11 janvier 1945, cinq mois après le massacre, la municipalité et les familles de victimes décident de déterrer leurs corps afin de pouvoir les mettre dans des cercueils et d'organiser des funérailles. C'est le docteur Le Jolif, de Plabennec, assisté des religieuses sœur Paul et sœur Hortense, qui procède à l'identification des corps. La Croix-Rouge est également présente, ainsi que quelques Gouesnouiens venus reconnaître leurs proches. C'est le cas de Blanche Salaün (née Le Ven), qui a perdu son frère Sébastien⁹¹⁹. Les corps sont difficilement identifiables en raison de leur décomposition, mais également parce que la plupart des victimes n'avaient pas de pièces d'identité sur elles au moment de leur arrestation. Les corps sont placés par deux dans les cercueils : 42 corps, dans 21 bières. Les dépouilles sont ensuite déplacées de Penguerec à l'église, où une messe est célébrée en leur honneur. Après quoi les 21 cercueils sont enterrés dans le cimetière⁹²⁰. Le 7 août 1945 a lieu la première commémoration en souvenir des victimes ; ce jour-là, plus de 3000 personnes sont présentes⁹²¹.

⁹¹⁹ Entretien avec André Salaün, fils de Blanche Salaün (née Le Ven). Gouesnou, le 15/03/2019.

⁹²⁰ Nous reviendrons sur les commémorations liées au massacre de Penguerec dans la partie III.

⁹²¹ Témoignage d'Yvette Kerboul (née Phélep). Gouesnou le 20/06/2019.

Le récit du drame, qui s'est déroulé à Gouesnou le 7 août 1944, est donc, 75 ans après les faits, toujours sujet à débat. Bien que les présents travaux de recherches aient pour but d'éclairer et d'expliquer clairement le déroulement des événements, le manque d'archives, de témoignages et de sources fiables se fait cruellement sentir. Les différents récits et rumeurs liés à Penguerec rendent l'histoire confuse. Contrairement à Oradour-sur-Glane, où le massacre eut lieu à un moment où les combats se livraient à plusieurs centaines de kilomètres de là, celui de Gouesnou se déroule dans le chaos de la bataille, à un moment où beaucoup de Gouesnouiens ne pensent qu'à une chose : fuir la zone des combats. Les rescapés eux-mêmes n'avaient que cette idée en tête, malgré le traumatisme qu'ils venaient de vivre. Il n'y avait personne, donc, pour commencer une ébauche d'enquête, pour recueillir des témoignages. Personne non plus pour pleurer les morts, ou tout simplement prendre le temps de la sidération. Non, le 7 août, et dans les jours qui vont suivre, les pensées sont focalisées sur l'instinct de survie : fuir à tout prix les combats, éviter peut-être de se retrouver dans une nouvelle rafle. La sidération, le choc, les larmes, le traumatisme viendront après. Une fois la guerre terminée, si la vie reprend son cours, les familles des victimes ainsi que leurs descendants s'interrogent. Pourquoi ? Pourquoi 43 personnes ont-elles été massacrées ce jour-là ? Pourquoi rien n'a-t-il été entrepris pour retrouver les coupables ? A qui incombe une éventuelle responsabilité ? Penguerec est à l'origine d'un climat pesant chez les Gouesnouiens, et personne n'ose en parler, explique André Salaün, dont le grand-père et l'oncle ont été tués ce jour-là⁹²².

⁹²² Entretien avec André Salaün, fils de Blanche Salaün (née Le Ven). Gouesnou, le 15/03/2019.

Partie III

L'après Penguerec

La partie précédente avait pour but d'aboutir à un récit le plus détaillé possible du massacre de Penguerec. Cette dernière partie aura pour objectif de traiter du fond des événements. Comment un massacre d'une telle ampleur a-t-il pu avoir lieu à Gouesnou ? Pourquoi et comment des soldats, qui n'étaient pas rompus à la guerre, qui n'avaient pas participé au front de l'Est, ni pris part, de près ou de loin, à des exactions à l'encontre de civils, en sont-ils arrivés à massacrer 43 personnes ? Nous expliquerons ce qu'a été la politique répressive nazie en France durant l'occupation. Nous définirons ce qu'était exactement un crime de guerre durant la Seconde Guerre mondiale. Nous dirons quelles ont été les motivations des soldats allemands auteurs du massacre, et dans quel contexte ils se sont retrouvés auteurs du massacre. Différents noms de soldats allemands ont été prononcés, différentes unités ont été accusées d'être responsables du massacre, sans que personne ait jamais été inquiété. C'est cette non-enquête qui nous intéressera dans le second chapitre de cette partie. Pourquoi aucune investigation sérieuse n'a-t-elle été entreprise après la guerre pour tenter d'élucider ce massacre et retrouver d'éventuels coupables ? Enfin, nous nous pencherons sur l'aspect mémoriel qui entoure les événements du 7 août 1944 à Gouesnou. Comment la commune et ses habitants se sont-ils construits autour d'une mémoire collective ? Comment les Gouesnouiens commémorent-ils le souvenir de leurs disparus ?

VIII. Retour sur un massacre

Penguerec : crime de guerre ?

La répression allemande en France

Durant toute la durée de l'occupation, la *Wehrmacht*, aidée dans sa tâche par la justice nazie, a su mettre en place un système répressif structuré, dissuasif, violent et concentrationnaire dans les pays occupés. En France, cet aspect de la politique et du système d'occupation allemands intéresse peu les historiens⁹²³. Si des historiens tels que Eberhard Jäckel⁹²⁴ abordent le sujet, il faut attendre les travaux de l'historienne Gaël Eismann pour connaître exactement ce qu'a été la politique de répression nazie lors de l'occupation en France. Avant cela, les recherches se limitaient aux relations entre Vichy et les Allemands, c'est-à-dire, à la collaboration⁹²⁵. Ce sont ses travaux qui ont aidé à comprendre la politique d'occupation et de répression en France. Et c'est cette politique qui a permis aux soldats allemands de massacrer 43 personnes à Gouesnou le 7 août 1944.

Elle était elle-même étroitement liée à des réalités juridiques découlant du pacte de juin 1940 entre les gouvernements français et allemands. Lorsque le maréchal Pétain convint d'un armistice à ce moment-là avec Adolf Hitler, les armées du Reich contrôlent militairement la moitié nord de la France, de Dunkerque jusqu'à Valence et Bayonne, et de Strasbourg à Brest. La convention d'armistice divise alors la France en trois : la première partie, dite zone d'occupation allemande, au nord ; une zone libre au sud ; enfin, les territoires de l'Empire colonial, qui restent sous la souveraineté de la France. Si Paris demeure officiellement la capitale du pays, son nouveau gouvernement, celui du maréchal Pétain, s'installe à Vichy dans l'Allier. Une ligne de démarcation sépare matériellement les zones nord et sud⁹²⁶. Cette nouvelle frontière, qui court sur près de 1200 km, s'étend de la Haute-Savoie à l'est, jusqu'aux Basses-Pyrénées au sud-ouest, en passant par le Jura, le Cher, l'Indre-et-Loire la Charente, la

⁹²³ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic. Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, Tallandier, Paris, 2010, p. 53.

⁹²⁴ Eberhard Jäckel, *La France dans l'Europe de Hitler*, Fayard, Paris, 1968.

⁹²⁵ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic, Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, *op. cit.*, p. 54.

⁹²⁶ Sur ce sujet, voyez Éric Alary, *La Ligne de démarcation : 1940-1944*, Paris, Perrin, 2003.

Dordogne et les Landes. Sur 90 départements, l'armée allemande en occupe entièrement 42, 13 partiellement, tandis que 35 demeurent en zone libre. Environ 15 millions de Français se retrouvent en zone occupée, alors que 25 millions échappent à l'occupation allemande en zone libre⁹²⁷. Si officiellement la France demeure souveraine sur l'ensemble du territoire (zone occupée comprise), la réalité est tout autre. En effet, l'armée allemande s'emploie à maintenir tout au long de l'Occupation sa mainmise sur l'ordre et la sécurité. Initialement, le maintien de l'ordre en France occupée se fait par le biais des *Landeschützenbataillone* et des *Sicherheitstruppen*⁹²⁸. Ces deux unités ont pour rôle la protection des infrastructures militaires, la garde de prisonniers dans les *Frontstalag*, et la présence militaire auprès des populations. Ces militaires n'ont pas de pouvoirs particuliers ; ce sont des soldats d'âge mûr, trop vieux pour aller en première ligne, et que l'on retrouve également dans les forces de police telles que l'*Ordnungspolizei* au niveau régional, et la *Feldgendarmerie* à l'échelon local⁹²⁹. Quant à la sécurité des intérêts allemands, à la recherche et à la répression des francs-tireurs, des juifs, communistes et autres ennemis du Reich, cette mission est sous la responsabilité du *Höherer SS-und Polizeiführer in Frankreich* (chef des SS et de la police en France). A partir de 1942, c'est le *SS-Brigadeführer* Carl Oberg qui est le HSSPf ; il est directement placé sous les ordres du *Reichsführer-SS* Heinrich Himmler.

Durant l'Occupation, les forces allemandes présentes en France ne sont pas toutes destinées au maintien de l'ordre à proprement parler. C'est-à-dire qu'elles ne participent pas toutes à la répression. Peter Lieb et Rober Paxton estiment que sur les 1 500 000 soldats présents en France au 6 juin 1944 (850 000 rien que pour la *Wehrmacht*), environ 40 000 sont affectés au maintien de l'ordre⁹³⁰. Pierre Laborie avance le chiffre de 200 000 soldats, mais ne cite pas la moindre source⁹³¹. Quant aux archives allemandes, si elles sont pour la plupart incomplètes ou incohérentes, celles du MBF donnent le chiffre de 40 000 hommes⁹³². En plus des forces allemandes, il faut y ajouter le concours de la Milice, des GMR, de la police, de la gendarmerie, du Groupe d'action pour la justice sociale, ou encore, en Bretagne, du Bezen Perrot. Toutes les

⁹²⁷ Du moins jusqu'en novembre 1942, lorsque la *Wehrmacht* envahit la zone sud en réponse à l'invasion de l'Afrique du Nord par les Alliés.

⁹²⁸ Que l'on peut traduire par Bataillon de protection et Force de sécurité.

⁹²⁹ Sur ce sujet, voyez Christopher Browning, *Ordinary Men. Reserve Police Bataillon 101 and The Final Solution in Poland*, Harper collins publishers Inc, New-York, 1992.

⁹³⁰ Peter Lieb et Robert O. Paxton, « Maintenir l'ordre en France occupée. Combien de division ? », Presses de Sciences Po, *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, 2011/4 n°112, p. 115 à 126.

⁹³¹ Pierre Laborie, *Histoire et mémoire de Vichy et de la Résistance*, conférence prononcée en octobre 2006 à Lyon, <http://www.clioweb.free.fr>.

⁹³² Peter Lieb, « Konventioneller Krieg oder NS-Weltanschauungskrieg ? Kriegsführung und Partisanenbekämpfung », in *Frankreich, 1943/44*, Munich, Oldenbourg, 2007, p. 61.

forces allemandes n'ont donc pas, et de loin, participé à la répression. Les unités de combat chargées de repousser un débarquement allié ne font pas partie du système répressif. De plus, les unités combattantes ne relevaient pas du MBF, qui était l'organe exécutif allemand en France et avait le contrôle sur la police, mais de l'*Ob. West*⁹³³ du maréchal von Rundstedt (lui-même subordonné à l'OKW), qui avait pour tâche de se préparer à repousser une invasion alliée. Les unités allemandes étaient donc principalement situées près des côtes, le reste du pays étant, comme le souhaitait Hitler, sous contrôle franco-allemand, c'est-à-dire que l'occupation et surtout la répression étaient l'affaire aussi bien des Allemands que des Français de Vichy, le tout financé par l'argent français des indemnités de guerre. Un exemple : la rafle du Vel d'Hiv en juillet 1942 à Paris, a été l'œuvre de la Police française.

La répression allemande en France peut être divisée en trois temps distincts. Le premier couvre la période allant de l'armistice de juin 1940 jusqu'à l'été 1941, qui correspond à l'attaque allemande sur l'Union Soviétique. Un deuxième va de l'été 1941 jusqu'au 6 juin 1944, et un dernier couvre l'été 1944 et les combats de la Libération.

De juin 1940 à juin 1941, la répression allemande en France est très limitée. Aucun écart de conduite n'est toléré de la part des troupes par le MBF, ni par l'*Ob. West* qui veillent à ce que les conventions de la Haye (de 1907) soient scrupuleusement respectées. Le 1^{er} octobre 1939, l'OKW avait, dans une directive intitulée *Völkerrecht* (droit international), mis en garde l'armée allemande contre le non-respect des règles du droit de la guerre. La directive stipulait que « le respect des règles du droit de la guerre contribue à donner une forme convenable et chevaleresque à la conduite de la guerre. Sa non observation conduit d'expérience aux représailles de l'ennemi et offre à sa propagande un concours précieux »⁹³⁴. Dans sa *Théorie du Partisan*, Carl Schmitt⁹³⁵, l'un des principaux juristes du nazisme, réaffirme ce concept en expliquant que « la protection de la population civile en territoire occupé s'exerce dans diverses directions. La Puissance occupante a intérêt à voir régner l'ordre et la tranquillité dans le territoire qu'elle occupe. On maintient le principe que la population civile en territoire occupé est tenue, sinon à la fidélité, du moins à l'obéissance à l'égard des dispositions édictées par la Puissance occupante en conformité avec le droit de la guerre⁹³⁶ ». Lors des réunions de la commission de Wiesbaden, les Allemands s'efforcent de respecter la convention de La Haye

⁹³³ *Ob. West* : *Oberbefehlshaber West*. Que l'on peut traduire par Haut commandement de l'Ouest. A noter que la *Kriegsmarine* et le *Luftwaffe* ne sont pas directement rattachées à l'*Ob. West*.

⁹³⁴ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic. Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, op. cit., p. 123.

⁹³⁵ Sur Carl Schmitt, voyez David Cumin, *Carl Schmitt. Biographie intellectuelle et politique*, Éditions du Cerf, Paris, 2005, et Yves-Charles Zarka (dir.), *Carl Schmitt ou le mythe du politique*, PUF, Paris, 2009.

⁹³⁶ Carl Schmitt, *Théorie du Partisan*, Flammarion, Paris, 1992 (1963), p. 229.

sur la politique de répression. D'ailleurs, les juristes allemands rattachés au MBF, et qui vont s'appliquer à rendre les mesures répressives nazies légales aux yeux des Français, décident de ne plus employer le terme de *Vergeltungsmaßnahmen* (représailles) mais celui de *Strafmaßnahmen* (mesures répressives ou punitives), puis opteront finalement pour le terme de *Sühnemaßnahmen* (mesures correctives), reconnu implicitement par l'article 50 de la convention de 1907⁹³⁷ et qui stipule qu'« aucune peine collective, pécuniaire ou autre, ne pourra être édictée contre les populations à raison de faits individuels dont elles ne pourraient être considérées comme solidairement responsables »⁹³⁸. L'article 50 ne mentionne pas explicitement quelles sont les peines interdites ; au contraire, il laisse la porte ouverte à l'adoption de mesures de représailles de masse contre la population civile, mais uniquement lorsqu'un lien avait pu être établi entre les auteurs des actes et l'environnement qui leur apportait son soutien⁹³⁹. Les juristes du MBF vont donc tourner le droit international à leur avantage, et vont jusqu'à justifier leur politique répressive en matière d'otages, par exemple, en multipliant les recherches historiques, notamment dans l'occupation française de la Ruhr⁹⁴⁰. En effet, lors de l'entre-deux-guerres, l'école juridique française avait reconnu que la prise d'otages était largement légitime⁹⁴¹. Si les Français se refusent à des exécutions d'otages, les Allemands ne le font pas. De plus, les conventions internationales comme celle de La Haye restent très floues sur les droits et obligations d'une puissance occupante, ce qui laisse aux Allemands une grande marge d'interprétation⁹⁴². Lors de la signature de l'armistice de juin 1940, il est dit dans l'article 10 que « le Gouvernement français interdira aux ressortissants français de combattre contre l'Allemagne au service d'États avec lesquels l'Allemagne se trouve encore en guerre. Les ressortissants français qui ne se conformeraient pas à cette prescription seront traités par les troupes allemandes comme francs-tireurs »⁹⁴³.

⁹³⁷ Carl Schmitt, *Théorie du Partisan*, op. cit., p. 125.

⁹³⁸ Comité international de la Croix Rouge. Convention (IV) concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, et son annexe : « Règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre », La Haye, 18 octobre 1907. Section III : « De l'autorité militaire sur le territoire de l'Etat ennemi », article 50.

⁹³⁹ Sonke Neitzel et Harald Welzer, *Soldats. Combattre, tuer, mourir : procès-verbaux de récits de soldats allemands*, op. cit., p. 147.

⁹⁴⁰ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic, Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, op. cit., p. 125.

⁹⁴¹ Sonke Neitzel et Harald Welzer, *Soldats. Combattre, tuer, mourir : procès-verbaux de récits de soldats allemands*, op. cit., p. 148.

⁹⁴² Gaël Eismann, *Hôtel Majestic, Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, op. cit., p. 125.

⁹⁴³ Convention d'armistice du 22 juin 1940 sur <https://mjp.univ-perp.fr/france/1940armistice.htm>.

En préparant la convention d'armistice, les juristes allemands ont fait directement référence aux articles 1 et 2 de la convention de 1907, qui stipule que :

« Art 1. Les lois, les droits et les devoirs de la guerre ne s'appliquent pas seulement à l'armée, mais encore aux milices et aux corps de volontaires réunissant les conditions suivantes :

1°. d'avoir à leur tête une personne responsable pour ses subordonnés ;

2°. d'avoir un signe distinctif fixe et reconnaissable à distance ;

3°. de porter les armes ouvertement et

4°. de se conformer dans leurs opérations aux lois et coutumes de la guerre.

Dans les pays où les milices ou des corps de volontaires constituent l'armée ou en font partie, ils sont compris sous la dénomination d'armée.

Art 2. La population d'un territoire non occupé qui, à l'approche de l'ennemi, prend spontanément les armes pour combattre les troupes d'invasion sans avoir eu le temps de s'organiser conformément à l'article premier, sera considérée comme belligérante si elle porte les armes ouvertement et si elle respecte les lois et coutumes de la guerre. »⁹⁴⁴

Le message est donc clair : pour ce qui est des droits et devoirs de la population, les Allemands laissent entendre que les conventions internationales seront respectées uniquement si les civils observent, à l'égard de la puissance occupante, une attitude paisible et obéissante⁹⁴⁵. De plus, tout acte de résistance s'assimile donc à un acte de franc-tireur⁹⁴⁶. Et comme il n'existe pas d'article dans la convention de La Haye qui permette à une population de résister dans un territoire occupé, les Allemands sont donc persuadés d'avoir le droit international de leur côté sur la question des francs-tireurs⁹⁴⁷. D'ailleurs, lors du procès de Nuremberg, les juges français François de Menthon et Charles Dubost durent reconnaître l'illégalité des actes des résistants français, car juridiquement, leurs exécutions ne pouvaient être qualifiées de crimes de guerre. Mais, à l'inverse, il n'existait aucune clause explicite stipulant que les résistants devaient être fusillés. Il y a donc un vide juridique et les juristes allemands en sont pleinement conscients⁹⁴⁸.

⁹⁴⁴ Comité international de la Croix Rouge. Convention (IV) concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, et son Annexe : Règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre. La Haye, 18 octobre 1907. Section 1 : des belligérants, chapitre de la qualité de belligérants. Articles 1 et 2.

⁹⁴⁵ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic, Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, op. cit., p. 128.

⁹⁴⁶ *Idem*.

⁹⁴⁷ Peter Lieb, « Répression et massacre. L'occupant allemand face à la Résistance française, 1943-1944 », in Gaël Eismann et Martin Stefan, *Occupation et répression militaire allemande 1939-1945*, Autrement, Paris, 2007, p. 172.

⁹⁴⁸ Peter Lieb, « Répression et massacre. L'occupant allemand face à la Résistance française, 1943-1944 », in Gaël Eismann et Martin Stefan, *Occupation et répression militaire allemande 1939-1945*, op. cit., p. 172.

Grâce aux conventions de La Haye, l'armée allemande peut donc légitimement s'en prendre aux populations, qui prendraient les armes contre elle, mais ladite convention ne dit rien quant aux civils qui viendraient en aide à cette résistance, et c'est là-dessus que les juristes s'efforceront de légitimer les actions répressives commises par les nazis en France occupée. Car, si les forces armées allemandes ont une certaine expérience en matière d'occupation, elles n'en ont absolument aucune en matière de lutte anti-partisane, écrit Carl Schmitt⁹⁴⁹. L'Empire d'Autriche-Hongrie l'a connue dans les Balkans, la France avec l'Algérie et la guerre du Rif au Maroc, de même que les Britanniques en Chine et en Afrique du Sud, mais pas l'Allemagne, pas même lors de la colonisation de l'Afrique, affirme-t-il⁹⁵⁰. Or, les Prussiens avaient eu à faire face à quelque chose qui s'en approchait lors de leurs invasions de la France en 1814 et 1870-1871. Les Allemands, et les Prussiens avant eux, ont toujours rejeté le principe de guerre subversive ou du recours à la guérilla ou petite guerre, à l'escarmouche. Ils préfèrent la guerre chevaleresque, comme l'affirme une directive de l'OKW d'octobre 1939, une guerre qui respecte les droits de la guerre, une guerre sans haine comme l'écrira le maréchal Rommel⁹⁵¹. Mais une fois l'armistice signé avec la France, les forces allemandes se retrouvent confrontées à la Résistance.

C'est une résistance non armée dans premier temps qui s'oppose à l'armée allemande, puis, elle utilise les sabotages, les attentats et les assassinats contre les *Landser*, jusqu'à organiser des maquis défiant la *Wehrmacht*. Cette dernière doit donc réagir, et avec fermeté. Peu à peu, la répression allemande va se raffermir pour, au final, mettre en place les mêmes méthodes que celles qui étaient employées sur le front de l'Est. Car les soldats allemands ont peur de cette résistance. Ils ignorent qui sont ses membres, et leur nombre. Des mythes et légendes autour des francs-tireurs existent dans l'armée allemande depuis la guerre de 1870⁹⁵² et même depuis la Révolution française⁹⁵³. Le terme de franc-tireur se popularise en Allemagne dès 1914. Le franc-tireur est, comme nous le disions, l'inverse du soldat allemand, « son mode de combat est déloyal, il ne pratique pas une guerre au grand jour avec une armée nationale et encadrée par des officiers professionnels. Le franc-tireur est un criminel et doit être traité

⁹⁴⁹ Carl Schmitt, *Théorie du Partisan*, *op. cit.*, p. 239.

⁹⁵⁰ *Idem*.

⁹⁵¹ Sur ce voyez Erwin Rommel, *La Guerre sans haine. Carnets présentés par Basil Liddell-Hart*, éd. Amiot Dumont, Paris, 1953. Réédition aux éditions Nouveau Monde, 2018. Benoît Lemay, *Erwin Rommel*, Perrin, Perrin, Paris, 2009.

⁹⁵² Sur ce sujet voyez Pierre Allorant (dir.), *1870. Entre mémoire régionale et oubli national, se souvenir de la guerre franco-prussienne*, PUR, Rennes, 2019.

⁹⁵³ John Horne et Alan Kramer, *1914 : Les atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Tallandier, Paris, 2011, p. 152.

comme tel », expliquent John Horne et Alan Kramer dans leur ouvrage⁹⁵⁴. Les Allemands ne comprennent donc pas la logique du franc-tireur. Pour eux, tout homme, en temps de guerre, doit logiquement être un soldat, et tout adulte mâle qui ne l'est pas est potentiellement un franc-tireur⁹⁵⁵.

Dans les premiers mois de l'Occupation, la réponse des forces de répression allemandes se limite dans un premier temps à l'arrestation de résistants coupables de sabotage ou d'intelligence avec l'ennemi. Puis, les Allemands vont évoluer vers des prises d'otages théoriquement ciblées contre les communistes, les juifs, les gaullistes, bien que, dans les faits, la répression franco-allemande vise essentiellement les communistes⁹⁵⁶. De plus, Hitler ordonne que chaque acte de résistance soit imputé aux communistes, quelle que soit l'origine des résistants⁹⁵⁷. Pendant la période 1940-1944, les tribunaux allemands condamnent ainsi à mort environ 3100⁹⁵⁸ personnes, dont 175 rien que pour le Finistère⁹⁵⁹. Pour les Allemands, les otages qu'ils ponctionnent dans la population (*Haftgeisel*) sont des personnes « civiles gravement suspectes d'actes passibles de la peine de mort, déjà arrêtées, mais non condamnées et qui paient de leur vie des actes hostiles commis par des tiers »⁹⁶⁰. La politique des otages semble être, d'un point de vue administratif, une méthode du front de l'Ouest, alors qu'à l'Est, les Allemands ne s'embarrassent pas d'en prendre et de les garder en prison le temps que d'éventuels responsables se rendent⁹⁶¹. Jusqu'au débarquement, les Allemands sont soucieux de leur image ; ils ne fusillent pas à tout va, ils tentent, le plus souvent, de juger avant de fusiller. Ils cherchent avant tout à dissuader et effrayer l'opinion publique, en placardant notamment leurs affiches d' « Avis à la population » (*Bekanntmachung*)⁹⁶². Le but de ces affiches est

⁹⁵⁴ John Horne et Alan Kramer, *1914 : Les atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, op. cit., p. 156.

⁹⁵⁵ *Idem.*

⁹⁵⁶ Regina Delacor, « L'évolution de la politique répressive pendant l'occupation allemande en France », in Bernard Garnier Garnier, Jean-Luc Leleu et Jean Quelien, *La répression en France, 1940-1945*, Centre de recherches d'Histoire quantitative, coll. Seconde Guerre mondiale, n°7, Caen, 2007, p. 63.

⁹⁵⁷ *Idem.*

⁹⁵⁸ Jean-Pierre Besse et Thomas Pouty, *Les fusillés : répression et exécutions pendant l'Occupation 1940/1944*, éd. de l'atelier, Paris, 2006, p. 181.

⁹⁵⁹ Brevalan Biger et René-Pierre Sudre, *Les fusillés du Finistère 1940-1944*, mémoire de master, UBO, Brest, p. 94.

⁹⁶⁰ Définition donnée par le général commandant la Belgique et le Nord de la France, Alexander von Falkenhausen, in Marjorie Courtoy, « La question des otages en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale », in Gaël Eismann et Martin Stefan, *Occupation et répression militaire allemande 1939-1945*, Autrement, Paris, 2007, p. 106.

⁹⁶¹ Gilles Ferragu, *Otage, une histoire de l'Antiquité à nos jours*, Gallimard, Paris, 2020, p. 253.

⁹⁶² Jean-Pierre Besse, Thomas Pouty, *Les fusillés. Répression et exécutions pendant l'Occupation (1940-1944)*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2006, p. 46.

également de faire reconnaître la légitimité de leurs représailles à l'encontre de la population française.

Mais cela n'entrave pas l'action de la résistance, notamment communiste, qui, à partir de l'attaque allemande contre l'URSS, se lance dans l'action armée, et notamment dans l'assassinat de soldats allemands. Le premier à passer à l'action, c'est Pierre Georges, alias le colonel Fabien. Ce communiste de 22 ans assassine l'aspirant de marine Alfons Moser, le 21 août 1941, à la station de métro Barbès. A la suite de cela, les hauts responsables allemands en France sont divisés sur la question des représailles. Le chef du MBF, Otto von Stülpnagel, est opposé aux représailles de masse ; il préfère confier l'affaire à la police et cibler les responsables. Quant au maréchal Gert von Rundstedt, le chef de l'*Ob. West*, lui aussi se montre réticent, mais seulement parce qu'il devrait engager ses troupes de combat dans la lutte contre la résistance, ce qui pourrait compromettre leur mission principale⁹⁶³. De juin 1940 à juin 1941, le MBF fait donc preuve d'une très grande retenue à l'égard de l'utilisation des otages. En mai 1941, le congrès des commandants régionaux propose même d'interdire la pratique⁹⁶⁴. Mais à partir d'août 1941, la situation a radicalement changé, et Otto von Stülpnagel ordonne que trois otages soient fusillés pour un soldat allemand tué, alors que Hitler, soutenu par l'OKW de Keitel, préconise 50 à 100 otages fusillés pour un soldat assassiné. Ce sont ces ordres qui seront appliqués : en témoigne la réaction allemande face à l'assassinat du lieutenant-colonel Karl Hotz à Nantes en octobre 1941, à l'issue duquel 100 otages seront fusillés dans différentes villes françaises. En décembre 1941, Hitler ordonne que les otages condamnés à mort pour terrorisme, et dont la sentence n'a pas été exécutée, soient déportés vers l'Allemagne : c'est l'arrêté « *Nacht und Nebel* » (nuit et brouillard), qui donne aux autorités occupantes carte blanche en matière de lutte contre la résistance⁹⁶⁵. En France donc, la répression touche d'abord les communistes et les juifs, car les autorités allemandes veulent à tout prix conserver de bonnes relations avec Vichy, puisque la réussite de l'occupation repose en partie sur le gouvernement du maréchal Pétain, contrairement à la situation à l'Est comme en Pologne par exemple. Or une politique répressive visant donc les Français sans distinction sociale ou raciale n'aurait pu être tolérée par les Français. Et c'est ce qu'Otto von Stülpnagel essaie de faire comprendre à Berlin ; que

⁹⁶³ Peter Lieb et Robert O. Paxton, « Maintenir l'ordre en France occupée. Combien de division ? », *op. cit.*, p. 118.

⁹⁶⁴ Gilles Ferragu, *Otage. Une histoire de l'Antiquité à nos jours*, Gallimard, Paris, 2020, p. 256.

⁹⁶⁵ Regina Delacor, « L'évolution de la politique répressive pendant l'occupation allemande en France », *op. cit.*, p. 64.

des représailles aussi massives qu'en Pologne ne pouvaient s'appliquer en France, sous peine de perdre tous les avantages d'une collaboration franco-allemande⁹⁶⁶.

Voilà pourquoi, dans un premier temps seulement, les Allemands se bornent à l'arrestation, à la condamnation à mort ou à la déportation de communistes et juifs. Mais peu à peu, cette politique de déportation de masse s'inscrit dans un mécanisme d'intensification des mesures coercitives allemandes en France. La répression en France passe de l'état d'outil répressif lié à l'organisation d'une occupation dans un pays ennemi à celui d'une aggravation de la guerre idéologique. Comme l'explique Regina Delacor, « la *Weltanschauungskrieg*, conçue principalement dans le cadre du programme nazi de la conquête de l'espace vital à l'Est, a désormais atteint aussi la France et avait finalement déjà commencé avec la politique des otages »⁹⁶⁷. En mars 1942, les premiers convois de juifs qui partent de Compiègne et Drancy prennent la direction d'Auschwitz. Ce sont en tout 88 195 personnes qui seront déportées en France, dont 516 dans le Finistère⁹⁶⁸. Dans le Finistère, ce sont surtout les citadins (Brest et Morlaix) qui subissent les arrestations et les déportations. Les campagnes, plus discrètes et plus isolées, ne représentent que 5,1% des déportations du Finistère⁹⁶⁹. Comme nous l'avons vu précédemment, aucune personne à Gouesnou ne subit de déportation.

Au cours de l'année 1943, la lutte contre la résistance ou « lutte contre les bandes », comme l'appellent les autorités allemandes, s'intensifie. Lorsque qu'un membre de la résistance est arrêté, il est systématiquement torturé, car les responsables du SD pensent que « la terreur peut seulement être combattue avec succès par la terreur »⁹⁷⁰. En dehors de cette considération, il y a aussi la volonté, qui ne reculait devant l'emploi d'aucun moyen, d'arracher aux résistants arrêtés des renseignements sur leurs affidés. Le Sipo/SD représente alors à coup sûr l'élément le plus redouté et le plus brutal de tout l'appareil répressif allemand⁹⁷¹. Mais les résistants ne sont arrêtés par le SD que lorsque ces derniers avaient attaqué directement des soldats allemands ou leurs infrastructures, comme le stipulaient les accords Oberg-Bousquet l'été 1942, et

⁹⁶⁶ Rita Thalmann, « Ordre et sécurité : l'évolution de la politique d'occupation en France », in Stefan Martens et Maurice Vaisse, *Frankreich und Deutschland im Krieg (november 1942-Herbst 1944). Okkupation, Kollaboration, Résistance*, Bouvier Verlag, Bonn, 2000, p. 610.

⁹⁶⁷ *Id.*, p. 606.

⁹⁶⁸ Marie Disarbois, *Sociologie de la déportation dans le Nord-Finistère 1940-1945*, mémoire de master, UBO, Brest, 2008, p. 27. Voyez également Claude Toczé, *Les Juifs en Bretagne V^e-XX^e siècles*, PUR, Rennes, 2006.

⁹⁶⁹ Marie Disarbois, *Sociologie de la déportation dans le Nord-Finistère 1940-1945*, *op. cit.*, p. 35.

⁹⁷⁰ Note d'instruction de la *Feldgendarmarie* 728 en date du 11 février 1944, in Bend Kasten, « *Gute Franzosen* » : *Die französische Polizei und die deutsch Besatzungsmacht im besetzten Frankreich 1940-1944*, Thorbecke, Sigmarinen, 1993, p. 36.

⁹⁷¹ Peter Lieb et Robert O. Paxton, « Maintenir l'ordre en France occupée. Combien de division ? », *op. cit.*, p. 121.

renouvelés en avril 1943⁹⁷². Ceux qui n'étaient pas des résistants, mais des « ennemis de l'Allemagne », étaient directement arrêtés par la police de Vichy.

Au cours de l'année 1943, les effectifs du SD sont renforcés et portés à 3500 hommes. A cela il faut également ajouter les effectifs de la *Feldgendarmarie* et les 10 000 puis 30 000 hommes de la Milice⁹⁷³.

Les effectifs des *Landeschützenbataillone* et des *Sicherheitstruppen* passent de 40 000 à 95 000 hommes à la fin de 1943⁹⁷⁴. Ces soldats sont principalement employés dans la surveillance des routes, ponts, ports, voies ferrés, dépôts militaires⁹⁷⁵. Jusqu'à l'été 1943, la répression est essentiellement confiée au SD et à Vichy. Comme l'explique Peter Lieb, « à partir du printemps 1942, la police allemande a été responsable de toutes les mesures de représailles et fusillades d'otages. Avec l'aide des agents français, elle disposait d'une organisation à l'effectif limité, mais efficace dans l'accomplissement de ses tâches »⁹⁷⁶. Si le combat contre la Résistance demeurait jusqu'à l'été 1943 un problème essentiellement policier, à partir de l'automne, l'armée prend part de plus en plus activement à la répression⁹⁷⁷. C'est pourquoi des *Jagdkommandos* (commandos de chasse) sont créés. Ces unités mixtes, composées de troupes d'occupation et de combat, sont utilisées dans la traque des maquisards, comme lors des combats dans le massif des Glières à l'hiver 1943-1944, lors desquels 210 résistants sont tués, alors que les Allemands ne perdent que quatre d'entre eux⁹⁷⁸. Les autorités allemandes en sont conscientes, le plus grand danger pour les troupes présentes en France, c'est la Résistance. C'est pourquoi chaque unité allemande, d'occupation ou de combat, doit se tenir prête à être réquisitionnée dans la lutte contre les bandes. Le MBF peut désormais rassembler ponctuellement sous un commandement unique certaines unités qui lui étaient subordonnées⁹⁷⁹. C'est le cas de la division Brehmer, qui est constituée en mars 1944 avec pour mission de ratisser la Dordogne et la Corrèze⁹⁸⁰.

⁹⁷² Peter Lieb et Robert O. Paxton, « Maintenir l'ordre en France occupée. Combien de division ? », *op. cit.*, p. 120.

⁹⁷³ Rita Thalmann, « Ordre et sécurité : l'évolution de la politique d'occupation en France », *op. cit.*, p. 615.

⁹⁷⁴ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic, ordre et sécurité en France occupés (1940-1944)*, *op. cit.*, p. 422.

⁹⁷⁵ Peter Lieb et Robert O. Paxton, « Maintenir l'ordre en France occupée. Combien de division ? », *op. cit.*, p. 121.

⁹⁷⁶ Peter Lieb, « *Wehrmacht, Waffen-SS, et Sipo/SD : la répression allemande en France 1943-1944* », in *Actes du colloque sur la répression en France à l'été 1944*, Fondation de la résistance, Saint-Amand-Montrond, 2005, p. 7.

⁹⁷⁷ *Ibid.*, p. 8.

⁹⁷⁸ Olivier Wieviorka, *Histoire de la résistance 1940-1945*, *op. cit.*, p. 351.

⁹⁷⁹ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic, Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, *op. cit.*, p. 423.

⁹⁸⁰ Sur ce sujet voyez Guy Perraud, *Les crimes de la division Brehmer (mars-avril 1944)*, éd. La Louze, Périgueux, 2004.

Au début de l'année 1944, et devant l'augmentation des attaques de la résistance contre les forces allemandes en France, l'*Ob. West* prend alors une décision qui aura des conséquences sur ce qui se passera à Penguerec le 7 août. Les Allemands le savent, leur tactique d'emploi d'unités conventionnelles utilisant des méthodes de combat également conventionnelles contre une guérilla est vouée à l'échec. Les Allemands ne pourront jamais forcer la Résistance à un combat ouvert, ce qui provoque beaucoup de frustration chez eux. C'est pourquoi, pour se donner les moyens de combattre efficacement la Résistance, le maréchal de l'air Hugo Sperrle, le numéro deux de l'*Ob. West*, signe un décret le 3 février 1944 qui stipule, entre autres, que « chaque unité allemande attaquée par des terroristes devra répondre instantanément avec la plus grande vigueur, en incendiant les maisons impliquées et en arrêtant les civils vivant aux alentours. Il ne faut punir que le chef mou et irrésolu, car il menace la sécurité de ses troupes subordonnées et le respect pour la *Wehrmacht* allemande. Dans la situation présente, des mesures trop sévères ne sauraient fournir une raison de punition disciplinaire »⁹⁸¹. Cinq points importants découlent donc de ce décret : premièrement, si des civils innocents sont touchés, ils ne seront que des victimes collatérales et leur mort sera de la responsabilité des terroristes. Deuxièmement, le lieu de l'attentat devra être immédiatement cerné et les populations se trouvant à proximité devront être toutes contrôlées. Troisièmement, les maisons avoisinantes devront être toutes brûlées, et un rapport devra être fait au commandement militaire et au SD. Quatrièmement, la prise de décision et d'exécution du chef devra être la plus rapide possible, sans qu'il doive en référer au préalable aux autorités militaires compétentes, *FeldKommandantur*, *Feldgendarmerie* ou Sipo/SD. Cinquième et dernier point, aucune sanction disciplinaire ne pourra être prise à l'encontre du chef qui aura pris des mesures trop répressives. Au contraire, les chefs trop laxistes seront sanctionnés. En résumé, les soldats allemands qui, jusqu'au 3 février 1944 n'avaient aucune consigne spécifique vis-à-vis de la Résistance, ont désormais carte blanche en matière de répression, même excessive⁹⁸².

Après cela, l'ordonnance Sperrle devient l'ordre le mieux connu au sein des troupes allemandes en France et en Belgique⁹⁸³. Le 12 février, Carl-Heinrich von Stülpnagel, le nouveau patron du MBF (qui a remplacé son cousin Otto en février 1942) reprend les grandes lignes du décret Sperrle et édite sa première circulaire relative à la lutte contre les bandes et le sabotage,

⁹⁸¹ BA-MA, RW 35/551 Der OKW n°002143/44 Behauptung von Terroristen Greichtshorheit, in Peter Lieb, « Répression et massacre. L'occupant Allemand face à la Résistance française, 1943-1944 », *op. cit.*, p. 176.

⁹⁸² Peter Lieb, « *Wehrmacht*, Waffen-SS, et Sipo/SD : la répression allemande en France 1943-1944 », *op. cit.*, p. 9.

⁹⁸³ Peter Lieb, « Répression et massacre. L'occupant Allemand face à la Résistance française, 1943-1944 », *op. cit.*, p. 178.

qui donne aux représailles un statut offensif et plus seulement de légitime défense⁹⁸⁴. Force est de constater que, si la répression en France n'est pas celle qui a été mise en place à l'Est, « les responsables allemands qui y sont en poste n'en partagent pas moins les convictions qui animent leurs pairs engagés en Union soviétique »⁹⁸⁵. Les ordres du MBF vont même plus loin que ceux de l'*Ob.West*, car ils stipulent que « toutes personnes suspectées de soutenir les terroristes devaient être transmises au SD qui, le cas échéant, les feraient déporter vers le Reich, la mesure devant être étendue à l'ensemble de la population masculine du périmètre concerné si la situation l'exigeait »⁹⁸⁶. Ces deux mesures allemandes, applicables en France et en Belgique, trouvent leur paternité dans le décret du maréchal Keitel qui, le 16 décembre 1942, avait spécifié qu'aucun Allemand ne pourrait être poursuivi disciplinairement ou pénalement pour son comportement vis-à-vis des partisans⁹⁸⁷. Les Allemands ne tardent pas à faire exécuter ces ordres. Ainsi le 1^{er} avril 1944, à Ascq dans la banlieue de Lille, alors qu'un convoi ferroviaire transportant des soldats de la *12. SS-Panzer-Division «Hitlerjugend»* est attaqué par la résistance à proximité de la gare d'Ascq, sans qu'il n'y ait eu aucune victime côté SS, après une rafle, 86 hommes âgés de 15 à 75 ans sont rassemblés puis massacrés⁹⁸⁸. En ce début d'année 1944, la répression allemande devient donc militaro-policière.

En mai 1944, le MBF émet une nouvelle directive. Celle-ci rend désormais responsables de représailles contre la Résistance, les chefs de la *Wehrmacht* et ceux du Sipo/SD. Le chef militaire ou celui de la SS a donc le droit, comme le stipulent les décrets Sperrle et von Stülpnagel, de faire incendier les maisons qui sont soupçonnées d'avoir servi de refuge aux maquisards⁹⁸⁹. Peter Lieb explique également que cette « répartition imprécise des compétences entre *Wehrmacht* et Sipo/SD, ainsi que l'absence absolue de l'une ou l'autre de ces organisations dans certaines actions contre les maquis, posent souvent un grand problème pour l'historien : il est souvent difficile d'identifier les responsables des massacres de population civile pendant l'été 1944 »⁹⁹⁰. C'est exactement ce problème qui se pose avec Penguerec : le chaos des premières heures du siège, le fait que les troupes allemandes ne soient pas, le 7 août,

⁹⁸⁴ Peter Lieb, « *Wehrmacht, Waffen-SS, et Sipo/SD : la répression allemande en France 1943-1944* », *op. cit.*, p. 437.

⁹⁸⁵ Benoit Rondeau, *Etre soldat d'Hitler*, *op. cit.*, p. 339.

⁹⁸⁶ Peter Lieb, « *Wehrmacht, Waffen-SS, et Sipo/SD : la répression allemande en France 1943-1944* », *op. cit.*, p. 437.

⁹⁸⁷ *Idem.*

⁹⁸⁸ Sur ce sujet voyez Jean-Marie Mocq, *Ascq 1944, la nuit la plus longue*, Actica Éditions, Lille, 1971 ; Jacqueline Duhem, *Ascq 1944. Un massacre dans le Nord, une affaire franco-allemande*, Éd. Les lumières de Lille, Lille, 2014.

⁹⁸⁹ Peter Lieb, « *Wehrmacht, Waffen-SS, et Sipo/SD : la répression allemande en France 1943-1944* », *op. cit.*, p. 9.

⁹⁹⁰ *Ibid.*, p. 10.

encore totalement opérationnelles pour en soutenir un, le manque d'effectifs du SD, le déficit de communication entre la *Kriegsmarine*, la *Heer* et les parachutistes de Ramcke, rendent l'identification des responsables difficile. Mais nous y reviendrons dans le prochain chapitre.

Le débarquement de Normandie va d'ailleurs changer radicalement le comportement des soldats allemands en France. En effet, la majorité des massacres de civils ont lieu à partir du 6 juin 1944. Les soldats allemands vont très souvent réagir à cause de la peur que leur cause le climat dans lequel ils se trouvent. Nous y reviendrons également dans le prochain chapitre. L'année 1944 devient donc la période la plus meurtrière de toute l'occupation. De janvier à août, il y a plus de morts dus à la répression que durant les trois premières années d'occupation⁹⁹¹. Les massacres les plus importants ont lieu durant l'été 1944. Le 10 juin, dans la commune d'Oradour-sur-Glane, les Waffen-SS de la 2. *SS-Panzer-Division* « *Das Reich* » massacrent 643 hommes, femmes et enfants, ce qui en fait le plus important massacre en France, et le second en Europe de l'Ouest, après celui perpétré par la 16. *SS-Panzergranadier-Division* « *Reichsführer SS* » dans le village italien de Marzabotto⁹⁹². Entre le 29 septembre et le 5 octobre 1944, les Waffen-SS massacrent à Marzabotto entre 955 et 1839 hommes, femmes et enfant. La 2. *SS-Panzer-Division* « *Das Reich* » se rend coupable des principaux massacres en France. Un jour avant Oradour, elle massacre 117 personnes à Tulle le 9 juin. 18 personnes sont fusillées et 99 pendues, ainsi que 149 déportées au camp de concentration de Dachau, où 101 d'entre elle sont assassinées⁹⁹³.

Le 30 juillet, Hitler ordonne encore que tous les terroristes soient immédiatement abattus sur le champ et donc sans jugement, mais que les femmes soient déportées, et les enfants épargnés si possible. En cas d'arrestation, les prisonniers devront être remis à l'antenne SD la plus proche⁹⁹⁴.

Lors de la campagne de Normandie, les combats sont âpres, les Alliés pataugent, et la *Wehrmacht* tient le choc malgré des difficultés en matière de munitions et d'apport de troupes

⁹⁹¹ Jean-Pierre Besse, Thomas Pouty, *Les fusillés. Répression et exécutions pendant l'occupation (1940-1944)*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2006, p. 62.

⁹⁹² Sur le massacre d'Oradour, voyez Sarah Farmer, *Oradour 10 juin 1944. Arrêt sur mémoire*, Perrin, Paris, 2007. Sur Marzabotto, voyez Lutz Klinkhammer, *Stragi naziste in Italia*, Universale Donzelli, Milano 1977. Pour deux exemples de traces laissées dans la mémoire par Marzabotto, voyez Philippe Collin, Sébastien Goethals, *Le Voyage de Marcel Grob*, Futuropolis, Paris, 2018 ; ainsi que le film de Giorgio Diritti, *L'homme qui viendra (L'uomo che verrà)*, 2013.

⁹⁹³ Sur le massacre de Tulle voyez Fabrice Grenard, *Tulle : enquête sur un massacre 9 juin 1944*, Tallandier, Paris, 2014.

⁹⁹⁴ Bundesarchive Koblenz, Ap 21/213, doc Sipo 329, in Gaël Eismann, *Hôtel Majestic, ordre et sécurité en France occupés (1940-1944)*, *op. cit.*, p. 453.

fraîches. Pour autant, la population normande ne subit presque pas de représailles importantes de la part des Allemands. Quelques raisons à cela : le confinement quasi complet de la population dans les fermes, ou son évacuation hors des zones de combats ; et une action maquisarde relativement restreinte dans la région. En revanche en Bretagne, la situation est tout autre, comme nous l'avons évoqué dans le chapitre consacré à la Résistance. La répression à l'égard des résistants y est féroce, et est menée presque exclusivement par la *Wehrmacht*, aidée par le SD et les collaborateurs bretons du *Bezen Perrot*. Cette formation de collaborateurs bretons est intégrée au SD depuis 1943, et est fondée par Célestin Lainé, qui en devient l'éminence grise, mais ne commandera pas l'unité sur le terrain⁹⁹⁵. Le *Bezen Perrot*, ainsi que le SD, mènent leur répression essentiellement dans le centre Bretagne entre Guer et Carhaix.

Dès le mois de juin, les Allemands conduisent une répression sanglante. Le 13 juin, à Plestan dans les Côtes-du-Nord, 31 résistants sont massacrés dans le bois de Boudan par le SD et la *Feldgendarmarie*. A Lannion, 22 résistants sont fusillés entre le 16 juin et le 6 juillet. A Ploumagoar près de Guingamp, 17 FFI sont massacrés le 10 juillet. Les combats avec les maquis du centre Bretagne provoquent également des réactions de la part des troupes de la *Wehrmacht*. C'est ainsi que le 12 juillet, 6 parachutistes SAS français, 8 FFI et 3 paysans sont fusillés sommairement au village de Kerihuel sur la commune de Langonnet. Deux jours plus tard, à L'Hermitage-Lorge, 55 personnes sont pendues ou fusillées par la *Wehrmacht*. La répression touche donc essentiellement les résistants lors des mois de juin et juillet, lorsque la Bretagne est toujours sous occupation allemande. Du 1^{er} janvier au 6 juin, le XV^e CA de la *Wehrmacht* annonce avoir arrêté pas moins de 600 personnes, dont 30 ont été fusillées. A partir du 6 juin et jusqu'au début juillet, le CA avance les chiffres de 600 arrestations et 200 condamnés à mort « selon la procédure réglementaire, contre 50 morts et 50 blessés de notre côté »⁹⁹⁶.

Avec la percée d'Avranches et l'entrée de la 3^e armée US en Bretagne, les forces allemandes s'en prennent de plus en plus aux populations civiles. Le 4 août, 25 personnes sont massacrées à Saint-Pol-de-Léon dans le Nord-Finistère, à 45 kilomètres au nord-est de Gouesnou. Ce massacre est la conséquence d'une attaque avortée de la part de résistants (non

⁹⁹⁵ Sur le *Bezen Perrot* voyez Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot : 1944, des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand*, Y. Embanner, Fouesnant, 2004. Sur Célestin Lainé et aussi sur l'Unité Perrot voyez Sébastien Carney, *Breiz Atao ! : Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, PUR, Rennes, 2015.

⁹⁹⁶ ADF, 208 J 52, Rapport d'activité du XXVe corps d'armée allemand en occupation en Bretagne (13 décembre 1940-20 novembre 1944), traduction du Commandant Even du SHD Vincennes réalisée en 1978. En date du 01/07/1944.

identifiés à ce jour), sur les troupes allemandes stationnées autour de la ville⁹⁹⁷. Les représailles sont menées par des troupes auxiliaires de l'armée Vlassov⁹⁹⁸. Ces unités sont largement utilisées par la *Wehrmacht* pour les tâches de basse besogne, notamment la répression. Elles sont directement placées sous les ordres d'une division ; le 602^e bataillon russe est ainsi subordonné à la 266^e division d'infanterie⁹⁹⁹. Avec la progression américaine et l'augmentation des attaques de la Résistance, le commandement allemand de Bretagne se rend en effet bien compte que les unités combattantes de la *Heer* ne peuvent pas à la fois combattre les Américains et mener des opérations contre la résistance. C'est pourquoi le général Fahrmbacher décide d'employer les troupes de l'armée Vlassov, ainsi que des éléments moins importants que les unités de combats, pour réaliser cette tâche. Le 26 juillet, il demande explicitement à l'amiral Schirlitz que « l'amiral commandant les côtes de l'Atlantique met[te] à la disposition de l'armée de terre des éléments des brigades de DCA de la Marine, pour des actions limitées dans le temps contre les terroristes. Le XV^e CA demande à la Marine de signaler aux organes compétents de l'armée de terre les activités de terroristes, en vue de la concentration et de la lutte, sous le commandement unique du CA »¹⁰⁰⁰. Schirlitz accepte, et des marins vont donc être employés dans des représailles visant la résistance. Le 2 août, deux groupes de combat de la 4^e brigade de Flak sont ainsi mis à la disposition du XV^e CA, et engagent des combats contre la résistance dans le secteur de Bénodet¹⁰⁰¹. Le 6, la Marine signale que son groupe de chasse n°13, composé de membres d'unité de Flak, renforce sa présence dans le secteur de Brest. Le même jour, à Concarneau, 60 soldats d'une unité de Flak (probablement la 4^e brigade) sont aux prises avec des résistants. L'unité dénombre deux morts et cinq blessés. À noter qu'aucune représaille n'est effectuée contre la population, l'unité ayant reçu l'ordre de se replier vers Brest¹⁰⁰². Toujours le 6, 70 hommes d'une unité de Flak engagent un combat contre la résistance dans le secteur de Daoulas. Vers 17h, 15 personnes sont massacrées dans la cour de l'école des garçons de Quimerç'h (à 10 km au nord de Châteaulin et 15km au sud de Daoulas), alors qu'une colonne d'environ un millier de soldats allemands remontait vers Brest. D'après les témoins, les soldats

⁹⁹⁷ Sur ce sujet, voyez Gilles Grall, *La tragédie de l'été 1944 à Saint-Pol-de-Léon*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1994.

⁹⁹⁸ Sur l'armée Vlassov, voyez George Coudry, *Soldats de Vlassov et détachements soviétiques en France (1943-1945)*, Matériaux pour l'histoire de notre temps, n°39-40, Lendemain de libération de guerre, 1995, p. 8-12.

⁹⁹⁹ ADF, 208 J 52, Rapport d'activité du XXVe corps d'armée allemand en occupation en Bretagne (13 décembre 1940-20 novembre 1944), traduction du Commandant Even du SHD Vincennes réalisée en 1978. En date du 26/07/1944.

¹⁰⁰⁰ *Idem*, en date du 26/07/1944.

¹⁰⁰¹ ADF, 208 J 57, Journal de guerre de l'amiral Schirlitz en date du 2 août 1944.

¹⁰⁰² *Idem*, en date du 06/08/1944.

allemands auraient été attaqués par des résistants¹⁰⁰³. Et c'est donc le lendemain 7 août qu'à Gouesnou, 43 personnes sont tuées en représailles à des attaques contre les troupes allemandes situées dans le secteur de la commune. L'unité la plus proche de Penguerec ce jour-là est une unité de Flak de la marine appartenant à la batterie n°4 de la *805 Marine Abteilung* de la *III Marine Brigade*, située au lieudit Roc'h Glaz, à une distance d'environ 2 km. L'arrivée de l'armée américaine dans le Finistère coïncide donc avec une recrudescence de représailles, notamment par des troupes de *Marine* dans le secteur de Brest.

L'utilisation de soldats appartenant à la *Kriegsmarine* ou à la *Luftwaffe* pour des actions de représailles reste marginale durant la Seconde Guerre mondiale, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est. Mais il existe néanmoins quelques exemples de crimes de guerre imputables à ces deux armes, et qui viennent, contredire le mythe « d'une Marine innocente »¹⁰⁰⁴. Quelques exemples. La Marine, largement nazifiée, prend part à la Shoah, comme lors du massacre de Liepāja en Lettonie. Il dure plusieurs jours entre le 15 et le 17 décembre 1941. La ville portuaire était sous la responsabilité de la *Kriegsmarine*, d'où sa participation à la tuerie aux côtés du SD, de l'ORPO, des *Einsatzgruppen* et de bataillon de police lettone. Au total, sur les 7000 juifs que comptait la ville, la totalité est assassinée, notamment 2700 femmes et enfants de moins de 13 ans¹⁰⁰⁵. Mais l'essentiel des crimes de guerre commis par la marine allemande sont ceux perpétrés en mer par les équipages de U-Boote. De nombreux navires de la Croix-Rouge ou battant pavillon de pays neutres, comme la Suède, ou encore des navires-hôpitaux (qui appartiennent là à une armée non neutre) sont pris pour cibles et coulés délibérément, et ce, en totale violation des conventions de La Haye¹⁰⁰⁶. Autre crime, celui de ne pas porter assistance aux équipages de navires coulés. Les lois maritimes et celles de la guerre édictent que tout navire doit se porter au secours d'équipages en difficulté. Mais après l'affaire du *Laconia*¹⁰⁰⁷, Karl Donitz ordonne que les équipages d'U-Boote ne portent plus assistance au moindre

¹⁰⁰³ ADF, 178 W 21 Enquête sur l'Occupation et la Libération dans le Finistère : massacre de Quimerc'h. Rapport de la gendarmerie de Faou en date du 07/08/1944. Témoignage de Jean Le Guillou, instituteur à l'école des garçons de Quimerc'h en date du 26/08/1944.

¹⁰⁰⁴ Wolfram Wette, *Les crimes de la Wehrmacht*, Perrin, Paris, 2013, p. 148.

¹⁰⁰⁵ Sur le massacre de Liepāja, voyez Andrew Ezergailis, *The Holocaust in Latvia 1941-1944*, Historical Institute of Latvia, Riga, 1996.

¹⁰⁰⁶ Philippe Eberlin, *Crimes de guerre en mer 1939-1945*, Edition Babouji-Maître du vent, La Falaise, 2007, p. 115.

¹⁰⁰⁷ Le RMS *Laconia* était un paquebot britannique qui transportait des prisonniers de guerre italiens. Il fut volontairement torpillé par les U-Boote le 12 septembre 1942 au large des côtes de l'Afrique de l'ouest. 1658 personnes périrent dans le naufrage. Sur place, les U-156 et U-507 décident de porter assistance aux naufragés alors que Donitz leur avait interdit toute tentative de sauvetage. Mais il est important d'ajouter que les sous-marins allemands furent attaqués par l'aviation alliée pendant qu'ils procédaient à ce sauvetage.

naufragé, sous peine de mettre en danger la sécurité des sous-marins : c'est l'ordre *Triton Null*.
L'ordre précise :

« Toute tentative de sauvetage des équipages des bateaux coulés en mer ou des canots surnageant, ou pour remettre d'aplomb des canots renversés, ou la fourniture des vivres et de l'eau potable est proscrite. Les sauvetages sont contraires aux conditions de base de la guerre qui sont de détruire les bâtiments et les équipages ennemis. Il faut être dur, penser que l'ennemi ne prend aucune précaution pour bombarder nos villes allemandes avec femmes et enfants. »¹⁰⁰⁸

Lors du procès de Nuremberg, Karl Dönitz sera accusé de crimes de guerre pour avoir édicté cet ordre. Mais il sera acquitté. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant. Si beaucoup de commandants d'U-Boote ont refusé de suivre cet ordre, il était finalement difficile de recueillir des naufragés à bord de sous-marins aussi exigus. En revanche, certains commandants n'hésitent pas à massacrer des rescapés de torpillage. C'est le cas du commandant Heinz-Wilhelm Eck de l'U-852 qui, après avoir torpillé un navire grec, le SS *Peleus* au large de l'Afrique du Sud, ordonne de mitrailler les survivants pour ne pas laisser de témoins¹⁰⁰⁹. Sur les 35 membres d'équipages, seul trois marins survécurent.

Du côté de la *Luftwaffe*, nous pouvons citer les bombardements visant les villes n'ayant pas d'intérêt stratégique, comme Guernica en 1937, lors de la guerre civile espagnole, ou le bombardement de la ville de Rotterdam aux Pays-Bas, alors que la ville s'était rendue quelques heures auparavant¹⁰¹⁰. Nous pouvons citer également le mitraillage des civils français lors de l'exode par les chasseurs-bombardiers en piqué Stuka¹⁰¹¹. Lors d'une conversation, un pilote allemand enregistré dans un camp de prisonnier en 1943, lâche : « Nous avons reçu l'ordre de tirer sur tout, excepté des cibles militaires. Nous avons tué des enfants et des femmes avec des poussettes. »¹⁰¹². Les crimes de la *Luftwaffe* sont également le fait des troupes aéroportées : les *Fallschirmjäger*. Ces dernières sont responsables de crimes en Crète, en Italie, et également en Bretagne sous les ordres de Ramcke. Mais les chefs de la *Luftwaffe* sont également responsables de crimes de guerre. Son commandant en chef Herman Goering fut condamné à mort au procès de Nuremberg pour crimes contre l'humanité, même s'il fut essentiellement jugé pour son rôle de numéro deux du régime nazi. Albert Kesselring, qui commandait le front d'Italie, voit

¹⁰⁰⁸ Ordre *Triton Null* de l'amiral Karl Donitz en date du 17/09/1942, in Léonce Peillard, *La bataille de l'Atlantique. Tome 1 : La Kriegsmarine à son apogée 1939-1942*, Robert Laffon, Paris, 1974, p. 354.

¹⁰⁰⁹ Léonce Peillard, *La bataille de l'Atlantique. Tome 2 : La victoire des chasseurs 1942-1945*, Robert Laffon, Paris, 1974, p. 220 à 226.

¹⁰¹⁰ Benoit Rondeau, *Etre soldat d'Hitler, op. cit.*, p. 336.

¹⁰¹¹ *Ibid.*, p. 338.

¹⁰¹² Sonke Neitzel et Harald Welzer, *Soldats. Combattre, tuer, mourir : procès-verbaux de récits de soldats allemands, op. cit.*, p. 68.

plusieurs unités placées sous son commandement perpétrer des massacres comme à Marzabotto, ou encore le massacre de 15 membres de l'OSS américaine, sous couvert de l'ordre anti-commando édicté par Hitler. Kesselring fait également employer de force les juifs italiens pour la construction des lignes de fortifications Gustav et Gothique. En tout, les forces allemandes massacreront environ 46 000 Italiens dont 7000 juifs¹⁰¹³. En 1947, lors de son procès à Venise, Kesselring est condamné à mort pour l'assassinat de 335 civils italiens. Mais d'anciens généraux, notamment britanniques comme le général Oliver Lees, ou encore le maréchal Harold Alexander, demandent que sa condamnation à mort soit commuée en peine de prison. Winston Churchill fait également pression sur le premier ministre Clément Attlee. De plus les Italiens, ayant aboli la peine de mort, renoncent à l'exécuter. Kesselring reste en prison jusqu'en 1952, année de sa libération. Après la guerre, le général Ramcke sera également condamné pour crime de guerre lors de son procès à Paris en 1951. Condamné à 5 ans de prison, il sera rapidement libéré après intervention, entre autres, du général Troy Middleton qui plaidera pour sa libération. D'ailleurs, Ramcke et Middleton correspondront après la guerre, notamment lorsque l'ex-général allemand sera prisonnier dans un camp du Yorkshire¹⁰¹⁴.

Durant l'Occupation, les forces allemandes en France se sont donc attelées à mettre en place un système répressif que les nazis jugeaient légal aux yeux de leur justice civile et militaire, mais également aux yeux du droit international. Entre juin et septembre 1941, si les textes sont là, les Allemands demeurent modérés dans leur répression¹⁰¹⁵. Ils ne voulaient pas écorner leur image dans une France jugée civilisée par les nazis. C'est la multiplication des actes de la résistance qui pousse l'occupant à radicaliser sa réponse juridique et ses interventions militaro-policières. Les études récentes, notamment celles de Gaël Eismann, démontrent que la répression et les massacres qui en découlent ne sont pas uniquement le fait de la SS (Sipo/SD et *Waffen-SS*) mais également de la *Wehrmacht*. Bien qu'opposé, du moins jusqu'en 1941, à une politique de représailles collectives qui se focalisent sur les otages, le MBF finira par l'accepter. Il ira jusqu'à édicter des ordres tels que le décret Sperrle en février 1944, qui libère les soldats de la *Wehrmacht* de toute retenue lors de représailles. L'été 1941 marque le grand tournant de la répression à l'Ouest. L'entrée en guerre du III^e Reich contre l'URSS pousse les communistes français à entrer en résistance. Une résistance qui bascule de la lutte clandestine du renseignement à la lutte armée, au sabotage et à l'assassinat de soldats allemands. La

¹⁰¹³ Wolfram Wette, *La Wehrmacht, histoire, mythe et réalité*, Harvard University Press, Londres 2006, p. 138.

¹⁰¹⁴ Archives du musée du patrimoine de Gouesnou. Lettre de Ramcke à Middleton en date du 20/09/1946.

¹⁰¹⁵ Jean-Pierre Besse, Thomas Pouty, *Les fusillés. Répression et exécutions pendant l'occupation (1940-1944)*, *op. cit.*, p. 179.

répression allemande se matérialise par les exécutions massives d'otages et le début des déportations dans les camps de concentration. A partir de 1943, la répression allemande commence à emprunter les méthodes utilisées sur le front de l'Est. Le MBF et le HSSPF déportent maintenant tous les ennemis du Reich, et pas seulement les juifs et les communistes. La lutte contre les centres de résistance commence également. L'année 1943 voit une véritable montée en puissance de la répression allemande en France, et la retenue vis-à-vis des civils qu'observaient les Allemands depuis le début de l'occupation s'estompe de plus en plus. La défiance des Allemands vis-à-vis des Français est de plus en plus grande, au fur et à mesure qu'augmentent les rangs de la Résistance, et qu'accroît son action. Comme l'explique Gaël Eismann, le bilan exact de la répression nazie en France est difficilement chiffrable¹⁰¹⁶. Les estimations actuelles nous permettent de supposer que 45 000 à 60 000 civils ont trouvé la mort en France à la suite de mesures de répression décidées par les autorités allemandes entre 1940 et 1944, et encore est-ce sans compter la déportation de 72 000 juifs¹⁰¹⁷. Une estimation basse évoque 27 000 civils français morts en déportation. A cela s'ajoutent 3000 fusillés à la suite d'une condamnation à mort prononcée par les tribunaux allemands, ainsi que les 725 personnes fusillées dans le cadre de la politique des otages. Enfin, 15 000 personnes ont été tuées lors de la lutte contre les bandes, dont 5000 civils non combattants massacrés rien que pour l'année 1944.

Dans *Mein Kampf*, Hitler écrit que « la France est et restera l'ennemi implacable de l'Allemagne. Peu importe qui la gouvernera, que ce soient des Bourbons ou des Jacobins, des Napoléon ou des gouvernements bourgeois, des républicains cléricaux ou des bolchéviques rouges : le but final sera toujours de s'emparer de la frontière du Rhin et d'assurer à la France la possession de ce fleuve par la spoliation et le démembrement de l'Allemagne »¹⁰¹⁸. Si pour Hitler, la France représente la nation qui a imposé à l'Allemagne le *Diktat* de Versailles, celle contre qui les Allemands se battent depuis les guerres napoléoniennes¹⁰¹⁹, le dictateur du III^e Reich n'a pas pour objectif de l'anéantir, elle et son peuple. A la différence de la guerre à l'Est, l'Allemagne nazie a mené en France une « politique répressive qui ne procédait pas d'une logique de croisade idéologico-raciste ou de guerre d'anéantissement dans laquelle s'inscrivait d'emblée la problématique répressive à l'est. Les Allemands souhaitaient briser les fondements d'un ennemi héréditaire, mais il n'était pas question de rayer de la carte une nation au nom de

¹⁰¹⁶ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic, Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, op. cit., p. 465.

¹⁰¹⁷ *Idem*.

¹⁰¹⁸ Adolf Hitler, *Mein Kampf*, Nouvelles éditions latines, Paris, 1934, p. 616. Voyez également, Florent Brayard, Andreas Wirsching, *Historiciser le mal : une édition critique de "Mein Kampf"*, Fayard, Paris, 2021.

¹⁰¹⁹ Jean-Paul Cointet, *Hitler et la France*, Perrin Paris, 2014, p. 23.

la conquête d'un espace vital comme ce fut le cas à l'Est, ce qui explique la spécificité de ce qu'a été la politique répressive menée par le MBF en France »¹⁰²⁰.

Une question reste néanmoins en suspens : aux yeux du droit nazi établi en France durant l'Occupation, le massacre de Penguerec est-il oui ou non un crime de guerre ? D'un point de vue strictement nazi, il faut répondre que non. Comme nous l'avons vu, les juristes du MBF ont fait en sorte que la répression à l'égard de ceux qui viendraient en aide aux résistants ou qui se trouvaient dans le périmètre des attaques, soit légale. A cela s'ajoutent les décrets Sperrle et von Stülpnagel de février 1944, qui donnent le droit à tout soldat allemand de répliquer face aux populations, même très sévèrement, sans qu'aucune éventuelle sanction ne puisse peser sur les décideurs des représailles. Comme nous l'expliquions, les conventions internationales de la paix de La Haye de 1907 sont très floues en ce qui concerne les représailles d'une puissance étrangère en pays occupé. Il faudra attendre le procès de Nuremberg, qui débute en novembre 1945, pour que les crimes nazis fassent l'objet d'une jurisprudence, et pour que les massacres perpétrés par les Allemands, sous couvert d'une politique répressive légale, soient dénoncés et caractérisés comme étant des crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Qu'est-ce qu'un massacre ?

Comme nous venons de le voir, les juristes nazis ont, durant l'occupation, légalisé le recours à la violence extrême contre les populations civiles. C'est cette légalisation qui a facilité la série de massacres durant l'été 1944, massacres perpétrés par les forces de la *Wehrmacht* ou de la Sipo/SD. Mais en 1944, pour le *Landser* ou le paysan français, qu'est-ce qu'un massacre ? Pour le sociologue Jacques Sémelin qui travaille sur les violences de guerre, le terme « crime de masse » « semble le plus adéquat pour désigner de manière assez neutre l'ensemble des cas connus. Ceux de génocide ou crime contre l'humanité ne peuvent convenir, car leur contenu est plus spécifique, et ils renvoient à l'univers juridique du droit international »¹⁰²¹.

¹⁰²⁰ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic, Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, op. cit., p. 469.

¹⁰²¹ Jacques Sémelin, « Qu'est-ce qu'un crime de masse ? Le cas de l'ex-Yougoslavie », in *Critique internationale*, vol. 6, *Rationalités de la violence extrême*, 2000, p. 143-158.

Si l'apparition du mot massacre est inconnue, il revêt son sens actuel à partir du XVI^e siècle, issu du vieux français « matteuculare »¹⁰²². Depuis la préhistoire, l'homme fait la guerre à l'homme, et les premiers massacres datent de cette période, comme en témoignent certaines découvertes archéologiques¹⁰²³. Des massacres ont également lieu en Mésopotamie. C'était dû à une militarisation de la société de l'époque, ainsi qu'à une volonté d'affirmation du pouvoir des empires, qui n'arrivaient pas à gouverner et à contrôler des ethnies très diverses¹⁰²⁴. En Grèce antique, les cités-Etats ont également recours aux massacres. C'est le cas de Sparte, qui organise de manière récurrente des massacres de ses esclaves ilotes dans le but de marquer sa domination et son emprise sur ces derniers. Dans les faits, c'est le plus souvent la loi, dite du plus fort, qui l'emporte. Les Grecs utilisent également le massacre comme arme politique. Citons par exemple le massacre des habitants de l'île de Mélos en 416 av. J.-C., qui avait pour but de forcer les habitants à rallier la ligue de Délos dirigée alors par Athènes¹⁰²⁵. Sous la République romaine, les massacres sont également un moyen d'asservir certaines tribus barbares ou bien d'asseoir son autorité lors d'une guerre civile. Citons ici le massacre de centaines de personnes en l'an 43 av. J.-C., à Rome, et encouragé alors à l'époque, par le triumvirat Octave, Marc-Antoine et Lépide. Ce massacre politique avait pour but de marquer leur victoire dans la guerre civile¹⁰²⁶. Toute l'histoire de Rome, depuis sa création, s'est construite sur la violence. N'oublions pas que sa fondation repose sur l'assassinat de Remus par son frère jumeau Romulus. Lors des guerres, les armées romaines s'adonnent surtout aux pillages, plus qu'à des massacres de masse visant à éradiquer une population ciblée. Mais c'est bien lors de ces pillages que des massacres avaient lieu. Rome ne menait pas de guerre idéologique raciste, puisque, de toute façon, cette notion n'existait pas encore. Rome mène des guerres de conquête et vise à assujettir les populations afin qu'elles puissent travailler pour elle et payer des impôts. Mais le plus important dans ces pillages et massacres, c'est que les soldats romains étaient soumis à des règles extrêmement strictes et encadrées¹⁰²⁷. En bref, un légionnaire ne pouvait pas faire ce qu'il voulait face à une population sans arme. Les massacres trouvent également leur source dans les guerres civiles, comme les guerres de religion, qui ont profondément marqué le royaume de France au XVI^e siècle. L'acmé de ces guerres a lieu le 24

¹⁰²² Claude Nimmo (dir.), *Dictionnaire le grand Larousse illustré*, Larousse, Paris, 2018, p. 710.

¹⁰²³ Sur ce sujet voyez J. Guillaime, J. Zammit, *Le sentier de la guerre. Visages de la violence préhistorique*, Paris, 2000.

¹⁰²⁴ Pascal Butterlin, « La figure du massacre dans l'Histoire du Proche-Orient ancien : du stéréotype à la terreur calculée », in David El Kenz, *Le massacre, objet d'histoire*, Gallimard, Paris, 2005, p. 55.

¹⁰²⁵ *Ibid.*, p. 92.

¹⁰²⁶ Nathalie Barrandon, *Les massacres de la République romaine*, Fayard, Paris, 2018, p. 9.

¹⁰²⁷ *Ibid.*, p. 195-203

août 1572 à Paris, puis dans le reste de la France dans les semaines suivantes¹⁰²⁸. Entre 10 000 et 30 000 protestants sont massacrés par les catholiques. Ces massacres interviennent parce que les responsables religieux et politiques catholiques légitiment ces actions violentes. Bien que le roi de France Charles IX condamne les massacres, l'ordre qu'attendaient les catholiques pour passer à l'action vient de haut-lieu, encore qu'officiellement le commanditaire des massacres reste non indentifiable¹⁰²⁹. L'histoire de France sera encore émaillée de massacres, notamment lors de la Révolution française, lorsque le gouvernement jacobin décide de réprimer dans la violence les contre-révolutionnaires en Vendée¹⁰³⁰.

Là encore, les massacres ont lieu car ils sont ordonnés par le gouvernement. Les exécutants ressentent donc leurs actes comme d'une certaine manière légitimes, y compris leurs excès de violence. Citons par exemple le massacre des habitants de Lucs-sur-Boulogne près de La Roche-sur-Yon, le 28 février 1794, qui fit 564 morts dont 107 enfants¹⁰³¹.

Les massacres de civils vont également être au cœur des trois conflits majeurs qui ont opposé la France à la Prusse, puis l'Allemagne. Lors de la guerre de 1870¹⁰³², des Français s'improvisent soldats, c'est ce qu'on a alors appelé les francs-tireurs. La population française va se retrouver confrontée à l'occupation prussienne. Les francs-tireurs multiplient les embuscades et harcèlent continuellement les soldats prussiens, qui commencent à entreprendre de violentes représailles à l'encontre des civils français. Le chancelier Otto von Bismarck lâche : « Nous les chasserons sans pitié et nous les traitons comme des meurtriers »¹⁰³³. Dans les villages suspectés de venir en aide aux francs-tireurs, les Prussiens mettent en place une politique des otages. Des sommes d'argent importantes sont exigées contre la vie de ces derniers. Les massacres de civils par des cavaliers, les *Uhlans*, ces troupes d'élites prussiennes, sont monnaies courantes durant cette guerre, et forgent l'image de terreur du soldat allemand¹⁰³⁴. Mais le début du XX^e siècle est notamment marqué par les premiers génocides de l'histoire, comme celui des Hereros et des Namas dans la colonie allemande du Sud-Ouest africain (actuelle Namibie), où environ 80 000 personnes sont massacrées par les troupes du II^e

¹⁰²⁸ Sur ce sujet voyez Janine Garrisson, *La Saint-Barthélemy*, Editions Complexe, Bruxelles, 1987.

¹⁰²⁹ Arlette Jouanna, *La Saint-Barthélemy. Les mystères d'un crime d'Etat*, Gallimard, Paris, 2007, p. 106.

¹⁰³⁰ Sur ce sujet voyez Jean-Clément Martin, *La Vendée et le France*, Seuil, Paris, 1987.

¹⁰³¹ Jean-Clément Martin, Xavier Lardière, *Le massacre des Lucs. Vendée 1794*, Geste édition, Vouillé, 1992, p. 7.

¹⁰³² Sur ce sujet voyez François Roth, *La guerre de 70*, Fayard, Paris, 1990.

¹⁰³³ Nicolas Bourguinat, Gilles Vogt, *La guerre franco-allemande de 1870. Une histoire globale*, Flammarion, champs d'histoire, Paris, 2020, p. 141.

¹⁰³⁴ *Ibid.*, p. 169.

Reich entre 1904 et 1908¹⁰³⁵. L'empire ottoman massacre également 1,2 à 1,5 millions d'Arméniens lors de la Première Guerre mondiale, en prétextant que les Arméniens étaient responsables du délitement de l'empire, en particulier de la défaite ottomane lors de la bataille de Sarikamich face aux Russes, et parce qu'ils représentaient une forte minorité chrétienne dans un empire à majorité musulmane¹⁰³⁶. Pour les Allemands, le problème des francs-tireurs fait son retour lors de la Première Guerre mondiale, et conduira à ce que l'on a appelé les atrocités (5000 morts en Belgique), réelles mais largement déformées et médiatisées.¹⁰³⁷

La montée des totalitarismes dans le monde va engendrer de plus en plus de massacres de masse et donc de crimes de guerre. Les premiers grands massacres interviennent lors de l'invasion de la Chine par l'empire du Japon. Le paroxysme de cette guerre est atteint lors du massacre de Nankin. Entre décembre 1937 et janvier 1938, pas moins de 300 000 Chinois sont massacrés par l'armée impériale japonaise¹⁰³⁸. Le but de ce massacre était pour les Japonais de soumettre la Chine par le biais de la terreur. Le sac de Nankin ne fut en rien spontané, les ordres avaient été donnés par la hiérarchie. La politique japonaise était de ne pas faire de prisonniers et de massacrer tout Chinois capturé¹⁰³⁹. Encore une fois, un tel massacre est rendu possible par sa légitimation par les hautes autorités japonaises, qui enlèvent toute culpabilité aux soldats impériaux chargés de massacrer en très grand nombre hommes, femmes et même enfants. Ainsi, c'est dans le massacre que se polarise une vision binaire du bien et du mal, de l'ami et de l'ennemi, qui trouve son paroxysme dans la guerre¹⁰⁴⁰. La population ennemie est donc perçue comme une cible légitime de violence, y compris militaire¹⁰⁴¹. Si les propagandes, les discours nationalistes et l'embrigadement représentent des facteurs déterminants pour que des soldats puissent passer à l'acte, la déshumanisation de l'ennemi, ou plutôt son « animalisation »¹⁰⁴², demeure probablement le facteur le plus déterminant pour le passage à l'acte. C'est cette

¹⁰³⁵ Antoine Flandrin, « Herero et Nama, premier génocide du XXe siècle », *Le Monde*, 6 janvier 2016. Voyez également Jurgen Zimmerer, Joachim Zeller, E. J. Neather, *Genocide in German South-West Africa: The Colonial War of 1904-1908 and Its Aftermath*, Merlin Press, 2007. David Olusoga, Casper W. Erichsen, *The Kaiser's Holocaust : Germany's Forgotten Genocide and the Colonial Roots of Nazism*, Faber & Faber, 2011.

¹⁰³⁶ Sur ce sujet voyez Arnold Toynbee, *Le massacre des Arméniens : 1915-1916*, Payot, Paris, 2004 ; Bernard Bruneteau, *Le siècle des génocides : violences, massacres et processus génocidaire de l'Arménie au Rwanda*, Armand Colin, Paris, 2004 ; Taline Ter Minassian, « Le cas arménien : de l'usage du massacre dans le discours négationniste », in David El Kenz, *Le massacre, objet d'histoire, op. cit.*, p. 318-332.

¹⁰³⁷ Cf. le chapitre sur la Résistance.

¹⁰³⁸ Jean-Louis Margolin, *L'armée de l'empereur. Violences et crimes du Japon en guerre 1937-1945*, Armand Colin, Paris, 2007, p. 171.

¹⁰³⁹ *Ibid.*, p. 183.

¹⁰⁴⁰ Jacques Sémelin, *Analyser le massacre. Réflexions comparatives*, Question de recherche n°7, Centre d'études et de recherches internationales, Science Po, Paris, 2002, p. 3.

¹⁰⁴¹ *Idem.*

¹⁰⁴² *Ibid.*, p. 12.

déshumanisation qui rend possible un massacre comme celui de la forêt de Katyn¹⁰⁴³. Le massacre de l'élite polonaise représentait une aubaine pour Staline, qui y voyait un bon moyen de décapiter le pays de ses têtes pensantes, afin d'y installer un gouvernement procommuniste. Là encore, le massacre résulte d'un objectif politique. Mais un objectif qui ne sera pas assumé par Staline, puisque jusqu'en 1991, la responsabilité du massacre était imputée aux nazis.

Du côté allemand, les massacres relèvent de deux systèmes. D'un côté, des massacres liés à la lutte contre la Résistance à l'Ouest, et de l'autre, à l'Est, des massacres également liés à la lutte contre les partisans, mais surtout en corrélation à une épuration ethnique sans précédent. Cette épuration vise en priorité les juifs, les Slaves, mais également les Tsiganes et les Roms. Pour Hitler et les nazis, la conquête de l'espace vital à l'Est, le *Lebensraum*, passe par un nettoyage ethnique total de très grande envergure. Ce nettoyage commence lors de l'opération Barbarossa en juin 1941. Les ordres d'Hitler sont limpides : « l'intelligentsia judéo-bolchevique, oppresseur du peuple, doit être exterminée. Il y a une nécessité d'utiliser en Russie la violence la plus brutale. [...] On ne peut s'assurer du *Lebensraum* que par l'épée. C'est une lutte des races qui a éclaté, à propos de qui doit dominer l'Europe et le monde. »¹⁰⁴⁴. Citons par exemple l'un des plus grands massacres de la Shoah par balle, Babi Yar. Les 29 et 30 septembre 1941 dans la banlieue de Kiev, les juifs de la ville sont rassemblés près du « ravin des bonnes femmes »¹⁰⁴⁵ (Babi Yar en russe), où au total, 33 771 personnes sont massacrées. La responsabilité du massacre revient à la SS et notamment à ses groupes d'intervention spéciaux : les *Einsatzgruppen*¹⁰⁴⁶. Lors du massacre, ordonné et donc encore une fois légitimé par le gouvernement nazi, la déshumanisation des juifs est au cœur du carnage. Lorsqu'ils sont arrêtés, les juifs devaient remettre leurs papiers et objets de valeur, et se déshabiller entièrement. « Puis avec force, menaces ou coups de feu au-dessus de leur tête, on les obligeait à avancer, par groupe d'une dizaine, au bord d'un ravin. [...] Beaucoup étaient déjà en sang en marchant vers leur lieu d'exécution. Ils devaient s'allonger sur le ventre sur les cadavres et attendre qu'on leur tire dans le dos. Puis arrivait le groupe suivant. Cela dura trente-six heures. »¹⁰⁴⁷.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, bien que les conventions internationales de La Haye, qui régissent les lois de la guerre, aient toujours été bafouées par

¹⁰⁴³ Sur ce sujet voyez Victor Zaslavsky, *Le massacre de Katyn*, Perrin, Paris, 2007.

¹⁰⁴⁴ Helmuth Groscurth, « Tagebucher eines Abwehroffiziers 1938-1940 », in Jean Lopez, Lasha Otkhmezuri, *Barbarossa. 1941. La guerre absolue*, Passé composés, Paris, 2019, p. 264.

¹⁰⁴⁵ Anatoli Kouznetsov, *Babi Yar*, Robert Laffont, Paris, 2011, p. 7.

¹⁰⁴⁶ Sur ce sujet voyez Michaël Prazan, *Einsatzgruppen : sur les traces des commandos de la mort nazis*, Seuil, Paris, 2010 ; Christian Ingrao, *Les chasseurs noirs. La brigade Dirlewanger*, Perrin, Paris, 2009.

¹⁰⁴⁷ Timothy Snyder, *Terres de sang. L'Europe entre Hitler et Staline*, Gallimard, Paris, 2012, p. 322.

les armées et les régimes responsables de crimes de guerre, ceux-ci essayent toujours de légaliser leurs exactions par le biais de leur propre institution judiciaire. C'est ce cadre juridique qui permet aux soldats de pouvoir passer à l'action en pensant être à chaque fois dans leur bon droit. Et c'est ce qui se passe à Penguerec. Mais si le cadre juridique et les ordres rendent en partie raison du passage à l'acte des bourreaux, ils n'expliquent pas comment des soldats, souvent « des hommes ordinaires » pour reprendre l'expression de Christopher Browning, en viennent à massacrer des hommes, des femmes et des enfants, désarmés et en grand nombre. Nous reviendrons sur ce sujet dans le chapitre suivant.

Finalement, que sont un crime de guerre, et un massacre ? La définition la plus courante réside à dire que c'est la violation des lois et coutumes de la guerre¹⁰⁴⁸. Certains, comme Browning, parlent de « délire du champ de bataille »¹⁰⁴⁹, ou d'action criminelle « dans le feu de la bataille »¹⁰⁵⁰ pour Sémelin. Pour Wolfgang Sofsky, « le massacre est une violence collective contre des gens sans défense. Ils ne peuvent ni fuir ni opposer de résistance. La violence jouit alors d'une liberté absolue »¹⁰⁵¹. Le crime de guerre est rapide, expéditif et souvent irréfléchi, il peut résulter de l'assassinat gratuit et isolé. Il n'y a pas de préparation ni de concertation entre soldats. Les exécuteurs sont dans un état d'effet tunnel, qui ne leur permet pas de réfléchir ni de préparer quoi que ce soit. Le crime de guerre relève de la pulsion guerrière. Quant au massacre ou crime de masse, il s'agit d'un crime de guerre, mais à grande échelle, bien qu'il soit particulièrement délicat de décider à partir de combien de victimes on peut parler de crime de masse. Lorsque que le crime de guerre est massif, et vise exclusivement des civils, on parle alors de crime contre l'humanité¹⁰⁵². C'est en tout cas ce que stipule l'article 7 du Statut de Rome (qui date de 1998), qui, dans son premier paragraphe, mentionne que « l'on entend par crime contre l'humanité l'un quelconque des actes ci-après lorsqu'il est commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre toute population civile et en connaissance de cette attaque : meurtre, extermination, viol, déportation, esclavage »¹⁰⁵³.

Le crime de masse est avant tout préparé avec minutie et méthode. On réfléchit à comment tuer beaucoup et rapidement. Avec quels moyens, et combien d'hommes ? Quelles

¹⁰⁴⁸ Jacques Villemain, *Vendée 1793-1794. Crime de guerre ? Crime contre l'humanité ? Génocide ? Une étude juridique*, Les éditions du Cerf, Paris, 2017, p. 42.

¹⁰⁴⁹ Christopher Browning, *Des Hommes ordinaires*, op. cit., p. 238.

¹⁰⁵⁰ Jacques Sémelin, « Qu'est-ce qu'un crime de masse ? », op. cit., p. 143-158.

¹⁰⁵¹ Wolfgang Sofsky, *Traité sur la violence*, Gallimard, Paris, 1998, p. 158.

¹⁰⁵² Jacques Villemain, *Vendée 1793-1794. Crime de guerre ?*, op. cit., p. 45.

¹⁰⁵³ Article 7 du Statut de Rome en date du 17/07/1998. <https://www.icc-cpi.int/sites/default/files/NR/rdonlyres/ADD16852-AEE9-4757-ABE7-9CDC7CF02886/283948/RomeStatuteFra1.pdf>

unités ? Dans quel lieu ? Doit-on le faire devant témoins, comme la population d'une ville, ou bien dans le huis-clos d'une cour de ferme ? Le crime de masse s'inscrit ainsi dans trois formes de planification. Soit il est intégré à la guerre, c'est-à-dire dans le prolongement de la guerre classique, qui conduit les armées à commettre des atrocités contre les populations civiles comme à Nankin¹⁰⁵⁴, Marzabotto, Oradour ou Penguerec. Soit il est combiné à la guerre. Le massacre n'a alors aucun impact sur l'issue de la guerre, mais il est favorisé par celle-ci en créant un contexte favorable. C'est le cas du génocide arménien et de la Shoah. Enfin, les massacres quasi autonomes. Ces massacres se trouvent en dehors de toute guerre. Il y a un contexte de guerre, mais pas de champ de bataille ; en fait, le massacre est le champ de bataille à lui tout seul. C'est l'exemple des massacres de purification ethnique que l'on retrouvera en ex-Yougoslavie et au Rwanda¹⁰⁵⁵.

Qu'en est-il alors de Penguerec ? La meilleure des réponses serait de remettre ce massacre dans son contexte. Lors de la libération de la Bretagne, si de nombreux massacres de résistants ont eu lieu, la population civile est, jusqu'au 7 août, relativement épargnée, dans le sens où l'on ne dénombre pas de massacres importants comme ceux de Tulle ou d'Oradour. Il y a des crimes de guerre, certes, mais qui visent quelques personnes dans certaines localités, et qui n'excèdent pas la dizaine de victimes. Ces crimes de guerre relèvent plus de l'assassinat gratuit que de représailles.

Un massacre, ce sont aussi des méthodes bien rodées, pour parvenir à tuer efficacement le plus grand nombre de personnes en un temps relativement court. Pourquoi ? Parce que plus on tue, plus on impressionne et on intimide son adversaire. Et c'est bien là le but recherché par un crime de masse : la soumission, voire l'éradication dans certains cas comme avec la Shoah¹⁰⁵⁶. De manière globale, les nazis réussissent à rendre opérationnel un système qui se détache du champ de bataille. Comme l'explique Sémelin, « on arrête, on transporte/déporte, on exécute »¹⁰⁵⁷. Les méthodes d'exécutions des massacres sont systématiquement les mêmes. Bien que peu de témoins survivent aux massacres, des photos et même des films sont pris par les bourreaux ; c'est le cas lors du massacre de Babi Yar par exemple. Les soldats allemands, de la *Wehrmacht* ou de la SS, utilisent des méthodes parfaitement rodées à l'Est pour les appliquer à l'Ouest. En règle générale, ils identifient un village où commettre le massacre.

¹⁰⁵⁴ Sur ce sujet voyez Jean-Louis Margolin, *L'armée de l'Empereur : violences et crimes du Japon en guerre, 1937-1945*, Armand Colin, Paris, 2007.

¹⁰⁵⁵ Jacques Sémelin, « Qu'est-ce qu'un crime de masse ? *op. cit.*, p. 143-158.

¹⁰⁵⁶ *Idem.*

¹⁰⁵⁷ *Idem.*

L'action est donc planifiée et réfléchiée. La troupe se transporte ensuite sur les lieux et boucle le secteur. Des sentinelles sont postées tout autour du village afin que personne ne puisse entrer ou sortir, éviter donc tout témoin ou survivant. Les personnes sont rassemblées sur la plus grande place, pour de simples contrôles d'identité, leur dit-on, afin de ne pas affoler une foule déjà contaminée par la peur. C'est ce qui se passe à Oradour, où les habitants sont rassemblés sur le champ de foire¹⁰⁵⁸. Puis les hommes sont séparés des femmes et des enfants, comme à Gouesnou, à Ascq et à Tulle. Ensuite, soit les hommes, les femmes et les enfants sont tous destinés à être massacrés, soit seuls les hommes le sont. Ailleurs en Europe, le tri est rarement effectué, on tue tout le monde sans distinction, comme à Lidice. A l'Ouest, sauf à Oradour, Buchère, Marzabotto ou encore Maillé, les Allemands procèdent à ces distinctions de sexe et d'âge. A Ascq, Tulle (à l'exception des personnes déportées), à Saint-Pol-de-Léon, seuls les hommes sont massacrés. A Gouesnou, c'est un mélange, car si une femme et des enfants sont tués lors de l'attaque des fermes, lors de la rafle, seuls les hommes sont sélectionnés. Avant le moment de l'exécution, les otages sont très souvent passés à tabac, voir déshabillés entièrement comme à Babi Yar, et humiliés. Les otages sont parfois parqués dans des granges ou des églises, comme à Marzabotto ou à Oradour, ou dans tout autre grand bâtiment, comme une école pour Lidice ; cela permet de les contrôler dans un lieu clos et donc, pour les bourreaux, de dominer le terrain et leurs victimes. A Gouesnou, les otages restent à l'extérieur, le long du mur de l'église. Les bâtiments peuvent être ensuite incendiés et/ou grenadés, ou bien les otages sont directement massacrés par arme à feu. Une fois les otages massacrés, les maisons proches sont brûlées ou parfois la totalité du village, afin de faire disparaître toute trace des actes commis. L'incendie de maisons et de villages est relativement systématique chez les Allemands. Lors du massacre de Mouleydier en Dordogne, on recense 202 maisons et fermes incendiées. A Dorton, dans le Jura, l'église et le bourg sont brûlés. A Oradour, le village est totalement ravagé par les flammes, comme à Maillé. A Lidice, en Tchécoslovaquie, le village est également détruit par le feu. Il y a de rares exceptions, comme à Tulle où aucune maison n'est incendiée. Sans doute l'environnement n'était pas propice à un incendie : il s'agit d'une ville de 16 000 habitants, et non d'un petit village d'une centaine d'âmes. Lorsqu'il y a des survivants, soit ils sont abattus pour ne pas laisser de témoins, soit ils sont déportés, comme à Marzabotto et Tulle. Quant aux viols des femmes, il n'est pas systématique. C'est ce schéma opératoire qui se répète très souvent lors des massacres. A tel point qu'il est rentré dans l'imaginaire collectif ; en témoigne le film d'Elem Klimov : *Requiem pour un massacre*¹⁰⁵⁹. Le film suit les péripéties

¹⁰⁵⁸ Sarah Farmer, *Oradour 10 juin 1944*, op. cit., p. 34.

¹⁰⁵⁹ Elem Klimov, *Requiem pour un massacre* (film), Mosfilm et Belarusfilm, URSS, 1984.

d'un jeune garçon qui décide de rejoindre les partisans soviétiques dans les forêts de Biélorussie en 1943. Alors qu'il cherche de la nourriture, il arrive dans un village qui est rapidement encerclé par une unité de la *Waffen-SS*. Le film décrit avec un réalisme proche du documentaire le massacre de tout un village. Les habitants sont forcés de sortir de leurs maisons sous prétexte d'un contrôle d'identité. Une fois rassemblés, les habitants terrorisés sont enfermés de force dans l'église. Les villageois qui tentent de s'enfuir sont systématiquement abattus. La scène choque le spectateur par les innombrables cris de femmes et d'enfants apeurés. Certaines mères tentent de passer leurs nourrissons par les fenêtres, mais les SS les saisissent et les jettent de nouveau à l'intérieur. C'est alors que les soldats décident de lancer des grenades par les fenêtres avant de mettre le feu à l'édifice. Puis, alors que l'église est la proie des flammes, ils la mitraillent. Seul le jeune garçon, une jeune fille et trois autres hommes, qui n'avaient pas d'enfants et qui avaient été séparés des autres, s'en sortent vivant. Mais pas indemnes, puisque la jeune fille est emmenée captive dans un camion et violée par les SS.

Ce qui se passe à Penguerec est la stricte application de ces méthodes. Bien qu'il n'y ait évidemment aucun manuel officialisant la procédure d'un massacre, les soldats allemands présents à Gouesnou vont utiliser des méthodes qui ont fait leurs preuves ailleurs, notamment sur le front de l'Est. Et ce, pourtant, dans une zone totalement vierge de la moindre campagne de représailles nazies, comme ce fut aussi le cas en Dordogne au printemps 1944. Penguerec n'est pas un « simple » crime de guerre. Il s'agit ni plus ni moins d'un crime de masse. Il fut préparé, concerté, et avec méthode. Les otages ont été sélectionnés, placés dans différents lieux avant d'être rassemblés pour être conduits dans un endroit défini à l'avance. Les soldats allemands ont très probablement discuté entre eux. Comment les tuer ? Avec des armes ? Ou des cordes pour les pendre comme à Tulle ? Les soldats allemands de Penguerec ont pris leur temps pour choisir leurs victimes, le trajet à emprunter, le lieu d'exécution, la méthode. Leur action ne relève pas du massacre rapide, lors duquel les victimes auraient été immédiatement massacrées après leur arrestation. Non, les victimes de Penguerec sont arrêtées, sélectionnées, transportées et enfin massacrées. Les Allemands auraient très bien pu les massacrer devant le mur de l'église, là où les otages avaient été rassemblés. Non, ils décident de leur faire faire une marche d'une vingtaine de minutes sur près de 1,5 km, pour les assassiner à l'extérieur du bourg, loin des regards. Les soldats allemands ont donc choisi le huis-clos d'une ferme. Ils ne veulent pas de témoins. Comme l'explique Jacques Sémelin, « c'est dans cet espace fermé que tout devient possible : la violence peut excéder toute limite. Le huis-clos est une condition de

la barbarie »¹⁰⁶⁰. Wolfgang Sofsky décrit avec minutie cette ambiance de huis-clos si déterminante pour le déchainement de violence d'un massacre, une description extraordinairement proche de ce qu'il s'est passé à Penguerec. Preuve s'il en est que tous les massacres, si différents soient-ils les uns des autres, se ressemblent en tout point sur la méthode d'exécution, Wolfgang Sofsky explique que :

« Pour que les passions puissent se déployer librement, le massacre a besoin de lieux clos. Le village ou la ville sont bouclés, la cour ou la place verrouillées. Personne ne doit pouvoir s'échapper. Les acteurs profitent souvent des barrières naturelles et, s'il n'y en a pas, recourent à des hommes de garde ou des tirs à distance de leurs armes. Une fois circonscrit le théâtre de la violence, le lieu d'abattage, les victimes sont libérées à toutes les atrocités. Leurs bourreaux ont désormais les coudées franches. Le combat et la poursuite sont terminés, les victimes sont cernées et coupées de toutes aides extérieures. Les massacreurs prennent leur temps, et ils en ont besoin pour explorer tous les recoins et les cachettes. Alors que la poursuite vise la capture, et le combat la victoire, le massacre ne connaît pas d'avenir immédiat, mais uniquement la durée du présent. [...] Une mort rapide mettrait brutalement fin au massacre, tandis que grâce aux atrocités, aux viols, aux supplices et au feu, le temps de la violence se prolonge. »¹⁰⁶¹.

Et cette barbarie se traduit par le mitraillage des victimes, puis par leur placement sur un tas de fumier. Des grenades sont lancées sur les victimes ; enfin, les Allemands tentent d'effacer leur forfait en incendiant les corps, en vain.

En conclusion, comment qualifier le massacre de Penguerec, tout en sachant que des notions juridiques, telles que le crime contre l'humanité, étaient inexistantes en 1944 ? Un juriste français, Jacques Villemain, s'est essayé à répondre à cette question en prenant comme exemple les nombreux massacres des armées républicaines en Vendée lors de la Révolution Française. Il s'appuie notamment sur les travaux d'historiens tels que Jean-Clément Martin, qui qualifie les massacres vendéens de crimes de guerre, de ceux de Patrice Gueniffey, qui estime qu'il s'agit de crime contre l'humanité, ou encore ceux de Reynald Secher, qui parle de crime de génocide. Villemain conclut que les massacres vendéens résultent du génocide. Il ajoute : « Le crime est une notion exclusivement juridique qui s'analyse par rapport au Droit »¹⁰⁶² et que cette notion n'a rien d'historique. En somme, pour Villemain, les historiens ne sont pas en position de qualifier un crime, ils sont seulement des « enquêteurs » établissant des « faits »,

¹⁰⁶⁰ Jacques Sémelin, « Qu'est-ce qu'un crime de masse ? », *op. cit.*, p. 143-158.

¹⁰⁶¹ Wolfgang Sofsky, *Traité de la violence*, *op. cit.*, p. 159-160.

¹⁰⁶² Jacques Villemain, *Vendée 1793-1794. Crime de guerre ?*, *op. cit.*, p. 288.

des « experts » authentifiant des documents¹⁰⁶³. Jean-Clément Martin, dans un article critique à l'égard du juriste, rappelle que « la vérité juridique n'est pas la vérité en soi mais la vérité de la chose jugée et que la vérité d'un temps n'est pas la vérité au regard de l'histoire »¹⁰⁶⁴. Face à ce constat, nous allons essayer de qualifier ce qu'est le massacre de Penguerec au vu du droit international actuel (statut de Rome). Tout d'abord, c'est bel et bien la population civile qui est visée, et elle seule, par des prises d'otage, des destructions d'habitations, de massacres. Ensuite, le massacre de Penguerec relève d'une politique de répression bien déterminée. Penguerec relève donc du crime de guerre comme l'explique le statut de Rome : « Les crimes de guerre s'inscrivent dans le cadre d'un plan ou d'une politique ou lorsqu'ils font partie d'une série de crimes analogues commis sur une grande échelle »¹⁰⁶⁵. Le statut de Rome entend donc par crime de guerre :

« L'homicide intentionnel ; le fait de causer intentionnellement de grandes souffrances ou de porter gravement atteinte à l'intégrité physique ou à la santé ; la destruction et l'appropriation de biens, non justifiées par des nécessités militaires et exécutées sur une grande échelle de façon illicite et arbitraire ; la prise d'otages ; le fait de diriger intentionnellement des attaques contre la population civile en tant que telle ou contre des civils qui ne participent pas directement aux hostilités ; le fait de diriger intentionnellement des attaques contre des biens de caractère civil, c'est-à-dire des biens qui ne sont pas des objectifs militaires ; les atteintes à la vie et à l'intégrité corporelle, notamment le meurtre sous toutes ses formes, les mutilations, les traitements cruels et la torture »¹⁰⁶⁶.

Penguerec est-il un crime contre l'humanité ? Le statut de Rome qualifie un massacre, de crime contre l'humanité en cas « d'attaque lancée contre une population civile » et/ou de « meurtre », ce qui, techniquement, peut s'appliquer à Penguerec.

¹⁰⁶³ Jean-Clément Martin, « Jacques Villemain, Génocide en Vendée 1793-1794. Pourquoi c'est un génocide ? Pourquoi il n'est pas reconnu ? Pourquoi et comment il devrait l'être ? », in *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 68-1, no. 1, 2021, p. 183-185.

¹⁰⁶⁴ *Idem.*

¹⁰⁶⁵ Statut de Rome en date du 17/07/1998. <https://www.icc-cpi.int/sites/default/files/NR/rdonlyres/ADD16852-AEE9-4757-ABE7-9CDC7CF02886/283948/RomeStatuteFra1.pdf>

¹⁰⁶⁶ *Idem.*

Pourquoi ce massacre ?

L'action combinée des FFI et des SAS demeure l'élément catalyseur qui pousse les Allemands à des représailles, mais cela n'explique pas pourquoi ils en viennent à rafler et massacrer autant de personnes. Alors pourquoi ce massacre ?

Pourquoi le 7 août 1944, des soldats allemands en sont-ils venus à tuer une quarantaine de personnes dans un village qui n'était pas un haut lieu de résistance ? A quoi a servi ce massacre ? Quel(s) bénéfice(s) les Allemands ont-ils pu en tirer ? Nous n'aborderons pas ici les motivations des soldats allemands, ni leur profil. Nous le ferons dans la partie « Des hommes ordinaires ? ».

Si ces actes de barbarie sont contraires aux lois et coutumes de la guerre, ils répondent à une certaine logique chez les Allemands. Car au-delà des ordres et des directives sur les méthodes de répression à l'égard des populations occupées, ce massacre est révélateur des valeurs qu'incarnait la *Wehrmacht*. Des valeurs racistes, voire suprématistes, une volonté de dominer tout ce qui n'est pas allemand, une véritable sensation d'impunité lors de leurs massacres ; bref, les soldats allemands semblent toujours penser que leurs représailles sont largement justifiées, qu'ils sont dans leur bon droit¹⁰⁶⁷. En effet, tout au long du conflit, la *Wehrmacht* ne remettra jamais en question le caractère radical de la guerre menée par les nazis, et fera abstraction du droit international¹⁰⁶⁸. Comme nous l'avons vu précédemment, via des directives comme celle du maréchal Sperrle, les victimes de représailles sont rendues responsables de leur sort, c'est donc en quelque sorte de leur faute si elles sont massacrées.

Revenons sur le contexte. Le 7 août, Gouesnou est encore sous occupation allemande. L'avancée américaine s'est arrêtée la veille au soir au sud de Plabennec, soit à trois kilomètres du bourg. Les soldats allemands tiennent fermement leurs positions, sont bien retranchés, et ont sous la main des effectifs plus importants que les Américains qui, eux, ne disposent pas encore de leur infanterie, ni de leur artillerie, et ne peuvent pas encore compter sur un soutien aérien. Bien qu'ils soient quasiment encerclés, le moral des Allemands est plutôt bon. Von der Mosel, puis Ramcke ont décidé de se battre jusqu'au bout, comme l'a ordonné Hitler. Bien qu'aucun renfort ne puisse plus leur parvenir une fois la *Festung* brestoise assiégée, les Allemands restent maîtres du terrain. Ce qu'ils craignent, c'est un soulèvement de la population contre eux, ou des

¹⁰⁶⁷ Benoit Rondeau, *Etre soldat d'Hitler*, op. cit., p. 332.

¹⁰⁶⁸ *Idem*.

attaques de la Résistance qui agirait comme une cinquième colonne. Ils sont donc aux aguets, de ce côté. Ce qu'ils redoutaient se produit donc à Gouesnou, lorsque les FFI et les SAS passent à l'offensive vers midi, en attaquant les soldats allemands qui avaient pris position dans le clocher. A Penguerec, le poste de projecteur de la est lui aussi pris d'assaut. Les Allemands vont donc réagir. Ils le font car ils ont des ordres, et parce qu'ils ne peuvent se permettre d'avoir une population qui leur soit hostile en plein dans leur dispositif de défense. En effet, Gouesnou est la clé de voute du nord de la *Festung*. Si Gouesnou tombe, la route vers le centre de Brest sera grande ouverte pour les Américains, qui le savent aussi bien que les Allemands. Ce sont donc tous ces éléments de contexte qui poussent les Allemands à commettre des représailles. Le but de ce massacre, c'est de susciter la peur chez les Gouesnouiens. Le massacre sert ainsi à faire passer un message : ne nous attaquez plus, ne venez plus en aide à la Résistance, ou vous connaîtrez encore des représailles. Autre but recherché, celui de tuer avant d'être tué. C'est ce que Jacques Sémelin appelle « détruire le "eux" pour sauver le "nous" »¹⁰⁶⁹. Les futurs assassins se présentent d'abord comme des victimes, en l'occurrence, de la population alliée à la résistance, afin de justifier leur passage à l'acte, puis se présenteront comme innocents du crime dont ils seront accusés¹⁰⁷⁰. Ils prendront prétexte qu'ils n'avaient pas le choix, que la population était prévenue des risques de représailles. Omer Bartov explique également que les soldats confrontés à la destruction de vies et de biens ennemis se déchargent souvent de la responsabilité de leurs actes sur leurs adversaires¹⁰⁷¹. La population demeure donc l'ennemi dont il faut se méfier. Quant aux résistants, ils sont l'incarnation de la fourberie, ils sont le mal et représentent une idée qui, comme nous l'avons vu chez Carl Schmitt, est vomie chez les Prussiens, puis chez les Allemands¹⁰⁷².

Avant de massacrer, les soldats allemands encerclent le bourg, le but étant de se montrer, de faire peur, et de créer de l'angoisse chez les habitants. Ils prennent leur temps, parce qu'ils en ont : les Américains ne pousseront pas leur avance sur Gouesnou, et les SAS ont subi des pertes et ne reviendront donc pas. Comme l'explique Sofsky, « les bourreaux disposent souverainement du temps de la violence. Si c'est opportun, ils accélèrent l'action pour que personne n'ait le temps de réfléchir. [...] Et lorsqu'ils en espèrent une satisfaction supplémentaire, ils procèdent plus lentement. Conscients de leur supériorité, ils font des pauses »¹⁰⁷³. C'est exactement ce qui se passe à Gouesnou : les Allemands bouclent le secteur,

¹⁰⁶⁹ Jacques Sémelin, *Purifier et détruire. Usage politique des massacres et génocides*, Seuil, Paris, 2005, p. 70.

¹⁰⁷⁰ *Ib.*, p. 71.

¹⁰⁷¹ Omer Bartov, *L'armée d'Hitler. La Wehrmacht, les Nazis et la guerre*, Hachette littérature, Paris, 1999, p. 159.

¹⁰⁷² Carl Schmitt, *Théorie du partisan*, *op. cit.*, p. 239.

¹⁰⁷³ Wolfgang Sofsky, *Traité de la violence*, *op. cit.*, p. 160.

fouillent les maisons, prennent le temps de le faire. Comme nous le disions précédemment : les Allemands maîtrisent le terrain et donc leur environnement. Les soldats vont passer les maisons du bourg au peigne fin, maison par maison, pièce par pièce. Puis ils réunissent tous les otages le long du mur d'enceinte du cimetière. Là, les otages resteront tenus en joue quasiment une heure. Les Allemands sont plus calmes que lorsqu'ils sont arrivés. Ils font attendre les victimes et se délectent probablement de leurs angoisses¹⁰⁷⁴. Toutefois, les Allemands ne s'en prennent pas aux femmes et aux enfants – du moins dans la sélection des otages, puisqu'à Penguerec, ils ne feront pas cette distinction. A l'Ouest, les Allemands, à l'exception des *Waffen-SS*, avaient tendance à épargner les femmes et les enfants. A l'Est, la question ne se posait pas : femmes, enfants, et personnes âgées étaient massacrés sans aucune considération. L'exemption des femmes et des enfants était liée à leur statut de personnes apolitiques et qui étaient perçues comme innocents, vierges de toute violence. Seuls les hommes font la guerre. Mais cela n'empêche pas les viols, bien qu'au sein de la *Wehrmacht*, cela fût fermement condamné et puni, à l'Ouest comme à l'Est. D'ailleurs, à l'Est, le viol de femmes juives était strictement prohibé, afin d'éviter tout contact charnel entre Aryens et Juifs¹⁰⁷⁵.

Le massacre que perpètrent les Allemands à Gouesnou le 7 août 1944 n'est donc pas dénué de sens. Au contraire, leur réaction est totalement rationnelle, leur massacre est logique. Si les soldats allemands ignorent ce qui les motive réellement à passer à l'acte, en revanche, ils le font car ils estiment qu'à ce moment-là, leur comportement est le meilleur ; ils suivent les ordres, car ils sont des militaires, ils sont soumis à leur hiérarchie et font ce qu'on leur demande de faire. Comme l'écrit Pierre Thys : « Le crime de masse n'est pas un acte insensé. Pas plus qu'aucun autre acte humain, il ne surgit pas du néant. L'auteur donne à son acte un sens qui peut procéder d'une rationalité inadmissible ou incompréhensible, mais il y a toujours une raison au crime qui se commet [...] C'est un choix rationnel sur le plan subjectif »¹⁰⁷⁶. Les soldats allemands de Gouesnou ont donc commis ce massacre parce qu'ils étaient dans leur bon droit, ou plus exactement, qu'ils croyaient l'être, et ce parce que la *Wehrmacht* juge utile de massacrer des civils pour ramener l'ordre dans une zone précise. Ils veulent vaincre la violence par la violence. Précisons également qu'au moment de l'attaque de l'église et du projecteur, l'état de siège n'est pas encore entré officiellement en vigueur : Gouesnou est donc toujours sous

¹⁰⁷⁴ Wolfgang Sofsky, *Traité de la violence, op. cit.*, p. 161.

¹⁰⁷⁵ Jacques Sémelin, *Purifier et détruire. Usage politique des massacres et génocides, op. cit.*, p. 346.

¹⁰⁷⁶ Pierre Thys, *Criminels de guerre. Étude criminologique*, L'Harmattan science criminelles, Paris, 2007, p. 112.

occupation allemande, et non en zone d'opérations. Les lois allemandes et leurs juridictions s'appliquent encore pleinement.

A Gouesnou, la perpétration de ce massacre a-t-elle répondu aux attentes de l'autorité qui l'a ordonné ? Nous pourrions répondre par l'affirmative, dans la mesure où, dès le lendemain du massacre, lorsque les Gouesnouiens apprennent la nouvelle, le maire décide l'évacuation de la commune : sans doute pense-t-il empêcher un nouveau drame dans son village en le vidant de sa population. Toutefois le sens de cette décision est à nuancer, car elle est également motivée par l'imminence des combats qui vont toucher Gouesnou. Reste qu'ensuite, la résistance n'est quasiment plus active dans Gouesnou. Les FFI gouesnouiens du groupe Prédour n'effectuent plus aucune mission dans la commune, et ne sont plus présents que dans les bourgs environnants, comme Plabennec. Ils ne repasseront à l'action qu'une fois la commune sous contrôle américain. Du 7 août au 2 septembre, pas un seul sabotage ou acte de résistance à l'encontre de soldats allemands n'est à signaler. Est-ce l'effet Penguerec sur les FFI ? Difficile de répondre, car là encore il faut nuancer : les violents combats qui opposent Américains et Allemands rendent toute opération de résistance très compliquée.

Le massacre de Penguerec a donc servi aux Allemands à museler toute opposition de la part de la Résistance et de la population civile, opposition qui avait commencé à se faire sentir le 7 août. Les ordres, la peur de mourir, du partisan, de l'embuscade, la déshumanisation des victimes, le sentiment d'impunité, la fin de la guerre, l'endoctrinement, l'effet de groupe, l'approche des combats, l'inexpérience du combat chez les soldats présents à Gouesnou, le sentiment d'abandon des chefs, l'encerclement, l'impossibilité d'être secouru, le sentiment d'avoir été trahi par les Gouesnouiens : tous ces éléments, remis dans leur contexte, expliquent comment des soldats d'apparence ordinaire en sont venus à massacrer 43 personnes à Gouesnou, le 7 août 1944. Mais qui sont les véritables responsables ?

Qui sont les responsables ?

Les différentes unités allemandes présentes.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, différentes unités et personnes ont été accusées d'être responsables du massacre de Penguerec. Il s'agira ici de recenser les différentes sources bibliographiques et archivistiques qui évoquent ces responsables. Puis, nous essayerons, grâce à nos recherches, de démontrer pourquoi certaines unités sont hors de cause, et vers lesquelles se portent nos soupçons.

Avant toute chose, il est important de rappeler que le massacre de Penguerec est très peu cité dans les ouvrages traitant de la Seconde Guerre mondiale de manière générale. Mais c'est aussi le cas dans ceux qui parlent de la Libération de la Bretagne et de celle du Nord-Finistère, ou de l'histoire de la répression en France et des crimes commis par les forces allemandes. Et cela, aussi bien dans les ouvrages à vocation nationale que locale. La raison ? Probablement un manque d'intérêt pour ce genre de sujets qui touchent aux massacres, à la répression et aux politiques qui mènent aux violences de guerre, comme l'estiment certains historiens, à l'instar de Gaël Eismann. Les historiens, et notamment français, préfèrent travailler sur la Résistance et Vichy¹⁰⁷⁷. Penguerec, comme beaucoup d'autres massacres perpétrés par la *Wehrmacht*, est tombé dans l'oubli pour des raisons bien souvent politiques. Mais nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

Évoquons maintenant ce qui s'est dit dans les différents ouvrages qui traitent de Penguerec. L'unité incriminée dont le nom revient le plus souvent est celle des sous-marinières appartenant à la 1^{ère} flottille de U-boot, ou bien à la 9^e selon les ouvrages. C'est le cas de Roger Flamand, qui incrimine la « 9^{ème} escadrille de sous-marin »¹⁰⁷⁸, et d'Albert Vulliez, qui parle également de sous-marinières, mais sans préciser l'unité¹⁰⁷⁹. On retrouve la même information chez Roland Bohn dans son ouvrage sur *La vie dans le Léon*¹⁰⁸⁰ ; dans *La Bretagne à l'épreuve*¹⁰⁸¹ d'Alain Le Berre et Alain Le Grand, lesquels, en trois lignes, orientent la suspicion

¹⁰⁷⁷ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic. Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, op. cit., p. 54.

¹⁰⁷⁸ Roger Flamand, *Qui ose gagne. Les parachutistes de la France Libre, 3^{ème} SAS, Grande-Bretagne/France, 1943-1944*, op. cit., p. 126.

¹⁰⁷⁹ Albert Vulliez, *Brest au combat 1939-1945*, Les éditions Ozane, Paris, 1950, p. 210.

¹⁰⁸⁰ Roland Bohn, *Chronique d'hier. Tome 1 : La vie du Léon 1939-1945*, op. cit., p. 167.

¹⁰⁸¹ Alain Le Grand et Alain Le Berre, *La Bretagne à l'épreuve*, op. cit., p. 563.

vers la 343^e division ou bien la 9^e escadrille de sous-marin. Enfin, nous trouvons également le même récit chez George-Michel Thomas et Alain Le Grand dans *Le Finistère dans la guerre*¹⁰⁸². Mais le problème, c'est que leurs ouvrages ne citent jamais de sources. De même, dans son mémoire sur la 266^e division d'infanterie allemande, Arnaud Jacq estime que « les coupables de Penguerec sont soit des éléments de la 343^e division d'infanterie ou une unité de la 9^e escadrille de sous-marin »¹⁰⁸³. Dans les autres ouvrages, la responsabilité s'oriente également sur la *III^e Marine Brigade*, dont le 805^e régiment dispose d'une batterie à Roc'h Glaz. Cette fois-ci, ce sont des historiens allemands qui penchent pour cette version. C'est le cas de Peter Lieb dans son ouvrage *Konventioneller Krieg oder NS-Weltanschauungskrieg ? Kriegsführung und Partisanenbekämpfung in Frankreich 1943-1944*¹⁰⁸⁴. Cette affirmation sera également reprise par Antony Beevor dans son ouvrage sur le débarquement de Normandie¹⁰⁸⁵. Quant à Lars Hellwinkel, il est plus nuancé¹⁰⁸⁶. Si ce dernier penche plus pour la *III^e Ma/Fla*, il relate également le témoignage du docteur Max Lafferre. Nous avons déjà mentionné ce médecin de marine qui tenait un journal durant l'occupation et le siège de Brest. Max Lafferre avait, le 8 août, rencontré à l'hôpital Ponchelet deux soldats allemands qui lui avaient expliqué ce qui s'était passé à Gouesnou. Ces deux soldats incriminaient alors des sous-marinières, et allaient même jusqu'à donner un nom, celui du lieutenant Muller. Nous y reviendrons plus loin.

Ce qui frappe dans les différents ouvrages qui traitent, en quelques lignes seulement, de Penguerec, c'est que tous utilisent le conditionnel. Preuve s'il en est que rien n'est jamais sûr, rien n'est jamais vérifié, ni sourcé. Seul l'ouvrage de Max Lafferre semble faire foi ; même les témoignages de survivants se basent sur lui. Certains ne se risquent même pas à mentionner le massacre. Bien que leur ouvrage traite des combats liés au siège de Brest, Henri Floch et Alain Le Berre ne parlent pas de Penguerec¹⁰⁸⁷. Même chose chez David Portier, qui traite des SAS en Bretagne¹⁰⁸⁸. Il ne mentionne pas le massacre de Penguerec, alors qu'il est quand même la conséquence d'une action de parachutistes SAS.

¹⁰⁸² George-Michel Thomas et Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre*, Tome 2, *La Libération*, op. cit., p. 95-98.

¹⁰⁸³ Arnaud Jacq, *Autour de la Libération de Brest. Rapport Spang, ou la 266^{ème} ID allemande au combat (Juin-Août 1944)*, op. cit., p. 38.

¹⁰⁸⁴ Peter Lieb, « Konventioneller Krieg oder NS-Weltanschauungskrieg ? Kriegsführung und Partisanenbekämpfung », in *Frankreich, 1943/44*, op. cit., p. 576 et 579.

¹⁰⁸⁵ Antony Beevor, *D-Day et la bataille de Normandie*, op. cit., p. 417.

¹⁰⁸⁶ Lars Hellwinkel, « Gouesnou, ein Massaker der deutschen Kriegsmarine in der Bretagne », op. cit., p. 203-215.

¹⁰⁸⁷ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, Heimdal, Bayeux, 2001.

¹⁰⁸⁸ David Portier, *Les parachutistes SAS de la France libres 1940-1945*, Bagnolet, Nimrod, 2010.

D'autres auteurs enfin, ne font tout simplement pas mention de Penguerec, soit par choix, soit par oubli, ou bien par méconnaissance du massacre. Si Hervé Le Boterf mentionne des massacres à Rosporden, Auray, et Quimper, il ne mentionne pas Penguerec¹⁰⁸⁹. Dans *La Bretagne dans la guerre*, Jacqueline Sainclivier ne le mentionne pas ; d'ailleurs, elle ne parle pas de la répression allemande en Bretagne à l'été 1944¹⁰⁹⁰. Christian Bougeard, lui, évoque, mais très brièvement dans l'ouvrage collectif de Michel Catala sur les poches de l'Atlantique, des « soldats allemands qui se déchaînent à Gouesnou » et qui exécutent 38 otages¹⁰⁹¹. Quant à Jacques Berthelot, il relate les événements de Gouesnou, cite même Yvette Phélep, mais ne mentionne aucune unité allemande¹⁰⁹².

Lors de nos rencontres avec des Gouesnouiens, certains nous ont parlé d'éventuels *Waffen-SS*, ou bien de parachutistes. Alors qu'en est-il ? Qui sont les véritables responsables du massacre du Penguerec ? Passons en revue les différentes unités présentes dans le secteur de Gouesnou ce 7 août 1944.

Tout d'abord la *Waffen-SS*. Bien que ses formations soient responsables de la majorité des massacres les plus importants aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, aucune unité de la SS n'est présente dans la région de Brest (et même en Bretagne) à l'été 1944, ce qui l'écarte automatiquement¹⁰⁹³. Quant à la Sipo/SD, bien qu'elle disposât d'une antenne à Brest, ses membres l'ont soit quittée début août, soit sont aux prises avec la Résistance dans le centre Bretagne, aidés par le *Bezen Perrot*, qui quitte Rennes le 2 août. Seuls restent son chef et quelques membres dans son quartier général de l'école Bonne Nouvelle à Brest.

Au tour des divisions d'infanteries. Deux d'entre elles se trouvent dans le secteur de Gouesnou le 7 août : les 266^e et 343^e. Écartons d'emblée la 266^e du général Spang, que nous avons déjà évoquée dans notre chapitre sur l'avancée américaine en Bretagne. Cette division, qui se replie depuis l'Ille-et-Vilaine et qui avait même été dépassée par la 6^e DB américaine, arrive dans le secteur de Lesneven dans la journée du 7¹⁰⁹⁴. Elle est aux prises avec cette 6^e DB. Si la 266^e se rend coupable d'exactions à Plouvien entre les 8 et 9 août, elle n'arrivera jamais à rejoindre la *Festung* de Brest, et donc ne passera jamais par Gouesnou¹⁰⁹⁵. Quant à la 343^e, ses

¹⁰⁸⁹ Hervé Le Boterf, *La Bretagne dans la guerre*, T.3, France-Empire, Paris, 1971.

¹⁰⁹⁰ Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans la guerre 1939-1945*, Ouest-France, Rennes, 1994.

¹⁰⁹¹ Christian Bougeard, « La libération de la Bretagne. Plans, moyens, résultats (été 1944), in Michel Catala, *Les poches de l'Atlantique 1944-1945, le dernier acte de la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 32.

¹⁰⁹² Jacques Berthelot, *Brest dans la guerre : La libération août-septembre 1944*, op. cit., p. 51-52.

¹⁰⁹³ Sur ce sujet voyez Jean-Luc Leleu, *La Waffen-SS. Soldats politiques en guerre*, Perrin, Paris, 2007.

¹⁰⁹⁴ Alain Le Grand et Alain Le Berre, *La Bretagne à l'épreuve*, op. cit., p. 531.

¹⁰⁹⁵ Sur le massacre de Plouvien, voyez Louis Bothorel, *Plouvien août 1944. Les civils dans la guerre et la bataille de Plouvien*, Skolig Anna-Vari, 3^e édition, Plouvien, 2013 (1989).

régiments sont dispersés dans tout le Nord-Finistère, dans les secteurs de Plouescat, Lesneven, Le Conquet et Plougastel-Daoulas. Son rôle consiste à défendre Brest depuis l'extérieur. Le 7 août, le régiment le plus proche de Gouesnou, le *Festungs-Grenadier-Regiment 851* se trouvait dans le secteur de Lesneven ; le reste de la division réussissant à s'enfermer dans Brest. Parce qu'elle est trop loin de Gouesnou le 7 août, nous pouvons donc en conclure que la 343^e division d'infanterie n'est pas responsable du massacre de Penguerec. De plus, cette formation n'avait pas pour mission de s'occuper de la lutte contre les bandes, mais bien de préparer la *Festung* à tenir un siège.

Du côté de la 2. *Fallschirmjäger* du général Ramcke, même constat que pour les unités précédentes : elle ne se trouvait pas dans le secteur de Gouesnou le 7 août. En effet, les parachutistes de la *Luftwaffe* combattaient dans les monts d'Arrée et la région d'Huelgoat, puis à Carhaix le 7. La division ne fera mouvement vers Brest qu'à partir du lendemain, et les premiers paras s'installeront à Gouesnou dans la matinée du 8. Lors de son procès à Paris en mars 1951, Hermann-Bernhard Ramcke sera accusé d'avoir fait massacrer 156 personnes entre le 12 juin et le 19 septembre, dont les morts de Penguerec. Il déclarera alors que « 81 personnes ont été tuées dans la zone tenue par ma division, essentiellement dans la région de Carhaix »¹⁰⁹⁶. Son avocat parviendra à le disculper d'avoir ordonné le massacre de Penguerec, en faisant du livre de Max Lafferre une pièce à décharge¹⁰⁹⁷.

Durant le siège, aucun massacre ne sera imputé à Ramcke et ses hommes, bien qu'ils soient accusés de nombreux vols et pillages. Comment expliquer cette relative maîtrise ? Tout d'abord la majorité de la population avait quitté la ville, ce qui eut pour conséquence de restreindre les contacts entre Allemands et Brestois. Moins de civils, signifie donc moins de risques pour eux de se retrouver pris dans une rafle puis exécutés. Secondement, alors qu'il est encerclé sans aucun moyen de fuir, et observé par les Américains, Ramcke ne voulait sans doute pas être accusé de crimes de guerre par les Alliés. C'est en tous cas la ligne de conduite qu'avait suivie le général Fahrmbacher dans la poche de Lorient. Durant le mois d'août, le siège avait déjà coûté la vie à 72 Lorientais. Fahrmbacher, ne voulant pas être jugé comme criminel de guerre, avait ordonné à ses soldats de ne plus s'en prendre aux civils coincés dans la poche, sous peine de lourdes sanctions¹⁰⁹⁸.

¹⁰⁹⁶ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, op. cit., p. 87.

¹⁰⁹⁷ Lars Hellwinkel, « Gouesnou, ein Massaker der deutschen Kriegsmarine in der Bretagne », op. cit.

¹⁰⁹⁸ Jean-Claude Catherine, « Les civils dans le piège de la poche de Lorient », in Michel Catala, *Les poches de l'Atlantique 1944-1945. Le dernier acte de la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 145.

Parmi les témoignages, seules les ambulancières de la Croix-Rouge Marie Bobin et Rose-Marie Gardes parlent d'ailleurs de parachutistes commandés par un lieutenant Muller. Là encore, d'où sortent-elles cette information ? Sans doute ont-elles confondu l'unité ou parlé sans savoir ?

Qu'en est-il alors des sous-mariniers ? Nous avons passé en revue la totalité des sous-marins présents à Brest le 7 août 1944, et essayé de voir si l'un de leurs équipages avait pu se trouver à Gouesnou. Treize U-Boote sont présents à Brest à cette date. Pour la 9^e flottille, il s'agit des U-92, U-218, U-256, U-989 et U-309. Nous pouvons exclure de cette liste le U-309, car ce dernier appareille de Brest le 7 août. Il est donc difficilement imaginable que le commandement de la *Kriegsmarine* ait pu envoyer cet équipage en première ligne, quelques heures avant qu'il ne parte en mission.

Du côté de la 1^{ère} flottille maintenant, trois sous-marins sont présents dans la base navale ce jour-là, il s'agit des U-247, U-963 et U-415. Enfin, cinq autres loups gris appartenant aux 3^e, 6^e et 7^e flottilles sont également à quai, ce sont les U-763, U-993, U-953, U-766 et U-618.

Malgré ce qu'affirment les auteurs des différents ouvrages cités précédemment, ainsi que le témoignage du docteur Max Lafferre, nous ne pensons pas que le massacre de Penguerec ait été perpétré par des sous-mariniers. Voici la liste des arguments qui nous semble pertinents pour réfuter la thèse des sous-mariniers. Premièrement : la distance géographique qui sépare Penguerec de l'école navale, qui est le lieu où sont cantonnés les sous-mariniers quand ils ne sont pas dans la base (actuelle école de Maistrance) et qui est trop importante¹⁰⁹⁹. Il y a environ 14 kilomètres (9 km à vol d'oiseau) entre les deux lieux, ce qui paraît étonnamment loin pour aller commettre un massacre, surtout lorsque que l'on sait que la réaction allemande a été presque immédiate après l'attaque des SAS. Le doute pourrait toutefois persister, si ces sous-mariniers étaient déjà présents dans le secteur. Or nous n'avons trouvé aucun ordre allemand stipulant que des équipages de sous-mariniers soient envoyés au front ou utilisés dans la répression contre les bandes.

Deuxièmement : l'utilité pour le commandement allemand d'employer des sous-mariniers pour une telle besogne. Le III^e Reich a perdu, depuis l'hiver 1942-43, la bataille de l'Atlantique. Les Alliés ont la maîtrise des mers et du ciel. Entre 1939 et 1945, la *Kriegsmarine*

¹⁰⁹⁹ Luc Braeuer, Benoit Semme, *U-Boot ! Brest 1943-1944, des convois de l'Atlantique à la Libération*, Liv'édition, Le Pouliguen, 2018, p. 219.

a perdu 30 000 de ses 40 000 sous-mariniers, et pas moins de 800 U-boote sur 1170¹¹⁰⁰. A l'été 1944, elle est donc grandement affaiblie et peine à combler ses équipages, car former un sous-marinier est beaucoup plus long et complexe que de former un simple soldat d'infanterie. Ces marins devaient donc systématiquement être tenus à l'écart de tout combat terrestre. On peut observer tout particulièrement cette mesure à Saint-Nazaire lors du raid britannique dans la nuit du 27 au 28 mars 1942 : pour les sous-mariniers cantonnés à La Baule, à 20 km du lieu du raid, un transport loin du risque des combats avait été programmé¹¹⁰¹. Ce qu'il reste de marins capables de faire fonctionner un U-boot étant devenu chose rare, on imagine donc difficilement la *Kriegsmarine* envoyer en première ligne le peu qu'elle a encore d'équipages. De plus, rappelons que le 7 août, l'armée allemande est encore largement supérieure numériquement aux Américains. La *Wehrmacht* n'en n'est donc pas encore à envoyer en première ligne, et de manière désespérée, ce qu'il lui reste d'hommes sous la main.

Ajoutons également qu'à l'été 1944, beaucoup de sous-mariniers se trouvaient en permission dans leur famille en Allemagne. Le débarquement, et surtout l'avance américaine en Bretagne, empêchent ces permissionnaires de rentrer à Brest¹¹⁰². D'autre part, depuis la mi-juin, le personnel féminin de la *Kriegsmarine* ainsi que les ouvriers de l'organisation Todt ont été évacués vers l'Allemagne¹¹⁰³. Les marins se retrouvent donc seuls pour gérer les opérations de réparation et de maintenance sur leurs navires. Et en ce début d'août, les sous-mariniers reçoivent l'ordre d'installer un nouvel appareil sur leur bateau : le *Schnorkel*. Ce dispositif permet aux U-Boote de rester plus longtemps en immersion, de ne pas remonter totalement en surface pour se réapprovisionner en air, ce qui est indispensable pour les moteurs diesel, et donc, de moins se faire repérer par l'aviation alliée. En ce début août, les flottilles de U-Boote reçoivent également l'ordre de quitter les ports de l'Atlantique et de gagner le Reich. Le 7 août, les sous-mariniers de la base navale brestoise sont donc sur le pied de guerre. Ils doivent préparer leurs sous-marins pour des appareillages, et ce, le plus rapidement possible, tout en devant installer le nouveau *Schnorkel*, le tout avec des effectifs réduits et sans le concours des ouvriers de la Todt. On imagine donc mal la *Kriegsmarine* envoyer ses sous-mariniers en première ligne au risque d'avoir encore des pertes.

¹¹⁰⁰ Guy Malbosc, *La bataille de l'Atlantique (1939-1945). La victoire logistique, clé du succès des armes*, Economica, Paris, 1995, p. 382.

¹¹⁰¹ Échanges par mail entre l'auteur et Luc Braeuer. 29/01/2020.

¹¹⁰² Échanges par mail entre l'auteur et Luc Braeuer. 29/01/2020.

¹¹⁰³ Luc Braeuer, Benoit Semme, *U-Boot ! Brest 1943-1944, des convois de l'Atlantique à la Libération*, op. cit., p. 129.

Troisièmement : les ordres. Lorsque les Américains percent le front de Normandie à la fin de juillet, l'armée allemande doit opérer un repli général ainsi que sur les *Festungen* bretonnes. Les ordres sont donnés en priorité à la *Heer*. La *Luftwaffe* est quasi inexistante, et la *Kriegsmarine* devient largement secondaire dans la stratégie de la *Wehrmacht*. Dans leur ouvrage sur les sous-mariniers allemands basés à Brest, Luc Braeuer et Benoît Semme expliquent que les marins étaient, début août, sans aucune nouvelle ni ordre de l'armée de terre, ni de Ramcke lorsque celui-ci prend le commandement de la *Festung*¹¹⁰⁴. En fait, la *Kriegsmarine* est totalement prise de court par le repli (trop) rapide de la *Heer*, les ordres tardent à venir et il n'y a aucune coordination entre les trois armes¹¹⁰⁵. La requête de Fahrmbacher, qui demanda alors à la Marine de lui fournir des unités de la Flak pour la lutte contre les bandes, demeure le seul ordre interarmes connu pour cette période.

Nos suspicions se portent donc plutôt vers l'unité de *Flak* qui se trouvait au lieu-dit Roc'h Glaz, à la frontière entre Lambézellec et Gouesnou. La batterie se trouvait à environ un kilomètre six cents, à vol d'oiseau, de Penguerec. Elle disposait de 4 canons de 105 mm, de deux canons antiaériens de 20 mm, le tout servi par une centaine de soldats appartenant à la 805^{ème} *MarineAbteilung*, elle-même appartenant à la III^e *Marine Brigade*. La 805^e dispose de quatre batteries. Celle de Roc'h Glaz est la quatrième et porte le nom de code *Vorwerk*. La batterie est depuis 1944 commandée par le lieutenant Berthold Rothenpieler ; quant au capitaine Hans Luck, il dirige la 805 depuis son PC situé à Saint-Marc¹¹⁰⁶. Les soldats de Roc'h Glaz connaissent bien le secteur, ils sont bien armés, nombreux, et représentent la première ligne de défense de la *Festung*. Ils appartiennent à la Marine, mais revêtent l'uniforme de la *Heer*. La seule différence tient à la couleur de l'aigle nazi brodé au niveau de la poche droite de la vareuse, de couleur argentée pour la *Heer*, et dorée pour les unités de la *Kriegsmarine*. Il en vade même pour la couleur des boutons d'uniformes et des grades de cols.

Si la 805^e n'a pas l'expérience du combat d'infanterie, elle a celle des combats contre les bombardiers alliés dans le ciel brestois. Le 7 août, c'est elle, et plus particulièrement les batteries n°3, située à Mesmérien, et n°4, qui vont entrer les premières dans la bataille. Au moment où les SAS et les FFI attaquent les soldats allemands présents dans le clocher de Gouesnou, ils attaquent très probablement des observateurs de la 805^e. Ces soldats sont là pour

¹¹⁰⁴ Luc Braeuer, Benoît Semme, *U-Boot ! Brest 1943-1944, des convois de l'Atlantique à la Libération*, op. cit., p. 129.

¹¹⁰⁵ Lars Hellwinkel, « Gouesnou, ein Massaker der deutschen Kriegsmarine in der Bretagne », op. cit., p. 203-215.

¹¹⁰⁶ BA-MA, Officiersbestandsnachweise der Kriegsmarine 1940-1943. RM 17-67, Marinebefehlshaber Seeverteidigung Brest. Kommando MarineFlakAbteilung 805.

faire de l'observation, mais surtout du réglage d'artillerie. Le projecteur également attaqué appartenait à la batterie n°4. Ce 7 août, c'est ainsi cette batterie *Vorwerk* qui est attaquée de toute part. C'est donc elle qui réplique, car elle subit les attaques, mais parce qu'elle est également la plus proche du bourg et de Penguerec. Les Américains étant encore sur Plabennec, les hommes de la batterie n°4 ont le temps de gérer l'attaque des SAS et de mettre en place des représailles. De plus, il y a également les ordres de Fahrmbacher du mois précédent, ordonnant que les unités de *Flak* soient utilisées contre les bandes. La 805^e avait-elle reçu explicitement cet ordre ? Nous n'avons retrouvé aucune trace dans les archives, qui, pour la période de 1944, sont très lacunaires, voire totalement inexistantes.

Comme nous le disions précédemment, le doute est permis quant à savoir qui sont les véritables responsables du massacre. Car, si notre hypothèse se porte sur les marins de la 805^e, nous ne pouvons pas exclure les témoignages de Gouesnouiens qui accablent les sous-mariniens et qui vont même jusqu'à apporter des noms. Mais d'autres accusent également les artilleurs de Roc'h Glaz. En effet, dans les mois qui suivent le massacre, la gendarmerie nationale procède à quelques auditions de Gouesnouiens qui ont vu ou entendu des choses sur le massacre et ses responsables. Le 30 septembre 1944, les gendarmes de Lambézellec interrogent ainsi sept personnes. Luc Floch, 24 ans, cultivateur à Kerangrénan en Lambézellec, déclare avoir vu vers 20 heures une vingtaine de soldats allemands qui venaient de Penguerec et se dirigeaient vers le sud (vers Brest). Ces soldats portaient des drapeaux américains et français. Ils lui ont signifié qu'il y avait des terroristes dans les fermes de Penguerec. Luc Floch explique avoir reconnu le soldat Adam, qui appartenait à la batterie de Roc'h Glaz. « Je l'ai reconnu car j'ai travaillé plusieurs fois en sa compagnie à Roc'h Glaz »¹¹⁰⁷, déclare-t-il aux gendarmes. Cécile Porel, 19 ans, qui habite à Kergroas en Lambézellec, déclare avoir entendu qu'une partie des soldats allemands qui stationnaient à Roc'h Glaz ont participé aux atrocités de Gouesnou. Elle précise : « Je connaissais particulièrement le lieutenant Konnerat, le sergent Kinipp, l'interprète Joanniki »¹¹⁰⁸. Sa déclaration ne permet pas de savoir si les soldats qu'elle mentionne ont participé ou non au massacre. Mademoiselle Monot, 25 ans, ménagère et demeurant au lieu-dit Sélégalé en Lambézellec, explique avoir reconnu un sergent-chef de la batterie de Roc'h Glaz : « Il s'agit du sergent-chef Wilhelm Kinipp. Il faisait partie de la batterie Forwed¹¹⁰⁹ [sic] stationnée à Roc'h Glaz en Lambézellec depuis juillet 1943. Il avait le

¹¹⁰⁷ ADIV, 1045 W20. Dossier Penguerec. Déposition de Luc Floch à la gendarmerie de Lambézellec. Lambézellec, le 30/09/1944.

¹¹⁰⁸ ADIV, 1045 W20. Dossier Penguerec. Déposition de Cécile Porel à la gendarmerie de Lambézellec. Lambézellec, le 30/09/1944.

¹¹⁰⁹ Il faut probablement comprendre « Vorwerk » et non « Forwed ».

signalement suivant : bec de lièvre à la lèvre inférieure, 1,70 mètres environ et une quarantaine d'année, cheveux bruns. »¹¹¹⁰. Cette description de ce soldat fait directement écho à un témoignage de Marie Donou, qui avait été témoin de la rafle de huit hommes dans sa maison, le 7 août vers 18h. Elle décrivait le chef du détachement de quatre soldats allemands de la façon suivante : « Le sergent allemand qui commandait le groupe [répond] au signalement suivant : 1,70 mètres environ, avec une petite fente à la lèvre inférieure. »¹¹¹¹. Une autre femme, Madame Bodennes, 64 ans, déclare avoir été violée dans la nuit du 12 au 13 août par un soldat ayant une fente à la lèvre inférieure¹¹¹². Trois personnes, donc, décrivent le même homme, appartenant à la batterie de Roc'h Glaz.

Et pourtant, d'autres témoins expliquent être persuadés qu'il s'agissait de sous-marinière. C'est le cas du témoignage du docteur Max Lafferre, que nous avons déjà évoqué. Ce médecin consigne dans son journal les récits de deux soldats allemands, qui étaient venus rendre visite à des survivants du massacre à l'hôpital Ponchelet. Hans Wilhelm et Georg Steingruber, deux soldats allemands, relatent alors avoir été témoins des exécutions et avoir même tenté d'y mettre fin. Les deux *Landser* expliquent que les soldats responsables appartiendraient à la 9^e flottille de U-Boot, et que le détachement était commandé par le lieutenant Muller, âgé de 20 ans environ¹¹¹³. C'est par le biais de l'ouvrage de Lafferre que la thèse des sous-marinière prend corps. Mais d'autres incriminent également les sous-marinière. Tel est le cas de Michel Gélébart, cultivateur à Kergroas, qui explique qu'un sergent de la 9^e flottille de U-Boot, qui était venu s'installer dans sa ferme avec une quarantaine de soldats, lui a confié être l'auteur du massacre perpétré une heure auparavant. Gélébart explique également : « D'après moi, le sergent a commis ce forfait selon les ordres de son officier, un dénommé Muller, qui avait son PC à la batterie de Roc'h Glaz. »¹¹¹⁴. Mais l'analyse de Gélébart est sérieusement à mettre en doute. Comment peut-il savoir qu'à Roc'h Glaz se trouve un officier dénommé Muller, sans que ce sergent ne lui en ait parlé ? D'un autre côté, comment Gélébart aurait-il pu inventer le nom de Muller ? Sans doute Gélébart connaît-il ce Muller ? Il ne le dit pas dans sa déposition. La suite du témoignage de Gélébart nous apprend que ce dernier a eu

¹¹¹⁰ ADIV, 1045 W20. Dossier Penguerec. Déposition de Mademoiselle Monot à la gendarmerie de Lambézellec. Gouesnou, le 30/09/1944.

¹¹¹¹ ADIV, 1045 W20. Dossier Penguerec. Déposition de Marie Donou à la gendarmerie de Lambézellec. Lambézellec, le 30/09/1944.

¹¹¹² ADIV, 1045 W20. Dossier Penguerec. Déposition de Madame Bodennes à la gendarmerie de Lambézellec. Lambézellec, le 30/09/1944.

¹¹¹³ ADIV, 1045 W20. Dossier Penguerec. Déposition de Max Lafferre au commandement de la marine nationale. Brest, le 28/09/1944.

¹¹¹⁴ ADIV, 1045 W20. Dossier Penguerec. Déposition de Michel Gélébart à la gendarmerie de Brest. Brest, le 08/10/1945.

connaissance du récit de Max Lafferre. Gélébart explique alors « qu'un soldat allemand faisant partie du détachement cantonné dans ma ferme avait donné des noms de responsables de la fusillade au médecin chef de la marine, Lafert (sic) lorsqu'il était à l'hôpital Ponchelet. »¹¹¹⁵. Il est donc sûr que le témoignage de Gélébart est biaisé par celui de Lafferre, car il intervient plus d'un an après celui du médecin de marine. Autre témoignage, celui de Simone Monot, qui réside au lieu-dit Sélégalé en Lambézellec. Simone a été employée comme aide-cuisinière à la batterie de Roc'h Glaz du 16 juillet 1943 jusqu'au 3 août 1944. Elle explique n'avoir jamais eu affaire à un lieutenant Muller, mais qu'elle a bien connu un sergent Wilhelm Kinipp, d'environ 35 ans, et un soldat répondant au nom d'Adam Muller, âgé d'environ 40/45 ans.

En résumé, seuls les deux soldats allemands relatent un massacre perpétré par des sous-marinières. A première vue, leur témoignage semble sincère. De plus, ils sont soldats de la *Wehrmacht*, ils connaissant donc les grades, les uniformes et les unités du secteur de Brest. Mais disent-ils pour autant la vérité ? Quels ont été leurs rôles durant le massacre ?

Il semble que Wilhelm et Steingruber connaissaient la famille Jestin. Et lorsque le massacre débuta, la mère, Marie Jestin (née Luslac), alla trouver ces deux soldats afin de les supplier d'intervenir pour mettre fin à la tuerie¹¹¹⁶. Jeanne Goubin et Marie-Thérèse Gestin nous ont expliqué que ces deux soldats étaient des « vieux », « sans doute des Alsaciens, parce que l'un d'eux parlait le français »¹¹¹⁷. D'après l'historien Jean-Noël Grandhomme, des Malgré-Nous étaient présents dans le secteur de Brest et notamment dans la marine¹¹¹⁸. Mais nous n'avons pas réussi à retrouver la trace de ces deux soldats. Néanmoins, l'enquête menée par le SRCGE (Service de recherche des crimes de guerre ennemis), dont le dossier se trouve aux archives départementales de l'Ille-et-Vilaine, mentionne deux soldats répondant à ces deux noms. Sauf qu'ils ne semblent pas être des Malgré-Nous, puisque d'après la déposition de Max Lafferre, Hans Wilhelm serait originaire de Francfort-sur-le-Main, et Georg Steingruber de Nuremberg¹¹¹⁹. Ce qui est sûr, c'est qu'ils ont bien agi lors du massacre pour y mettre fin. C'est ce que confirment dans leurs témoignages les membres de la famille Luslac/Jestin. C'est également ce que Max Lafferre écrit à leur sujet. Les deux soldats allemands ont de la sorte réussi à empêcher que les bourreaux ne s'en prennent à la ferme Luslac. Durant la nuit, ils ont

¹¹¹⁵ ADIV, 1045 W20. Dossier Penguerec. Déposition de Michel Gélébart à la gendarmerie de Brest. Brest, le 08/10/1945.

¹¹¹⁶ Entretien avec Jeanne Goubin, née Jestin et Marie-Thérèse Jestin. Brest, le 04/06/2019.

¹¹¹⁷ *Idem*.

¹¹¹⁸ Jean-Noël Grandhomme, *Les Malgré Nous de la Kriegsmarine. Destins d'Alsaciens et de Lorrains dans la marine de guerre du III^e Reich*, La ruée bleue, Strasbourg, 2011.

¹¹¹⁹ ADIV, 1045 W20. Dossier Penguerec. Déposition de Max Lafferre, au commandement de la marine nationale. Brest, le 28/09/1944.

également aidé à transporter les blessés vers la ferme des Jestin à Kérinaouen. Ce qui semble étonnant, c'est que Jacques Jestin, plutôt précis dans son récit des événements, ne mentionne pas l'action de ces deux soldats allemands. Étonnant également, le fait que les deux ambulancières de la Croix-Rouge expliquent que ces deux soldats sont venus en aide à Michel Gélébart, alors que ce dernier n'en parle pas dans sa déposition. Enfin, il y a aussi le témoignage du secrétaire de mairie, Yves Prigent. Sa déposition se retrouve en plusieurs exemplaires dans le dossier des archives d'Ille-et-Vilaine. Pourtant, il n'est un témoin ni direct, ni indirect. En fait, on ne sait même pas exactement où il se trouve le 7 août, probablement à la mairie. En tous cas, il ne se trouve pas à Penguerec, et ne s'y rend pas de la journée. Cependant, il va relayer la thèse des sous-mariniers, du lieutenant Muller et du sergent Kinipp, ainsi que des deux Alsaciens qui auraient aidé la famille Luslac. Comme Prigent l'explique dans sa déposition, il n'a rien vu, et n'a fait qu'entendre et relayer des rumeurs¹¹²⁰.

Qui est donc responsable du massacre de Penguerec ? Notre enquête nous amène à penser que ce sont les hommes de la batterie n°4 de la 805^e Ma/Fla. La proximité, la facilité d'action, l'attaque contre ses hommes, les témoignages, vont dans ce sens. Néanmoins, nous ne pouvons nier le fait que des sous-mariniers ont été longuement accusés. Pourquoi ? Sans doute parce que les soldats de la Ma/Fla n°4 appartenaient à la Marine, et qu'il y a possiblement eu confusion dans les unités. Mais aussi parce que les sous-mariniers appartenaient à une unité d'élite au sein de la *Kriegsmarine*, et que les unités d'élite de la *Wehrmacht* ont souvent perpétré des atrocités sur le champ de bataille¹¹²¹. Reste que les témoignages des soldats Wilhelm et Steingruber dirigent leurs accusations sur des hommes de la 9^e flottille. Ce qui nous amène à penser deux choses : soit ces deux soldats ont volontairement menti au médecin Lafferre, afin d'accuser une autre unité et de dégager de toute responsabilité celle à laquelle ils appartenaient, c'est-à-dire la Ma/Fla 805 ; ou bien le massacre a été commis par une unité mixte, c'est-à-dire composée de membres de la batterie de Roc'h Glaz et de sous-mariniers. Mais là encore, qu'auraient fait des sous-mariniers à Gouesnou ? Lors de nos échanges, Luc Braeuer nous a expliqué que beaucoup de civils de l'époque parlaient de sous-mariniers lorsqu'ils voyaient des marins en tenues bleues, car les sous-mariniers sont les plus connus. A terre, sous-mariniers, personnels de dragueurs de mines, de navires de patrouille ou même de l'administration de la

¹¹²⁰ ADIV, 1045 W20. Dossier Penguerec. Déposition de Yves Prigent à la gendarmerie de Briec. Briec, le 29/10/1945. Précisons ici qu'Yves Prigent a quitté Gouesnou très peu de temps après la libération pour s'installer comme secrétaire de mairie à Briec.

¹¹²¹ Nous y reviendrons dans la partie suivante.

Kriegsmarine portaient le même uniforme. Braeuer nous explique également que les personnels de garde des installations où logeaient les sous-marinières et leur administration étaient des marins armés, qui pouvaient intervenir en cas de combat. Il s'agit de membres des flottilles de sous-marins, mais pas de sous-marinières. D'autre part, les archives du personnel de la *Kriegsmarine* basées en Bretagne ne mentionnent que quatre officiers répondant au nom de Muller¹¹²². Un seul est présent dans le secteur de Brest au 23 mars 1943 (les trois autres appartiennent à des Ma/Fla basées à Saint-Nazaire), il s'agit du lieutenant Hans Muller de la Ma/Fla 803 basée au Portzic sur la commune de Saint-Pierre (à 10 km à vol d'oiseau de Penguerec)¹¹²³. Les archives pour l'année 1944 étant manquantes, rien ne nous dit si cet officier était toujours présent dans le secteur le 7 août 1944. De plus, les archives du personnel de la *Kriegsmarine* ne font mention que des officiers, et pas des sous-officiers, ni des soldats du rang. Pour l'instant, nos recherches d'un éventuel sergent Kinipp restent infructueuses. Même chose pour les deux soldats Wilhelm et Steingruber. Max Lafferre explique dans son livre que ces deux Allemands désiraient désertre et rejoindre la Résistance. Après leur départ de l'hôpital Ponchelet le 9 août, Lafferre n'aura plus jamais de nouvelles d'eux. Quant aux soldats de la Ma/Fla 805 de Roc'h Glaz, leur batterie subit de violentes attaques terrestres et aériennes, ainsi que de très nombreux pilonnages de l'artillerie américaine. Le 27 août, le contre-amiral Otto Kahler, qui commande la défense navale de Bretagne, rapporte que la Ma/Fla 805 a 22 morts, 45 blessés et 110 disparus¹¹²⁴. Et dans la nuit du 27 au 28 août, la batterie n°4 de la Ma/Fla 805 tombe. Le chef de Roc'h Glaz, le lieutenant Berthold Rothenpieler est tué ; il ne reste que 28 survivants, qui arrivent à se replier dans la *Festung* de Brest¹¹²⁵.

En allant plus loin, nous pouvons également pointer du doigt la responsabilité des officiers supérieurs de la *Kriegsmarine* qui, probablement, ont volontairement caché l'ampleur du massacre de Penguerec. En effet, aucun rapport, aucune archive n'en fait mention, si ce n'est l'amiral Otto Kahler qui, mentionne laconiquement, le 8 août, à l'intention de l'amiral Schirlitz, le massacre de 49 personnes à Gouesnou, en omettant volontairement (ou non), de mentionner la ou les unités responsables. Pour Lars Hellwinkel, si le massacre de Penguerec n'a pas été évoqué, c'est peut-être dû au fait que les officiers de l'état-major du commandement de la défense navale de la Bretagne connaissaient déjà l'ampleur et la portée de ce massacre de civils,

¹¹²² Précisons ici que ces archives du personnel de la *Kriegsmarine* en Bretagne ne couvrent que la période 1940-1943.

¹¹²³ BA-MA, Officiersbestandsnachweise der *Kriegsmarine* 1940-1943. RM 17-67, Marinebefehlshaber Seeverteidigung Brest.

¹¹²⁴ Lars Hellwinkel, « Gouesnou, ein Massaker der deutschen kriegsmarine in der Bretagne », *op. cit.*

¹¹²⁵ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, *op. cit.*, p. 113.

qui demeure toujours, aujourd'hui, le plus grand crime de guerre connu des unités navales sur le front ouest.

Mais alors, comment des soldats de la *Kriegsmarine* en sont-ils venus à massacrer autant de civils à Penguerec ? Comment des soldats que l'on pourrait qualifier « d'ordinaires », pour reprendre le mot de Browning, ont-ils réussi à commettre l'un des plus importants massacres de civils sur le front ouest ?

Des hommes ordinaires ?

Nous l'avons vu dans les chapitres précédents, l'armée allemande n'a pas attendu le déclenchement de la guerre contre l'URSS pour commettre ses premiers massacres à l'encontre des populations civiles. Nous avons déjà évoqué ceux commis par les nazis en Pologne dès 1939, ou ceux perpétrés au Benelux ainsi qu'en France. Mais c'est bien à partir du déclenchement de l'opération Barbarossa en juin 1941 que le nombre des massacres va exploser.

Si nous avons vu précédemment pourquoi des soldats massacrent des civils, nous n'avons pas encore abordé le « qui ».

Dès 1939, un profil de tueur se dégage et va se confirmer par la suite. Les historiens Peter Lieb et Omer Bartov l'ont décrit, dans leurs travaux. Peter Lieb dégage trois facteurs déterminants pour expliquer comment une unité en arrive à commettre des exactions. Pour lui, le plus important reste l'idéologie, l'endoctrinement des hommes jusqu'à en faire des soldats politiques. Cet endoctrinement a pu être opéré grâce à la discipline de fer qui régnait dans les rangs de l'armée allemande.

Cette discipline héritée de l'armée prussienne remontait à Frédéric le Grand, lorsque les châtiments corporels étaient encore en vigueur¹¹²⁶. Le nazisme a gardé cet héritage et y a inclus la violence. Car la nature du nazisme, c'est la violence, il a été fondé dans, et avec la violence¹¹²⁷. L'endoctrinement a donc joué un rôle prépondérant dans la violence de guerre

¹¹²⁶ Omer Bartov, *L'armée d'Hitler. La Wehrmacht, les Nazis et la guerre*, op. cit., p. 93.

¹¹²⁷ Pierre Ayçoberry, *La société allemande sous le III^e Reich, 1933-1945*, Seuil, Paris, 1998, p. 77.

nazie et plus particulièrement chez les *Waffen-SS*. A preuve : sur les dix plus grands massacres commis par les Allemands en France au cours de l'été 1944, neuf l'ont été par les troupes de la *Waffen-SS*¹¹²⁸. Avant et pendant la guerre, la *Wehrmacht* publie de nombreux manuels militaires qui insistent sur l'aspect politique des missions¹¹²⁹. Les soldats sont également abreuvés de magazines nazis, tel que *Der Sturmer* de Julius Streicher. Du côté de la 805^e Ma/Fla, des formations, conférences, exposés, et films, sont régulièrement présentés aux soldats par des cadres de la SA¹¹³⁰. Les soldats de la *Wehrmacht* sont donc constamment baignés dans la propagande et l'éducation nazie. Beaucoup de soldats ont également été formés et endoctrinés dans les jeunesses hitlériennes¹¹³¹.

Second facteur, l'origine des soldats au sein de l'armée, c'est-à-dire, leur unité d'appartenance. On constate que la plupart des grands massacres ont été commis par des soldats issus de troupes d'élites, telles que les divisions blindées (SS ou non), *Waffen-SS*, et parachutistes. Le fait d'appartenir à une unité prestigieuse donne aux soldats un sentiment de supériorité. Cette supériorité était largement encouragée et véhiculée par les chefs de l'armée, cela avait pour but de transcender les soldats sur le champ de bataille, de leur faire comprendre qu'ils étaient les meilleurs dans la *Wehrmacht*, mais également meilleurs que leurs adversaires. Faire partie d'une unité prestigieuse, c'est faire partie des hommes qui feront basculer le cours de la bataille, qui prendront le meilleur sur l'ennemi. Cela se vérifiera avec les unités blindées lors des campagnes de Pologne et de France, notamment avec la division *Großdeutschland*, unité de prestige dont une partie de ses membres étaient issus de la garde personnelle de Hitler¹¹³². Citons également les parachutistes de la *Luftwaffe* lors de l'invasion des Pays-Bas et de la Crète, et les *Waffen-SS* sur le front de l'Est. (Ces unités étaient aussi les mieux dotées en armements et en véhicules). La conviction de supériorité, provoquée par la certitude d'appartenir à l'élite, est un élément important à prendre en compte dans la décision de commettre un massacre, nous y reviendrons dans le point suivant.

Dernier facteur, l'expérience guerrière, et plus particulièrement, celle du front de l'Est. Plusieurs unités de la *Wehrmacht* et de la *Waffen-SS* qui ont pris part à des massacres à l'Ouest étaient auparavant passées par l'autre front. Ces unités avaient pour la plupart participé à la

¹¹²⁸ Peter Lieb, « *Wehrmacht, Waffen-SS, et Sipo/SD : la répression allemande en France 1943-1944* », *op. cit.*, p. 12.

¹¹²⁹ Benoit Rondeau, *Etre soldat d'Hitler*, *op. cit.*, p. 69.

¹¹³⁰ BA-MA, RM 122/582, *Kriegs-Tagebuch der Marine-Flak-Abteilung 805*.

¹¹³¹ Sur ce sujet, voyez Ralph Keyzers, *L'Intoxication nazie de la jeunesse allemande*, L'Harmattan, 2011 ; Nicholas Stargardt, *Des enfants en guerre. Allemagne 1939-1945*, Vuibert, 2020.

¹¹³² Benoit Rondeau, *Etre soldat d'Hitler*, *op. cit.*, p. 131.

traque des juifs et à leur élimination, aux destructions de nombreux villages polonais, ukrainiens, biélorusses, ou russes, ou bien à la lutte contre les partisans communistes dans les forêts biélorusses ou dans les Balkans. A l'arrière du front, les unités de l'armée de terre chargées de la sécurisation des territoires conquis, ont, sous prétexte de la lutte anti-partisane, massacré « d'innombrables civils et incendié des localités russes. Ces actions étaient ce que la *Wehrmacht* appelait dans ses archives : la destruction des nids, des camps, et des bunkers de partisans »¹¹³³. En réalité, les partisans étaient surtout des populations juives, en tout cas jusqu'à 1943, date à laquelle la guerre contre les partisans commence vraiment¹¹³⁴.

Mentionnons par exemple la *2. SS Panzer-Division Das Reich* du général Heinz Lammerding. Avant de massacrer 643 personnes à Oradour-sur-Glane le 10 juin 1944, la division prend part à l'invasion des Balkans en 1941, puis retourne à l'Ouest lors de la prise du port de Toulon, en novembre 1942. Elle est ensuite renvoyée à l'Est, en Ukraine, où elle prend part à la bataille de Kursk à l'été 1943. C'est lors de cette bataille que la division est fortement affaiblie. De retour dans la région de Montauban en avril 1944, elle massacre plus de 1000 personnes dans les départements du Lot, de la Dordogne, de la Corrèze et de la Haute-Vienne, et fait déporter environ 735 personnes dont 448 à Figeac et 99 à Tulle¹¹³⁵. Précisons également que le commandant de cette division, Heinz Lammerding, avait été, au cours de l'année 1943, chef d'état-major du « plénipotentiaire du Reichsführer-SS pour le combat contre les bandes sur le front de l'Est »¹¹³⁶. La *Das Reich* était donc non seulement une troupe largement nazifiée, mais également composée de soldats éprouvés au feu par l'expérience de quatre années de guerre, dont la moitié passée sur le front de l'est. Enfin, une partie de ses cadres, dont son commandant en chef, avait acquis une expérience de « chasseurs de partisans »¹¹³⁷.

Autre massacre, celui de la vallée de la Saulx, dans le département de la Meuse, où 86 habitants des communes de Couvonges, Robert-Espagne, Beurey-sur-Saulx, Mognéville et Trémont-sur-Saulx, sont massacrés par des soldats de la *3. Panzergrenadier-Division*¹¹³⁸. Cette unité d'élite, créée en 1939, était un vétéran des campagnes de Pologne, de France, de Russie et d'Italie. Là encore, nous retrouvons le profil type d'une unité responsable d'importants

¹¹³³ Wolfram Wette, *Les crimes de la Wehrmacht*, op. cit., p. 142.

¹¹³⁴ *Idem*.

¹¹³⁵ Stéphane Barry, « La "Das Reich" : chemin de sang dans le Sud-Ouest », *Sud-Ouest*, 04/07/2019.

¹¹³⁶ Peter Lieb, « *Wehrmacht*, Waffen-SS, et Sipo/SD : la répression allemande en France 1943-1944 », op. cit., p. 13.

¹¹³⁷ *Idem*.

¹¹³⁸ Sur ce sujet, voyez Jean-Pierre Harbulot, « Les massacres du 29 août 1944 dans la vallée de la Saulx et leurs suites judiciaires », in Noëlle Cazin (dir.), *Meuse en guerres*, Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, 2008.

massacres : troupe d'élite, aguerrie par plusieurs années de combat, et qui a connu le front de l'Est. Évoquons maintenant le massacre de Maillé dans l'Indre-et-Loire¹¹³⁹. Le 25 août 1944, 35 hommes, 41 femmes et 48 enfants sont massacrés par des soldats de la *17. SS-Panzergranadier-Division* « *Götz von Berlichingen* ». Si cette division n'a pas connu le front de l'Est, puisqu'elle est créée officiellement en avril 1944 et connaît son premier feu en Normandie, elle demeure une unité SS largement nazifiée, une troupe d'élite donc. Mais la fin août fut particulièrement répressive, puisque de nombreux massacres sont commis par les forces armées allemandes. Le 24 août, à Buchère, des éléments de la 51^e brigade SS de *Panzergranadiers* massacrent 68 personnes, dont une dizaine d'enfants et 35 femmes.

Là encore, même schéma : troupe nazifiée, appartenant à l'élite de la SS. En revanche, puisque cette brigade faisait partie d'un *Kampfgruppe*, la composition de ses membres était hétéroclite, donc il est difficile de savoir si les soldats responsables du massacre ont connu le front de l'Est.

Comme l'explique Peter Lieb, « les auteurs des grands massacres en France à l'été 1944 ont toujours rempli au moins un des quatre facteurs cités : l'idéologie, l'appartenance à une unité d'élite, l'expérience du front de l'Est, l'expérience de la guerre contre les partisans »¹¹⁴⁰. Sauf que voilà, à Gouesnou, il n'y a rien de tout ça. Les membres de la 805^e Ma/Fla n'appartiennent pas à une troupe d'élite, et ne sont pas particulièrement touchés par l'idéologie nazie puisque, comme dans la majorité de ces unités, ses membres sont des « vieux » : des hommes de plus de 30/35 ans, pas assez jeunes pour être en première ligne. Ils sont alors placés dans des unités de réserve, de DCA, de logistique, de soutien, ou de police à l'arrière. Rappelons ici que l'unité de police étudiée par Christopher Browning est un bataillon de réserve de police, composé essentiellement d'hommes de plus de 30 ans¹¹⁴¹. Les hommes de la 805^e Ma/Fla n'ont aucune expérience du combat (du moins terrestre, si on compte les « combats » anti-aériens). L'unité, créée en septembre 1940, est envoyée en Hollande en octobre de la même année, puis arrive dans le secteur de Brest en janvier 1941, d'où elle ne bougera plus jusqu'à l'arrivée des troupes américaines. Enfin, bien que ses soldats reçoivent de la part de l'*Abwehr* quelques briefings sur les actes d'espionnage, de sabotage, et de défense contre d'éventuelles attaques de la résistance, l'unité n'a aucune expérience dans la lutte, la traque ou la répression des

¹¹³⁹ Sur ce sujet, voyez Sébastien Chevereau, *25 août 1944, Maillé... Du crime à la mémoire*, Mens Sana Éditions, Parçay-sur-Vienne, 2012.

¹¹⁴⁰ Peter Lieb, « *Wehrmacht, Waffen-SS, et Sipo/SD : la répression allemande en France 1943-1944* », *op. cit.*, p. 13.

¹¹⁴¹ Christopher Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, Tallandier, Paris, 2007, p. 94.

bandes¹¹⁴². Et pourtant, c'est bien cette unité qui est responsable de la mort de 42 personnes dont des femmes et des enfants.

Le massacre de Gouesnou est-il alors une exception, une espèce d'aberration statistique ? Pour la marine, nous pourrions répondre par l'affirmative. En effet, nous n'avons trouvé aucun autre massacre, en France ou ailleurs, qui ait été perpétré par des membres de la *Kriegsmarine*. (Rappelons quand même que la *Kriegsmarine* participe de manière indirecte au massacre de Juifs à Liepāja en Lettonie, en décembre 1941, puisqu'elle aide la SS en lui apportant un appui logistique). Nous pouvons également évoquer les crimes de guerre en haute mer commis par les équipages de U-Boote. Mais en ce qui concerne la *Flak*, nous n'avons trouvé aucune autre mention de massacre perpétré par une unité de ce genre. Le carnage de Gouesnou semble donc être une exception, et pour plusieurs raisons. Premièrement, le profil de l'unité responsable, ce que nous venons d'évoquer. Deuxièmement, la localité où les faits furent commis : Gouesnou ne se trouvait pas dans une zone de forte activité résistante, et ne constituait pas un maquis. Troisièmement, le nombre de victimes. Il ne s'agit pas ici de « simples » représailles, de meurtre gratuit ou de folie du champ de bataille, mais bien d'un massacre important ayant pour objectif de se venger certes, mais surtout de marquer les esprits d'une population qui constituait pour les Allemands une sérieuse menace, une probable cinquième colonne dans leur dispositif de défense. Quatrièmement, les victimes en elles-mêmes. Comme nous l'avons vu précédemment, les Allemands ciblent prioritairement les hommes adultes ; du moins quand les représailles sont commises par les troupes régulières de la *Wehrmacht*, et non de la SS, qui ne cherchent pas à épargner les femmes et les enfants. A Gouesnou, si la majorité des victimes sont des hommes adultes, trois femmes et cinq mineurs¹¹⁴³ sont tués. N'oublions pas également que quatre autres mineurs ont été gravement blessés et n'ont pu survivre que grâce à l'intervention de la Croix-Rouge, le lendemain du massacre. Cinquièmement, le moment. En analysant les principaux massacres allemands en France à l'été 1944, on constate qu'ils sont majoritairement commis lorsque les troupes alliées sont éloignées du lieu du massacre. A Oradour et Tulle, les Alliés ont à peine établi leur tête de pont en Normandie. A Maillé, bien que les Allemands fussent sur le repli, les Alliés étaient relativement éloignés de leur position. Même chose à Buchère, dans la vallée de la Saulx. Même constat à Plestan dans les Côtes-du-Nord, à Cheylard en Ardèche, à Mussidon en Dordogne ou encore à Dorton dans

¹¹⁴² BA-MA, RM 122/582, Kriigs-Tagebuch der Marine-Flak-Abteilung 805.

¹¹⁴³ Rappelons ici que la majorité en 1944 était fixée à 21 ans.

le Jura. Dans d'autre pays, toujours le même constat : à Marzabotto par exemple, les Alliés sont toujours loin.

Mais pas à Gouesnou. La tête de colonne de la 6^e DB américaine se trouve à quelques kilomètres seulement du bourg, et les Allemands le savent pertinemment. En règle générale, ils massacraient des civils loin du front, à l'arrière, dans des zones qu'ils contrôlaient parfaitement, sans que leurs ennemis puissent tenter quelque chose. Cela évitait également que certains témoins ou survivants ne puissent aller trouver les Alliés pour tout leur raconter. Car, les Allemands le savaient, les Alliés étaient désireux de condamner les criminels de guerre et les responsables nazis. Donc, du côté allemand, on massacre quand l'ennemi est éloigné, car cela a également pour effet d'accentuer l'impunité dans laquelle se trouvent ces soldats.

Tout n'est finalement qu'une question d'opportunité. Comme l'explique Pierre Thys, « l'opportunité se définit comme la réunion en un lieu et à un moment donné, des circonstances matérielles favorables à la réussite d'un [crime] ; elle repose sur la conjonction de facteurs qui encouragent le passage à l'acte »¹¹⁴⁴. Sauf qu'à Gouesnou, même si la commune est toujours sous occupation allemande, les Américains sont tout proches.

Alors pourquoi 43 personnes ont-elles été massacrées à Gouesnou ce jour-là ? Comment des soldats à l'apparence ordinaire en sont-ils venus à devenir des tueurs ?

C'est, en effet, une accumulation de facteurs qui est à l'origine de ce massacre. Prendre comme explication que « les Boches étaient foutus » est une erreur. Car même lorsqu'ils étaient vainqueurs et gagnaient la guerre, les Allemands commettaient des massacres. Nous avons donc retenu huit facteurs pouvant expliquer le passage à l'acte des soldats de la 805^e Ma/Fla. Ce sont ces huit facteurs, qui combinés entre eux, peuvent en partie expliquer le comportement de ces soldats.

Tout d'abord, l'endoctrinement. Comme nous venons de le voir, les principaux massacres commis en France l'ont été principalement par des unités de la *Waffen-SS*, des troupes particulièrement bien entraînées, et qui ont reçu au cours de leur formation une éducation à la politique nationale-socialiste. Si les hommes de la 805^e Ma/Fla ne sont pas des fanatisés, ils disposent néanmoins d'une formation politique de base, puisque la *Wehrmacht*, depuis l'arrivée de Keitel à la tête de l'OKW en 1938, a toujours consacré de grands efforts à la formation politique de ses soldats et à la mythification d'Adolf Hitler¹¹⁴⁵. Rappelons

¹¹⁴⁴ Pierre Thys, *Criminels de guerre. Etude criminologique*, op. cit., p. 167.

¹¹⁴⁵ Omer Bartov, *L'armée d'Hitler. La Wehrmacht, les Nazis et la guerre*, op. cit., p. 173.

également que chaque soldat prêtait serment de fidélité au Führer, et qu'il devait lui obéir de façon inconditionnelle et jusqu'à la mort. Les soldats ne prêtaient donc pas serment de fidélité à la Constitution, à leur nation ou à Dieu, mais à un seul homme, ce qui aura de grandes répercussions sur la discipline et donc le suivi des ordres.

Ensuite, la discipline. La *Wehrmacht* était une armée réputée pour la grande discipline qui régnait dans ses rangs. Mais comme l'explique Omer Bartov dans son ouvrage : « la discipline des soldats de la *Wehrmacht* fut en réalité pervertie par l'endoctrinement. »¹¹⁴⁶. En somme, au lieu d'imposer uniquement une discipline qui vise à faire craindre les chefs, les sanctions, et les punitions, les soldats allemands sont également conditionnés à redouter l'ennemi, en particulier les Soviétiques, et à craindre une défaite de leur camp face aux forces judéo-bolchéviques¹¹⁴⁷. C'est dans cette peur de leurs ennemis que les *Landser* puisent leur force au combat, et en arrivent à commettre des atrocités. Il y a donc un lien indissociable entre discipline et idéologie nazie au sein de la *Wehrmacht*. Outre la peur de l'ennemi, la peur des sanctions est bien réelle. Tout au long du conflit, on assiste en effet à une radicalisation des tribunaux militaires, qui se traduit par une nette augmentation du nombre de peines de mort et de mises en accusation¹¹⁴⁸. Par exemple, alors que, pendant la Première Guerre mondiale, la justice militaire du Kaiser avait fait condamner à mort 48 soldats seulement, ce fut le sort de 13 000 à 15 000 sur la période 1939-1945¹¹⁴⁹. Bartov explique que ces chiffres très élevés sont dus au fait que les peines de morts étaient très souvent fondées sur des considérations idéologiques. La désertion était vue comme une trahison du régime, tout comme les blessures volontaires.

D'autre part, les ordres. L'endoctrinement et la discipline conduisent les soldats à suivre ceux qu'ils reçoivent presque aveuglément, pourrait-on dire. C'est la foi dans le Führer qui a permis aux soldats de croire à la valeur morale des crimes les plus atroces, et d'accepter les promesses de victoire finale faites par Hitler. C'est cette même foi qui a quasiment, jusque dans les derniers mois de la guerre, fait ignorer aux troupes de la *Wehrmacht* les signes annonciateurs de la catastrophe militaire imminente¹¹⁵⁰. La discipline et l'endoctrinement ont poussé les soldats à suivre les ordres, même les plus extrêmes. Mais comme l'explique Caroline Allard,

¹¹⁴⁶ Omer Bartov, *L'armée d'Hitler. La Wehrmacht, les Nazis et la guerre*, op. cit., p. 154.

¹¹⁴⁷ Jean Lopez, Lasha Otkhmezuri, *Barbarossa : 1941 : la guerre absolue*, Passé composé, Paris, 2019, p. 280.

¹¹⁴⁸ Christoph Rass, Peter Quadflieg, « Une garantie d'obéissance ? Discipline, cohésion sociale et conformisme dans la *Wehrmacht* durant la Seconde Guerre mondiale », in André Loez (dir.), *Obéir, désobéir*, La découverte, Paris, 2008, p. 98.

¹¹⁴⁹ Omer Bartov, *L'armée d'Hitler. La Wehrmacht, les Nazis et la guerre*, op. cit., p. 143.

¹¹⁵⁰ *Ib.*, p. 173.

des crimes sont commis dans deux situations¹¹⁵¹. La première, lorsque toute la chaîne de commandement cautionne les atrocités, ou pire, les encourage. C'est le cas dans la *Wehrmacht*. Deuxième cas de figure, celui où des groupes de soldats (officiers, sous-officiers, soldats du rang) se trouvent éloignés de chez eux et combattent dans un pays étranger, alors que la chaîne de commandement est dispersée, et que le haut commandement n'est pas présent. C'est ce contexte qui rend possible des initiatives criminelles telles que le massacre de Mỹ Lai durant la guerre du Vietnam¹¹⁵², ou encore les scandales des actes de torture commis par des soldats américains sur des prisonniers irakiens dans la prison d'Abu Ghraib, lors de la seconde guerre du Golfe. Les soldats de la *Wehrmacht* étaient soumis au *Führerprinzip* (principe du chef), c'est-à-dire que le chef a toujours raison. A Gouesnou, les soldats de la 805^e Ma/Fla étaient soumis aux ordres directs de leurs chefs, mais également, comme nous l'avons vu, aux ordres du haut commandement, notamment en ce qui concerne la lutte contre les bandes, avec les ordres du maréchal Hugo Sperrle. C'est cet ordre qui nous semble être l'élément déterminant du passage à l'acte des soldats présents à Gouesnou le 7 août. C'est lui qui légitime l'action des *Landser*. Nous ne disons pas là que sans cet ordre il n'y aurait pas eu de massacre, mais que cet ordre libère, en quelque sorte, les soldats de la retenue qu'ils observaient depuis le début de l'occupation.

Les crimes commis à l'Est ont toujours été plus commentés par les historiens que ceux de l'Ouest. Car le front oriental est présenté comme plus violent, avec une guerre permanente, le tout renforcé par la haine des Soviétiques. A l'Ouest, cette violence était dormante. Il n'y a pas eu de bascule des pratiques du front de l'Est vers celui de l'Ouest : ces manières de faire y étaient déjà présentes, et elles se sont réveillées face aux actions de la Résistance, le Débarquement et les ordres explicites. C'est ce qu'explique le sociologue John Steiner dans son ouvrage sur les SS : « La violence reste latente jusqu'au moment où des conditions propices leur permettent de passer à l'action. »¹¹⁵³. Ou encore, comme l'écrit Pierre Thys : « Pour les psychologues, la cruauté serait inhérente à l'être humain, comme une possibilité toujours présente que la vie sociale discipline. Pour les sociologues, la cruauté est davantage sociale et

¹¹⁵¹ Caroline Allard, « Crime de guerre et responsabilité : étude sur la chaîne de commandement », in *Raison politique*, Sciences Po, 2005/3, n° 19.

¹¹⁵² Sur ce sujet voyez Howard Jones, *My Lai : Vietnam, 1968, and the Descent Into Darkness*, Presses Universitaires d'Oxford, Oxford, 2017.

¹¹⁵³ John Steiner, « The SS yesterday and today : A Sociopsychological View », in Joel E. Dimsdale, *Survivors, Victims, and Perpetrators: Essays on the Nazi Holocaust*, Hemisphere Publishing Corporation, New York, 1980. Cité par Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, op. cit., p. 246.

rendue possible par des conditions de contexte, de rôle, qui libère cette cruauté latente. »¹¹⁵⁴. Dès le début de la guerre, la peur de l'ennemi, la peur de mourir, la haine de l'autre, la nazification de l'armée, peuvent métamorphoser les soldats allemands en criminels de guerre¹¹⁵⁵.

Mais encore, une éventuelle excuse liée à une trahison ? Nous le disions, certaines violences de guerre sont dormantes. De ce constat émerge une question : et si le massacre de Penguerec relevait de la vengeance ? Une vengeance liée à une trahison – celle de la population gouesnousienne. Car les relations franco-allemandes durant l'occupation à Gouesnou avaient été des plus cordiales. Soudain, tout bascule ce 7 août, lorsque les Allemands sont attaqués de toute part dans ce village si tranquille depuis quatre ans. Certes, l'attaque principale est menée par des militaires en uniforme, mais elle est soutenue par des résistants en civils. Le poste de projecteur, proche des fermes et de la batterie de Roc'h glaz, est également attaqué. Les Allemands ont probablement la sensation que c'est toute une commune qui se soulève contre eux. Ils se sentent trahis, d'où leur vengeance, laquelle peut être assouvie du fait des ordres explicites qu'ils ont reçus depuis février 1944. Et si ce n'est pas de la vengeance, il s'agit peut-être d'une envie de passer leurs nerfs sur des Français, et l'attaque des SAS est pour eux une excuse toute trouvée.

Puis, l'impunité. C'est l'absence de punitions et de sanctions dans une situation où il devrait y en avoir. C'est l'absence de droit. Or à Gouesnou, les soldats allemands ont celui de faire ce qu'ils ont fait. Mais c'est une impunité qui est subjective. Car du point de vue allemand, leur réaction est en totale adéquation avec leurs ordres, ils sont persuadés d'être dans la légalité. Or, du point de vue des lois de la guerre, des conventions internationales, (bien qu'elles soient très floues sur la question¹¹⁵⁶), les Allemands étaient dans l'illégalité la plus totale. Ils se trouvaient sur un terrain qu'ils dominaient, avec une population qu'ils dominaient également. Leurs ordres, leur domination, leur supériorité en termes de puissance de feu, leur statut d'occupant, tout cela favorise leur sentiment d'impunité pendant la commission des représailles qu'ils veulent faire subir.

Ensuite, les conditions psychologiques des soldats allemands. Pour les comprendre, remettons les soldats de la 805^e Ma/Fla en contexte. Ces soldats n'ont jamais vu un champ de

¹¹⁵⁴ Pierre Thys, *Criminels de guerre. Etude criminologique*, op. cit., p. 78.

¹¹⁵⁵ Sur ce sujet voyez, Alexander Hogh, Jean-Christophe Caron, *Pologne 1939. La métamorphose des soldats en criminels de guerre*, documentaire Arte, 2019.

¹¹⁵⁶ Cf. chapitre 7, partie A, sous-partie 1 : la répression allemande en France.

bataille, jamais vu d'ennemis armés, si ce n'est dans l'aviation, pas vu non plus de camarades tomber au combat – la plupart n'ont pas tiré un seul coup de feu depuis le début du conflit. Ils sont dans le secteur de Brest depuis janvier 1941. Ils se trouvent à plus de mille kilomètres de l'Allemagne, loin de leurs familles. Depuis la fin juillet, Hitler a ordonné un repli général des troupes présentes en Bretagne dans les *Festungen*, avec comme seul ordre de se battre jusqu'au dernier. Les marins de la 805^e se savent condamnés, abandonnés. Ils vont avoir face à eux toute une division blindée américaine, alors qu'ils ne sont que de simples artilleurs de la marine, pas des combattants de l'infanterie, ni des *Waffen-SS*. Bien que depuis Barbarossa, le *Landser* ait appris à se battre en infériorité numérique, les hommes de Roc'h glaz savent pertinemment qu'il n'y aura pas de porte de sortie, et qu'ils sont acculés : derrière eux s'étendent quelques kilomètres de terre, puis c'est la mer. Une évacuation maritime étant impossible, se sera donc la reddition ou la mort. Ces soldats inexpérimentés présents à Gouesnou sont en première ligne ; ils sont certainement dans un état de stress, de peur, d'anxiété, de nervosité, de frustration, de tension, et d'incertitude. Ils vont vivre pour la majorité d'entre eux leur baptême du feu. La moindre étincelle pourrait donc faire basculer ces soldats à l'apparence ordinaire en impitoyables tueurs. Comme l'écrit Sofsky, « la peur cloue l'être humain au *hic et nunc* »¹¹⁵⁷, la peur se transforme en panique lorsque l'humain est agressé. Il poursuit en expliquant que : « A l'agression mettant sa vie en jeu, l'organisme répond de façon contradictoire, dont l'échelle va d'une cristallisation paralysante [...] jusqu'au tumulte total du mouvement de panique. »¹¹⁵⁸. La peur, l'encerclement, la bataille qui approche, une population qui se soulève et qui s'en prend aux camarades, les ordres, voilà le contexte dans lequel se trouvent les soldats présents à Gouesnou. L'état de siège dans lequel se retrouvent militaires allemands et civils gouesnousiens est aussi un facteur de peur. Comme l'explique John Horne, « la peur du siège en tant que source de violence contre les civils hante l'imagination »¹¹⁵⁹. Lors du siège, occupants et occupés se retrouvent en contact direct, en témoigne le récit de Jacques Jestin dont la ferme est investie pendant plusieurs jours par des parachutistes allemands. La peur de l'attaque de résistants, de la cinquième colonne, de l'embuscade, combinée à l'imaginaire collectif allemand vis-à-vis de la guerre de 1870 et de la Première Guerre mondiale, renforce encore plus la peur chez le soldat allemand. Ce sont ces accumulations de facteurs qui rendent possible le massacre de Penguerec.

¹¹⁵⁷ Wolfgang Sofsky, *Traité sur la violence*, op. cit., p. 64.

¹¹⁵⁸ *Ib.*, p. 65.

¹¹⁵⁹ John Horne, « Les civils et la violence de guerre », in, Stéphane Audouin-Rouzeau (dir.), *La violence de guerre 1914-1945*, Complexe, Paris, 2002, p. 137.

Ensuite, l'effet de groupe. S'il y a bien un facteur déterminant pour expliquer le passage à l'acte de plusieurs soldats, c'est bien lui. La cohésion, la camaraderie, l'organisation du groupe primaire, le sentiment de fidélité, d'appartenir à une famille, tous ces facteurs renforcent l'esprit de corps et donc l'effet de groupe. Il faut donc se demander si les soldats qui ont commis le massacre de Penguerec étaient tous volontaires pour passer à l'acte ou bien si la majorité étaient des suiveurs. C'est également la question que se pose Browning dans son ouvrage sur la 101^e bataillon de réserve de police. Il explique que l'effet de groupe pousse bon nombre de ces policiers à commettre des atrocités. Vouloir se conformer au reste du groupe, ne pas se mettre en dehors du groupe primaire qu'est la section de la compagnie : c'est ce conformisme qui explique en grande partie le refus de beaucoup de soldats de dire non. Ne pas tirer revient à ne pas prendre part à l'action collective, c'est laisser cette besogne aux autres. Browning explique que : « Ceux qui ne tirent pas risquent l'isolement, le rejet, l'ostracisme »¹¹⁶⁰. Pour le soldat en guerre depuis quatre années, loin de chez lui, de ses proches, sa nouvelle famille c'est sa section et la dizaine de camarades qui la composent. Au sein de cette section, des liens très forts se développent. Les guerres antérieures au XX^e siècle étaient des guerres avec des batailles rangées, ou les soldats subissaient le feu, les charges de cavalerie, et la canonnade. Les officiers étaient au contact de leurs soldats et les troupes n'étaient pas dispersées. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, les soldats se retrouvent dispersés, isolés. Et c'est cet isolement et cette peur de mourir seul qui renforcent les liens de camaraderie¹¹⁶¹. Les soldats sont moins en contact avec leurs officiers, et ce sont les sous-officiers qui, souvent plus âgés, se transforment en modèles, en grands frères, pour les plus jeunes. Comme l'explique Emmanuel Saint-Fuscien, « l'autorité militaire de principe, conférée par le grade, cède la place, au cours de la guerre, à une autorité individuelle exercée sur un petit groupe. Le soldat obéit à son chef de section, qui est encore plus proche (socialement et physiquement) des hommes de son unité que le chef de compagnie »¹¹⁶². Ce modèle de petit groupe primaire est né lors de la Première Guerre mondiale, où la promiscuité des tranchées a favorisé l'apparition d'une « collectivité guerrière intergrade »¹¹⁶³. Par conséquent, le soldat est influencé par son groupe primaire, qui devient dès lors sa nouvelle famille. Pour éviter d'être exclu de cette nouvelle famille militaire, certains soldats sont prêts à suivre n'importe quel ordre, même les pires. La camaraderie est également

¹¹⁶⁰ Christopher Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, op. cit., p. 270.

¹¹⁶¹ Stéphane Audoin-Rouzeau, *L'expérience combattante dans la guerre au XX^e siècle*. La documentation française, Paris, 2014, p. 28.

¹¹⁶² Emmanuel Saint-Fuscien, « Pourquoi obéit-on ? Discipline et liens hiérarchiques dans l'armée française de la Première Guerre mondiale », in *Genèses*, 2009/2 (n° 75), p. 4-23.

¹¹⁶³ *Idem*.

un puissant amalgame d'individualité dans un tout cohérent et solidaire¹¹⁶⁴. C'est cet état d'esprit, qui est repris à plusieurs reprises par Carl von Clausewitz dans ses écrits, où il loue les bienfaits de la camaraderie, une vertu guerrière, qui est pour lui un facteur moral décisif¹¹⁶⁵. Comme nous le disions précédemment, ces liens sont renforcés par l'expérience commune de la guerre, la région, la ville d'origine, l'âge, l'origine sociale, les corvées effectuées ensemble, les longues marches, l'attente, le froid ou la chaleur, les éventuelles punitions collectives. Sofsky écrit : « C'est l'expérience de la violence qui réunit les hommes »¹¹⁶⁶. Tout cela renforce les liens entre soldats et les soude entre eux, c'est ce que les Anglo-Saxons appellent devenir *brothers in arms*, ou encore ce que William Shakespeare¹¹⁶⁷ et Stephen Ambrose avaient appelé former un *band of brothers*¹¹⁶⁸. Au sein de ces petites unités de soldat, l'esprit de groupe est en fait plus fort que l'idéologie nazie. On se bat pour et avec ses frères d'armes, pas vraiment pour son pays, ni pour Adolf Hitler. Celui qui ne voulait pas se battre pour le III^e Reich était cependant prêt à se battre pour ses camarades¹¹⁶⁹. C'est d'ailleurs cet esprit de camaraderie qui, selon Edward Shils et Morris Janowitz, explique la ténacité de la *Wehrmacht* au combat. Pour ces auteurs, ce n'est pas tellement l'idéologie nazie, mais la cohésion, l'unité, l'organisation sociale, qui motivent les soldats allemands¹¹⁷⁰. La résistance allemande à l'invasion relève plus du baroud d'honneur, que d'une véritable stratégie. Les unités allemandes résistent jusqu'à être débordées, écrasées, à voir leurs lignes de communications rompues. Mais malgré une infériorité numérique, des erreurs stratégiques, un manque d'hommes et d'équipement, il n'y a eu aucune débandade, aucun mouvement contestataire ou de mutinerie comme pendant la précédente guerre¹¹⁷¹. Tant que la structure du groupe primaire existe, le *Landser* se bat avec énergie et résiste ; ce n'est que quand celui-ci disparaît qu'il se rend¹¹⁷².

Mais ces liens très forts qui existent dans la structure primaire vont aussi pousser les soldats à commettre des massacres, alors qu'ils n'y avaient pas été préparés. À cela s'ajoutent l'endoctrinement, la discipline, la stricte obéissance aux ordres, qui créent une situation dans

¹¹⁶⁴ Alexandre Lafon, *La camaraderie au front. 1914-1918*, Armand Colin, Paris, 2014, p. 27.

¹¹⁶⁵ *Ib.*, p. 24.

¹¹⁶⁶ Wolfgang Sofsky, *Traité sur la violence*, *op. cit.*, p. 12.

¹¹⁶⁷ Sur ce sujet, voyez William Shakespeare, *La Chronique de l'histoire d'Henri Cinquième*, Londres, 1600.

¹¹⁶⁸ Sur ce sujet, voyez Stephen Ambrose, *Frères d'armes : Easy compagnie, 506^{ème} régiment d'infanterie parachutiste, 101^{ème} division aéroportée, du débarquement en Normandie au nid d'aigle de Hitler*, Albin Michel, Paris, 2002.

¹¹⁶⁹ Christoph Rass, Peter Quadflieg, « Une garantie d'obéissance ? Discipline, cohésion sociale et conformisme dans la *Wehrmacht* durant la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 104.

¹¹⁷⁰ Edward Shils, Morris Janowitz, « Cohésion et désagrégation de la *Wehrmacht* pendant la Seconde Guerre mondiale », *Les champs de Mars*, La documentation française, n°9, 2001/1, p. 182.

¹¹⁷¹ *Idem.*

¹¹⁷² *Idem.*

laquelle les soldats n'avaient pas le choix. Car techniquement, s'ils avaient le choix de dire non, moralement, choisir cette option leur aurait été quasiment impossible. Parce que dire non à un ordre, refuser de participer à une action de sa section, de sa famille d'arme, c'est se mettre en dehors de cette structure collective. Les soldats se sentaient donc obligés de suivre n'importe quel ordre. Déjà parce que suivre un ordre est l'essence même de la discipline au sein d'une armée, mais également parce que, comme l'écrit Browning, « la socialisation par la famille, l'école et le service militaire, ainsi que tout un dispositif social de récompense et de châtement, fixent et renforcent la tendance à l'obéissance. L'entrée apparemment volontaire dans un système d'autorité perçu comme légitime produit un sentiment fort d'obligation »¹¹⁷³. Dans son livre, Browning explique qu'au début de leur intervention en Pologne, beaucoup de policiers du 101^e bataillon avaient du mal avec les arrestations, les exécutions sommaires de femmes et d'enfants, mais que tous y participaient de peur de passer pour un lâche ou un traître, et rares étaient les soldats allemands à refuser de participer à un massacre. C'est une sorte d'obéissance aveugle à l'autorité, comme l'explique Stanley Milgram dans son expérience sur la résistance à l'obéissance. Dans son expérience, Milgram évalue le degré d'obéissance d'un habitant des États-Unis du tout début des années 1960 devant une autorité qu'il juge légitime ; cela permet d'analyser le processus de soumission à l'autorité, notamment quand elle induit des actions posant des problèmes de conscience au sujet¹¹⁷⁴. Milgram fait un parallèle avec l'obéissance au sein du système nazi, et conclut que « les humains sont menés au meurtre sans grande difficulté »¹¹⁷⁵. Les expériences de Milgram, comme les théories sur les phénomènes totalitaires, ont montré que le citoyen, intégré dans une structure sociale hiérarchisée, a aboli sa conscience individuelle. Ceux qui exécutent un ordre criminel n'agissent, la plupart du temps, ni par contrainte, ni par peur, ni par haine, ni par esprit de vengeance. Ils font ce qu'on leur dit de faire¹¹⁷⁶.

En cela, il faut comprendre que le devoir de chaque soldat est d'abandonner une grande partie de sa liberté individuelle pour s'intégrer au groupe¹¹⁷⁷. Autre facteur qui entre en compte dans la soumission à l'autorité, c'est la forte personnalité qui se dégage du chef, laquelle lui

¹¹⁷³ Christopher Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, op. cit., p. 255.

¹¹⁷⁴ Sur ce sujet, voyez Stanley Milgram, *Expérience sur l'obéissance et la désobéissance à l'autorité*, La Découverte, Paris, 2013.

¹¹⁷⁵ Stanley Milgram, *La Soumission à l'autorité : Un point de vue expérimental (Obedience to Authority : An Experimental View)*, Calmann-Lévy, Paris, 1994, p. 177. Pour aller plus loin, voyez le film d'Henry Verneuil, *I comme Icare*, dans lequel on voit une réalisation du test de Milgram.

¹¹⁷⁶ Yves Ternon, *L'État criminel : les génocides au XX^e siècle*, Seuil, Paris, 1995, p. 118-119.

¹¹⁷⁷ Alexandre Lafon, *La camaraderie au front. 1914-1918*, op. cit., p. 25.

permet de mieux pousser les soldats à commettre des crimes. Le charisme du chef est un point déterminant pour conduire des hommes au massacre. C'est ce qu'explique Christian Ingrao dans son ouvrage sur la brigade Dirlewanger. La brigade de SS qui sème la terreur sur le front de l'Est porte le nom de son chef : Oskar Dirlewanger. Cet homme, vétéran de la Grande Guerre, a mené des massacres dans plus de 200 villages ukrainiens et biélorusses où plus de 30 000 hommes, femmes et enfants furent assassinés, violés, torturés. Dirlewanger apparaissait pour ses hommes comme un officier paternaliste, proche d'eux, se souciant de leur bien-être, qui faisait la fête à leurs côtés, et était capable de les conduire au combat ou dans les massacres les plus sanglants¹¹⁷⁸. La présence au sein du groupe primaire de quelques hommes zélés, fort testâtes, donnait aux autres soldats, plus faibles, un modèle à suivre, et facilitait le processus d'intégration et d'obéissance aux ordres¹¹⁷⁹. En résumé, le chef exemplaire face au groupe doit devenir le symbole de la hiérarchie intégrée, acceptée, et impulser l'obéissance libre et volontaire¹¹⁸⁰.

Qu'en est-il à cet égard du groupe qui participe au massacre de Penguerec ? Si on ne sait pas grand-chose d'eux, on sait, d'après les témoignages, qu'ils étaient une quinzaine, et que la description d'un sous-officier revient constamment : le sergent Kinipp. Sans doute était-ce lui qui était à la tête du détachement de soldats, et qui les a conduits à massacrer 43 personnes. Les hommes de la 805^e formaient non pas une section, mais un équipage, vu qu'ils venaient de la marine. Cet équipage, leur groupe primaire donc, avait été attaqué. Le groupe primaire étant une entité fermée, isolée de l'extérieur, va chercher à se défendre par n'importe quel moyen. La peur de la mort et l'instinct de survie, de conservation du groupe, obligent les soldats à rester unis et à exécuter les ordres de leurs chefs. Peut-on alors parler de réaction d'autodéfense ? Le contexte dans lequel se trouvaient les soldats de Penguerec peut laisser l'imaginer. Mais nous ne devons pas mettre de côté le facteur plaisir. En effet, si beaucoup de soldats allemands n'approuvaient pas forcément les massacres ou rechignaient à y aller, certains y prenaient du plaisir.

Le crime de masse ne se réduit pas à l'action de tuer, il consiste souvent à tuer atrocement¹¹⁸¹. La déshumanisation ou l'animalisation de l'ennemi y était pour beaucoup, notamment sur le front de l'Est, où les Soviétiques étaient perçus comme des sous-hommes.

¹¹⁷⁸ Christian Ingrao *Les chasseurs noirs. La brigade Dirlewanger*, Perrin, Paris, 2009, p. 86 à 94.

¹¹⁷⁹ Edward Shils, Morris Janowitz, « Cohésion et désagrégation de la *Wehrmacht* pendant la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 186.

¹¹⁸⁰ Alexandre Lafon, *La camaraderie au front. 1914-1918*, *op. cit.*, p. 25.

¹¹⁸¹ Jacques Sémelin, « Qu'est-ce qu'un crime de masse ? Le cas de l'ex-Yougoslavie », *op. cit.*, p. 154.

Comme l'écrit Christian Baechler : « Les crimes des nazis sont d'abord le fruit de la haine d'une petite minorité, mais n'auraient pas été possibles sans l'indifférence de l'énorme majorité des Allemands, car l'indifférence est une condition de possibilité des crimes. »¹¹⁸². Sans cette déshumanisation, il deviendrait plus difficile pour un soldat de tuer, car il pourrait alors avoir un sentiment de culpabilité, lorsque qu'il se découvrirait des points communs avec ses victimes¹¹⁸³. Bien que les Français ne fussent pas considérés comme des sous-hommes, les Allemands les regardaient comme les ennemis héréditaires du III^e Reich. Plaisir ou non, le massacre de Penguerec a été particulièrement violent. Dès le début, les Allemands mitraillent maisons et habitants des fermes de Penguerec. Lorsque les otages pris dans le bourg sont emmenés à Penguerec, ils sont mitraillés, puis les Allemands les achèvent avec des grenades et enfin mettent le feu au charnier qui se trouvait sur un tas de fumier. Rappelons également que le chien de la famille Phélep, tué lui aussi, avait également été jeté sur le tas de cadavres. Nous avons ici une preuve de l'animalisation des victimes. Pourquoi une telle violence ?

Jacques Sémelin explique que l'effet de groupe, peut, en partie, l'expliquer. Sa pression suscite l'émulation, et contribue à l'escalade de la violence¹¹⁸⁴. Chacun doit prouver aux autres sa dureté, sa virilité ; c'est ce que Browning appelle « le conformisme des tueurs »¹¹⁸⁵. Les crimes de guerres ne consistent pas forcément juste à tuer, mais à tuer atrocement. Une fois tués, les corps peuvent être mutilés ; c'est le cas à Penguerec, où les corps sont brûlés. Tuer atrocement, c'est également vouloir profaner l'humanité de ses victimes. Il ne s'agit plus seulement de détruire l'ennemi pour la menace qu'il représente, mais d'infliger de la douleur, de jouir éventuellement de l'infliction de cette douleur, de cette profanation¹¹⁸⁶. L'effet de groupe a donc dû jouer grandement dans le massacre de Penguerec. Il nous est impossible de savoir si les soldats qui ont commis le massacre étaient volontaires pour cette besogne ou non, car il n'existe aucune archive là-dessus. Étaient-ils motivés pour le faire ? Là encore, difficile de répondre de manière affirmative. Ce qui est sûr en revanche, c'est que ces soldats ont pris leur temps, se sont coordonnés et ont fait preuve de beaucoup de violence. Ce que nous avons également appris avec les témoignages, c'est que deux soldats auraient été en marge du massacre. Il s'agirait de ceux qui s'étaient rendus au chevet des blessés à l'hôpital Ponchelet :

¹¹⁸² Christian Baechler, *Guerre et extermination à l'Est. Hitler et la conquête de l'espace vital 1933-1945* Tallandier, Paris, 2012, p. 401.

¹¹⁸³ Omer Bartov, *L'armée d'Hitler. La Wehrmacht, les Nazis et la guerre*, op. cit., p. 160.

¹¹⁸⁴ Jacques Sémelin, « Qu'est-ce qu'un crime de masse ? Le cas de l'ex-Yougoslavie », op. cit., p. 148.

¹¹⁸⁵ Christopher Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, op. cit., p. 255.

¹¹⁸⁶ Véronique Nahoum-Grappe, « Violence et cruauté », in Stéphane Audoin-Rouzeau (dir.), *La violence de guerre 1914-1945*, op. cit., p. 91.

Hans Wilhelm et Georg Steingruber. Nous ne savons pas grand-chose d'eux, juste qu'ils connaissaient la famille Jestin. Ils auraient réussi à arrêter le massacre lors de la fusillade des fermes, mais sans qu'aucun témoin ne confirme ou infirme cette version. Si cela est vrai, ce serait un cas très rare de soldats allemands non seulement refusant de participer à un massacre, mais tentant également d'y mettre fin. Jeanne Goubin et Marie-Thérèse Jestin nous ont expliqué qu'il s'agissait d'Alsaciens, « car l'un d'eux parlait français »¹¹⁸⁷. Sans doute faisait-il partie de la Ma/Fla 805^e, car les Jestin appelaient ce francophone « le marin ».

Enfin, l'alcool et la drogue. Les auteurs de Penguerec étaient-ils sous l'effet de la boisson et/ou de substances psychotrope ? Difficile de répondre catégoriquement à cette question, mais nous pouvons esquisser une ébauche de réponse. La *Wehrmacht* n'interdisait pas la consommation d'alcool, mais elle n'acceptait pas les soldats ivres (comme dans la plupart des autres armées d'ailleurs). La bière et le Schnaps sont les alcools les plus consommés, mais à de rares occasions, et leur consommation diminue avec la fin de la guerre.

Que les soldats aient recouru à l'alcool ne serait pas une première. Durant la Première Guerre mondiale, de l'alcool était souvent servi avant chaque assaut, pour motiver et déstresser les soldats, ainsi que pour agir positivement sur leur moral. L'alcool devient « l'antidote au cafard des premières lignes »¹¹⁸⁸, selon les mots de l'historien Charles Ridet. Lors de nombreux massacres, Ingrao et Browning expliquent que la consommation d'alcool chez les bourreaux était une chose assez fréquente. A Penguerec, la chose est donc possible, ce qui aurait pu aider les soldats de la 805^e à passer à l'acte plus facilement. Certains témoins, comme Yvette Phélep, ont même avancé l'hypothèse que les soldats allemands de Penguerec étaient sous l'effet de drogues. Qu'en est-il vraiment ? Il existait bien une culture de la drogue au sein de la *Wehrmacht*. Connue sous le nom de pervitine, la méthamphétamine est une molécule psychotrope, qui a pour effet de chasser la fatigue, de couper la faim, et de rendre euphorique¹¹⁸⁹. Les laboratoires Temmler en ont fabriqué plus de 35 millions de doses à destination de la *Heer* et de la *Luftwaffe* lors de la *Blitzkrieg*¹¹⁹⁰. Le but était d'avoir des soldats très combattifs sur le long terme. Mais la pervitine ne fut pas destinée à toute l'armée allemande ; seules les unités de choc, telles que les divisions blindées, ou encore les pilotes de bombardiers et de chasseurs, les unités SS et les *Panzer-Grenadier* en recevaient, afin d'appuyer un effort soutenu. La *Kriegsmarine* et les marins basés à Brest en reçoivent dans le cadre de l'opération

¹¹⁸⁷ Entretien avec Jeanne Goubin, née Jestin et Marie-Thérèse Jestin. Brest, le 04/06/2019.

¹¹⁸⁸ Charles Ridet, *L'ivresse du soldat*, Vendémiaire, Paris, 2016, p. 209.

¹¹⁸⁹ Norman Ohler, *L'extase totale. Le III^e Reich, les Allemands et la drogue*, La découverte, Paris, 2016, p. 14.

¹¹⁹⁰ *Idem*.

Cerberus, qui consistait à convoier de Brest jusqu'à la mer du Nord les cuirassés *Scharnhorst* et *Gneisenau*¹¹⁹¹. Mais sur le long terme, certains effets secondaires et addictions sont rapidement relevés par les services de santé de la *Wehrmacht* : psychose, violence, grande fatigue, sentiment d'abattement, intellect diminué¹¹⁹².

La *Wehrmacht* décide donc d'en limiter la production et la consommation. Les soldats de la 805^e en avaient-ils pris le 7 août ? La réponse n'est pas certaine, mais nous pensons que non. La production ayant ralenti, et la 805^e Ma/Fla n'étant pas une unité de choc ; le ravitaillement ayant par ailleurs été coupé avec la libération de la Bretagne par l'armée américaine ; enfin les effets secondaires étant bien connus en 1944, il paraît donc peu probable que les soldats de la 805^e aient eu recours à ces psychotropes.

L'objectif de ce chapitre a été de comprendre comment et pourquoi des soldats allemands en sont venus à commettre l'irréparable en massacrant 43 personnes dans la commune de Gouesnou, le 7 août 1944. Comprendre est la chose la plus importante pour l'historien, bien que, comme l'écrit Browning, « le comportement d'un être humain [soit] bien entendu, un phénomène extraordinairement complexe, et [qu'en conséquence] l'historien qui essaie de l'expliquer cède à une certaine arrogance. »¹¹⁹³. L'historien et résistant Marc Bloch disait qu'« un mot pour tout dire, domine et illumine nos études : comprendre »¹¹⁹⁴. Tenter de comprendre les soldats allemands de Penguerec, ce n'est pas vouloir se faire l'avocat du diable, car comprendre n'est pas excuser ni pardonner. Comme l'écrit Jacques Sémelin :

« Comprendre, consiste à montrer au contraire les responsabilités des décideurs et exécutants dans les tueries. On ne peut en effet considérer que ceux-ci ont nécessairement et toujours "agi" par des facteurs extérieurs à eux-mêmes, que leurs conduites destructrices soient donc totalement déterminées ; comme s'il s'agissait de simples marionnettes. La question est bien plutôt de savoir comment ils en sont arrivés là et quelles significations ils donnent à leurs engagements. »¹¹⁹⁵.

¹¹⁹¹ Benoit Rondeau, *Etre soldat de Hitler*, op. cit., p. 90.

¹¹⁹² Norman Ohler, *L'extase totale. Le III^e Reich, les Allemands et la drogue*, op. cit., p. 239.

¹¹⁹³ Christopher Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, op. cit. p. 275.

¹¹⁹⁴ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien* ; Édition critique préparée par Étienne Bloch, Armand Colin, Paris, 1993, p. 156.

¹¹⁹⁵ Jacques Sémelin, « "Comprendre" le crime de masse », *Humanisme*, vol. 273, n°2, 2006, p. 31.

Pour tenter de comprendre le passage à l'acte de soldats lors des massacres, les historiens ont avancé de nombreuses explications : brutalité inhérente à la guerre, racisme, segmentation et caractère routinier des tâches, sélection des tueurs, carriérisme, obéissance aux ordres, déférence à l'égard de l'autorité, endoctrinement, conformisme. Le contexte de guerre doit être pris en considération¹¹⁹⁶. L'origine sociale et le parcours des bourreaux également, car il faut écarter d'emblée l'idée que tous les individus qui commettent de telles horreurs sont des monstres psychopathes¹¹⁹⁷. C'est un processus long qui amène le soldat à devenir un tueur, même si chez certains cette violence est déjà présente, mais encore latente. Comme l'écrit Marc Bloch, « il y a des militaires de profession qui ne seront jamais des guerriers ; des civils, au contraire, qui de nature, sont des guerriers »¹¹⁹⁸. La détérioration des conditions de guerre des soldats, conjuguée à des ordres explicites, a conduit certains d'entre eux au massacre. Confrontés sur le terrain à une réalité qui ne correspondait plus à l'image qu'ils s'étaient faite de la guerre, et à un ennemi qui ne pouvait plus être vaincu par l'emploi des méthodes militaires traditionnelles, les soldats allemands acceptèrent alors la vision nazie de la guerre comme la seule qui correspondît à leur situation¹¹⁹⁹. Cette frustration de comprendre que la guerre ne pouvait plus être gagnée, mais aussi la peur des chefs et celle de l'ennemi, entrent également en ligne de compte. Les soldats se sont retournés contre les populations civiles, lorsqu'ils étaient incapables de vaincre de façon conventionnelle leurs adversaires. Mais le phénomène dépend surtout du statut accordé par l'idéologie nazie à ses différents ennemis, et de l'intensité de la résistance rencontrée par la *Wehrmacht*. Chez les soldats, les préjugés, la peur et la brutalité deviennent indissociables¹²⁰⁰. Comme nous le disions, la déshumanisation des victimes est un facteur important qui permet aux soldats de passer à l'acte et de ne pas avoir de remords par la suite. C'est cette déshumanisation de l'ennemi qui fut une des conséquences les plus terribles du processus de brutalisation¹²⁰¹. L'idéologisation des soldats allemands, comme ce fut le cas lors des guerres de religion, empêche de considérer l'adversaire comme un égal, et autorise donc à le tuer sans condition¹²⁰². Comme l'écrit Browning, il y a « eux » et il y a « nous »¹²⁰³.

¹¹⁹⁶ Christopher Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, op. cit. p. 240.

¹¹⁹⁷ Jacques Sémelin, « Qu'est-ce qu'un crime de masse ? Le cas de l'ex-Yougoslavie », op. cit., p. 154.

¹¹⁹⁸ Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Armand Colin, Paris, 1957, p. 24.

¹¹⁹⁹ Omer Bartov, *L'armée d'Hitler. La Wehrmacht, les Nazis et la guerre*, op. cit., p. 52.

¹²⁰⁰ *Ib.*, p. 95.

¹²⁰¹ Georges Mosse, *De la grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Hachette, Paris, 1999, p. 196.

¹²⁰² Sonke Neitzel et Harald Welzer, *Soldats. Combattre, tuer, mourir : procès-verbaux de récits de soldats allemands*, op. cit., p. 143.

¹²⁰³ Christopher Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, op. cit. p. 240.

La peur de l'autre est au centre des massacres¹²⁰⁴. Le groupe primaire était attaqué. L'effet de camaraderie, de solidarité, s'impose au groupe. Ses membres doivent réagir, et avec force.

La violence du massacre de Penguerec trouve également une explication dans le fait que l'unité responsable était novice en la matière. Comme l'explique Caroline Allard, « l'utilisation d'unités non entraînées, ni préparées à une tâche telle que la chasse aux résistants, entraîne de la peur, mais également de la créativité dans leur cruauté »¹²⁰⁵. Le fait également de se trouver en pays étranger, loin de chez soi, confronté à une population que l'on méprise, pousse plus facilement les soldats à commettre des crimes de guerre. Comme l'écrit Sofsky : « Qui vit au-delà des frontières existe en dehors de l'ordre social. Il est un étranger ou un ennemi. Il doit être assujéti, converti ou anéanti. C'est pourquoi, dans la guerre extérieure, tout est permis. »¹²⁰⁶. C'est l'organisation sociale, la loi, qui retiennent et limitent la violence, mais lorsque les conventions, les lois et l'ordre ont disparu, il y a disparition du contrat social, ce contrat qui fixe les limites de la société. Lorsqu'il est déchiré, les débordements deviennent possibles¹²⁰⁷. Nous le disions, les hommes de Roc'h Glaz vivaient leur baptême du feu. Ce qui participe au renforcement de la formation du groupe primaire¹²⁰⁸.

Le massacre de Penguerec a donc été le produit d'une succession de facteurs, et d'un contexte tragiquement favorable à un massacre de la part des hommes de la 805^e batterie de *Flak* de la *Kriegsmarine*. Il demeure un cas à part dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et cela sur plusieurs points. Les hommes de la 805^e Ma/Fla n'ont jamais fait partie des troupes d'élites, ce sont de simples soldats de la marine affectés à terre dans une batterie de DCA. Ils n'ont jamais connu le moindre combat et donc jamais les terres de sang de l'Est¹²⁰⁹, ni les massacres quotidiens du front russe. Ils ne sont pas non plus une troupe particulièrement nazifiée, telle une unité de la *Waffen-SS*. Non, ce sont de « vieux » marins de la *Kriegsmarine*, ce qui fait de Penguerec l'unique massacre perpétré par la marine de guerre allemande lors du conflit en Europe. Le moment du massacre est lui aussi singulier : il n'a pas lieu loin des troupes alliées, ni lors d'un quelconque repli effectué dans la précipitation. Non, il a lieu en face des Américains, avec des troupes n'ayant jamais bougé de leur position. Le motif est d'un certain côté lui aussi singulier. Si les résistances gouesnusiennes participent bel et bien à l'attaque du bourg, ce sont bien les parachutistes français des commandos SAS qui mènent l'assaut. Nous

¹²⁰⁴ Jacques Sémelin, « Qu'est-ce qu'un crime de masse ? Le cas de l'ex-Yougoslavie », *op. cit.*, p. 150.

¹²⁰⁵ Caroline Allard, « Crime de guerre et responsabilité : étude sur la chaîne de commandement », *op. cit.*, p. 144.

¹²⁰⁶ Wolfgang Sofsky, *Traité sur la violence*, *op. cit.*, p. 22.

¹²⁰⁷ *Ib.*, p. 12.

¹²⁰⁸ Alexandre Lafon, *La camaraderie au front. 1914-1918*, *op. cit.*, p. 220.

¹²⁰⁹ Timothy Snyder, *Terres de sang. L'Europe entre Hitler et Staline*, Gallimard, Paris, 2012.

ne sommes donc pas sur une embuscade menée par des FTP dans la campagne corrézienne, même s'il y a bien eu une attaque du projecteur qui se trouvait proche des fermes. La rapidité de l'exécution est aussi remarquable. Face à tant de victimes, l'on pourrait penser que le massacre avait été soigneusement planifié depuis plusieurs jours ou au moins depuis la veille, comme ce fut le cas à Oradour, Tulle, Maillé, ou Saint-Pol-de-Léon : là-bas, les Allemands subissent une attaque, puis reviennent se venger en force le lendemain ou le surlendemain. Ici, non : ils réagissent en quelques minutes, prennent des otages, mitraillent des fermes, y mettent le feu, et massacrent les otages. Enfin, les victimes. La *Wehrmacht* avait pour habitude d'épargner les femmes et les enfants. A Penguerec, il n'y eu aucune distinction sur ce plan. Voilà pourquoi certaines personnes pensaient que les *Waffen-SS* étaient responsables du massacre. Mais là où Penguerec n'est pas une exception, c'est sur le plan judiciaire. Aucune enquête sérieuse n'a été entreprise. Aucun responsable n'a été clairement identifié, et traduit devant un tribunal.

IX. La non-enquête

Justice pour Gouesnou ?

Le début des investigations

En 1919, l'article 228 du traité de Versailles enjoignait au gouvernement allemand de livrer 854 criminels de guerre afin qu'ils soient jugés par les tribunaux alliés. Face à de nombreuses protestations des justiciables putatifs, l'Allemagne refusa et proposa de les juger elle-même devant la cour suprême de Leipzig. Ce qui fut fait en 1921, mais tourna vite à la parodie de justice¹²¹⁰. La question s'était également posée pour Guillaume II, ainsi que pour tout le peuple allemand. Français et Anglais souhaitaient que le *Kaiser* et son peuple soient jugés devant une haute juridiction internationale pour avoir soutenus « un régime autocratique et militaire dont la logique belliqueuse était l'une des caractéristique. »¹²¹¹. Mais les Etats-Unis de Woodrow Wilson s'y opposèrent ; l'Allemagne fut toutefois contrainte de payer des réparations et dommages de guerre. Néanmoins, la coexistence de formes de justice internationale et nationale est déjà inscrite dans le traité de Versailles. Cependant, comme l'explique Annie Deperchin, « les victimes civiles n'étaient pas assez nombreuses et n'avaient pas suffisamment conscience de l'être pour constituer le vecteur des progrès de la justice de guerre qu'elles deviendront par la suite. »¹²¹².

Lors de l'invasion de la Pologne en septembre 1939 par le III^e Reich, Français et Britanniques dénoncèrent déjà les atrocités commises par les forces armées allemandes à l'encontre de la population polonaise. Dans un discours aux Communes du 25 octobre 1941, le premier ministre britannique Winston Churchill évoque la nécessité de châtier les responsables nazis, auteurs des atrocités, à la mesure du forfait. Le même jour, le président des Etats-Unis Franklin Delano Roosevelt signe une déclaration où il affirme également que les responsables

¹²¹⁰ Georges Bensoussan, « La mémoire, le procès et le crime », *Le monde juif, revue d'histoire de la Shoah*, n°156, janvier/avril 1996, p. 4.

¹²¹¹ Annie Deperchin, « Victimes du premier conflit mondial et justice », in Denis Salas (dir.), *Victimes de guerre en quête de justice. Faire entendre leur voix et les pérenniser dans l'Histoire*, L'Harmattan, Paris, 2006, p. 24.

¹²¹² *Idem*.

des crimes nazis les plus importants seront poursuivis et jugés. Le 13 janvier 1942, réunis au palais Saint-James de Londres, les représentants des gouvernements en exil, dont Charles de Gaulle pour la France, signent une nouvelle convention qui a pour objectif la punition des crimes de guerre. Lors de cette conférence, les Alliés affirment « leur volonté de poursuivre, de rechercher, de juger et de condamner les criminels, sans distinction d'origine, et de veiller à l'exécution des sentences dans le cadre d'une juridiction internationale »¹²¹³.

La recherche et le jugement des criminels de guerre, quelle que soit leur nationalité, devient dès lors l'un des principaux buts de guerre. Les Alliés acceptent donc la voie d'une justice organisée. Avec la déclaration de janvier 1942, ils jettent les bases d'une possible justice internationale qui aura pour rôle de juger les auteurs des crimes commis au nom de l'Axe. Il faut attendre la 3^e déclaration de Moscou, en octobre 1943, pour que les Alliés, et plus particulièrement les quatre grandes puissances du moment : Etats-Unis, Chine, Grande-Bretagne et URSS, entérinent un projet de tribunal international qui devra juger les criminels de guerre de l'Axe, mais également les responsables politiques nazis. Lors de cette déclaration, il est décidé que les criminels de guerre seront divisés en deux catégories : ceux ayant commis leur crime dans un seul endroit, qui seront jugés par la justice du pays où le crime a eu lieu ; et ceux ayant commis des crimes dans différents pays, ainsi que les hauts responsables. Ces derniers seront jugés par un tribunal allié¹²¹⁴. Le texte de la déclaration mentionne explicitement que « les officiers, soldats allemands et les membres du parti nazi qui ont été responsables, ou qui ont donné leur consentement aux atrocités, massacres et exécutions dont il a été question, seront renvoyés dans les pays où ils auront perpétré leurs abominables forfaits, pour y être jugés et châtiés conformément aux lois des pays libérés et des gouvernements libres qui y seront formés »¹²¹⁵. La déclaration se termine en explicitant le fait que « ceux qui jusqu'à présent n'ont pas trempé leurs mains dans le sang innocent, qu'ils craignent de rejoindre les rangs des coupables, parce qu'il n'est pas douteux que les trois puissances alliées les poursuivront jusqu'aux confins de la Terre pour les remettre aux mains de leurs accusateurs de façon que justice soit rendue. [...] Les officiers et soldats allemands et les membres du parti nazi qui ont été responsables ou ont pris part volontairement, aux atrocités précitées, aux massacres et exécutions, seront renvoyés dans les pays dans lesquels ces actes abominables ont été commis,

¹²¹³ Cité dans Gerhard Gründler, Arnim von Manikowsky, *Nuremberg, la justice des vainqueurs*, Robert Laffont, Paris, 1969, p. 38.

¹²¹⁴ Annette Wieviorka, *Le procès de Nuremberg*, édition du mémorial de Caen, Caen, 1995, p. 14.

¹²¹⁵ Extrait de la déclaration de Moscou sur les crimes de guerre, The Moscow Conference, October 1943, Joint Four-nation declaration, in Lillian Goldman Law Library, Yale Law université. <https://avalon.law.yale.edu/wwii/moscow.asp>

à l'effet qu'ils puissent être jugés et punis selon les lois de ces pays libérés et des gouvernements libres qu'elles y mettront en place ». ¹²¹⁶ En sus, les Alliés signent également la déclaration dite des « Quatre nations » qui pose les bases de la création de la future Organisation des Nations Unies.

Lors de ce même mois d'octobre est créé la commission des crimes de guerre des Nations-Unies (United Nations War Crimes Commission, UNWCC) dont la première réunion se tient le 20 octobre. Cette commission est supposée enquêter sur les crimes de guerre mais ne dispose pas d'équipe, ni de budget pour le faire ¹²¹⁷. Sa faiblesse est d'autant plus grande que huit gouvernements en exil y participent, et rien ne prouve qu'ils auront les moyens d'engager les poursuites pour les exactions relevées. La commission doit se contenter d'enregistrer les différents cas de crimes et de criminels de guerre que ces divers gouvernements lui transmettent. De plus, la Déclaration de Moscou lui ôte la possibilité de juger les criminels qui auront commis leurs actes dans plusieurs pays. En mars 1944, la commission déclare n'avoir des preuves de crime de guerre nazi que pour six cas seulement. Finalement, au vu du manque cruel de moyens humains et financiers, les membres de cette commission se borneront à préparer juridiquement les juristes du procès de Nuremberg. A Alger, de son côté, le GPRF commence à collecter plusieurs témoignages d'évadés sur les crimes nazis. Le commissariat à la Justice du GPRF décide alors, le 22 juin 1944, la création d'une commission « chargée d'établir une liaison entre les différents commissariats intéressés aux problèmes de la criminalité de guerre, de préparer les textes destinés à assurer la prévention et la répression des crimes de guerre, et de coordonner les instructions adressées par les divers Commissariats à la délégation française auprès de la Commission d'enquête des Nations Unies sur les crimes de guerre » ¹²¹⁸. Le 28 août 1944, une ordonnance fixe les compétences des tribunaux militaires pour poursuivre et juger les criminels de guerre civils ou militaires, dès lors que les faits ont été commis à l'encontre des citoyens français. L'ordonnance stipule que « sont poursuivis devant les tribunaux militaires français et jugés conformément aux lois françaises en vigueur [...] les nationaux ennemis ou agents non français [...] coupables de crimes ou de délits commis depuis l'ouverture des hostilités soit en France, soit dans un territoire relevant de l'autorité de la France [...] à l'encontre soit d'un national ou d'un protégé français, soit d'un militaire servant ou ayant servi le drapeau français

¹²¹⁶ Extrait de la déclaration de Moscou sur les crimes de guerre, The Moscow Conference, October 1943, Joint Four-nation declaration, in Lillian Goldman Law Library, Yale Law université. <https://avalon.law.yale.edu/wwii/moscow.asp>.

¹²¹⁷ *Idem*.

¹²¹⁸ Arch. Nat., BB/30/1785-BB/30/1890, Ministère de la Justice. Service de recherches des crimes de guerre (1940-1954).

[...] lorsque ces infractions, même accomplies à l'occasion ou sous prétexte de l'état de guerre, ne sont pas justifiées par les lois et coutumes de la guerre »¹²¹⁹. En résumé, l'ordonnance prévoit que tout acte qui constitue une infraction à la loi pénale française et qui ne trouve pas sa justification dans les lois et coutumes de la guerre est considéré comme un crime de guerre¹²²⁰.

Lorsque le GPRF s'établit à Paris en septembre 1944, le Garde des Sceaux, François de Menthon, s'attèle à la création d'un Service central des crimes de guerre, chargé de mener les enquêtes nécessaires pour rassembler des preuves, identifier les coupables, et constituer des dossiers qui devaient être transmis à la commission des Nations Unies basée à Londres¹²²¹. Menthon assure la liaison entre les différents services de recherche alliés et les tribunaux français, et est chargé de rédiger un « Livre noir » sur les criminels de guerre allemands. Les Soviétiques reprendront l'idée avec la rédaction d'un « Livre brun » sur les criminels allemands recherchés en Allemagne, le tout chapeauté par la RDA¹²²². Créé à titre temporaire par l'ordonnance du 14 octobre 1944, le Service de recherche des crimes de guerre ennemis (SRCGE) fut organisé par décret du 6 décembre 1944 : il comprenait une direction centrale, 15 chargés de mission, des délégués régionaux assistés de Comités, des organismes de recherche en pays étrangers, et des officiers de liaison auprès des grandes unités alliées¹²²³. Sa mission était de rechercher des crimes et criminels de guerre, de leur apporter un cadre juridique, de centraliser les enquêtes, de les compléter au besoin, et de les faire parvenir à la justice militaire en vue de poursuites. Son action avait également pour but politique de mettre un terme à l'épuration en réaffirmant l'autorité de l'État. En même temps, il établissait un rapport sur chaque cas, et l'adressait à la Commission des Nations Unies à Londres, aux fins d'inscription des individus et des groupements sur les listes A (criminels de guerre), W (témoins), S (suspects). Il procédait également aux recherches nécessaires pour découvrir les criminels détenus dans les camps de prisonniers de guerre en France, ou demeurant encore dans les zones d'occupation d'Allemagne et d'Autriche¹²²⁴. Une fois un crime établi, le SRCGE avait le choix de transmettre le dossier, soit à la UNWCC, soit aux tribunaux militaires, qui étaient compétents

¹²¹⁹ Ordonnance du 28 août 1944 relative à la répression des crimes de guerre. Légifrance.

¹²²⁰ Henri Meyrowitz, *La répression des crimes contre l'humanité par les tribunaux allemands*, thèse de doctorat, librairie générale de droit et de jurisprudence Pichon-Durand, Paris, 1960, p. 25.

¹²²¹ Arch. Nat., BB/30/1785-BB/30/1890, Ministère de la Justice. Service de recherches des crimes de guerre (1940-1954).

¹²²² Archives Nationales de RDA, *Livre Brun, les criminels de guerre et nazis en Allemagne occidentale. Etat, économie, administration armée, justice, science*, Conseil national du front National de l'Allemagne Démocratique, Zeit im Bild, Dresde, 1965.

¹²²³ Arch. Nat., BB/30/1785-BB/30/1890, Ministère de la Justice. Service de recherches des crimes de guerre (1940-1954).

¹²²⁴ *Idem*.

pour juger les criminels de guerre depuis l'ordonnance du 28 août 1944. Mais le SRCGE avait, outre son manque de personnel et de budget, un autre problème : son éclatement dans différents services. En août 1945, l'organisme comprenait 4 sections : la direction, qui assurait les relations interalliées, les études et l'administration générale ; un bureau "Dossiers et recherches", chargé des enquêtes, de la centralisation des dossiers, de l'expédition des documentations à Londres ; un Service d'Information, financé par le ministère de l'Information, qui s'occupait des relations avec le public, et de la propagande ; et l'Organe de recherche des criminels de guerre en pays étrangers (ORCG)¹²²⁵. De plus, ces différents services se trouvaient à différents endroits dans Paris, ce qui augmentait considérablement le risque d'égarement ou de perte de dossiers. La direction siégeait au 22 de la place Vendôme, le service des "dossiers et recherches" était situé au 50 avenue de Wagram, la branche "information" dépendait, avenue Hoche, du Ministère de l'Information, et l'ORCG se trouvait rue de Villejust. Dans le reste du pays, chaque région disposait de sa délégation de recherche. Pour la Bretagne, la délégation siégeait à Rennes. Mais le 31 octobre 1946, les délégations régionales furent supprimées, et les recherches en cours furent alors transmises au Service de Recherche de la Police Judiciaire (SRPJ). Le SRCGE continua son travail, mais fut amputé de 255 personnes sur 300, ce qui ne laissa donc que 45 personnes pour gérer les dossiers de recherche sur les crimes de guerre en France¹²²⁶. Parallèlement, un même service de recherche est créé dans la partie française de l'Allemagne occupée : le Bureau d'Enquêtes et de Recherches des Crimes de Guerre (BERCG). Ce service est ensuite incorporé au Service de la Sûreté de Baden-Baden (SSBB). Le 31 novembre 1946, le GPRF dissout le SRCGE.

Comme la France, chacune des nations alliées avait préparé des listes de criminels recherchés, et assurait la garde de prisonniers de guerre, d'internés, ou de suspects qui pouvaient être réclamés par d'autres pays comme criminels de guerre, ou comme témoins¹²²⁷. Devant l'afflux énorme de renseignements venant des quatre coins de l'Europe, le SHAEF décide la création d'un registre compilant tous les noms de nazis ou de simples soldats de la *Wehrmacht*, recherchés pour crime de guerre. C'est la naissance en mars 1945 du *Central Registry of Wars Criminals and Security Suspects* (CROWCASS)¹²²⁸. La première liste est éditée en mai 1945 et contient notamment le nom de Joseph Mengele (n°240). Doté de 30 000 dollars par mois, le

¹²²⁵ Arch. Nat., BB/30/1785-BB/30/1890, Ministère de la Justice. Service de recherches des crimes de guerre (1940-1954).

¹²²⁶ *Idem*.

¹²²⁷ Sur ce sujet voyez Fabien Théofilakis, *Les prisonniers de guerre allemands en France, 1944-1949*, Fayard, Paris, 2014.

¹²²⁸ En 2021, ce registre existe encore et répertorie environ 60 000 noms.

CROWCASS manquait cruellement de moyens. Siégeant à Paris, rue des Mathurins, le CROWCASS est transféré à Berlin en avril 1946, avant de connaître le même sort que le SRCGE, c'est-à-dire d'être dissous en juin 1948. La liste des criminels de guerre du CROWCASS est archivée, puis oubliée. Au Royaume-Uni son archivage fait l'objet d'une classification secret défense jusqu'en 2023, mais qui a été levée en 2005.

En ce qui concerne les archives des délégations régionales du SRCGE, les dossiers des criminels de guerre qui n'avaient pas encore été transférés aux tribunaux militaires furent remis aux SRPJ régionaux. Lors de la suppression des délégations régionales en octobre 1946, les dossiers administratifs, regroupés à la direction centrale, connurent le sort des archives de l'ensemble du SRCGE. Ces papiers ne présentaient, dans leur ensemble, que peu d'intérêt, car ils comportaient principalement des états de traitements et quelques correspondances, des tableaux de matériel, des factures, des demandes de bons-matière ou d'essence, des autorisations diverses. N'ont été conservés que les documents relatifs au personnel, aux budgets et aux locaux des services, ainsi que les dossiers de correspondance¹²²⁹. En ce qui concerne l'établissement d'un livre noir devant regrouper les noms des criminels de guerre nazis ayant commis des massacres et crimes sur le territoire français, le projet fut abandonné, et le livre ne vit jamais le jour¹²³⁰.

Pour ce qui est du massacre de Penguerec, le principal dossier d'archives se trouve aux archives départementales de l'Ille-et-Vilaine, sous la côte « 1045 W20 Dossiers d'affaires : crimes de guerre, dossiers du SRPJ ». On y trouve plusieurs PV de gendarmerie, de la correspondance inter-service entre la SRPJ, le SRCGE, des camps de prisonniers de guerre, la mairie de Gouesnou, la marine nationale, le ministère de la Guerre, la direction de la justice militaire et l'état-major de la XI^e région militaire.

Le tout premier PV est rédigé par la gendarmerie maritime le 28 août 1944. C'est en effet la marine nationale qui ouvre les premières investigations dès la fin août, par le biais des déclarations du médecin de la Marine Max Lafferre. Les témoignages des deux ambulancières de la Croix-Rouge font également partie du PV. C'est dans ce dernier que Lafferre donne le nom, l'âge et la ville d'origine des deux soldats qui se sont rendus à l'hôpital Ponchelet deux fois, les 10 et 11 août, en présence de lui-même, du médecin général Hamet (le directeur du service de santé), du médecin en chef Espieux, et du directeur de l'hôpital M. Ropars. Il s'agit

¹²²⁹ Arch. Nat., BB/30/1785-BB/30/1890, Ministère de la Justice. Service de recherches des crimes de guerre (1940-1954).

¹²³⁰ *Idem*.

donc du soldat Hans Wilhelm, né à Francfort sur le Main en 1922, et de Georg Steingruber, né à Nuremberg en 1921. Les deux ambulancières de la Croix-Rouge confirment leur présence dans la ferme de Kérinaouen lorsqu'elles sont intervenues le 8 août pour aller chercher les blessés de la famille Luslac/Jestin. Le même jour, Sœur Paul, la religieuse qui est arrivée à Penguerec le 8 au matin, apporte également son témoignage, ainsi qu'une première liste de victimes, au nombre de 23.

Il faut attendre le 30 septembre pour qu'un nouveau PV soit établi, toujours par la gendarmerie maritime. Il s'agit ici des témoignages de sept personnes, toutes témoins non oculaires de la rafle (à l'exception de Marie Donou), ni de l'attaque des fermes, ni du massacre des otages. La raison est que, fin septembre, on ne connaît pas encore exactement qui a été tué, ni qui sont les témoins directs, la population gouesnousienne n'étant pas encore revenue entièrement dans la commune. De plus, la priorité pour les survivants et les sinistrés est de trouver un logement, de quoi se nourrir, de retrouver éventuellement un emploi. Certaines familles de victimes, comme les enfants Phélep, ne reviendront tout simplement pas à Gouesnou dans les mois suivant la fin du siège de Brest.

Au cours du mois d'octobre, la gendarmerie de Lambézellec prend l'affaire en mains, et continue les auditions en interrogeant cette fois-ci le premier témoin oculaire et survivant du massacre : Yvette Phélep. Puis, c'est au tour de Louis Luslac et de Charles Kerboul, au cours des mois d'octobre et novembre. Ils apportent leurs versions des faits, mais ne donnent aucun nom, car ils ignorent encore le déroulement précis de la journée du 7 août. Seuls les témoins non oculaires donnent des noms. Comme nous l'expliquions dans un chapitre précédent, le secrétaire de la mairie de Gouesnou (ex-secrétaire, au moment de l'audition) raconte le déroulement des événements et donne des noms comme ceux du lieutenant Muller et du sergent Kinipp.

Il faut attendre l'été 1945 pour que les dossiers du massacre de Penguerec remontent jusqu'au SRCGE, qui les transmet également à la direction de la justice militaire de la XI^e région militaire. Il s'agit d'une demande de recherche pour le sergent Kinipp de la batterie « Forwech marine flak [sic] » et du lieutenant Wilhelm Muller. Les informations ont très probablement été relayées par les gendarmeries de Brest et par celle de Lambézellec. Là encore, nous pouvons voir la pauvreté du renseignement. Concernant Kinipp, le SRCGE ne dispose que de son grade et de son nom de famille, et pour Muller, c'est la même chose (le prénom en plus). Ils sont accusés d'avoir commis un massacre à Gouesnou les 7 et 10 août à la suite d'une attaque de FFI. Les éléments dont disposent les enquêteurs du SRCGE sont donc très minces, et devant le

peu d'informations et de moyens, les archives nous montrent que les recherches sont très rapidement abandonnées, faute de résultats probants. Nous arrivons donc en 1946, et l'enquête est confiée au SRPJ de Rennes, qui se tourne alors vers la recherche des deux soldats cités par Max Lafferre. Les archives nous apprennent que le SRPJ n'arrive pas à mettre la main sur ces deux soldats. Le 11 août 1947, le maire de Gouesnou, Jean-Louis Lamour, ainsi que le président du Conseil départemental du Finistère, Yves Jaouen, écrivent au tribunal militaire de Rennes pour savoir si l'affaire est toujours d'actualité¹²³¹. Les services de recherche du tribunal militaire retrouvent alors un soldat du nom de Willi Heinze, âgé de 23 ans, dans un camp de prisonniers près de Montpellier. Après interrogatoire, il ne s'agit pas de l'homme recherché, il n'a d'ailleurs jamais combattu en France de toute la guerre¹²³². Mais le tribunal militaire ne prévient pas le SRPJ, qui, le 4 octobre 1948, soit plus d'un an après les premières recherches, adresse une demande au camp de prisonniers de guerre de Decazeville près de Montpellier. Le SRPJ demande alors de bien vouloir confirmer qu'ils détiennent un soldat allemand du nom de Heins ou Heinz Wilhelm ou Wihhelm, afin qu'il s'explique sur le massacre de Penguerec auquel il aurait assisté. Le 15 novembre, le camp de prisonnier répond au SRPJ qu'une première enquête avait déjà été diligentée en juillet et septembre 1947 et qu'il ne détient aucun soldat répondant à ce nom¹²³³. Puis l'enquête s'arrête dans sa globalité et ne semble pas aller plus loin, car les archives ne s'étendent pas après novembre 1948.

De leur côté, les services du CROWCASS, via l'enquête du SRCGE, enregistrent trois noms liés à Penguerec. Il s'agit du sergent Kinipp (n°461), enregistré uniquement avec son nom et son grade pour le meurtre de civils à « Roglas de Lampenlleg » [sic]¹²³⁴. Notons ici l'approximation des noms de lieux, qui révèle à quel point les enquêtes ont pu être bâclées. Il est néanmoins précisé qu'il est membre d'une unité antiaérienne de la Marine. On trouve également le nom de Wilhelm Mueller (n°630), lieutenant dans la Marine, recherché pour « meurtre de civils à Gouesnou en France en juillet 1944 »¹²³⁵. Ici le massacre a lieu en juillet, mais probablement qu'il y eut une faute de frappe. Le nom de famille est écrit Mueller et non Müller (tout en sachant qu'en allemand, le E à la même fonction que le tréma sur le U au niveau de la prononciation). Le prénom n'est plus Hans ou Adam mais Wilhelm. Nous avons également

¹²³¹ ADIV, 1045 W20, lettre du maire de Gouesnou et du président du Conseil départemental du Finistère au tribunal militaire de Rennes en date du 11/08/1947.

¹²³² ADIV, 1045 W20, rapport d'enquête de François Laurent, inspecteur de Police judiciaire au commissariat de Montpellier en date 31/08/1947.

¹²³³ ADIV, 1045 W20, rapport de Clément Hermet, secrétaire principale de la Police judiciaire pour la région de l'Hérault en date du 15/11/1948.

¹²³⁴ Fiche de recherche du CROWCASS.

¹²³⁵ *Idem.*

recherché d'autres Mueller et Müller répondant au nom Hans, Adam ou Wilhelm, ou tout juste par le nom. Nos prospections ont abouti à trouver un Hans Müller (n°193826), mais qui était poursuivi pour des crimes en Allemagne. Enfin, le soldat Hans Wilhelm (n°31958) est recherché comme témoin dans une enquête de massacre à Gouesnou. Rajoutons également que nos investigations nous ont permis de découvrir que l'amiral Otto Kahler, qui commandait le port de Brest, est également recherché par le CROWCASS (n°265977) pour meurtre le 8 août 1944. A-t-il été désigné comme l'un des responsables du massacre de Penguerec par les services de recherches alliés ? Probablement, car le massacre de Penguerec était le seul crime commis par la marine dans le secteur de Brest. D'ailleurs, un autre massacre tout aussi important a eu lieu dans la commune de Plouvien le 8 août (9km au nord de Gouesnou). Il a coûté la vie à une trentaine de personnes et a été perpétré par la 342^e division d'infanterie de la *Wehrmacht*. Son commandant, le général Ervin Rauch est recherché par le CROWCASS (n°265952) pour meurtre perpétré le 8 août 1944.

Du côté des Britanniques, des recherches sont entreprises dès le mois d'août par l'intermédiaire du MI19. Cette section du *Military intelligence*, appartenant au *War Office*, avait pour mission l'interrogatoire des prisonniers de guerre ennemis. Lors du siège de Brest, deux officiers du MI19 mènent des interrogatoires à propos des prisonniers sur d'éventuels crimes de guerre. Il s'agit du colonel Heyford et du capitaine Lucas de la Marine nationale. Le 5 octobre 1944, ils recensent quatre massacres importants dans le Finistère : Gouesnou, Plouvien, Lannilis et Carhaix. Chaque massacre fait l'objet d'un résumé d'une dizaine de lignes, de la mention du nombre de victimes, et de celle des témoins. Le récit du massacre de Penguerec est calqué sur le témoignage du docteur Max Lafferre, interrogé déjà par la Marine nationale. Le rapport du MI19 ne désigne en revanche aucune unité allemande, et parle de 52 morts¹²³⁶. Les Britanniques vont mener également une enquête sur des massacres commis dans la région de Landerneau, notamment à La Roche-Maurice et Lampaul-Guimiliau¹²³⁷. Un parachutiste de la 2. *Fallschirmjäger-Division*, l'*Unteroffizier* (sergent) Theo Stammen détenu au camp 186 de Colchester, dénoncera les responsables, des membres d'après lui, d'une unité de la *Feldgendarmarie* commandé par le *Hauptmann* (capitaine) Marsteller. Stammen, qui rejoint ensuite Brest après les massacres, ne mentionne pas celui de Penguerec. Il est intéressant de voir que les services de recherches britanniques se sont penchés sur le massacre de la région de Landerneau, mais pas sur celui de Penguerec qui a été le plus important du Finistère. Pourquoi ?

¹²³⁶ ADIV, 1045 W20, Rapport du capitaine Lucas et du colonel Heyford : Cruautés perpétrées par les Allemands contre la population civile du département du Finistère.

¹²³⁷ UK National Archives, WO 208/4682, French war crimes.

Nous n'avons pas pu répondre à cette question. Le massacre était pourtant connu des services de recherches alliés.

L'enquête sur le massacre de Penguerec n'a donc pas permis de retrouver et de juger les responsables. Seuls deux noms ressortent du dossier. Deux soldats qui ne seront jamais retrouvés après la guerre. En ce qui concerne l'enquête de gendarmerie, nous nous apercevons que les questions posées aux différents témoins n'ont jamais été très pertinentes et n'entrent jamais vraiment dans les détails. Quelques exemples. Lorsque que les gendarmes interrogent Marie Donou fin août, elle explique avoir vu quatre soldats allemands rentrer dans sa ferme et arrêter huit hommes qui s'y trouvaient. A aucun moment les gendarmes ne lui demandent qui étaient ces huit hommes, leurs identités, et ce qu'ils faisaient là. Lorsque Yves Prigent, le secrétaire de mairie, donne les noms du lieutenant Müller et du sergent Kinipp, les gendarmes ne lui demandent pas non plus d'où il sort ces noms. Même chose pour la plupart des personnes interrogées. Enfin, les informations ne sont jamais recoupées, les gendarmes ne procèdent pas à des confrontations de témoins. Sans doute, comme l'explique Renaud Dulong, les gendarmes, face aux témoins et victimes de telles atrocités, ne pensent pas une seule seconde remettre en doute leurs témoignages¹²³⁸. Autre faiblesse de l'enquête, le fait que les services du SRCGE, puis du SRPJ, ne se sont jamais rendus une seule fois à Gouesnou pour interroger les témoins, et se sont bornés à mener une enquête depuis Rennes, sur la base des rapports de gendarmerie.

La situation est sensiblement là même pour les autres massacres perpétrés dans le Finistère, et même dans le reste de la France. La priorité est très souvent donnée aux massacres commis par la *Waffen-SS*, car pendant très longtemps l'on a pensé que seuls les SS avaient commis des massacres. La *Wehrmacht*, elle, avait gardé les mains propres (nous y reviendrons). A Oradour, il faut attendre huit années pour qu'un procès ait lieu. Et pourtant, le massacre d'Oradour, érigé par le général de Gaulle en symbole de toutes les communes martyres, était la priorité dans les recherches des services français.

Les recherches étaient d'autant plus difficiles que beaucoup de responsables avaient trouvé la mort dans les combats de la Libération. A Gouesnou, sur les 300 soldats environ que comptait la 805^e Ma/Fla, l'unité accuse, au 27 août, 22 morts, 45 blessés et 110 disparus¹²³⁹. On sait également que les survivants de la Ma/Fla, après la chute des batteries de Roc'h Glaz et Mesmérien, ont été envoyés vers la commune du Conquet. Le archives de la *III^e Marine*

¹²³⁸ Renaud Dulong, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Edition de l'EHESS, Paris, 1998.

¹²³⁹ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest, op. cit.*, p. 212.

Abteilung, dont dépend la Ma/Fla 805, étant incomplètes (période de septembre 1940 à janvier 1944) il est difficile de savoir ce que sont devenus les survivants. On suppose qu'ils ont été faits prisonniers lors de la reddition de la poche du Conquet. Mais on ne sait pas par qui ils ont pu l'être, car les Américains et surtout les FFI combattaient dans ce secteur. Lorsque que des soldats allemands étaient capturés par les FFI, les lynchages et les exécutions sommaires n'étaient pas choses rares. Mais il existe très peu d'archives sur la manière dont les FFI faisaient des prisonniers¹²⁴⁰. Nous disposons de beaucoup d'informations sur les camps de prisonniers, notamment ceux gérés par la Direction Générale des Prisonniers de Guerre de l'axe (DGPG), et régulièrement visités par la Croix-Rouge. Mais le flux de prisonniers est énorme, et l'administration alliée pour la gestion des camps peine à suivre, surtout à partir du 6 juin¹²⁴¹. C'est pourquoi les Alliés cessent d'envoyer leurs prisonniers allemands au Canada ou aux Etats-Unis à partir du 12 septembre 1944. De juin 1944 à juin 1945, la France reçoit donc 740 000 prisonniers cédés par les Américains, 25 000 par les Britanniques, 63 000 qui avaient été fait prisonniers en Afrique du Nord, et les 209 000 faits par l'armée française lors de cette même période, selon les chiffres du général Buisson, directeur du DGPG. La France a donc des difficultés à faire face au million de prisonniers à sa charge. Durant l'été 1944, les camps ne sont pas encore fixes, les prisonniers allemands sont alors transférés d'un camp à un autre. On comprend alors qu'identifier un criminel de guerre soit une chose, mais que le retrouver en soit une autre. Le SRCGE peine à repérer les responsables de massacre dans l'immense masse de prisonniers. La dissolution du SRCGE correspond également au début de la libération des prisonniers de guerre allemand. Au 1^{er} octobre 1948, il ne reste plus que 57 000 prisonniers allemands, et au 1^{er} décembre ils ne sont plus que 1 900¹²⁴². Il ne reste essentiellement que des SS suspectés de crimes de guerre ou ayant appartenu à une unité suspectée, et des prisonniers ayant commis des crimes de droit commun. Les soldats de la *Wehrmacht* qui étaient suspectés de crime de guerre n'ont pas été retenu aussi longtemps que les SS.

En somme, l'après-guerre a été salvateur pour les « petits » criminels de guerre allemands. En effet, la justice alliée s'est en priorité concentrée sur la recherche des responsables de la Shoah et de ceux qui appartenaient à la *Waffen-SS*. Mais beaucoup vont être amnistiés et réussir à disparaître des radars de la justice pour des raisons politiques et sociales.

¹²⁴⁰ Fabien Théofilakis, *Les prisonniers de guerre allemands en France, 1944-1949, op. cit.*, p. 60-63.

¹²⁴¹ *Ib.*, p. 411.

¹²⁴² François Cochet, « France 1945 : le dossier controversé des prisonniers de guerre allemands », *L'Histoire*, n° 191, septembre 1995, p. 194.

Des raisons politiques et sociales

Pourquoi et comment les criminels de guerre allemands ont-ils été amnistiés dans les années Cinquante ? Pourquoi, à Gouesnou, personne ne s'est-il levé pour faire entendre la voix des victimes du massacre ?

Nous venons de le voir, la recherche des criminels de guerre, notamment ceux issus de la *Wehrmacht*, souvent de simples soldats, sous-officiers, ou officiers subalternes, était compliquée. Leur mort durant le conflit, leur éparpillement dans les différentes zones d'occupation, les changements de nom, les fuites à l'étranger pour les plus importants criminels, et les extraditions souvent impossibles, rendent la tâche des enquêteurs difficile¹²⁴³. Le SRCGE identifie 18 765 criminels de guerre allemands, mais la justice française prononce 16 407 non-lieux¹²⁴⁴. Sur les 2345 criminels jugés en France, 1031 le sont de façon contradictoire, et 1314 par contumace. Plus de 800 peines de mort sont prononcées, mais 54 Allemands seulement sont exécutés entre 1944 et 1951¹²⁴⁵. Selon Claudia Moisel, « il y a une nécessité à clore les dossiers, car l'on ne connaîtra jamais la majorité des auteurs et que l'on n'ira pas chercher les contumax »¹²⁴⁶. A titre de comparaison, la Belgique condamna à mort 10 criminels de guerre, 4 le Danemark, 15 le Luxembourg, 19 les Pays-Bas et 16 la Norvège¹²⁴⁷. La France condamne donc beaucoup plus que les anciens pays occupés.

L'Allemagne de l'Ouest refuse très souvent d'extrader ses citoyens sous prétexte de la reconstruction du pays. Plusieurs lois d'amnistie sont votées par le *Bundestag* dès 1949. La politique de dénazification voulue par les Alliés s'avère être un échec total en raison du trop grand nombre d'individus concernés¹²⁴⁸. La dénazification avait pour objectif de condamner les grands criminels nazis, d'interdire les organisations nazies, leurs lois, leurs symboles, et d'éliminer toutes influences nazies et militaires dans la vie économique et culturelle du peuple

¹²⁴³ Jean Cochard, *Armée, guerre et droit pénal*, Edition Cujas, Paris, 1984, p. 27.

¹²⁴⁴ Claudia Moisel, « Des crimes sans précédent dans l'histoire des pays civilisés : l'occupation allemande devant les tribunaux français, 1944-2001 », in Gaël Eismann et Martin Stefan, *Occupation et répression militaire allemande 1939-1945*, Autrement, Paris, 2007, p. 193.

¹²⁴⁵ *Idem*.

¹²⁴⁶ Claudia Moisel, « Les procès pour crimes de guerre allemands en France après la Seconde Guerre mondiale », in *Bulletins de l'IHTP*, n°80 : Usages politiques du droit et de la justice, 2002, p. 90-101.

¹²⁴⁷ Charlotte-Lucie Bouvier, *La mémoire et le droit des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité depuis la Seconde Guerre mondiale. Comparaison Allemagne fédérale/ France*, Thèse de doctorat Institut Varenne, Nanterre, 2015, p. 97.

¹²⁴⁸ Charlotte-Lucie Bouvier, *La mémoire et le droit des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité depuis la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 81.

allemand¹²⁴⁹. Une fois la dénazification confiée aux Allemands, celle-ci se transforma alors en une vaste entreprise bureaucratique de blanchiment des nazis¹²⁵⁰.

L'Allemagne de l'Ouest est face à un dilemme : soit juger et condamner à mort tous les anciens nazis, soit les intégrer à la nouvelle Allemagne. Le gouvernement du nouveau Chancelier Konrad Adenauer choisit la seconde option. La loi du 31 décembre 1949 fixe à une seule année de prison et à une amende pouvant aller jusqu'à 10 000 marks les sanctions risquées par les anciens criminels de guerre. Adenauer souhaite également une politique de mémoire collective à long terme, afin d'éviter un retour des nazis, mais déclare que « le passé, c'est le passé »¹²⁵¹. Quelques mois avant la loi d'amnistie, Konrad Adenauer adressa au *Bundestag*, lors de son discours d'investiture, un mot sur l'héritage nazi : « Le gouvernement de la République fédérale, convaincu que beaucoup ont subjectivement expié une culpabilité qui n'était pas lourde, est déterminé, quand cela paraît acceptable, à tourner la page. »¹²⁵².

Les grands criminels de guerre nazis ont donc largement bénéficié de cette *Vergangenheitspolitik* (politique du passé) voulue par Adenauer. Comme l'explique Charlotte-Lucie Bouvier, « peu d'entre eux ont été poursuivis et jugés par une procédure contradictoire. La plupart des accusés étaient plutôt des soldats de la *Wehrmacht* ou de la *Waffen-SS*, aux grades peu élevés, ayant commis des exactions contre les résistants »¹²⁵³. Les hauts responsables ont été amnistiés. En France aussi, d'anciens hauts responsables nazis sont amnistiés, voire graciés. Quelques exemples : Otto Abetz, ancien ambassadeur nazi en France, avait été condamné à vingt ans de travaux forcés avant d'être gracié en 1954, soit quatre ans avant sa mort. Carl Oberg, le chef de la SS et de la police allemande en France, et Helmuth Knochen, le chef de la Sipo/SD, sont tous deux condamnés à mort en 1954, mais sont graciés par le président Vincent Auriol. Leur peine est commuée à la prison à perpétuité, avant qu'ils ne soient de nouveau graciés par le président René Coty en 1958. Ils sont libérés par le président Charles de Gaulle en 1962, peu avant la signature des accords de coopération franco-allemands. Oberg décède en 1965 et Knochen en 2003, à l'âge de 93 ans.

¹²⁴⁹ Sur ce sujet voyez : Marie-Bénédicte Vincent (dir.), *La dénazification*, Perrin, Paris, 2008.

¹²⁵⁰ Voyez Alfred Wahl, *La seconde histoire du nazisme dans l'Allemagne fédérale depuis 1945*, Armand Colin, Paris, 2006, p. 62.

¹²⁵¹ Catherine Bernstein, *Fritz Bauer, un procureur contre le nazisme*, Arte, 2018.

¹²⁵² Discours d'investiture de Konrad Adenauer en date du 20 septembre 1949. Cité dans Tony Judt, *Après-guerre. Une histoire de l'Europe depuis 1945*, Armand Colin, Paris, 2007, p. 83.

¹²⁵³ Charlotte-Lucie Bouvier, *La mémoire et le droit des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité depuis la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 97.

Beaucoup d'anciens nazis se retrouvent alors dans l'administration de RFA et à la tête des nouvelles forces armées allemandes. En effet, face à la menace d'invasion que fait peser l'URSS sur l'Europe de l'Ouest, l'OTAN nouvellement créée souhaite une Allemagne de l'Ouest réarmée, ce que désire également Adenauer. Cette décision va donc à rebours de ce qui avait été conclu dix ans plus tôt à la conférence de Postdam sur le désarmement total de l'Allemagne. Mais encore faut-il trouver des soldats et des cadres à cette nouvelle armée. C'est donc avec le concours d'anciens généraux de la *Wehrmacht* qu'est créée en 1955 la *Bundeswehr* (force de défense fédérale). Cette nouvelle armée allemande, forte de 495 000 soldats, est placée sous le commandement du chef d'état-major de l'OTAN en Europe.

Des généraux comme Adolf Heusinger, un ancien de l'OKW, Heiz Trettner, ancien commandant de la *4. Fallschirmjäger-Division*, ou encore Hans Speidel, conseiller militaire de Adenauer, qui avait été le chef-état-major du maréchal Erwin Rommel, font partie de cette nouvelle *Bundeswehr*. Si les cadres de cette dernière sont soumis au *Personalgutachterausschuss*, une commission de 38 personnes chargées d'enquêter sur le passé des nouveaux cadres et d'en éliminer les pro-nazis, ce n'est pas le cas des soldats de grade inférieur à celui de colonel, ce qui permet à d'anciens criminels de guerre de disparaître dans les nouvelles forces armées. Mais sur la scène internationale, et même aux yeux de beaucoup d'Allemands, le réarmement de l'Allemagne, à peine dix ans après la chute du régime d'Adolf Hitler, est mal perçu. Comment accepter que d'anciens cadres de la *Wehrmacht* puissent commander de nouveau des soldats ? Les dirigeants et hauts gradés allemands, aidés par les Américains, vont créer le mythe de la *Wehrmacht* aux mains propres. Nous y reviendrons dans le point suivant.

Si les principaux responsables du régime nazi ont été jugés et condamnés lors du procès de Nuremberg entre 1945 et 1946, en Allemagne, tous n'acceptent pas cette justice des vainqueurs. Certains la rejettent car ils sont restés fidèles au régime nazi ; d'autres, comme le procureur Fritz Bauer, ne l'acceptent pas, car ces hommes auraient dû être jugés par les Allemands. Bauer déclare : « Il faut une justice allemande pour que les Allemands comprennent les crimes nazis »¹²⁵⁴. Mais Bauer ne parvient pas à inculper le moindre criminel de guerre avant 1963. Cela s'explique, en partie, par le fait que le système judiciaire ouest-allemand est encore constitué d'anciens magistrats nazis. Si dans la zone d'occupation soviétique, une refonte totale du système judiciaire a été effectuée, en RFA, les anciens nazis sont rappelés pour exercer de

¹²⁵⁴ Charlotte-Lucie Bouvier, *La mémoire et le droit des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité depuis la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 97.

nouveau¹²⁵⁵. Le contexte d'après-guerre explique cette situation : la forte augmentation du niveau de criminalité à la suite de l'écroulement total du III^e Reich et de la guerre froide requiert donc la mise en place rapide d'un système judiciaire opérationnel¹²⁵⁶. Par ailleurs, la population ouest-allemande tolère de moins en moins les mesures de dénazification. Entre mars 1946 et septembre 1947, le pourcentage de gens qui approuvent la dénazification passe de 57 % à 32 %¹²⁵⁷. En effet, la grande majorité des Allemands étaient, après le 8 mai 1945, toujours favorable au nazisme. En août 1947, une enquête d'opinion réalisée par les Américains dans leur zone d'occupation révèle que 55% de la population considérait le nazisme comme une bonne idée, et 35% seulement jugeaient le nazisme de manière défavorable¹²⁵⁸. Un sondage de 1952 révèle que 52% des Allemands estiment que le nazisme n'était pas une mauvaise chose¹²⁵⁹. En somme, on peut considérer qu'il y a bien eu une « renazification » du personnel dans la justice. Comme l'explique Johannes Schmid :

« Pour analyser l'impact de la dénazification et de la réintégration, il convient de distinguer la réhabilitation d'une reprise de pouvoir. Ce sont notamment les autorités américaines qui sont enclines à voir, dans la réintégration des ex-nazis, plutôt un ralliement futur aux principes démocratiques, donc une possible réhabilitation. [...] La loyauté vis-à-vis du régime démocratique est également due, en grande partie, à l'anticommunisme qui domine la société allemande. Elle est aussi compatible avec un certain conservatisme des magistrats et facilite leur intégration dans la nouvelle République. »¹²⁶⁰

En résumé, l'Allemagne de l'après-guerre souhaite tirer un trait sur son passé, quitte à fermer les yeux et à amnistier la quasi-totalité des criminels de guerre. Les procès (nous y reviendrons plus loin) sont tous abandonnés entre 1949 (date de la création de la RFA) et le début des années Soixante (période qui coïncide avec la création de l'office central de Ludwigsburg). Pendant ce laps de temps d'une dizaine d'années, les criminels de guerre ont pu bénéficier des lois d'amnistie, retrouver un travail et devenir des citoyens ordinaires, échappant ainsi à la justice. Cette justice qui aura beaucoup de mal à retrouver les coupables, et qui se bornera à retrouver les hauts dignitaires responsables de la Shoah à travers l'Europe, plutôt que les soldats ayant perpétrés des crimes locaux. Ce sont donc des raisons politiques, sociales, qui

¹²⁵⁵ Johannes Schmid, « Après la dénazification, la "renazification" ? La réintégration des magistrats en Allemagne d'après-guerre (1945-1968) », *Droit et société*, vol. 92, n°1, 2016, p. 159-179.

¹²⁵⁶ *Idem.*

¹²⁵⁷ *Idem.*

¹²⁵⁸ Alfred Wahl, *La seconde histoire de nazisme dans l'Allemagne fédérale depuis 1945*, *op. cit.*, p. 12.

¹²⁵⁹ Catherine Bernstein, *Fritz Bauer, Un procureur contre le nazisme*, Arte, 2018.

¹²⁶⁰ Johannes Schmid, « Après la dénazification, la « renazification » ? La réintégration des magistrats en Allemagne d'après-guerre (1945-1968) », *op. cit.*, p. 159-179.

expliquent le manque de justice de l'après-guerre, les Alliés pensant, à tort, qu'une justice avait été rendue à Nuremberg. Ce sont également les relations franco-allemandes voulues par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer qui expliquent que les recherches, les procès et les condamnations aient été abandonnés ; car de Gaulle voulait aller de l'avant et pardonner à l'Allemagne afin que l'Europe puisse se construire. Le tandem franco-allemand sera scellé avec la signature du traité de l'Élysée le 22 janvier 1963¹²⁶¹.

Une *Wehrmacht* aux mains propres ?

« L'histoire de la mémoire de la *Wehrmacht* est avant tout celle d'une falsification, d'un refoulement. La tendance est celle de s'absoudre de toute culpabilité »¹²⁶², explique Benoit Rondeau. La mémoire collective de la Seconde Guerre mondiale a, jusqu'aux années 1990, entretenu l'idée que seuls les SS avaient été responsables des pires horreurs du conflit : Shoah, meurtres de masse, crimes de guerre, torture de résistants, déportation de femmes et d'enfants. Une SS en exacte opposition avec une *Wehrmacht* perçue comme « propre »¹²⁶³, ayant combattu sans haine, comme l'écrivait le maréchal Erwin Rommel¹²⁶⁴. Ce mythe, ou cette légende, *Mythos, oder Legende der sauberen Wehrmacht* en allemand, a permis pendant près de cinquante ans de faire croire à l'innocence des forces régulières allemandes durant le conflit. C'est en partie grâce à cela qu'un bon nombre de charges seront abandonnées à l'encontre de criminels de guerre de la *Wehrmacht*. C'est également en partie à cause de cette légende que la justice internationale se focalisera surtout sur la recherche et le jugement des anciens SS. Il faut attendre le 5 mars 1995, et l'exposition intitulée « Guerre d'extermination. Crimes de la *Wehrmacht* 1941-1944 », réalisée par l'Institut de recherches sociales de Hambourg, et l'ouvrage, entre autres, de l'historien allemand Wolfram Wette, pour comprendre que la *Wehrmacht* a participé de très près, et durant tout le conflit, aux crimes du III^e Reich.

¹²⁶¹ Sur ce sujet voyez Corine Defrance, Ulrich Pfeil, *La France, l'Allemagne et le traité de l'Élysée, 1963–2013*, Paris, Edition du CNRS, 2012.

¹²⁶² Benoit Rondeau, *Etre soldat de Hitler*, op. cit., p. 393.

¹²⁶³ Wolfram Wette, *Les crimes de la Wehrmacht*, op. cit., p. 217.

¹²⁶⁴ Erwin Rommel, *La guerre sans haine*, Presse de la cité, annoté et présenté par Basil Liddell-Hart, Paris, 1962.

Comme l'écrit Wolfram Wette, « le véritable point de départ de la légende se trouve dans l'ultime rapport de la *Wehrmacht* en date du 9 mai 1945, c'est-à-dire, au moment de la reddition totale des forces armées allemandes »¹²⁶⁵. Dans son communiqué, Karl Donitz, le nouveau président du Reich depuis le suicide de Hitler, écrit :

« Depuis minuit les armes se taisent sur tous les fronts. Sur ordre du grand-amiral, la *Wehrmacht* a mis fin à un combat devenu sans issue. Une lutte héroïque s'achève ainsi au terme de près de six années. Elle nous a valu de grandes victoires, mais aussi de sévères défaites. La *Wehrmacht* allemande a finalement cédé dans l'honneur à une puissance nettement supérieure. Conformément à son serment, le soldat allemand, s'engageant au plus haut niveau, a accompli pour son peuple des prouesses qui demeureront définitivement inoubliables. [...] Dans le jugement équitable que portera plus tard l'Histoire, on reconnaîtra définitivement l'effort unique qu'ont produit la patrie et le front. L'adversaire ne refusera pas non plus son respect aux réalisations et aux sacrifices des soldats allemands sur terre, en mer et dans les airs. Chaque soldat peut donc poser son arme debout, avec fierté et, dans les heures les plus graves de notre histoire, se mettre bravement au travail, en toute confiance, pour la vie éternelle de notre peuple. En cette heure grave, la *Wehrmacht* se rappelle ses camarades tombés sous les balles de l'ennemi. Les morts nous obligent à une fidélité inconditionnelle, à l'obéissance et la discipline à l'égard de notre patrie, qui saigne de mille plaies. »¹²⁶⁶

Dans ce communiqué, ce que Donitz veut faire entendre, c'est que les soldats de la *Wehrmacht* se sont battus avec courage et non avec fanatisme ; qu'ils se sont battus de manière « héroïque », « honorable », et « de toute leur force » ; que la *Wehrmacht* s'est d'abord battue pour l'Allemagne et son peuple et non pour Hitler ; que la défaite n'est due qu'à la supériorité de l'ennemi et non aux fautes commises pour le *Führer*. Enfin, le grand-amiral estime que l'Histoire sera magnanime envers la *Wehrmacht* et que l'ennemi reconnaîtra le « sacrifice » de ses soldats.

La légende trouve également une partie de son origine dans le procès de Nuremberg qui, s'il condamne les chefs nazis et des chefs de la *Wehrmacht* tels que Keitel, Goering, Jodel, Raeder et Donitz, ne juge pas la *Wehrmacht* comme une organisation criminelle. Elle est donc exonérée de toute responsabilité, tout comme la population allemande. C'est cela qui va permettre quelques années plus tard, sa réhabilitation et la création de la nouvelle *Bundeswehr*.

¹²⁶⁵ Wolfram Wette, *Les crimes de la Wehrmacht*, op. cit., p. 226.

¹²⁶⁶ Rapport de la *Wehrmacht* en date du 9 mai 1945, in Wolfram Wette, *Les crimes de la Wehrmacht*, op. cit., p. 227.

Enfin, cette légende n'aurait pu voir le jour sans le concours des Alliés, et plus particulièrement des Américains. En effet, dès 1945, le général américain William Joseph Donovan, le directeur de l'OSS (*Office of Strategic Service*, l'ancêtre de l'actuelle CIA) demande à d'anciens généraux de la *Wehrmacht* dont Walther von Brauchitsch (Chef d'état-major de la *Heer* de 1938 à 1941), Erich von Manstein (Commandant du groupe d'armée Sud lors de Barbarossa), Franz Halder (chef d'état-major adjoint de la *Heer* de 1938 à 1942) ou encore Walter Warlimont (chef adjoint des opérations militaire de l'OKW), un mémoire sur l'histoire de l'armée de terre allemande de 1920 à 1945 (*Das deutsche Heer von 1920-1945*). Le but de ce mémoire est de contredire l'accusation portée à Nuremberg contre les chefs de la *Wehrmacht*, c'est-à-dire de disculper totalement les chefs militaires de toute responsabilité dans les crimes du III^e Reich. L'historien Manfred Messerschmidt explique que ce mémoire avait également pour objectif de dire que « la *Wehrmacht* a toujours été en opposition avec le NSDAP et la SS, avait désapprouvé la quasi-totalité des décisions importantes de Hitler et s'était opposée aux crimes de guerre. »¹²⁶⁷

Cette légende, qui présente donc une *Wehrmacht* apolitique, innocente de tout crime, n'ayant pas participé à la Shoah ni aux crimes de guerre, et qui a combattu de manière chevaleresque et juste, va aider à la création d'une nouvelle armée allemande. Nous l'avons vu précédemment, les dirigeants de la RFA souhaitent ardemment un réarmement de leur pays pour faire face à la menace communiste. Les généraux ouest-allemands, comme von Manstein ou Halder, font savoir à Adenauer que la création d'une nouvelle armée allemande ne pourra se faire sans la réhabilitation de la *Wehrmacht*. C'est là qu'arrive la loi d'amnistie de 1949 (*Gewahrung von Wreiheit*) puis celle de 1954, qui amnistie la totalité des criminels de guerre allemands ayant commis des crimes entre le 1^{er} octobre 1944 et le 31 juillet 1945¹²⁶⁸. C'est à la même période que ces mêmes généraux se réunissent à l'abbaye de Himmerod près de Trêves, pour y rédiger un aide-mémoire intitulé « Mémoire sur la formation d'un contingent allemand pour la défense de l'Europe de l'Ouest au sein de la structure d'une force internationale de combat » (*Memorandum über die Bildung eines deutschen Kontingents zur Verteidigung Westeuropas im Rahmen einer internationalen Kampftruppe*). C'est ce document, soumis à l'attention d'Adenauer, qui devient l'acte fondateur de la nouvelle *Bundeswehr*.

¹²⁶⁷ Manfred Messerschmidt, *Vorwärtsverteidigung. Die Denkschrift der General für den Nürnberger Gerichtshof*, Naumann, Hambourg, 1996, p. 39-62.

¹²⁶⁸ Alfred Wahl, *La seconde histoire de nazisme dans l'Allemagne fédérale depuis 1945*, op. cit., p. 71.

Lavée de tout soupçon, la *Wehrmacht* est aussi recyclée par ses anciens ennemis. Beaucoup de généraux allemands ont été après la guerre recrutés par l'*historial division* de l'*US Army* afin d'écrire l'histoire du second conflit mondial. En juin 1946, ce sont 328 officiers, majoritairement des généraux, qui ont travaillé à la réécriture de l'histoire de la *Wehrmacht*¹²⁶⁹. Le but recherché est de redorer son blason, d'écarter toute suspicion de participation aux crimes nazis, et d'aider dans ce sens à la lutte contre le bolchévisme. Car là est l'enjeu pour les Américains, mais aussi pour les anciens hauts gradés. Si la *Wehrmacht* est lavée de tout soupçon, la RFA pourra se réarmer plus facilement, plus rapidement et sans être critiquée par qui que ce soit quant à une éventuelle participation aux crimes de guerre du régime nazi. Donc, une fois blanchie et réarmée, la RFA sera en mesure d'apporter à l'OTAN un demi-million de soldats supplémentaires dans la lutte contre les Soviétiques. Des historiens vont également apporter leur concours à la fabrication de la légende. C'est le cas du britannique Basil Liddell Hart avec son ouvrage *Les généraux de Hitler parlent*¹²⁷⁰. Dans ce livre, l'historien réhabilite la *Wehrmacht* et notamment ses généraux. Par exemple Rommel, que Liddell Hart élève au rang de « grand capitaine », de « grand résistant face à Hitler », avant de comparer le renard dudésert à Hannibal, Napoléon ou Lee¹²⁷¹. Jusqu'à aujourd'hui, la figure de Rommel est toujours associée à celle d'une *Wehrmacht* propre, d'une armée ayant combattu de manière « chevaleresque ».

L'effet également recherché par Liddell Hart, c'est aussi d'amplifier de façon démesurée l'importance de la campagne d'Afrique du Nord. En effet, comme l'explique Benoît Lemay, dans l'après-guerre, les Britanniques cherchent à exister militairement entre les deux mastodontes que sont les USA et l'URSS. Par conséquent, ils mettent alors l'accent sur le fait qu'ils aient combattu en Afrique contre de nombreuses divisions allemandes, contre leur meilleur général, Rommel, que ce front était d'une importance stratégique pour la guerre, alors qu'en réalité, il n'était que secondaire aux yeux des Allemands¹²⁷².

Le livre de Liddell Hart arrive même à convaincre les anciens ennemis de la *Wehrmacht*. Un exemple, le 15 janvier 1949, le général Joseph de Monsabert, qui avait commandé plusieurs unités nord-africaines, supervisé le débarquement de Provence, et était entré en Allemagne à la tête du 2^e corps d'armée français, rédige un article dans *Le Monde* à propos du livre de Liddell

¹²⁶⁹ Wolfram Wette, *Les crimes de la Wehrmacht*, op. cit., p. 248-249.

¹²⁷⁰ Basil Liddell Hart, *Les généraux allemands parlent*, Perrin, Paris, 2011. Edition originale : *The other side of the hill. Germany's generals : their rise and fall, with their own account of military events, 1939-1945*

¹²⁷¹ Benoît Lemay, *Erwin Rommel*, Perrin, Paris, 2009, p. 580.

¹²⁷² Benoît Lemay, *Erwin Rommel*, op. cit., p. 581.

Hart. Ce dernier écrit que les chefs de la *Wehrmacht* n'avaient « aucune foi dans la mystique nazie et dans l'adoration des masses pour le Führer »¹²⁷³.

De leur côté, les anciens généraux de la *Wehrmacht* ne sont pas en reste sur le plan bibliographique. Beaucoup d'entre eux ont écrit leur propre histoire et ont contribué à l'élaboration de la légende. Citons ici Erich von Manstein, qui explique dans ses *Mémoires*¹²⁷⁴ que l'invasion de l'URSS relevait de la guerre de prévention, et que son objectif principal était de couper la Grande-Bretagne de son unique allié. Von Manstein y explique également qu'à l'Est, la guerre a été menée sur deux fronts : celui de la guerre par la *Wehrmacht*, et celui du politique, « pratiqué par d'autres éléments »¹²⁷⁵. Heinz Guderian, l'ancien général des blindés, passe sous silence la totalité des crimes perpétrés par la *Wehrmacht* dans ses *Souvenirs d'un soldat*¹²⁷⁶. Enfin, quand Walter Warlimont relate ses cinq années passées au grand quartier général de la *Wehrmacht* aux côtés de Hitler, Keitel et Jodel, il minimise son rôle et refuse de reconnaître d'avoir contribué à donner des ordres criminels¹²⁷⁷. Le point commun de ces écrits est qu'ils propagent « une vision réductrice et disculpatoire de la guerre », « le tout favorisé par le contexte de la guerre froide »¹²⁷⁸.

De leur côté, les anciens généraux alliés ne tarissent pas d'éloge sur leurs anciens ennemis de la *Wehrmacht*. Prenons comme exemple la bataille de Brest. Dans ses mémoires, Dwight Eisenhower qualifie le général Ramcke de « combattant exceptionnel »¹²⁷⁹, et explique que le fanatisme dont avait fait preuve les défenseurs allemands de la *Festung* brestoise était le fait d'une unité de *Waffen-SS* ; or, il n'y avait aucune formation de la SS lors du siège de Brest. De plus, Eisenhower passe sous silence (sans doute parce que qu'il ne les connaît pas) les atrocités commises par les soldats de Ramcke en Bretagne.

Il faut attendre les années 1970 et les travaux d'historiens comme Manfred Messerschmidt sur la politisation de la *Wehrmacht*¹²⁸⁰, ceux d'Helmuth Krausnick et Hans-Erich Wilhelm sur les *Einsatzgruppen*¹²⁸¹, puis dans les années 2000 ceux de Christian Ingrao,

¹²⁷³ Joseph de Monsabert, « Les généraux allemands parlent », *Le Monde*, 15/01/1949.

¹²⁷⁴ Erich von Manstein, *Mémoires*, présenté par Pierre Servent, Perrin, Paris, 2015.

¹²⁷⁵ Jean Solchany, « La lente dissipation d'une légende : la *Wehrmacht* sous le regard de l'histoire », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 47, n°2 avril/juin 2000, La violence nazie, p. 327.

¹²⁷⁶ Heinz Guderian, *Mémoires d'un soldat*, présenté par Benoît Lemay, Perrin, Paris, 2017.

¹²⁷⁷ Walter Warlimont, *Cinq ans au GQG de Hitler*, Perrin, Paris, 2016.

¹²⁷⁸ Jean Solchany, « La lente dissipation d'une légende : la *Wehrmacht* sous le regard de l'histoire », *op. cit.*, p. 330.

¹²⁷⁹ Dwight Eisenhower, *Croisade en Europe*, *op. cit.*, p. 372-373.

¹²⁸⁰ Manfred Messerschmidt, *Die Wehrmacht im N-S-Staat. Zeit der Indoktrination*, Hambourg, 1969.

¹²⁸¹ Helmut Krausnick, Hans-Erich Wilhelm, *Die Truppe des Weltanschauungskriegs. Die Einsatzgruppen der Sicherheitspolizei und des SD, 1938-1942*, Stuttgart, 1981.

pour comprendre le rôle de la *Wehrmacht* dans les crimes nazis et sa participation à la Shoah. Précisons néanmoins que la majorité de ces ouvrages concernent les crimes sur le front de l'Est et rarement ceux commis à l'Ouest. Là encore, nous l'aborderons plus tard, la mémoire collective des crimes allemands à l'Ouest est restée concentrée sur les SS.

Puis, en 1995, l'Institut de recherche sociale de Hambourg (*Hamburger Institut für Sozialforschung*) organise une exposition itinérante à travers toute l'Allemagne intitulée « *Les crimes de la Wehrmacht. Dimensions de la guerre d'extermination 1941-1944* »¹²⁸². L'exposition dure quatre ans et attire plus de 800 000 personnes à travers 33 villes d'Allemagne et d'Autriche¹²⁸³. Elle avait pour but de « démontrer que la *Wehrmacht* avait participé à l'élaboration et à la réalisation d'une guerre d'extermination contre les juifs, les prisonniers de guerre et la population civile. »¹²⁸⁴. Après l'ouvrage du politologue américain Daniel Jonah Goldhagen¹²⁸⁵ sorti en 1996, l'exposition est un véritable électrochoc pour le peuple allemand, mais permet de dissiper les dernières zones d'ombre sur le sujet, estime Jean Solchany¹²⁸⁶. Comme l'explique Wolfram Wette, « l'exposition remet en question le consensus de l'après-guerre, qui avait masqué les réalités de la guerre d'extermination »¹²⁸⁷, et permet à des politiques d'amnistie générale de voir le jour et qui favorise la volonté d'oublier rapidement les exactions de la *Wehrmacht* et de la disculper.

Jean Solchany a écrit que « de la *Wehrmacht*, on a longtemps pu dire qu'elle avait certes perdu la guerre, mais qu'elle avait en revanche remporté une bataille de la plus haute importance, celle de la mémoire. »¹²⁸⁸. Pendant près de cinquante ans, la mémoire de la *Wehrmacht* fut celle d'une armée au-dessus de tout soupçon criminel. Une armée propre, apolitique, n'ayant jamais participé de près ou de loin aux crimes nazis. Et pourtant, « la *Wehrmacht* porte la responsabilité d'avoir mené, de 1941 à 1944, à l'Est, une guerre d'extermination contraire au droit international. »¹²⁸⁹. Elle a également une grande responsabilité dans la traque des résistants et dans la politique répressive à l'Ouest. Bien qu'à

¹²⁸² Michel Wildt, Ulrike Jureit, Birgit Otte, « *Les crimes de la Wehrmacht. Dimensions de la guerre d'extermination 1941-1944* », guide de l'exposition, Institut de recherche sociale de Hambourg, trad. Bertrand Schutz, Hambourg, 2004.

¹²⁸³ *Ib.*, p. 34.

¹²⁸⁴ *Idem.*

¹²⁸⁵ Daniel Jonah Goldhagen, *Les bourreaux volontaire de Hitler*, Seuil, Paris, 1996.

¹²⁸⁶ Jean Solchany, « La lente dissipation d'une légende : la *Wehrmacht* sous le regard de l'histoire », *op. cit.*, p. 324.

¹²⁸⁷ Wolfram Wette, *Les crimes de la Wehrmacht*, *op. cit.*, p. 292.

¹²⁸⁸ Jean Solchany, « La lente dissipation d'une légende : la *Wehrmacht* sous le regard de l'histoire », *op. cit.*, p. 324.

¹²⁸⁹ Wolfram Wette, *Les crimes de la Wehrmacht*, *op. cit.*, p. 315.

l'Ouest, les crimes aient été moins nombreux qu'à l'Est, la barbarie était également présente, sans qu'il y eût le moindre basculement de méthodes d'un front à l'autre. En témoigne la violence du massacre de Penguerec, car la légende de la *Wehrmacht* propre a permis d'occulter, dès la fin de la guerre, les massacres commis par ses soldats. Elle aura aussi permis à de très nombreux criminels de guerre de se faire oublier, puis de disparaître grâce aux lois d'amnistie favorisées par cette légende. C'est cette volonté d'oublier le passé qui a empêché toute enquête à Gouesnou. Même si tous les soldats de la *Wehrmacht* n'ont pas participé, de près ou de loin, aux crimes de guerre, « leur seule présence a contribué à l'instauration d'un climat de violence généralisé qui a caractérisé l'occupation allemande. [...] Au-delà d'une hiérarchie qui a consciemment fait de la *Wehrmacht* un instrument de la politique criminelle de l'État national-socialiste, des millions d'hommes ordinaires ont été les auxiliaires d'une guerre d'extermination qui n'a guère d'équivalent dans l'histoire de l'humanité »¹²⁹⁰.

Les crimes de guerre dans la justice d'après-guerre.

En France

En France, la justice de l'après-guerre concernant les crimes allemands est surtout marquée par le procès de Bordeaux en 1953, dans le cadre du massacre d'Oradour-sur-Glane, puis, plus de cinquante ans après la guerre, par les procès de Maurice Papon, Paul Touvier et Klaus Barbie. Ce furent les trois uniques procès en France pour crime contre l'humanité. L'histoire de ces procès intentés à des Allemands pour des crimes de guerre commis en France ou contre des Français après la Seconde Guerre mondiale est d'ailleurs peu connue, les historiens du temps présent ayant longtemps négligé le sujet¹²⁹¹. La mémoire de l'après-guerre en France ainsi que l'historiographie française se sont surtout intéressées à l'épuration et à

¹²⁹⁰ Jean Solchany, « La lente dissipation d'une légende : la *Wehrmacht* sous le regard de l'histoire », *op. cit.*, p. 353.

¹²⁹¹ Claudia Moisel, « Les procès pour crimes de guerre allemands en France après la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 90.

Vichy. Les procès de Philippe Pétain, Pierre Laval ou encore René Bousquet entre 1945 et 1949 marquent les esprits¹²⁹².

La France est le premier ex-pays occupé à avoir décidé de la répression des crimes de guerre¹²⁹³. Nous l'avons vu, le GPRF, sous l'égide de son garde des Sceaux François de Menthon, crée le SRCGE chargé de récolter le maximum d'informations sur les crimes et criminels de guerre allemands, dans le but d'instruire ensuite les dossiers. La France décide également que les suspects seront jugés selon la législation pénale civile et militaire d'avant la guerre. Le droit international ne s'appliquera pas. Les crimes de guerre ne seront donc pas considérés comme une violation du droit international, mais comme une violation du droit pénal interne par un militaire ennemi¹²⁹⁴. La France se dote alors d'un arsenal judiciaire capable d'entreprendre les poursuites adéquates contre les criminels de guerre. Sauf que la recherche de ces criminels s'avère compliquée, faute de moyens, et très souvent, faute de témoins capables d'identifier les coupables. De plus, une fois le procès de Nuremberg terminé, c'est-à-dire en octobre 1946, l'Allemagne décide de mettre un terme à la dénazification, que les Alliés eux-mêmes jugeaient finalement infaisable. Face à cela, les Américains entérinent à l'été 1947 la décision de stopper les extraditions de criminels allemands vers les anciens pays occupés. La France, par la voix du ministre des Affaires étrangères, s'insurge contre cette mesure. Le chef de la division Justice du Quai d'Orsay écrit que :

« La position prise en cette matière par le général Clay¹²⁹⁵, dont il a informé, le 30 juillet 1947, le Conseil de contrôle, semble être une nouvelle manifestation de la politique d'apaisement qu'entend pratiquer l'autorité américaine. Envisagée sous cet angle, elle peut se concevoir à l'égal d'une mesure d'amnistie, acte essentiellement politique auquel l'opportunité sert de justification. Mais il est douteux que les pays qui ont souffert des atrocités allemandes se déclarent satisfaits par la répression qui a pu être exercée jusqu'à ce jour et acceptent de ne point recevoir et juger les criminels de guerre qu'ils réclament. Une décision unilatérale en cette matière n'est ni concevable, ni admissible. »¹²⁹⁶

¹²⁹² Sur ce sujet voyez *Le Procès du maréchal Pétain - Compte-rendu sténographique*, Albin Michel (2 tomes), coll. « des grands procès contemporains », 1945, vol. 1 et 2. Fred Kupferman, *Le Procès de Vichy : Pucheu, Pétain, Laval*, Éditions Complexe, Paris, 2006. Roger Maudhuy, *Les Grands procès de la Collaboration*, Ixelle édition, Bruxelles, 2011.

¹²⁹³ Claudia Moisel, « Les procès pour crimes de guerre allemands en France après la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 91.

¹²⁹⁴ *Id.*

¹²⁹⁵ Général Lucius Clay, commandant en chef de la zone américaine d'occupation du 15 mars 1947 au 15 mai 1949.

¹²⁹⁶ Archives du ministère des Affaires étrangères, note du chef de la division Justice relative à la prétention du général Clay, 13 septembre 1947, in Claudia Moisel, « Les procès pour crimes de guerre allemands en France après la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 94.

Le SRCGE se sent également « lésé » par le fait que 20 000 personnes recherchées pour crimes de guerre viendraient à ne jamais être jugées pour leur actes.

Entre 1947 et 1949, la politique de jugement des crimes de guerre se trouve donc sérieusement entravée, alors que les condamnations par contumace deviennent de plus en plus courantes. A compter de 1947, Américains et Britanniques sont focalisés sur les guerres froides, et refusent d'extrader le moindre suspect allemand. Charlotte-Lucie Bouvier écrit que « L'ennemi n'est plus allemand mais russe, il n'est plus nécessaire de poursuivre alors la dénazification entreprise au lendemain de la guerre. »¹²⁹⁷. C'est cette politique de non-extradition qui va conduire la justice française, lors du procès de Bordeaux, à ne juger que des Malgré-Nous, des Français donc.

Le 13 février 1953, débute en effet à Bordeaux le procès des responsables du massacre d'Oradour-sur-Glane, près de neuf ans après les faits. Sur les 150 soldats de la 3^e compagnie du 1^{er} bataillon de la 2^e division blindée *Das Reich*, 21 seulement sont dans le box des accusés du tribunal militaire de Bordeaux. Sur 21 prévenus, 14 sont des Alsaciens, et le reste des Allemands déjà détenus par les autorités françaises. Aucun officier n'est présent, uniquement des sous-officiers et des soldats du rang. Le général Heinz Lammerding, ex-commandant de la *Das Reich*, se trouve alors à Düsseldorf en zone britannique, mais les Anglais refusent catégoriquement toute extradition¹²⁹⁸. Il est également recherché pour le massacre de Tulle, les Français le savent en vie, les Britanniques connaissent son adresse, son nouveau nom de famille, mais refusent de donner la moindre information¹²⁹⁹. Le procès d'Oradour intervient en France dans un contexte où l'Assemblée Nationale vient de promulguer une loi d'amnistie générale pour les anciens collaborateurs le 5 janvier 1951. Puis, une seconde, le 24 juillet 1953. Mais ces deux lois ne visent pas les Français ayant participé à des crimes de guerre, ce qui laisse donc à la justice le droit de juger les accusés d'Oradour. Or, le procès va ébranler les convictions dans une bataille mémorielle entre deux régions : le Limousin et l'Alsace. D'un côté, les Limousins souhaitent justice, et donc la condamnation de tous les prévenus, même des Malgré-Nous. De l'autre, les Alsaciens mettent en avant le fait que les accusés Malgré-Nous soient des victimes et qu'ils n'ont pas à être jugés. En outre, il s'avérait impossible pour la justice d'apporter la preuve de la culpabilité individuelle de chacun des participants au massacre. C'était une compagnie entière qui l'avait perpétré, il était donc difficile d'établir avec précision la

¹²⁹⁷ Charlotte-Lucie Bouvier, *La mémoire et le droit des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité depuis la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 97.

¹²⁹⁸ Sarah Farmer, *Oradour 10 juin 1944, Arrêt sur mémoire*, Perrin, Paris, 2007, p. 159.

¹²⁹⁹ Fabrice Grenard, *Tulle. Enquête sur un massacre. 9 juin 1944*, op. cit., p. 260.

responsabilité de chaque soldat¹³⁰⁰. Les juges du tribunal de Bordeaux se réfèrent alors à la loi du 15 septembre 1948 qui stipule que « lorsqu'un des crimes prévus par l'ordonnance du 28 août 1944 sur la répression des crimes de guerre est imputable à l'action collective d'une formation ou d'un groupe faisant partie d'une organisation déclarée criminelle par le tribunal militaire international agissant en vertu de l'acte du 8 août 1945, tous les individus appartenant à cette formation peuvent être considérés comme co-auteurs, à moins qu'ils n'apportent la preuve de leur incorporation forcée et de leur non-participation au crime. »¹³⁰¹. Si le tribunal militaire arrive parfaitement à reconstituer les faits, il lui est quasiment impossible à déterminer la responsabilité de chacun. C'est pourquoi, lorsque le verdict est prononcé le 14 février 1953, l'unique sous-officier allemand présent est condamné à mort. Quant aux Alsaciens, ils sont tous condamnés à des peines de prison ferme ou de travaux forcés, à l'exception de George-René Boos qui, s'étant engagé volontairement dans la *Waffen-SS*, est condamné à mort pour trahison et non pour crime de guerre. En Alsace, c'est l'indignation générale ; les députés alsaciens demandent l'ouverture d'une enquête et des manifestations ont lieu à Strasbourg¹³⁰². Face à la pression, le président du conseil des ministres, René Meyer, ouvre des discussions à l'Assemblée Nationale dans le but de promulguer une loi visant à amnistier tous les Malgré-Nous. Pour le président du conseil, « l'unité nationale est supérieure à toutes les douleurs, plus urgente encore que les réparations, désirables et souvent impossibles, des conséquences de l'occupation nazie. Une amnistie effaçant les condamnations des incorporés de force est à l'heure présente la seule issue. »¹³⁰³.

La loi est votée le 21 février, seuls les communistes et une majorité de socialistes ont voté contre. A l'issue, les ex-condamnés alsaciens sont renvoyés chez eux. Pour Sarah Farmer, « l'Assemblée nationale estima préférable de s'aliéner une région pauvre et rurale qui ne constituait aucune menace pour l'unité nationale (le Limousin) plutôt que de provoquer l'agitation permanente d'une région prospère et peuplée (l'Alsace). »¹³⁰⁴. A Oradour, les familles des victimes et les élus locaux se sentent trahis par leurs représentants. Le président de l'association nationale des familles de martyrs (ANFM), André Desourteaux, remet au préfet

¹³⁰⁰ Michel Dantin-Juan, « Réflexion contemporaines sur le procès des auteurs du massacre d'Oradour-sur-Glane », in Jean Cochard (dir.), *Armée, guerre et droit pénal*, Edition Cuyas, Paris, 1984, p. 28.

¹³⁰¹ Loi n° 48-1416 du 15 septembre 1948 modifiant et complétant l'ordonnance du 28 août 1944 relative à la répression des crimes de guerre. Sur Légifrance.

¹³⁰² Sarah Farmer, *Oradour 10 juin 1944, arrêt sur mémoire*, op. cit., p. 185-188.

¹³⁰³ Georgette Elgey, *Histoire de la IVe République. Tome 2 : La République des contradictions (1951-1954)*, Fayard, Paris, 1968, p. 98.

¹³⁰⁴ *Ib.*, p. 193.

de région la croix de la légion d'honneur décernée à la ville¹³⁰⁵. Cinq ans après le procès, la totalité des accusés avait été libérée, et les deux condamnés à mort, graciés par Vincent Auriol.

En résumé, la justice française n'intentera qu'à de très rares occasions des procès pour crimes de guerre. Citons par exemple les procès des massacres de Tulle. Le premier a lieu en mars 1949 au tribunal militaire de Bordeaux, le second en juillet 1951. Les accusés, tous d'anciens SS, seront condamnés à des peines légères (5 ans de prison au maximum), et seront par la suite graciés par le président Auriol¹³⁰⁶. Ce qui amènera la population tulliste à dire « que justice n'a jamais été rendue »¹³⁰⁷, malgré deux procès.

Il faut attendre la loi sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, votée en décembre 1964, pour que n'importe quelle personne puisse être condamnée pour ce motif, même plus de 30 ans après les faits¹³⁰⁸. C'est ce qui conduira un seul Allemand à être condamné après la mise en vigueur de la nouvelle législation¹³⁰⁹ : Klaus Barbie, jugé en 1987 par le tribunal de Lyon. Les autres seront français ; il s'agit du commissaire aux questions juives, Louis Darquier de Pellepoix ; du milicien Paul Touvier ; du Secrétaire général à la Police René Bousquet ; de Jean Leguay, son délégué en zone occupée ; et de Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde. Ces procès rouvrent une mémoire que les Français avaient tenté d'oublier très rapidement après la guerre, dans une logique de réconciliation nationale et internationale avec l'Allemagne. Michel Zaoui, avocat de la partie civile au procès Papon, déclare :

« Ce procès a montré que les cinquante-cinq ans passés n'ont pas favorisé l'oubli, mais brisé l'amnésie française. L'œuvre de justice, cette grande affaire des hommes, est là aussi pour porter secours à la solitaire douleur des survivants et de ceux qui vivent dans leur chair la mémoire de la tragédie. [...] En manifestant sans relâche notre exigence de vérité et de justice, c'est un peu comme si nous leurs avions fait cortège, à ceux qui n'ont connu pour ultime demeure que la terreur et la cendre. »¹³¹⁰

¹³⁰⁵ Nous reviendrons sur l'aspect mémoriel d'Oradour dans le chapitre suivant.

¹³⁰⁶ Fabrice Grenard, *Tulle. Enquête sur un massacre. 9 juin 1944*, op. cit., p. 259.

¹³⁰⁷ *Idem*.

¹³⁰⁸ Loi n° 64-1326 du 26 décembre 1964 tendant à constater l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité. Sur Légifrance.

¹³⁰⁹ Claudia Moisel, « Les procès pour crimes de guerre allemands en France après la Seconde Guerre mondiale », op. cit., p. 96.

¹³¹⁰ Extrait de la plaidoirie de maître Michel Zaoui au procès de Maurice Papon, in, Michel Zaoui (dir.), *Mémoire de justice. Les procès Barbie, Touvier, Papon*, Seuil, Paris, 2009, p. 5. Voyez également, Eric Conan, *Le Procès Papon. Un journal d'audience*, Gallimard, Paris, 1998.

Si la France a eu beaucoup de mal à enquêter, retrouver, extraditer et juger les criminels de guerre allemands, elle ne s'est pas non plus donné les moyens de le faire. La politique de la France, ainsi que celle de la plupart des autres pays européens, a été l'amnistie, mais aussi et surtout l'amnésie au nom de la réconciliation. Enfin, la justice française s'est exclusivement tournée vers les crimes commis par la SS (*Waffen-SS*, Gestapo, Sipo/SD), en omettant totalement le rôle joué par la *Wehrmacht*. Ce qui frappe également dans les procès pour crime de guerre, c'est l'absence quasi systématique des chefs, c'est-à-dire de ceux qui ont décidé qu'un massacre devait avoir lieu, qui l'ont organisé et ordonné. C'est une chose flagrante lors du procès d'Oradour, mais également lors de ceux d'Ascq, et de Tulle. Les chefs, comme Heinz Lammerding, ne seront jamais extradés, seuls des subalternes sont présents. Le fait que lors du procès, seuls des sous-officiers et des soldats du rang étaient présents, rend les accusations difficiles à soutenir pour les juges, qui estimaient souvent qu'ils n'avaient fait que suivre les ordres. Ce qui amène à des condamnations souvent légères, en tout cas jugées pas assez sévères par les familles des victimes. En résumé, la politique de condamnation des crimes de guerre en France fut un échec.

En Allemagne

En Europe, la justice à l'encontre des criminels de guerre nazis a été profondément marquée par le procès de Nuremberg. Dès 1943, les Alliés réfléchissent à la manière dont ils pourront juger les responsables du III^e Reich. Jusqu'au début de 1945, les Britanniques penchaient pour la manière expéditive, c'est-à-dire des exécutions sommaires sans procès¹³¹¹. Mais Américains, Français et Soviétiques estimaient qu'il fallait juger les principaux criminels¹³¹². C'est donc lors de ce procès que vingt-quatre des principaux responsables du III^e Reich ont été jugés et condamnés pour crimes de guerre, complots, crimes contre la paix, et pour un nouveau chef d'accusation : le crime contre l'humanité. Ce procès marque la naissance de la justice internationale. Elle a été rendue possible par les différentes déclarations signées par les nations alliées lors du conflit. C'est une loi, la n°10 du conseil de Nuremberg du 20 décembre 1945, qui rend réalisable la tenue de procès dans chaque zone d'occupation alliée. Le

¹³¹¹ Georges Bensoussan, « La mémoire, le procès et le crime », *op. cit.*, p. 5.

¹³¹² *Idem.*

but de cette loi n°10 est double. Premièrement, elle doit mettre à exécution les dispositions prises lors des déclarations de Moscou (30 octobre 1943) et de Londres (8 août 1945), et secondement, elle vise à créer en Allemagne « une base juridique uniforme pour les poursuites judiciaires contre les criminels de guerre autres que ceux jugés par un tribunal militaire international. »¹³¹³. L'article III de la loi n°10 prévoit également que les criminels allemands ayant commis des crimes contre des citoyens allemands pourront être jugés par des tribunaux allemands eux aussi. Seuls les Américains n'appliqueront pas l'article III par méfiance vis-à-vis de la justice allemande. Si cette « justice des vainqueurs » n'est pas critiquée par les Allemands (55% des Allemands sont favorables au procès de Nuremberg¹³¹⁴), elle l'est par les avocats des prévenus. En effet, les criminels de guerre nazis condamnés pour crime contre l'humanité le sont par une justice qui n'existait pas encore avant le début du procès et sur des motifs qui ne l'étaient pas non plus. D'où un problème de justice rétroactive. D'ailleurs, des accusés comme Herman Goering critiqueront vivement cette justice des vainqueurs¹³¹⁵. A l'exception de Fritz von Papen, Baldur von Schirach, Julius Streicher et Hjalmar Schacht, « tous les accusés ont commis des crimes de guerre entre le 1^{er} septembre 1939 et le 8 mai 1945 en Allemagne et dans tous les pays et territoires occupés par les forces allemandes depuis le 1^{er} septembre 1939 ainsi qu'en Autriche, Tchécoslovaquie, Italie et haute mer », indique l'acte d'accusation¹³¹⁶. A Nuremberg, ce sont les procureurs français et soviétiques qui ont en charge les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, leurs deux pays ayant subi des atrocités sur le propre sol, à l'inverse des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Mais les faits présentés manquent de clarté, les chefs d'accusations se chevauchent et sont parfois redondants¹³¹⁷. Les témoins français qui se succèdent à la barre sont tous d'anciens déportés, juifs ou résistants. Mais aucun n'est un survivant de massacre. Aucun d'entre eux n'est un rescapé d'Oradour, d'Ascq, de Maillé, et encore moins de Penguerec. Il est évident que l'opinion internationale reste, au moment de Nuremberg, estomaquée par la découverte des camps de concentration et d'extermination et leur cortège de millions de morts, dont près de 6 millions de Juifs¹³¹⁸. Mais l'absence de témoins des massacres commis à l'Ouest, comme à l'Est, laisse penser qu'il n'y

¹³¹³ Henri Meyrowitz, *La répression des crimes contre l'humanité par les tribunaux allemands*, op. cit., p. 63.

¹³¹⁴ Marie-Bénédicte Vincent (dir.), *La dénazification*, op. cit., p. 16.

¹³¹⁵ Sur ce sujet voyez Céline Floch, *Herman Goring au procès de Nuremberg, 1945-1946*, Mémoire de Master, UBO, Brest, 2007.

¹³¹⁶ Cité dans Annette Wiewiorka, *Le procès de Nuremberg*, op. cit., p. 76.

¹³¹⁷ *Idem*.

¹³¹⁸ Sur ce sujet voyez Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, Fayard, Paris, 1988.

en a jamais eu. Cela aura un impact important sur les politiques mémorielles, nous y reviendrons.

Le procès de Nuremberg a également permis aux deux amiraux Karl Donitz et Erich Raeder de « retrouver leur honneur »¹³¹⁹, et de laver de tous soupçons la *Kriegsmarine* dans la participation aux crimes de guerre. Comme nous l'avons vu, cela est totalement faux. Mais le procès de Nuremberg ne laisse aucune place aux massacres commis par la *Wehrmacht*, encore moins à ceux commis à l'Ouest. Les accusations à l'encontre des deux amiraux ne porteront que sur leur responsabilité dans le mitraillage d'équipages de bateaux alliés. Mais l'accusation ne tiendra pas, car l'avocat de Donitz, maître Kranzbuhler, prouvera que l'amiral américain Chester Nimitz, avait également ordonné de ne pas faire de prisonniers dans les rangs des équipages japonais dans le Pacifique¹³²⁰. Donitz et Raeder échapperont donc à la peine capitale.

L'un des points importants du procès de Nuremberg, c'est la définition qui y est apportée du crime de guerre. Les juristes le définissent comme « la violation des lois et coutumes de la guerre. Ces violations comprennent, sans y être limitées, l'assassinat, les mauvais traitements et la déportation pour des travaux forcés, ou pour tout autre but, des populations civiles dans les territoires occupés, l'assassinat ou les mauvais traitements des prisonniers de guerre ou des personnes en mer, l'exécution des otages, le pillage des biens publics ou privés, la destruction, sans motif, des villes et des villages, ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires. »¹³²¹. Qu'en est-il de Penguerec ? Il y eut exécution d'otages, destruction de biens privés (les fermes) ainsi que maltraitance, car les Allemands avaient obligé des civils à enterrer les morts de Penguerec tout en les menaçant de leurs armes. Y-a-t-il eu crime de guerre ? D'un point de vue allemand, non, car les soldats étaient soumis à la directive Sperrle et donc pensaient se trouver dans leur bon droit. Mais du point de vue allié, oui, car des otages ont été massacrés, des fermes détruites, alors qu'elles ne représentaient pas une cible militaire. Mais le vrai problème qui se pose, et que les avocats des prévenus ont mis en avant, c'est la rétroactivité de la définition de ces infractions. Car, au moment des faits, la définition que les Alliés donnent ensuite du crime de guerre était très vague, voire inexistante. Comme l'explique Michel Masse, « les infractions n'existaient pas au moment des faits. Elles ne sont apparues qu'avec le tribunal. Le tribunal lui-même est postérieur aux faits. Sous une forme ou sous une autre, ce droit serait

¹³¹⁹ Jean-Marc Varaut, *Le procès de Nuremberg*, Perrin, Paris, 2002, p. 286.

¹³²⁰ *Ib.*, p. 303-304.

¹³²¹ Article 6 du statut du tribunal militaire international. Cité dans Michel Masse, « Le droit de Nuremberg », in Georges Bensoussan, « La mémoire, le procès et le crime », *Le monde juif, revue d'histoire de la Shoah, op. cit.*, p. 11.

rétroactif, alors qu'en matière pénale le principe est celui de la non-rétroactivité. »¹³²². Peut-on alors qualifier le massacre de Penguerec de crime de guerre ? Là encore, Michel Masse apporte une réponse claire : « Les textes sont peut-être postérieurs, mais les infractions existent au moment de la commission des faits, dans une sorte de règle coutumière. Bien que non écrite, la coutume est une véritable règle de droit. Et les crimes de guerre sont depuis très longtemps définis comme des violations des lois et coutumes de la guerre. »¹³²³. Mais, les juristes débattent encore sur le sujet, la coutume peut-elle juridiquement être source de droit pénal ? Pour certains non, car le droit pénal doit être fondé sur des lois écrites. Pour d'autres, comme Michel Masse, « l'existence de coutumes est la marque d'un droit pénal primitif. Si elle demeure souvent floue, la coutume a l'avantage d'être appliquée sans avoir à chercher si l'État mis en cause aurait d'avance accepté les condamnations par la signature d'une convention internationale »¹³²⁴. En clair, si de telles lois avaient existé dans une convention internationale avant la Seconde Guerre mondiale, il n'est pas certain du tout que l'Allemagne de Hitler les auraient signées, et accepté les sanctions qui allaient avec.

Le procès de Nuremberg fut « une formidable innovation et les Alliés de 1945 avaient réussi là où les vainqueurs de 1918 avaient échoué »¹³²⁵. Mais ce fut une justice de vainqueurs et, comme l'a écrit Annette Wieviorka, « il eût probablement mieux valu, comme il fut suggéré alors, que les nazis fussent jugés dans un procès organisé par des États restés neutres pendant le conflit ou par des Allemands ayant lutté, en Allemagne même ou en exil, contre le nazisme. »¹³²⁶. C'est ce que certains Allemands comme Ludwig Erhardt (ministre de l'économie d'Adenauer) ou Fritz Bauer (procureur et juge) regrettent. C'est cette frustration qui pousse Fritz Bauer à ouvrir en décembre 1963 le procès dit « de Francfort », ou « second procès d'Auschwitz ». Il intervient à une période où les jugements et les poursuites à l'encontre d'anciens criminels nazis étaient tombés en désuétude. Dans son ouvrage *La seconde histoire du nazisme*, Alfred Wahl établit le nombre de procès intentés par les juges allemands et suivis d'une condamnation. L'historien dresse le tableau suivant¹³²⁷ :

¹³²² Michel Masse, « Le droit de Nuremberg », *op. cit.*, p. 14-15.

¹³²³ *Idem.*

¹³²⁴ *Idem.*

¹³²⁵ Annette Wieviorka, *Le procès de Nuremberg*, *op. cit.*, p. 183.

¹³²⁶ *Idem.*

¹³²⁷ Alfred Wahl, *La seconde histoire du nazisme dans l'Allemagne fédérale depuis 1945*, *op. cit.*, p. 91.

1945 : 23	1950 : 809	1955 : 21
1946 : 238	1951 : 259	1956 : 23
1947 : 816	1952 : 191	1957 : 43
1948 : 1819	1953 : 123	1958 : 22
1949 : 1523	1954 : 44	1959 : 15

Sur les 5969 jugements prononcés, 4419 le sont avant la création de la RFA en 1949 et 1550 après. La RFA d'Adenauer et sa politique d'amnistie fonctionnent, puisque les procès diminuent grandement après cette date. Les condamnés sont essentiellement des anciens gardiens de camps. Le nombre de condamnations reste donc très faible, car la justice et l'opinion publique refusent toujours d'évoquer leur passé nazi¹³²⁸. Il faut attendre 1958 pour que soit créée à Ludwigsburg, près de Stuttgart, le Service central d'enquête sur les crimes nationaux-socialistes ou Office central de Ludwigsburg (*Zentrale Stelle der Landesjustizverwaltungen zur Aufklärung nationalsozialistischer Verbrechen* ou *Ludwigsburger Zentrale Stelle*). La mission de l'Office central consiste à rassembler tous les éléments existants sur les crimes nazis contre les populations civiles. Dans un premier temps, son champ d'action est exclusivement international et exclut donc les crimes commis en Allemagne fédérale, afin d'éviter « une purge systématique de l'administration et d'assurer la continuité de l'État (cette restriction tombera en 1964) »¹³²⁹. Néanmoins, l'action de l'Office central est limitée, car il ne peut pas lancer de procédure et ses recherches ne concernent pas les crimes de la *Wehrmacht*¹³³⁰. Entre 1967 et 1971, ce sont plus de 600 affaires qui sont tout de même traitées. Des procès sont intentés contre d'anciens criminels, essentiellement d'anciens membres de la SS. C'est le cas par exemple du 101^e bataillon de réserve de la police. Entre 1962 et 1967, 210 anciens membres sont interrogés et 14 sont inculpés et jugés. Mais les peines ne seront jamais exécutées afin d'éviter toute nouvelle critique de rétroactivité comme ce fut le cas à Nuremberg¹³³¹. C'est en partie grâce au travail de l'Office central que les historiens Christopher Browning et Daniel Jonah Goldhagen trouveront des archives quasi complètes et de nombreux témoignages pour leurs recherches. L'Office central poursuit toujours aujourd'hui son travail d'enquête. En 2005, le procureur allemand Ulrich Maass a ainsi enquêté sur le massacre de Maillé. Bien que comme à Penguerec,

¹³²⁸ Annette Wieviorka, *Le procès de Nuremberg*, op. cit., p. 188.

¹³²⁹ Charlotte-Lucie Bouvier, *La mémoire et le droit des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité depuis la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 171.

¹³³⁰ Alfred Wahl, *La seconde histoire du nazisme dans l'Allemagne fédérale depuis 1945*, op. cit., p. 99.

¹³³¹ Christopher Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, op. cit., p. 221.

les archives sur le sujet soient choses rare, le procureur allemand identifie les responsables comme étant la *17. SS-Panzergrnadier-Division « Götz von Berlichingen »*, mais faute de preuves suffisantes et de coupables, l'affaire est classée sans suite¹³³².

La justice en Allemagne après la guerre a donc été plus que complaisante avec les criminels de guerre. Les politiques d'amnistie voulues par la RFA ont conduit à l'abandon de beaucoup d'enquêtes et à la disparition de nombreux responsables¹³³³. D'autres accusés, bien que jugés, furent amnistiés par la suite. Quelques exemples. Tout d'abord Hugo Sperrle, le signataire de la directive qui porte son nom. Sperrle est traduit en justice lors du procès du Haut Commandement militaire de Nuremberg, mais est acquitté. Hermann-Bernhard Ramcke est inculpé de crimes de guerre en France en 1951, où il reconnaît que sa division, sous son commandement, est responsable de crimes de guerre. Ramcke est condamné à cinq années de prison en mars 1951, mais est rapidement libéré en juin de la même année, grâce à l'intervention du général Troy Middleton, qui avait reçu sa reddition sept ans plus tôt, et parce qu'il avait déjà effectué sept années de détention depuis sa capture¹³³⁴. La justice de l'après-guerre, et plus tard, les enquêtes de l'Office central, se concentreront essentiellement sur la recherche d'anciens membres de la SS et non de la *Wehrmacht*. La difficulté également à retrouver et à connaître avec exactitude le nom des responsables plutôt que le nom de l'unité demeure toujours très grande.

¹³³² Raphaël Chambriard, « Massacre de Maillé : le parquet allemand classe l'affaire sans suite », *La Nouvelle République*, 11 janvier 2017.

¹³³³ Sur ce sujet voyez Jean-Paul Picaper, *Ces nazis qui ont échappé à la corde*, L'archipel, Paris, 2017.

¹³³⁴ Henri Floch, Alain le Berre, *L'enfer de Brest*, op. cit., p. 211.

X. Une mémoire fragile

Le massacre de Penguerec représente toujours aujourd'hui un traumatisme pour beaucoup d'habitants, surtout les anciens, ceux dont les parents, les oncles et les tantes ont été témoins de la période. Penguerec est le fait historique marquant de l'histoire de la commune, c'est indéniable. Mais si aujourd'hui, le souvenir de la journée du 7 août se matérialise par deux monuments, une ruine, un musée qui y consacre une petite partie de son espace, et des commémorations, le souvenir du massacre de Penguerec s'étiolle pourtant de décennies en décennies. La mémoire de cette tragédie est encore vivace auprès de la population, mais elle est totalement invisible en dehors de la commune. Ce chapitre a pour but d'expliquer pourquoi le massacre de Penguerec est devenu invisible dans l'histoire française, à l'exception de Gouesnou. Nous verrons également que Penguerec n'est pas un cas unique. Nous observerons ensuite comment les commémorations sont célébrées à Gouesnou : y a-t-il un modèle type ? Comment la commune honore-t-elle ses morts ? Qu'est-ce qu'il y a de changé dans ces célébrations depuis 1945 ? Enfin nous nous intéresserons à la gestion de la mémoire du massacre à Gouesnou par les différents acteurs, et nous nous demanderons s'il y a un avenir pour cette mémoire.

Un massacre invisible

Une commune en reconstruction

Le siège de Brest prend fin le 19 septembre 1944, lorsque le général Ramcke se rend au général Middleton ; sa reddition marque alors la libération officielle de la ville. Alors qu'à Gouesnou, les combats dans le bourg cessent globalement vers le 3 septembre, la commune n'est pas encore totalement libérée, puisque les Allemands s'accrochent toujours à leurs positions, notamment à Mesmérien. La commune sert ensuite de base arrière pour les attaques américaines dans le centre de Brest. Le village n'est pas encore dépollué des très nombreux

obus qui l'ont ravagé, ainsi que des mines antipersonnel enterrées par les Allemands et disséminées un peu partout, notamment à proximité des batteries de Roc'h Glae et Mesmérien. Gouesnou est aussi traversée constamment par les renforts américains, qui convergent vers Brest. La situation n'est donc pas propice à un retour immédiat des Gouesnouiens dans leur village dès le début septembre.

La population, qui en majorité avait fui vers le nord du département, revient dès l'annonce de la fin des combats à Brest. La priorité est donnée à la reconstruction du village. Il faut reloger les sans-abris. La région de Brest se couvre alors de baraquements. La famille Kerboul y restera plus de deux ans¹³³⁵. La famille Simon revient à la mi-septembre à Penguerec pour constater les dégâts. Leur ferme est totalement partie en fumée, une seule chose a été récupérée intacte : une assiette, qui aujourd'hui est accroché au mur du salon d'Yvette Eliez¹³³⁶. De leur côté, les enfants Phélep, devenus orphelins, survivent seuls. Le frère aîné, Paul, écrit aux services sociaux pour que sa sœur et ses deux petits frères soient reconnus pupilles de la nation, ce qui est chose faite en 1946. Yvette et Laurent recevront une bourse de l'État, et Michel, le plus jeune, sera placé dans sa famille à Rennes¹³³⁷.

Là où la municipalité d'Oradour décide, dans les mois qui suivent le massacre, de préserver le village en ruines afin d'en faire un monument en souvenir des martyrs, Gouesnou, tout comme Maillé, décide de reconstruire. Il y a plusieurs raisons à cela. A Maillé, l'État s'engage à faire de la commune le symbole de la reconstruction ; au contraire, Oradour sera celui du pèlerinage national¹³³⁸. Autre raison, tout à fait terrible : à Oradour, il n'y a tout simplement plus d'habitant à reloger, car ils sont tous morts. A Gouesnou, sur 1600 habitants, 619 sont sans logis, 98% de la commune est sinistrée (c'est-à-dire qu'il y a au moins des réparations, même légères, à entreprendre dans les bâtiments), 80 maisons sur 279 ont été totalement détruites¹³³⁹. Des quartiers ont totalement été rayés de la carte, tels que Kergroas, Penguerec, Kerac'halloc'h, Créac'h ar Botred, Fourneuf, Kergaradec et Kerangalet. Le 27 février 1946, un arrêté du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme classe Gouesnou comme commune sinistrée¹³⁴⁰. Il faut donc reconstruire rapidement, car la priorité est au

¹³³⁵ Témoignage d'Yvette Landuré (née Kerboul), Brest, 26/11/18.

¹³³⁶ Témoignage d'Yvette Eliez (née Simon), Brest, 02/10/18.

¹³³⁷ AN, 72 AJ 2101. Archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, fonds privés et documents divers relatifs à la période 1939-1945.

¹³³⁸ Clotilde Vandendorpe, « Le massacre de Maillé (25 août 1944) Retour sur la difficile construction mémorielle d'un crime de guerre », in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 124-1, 2017, p. 138.

¹³³⁹ Albert Bossard, *Gouesnou d'hier et d'aujourd'hui*, op. cit., p. 61.

¹³⁴⁰ *Idem*.

relogement des sans-abris qui désirent récupérer ce qu'ils ont perdu, et vite¹³⁴¹. Reprendre une vie normale, c'est aussi relancer l'économie, qui est quasi inexistante dans le pays de Brest. Le port étant totalement détruit et donc hors d'usage, il faut se tourner vers les agriculteurs. Gouesnou, qui fournissait des denrées alimentaires à la cité brestoise, doit en quelque sorte reprendre du service.

Beaucoup de Gouesnouiens sont relogés dans des baraquements. Les morts de Penguerec ne sont pas la priorité. Pour preuve, les corps ne sont déterrés de leur fosse commune qu'en janvier 1945, soit cinq mois après le massacre. A Penguerec, sur les lieux même du massacre, la vie reprend son cours. La ferme des Simon est déblayée, ainsi que celle des Phélep, à l'exception de l'appentis qui restera en friche jusqu'en 1994. La ferme des Luslac, qui n'avait pas été ravagée par les flammes, sera rénovée dans les années 1960. Une nouvelle ferme se construit même à Penguerec dans les mois qui suivent la Libération, celle de la famille Paul. À partir des années 1950, de nouveaux lotissements se construisent à proximité. En 1974, les lieux sont totalement modifiés, puisqu'un nouveau tracé de la route de Keraudren est défini par décision de la municipalité. La nouvelle route passe désormais sur l'emplacement des anciennes fermes Simon et Phélep. Un champ est venu recouvrir l'ancienne route. L'église, également détruite durant le mois d'août 1944, est en reconstruction dès 1947, les travaux seront achevés en 1970. Si, à Brest, on se pose la question de rebâtir les églises détruites à l'identique ou d'en créer de nouvelles, à Gouesnou, le clergé et la municipalité se mettent d'accord sur une reconstruction à l'identique, l'édifice étant monument national depuis 1914¹³⁴².

Certaines villes rasées par les combats comme Brest, Lorient ou Le Havre, voient leur architecture urbaine largement modifiée ; celle de Gouesnou ne change pas. Les routes principales comme celles de la gare, du bois, de la fontaine et de l'église demeurent inchangées. La mairie reste au même endroit, ainsi que les commerces et les habitations. Cependant la commune voit son territoire s'agrandir de quatre lieux-dits qui se trouvaient auparavant sur la commune de Plabennec. Gouesnou se reconstruit seule, aucun grand plan d'aménagement n'est entrepris par les pouvoirs publics. Un exemple : l'école est reconstruite, puis agrandie bénévolement par les parents d'élèves, et n'est officiellement ouverte qu'en mars 1954¹³⁴³. L'argent de l'État va en priorité à la reconstruction de Brest, l'arrière-pays brestois reste

¹³⁴¹ Bertrand Vayssière, « Relever la France dans les après-guerres : reconstruction ou réaménagement ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 236, n° 4, 2009, p. 45-60.

¹³⁴² Sur ce sujet voyez Yvon Tranvouez, « Les églises de Brest au bonheur de la reconstruction », in Jacqueline Lalouette (dir.), *Les lieux de cultes en France 1905-2008*, Letouzey & Ané, 2008, p. 178-185.

¹³⁴³ Albert Bossard, *Gouesnou d'hier et d'aujourd'hui*, op. cit., p. 95.

étranger à la cité du Ponant, d'ailleurs toujours considérée comme une ville française en terre bretonne¹³⁴⁴. En juillet 1945, le président du GPRF, Charles de Gaulle, octroie à la ville de Brest une aide de 500 000 francs. Cet argent sert à acheter des cantinières et de la laine en provenance du Maroc, mais qui sont uniquement destinées aux Brestois¹³⁴⁵. Gouesnou n'en bénéficiera pas.

En ce qui concerne Penguerec, la mairie n'entreprend pas de conserver d'éventuelles ruines comme ce fut le cas à Oradour. Elle décide cependant d'acheter 18m² de Penguerec afin d'y ériger un monument, qui n'est autre que l'ancien monument aux morts de la Grande Guerre, dont on a enlevé les plaques pour y inscrire les noms des 43 fusillés. Lorsque les corps sont exhumés en janvier 1945, ils sont enterrés dans une fosse commune dans le cimetière de l'église. Un nouveau monument aux morts est construit (pour remplacer l'ancien, déplacé à Penguerec), par l'architecte Cornou et le sculpteur Madec, pour un coût de 20 000 francs. Le monument a pour fonction de commémorer les « sacrifices des fils de la commune tués à l'ennemi en 1914-1918, 1939-1945 et des 42 otages de Penguerec fusillés. »¹³⁴⁶

Les deux monuments sont inaugurés le 10 août 1947 par l'évêque de Quimper, Mgr Fauvel, en présence de 3000 personnes. Sur celui de Penguerec il est inscrit : « En souvenir du massacre de Penguerec où furent victimes 42 civils français dont 9 inconnus lâchement fusillés par les Allemands le 7 août 1944 ».

Mais malgré la forte mobilisation lors des commémorations de 1947, le massacre de Penguerec va peu à peu tomber dans l'oubli pour ne survivre qu'à l'échelle locale. Cet oubli, on le retrouve également dans d'autres communes ayant subi un massacre important. Une question se pose alors : pourquoi le massacre de civils le plus important de Bretagne est-il tombé dans l'invisibilité la plus totale ?

¹³⁴⁴ Françoise Rouxel, *Brest en baraques. Histoire d'une ville provisoire 1945-1975*, Le Télégramme édition, Brest, 1998, p. 51.

¹³⁴⁵ Carine Mingant, *La vie des Brestois dans une ville détruite de 1944 à 1947*, TER de Maîtrise, UBO, Brest, 2000, p. 73.

¹³⁴⁶ Archives du musée du patrimoine de Gouesnou. N-C.

Les raisons d'une invisibilité

A l'instar d'autres communes marquées par un massacre lors de la dernière guerre mondiale, comme Maillé ou Tulle, Gouesnou a vu la mémoire de son massacre devenir invisible. Nous aurions pu dire « oubliée », mais elle ne l'a jamais été dans celle des Gouesnouiens. La faute en incombe à plusieurs facteurs que nous allons présenter ici.

Tout d'abord, le massacre de Penguerec a été victime de la mémoire collective de sa région. La Bretagne est une région essentiellement marquée par : l'engagement de nombreux Bretons dans les FFL ; le départ des 124 hommes de l'île de Sein en juin 1940, et de tous les autres qui sont partis des différents ports de la région ; par la Résistance, très précoce en Bretagne, et qui mit en place des réseaux d'évasion et de renseignement ; par la forte présence de l'armée allemande, surtout à Brest avec la base navale ; par les terribles bombardements comme celui de Rennes en juin 1940, ou ceux sur Brest durant l'Occupation ; par les maquis qui se sont soulevés à partir du débarquement ; par les combats de la Libération ; par la venue de de Gaulle en juillet 1945 ; par les monuments et plaques commémoratives ; et par les commémorations¹³⁴⁷. C'est également le souvenir d'une Bretagne collaborationniste, qui concerne le mouvement nationaliste breton, et qui, jusqu'à aujourd'hui toujours, fait encore débat et alimente bon nombre de polémiques¹³⁴⁸.

A une échelle plus locale, la mémoire collective est surtout marquée par l'histoire de Brest. Cette mémoire retient les bombardements meurtriers qui ont marqué l'occupation, le siège dévastateur qui dura un mois et demi et qui eut pour point d'orgue la tragédie de l'abri Sadi Carnot, qui tua environ 400 Brestois. Le terme de ville martyre est d'ailleurs employé pour la première fois par le préfet du Finistère, André Lecomte, dans une brochure de l'association des commerçants et industriels sinistrés de la chambre de commerce de Brest (ACIS) en 1946. Lecomte écrit que « Brest, ville héroïque et martyre, veut revivre et retrouver la place qui lui revient du fait de son attitude pendant l'occupation et de la résolution qui anime tous ses habitants. »¹³⁴⁹. Brest prend alors une image de ville dévastée à cause de l'occupant, qui a su

¹³⁴⁷ Jacqueline Sainclivier, Jean-Marie Guillon, Pierre Laborie (dirs.), *Images des comportements sous l'Occupation. Mémoires, transmission, idée reçues*, PUR, Rennes, 2016, p. 119-120.

¹³⁴⁸ Marc Bergère, « Les usages politiques de la Seconde Guerre mondiale en Bretagne : histoire, mémoire et identité régionale », in Maryline Crivello, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dirs.), *Concurrence des passées. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, PUP, Aix-en-Provence, 2006, p. 103-110.

¹³⁴⁹ André Lecomte, « Le préfet du Finistère témoigne », in *Brest, ville héroïque et martyre*, ACIS, édition Ouest-France, Rennes, 1946, p. 1-4.

résister, et qui, malgré son statut de ville la plus détruite de France, renaît de ses cendres. Brest, c'est donc la reconstruction selon le plan Mathon du nom de l'ingénieur chargé de faire renaître la ville¹³⁵⁰. Enfin, la ville est gravement touchée le 28 juillet 1947 par l'explosion du navire *Ocean Liberty*, qui rase une nouvelle fois le port, endommage une ville faite alors de baraquements en bois, et fait 33 morts et plus de 1000 blessés. Brest prend alors une image de ville forte, avec une population déterminée à rebâtir sa cité. La mémoire collective locale va donc se construire en oubliant totalement le massacre de Penguerec, qui eut pourtant lieu aux portes de Brest et dont une partie des victimes était brestoïse.

Lorsque des personnalités officielles de la République viennent en visite dans la cité du Ponant, ce sera, dans les années qui suivent la fin de la guerre, pour venir constater la reconstruction de la ville, la remise en service de son port, puis la construction de la base de l'île Longue abritant les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, l'École Navale et, celle de Maistrance, les fêtes maritimes, mais jamais pour le massacre de Penguerec à Gouesnou, quoique la commune fasse pourtant partie de la métropole brestoïse. En juillet 1945, Charles de Gaulle se rend en visite à Brest, alors totalement détruite. Le nouveau chef de l'État rend un hommage aux victimes civiles et combattantes de Brest, et dépose une gerbe de fleurs, avant de se rendre devant les ruines de l'abri Sadi Carnot, où le maire Jules Lullien lui explique l'histoire du drame qui s'y déroula dans la nuit du 9 septembre 1944¹³⁵¹. Aucune allusion n'est faite à Gouesnou ni à son massacre. De Gaulle se rend à l'arsenal, visite Saint-Pierre-Quilbignon, Recouvrance, passe la nuit à Brest, mais il ne se rend pas à Gouesnou. En 1946, de Gaulle revient en tant que grand-maître de l'ordre de la Libération. Il séjourne à Brest avant d'embarquer pour l'île de Sein. Là encore, aucune visite à Gouesnou. En septembre 1960, Charles de Gaulle, désormais président de la République, revient à Brest maintenant reconstruite. Le président remet la médaille de la Résistance au député-maire George Lombard, puis s'en retourne une nouvelle fois sur l'île de Sein. Charles de Gaulle reviendra ensuite dans la cité blanche en 1965, 1967 et 1969, à chaque fois pour visiter les infrastructures de l'arsenal, et l'avancée des travaux de l'île Longue. Il ne se rendra donc jamais à Gouesnou. Avant et après lui, quasiment tous les présidents de la République se rendront à Brest, notamment pour des visites liées à la dissuasion nucléaire : Vincent Auriol le 30 mai 1948, George Pompidou en octobre 1971, qui dépose une gerbe de fleurs devant le monument aux morts de la ville ; Valéry

¹³⁵⁰ Sur ce sujet voyez Pierre Le Goïc, *Brest en reconstruction. Antimémoires d'une ville*, PUR-CRBC, Rennes, 2001.

¹³⁵¹ Olivier Polard, Gildas Priol, « Charles de Gaulle à Brest », in *Les cahiers de l'Iroise*, n°233, juillet-décembre 2019, p. 150.

Giscard d'Estaing une seule fois en 1974. François Mitterrand viendra six fois, Jacques Chirac, en qualité de premier ministre, en novembre 1987, puis trois fois en tant que président ; François Hollande en 2012, 2015 et 2017, et enfin Emmanuel Macron en 2021, pour ses vœux aux armées à l'école de Maistrance. Aucun d'entre eux ne se rendra à Gouesnou. En fait, l'unique personnalité de premier plan à s'y rendre est Richard Ferrand en qualité de président de l'Assemblée Nationale, lors des commémorations du 7 août 2019. La venue du troisième personnage de la République n'est pas anodine. En effet, Richard Ferrand est avant tout député de la 6^e circonscription du Finistère, ce qui explique son éventuelle connaissance de l'histoire locale. Mais sa venue est surtout pour lui l'occasion de parler politique, et de tenter d'enrôler le maire, Stéphane Roudaut, au sein du parti La République En Marche, ce que déplore ce dernier¹³⁵². Preuve il en est, que les commémorations sont également le moment de calculs politiques plutôt que du recueillement.

Initialement, le président Emmanuel Macron avait annoncé vouloir se rendre à Gouesnou, mais dut au dernier moment annuler sa venue pour une raison d'agenda. Faute de mieux, le président de la République envoie, via son chef de cabinet François-Xavier Lauch, une lettre au maire de Gouesnou, dans laquelle il rappelle combien la commune a « payé un lourd tribut », et a été « victime de la barbarie nazie ». De plus, le chef de l'État « mesure la responsabilité qui nous oblige à œuvrer collectivement afin que jamais ne se reproduisent de telles atrocités ». Le Président « salue » également « l'indispensable engagement mémoriel et [se] félicite que des travaux universitaires soient consacrés à cet événement particulièrement douloureux de la Seconde Guerre mondiale »¹³⁵³. La secrétaire d'État auprès de la ministre des armées, en charge des anciens combattants et de la Mémoire, Geneviève Darrieussecq, avait également reçu une invitation, mais ne s'était pas rendue à Gouesnou¹³⁵⁴. En 2022, la présence du chef de l'État demeure toujours une volonté de la part de la municipalité gouesnousienne. Ce souhait, dit le maire, ne relève pas d'un besoin de reconnaissance nationale, ni d'une « gloriole », mais plutôt du désir que soient « commémorées une commune martyre et une région qui a souffert de la guerre, et qui s'est beaucoup investie dans la Résistance »¹³⁵⁵.

L'invisibilité du massacre de Penguerec au bénéfice d'une mémoire collective plus forte n'est pas un cas unique. Prenons les exemples des massacres de Maillé et Tulle. Le massacre

¹³⁵² Entretiens avec l'auteur. 08/04/2022.

¹³⁵³ Archive de la Mairie de Gouesnou. Lettre du chef de cabinet du Président de la République en date du 16/07/2019.

¹³⁵⁴ Pour des raisons que nous ignorons. Probablement un problème de calendrier ministériel.

¹³⁵⁵ Entretiens avec l'auteur. 08/04/2022.

de Maillé a lieu le 25 août 1944. Le même jour, Paris est libérée, et c'est cet événement qui restera dans l'histoire, car « il concentre toute l'attention des autorités et des médias nationaux »¹³⁵⁶. A Tulle, la pendaison de 99 personnes et la déportation d'une centaine d'autres passent presque inaperçues dans une région dont la mémoire est quasi exclusivement marquée par le massacre d'Oradour-sur-Glane et ses 643 morts. Certes le massacre d'Oradour est plus important que tous les autres en France par son nombre de victimes, mais c'est la volonté des politiques de l'époque qui va en faire le symbole de toutes les autres villes martyres au détriment de Tulle, Ascq, Maillé ou encore Penguerec. Tout commence par une visite : celle du général de Gaulle à Oradour, le 4 mars 1945. Le chef du gouvernement provisoire déclare ce jour-là : « Oradour-sur-Glane est le symbole des malheurs de la patrie. Il convient d'en conserver le souvenir, car il ne faut plus jamais qu'un pareil malheur se reproduise »¹³⁵⁷. C'est donc à partir de cette date qu'Oradour devient le symbole des atrocités nazies en France. Ce qui accentue également l'image de ce massacre dans les mémoires, c'est, comme le dit l'historienne américaine Sarah Farmer, « l'innocence outragée ». En effet, si le massacre d'Oradour choque par son nombre de morts, il choque également par le fait que le petit village limousin n'était pas un haut lieu de résistance. Il faut donc comprendre qu'Oradour ne méritait pas le sort que lui ont réservé les membres de la *Das Reich*, car ses habitants n'abritaient aucun résistant, et n'en étaient jamais pris à aucun Allemand. Mais peut-être la rhétorique de l'historienne américaine, qui semble juste à propos d'Oradour, laisse-t-elle entendre que les communes ayant des résistants qui ont attaqué des Allemands méritaient leur sort ? Car après tout, ce qui motive les Allemands à passer à l'acte à Tulle, Ascq, Maillé, Gouesnou ou encore Saint-Pol-de-Léon, c'est bien qu'à l'origine, il y avait eu une attaque de résistants, qui en quelque sorte légitimait leurs représailles.

Penguerec, c'est également un oubli politique. Certes les chefs de l'État ne se sont jamais rendus à Gouesnou, mais c'est parce que Penguerec n'a jamais représenté le moindre enjeu politique, à la différence d'Oradour. Dès le lendemain du massacre d'Oradour, l'État, celui de Vichy, est encore en place à ce moment-là, et s'occupe du problème. Le préfet se rend sur les lieux, Vichy demande des comptes à l'occupant. A la Libération, le GPRF prend la main. A Gouesnou, le 7 août, il n'y avait tout simplement pas d'État en place. Vichy avait quasiment disparu, le GPRF n'était pas encore réellement là. Il n'y a donc pas de service de l'État pour se porter au chevet de Gouesnou. Le préfet de Vichy n'existe plus, et la sous-préfecture se trouvait

¹³⁵⁶ Clotilde Vandendorpe, « Le massacre de Maillé (25 août 1944). Retour sur la difficile construction mémorielle d'un crime de guerre », *op. cit.*, p. 137.

¹³⁵⁷ Cité dans Sarah Farmer, *Oradour 10 juin 1944, arrêt sur mémoire*, *op. cit.*, p. 79.

depuis 1943 à Landerneau. Députés et sénateurs n'existent plus non plus. Il n'y a aucune voix politique pour porter à la connaissance de la nation le drame de Penguerec. Et puis il y a les combats, le chaos de la bataille, qui étouffent le drame. A Oradour, le massacre est commis loin de tout champ de bataille, les témoins sont là, les habitants des communes environnantes viennent voir ce qui s'est passé. Les pouvoirs publics réagissent, la presse, bien que mise au courant tardivement relaie l'information. Vichy décide même d'avertir le consulat de Suisse, qui relaie ensuite l'information à la BBC et à Radio Alger¹³⁵⁸. Bien qu'il faille attendre le mois de juillet pour que des journaux comme *Libération*, *Résistance* ou *La Marseillaise* titrent sur le massacre, la presse nationale se fait l'écho d'Oradour¹³⁵⁹. Dans le pays de Brest, il n'y a plus de presse, (*La Dépêche de Brest* et *l'Ouest-Éclair* ont cessé leurs activités depuis juillet¹³⁶⁰), les liaisons téléphoniques sont coupées depuis des semaines, il n'y a personne pour avertir qui que ce soit. Le 7 août, la priorité de bon nombre de Gouesnousiens est de quitter leur village le plus rapidement possible pour s'éloigner des combats. Le tout nouveau *Télégramme de Brest et de Morlaix*, apparu le 18 septembre 1944, évoque Penguerec dans un article seulement le 4 novembre, soit trois mois après les faits. Le quotidien finistérien explique alors « qu'une centaine de boches avaient massacré 38 de nos compatriotes »¹³⁶¹. Un article seulement : *Le Télégramme* n'en fait pas sa une et ne suivra pas l'avancée de l'enquête.

Une fois la libération achevée, et les Gouesnousiens retournés dans leur commune, aucune association de victimes ne voit par ailleurs le jour. Aucun parti ou responsable politique ne se fait la voix des familles des victimes. Or, à Oradour, le parti communiste, très présent en Limousin, s'empare du sujet. Si Oradour passe à la postérité, c'est aussi parce qu'il y a une forte opposition politique entre les communistes et ceux qui les accusent d'avoir harcelé les *Waffen-SS*, ce qui aurait mené au massacre. La problématique se pose également à Tulle, où les FTP ont directement attaqué la ville. La même question se pose aussi à Saint-Pol-de-Léon : quia attaqué les Allemands ? Certains pensent à des jeunes résistants, voulant « se faire un Allemand » ; ils ne seront jamais identifiés¹³⁶².

Les communistes se serviront d'Oradour comme symbole des atrocités nazies dans une France d'après-guerre où le parti se présente comme celui qui a le plus résisté, celui aux 75 000 morts (en réalité le chiffre serait de l'ordre 2000 résistants fusillés, d'après Olivier

¹³⁵⁸ Sarah Farmer, *Oradour 10 juin 1944, arrêt sur mémoire*, op. cit., p. 49.

¹³⁵⁹ *Idem*.

¹³⁶⁰ Sur ce sujet voyez Sébastien Lozac'h, *Comparaison entre l'Ouest-Éclair et la Dépêche de Brest et de l'Ouest durant l'occupation allemande (juin 1940 - juillet 1944)*, Mémoire de master, UBO, Brest, 2018.

¹³⁶¹ « On retrouve près de Gouesnou les restes de 38 otages massacrés », *Le Télégramme* en date du 04/11/1945.

¹³⁶² Gilles Grall, *La tragédie de l'été 1944 à Saint-Pol-de-Léon*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1994.

Wieviorka)¹³⁶³. Comme l'explique également Sarah Farmer, « Oradour fut immédiatement détachée de son contexte historique afin de limiter les divisions créées par l'activité des maquis majoritairement communistes »¹³⁶⁴. A Tulle, les familles de victimes se réunissent dans un comité des martyrs. Les familles font alors le serment de se retrouver tous les ans place de la gare et de se rendre en cortège vers le lieu où les pendus ont été enterrés¹³⁶⁵. A Maillé, une association de familles de victimes, « Pour le Souvenir de Maillé », est créée en 1995 seulement, avec comme mission de perpétuer la mémoire du 25 août 1944¹³⁶⁶.

A Gouesnou, s'il n'y a pas d'association, il n'y a pas non plus de division. Personne ne pointe une quelconque responsabilité des FFI et des SAS dans l'origine du massacre. D'ailleurs, Pierre Pauli, un ancien du groupe SAS, viendra à Gouesnou pour chaque commémoration, et il y a toujours été perçu comme un héros. Au contraire, une unité se crée, ainsi qu'une solidarité autour des familles de victimes. Yvette Kerboul explique : « Après la guerre, on ne s'est pas senti abandonnés, nous avons été soutenus par les Gouesnousiens. »¹³⁶⁷. Yvette Eliez raconte également que sa famille « a reçu des aides de la part de la municipalité dès la Libération, mais jamais de la part de l'État »¹³⁶⁸. Marie-Thérèse et Jeanne Jestin expliquent aussi que leur famille a reçu des aides pour la restauration de sa ferme¹³⁶⁹. Le phénomène se retrouve également dans la commune de Plouvien, où l'on dénombre 33 personnes tuées par les Allemands le 8 août. Les familles ne constituent pas d'association, mais une solidarité s'installe chez les habitants pour venir en aide à celles des victimes¹³⁷⁰. Difficile d'expliquer ce phénomène, dont la raison se trouve peut-être dans le fait que la population rurale nord-finistérienne est une société de taiseux et de paysans n'ayant pas forcément fait de hautes études. Il n'y pas d'intellectuels ni de personne se sentant suffisamment instruite pour poser des questions, ni pour prendre la tête d'une quelconque association. A Quimerc'h, en Finistère sud donc, c'est le professeur de l'école des garçons qui prend les choses en mains et demande des comptes au procureur de la République¹³⁷¹. A Oradour, ce sont les politiques, avec les survivants qui créent l'association nationale des familles des martyrs (ANFM), mais elle s'opposera vivement aux communistes, et surtout aux gouvernements de la IV^e République pour avoir amnistié les Malgré-Nous lors

¹³⁶³ Olivier Wieviorka, *Histoire de la résistance 1940-1945*, Perrin, Paris, 2018 (2013).

¹³⁶⁴ Sarah Farmer, *Oradour 10 juin 1944, arrêt sur mémoire*, *op. cit.*, p. 77.

¹³⁶⁵ Fabrice Grenard, *Tulle. Enquête sur un massacre. 9 juin 1944*, *op. cit.*, p. 271.

¹³⁶⁶ Clotilde Vandendorpe, « Le massacre de Maillé (25 août 1944). Retour sur la difficile construction mémorielle d'un crime de guerre », *op. cit.*, p. 145.

¹³⁶⁷ Témoignage d'Yvette Kerboul (née Phélep), Gouesnou le 20/06/2019.

¹³⁶⁸ Témoignage d'Yvette Eliez (née Simon), Brest le 02/10/2018.

¹³⁶⁹ Témoignage de Jeanne Goubin (née Jestin) et Marie-Thérèse Jestin, Brest le 04/06/2019.

¹³⁷⁰ Louis Bothorel, *Plouvien août 1944. Les civils dans la guerre et la bataille de Plouvien*, *op. cit.*, p. 141.

¹³⁷¹ ADF, 178 W 21. Enquête sur l'occupation et la libération. Dossier du massacre de Quimerc'h.

du procès de Bordeaux¹³⁷². La population d'Oradour se déchira entre pro et anti-communistes, car ces derniers étaient accusés d'instrumenter les commémorations à des fins politiques. Les communistes voulaient mettre en avant le massacre d'Oradour, plutôt que celui de Tulle, car beaucoup de Tullistes les accusaient d'être indirectement responsables du massacre.

Les Gouesnousiens, eux, sont dans une sorte de fatalité. Ils ne cherchent pas, dans les années d'après-guerre, à comprendre ce qui s'est passé, ni pourquoi. Certains survivants évoquent le fait que « c'était la guerre, voilà tout », et « que les gens en avaient marre d'en parler »¹³⁷³. Les commémorations se suivent les unes après les autres. Si le massacre de Penguerec reste très présent dans l'esprit de ceux qui l'ont vécu de près comme de loin, sa mémoire va peu à peu s'étioler dans la région de Gouesnou. Les survivants ne parleront jamais de leur traumatisme. Les enfants des victimes n'oseront pas non plus poser de questions : « On ne nous a rien raconté, on n'osait pas demander, on a tout appris avec les autres »¹³⁷⁴, raconte Francine Phélep. Comme l'explique Clotilde Vandendorpe dans son ouvrage, la problématique est la même à Maillé. Elle écrit que « pour certains psychologues et juristes, l'absence de procès et d'identification claire de coupables peuvent être vus comme une des causes qui conduisent les rescapés à ne plus parler des événements »¹³⁷⁵.

L'invisibilité de Penguerec, tout comme celle de la majorité des massacres en France, est aussi due en grande partie à la politique mémorielle voulue par le général de Gaulle lors de la Libération. Et c'est qui s'exprime lors d'une déclaration prononcée le 5 mars 1945 devant les ruines et les survivants d'Oradour. Charles de Gaulle, alors en quête d'une unité nationale forte, souhaite des symboles auxquels les Français pourront s'identifier. La libération de Paris devient le symbole de la libération de toute la France, lorsque de Gaulle parle, lors de son discours de l'Hôtel de Ville, de « Paris libéré [...] avec l'appui et le concours de la France toute entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle »¹³⁷⁶. Oradour, elle, devient le « symbole de ce qui est arrivé à la patrie elle-même. Pour réparer et conserver le souvenir, il faut rester ensemble comme nous le sommes en ce moment. Un lieu comme celui-ci reste une chose commune à tous. Jamais plus il ne faut qu'une chose pareille puisse arriver en quelque point de la France. »¹³⁷⁷. De Gaulle souhaite donc faire d'Oradour le vecteur de

¹³⁷² Sarah Farmer, *Oradour 10 juin 1944, arrêt sur mémoire*, op. cit., p. 204.

¹³⁷³ Témoignages de Jeanne Goubin (née Jestin) et Marie-Thérèse Jestin, Brest le 04/06/2019.

¹³⁷⁴ Témoignage de Francine Phélep, Gouesnou le 20/06/2019.

¹³⁷⁵ Clotilde Vandendorpe, *Maillé, la mémoire oubliée ?*, éditions Transmettre, Tour, 2019, p. 85.

¹³⁷⁶ Discours de Charles de Gaulle, Paris, le 25/08/1944, in <https://www.reseau-canope.fr/cnrd/ressource/texte/3948>

¹³⁷⁷ Déclaration de Charles de Gaulle, Oradour, le 05/03/1945. Cité dans Sarah Farmer, *Oradour 10 juin 1944, arrêt sur mémoire*, op. cit., p. 106.

l'unité nationale et le symbole de toutes les souffrances de la France¹³⁷⁸. C'est à Oradour, et pas ailleurs, qu'on commémorera le passé douloureux, les martyrs de l'occupation allemande, les massacres et autres crimes de guerre, la souffrance du peuple. Alors que le mont Valérien devient le sanctuaire des résistants morts pour la France, Oradour devient celui des souffrances de tout un peuple « innocent », pour reprendre le terme de Sarah Farmer¹³⁷⁹.

Ce symbole sera matérialisé par la conservation des ruines. Le temps s'arrête à Oradour, mais il doit continuer à avancer dans les autres communes, à Gouesnou tout comme à Maillé ; les villes et villages doivent se reconstruire et aller de l'avant. Mais Gouesnou ne devient pas un symbole, alors que Maillé, elle, le devient du fait de sa reconstruction. En Indre-et-Loire, la commune martyre est perçue comme le village qui, malgré la destruction et la mort, se relève. A Gouesnou, le village se relève aussi, mais ne devient pas un symbole dans le Finistère ; c'est Brest qui joue ce rôle.

Un dernier élément explique cette volonté de conservation d'Oradour. Pour l'historien Pascal Plas, la conservation des ruines sert également de preuve à charge dans le procès de Nuremberg qui s'annonce. Plas explique :

« La guerre n'est pas terminée, mais on commence à engranger des preuves qui vont servir au projet de tribunal international. Une commission a déjà été mise en place. Elle est chargée, dans la plupart des régions françaises, de recueillir des preuves et d'entendre des témoignages, d'instruire ce qui va être jugé à Nuremberg. Oradour constitue un cas emblématique où des exactions ont été commises par des troupes SS. Et on aura besoin de ces preuves. On peut alors se demander, même si nous n'avons pas tous les documents, si le fait de conserver les ruines n'est pas aussi conçu comme un élément de preuve, dans la mesure où il s'agira d'un théâtre, grandeur nature, des atrocités commises. »¹³⁸⁰

Paradoxalement, il existait aussi des ruines à Penguerec, certes beaucoup moins importantes qu'à Oradour, mais qui auraient également pu servir de preuve, et contre la *Kriegsmarine*.

Le massacre de Gouesnou est donc devenu invisible pour de multiples raisons. Tout d'abord parce qu'il eut lieu dans un contexte de bataille qui joua comme un écran de fumée sur

¹³⁷⁸ Madelaine Rebérioux, « Commémorer Oradour », in *Travail de mémoire 1914-1998, une nécessité dans un siècle de violence*, Autrement, Paris, 1999.

¹³⁷⁹ Sarah Farmer, *Oradour 10 juin 1944, arrêt sur mémoire, op. cit.*, p. 204.

¹³⁸⁰ Cité dans Héléne Abalo, « Oradour-sur-Glane : c'est Charles de Gaulle qui a imposé la conservation du village martyr », *France 3 Nouvelle Aquitaine*, le 09/11/2020.

le massacre. Ce que Clausewitz appelle « le brouillard de la guerre »¹³⁸¹, c'est-à-dire le manque d'information ou le flou total sur ce qui se passe dans la bataille. Le 7 août, bien que les armées américaines arrivent au bout de la Bretagne, l'attention est majoritairement tournée vers la bataille de Normandie qui commence à prendre fin, et les regards des Alliés sont déjà orientés vers l'Est et Paris. Par conséquent, il n'y avait plus personne le 7 août 1944 pour faire connaître ce qui c'était passé. Un exemple : alors qu'à Oradour et Maillé les massacres ne sont pas suivis de combats, ce qui permet à des renforts d'arriver sur place, à Gouesnou, le 7 août est le premier jour de la bataille de Brest.

La mémoire locale s'est également focalisée sur Brest. Parce que les politiques ne venaient que dans la cité du Ponant et jamais à Gouesnou. Parce que l'après-guerre a été une période tournée vers la reconstruction des forces vives du pays et vers l'unité nationale. Parce que le Finistère n'a jamais été une terre communiste, les gaullistes n'ont donc jamais eu à labourer le département en participant à des commémorations rappelant l'engagement et le sacrifice des civils. A l'inverse, l'histoire de Gouesnou ne concerne en rien le PCF qui n'avait donc rien à faire là-bas. Parce qu'il n'y a jamais eu de voix ni d'association pour porter la mémoire de Penguerec. Parce qu'il n'y a jamais eu de véritable enquête, et donc jamais de procès, ce qui a très probablement frustré les victimes qui se sont terrées dans le silence. Parce qu'aucun coupable n'a jamais été clairement identifié. Parce qu'à part une ruine d'appentis de ferme et deux monuments aux morts, il n'y a rien d'autre qui matérialise le drame qui eut lieu à Gouesnou. Il n'y avait jamais eu de massacre de cette ampleur en Bretagne. Donc, le devoir de mémoire, terme qui n'existe pas en 1945, est absent des débats. Nous ne sommes pas dans une grande ville avec des intellectuels, des moyens financiers, pour initier ce projet de mémorialisation. Les Gouesnouiens ne savent tout simplement pas quoi faire. Ils enterrent pieusement leurs morts, et érigent un monument comme c'était un réflexe depuis 1918. Gouesnou n'a pas non plus reçu d'aide extérieure de la part d'autres communes, ou par le biais d'une souscription nationale, comme ce fût le cas à Maillé où plusieurs villages d'Afrique Équatoriale Française envoient des dons. C'est ce genre d'aides qui a permis de faire connaître le massacre de Maillé pendant un temps, avant que, lui aussi, ne tombe dans l'oubli¹³⁸². Parce que les témoins n'ont jamais voulu parler, ou très peu, même à leur propre famille, de ce qu'ils avaient vécu. On commémorait Penguerec sans trop savoir ce qui s'était passé, expliquent certains descendants de victimes. Ces silences conduiront à beaucoup de rumeurs et de

¹³⁸¹ Carl von Clausewitz, *De la guerre*, traduction de Nicolas Waquet, Payot & Rivage, Paris, 2014, p. 134.

¹³⁸² Clotilde Vandendorpe, *Maillé, la mémoire oubliée ?*, op. cit., p. 61.

fantasmes sur la journée du 7 août. Penguerec « instaurera un climat pesant dans la commune »¹³⁸³ diront certains, ce qui amènera de la frustration, car rien n'a été fait pour connaître ce qui c'était réellement passé et pourquoi. Parce que Gouesnou s'est reconstruite avec une nouvelle population pas forcément au courant de l'histoire gouesnousienne. Parce que certaines victimes n'habitent plus la commune. Parce que les cérémonies qui commémorent cette mémoire, qui sont censées la « médiatiser » en quelque sorte, ont du mal à trouver un rélécho. Le 7 août, beaucoup de personnes sont en vacances, et donc n'assistent pas aux commémorations. La mairie a toujours déploré le fait que les écoles primaires ne participaient pas aux commémorations afin d'y investir les plus jeunes. Mais comment le faire en période de grandes vacances ? Enfin, parce que la France a voulu se souvenir de la barbarie nazie par le biais d'un seul et unique symbole : Oradour-sur-Glane.

Les personnes que nous avons rencontrées lors de nos recherches nous ont très souvent expliqué que notre travail était une bonne chose, mais que cela arrivait beaucoup trop tard, qu'elles n'attendaient finalement pas grand-chose de notre travail.

Le sentiment que nous avons pu avoir, c'est qu'il y a chez les Gouesnousiens une forme de résignation. Pour beaucoup, retrouver les auteurs du massacre, et que justice soit rendue, semblent irréalisables, voire impossibles plus de 75 ans après les faits. Le sentiment qui domine, c'est celui de leur impuissance face à ce drame, qui semble pour eux être un détail du conflit. Seule une portée nationale du massacre au sortir de la guerre, comme pour Oradour, leur aurait permis d'espérer que justice soit faite.

Penguerec dans les livres d'Histoire.

Si le massacre de Penguerec demeure le plus important massacre de civils de toute la région Bretagne, et l'un des plus importants perpétré par les forces allemandes au cours de l'été 1944, il n'est que très peu cité dans les différents ouvrages qui concernent la période. Pourquoi ?

Les exemples d'ouvrages ou d'articles traitant de la terrible répression allemande de l'été 1944 sont légion. Dans un article pour le site *Slate*, intitulé « Maillé, Argenton-sur-Creuse,

¹³⁸³ Témoignage d'André Salaun, Gouesnou, le 15/03/2019.

Vassieux-en-Vercors : les massacres oubliés de l'été 1944 », le journaliste Antoine Bourguilleau pointe du doigt le fait que beaucoup de massacres ont été oubliés au bénéfice d'Oradour-sur-Glane et Tulle¹³⁸⁴. Il cite Maillé (124 morts), Ascq (86 morts), Argenton-sur-Creuse (53 morts), Vassieux-en-Vercors (174 morts), Dun-les-Places (27 morts), Mussidan (52 morts), Saint-Sixte (11 morts). Il est intéressant de constater qu'à l'exception de Vassieux-en-Vercors, tous ces autres massacres ont été perpétrés par la *Waffen-SS* et non par la *Wehrmacht*. Aucun massacre commis en Bretagne sur les résistants ou des civils n'est mentionné. La vision d'une *Wehrmacht* propre a-t-elle pu biaiser l'article du journaliste ? Ces massacres ont également le point commun d'avoir été perpétrés loin de tout champ de bataille, contrairement à Penguerec ou Plouvien. A l'échelle nationale, aucun ouvrage ne mentionne le massacre de Penguerec. Rien dans les ouvrages sur la Libération, ni dans ceux sur la répression allemande en France. Les études sur les autres massacres comme Tulle ou Oradour ne mentionnent pas non plus Penguerec. Dans leur ouvrage sur les lieux de mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France, Serge Barcellini et Annette Wiewiorka passent en revue les villes et villages ayant subi un massacre, et décrivent les stèles et/ou monuments présents, leur histoire et signification¹³⁸⁵. Si des communes comme Dun-les-Places, Marsoulas, Mouleydier ou encore Rouffignac sont citées, il n'y est fait d'aucune mention de Penguerec. Étonnant, quand on sait que Gouesnou a pourtant reçu la croix de guerre 1939-1945 en 1949, et que sa ville frontalière, Brest, est récipiendaire de la même croix ainsi que celle de la Résistance. Ce n'est donc pas une commune totalement inconnue. Finalement, seuls deux historiens, allemands, se sont penchés sur Penguerec. Le premier, Lars Hellwinkel, a rédigé un article sur le sujet en 2017. Ce dernier a rédigé une thèse sur la base navale allemande de Brest, et ses recherches l'ont poussé à effectuer quelques investigations sur Penguerec. Le second, Peter Lieb, en parle lors d'une conférence sur la répression allemande en France à l'été 1944 et y consacre par la suite un article¹³⁸⁶. L'historien allemand explique alors que Gouesnou représente un cas unique de massacre en France, car il est en premier perpétré par des marins, n'appartenant pas à une unité d'élite, et qu'il a concerné des femmes et des enfants, alors que ce type de massacres était l'apanage des *Waffen-SS*¹³⁸⁷.

¹³⁸⁴ Antoine Bourguilleau, « Maillé, Argenton-sur-Creuse, Vassieux-en-Vercors : les massacres oubliés de l'été 1944 », *Slate*, 25/08/2013.

¹³⁸⁵ Serge Barcellini, Annette Wiewiorka, *Passant, souvient-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Plon, Paris, 1995.

¹³⁸⁶ Peter Lieb, « *Wehrmacht*, *Waffen-SS*, et *Sipo/SD* : la répression allemande en France 1943-1944 », in *Actes du colloque sur la répression en France à l'été 1944*, Fondation de la résistance, Saint-Amand-Montrond, 2005.

¹³⁸⁷ *Idem*.

Du côté des historiens bretons, aucun ne s'est jamais intéressé à Penguerec, ni à aucun massacre en Bretagne d'ailleurs. Un mémoire de maîtrise rédigé par Gilles Grall sur le massacre de Saint-Pol-de-Léon et un ouvrage de l'historien amateur Louis Bothorel sur celui de Plouvien sont les deux seuls travaux sur des massacres de civils en Finistère. Seule une bande dessinée de Jocelyn Gille met en scène, sur quatre cases, le massacre de Penguerec¹³⁸⁸. Avec quelques approximations d'ailleurs, vu que la date du drame est fixée au 8 août et que l'origine du massacre est attribuée à une embuscade de résistants sur une route.

Les historiens bretons de la Seconde Guerre mondiale, tels que Jacqueline Sainclivier ou Christian Bougeard n'ont, nous l'avons dit, pratiquement pas abordé ce sujet : au plus ont-ils évoqué la répression à l'encontre de la Résistance, mais rarement contre les civils. En fait, leurs travaux concernent essentiellement les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine. Du côté des ouvrages écrits par des historiens amateurs, Penguerec figure dans le tome 2 du *Finistère dans la guerre* de George-Michel Thomas et Alain Le Grand, dans *Chronique d'hier*, tome 1, *La vie du Léon 1939-1945* de Roland Bohn, qui ira jusqu'à rencontrer Yvette Phélep, mais qui ne creusera pas le sujet en profondeur. À chaque fois, le récit de Penguerec ne tient qu'en quelques lignes seulement. Si Yvette Phélep est la personne qui a le plus témoigné pour des ouvrages, ou articles, les autres familles n'ont jamais été contactées.

Certaines victimes ont exprimé leur incompréhension en nous expliquant que personne ne les avait jamais interrogées. Yvette Eliez parle elle « d'indifférence » vis-à-vis du massacre de Penguerec ; cette dernière nous a d'ailleurs confié n'avoir jamais compris pourquoi « personne n'avait jamais interrogé ses parents »¹³⁸⁹. Une seule victime a essayé de faire entendre sa voix en posant des questions, notamment à des historiens : Jacques Jestin. Ce dernier interroge les différents maires de Gouesnou, curés, membres de musée du patrimoine ainsi que des journalistes de France 3 ou de *Libération*¹³⁹⁰. À chaque fois, Jacques Jestin explique qu'il aimerait faire connaître « sa » vérité sur les événements du 7 août, mais sans jamais l'expliquer. Sa version, il l'a rédigée dans un journal tenu juste après la guerre. Or, ce qu'il explique ne diffère en rien des autres témoignages. Qu'avait-il à rajouter ou à apporter de plus ? On ne le saura jamais, puisque Jacques Jestin est décédé en 2015.

Enfin, la presse ne mentionne pas Penguerec, à l'exception du *Télégramme* qui en parle dans son édition du 4 novembre 1944. Nous le disions dans le chapitre précédent, au 7 août, il

¹³⁸⁸ Jocelyn Gille, *Brest dans la tourmente*, édition Le Télégramme, Brest, 2003, p. 74.

¹³⁸⁹ Témoignage d'Yvette Eliez (née Simon), Brest le 02/10/2018.

¹³⁹⁰ Archives privées. Famille Jestin-Goubin.

n'y a plus de presse locale dans le Finistère. A contrario, les massacres d'Oradour et de Maillé sont rapidement médiatisés par leur presse locale. A Maillé, *La Nouvelle République du centre-ouest* sort un premier article sur le massacre dès le 1^{er} septembre, soit cinq jours après les faits¹³⁹¹.

Dès lors, les journaux locaux ne parleront de Penguerec qu'au moment des commémorations, chaque 7 août, date qui devient une sorte de marronnier journalistique. La presse nationale n'y fera jamais écho, si ce n'est dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France* pour mentionner qu'un travail de thèse sera réalisé sur le massacre¹³⁹². Un dernier exemple de cet oubli : en juin 1945, *Le magazine de France* édite un numéro spécial sur « les crimes nazis ». Robert d'Harcourt, écrivain et académicien, y rédige un article intitulé « SS et Gestapo » qui traite des crimes de ces derniers durant l'été 1944. Dans son article, l'écrivain présente deux cartes, l'une localisant les 42 massacres les plus importants de France, l'autre, les 28 grandes exactions commises dans le centre de la France, (Corrèze, Vienne, Indre, Dordogne...). Sur la carte de France, si des massacres sont signalés en Bretagne comme celui de Pleubian dans les Côtes-du-Nord (16 résistants tués), celui de Penguerec ou encore de Saint-Pol-de-Léon ne sont pas mentionnés. La carte avait pourtant été réalisée selon les données du SRCGE arrêtées au 28 mai 1945¹³⁹³. Ce qui est également intéressant, c'est qu'à peine la guerre terminée, l'auteur de l'article, comme beaucoup, est persuadé que seuls les SS sont les responsables de tous les crimes de guerre en Europe.

Le massacre de Penguerec demeure donc une histoire méconnue des historiens, alors qu'il est pourtant le massacre de civils le plus important de Bretagne et du grand Ouest de la France, ainsi que le seul et unique massacre commis par les forces de la *Kriegsmarine* et ayant visé des femmes et des enfants, le seul où le déchainement de violence est comparable à celui d'un massacre perpétré par la *Waffen-SS*. Gouesnou demeure une commune martyre, où 82 personnes sont mortes entre le 7 août et le 19 septembre 1944, où la quasi-totalité du village a été détruit, alors que son église, monument historique, a été volontairement incendiée par les Allemands.

Personne n'a réellement cherché à savoir pourquoi ce massacre avait eu lieu, les Gouesnouiens, comme beaucoup d'autres communes, ont préféré s'en tenir à se souvenir et à

¹³⁹¹ Clotilde Vandendorpe, *Maillé, la mémoire oubliée ?*, op. cit., p. 36.

¹³⁹² Nora Moreau, « La commune martyre veut connaître son passé », rubrique « Une histoire en France », *Le Parisien aujourd'hui en France* en date du 13/08/2018.

¹³⁹³ Robert d'Harcourt, « SS et Gestapo », *Le magazine de France*, 2^e trimestre 1945, p. 27-30.

commémorer, ce qui est finalement la norme en France. Comme l'écrit l'historienne Michelle Perrot, « tout est désormais prétexte à se souvenir, plus rarement à s'interroger. »¹³⁹⁴. Cette absence historiographique a, par conséquent, grandement favorisé l'invisibilité de Penguerec.

La routine des commémorations

Les commémorations en France depuis 1918

« Ce que personne ne sait et qui ne laisse pas de trace, n'existe pas »¹³⁹⁵, disait l'écrivain italien Italo Svevo. Là est l'aspiration des commémorations : empêcher qu'un évènement ayant profondément marqué un groupe d'individus ne disparaisse des mémoires.

Les commémorations célébrant les morts pour la France, les victoires militaires, l'héroïsme et le courage des hommes, débutent dès la fin de la Première Guerre mondiale. L'idée est que, face à l'apocalypse qu'a été la Grande Guerre, il était inenvisageable que l'on puisse oublier ce qui s'était passé. Cette guerre a été une guerre mondiale, et la première du genre. Les nouvelles technologies militaires, le besoin immense des belligérants de puiser leurs forces dans la quasi-totalité de leur population, la guerre sur terre, sur mer mais également dans les airs, la durée du conflit, celle de certaines batailles comme Verdun qui dura près d'une année, le nombre de soldats engagés et surtout le nombre de morts, près de 10 millions en l'espace de 4 ans. Cette guerre marque profondément les esprits. En France, il n'y a pas une famille qui n'a pas été touchée par la perte d'un fils, d'un mari, d'un père ou d'un cousin. Pas une seule commune (sauf de très rares exceptions) qui ne possède un monument dédié « aux enfants de la commune morts pour la France ». C'est donc à partir des années 1920 que les Français, tout comme le reste des autres nations ayant participé au conflit, commémorent leurs morts et les hauts lieux de la guerre.

¹³⁹⁴ Michelle Perrot, « Archive, mémoire, histoire », in *Travail de mémoire 1914-1998, une nécessité dans un siècle de violence*, Autrement, Paris, 1999, p. 36.

¹³⁹⁵ Citation d'Italo Svevo, in Grandjean Geoffrey et Jamin Jérôme, *La concurrence mémorielle*, Armand Colin, Paris, 2011.

Le but de ces commémorations, c'est d'inscrire dans les mémoires des points de repères¹³⁹⁶. Pourquoi commémore-t-on ? Pour Bernard Cottret et Lauric Henneton, commémorer, « c'est éviter la répétition du tragique »¹³⁹⁷. Commémorer, c'est également faire vivre une mémoire collective, qu'elle soit locale ou régionale, nationale ou même internationale. Mais si mémoire et histoire sont liées, elles sont loin d'être « synonymes » comme le dit Pierre Nora¹³⁹⁸. Car certaines mémoires ont eu tendance à contester l'histoire, voire à verser dans le négationnisme. Les commémorations sont donc là pour éviter l'oubli, rappeler un fait historique, entretenir le souvenir de ce passé positif ou négatif. Commémorer, c'est également « mettre en scène, emprunter aux formes de la sacralisation religieuse ou héroïque les modèles d'une théâtralisation profane et d'une pédagogie vertuiste »¹³⁹⁹, comme l'écrit Philippe Raymond. Commémorer est un acte, et celui-ci suppose un lieu, un encadrement social, des formes collectives institutionnalisées et ritualisées¹⁴⁰⁰. Commémorer, c'est également organiser une dramaturgie de la mémoire, destinée à un public par le moyen d'un rituel. Comme l'explique Gérard Namer, « commémorer, c'est relier par des symboles une certaine représentation imagée, valorisée et affective du passé à des croyances ou idéologies des spectateurs. La commémoration n'est pas un divertissement, c'est une norme socialisée, elle est une politique de mémoire. »¹⁴⁰¹. Le besoin de commémorer, c'est aussi pour un groupe d'individus, un besoin d'identité au travers du temps. La famille commémore ses morts, pour s'en souvenir, pour éviter que leur mort n'ait été vaine¹⁴⁰². Il y a là un concept qui touche également à la religion, surtout à Gouesnou, dans une région où la religion est très ancrée. Il y a donc un besoin de célébrer les morts, de s'en souvenir, de ne pas oublier, ce qui, autrement, serait vu comme un éventuel péché ou du moins, une faute morale sur le plan religieux.

Le concept articulé de mémoire et histoire a commencé à être étudié par les historiens depuis la fin des années 1980. Certains sont devenus des références en la matière, tels Antoine

¹³⁹⁶ Johannes Großmann, « 1914, un lieu de mémoire européen ? de la commémoration nationale à l'émergence d'un consensus mémoriel », in *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2017/1, n°1 265, p. 119-132.

¹³⁹⁷ Bernard Cottret et Lauric Henneton, « La commémoration, entre mémoire prescrite et mémoire proscrite », in Bernard Cottret et Lauric Henneton, *Du bon usage des commémorations. Histoire, mémoire et identité XVI^e-XXI^e siècle*, PUR, Rennes, 2010, p. 7.

¹³⁹⁸ Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Tome 1, Gallimard, Paris, 1997, p. 24.

¹³⁹⁹ Philippe Raymond, « La commémoration : illusion ou artifice ? », in *Le Débat*, n°78, janvier-février 1994, p. 108.

¹⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 155.

¹⁴⁰¹ Gérard Namer, « La confiscation sociopolitique du besoin de commémorer », in Christian Coq (dir.), *Travail de mémoire 1914-1998. Une nécessité dans un siècle de violence*, Autrement, Paris, 1999, p. 175.

¹⁴⁰² *Idem.*

Prost¹⁴⁰³, Stéphane Audoin-Rouzeau ou Annette Becker¹⁴⁰⁴ pour la Première Guerre mondiale, ou encore Pierre Nora¹⁴⁰⁵, Gérard Namer¹⁴⁰⁶, ou encore Pierre Laborie¹⁴⁰⁷ pour la Seconde. Mais c'est bien la mémoire de la Seconde Guerre qui a été la plus étudiée, notamment celle de Vichy¹⁴⁰⁸. Les historiens spécialistes de l'*Histoire du temps présent* ont surtout mis en perspective « le poids du passé dans le conditionnement mental de la société française mais aussi comme instrument politique »¹⁴⁰⁹ : celui des politiques mémorielles¹⁴¹⁰.

Depuis ces mêmes années, le nombre des commémorations en France a explosé. Pierre Nora parle même de « boulimie »¹⁴¹¹ des commémorations, alors que de son côté Tzvetan Todorov parle « d'abus de la mémoire »¹⁴¹² pour définir « une ferveur compulsive, mêlant la nostalgie et l'impératif moral »¹⁴¹³. Un exemple : entre mai 2012 et août 2014, le président de la République François Hollande a consacré 25 discours aux deux guerres mondiales, ce qui pousse le journaliste du *Monde*, Thomas Wieder, à titrer son article sur le sujet : « La boulimie mémorielle de François Hollande »¹⁴¹⁴.

Paul Ricœur expliquait à propos de l'abus de commémorations que « le devoir de mémoire constitue à la fois le comble du bon usage et celui de l'abus dans l'exercice de la mémoire. »¹⁴¹⁵. En 2008, André Kaspi, le président de la commission sur la modernisation des commémorations publiques, doit rendre un rapport qui avait pour mission de répondre à une question : « Faut-il craindre une concurrence des mémoires des conflits du passé, voire un éclatement de l'unité nationale sous la pression de demandes multiples de reconnaissance ? »¹⁴¹⁶. La commission avait répondu qu'il y avait effectivement trop de commémorations et qu'il faudrait n'en garder que trois, le 8 mai, le 14 juillet et le 11 novembre.

¹⁴⁰³ Antoine Prost, *Les anciens combattants et la société française, 1914-1918*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1977.

¹⁴⁰⁴ Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, *14-18 : retrouver la guerre*, Gallimard, Paris, 2000.

¹⁴⁰⁵ Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, *op. cit.*

¹⁴⁰⁶ Gérard Namer, *Bataille pour la mémoire. Les commémorations en France de 1945 à nos jours*, Papyrus, Paris, 1983.

¹⁴⁰⁷ Pierre Laborie (dir.), *Mémoire et Histoire : la Résistance*, Privat, Toulouse, 1995.

¹⁴⁰⁸ Sur ce sujet voyez Eric Conan et Henry Rousso, *Vichy un passé qui ne passe pas*, Fayard, Paris, 1994.

¹⁴⁰⁹ Karine Guéritat, « Les commémorations dans la Deuxième Guerre mondiale dans le Loiret », in Bernard Cottret et Lauric Henneton, *Du bon usage des commémorations. Histoire, mémoire et identité XVIe-XXIe siècle*, *op. cit.*, p. 211.

¹⁴¹⁰ Nous y reviendrons dans le titre suivant.

¹⁴¹¹ Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, *op. cit.*, p. 4687.

¹⁴¹² Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Arléa, Paris, 1995.

¹⁴¹³ Bernard Cottret et Lauric Henneton, *Du bon usage des commémorations*, *op. cit.*, p. 9.

¹⁴¹⁴ Thomas Wieder, « La boulimie mémorielle de François Hollande », *Le Monde*, 26/08/2014.

¹⁴¹⁵ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Le Seuil, Paris, 2000, p. 106.

¹⁴¹⁶ Marc Crépon, « La mémoire des guerres. A propos de la modernisation des commémorations », *Revue esprit, Que faire de la mémoire des guerres du XXe siècle ?*, janvier 2011.

La commission appelait également au développement du tourisme de mémoire au niveau local et à des projets pédagogiques.

Cette explosion des commémorations trouve son origine dans le renouveau de l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale. A partir des années 1970/80, la vision de nouveaux historiens tels que Robert Paxton, l'émergence de la notion de devoir de mémoire, les témoignages de survivants, ainsi que la médiatisation des procès Barbie, Papon et Touvier, ont été des facteurs non négligeables de l'explosion des commémorations en France¹⁴¹⁷.

Qu'en est-il ? Les grandes commémorations nationales en France sont au nombre de douze¹⁴¹⁸ :

- La journée nationale du souvenir de la déportation (dernier dimanche d'avril)
- Victoire de 1945 (8 mai)
- Abolition de l'esclavage (10 mai)
- Fête nationale de Jeanne d'Arc (Deuxième dimanche de mai)
- Hommage aux morts pour la France en Indochine (8 juin)
- Hommage à Jean Moulin au Panthéon (17 juin)
- Appel du général de Gaulle (18 juin)
- Fête nationale (14 juillet)
- Journée de la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites (dimanche le plus proche du 16 juillet)
- Hommage aux Harkis (25 septembre)
- Armistice de 1918 (11 novembre)
- Hommages aux morts d'Algérie, du Maroc et de Tunisie (5 décembre)

Douze grandes commémorations donc, sans compter les diverses commémorations et hommages que la République peut célébrer, tels que les débarquements alliés des 6 juin et 15 août 1944, ceux de la bataille de Verdun, ou encore les hommages à certaines personnalités comme les anciens présidents ou personnages ayant marqué l'Histoire de France.

Le phénomène commémoratif occupe donc l'espace politique, médiatique et intellectuel. Et plus il occupe de place, plus il sera célébré. Car les commémorations doivent répondre à trois exigences selon Mona Ozouf. Premièrement, savoir prendre une distance temporelle avec elles. Il est donc impératif d'avoir une date fixe et un lieu fixe pour chaque commémoration, sans

¹⁴¹⁷ Antoine Prost, « D'une guerre mondiale à l'autre », in CNRS, *La mémoire des Français*, op. cit., p. 28.

¹⁴¹⁸ Bernard Cottret et Lauric Henneton, *Du bon usage des commémorations*, op. cit., p. 8-9.

cela, elle est vouée à disparaître dans le temps. Ozouf parle d'un besoin « d'authentification »¹⁴¹⁹. Deuxièmement, le volontarisme des commémorants. Sans volonté et sans volontaire, il n'y a plus de commémoration. Enfin, troisièmement, il faut à la commémoration un avenir et un sentiment d'appartenance au passé. C'est-à-dire être certain qu'il y aura toujours des commémorations, et faire en sorte qu'elles ressemblent à celles du passé pour inspirer « un sentiment d'homogénéité. »¹⁴²⁰. En résumé, les commémorations sont surtout mises en place et valorisées par ceux qui sont motivés pour le faire, et à cause de l'attractivité qu'elles peuvent représenter. Les anniversaires de chaque décennie sont également l'occasion de commémorations plus importantes. Les présences de hautes personnalités ou la volonté d'un dirigeant politique suffisent à relancer la médiatisation d'une commémoration. Deux exemples, ceux de Tulle et Maillé. François Hollande a été maire de Tulle de 2001 à 2008 et, à ce titre, a présidé toutes les commémorations du massacre chaque 9 juin. Ces commémorations n'avaient aucune portée nationale, et comme nous l'avons vu, la mémoire limousine est principalement marquée par le massacre d'Oradour. Mais lorsque Hollande devient président de la République en 2012, il médiatise les événements de Tulle, et par sa simple présence, donne un caractère national au massacre. Il se passe la même chose à Maillé, lorsque Nicolas Sarkozy s'y rend en août 2008, et déclare qu'en « ignorant si longtemps le drame de Maillé, en restant indifférent à la douleur des survivants, en laissant s'effacer de sa mémoire le souvenir des victimes, la France a commis une faute morale. [...] C'est cette faute qu'au nom de la Nation toute entière, je suis venu reconnaître et réparer aujourd'hui. »¹⁴²¹. Le chef de l'État ajoute également que « les morts de Maillé ont leur place dans la mémoire nationale ». Néanmoins, si Tulle et Maillé ont eu cette reconnaissance de la part de présidents, leur médiatisation à l'échelle nationale n'a duré qu'un temps, puisqu'aujourd'hui, ils ne sont de nouveau commémorés que localement.

La forme que revêt une commémoration joue également, car plus elle est attractive, plus elle est distrayante. Par exemple, lorsque Brest, ou Plabennec, célèbrent leur libération, il est fréquent de voir des associations de reconstitution telles que « Brest 44 » animer les cérémonies en exhibant des avec des véhicules d'époque. Cela a pour but d'attirer du monde, et donc de consolider l'idée que la commémoration a bien sa place dans l'espace public. Cela va créer une solennité plus importante, comme pour la visite d'un chef de l'État, et donc une médiatisation

¹⁴¹⁹ Mona Ozouf, « L'hier et l'aujourd'hui », in CNRS, *La mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, éditions du CNRS, Paris, 1986, p. 20.

¹⁴²⁰ *Idem.*

¹⁴²¹ Discours de Nicolas Sarkozy à Maillé en date du 25/08/2022.

plus substantielle, ce qui entrainera une historiographie plus conséquente. Mais cette attractivité n'est pas toujours possible lorsque que l'événement commémoré est dramatique comme pour un massacre. Comme l'explique Antoine Prost, les commémorations d'évènements joyeux comme une libération sont l'occasion pour les habitants de terminer la journée avec un bal populaire, un concert, un feu d'artifice, ce qui donne aux gens l'envie de venir participer aux différents hommages et commémorations¹⁴²². Pour une commune comme Gouesnou, il n'est pas pensable de voir ses habitants faire la fête le soir du 7 août, alors qu'ils sont, à la base, venus commémorer des morts massacrés de façon barbare par des soldats allemands. La chose serait totalement déplacée et hors de propos. Certes, les familles de victimes se retrouvent chaque 7 août autour d'un repas et évoquent cette journée tragique, mais cela n'a jamais été une fête, au contraire « les anciens pleurent, et les jeunes aussi. »¹⁴²³

Ce qui est néanmoins frappant avec les commémorations de la Seconde Guerre mondiale en France, c'est que sur la forme, elles n'ont pas changé d'un iota depuis 1945, rappelant même celles effectuées depuis 1918. C'est ce qu'explique Antoine Prost, quand il dit que « le rituel des commémorations a été fixé au cours des premières années qui ont suivi la guerre de 14-18 », et que, dans la forme, « celles de 39-45 sont calquées sur 14-18 »¹⁴²⁴. Avant d'évoquer le déroulement type de ces commémorations, il est important de comprendre ce qu'est la place des commémorations de la Seconde Guerre mondiale dans l'espace public par rapport à celles de la Première. Ce qui frappe, c'est que la Seconde est, depuis 1945, beaucoup plus célébrée et commémorée que la Première. Là encore, Prost explique ce phénomène en disant que nous n'avons finalement retenu de 14-18 qu'une seule date : le 11 novembre 1918, qui marque la signature de l'Armistice¹⁴²⁵. Or, pour la Seconde, plusieurs dates sont commémorées. Tout d'abord celle du 8 mai, qui marque la capitulation de l'Allemagne nazie, mais aussi l'appel du 18 juin du général de Gaulle, le débarquement de Normandie du 6 juin et celui de Provence le 15 août, et également toutes les commémorations locales telles que les libérations de villes comme Paris le 25 août, ou encore des drames comme Penguerec le 7 août. La mémoire de la Seconde Guerre mondiale est donc clivée « en une pluralité de mémoires antagonistes, comme la mémoire gaulliste, communiste, et ceux qui applaudissaient le maréchal Pétain la veille du débarquement de Normandie. »¹⁴²⁶. Au contraire, la Première Guerre mondiale n'est célébrée finalement par une seule mémoire, celle de la résistance héroïque des soldats français dans les

¹⁴²² Antoine Prost, « D'une guerre mondiale à l'autre », in CNRS, *La mémoire des Français, op. cit.*, p. 28.

¹⁴²³ Témoignage de Francine Phélep, Gouesnou le 20/06/2019.

¹⁴²⁴ Antoine Prost, « D'une guerre mondiale à l'autre », in CNRS, *La mémoire des Français, op. cit.*, p. 25.

¹⁴²⁵ *Idem.*

¹⁴²⁶ Antoine Prost, « D'une guerre mondiale à l'autre », in CNRS, *La mémoire des Français, op. cit.*, p. 25.

tranchées de Verdun, du Chemin des Dames ou de la Somme. La Grande guerre fut celle de l'affirmation de la République, le souvenir qu'elle laisse est celui d'une nation soudée et unie « derrière un nationalisme ouvert »¹⁴²⁷. A l'inverse, les mémoires de la Seconde Guerre mondiale sont multiples. Si on retient bien évidemment la Résistance, le gaullisme, et la Libération, cette guerre est aussi profondément marquée par la collaboration de l'État français avec l'ennemi, l'occupation non pas cette fois de quelques départements du Nord de la France, mais de la totalité de son territoire. Les commémorations vont s'en trouver profondément changées. Car les hommes qui avaient fait 14-18, comme Philippe Pétain, sont ceux qui étaient à la tête des armées de la France en 1940, puis à la tête de l'État. Il était donc difficile, après 1945, de vouloir célébrer Verdun et plus particulièrement le « héros de Verdun ». Voilà l'une des raisons qui explique la perte d'engouement à commémorer 14-18. Car, à la Libération, la priorité du GPRF était de ramener l'ordre républicain et surtout une forme d'unité nationale. Voilà pourquoi le fait résistant a été mis largement en avant. Sans doute d'abord parce que de Gaulle incarnait cette résistance, mais surtout parce que dire que tous les Français avaient été résistants, c'était retrouver l'unité de 1918. Dès la fin de la guerre donc, « la mémoire de la Résistance s'imisce partout et impose de nouveaux canons scénographiques et identitaires aux célébrations. »¹⁴²⁸, écrit Rémi Dalisson. Cette mise en avant de la Résistance va amener les commémorations de la Seconde Guerre mondiale en France à se hiérarchiser, quitte à ouvrir la porte à une concurrence mémorielle¹⁴²⁹.

Comme le soulignent Claude Lévy et Alain Monchablon, cette hiérarchisation se traduit d'abord par un dualisme entre commémorations rurales et urbaines¹⁴³⁰. En effet, les commémorations rurales sont souvent liées à un événement local, alors qu'il s'agit souvent d'une célébration nationale dans les villes. D'ailleurs, les premiers monuments érigés dans les campagnes l'ont été sur les lieux de massacre. Ces commémorations sont souvent le cadre de cérémonies avec un public peu nombreux mais uni, qualifiées de cérémonies familiales, souvent fermées aux officiels, comme à Buchère dans l'Aube¹⁴³¹. A l'inverse, celles des villes attirent en général plus de monde, les officiels sont plus nombreux (maires, députés, sénateurs, conseillers départementaux et régionaux, préfets, voir ministres).

¹⁴²⁷ Rémi Dalisson, *Les guerres et la mémoire*, CNRS éditions, Paris, 2013, p. 141.

¹⁴²⁸ *Ib.*, p. 191.

¹⁴²⁹ Sur ce sujet voyez Goeffrey Grandjean et Jérôme Jamin, *La concurrence mémorielle*, Armand Colin, Paris, 2011.

¹⁴³⁰ Claude Lévy et Alain Monchablon, « Les variables locales et régionales », in CNRS, *La mémoire des Français*, *op. cit.*, p. 83.

¹⁴³¹ *Ib.*, p. 85.

Les cérémonies locales sont souvent « émouvantes et simples, elles alimentent la mémoire douloureuse entretenue par les familles de victimes »¹⁴³², alors qu'en ville, les commémorations sont plutôt festives ; elles concernent tous les habitants et pas juste quelques familles.

Quelle sont donc les mémoires les plus commémorées ? Quelle est cette hiérarchie qui s'est installée au sein des commémorations en France de 1945 à 1995, lorsque le président Jacques Chirac prononce son discours sur la rafle du Vel d'Hiv ? Henry Roussio en dresse le portrait¹⁴³³. Tout d'abord, les commémorations célèbrent surtout la Résistance, les héros de l'ombre, ceux du Vercors, du Mont Mouchet et des Glières, ou ceux qui ont rejoint de Gaulle à Londres, comme les Sénans. Puis il y a les tragédies comme Oradour-sur-Glane, Tulle, Ascq. Ce sont des commémorations beaucoup plus locales, mais qui sont massivement célébrées. Viennent ensuite les commémorations des faits militaires comme la bataille de Bir Hakeim ou le débarquement de Provence. Les personnages historiques ont également une place importante dans les commémorations. Les grandes figures comme Charles de Gaulle, Winston Churchill, des militaires comme Jean de Lattre de Tassigny, Philippe Leclerc, des résistants comme Pierre Brossolette ou Honoré d'Estienne d'Orves sont largement célébrés. Enfin, les différentes commémorations de libération de villes et villages, comme celles de Paris le 25 août, Brest le 19 septembre, Strasbourg le 23 novembre le sont également. Au contraire, la mémoire de la Shoah est, jusqu'aux années 90, très peu commémorée¹⁴³⁴. Pourtant, certains survivants témoignent, à l'instar de Simone Veil ou Simon Gutman ; mais leur parole n'est pas entendue, contrairement à celle des résistants déportés¹⁴³⁵. Les victimes de la Shoah n'arrivent pas, ou ne veulent pas « expliquer l'indicible »¹⁴³⁶, explique Rémi Dalisson. Les communistes monopolisent d'ailleurs largement ce débat et cette mémoire, notamment par le biais de la création de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (FNDIRP). C'est ainsi que le camp de Buchenwald devient un nom de référence dans les mémoires, car c'était celui où étaient déportés les résistants. En revanche, jusqu'aux années 1980, le nom d'Auschwitz n'évoque pas grand-chose en France. Même chose pour les soldats de 1940, et les prisonniers de guerre : la défaite de juin 40 entraîne la mise à l'écart de ces soldats, car il y a là une honte qu'il ne faut pas célébrer. Il y a aussi un refus d'évoquer le souvenir de ceux qui ont

¹⁴³² Claude Lévy et Alain Monchablon, « Les variables locales et régionales », in CNRS, *La mémoire des Français*, op. cit., p. 86.

¹⁴³³ Henry Roussio, « Cet obscur objet du souvenir », in CNRS, *La mémoire des Français*, op. cit., p. 49.

¹⁴³⁴ Sur ce sujet voyez Annette Wieviorka, *Déportation et génocide, entre la mémoire et l'oubli*, Plon, Paris, 1992.

¹⁴³⁵ Sur ce sujet voyez, Simone Veil, *Une vie*, Paris, Stock, 2007. Simone Veil et David Teboul, *L'Aube à Birkenau*, Paris, Les Arènes, 2019.

¹⁴³⁶ Rémi Dalisson, *Les guerres et la mémoire*, op. cit., p. 190.

agi passivement comme les STO, « ceux qui sont partis au profit des autres »¹⁴³⁷, comme l'écrit Henry Rousso.

Comment se déroule une cérémonie type ? Nous le disions, les commémorations de la Seconde Guerre mondiale sont calquées sur celles de la Première. En effet, le rituel des commémorations a été fixé au cours des premières années qui ont suivi la Grande guerre. Pourquoi ? Comme l'explique Antoine Prost, tout simplement parce que les hommes qui célèbrent 39-45 sont les enfants qui célébraient 14-18 devant les monuments aux morts. « Ils ne font que répéter des gestes qu'ils ont vu faire par leur père »¹⁴³⁸, explique l'historien.

De manière générale donc, le cérémonial des commémorations de la Seconde Guerre mondiale est « immuable, fixe, voir figé »¹⁴³⁹, selon François Marcot. Mais comme le souligne toujours Marcot, les commémorations étant des rites laïques, ces rites ne sont-ils pas, par nature, soumis à répétition¹⁴⁴⁰ ? Qu'en est-il ? François Marcot et Antoine Prost décrivent le déroulement d'une cérémonie. Tout d'abord, la population se rassemble devant un lieu laïque, généralement la mairie, qui se trouve au centre de la commune. Une fois réunie, c'est le cheminement vers l'église, et la messe, puis le public s'ébranle vers le monument aux morts. Sur place, les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants sont là, ainsi que, quelquefois, des autorités militaires, voire un détachement de soldats. La présence militaire rappelle l'engagement des Français dans les combats, et la guerre tout simplement. Chaque personne a un rôle à jouer, les autorités sont là pour le dépôt de gerbe, déclamer un discours, représenter l'État. Les enfants des écoles peuvent déposer également des fleurs ou servir de chorale pour des chants. Ils sont là pour représenter l'avenir de ces commémorations, pour le passage de témoin entre vieux et jeunes. Les familles de victimes ou les survivants sont là comme témoins directs, comme une sorte de caution morale et mémorielle de ce qui s'est passé, et ils apportent une certaine forme de *pathos* au moment. Quant au public, il est le témoin de la cérémonie, celui qui pourra transmettre la mémoire, celui qui légitimise la commémoration.

C'est lui aussi qui, par sa présence nombreuse, crédibilise cette célébration. Une fois les acteurs à leur place, la cérémonie commence, généralement par la sonnerie aux morts introduite en 1932. S'ensuit alors une minute de silence instaurée par une loi de 1922. En règle générale, cette minute de silence est rompue par *La Marseillaise*. L'hymne national peut être également

¹⁴³⁷ Henry Rousso, « Cet obscur objet du souvenir », in CNRS, *La mémoire des Français, op. cit.*, p. 55.

¹⁴³⁸ Antoine Prost, « D'une guerre mondiale à l'autre », in CNRS, *La mémoire des Français, op. cit.*, p. 25.

¹⁴³⁹ François Marcot, « Rites et pratiques », in CNRS, *La mémoire des Français, op. cit.*, p. 31.

¹⁴⁴⁰ *Idem.*

suivi du *Chant des Partisans*. C'est alors au tour des autorités civiles de prendre la parole, généralement le maire pour un discours. Lors de ces allocutions, le politique saisit le moment pour y déployer « la batterie de son discours et y mener ses propres batailles »¹⁴⁴¹ et donc, très souvent, orienter son propos en fonction de l'actualité et la faire résonner avec le passé. Une fois la ou les interventions terminées, la cérémonie prend fin.

On peut voir dans l'acte commémoratif « un transfert de sacralité du religieux sur le laïque ou une version laïque de la messe »¹⁴⁴², selon Christian Amalvi. Le devoir de mémoire qui en découle n'est-il pas, en quelques sorte, une forme de religion républicaine ou d'État ?

Ce cadre étant posé, comment se déroule une commémoration à Gouesnou ? Comment ont-elles évolué depuis 1944 ? Qu'en est-il ?

Des commémorations inchangées à Gouesnou ?

Dans les semaines qui suivent la Libération, quelques Gouesnouiens, essentiellement les familles de victimes, viennent se recueillir à Penguerec, là où les 42 victimes ont été sommairement enterrées au mois d'août. En octobre 1944 a lieu la première véritable cérémonie, où une centaine de personnes sont présentes, ainsi qu'un détachement de soldats. Il n'en existe que deux photos¹⁴⁴³. Des gerbes de fleurs et quelques plaques funéraires, ainsi qu'un casque Adrian, sont déposés à même le sol, à l'endroit où les corps ont été sommairement enterrés en août 1944. Deux simples croix en bois, sans aucune inscription, sont également érigées. En janvier 1945, les familles et la municipalité prennent la décision de transférer les corps de Penguerec jusqu'au cimetière, qui se trouve dans le bourg. Ce 11 janvier, il neige, peu de personnes sont présentes à Penguerec. Seul le médecin Le Joliff de Plabennec, Sœur Paul, Blanche Le Ven (qui a perdu son père et son frère), deux gendarmes de la brigade de Plabennec, ainsi que François Cloarec et Pierre Caraès sont là. Cloarec et Caraès sont chargés de déterrer les cadavres. Le docteur Le Joliff examine les corps, tandis que Sœur Paul et Blanche le Ven essayent non sans mal de les identifier. Dans son ouvrage sur Gouesnou, Albert Bossard

¹⁴⁴¹ Jean-Pierre Riaux, « Les variables politiques », in CNRS, *La mémoire des Français*, op. cit., p. 95.

¹⁴⁴² Christian Amalvi, « Le 14 juillet : Du *Dies Irae* à jour de fête », in Pierre Nora, *Les lieux de mémoires*, op. cit., p. 399-400.

¹⁴⁴³ Voir annexe n°10.

retranscrit le témoignage de Sœur Paul : « On remarque que les cadavres, qui ont été jetés là n'importe comment, ont été brûlés. Une carcasse, qu'on croit d'abord être celle d'un bébé, se révèle être celle d'un chien que les Allemands ont eu le cynisme de faire enterrer là ! Les restes des victimes remplissent treize cercueils. Dans un quatorzième on ramasse l'argent et les documents qu'on a pu recueillir sur elles »¹⁴⁴⁴. Sœur Paul est ensuite chargée de désinfecter tous ces objets et de les remettre aux familles¹⁴⁴⁵. Dans son témoignage, André Salaün avait indiqué qu'il y avait vingt-deux cercueils, c'est-à-dire deux corps par cercueil, et les affaires personnelles non réclamées dans le vingt-deuxième¹⁴⁴⁶.

Une fois les corps ramenés dans le cimetière de l'église située dans le bourg, les cercueils sont enterrés dans la soirée, toujours sous des chutes de neige. Le caveau est sommairement refermé, dans l'attente de l'érection d'un monument. Ce jour-là, la cérémonie est très sobre, par manque d'archives, on ne sait pas exactement qui était les personnes présentes, mais il n'y avait par exemple pas d'officiels à l'exception du maire, du curé de la paroisse de Gouesnou, et quelques religieuses de la communauté des sœurs de la Sagesse comme Sœur Paul. Sur la dalle en béton ont été disposées dix-neuf plaques funéraires. Au-dessus de la dalle se trouve une plaque en marbre noir où les noms des trente-trois victimes identifiées sont inscrits en lettres dorées. En dessous de ces noms figure la mention « plus quelques inconnus », suivie de la citation latine *Requiescant in pace*¹⁴⁴⁷.

Le 7 août 1945 a lieu la première cérémonie officielle en mémoire du massacre de Penguerec. Là encore nous disposons de très peu d'informations sur le sujet, à part le témoignage d'Yvette Phélep, 16 ans en 1945, qui estime le nombre de personnes présentes à 1000 environ¹⁴⁴⁸.

Puis, la commune est mise à l'honneur le 11 novembre 1948, lorsqu'elle se voit décerner la croix de guerre 1939-1945, avec citation à l'ordre du corps d'armée et étoile de vermeil. La citation précise que Gouesnou

« a particulièrement souffert pendant l'occupation ennemie, dont la densité à proximité de la base maritime de Brest justifiait de fréquentes incursions des avions alliés. Malgré ses deuils et ses pertes, [Gouesnou] a fait preuve d'une patriotique résistance en recueillant 12 aviateurs et en les soustrayant aux recherches ennemies. A participé à la libération de son propre territoire

¹⁴⁴⁴ Bossard Albert, *Gouesnou d'hier et d'aujourd'hui*, op. cit., p. 61.

¹⁴⁴⁵ *Idem*.

¹⁴⁴⁶ Témoignage d'André Salaün, Gouesnou, le 08/03/2019.

¹⁴⁴⁷ Voir annexe n°12.

¹⁴⁴⁸ Témoignage d'Yvette Kerboul (née Phélep), Gouesnou, le 17/10/2018.

en formant une section de volontaires, qui a combattu côte à côte avec l'armée américaine lors du siège de Brest entre le 8 et le 25 août 1944. S'est attirée par son action patriotique de sauvages représailles de l'ennemi, qui a fusillé 40 habitants dont 4 femmes. Par le nombre imposant de ses morts, 102 tués, par ses pertes matérielles considérables, par l'action de ses Enfants contre l'ennemi, Gouesnou s'est acquis des titres à la reconnaissance de la Patrie. »¹⁴⁴⁹

La citation est bien évidemment très flatteuse pour la commune, mais il n'empêche que nous devons rappeler ici des faits importants. Premièrement, Gouesnou n'a jamais caché d'aviateurs alliés, car ces derniers étaient morts lorsque leurs avions se sont crashés sur la commune. Deuxièmement, la résistance gouesnousienne n'a pas participé à la libération de Gouesnou. Le groupe FFI Prédour a certes tenté une libération avec les SAS le 7 août, mais par la suite, il a combattu dans la région de Plabennec et dans le nord de Brest. La libération de Gouesnou est le fait des *Gi's* américains. Les FFI ne reviendront à Gouesnou que début septembre, pour venir en aide à la population en apportant un soutien logistique.

Reste que pendant près de 70 ans, les commémorations n'ont pas changé d'un iota ou presque. Nous allons le voir, elles se sont déroulées et se déroulent encore comme Antoine Prost le décrit des autres commémorations en France.

Nous prendrons comme exemple les commémorations du 7 août 2019, celles qui célébraient les 75 ans du massacre de Penguerec. Comme il s'agissait d'un compte rond, elles ont attiré beaucoup de monde. Ce fut également le cas pour le cinquantenaire du massacre en 1994. Cette année-là, la municipalité avait décidé de réaménager le site de Penguerec¹⁴⁵⁰. L'unique ruine a été défrichée et réhabilitée. Un parterre de fleurs y a été planté. Des spots éclairent la ruine chaque soir, et une plaque indique qu'« en ce lieu le 7 août 1944, 42 otages trouvèrent la mort, victimes innocentes d'une répression aveugle. Que leur souvenir demeure à jamais dans nos mémoires ». L'ancien monument, qui datait de 1947, et qui lui-même était à la base le monument aux morts de la Première Guerre mondiale, est rénové¹⁴⁵¹. Le chantier est confié à l'entreprise Salaun de Cléder, qui apporte de nouvelles pierres en granit venant de l'Aber-Ildut, et qui modifie la croix¹⁴⁵². Également, de nouvelles plaques sont apposées au pied du monument. Sur ces plaques sont inscrits le nom, le prénom et l'âge des 42 fusillés.

¹⁴⁴⁹ Archives du musée du patrimoine de Gouesnou. N-C.

¹⁴⁵⁰ Voir annexe n°14.

¹⁴⁵¹ Voir annexe n°15.

¹⁴⁵² Olivier Le Gall, *Les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale. Etude sur les cantons de Daoulas, Brest, Landerneau et Guipavas*, Mémoire de Maîtrise, UBO, Brest, 2001, p. 146.

En 2019, la presse locale a relayé l'information, ce qui a donné un plus grand écho à la commémoration. *Ouest-France* a par exemple édité une page entière sur la commémoration, et *Le Télégramme* un article plus petit, mais sa chaîne de télévision *Tébéo* avait effectué un reportage¹⁴⁵³. Pour l'occasion, la mairie a également fait éditer un flyer dans lequel on trouve un message du maire, une information sur la thèse en cours et son financement par la commune, un extrait du livre d'Albert Bossard sur le massacre de Penguerec, et enfin la liste des victimes.

A Gouesnou, une commémoration commence toujours par un rassemblement vers 9h devant la mairie. Les familles de victimes sont là pour la plupart, les plus âgés ne viennent que pour la cérémonie à Penguerec même. Les porte-drapeaux des différentes associations d'anciens combattants sont aussi là, comme l'Union Nationale des Combattants du Finistère (UNC), la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), l'Association Générale des Amicales de Sous-Mariniers (AGASM), et l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre (ONACVG), ainsi que le Souvenir Français (SF). Chaque année, la cérémonie est d'ailleurs placée sous la houlette d'Yvon Guen, membre de l'UNC. Il est le maître de cérémonie, c'est-à-dire qu'il dirige la commémoration en appelant au garde à vous les porte-drapeaux, et en commandant l'envoi de la minute de silence ou de *la Marseillaise*.

Une fois réuni, le cortège se déplace de la mairie jusque devant le monument aux morts, qui se trouve dans le cimetière de l'église. Ce monument aux morts commémore tous les morts de la commune, ceux de la guerre 14-18, ceux qui furent tués en 39-45 en tant que soldats ou pour fait de guerre, et bien sûr, les morts de Penguerec. Sont également inscrits les morts des guerres de décolonisation comme l'Indochine, ou l'Algérie. Devant l'immense plaque comportant le nom des morts, se trouve une grande dalle de béton sous laquelle reposent les morts de Penguerec¹⁴⁵⁴. Le drapeau tricolore est hissé au haut d'un mat qui se trouve face au monument. Les officiels présents ce jour-là dans le cimetière sont Stéphane Roudaut, maire de Gouesnou ; Jean-Charles Larsonneur, député LREM de la 2^e circonscription ; Yvan Bouchier, le sous-préfet ; le contre-amiral Arnaud Provost-Fleury, représentant le préfet maritime de l'Atlantique ; ainsi qu'Eric Beaty, attaché commercial et économique du consulat des Etats-Unis. Sont également présents des représentants de la gendarmerie et de la police municipale. Les anciens combattants et le public respectent une minute de silence, puis *la Marseillaise*

¹⁴⁵³ Nina Soyez, « 75 ans après, Penguerec se souvient », *Ouest-France*, 08/08/2019. « Massacre de Penguerec. De l'émotion 75 ans après », *Le Télégramme*, 08/08/2019.

¹⁴⁵⁴ Voir annexe n°16.

retentit, suivie du *Chant des Partisans*. Ensuite, un dépôt de gerbe est effectué par le maire, un représentant de l'UNC, ainsi que Francine Phélep, nièce de Michel Phélep et d'Yvette Kerboul (née Phélep). Le cortège se rend ensuite de l'autre côté du cimetière, près de la fontaine, pour un dépôt de gerbe devant la stèle qui commémore la mort des deux parachutistes français SAS tués le 7 août. Ensuite, le cortège se rend à l'église pour une messe. Ce qui est intéressant, c'est de voir que le maire et le député, qui ont revêtu tous deux leur écharpe tricolore, la retirent afin de respecter la stricte séparation de l'Église et de l'État. C'est ainsi que Jean-Charles Larsonneur explique qu'il assiste à cette messe à titre privé et non comme député¹⁴⁵⁵. Lors de cette messe, les porte-drapeaux sont également présents dans l'église, en souvenir de l'union sacrée de 14. Les chants et les prières, ainsi que le sermon du prêtre de la paroisse, sont axés sur la mort en martyr des 43 de Penguerec. Le sermon fait également le lien entre les morts de Gouesnou et ceux qui souffrent dans les conflits actuels comme en Syrie. Une fois la messe terminée, le cortège s'ébranle vers Penguerec en empruntant le « chemin du souvenir ». Il s'agit du chemin qu'avaient emprunté les otages raflés dans le bourg vers Penguerec. Sur place, la circulation est totalement bloquée du fait que la cérémonie se déroule sur la route, le monument de Penguerec se trouvant en bord de route, ainsi que la ruine. Devant le monument aux morts, la sonnerie aux morts retentit une nouvelle fois, suivie d'une minute de silence, puis de *la Marseillaise*. Vient ensuite le moment où le nom de chaque victime est prononcé, suivi de la mention « mort pour la France ». Des enfants du centre de loisir de Gouesnou sont présents, et chacun dépose une fleur d'œillet blanc dans des vases, une pour chaque mort. Les drapeaux s'inclinent devant le monument, nouvelle minute de silence. C'est maintenant au tour du maire de prononcer son discours. De 1945 à 2014, les différents maires de Gouesnou n'avaient pas pour habitude d'en faire un, si ce n'est quelques mots de remerciements. Lors de son dernier discours en tant que maire, Michel Phélep, survivant du massacre, avait également formulé quelques remerciements, mais avait voulu terminer par une phrase qui aujourd'hui est reprise en conclusion de chaque discours de Stéphane Roudaut, maire depuis 2014 : « Dormez en paix, vous, vos parents, nos amis disparus ; nous veillerons à ce que jamais ne s'éteigne dans nos cœurs et dans la mémoire collective le souvenir du drame du 7 août 1944 ». C'est donc à partir de 2014 que les discours s'étoffent, Stéphane Roudaut préférant un style plus riche mêlant actualité et passé, et inscrivant le massacre de Penguerec dans l'histoire nationale. Roudaut est un spécialiste du discours politique : il a étudié la philosophie politique, a servi dans différents cabinets ministériels ou régionaux. Avant d'être élu maire de Gouesnou, il a été la plume de

¹⁴⁵⁵ Message posté sur le compte *Facebook* du député Larsonneur en date du 07/08/2019.

Patrick Leclerc, maire de Landerneau depuis 2008. Les discours politiques et commémoratifs ne lui sont donc pas étrangers.

Nous pourrions qualifier son style de discours de lyrique ; il est ponctué d'analogies, empreint d'un certain *pathos*, et il recourt à la citation d'écrivains¹⁴⁵⁶. Par exemple, lorsque qu'il compare le temps qui passe, et la lutte contre l'oubli de Penguerec, il écrit :

« C'est l'eau qui coule, qui passe. Où, rien ne se rattrape. Comme pour nous aujourd'hui, c'est l'habitude. Vous savez, c'est comme cette statuette fragile posée sur l'étagère. On l'aime, on la chérit, on la serre puis on l'oublie. Du moins, on se dit qu'elle est là, devant-nous, qu'elle y est et qu'elle y restera. Et elle est tellement là, qu'on ne la voit plus. Oh, oui, c'est vrai, parfois on la dépoussière, pour mieux la laisser, la délaissier. Et un jour elle tombe au sol, et elle se brise. Alors on se rappelle à elle, une dernière fois. Elle se rappelle à nous, mais il est trop tard. Au sol, la statuette est brisée. »¹⁴⁵⁷

S'il y a une certaine forme de *pathos*, son discours ne tombe pas dans le pathétique. En effet, le champ lexical de son discours ne mentionne, par exemple, jamais les mots « massacre », « drame », « tuerie ». Le mot « événement » est préféré comme titre du discours. Est-ce par pudeur, ou par respect ? Ou bien pour éviter de tomber dans un champ lexical trop dur, trop direct ? Ce qui est certain, c'est que son discours se pose en interrogation pourquoi. Pourquoi et comment de « jeunes hitlériens, malgré leur morve au nez, sont prêts à tous les sacrifices » ?

Le message de ces discours s'inscrit finalement dans une logique ou plutôt dans une norme nationale en ce qui concerne des événements tragiques comme les massacres. C'est-à-dire commémorer pour empêcher que cela ne recommence. Comme l'écrit Primo Lévi : « C'est arrivé, cela peut donc arriver de nouveau : tel est le noyau de ce que nous avons à dire. Cela peut se passer, et partout. »¹⁴⁵⁸. Mais comme le rappelle Georges Bensoussan, « nous commémorons pour le "plus jamais ça" depuis 1918, mais des guerres, des génocides et des massacres ont eu lieu et ont lieu toujours aujourd'hui. »¹⁴⁵⁹. Ce qui, au final permet de poser une question : au-delà du souvenir, et du devoir de mémoire, le discours des commémorations est-il encore audible, ou du moins crédible ? Les acteurs des commémorations s'évertuent à transmettre des messages, des valeurs, pour que le pire ne se répète pas, mais il se répète. Finalement, les appels à la paix véhiculés par les commémorations ne sont entendus et retenus

¹⁴⁵⁶ Voyez Éric Vuillard, *La bataille d'occident*, Acte-Sud, Paris, 2012.

¹⁴⁵⁷ Discours de Stéphane Roudaut, 07/08/2019.

¹⁴⁵⁸ Primo Lévi, *Les naufragés et les rescapés*, Gallimard, Paris, 1989, p. 195.

¹⁴⁵⁹ Georges Bensoussan, « Les paradoxes d'un devoir de mémoire », in Christian Coq, *op. cit.*, p. 198.

que par ceux qui sont présents, et surtout ceux qui ont la volonté de les respecter. Certains sont là pour être là, à l'image de Vladimir Poutine, le président de la Fédération de Russie qui, le 6 juin 2014, était présent pour la première fois à une commémoration en France. C'était à l'occasion du 75^{ème} anniversaire du débarquement de Normandie. François Hollande, président de la République y avait convié tous les chefs d'État et de Gouvernements dont les pays avaient participé à la Seconde Guerre mondiale. Ce fut l'occasion de voir, ce jour-là, une poignée de main entre Poutine et le président des Etats-Unis Barack Obama. Le message de ces cérémonies était clair : paix dans le monde et surtout en Europe. Pourtant, le 24 février 2022, Vladimir Poutine ramène la guerre sur le Vieux continent en envahissant l'Ukraine, bafouant ainsi les promesses prononcées en Normandie.

Enfin, quel message est véhiculé à Gouesnou chaque 7 août ? Parce que si la commémoration exprime une mémoire des faits, elle transmet également des valeurs¹⁴⁶⁰.

Du côté du politique, le message se veut unificateur. Stéphane Roudaut déclare en 2016 : « Cette mémoire [...] nous rassemble et forge singulièrement notre identité gouesnousienne. »¹⁴⁶¹. Penguerec a touché et touche encore tous les Gouesnousiens, « les 42 victimes de Penguerec ont laissé une empreinte indélébile, et, par leur disparition, un vide immense auprès de leurs familles et de leurs proches. »¹⁴⁶². C'est également un message contre l'oubli. La commune ne veut pas que la mémoire du massacre de Penguerec ne s'efface, et souhaite que cette mémoire soit transmise aux plus jeunes¹⁴⁶³. Stéphane Roudaut construit aussi une image de héros pour les victimes de Penguerec qui sont comparées à des résistants¹⁴⁶⁴. Le champ lexical de ses discours est globalement le même, utilisant des mots tels que « éclairer », « expliquer », « transmettre », « comprendre », « faire la lumière ». Car c'est bien cela que Stéphane Roudaut et l'ensemble des Gouesnousiens veulent, la vérité, ou du moins savoir exactement ce qui s'est passé ce jour-là, et dont la méconnaissance empêche certains de faire correctement leur deuil. Du côté du religieux, les familles choisissent souvent des prières et des chants lors des messes du 7 août. La *prière de François* est régulièrement récitée car elle évoque la souffrance, les guerres mais aussi l'amour, la paix, l'unité et le pardon :

¹⁴⁶⁰ Jean-François Forges, « Des commémorations sélectives », in Christian Coq, *op. cit.*, p. 169.

¹⁴⁶¹ Discours de Stéphane Roudaut en date du 07/08/2016.

¹⁴⁶² Discours de Stéphane Roudaut en date du 07/08/2014.

¹⁴⁶³ *Idem.*

¹⁴⁶⁴ Discours de Stéphane Roudaut en date du 07/08/2019.

« Là où il y a de la haine, que surgisse ton amour
Là où il y a le doute, que s'élève un chant de foi
Que ton règne vienne comme l'aube sur la nuit !
Que ton règne vienne, qu'il éclaire et change notre vie !
Là où naissent les discordes, que s'installe l'unité
Là où il y a la guerre, que s'élève un chant de paix !
Là où il y a l'offense, que s'éveille le pardon
Là où règne la tristesse, que s'élève un chant de joie ! »¹⁴⁶⁵

L'arrivée de Stéphane Roudaut à la tête de la municipalité marque ainsi une rupture dans les célébrations de Penguerec. Premièrement, il est le premier maire à être né après la guerre et à ne pas être originaire de la commune, ce qui amène un œil neuf sur les cérémonies. Ensuite, parce que depuis son élection en 2014, il a su insuffler une nouvelle dynamique mémorielle. Si, dans la forme, les cérémonies restent quasi inchangées, c'est sur le fond qu'elles évoluent. Il y a une volonté de faire connaître ou plutôt reconnaître l'histoire de Penguerec. La presse est plus souvent convoquée, la communication est également renforcée. Le site internet de la mairie informe plus régulièrement sur les commémorations. Des flyers avec le programme sont distribués des semaines auparavant. La commune s'est également dotée d'une chaîne YouTube, qui permet de présenter des focus sur le 7 août. Plus récemment, la mairie a pris la décision de cofinancer la présente thèse afin de comprendre ce qui s'est réellement passé ce jour-là, car « beaucoup de choses ont été dites ou écrites sur ce drame, mais il y a des incohérences et des zones d'ombre »¹⁴⁶⁶, explique Stéphane Roudaut au journal *Ouest-France*. Ce projet de thèse va donc contribuer à une médiatisation sans précédent du massacre de Penguerec. Mais cette thèse sert avant tout l'entreprise mémorielle de la municipalité, et fait office de caution scientifique. Il est probable que ces travaux de recherches vont servir à mieux comprendre les faits qui se sont déroulés en août 1944, mais ils serviront aussi à crédibiliser la politique mémorielle voulue par la mairie. En effet, si nous n'avons jamais reçu d'ordre ou de demande d'orientation de la part de la municipalité, il demeure que notre travail a répondu d'abord à une

¹⁴⁶⁵ Prière de François. Extrait du livret de messe des cérémonies religieuses du 07/08/2019.

¹⁴⁶⁶ Laurence Guilmo, « Gouesnou veut la vérité sur ses martyrs de 1944 », *Ouest-France* en date du 06/08/2018.

commande de celle-ci, et qu'il ne serait pas honnête de ne pas dire que cette thèse sert la politique gouesnousienne. Déjà, cette thèse fait parler de la commune et de son passé. Deuxièmement, elle permet en quelque sorte de mettre en avant les moyens financier et culturels de la mairie, qui est capable de financier ce projet de thèse, alors que d'autres communes n'en n'auraient pas les moyens. Troisièmement, elle permet de montrer que la municipalité a la capacité de maîtriser son projet culturel et sa politique mémorielle.

Le quotidien *Ouest-France* décide de faire un article qui sera édité en quatrième page de l'édition nationale¹⁴⁶⁷, et qui trouve un écho jusqu'en Vendée, puisqu'une classe de terminale du lycée Jean XXIII des Herbiers est venue jusqu'à Gouesnou pour mieux comprendre le massacre de Penguerec, et a pu rencontrer Yvette Phélep. Plus localement, France 3 Iroise et Tébéo¹⁴⁶⁸ réalisent également des reportages sur ce sujet. Cette médiatisation a également donné l'idée à deux journalistes indépendants, Jean-Sébastien Desbordes et Mathieu Martin, deréaliser un documentaire sur Penguerec¹⁴⁶⁹. Dans les cérémonies à proprement parler, l'invitation de députés et de sénateurs à chaque commémoration n'était pas forcément une habitude jusqu'à 2014. Le fait que Stéphane Roudaut soit également vice-président de Brest Métropole Océane, ainsi que conseiller régional, aide également à faire connaître l'histoire gouesnousienne. L'accès aux cérémonies a également été grandement modifié, puisque des navettes de cars sont mises à la disposition des personnes les plus âgées, afin qu'elles puissent facilement se rendre du bourg jusqu'à Penguerec, sans devoir emprunter les sentiers escarpés du « chemin du souvenir ».

Enfin, les cérémonies du 7 août se sont également élargies. Ce jour-là on ne commémore pas seulement les morts de Penguerec, mais aussi les deux parachutistes français du SAS tombés devant l'église. Une nouvelle stèle a d'ailleurs été inaugurée le 7 août 2021, en présence de représentants de l'Association des Familles des Parachutistes SAS (AFPSAS)¹⁴⁷⁰. Le 7 août est aussi l'occasion de commémorer le pilote américain Harry Stroh, abattu au-dessus de Gouesnou le 27 août. Son neveu, Harry Stumpf, originaire du Texas, est présent chaque année. En 2019, la mairie a mis l'aviateur américain à l'honneur en dévoilant une vitrine en son honneur (elle fut dévoilée en présence de Richard Ferrand, à l'espace culturel Henri Quéfellec. Par la suite, elle a été installée à l'étage de la mairie, où, il faut le dire, elle n'est pas mise en valeur, puisque le public n'a pas accès à cet étage). Dans cette vitrine se trouvent un drapeau

¹⁴⁶⁷ Laurence Guilmo, « Gouesnou veut la vérité sur ses martyrs de 1944 », *Ouest-France* en date du 06/08/2018.

¹⁴⁶⁸ Chaîne de télévision du Télégramme.

¹⁴⁶⁹ À ce jour, le documentaire est en cours de réalisation.

¹⁴⁷⁰ Voir annexe n°20.

américain, et les médailles d'Harry Stroh, ainsi qu'une photo. Une stèle à l'endroit du crash avait déjà été inaugurée en 2013 par le maire Michel Phélep. D'autres aviateurs sont également commémorés le 7 août. Il s'agit des pilotes britanniques abattus en 1943. Cinq tombes sont toujours présentes dans le cimetière et sont fleuries chaque année, ainsi que tous les 8 mai et 11 novembre. Enfin, la commune se souvient de ses libérateurs : l'armée américaine. Lors des 45 ans de la libération de Gouesnou, des vétérans américains de la 2nde division américaine s'étaient rendus dans la commune, ainsi que des vétérans britanniques. Une stèle en granit sous forme de menhir, en hommage aux soldats des 2nde et 8^e division d'infanterie US, a été inaugurée lors de ce 45^e anniversaire ; elle se situe le long de la départementale 67 au lieu-dit Bourg-Neuf, là où des violents combats avaient eu lieu en août 1944.

Toutes les mémoires sont-elles pour autant commémorées ? Et bien, non. La Résistance n'est pas du tout mise à l'honneur. Si deux stèles commémorent les deux SAS tombés à Gouesnou le 7 août, aucune ne fait mention des actes de résistance. Aucune mention des frères Prédour. Aucune mention du groupe FFI. Pourquoi ? Pas de réponse à Gouesnou. Probablement que l'histoire de la résistance gouesnousienne n'a pas marqué les esprits et sans doute parce que leur attaque du cloché entraîne le massacre. Alors certes, le groupe Prédour n'a pas, à l'exception du 7 août, combattu dans Gouesnou. Leur action s'est déroulée essentiellement dans des communes comme Plabennec, et leurs missions se bornaient surtout à de la prise de renseignement plutôt qu'à du combat pur. Pourtant, Philippe Prédour fut nommé représentant de la délégation spéciale à Gouesnou, mais il fut un maire éphémère, puisque Jean-Louis Lamour fut réélu maire lors des élections de 1945. Prédour est resté toute sa vie à Gouesnou, mais aucune commémoration ne mettra à l'honneur son groupe. Dernier élément important pouvant expliquer cet oubli : leur action le 7 août. En effet, c'est bel et bien leur attaque sur les Allemands du clocher qui précipite la réaction de la *Wehrmacht* et qui amène au massacre. Y-a-t-il eu un sentiment d'inversion à leur égard lors de l'après-guerre ? Les personnes que nous avons interrogées expliquent ne pas se souvenir d'un éventuel désaveu des résistants gouesnousiens, et invoquent le fait qu'elles étaient enfants lors de la Libération. Pour s'en justifier, ceux dont les parents étaient encore en vie à Libération n'ont pas souvenir de division ou de rancœur vis-à-vis des FFI. Pourtant, dans certaines communes touchées par un massacre, les sentiments sont partagés à l'égard des initiatives de certains maquisards¹⁴⁷¹. Les résistants ne sont pas toujours vus comme des héros ou des libérateurs : parfois, ils sont considérés comme des imprudents ayant voulu libérer leur commune beaucoup trop tôt, galvanisés par un

¹⁴⁷¹ Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, op. cit., p. 67.

sentiment de vengeance légitime quant à attaquer des Allemands après quatre années d'occupation ; mais sans penser aux répercussions que leurs attaques pouvaient engendrer sur les populations. Ce fut le cas à Tulle, où les FTP entament une libération totalement avortée de la ville les 7 et 8 juin, alors que les Alliés sont encore à se battre sur les plages en Normandie, soit à plus de 500 kilomètres de là. Même constat à Saint-Pol-de-Léon, où un groupe de jeunes résistants, jamais identifié, s'en prend à des soldats allemands le 4 août, pensant la libération de la commune et l'arrivée des Américains toutes proches. Or, ce jour-là, la 6^e DB américaine combattait dans le secteur de Rennes, soit à plus de 180 kilomètres.

C'est finalement la même chose qui se passe à Gouesnou. Bien que, le 7 août, les Américains ne fussent pas à 200 kilomètres, mais seulement à une dizaine, l'attaque était, somme toute, logique, vu la proximité des unités américaines. De plus, leur avance sur Gouesnou semblait inéluctable ce jour-là. Certes, les Allemands tenaient encore officiellement la commune, mais pas le bourg, hormis ces trois ou quatre soldats présents dans le clocher. Ce qui ne représentait donc pas un combat insurmontable, même si l'attaque de positions en hauteur s'avère souvent périlleuse. Les FFI et les SAS avaient donc une chance, ils avaient un plan de bataille, tout était à peu près préparé même si il n'y avait pas eu de concertation avec les américains, et pourtant, leur attaque a échoué et n'a pas été soutenue par un éventuel renfort des Américains ; car ces derniers ne souhaitaient pas se retrouver sous le feu des batteries allemandes, sous peine de subir de lourdes pertes dans leurs rangs. En résumé, bien que l'attaque des FFI soit l'étincelle qui mit le feu aux poudres et provoqua le plus important massacre de civils en Bretagne, leur attaque n'était finalement pas irréfléchie, ce qui n'a probablement pas poussé les Gouesnouiens à en vouloir aux résistants. Néanmoins, la mémoire des FFI de Gouesnou n'est pas mise en avant, alors que, paradoxalement, les discours du 7 août tournent autour d'une mémoire de commune martyre et résistante.

Les commémorations du 7 août sont donc complexes à Gouesnou, bien que la mémoire du massacre de Penguerrec soit principalement au centre de ces célébrations. De 1948 à 2014, les commémorations du 7 août s'étaient étioilées : certaines années, à peine une cinquantaine de personnes étaient présentes. Depuis 2014, le public est de nouveau au rendez-vous. L'association des amis du patrimoine gouesnouiens aide également à moderniser les commémorations et à communiquer sur le massacre. Son bureau a changé il y a quelques années, avec des bénévoles plus jeunes, qui souhaitent mettre en place de nouveaux projets pour le patrimoine de la commune. Cela passe par exemple par une rénovation du musée. En effet, ce petit musée, créé et tenu par des bénévoles depuis les années 1980, est typique de la

muséographie amateur de bonne volonté. C'est-à-dire des objets et autres photos présentés pêle-mêle, sans la présence de véritables panneaux explicatifs, sans aucun critère autre que celui d'appartenir à la même époque. Le massacre de Penguerec y est présenté dans une salle consacrée aux deux guerres mondiales. Des photos de victimes, ainsi que celles d'autres Gouesnouiens, sont présentées de façon désordonnée sur un mur ; en face se trouvent des objets militaires de la Seconde Guerre mondiale, comme un fusil allemand, des douilles, et d'autres artefacts n'appartenant même pas à la période. Seule une montre à gousset et quelques pièces de monnaies retrouvées sur un corps non identifié se trouvent sous une cloche en verre, mais leur histoire et leurs origines ne sont pas expliquées, et pour cause : le musée du patrimoine de Gouesnou ne se visite pas seul, mais avec un guide, qui raconte l'histoire de la commune. C'est une méthode très courante dans ce genre de petit musée, comme le souligne Hervé Glevarec. L'histoire que l'on transmet dans ce type de structure est essentiellement orale, et « les objets présentés sont censés ne faire sens qu'à travers un discours qui les accompagne »¹⁴⁷². De plus, les guides sont des bénévoles, des amateurs qui parlent à des visiteurs, et qui ne sont pas forcément des spécialistes.

Comme le souligne Hervé Glevarec, « la fonction des musées patrimoniaux est la prise en charge d'une continuité. C'est pourquoi il y a une différence fondamentale entre un musée historique traditionnel et un musée associatif du patrimoine, une différence de fonction. La fonction de ce dernier est de transmission, celle d'objectivation y est tout à fait subalterne. »¹⁴⁷³. Néanmoins, il ne faut pas mettre de côté les efforts, la motivation, et la passion qui animent les bénévoles de ce musée, qui entretiennent ce patrimoine avec les moyens du bord. Moyens qui contrastent avec ceux mis en œuvre par la mairie pour l'entretien de la ruine, les flyers, les sites internet, la présente thèse.

Mais, contrairement à des communes comme Oradour ou Maillé, Gouesnou ne dispose pas d'une institution uniquement consacrée au massacre. Oradour en possède une mais largement financée par l'État, et Maillé a inauguré une « maison du souvenir » en février 2006, qui a pour mission de transmettre et faire connaître l'histoire du massacre de Maillé¹⁴⁷⁴. Les survivants viennent témoigner devant les scolaires, et des expositions sont également mises en place. Mais ce type d'initiative a un coût, et n'est pas forcément à la portée de communes comme Gouesnou. La mairie souhaite également créer un parcours pédagogique sur l'histoire de Penguerec avec

¹⁴⁷² Hervé Glevarec, « Le nouveau régime d'historicité porté par les Associations du patrimoine », in Maryline Crivello, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dir.), *Concurrence des passées*, op. cit., p. 34.

¹⁴⁷³ *Id.*, p. 33

¹⁴⁷⁴ Clotilde Vandendorpe, *Maillé, la mémoire oubliée ?*, op. cit., p. 147.

un système de bornes interactives à travers la commune. Un projet de bande dessinée sur le massacre est également à l'étude. Enfin, les commémorations ont pris une dimension plus attractive depuis 2014 : voilà désormais le temps des discours plus longs ; des chants ; des animations de reconstitution historique avec le concours de l'association Brest 44, qui présente des véhicules ou encore des personnes en tenues d'époque ; du transport de personnes âgées en car ; du pot de l'amitié offert chaque année par la mairie ; de l'inauguration de nouvelles stèles. La communication sur l'évènement avant, pendant et après renforce grandement la médiatisation. La présence également de personnalités politiques comme Richard Ferrand peut inciter certaines personnes à se déplacer, mais plus par curiosité que par recueillement. Par exemple, dans un article de *Libération* consacré à la venue d'Emmanuel Macron à Oradour, deux femmes, Martine et Françoise, expliquent se rendre aux commémorations uniquement dans le but d'apercevoir « des vedettes de la politique » et non dans celui de se recueillir¹⁴⁷⁵. Certaines personnes peuvent donc oublier la nature première d'une commémoration et y voir une attraction.

Tout cela amène à rendre les commémorations du 7 août plus attractives, et donc à attirer plus de public. Finalement, notre propos rejoint celui de Mona Ozouf, qui expliquait que la réussite, ou du moins la pérennisation d'une commémoration, réside dans le bon vouloir des pouvoirs publics et l'importance de leur budget. Gouesnou est plutôt riche comparée aux autres communes du Nord-Finistère, ce qui lui permet de mettre en place des projets plus facilement que d'autres, tels que le financement de cette thèse, ou encore tout simplement l'organisation des cérémonies du 7 août et l'inauguration de nouvelles stèles comme en 2021. Dans le cadre de nos recherches, nous avons également réalisé un sondage auprès de 50 personnes. Nous avons, dans l'une de nos questions, demandé : « Comment jugeriez-vous la politique mémorielle de la commune vis-à-vis du massacre de Penguerec ? »¹⁴⁷⁶. Il en est sorti que 28 personnes, soit 56% des sondés, ont répondu « très bonne », 44% soit 22 personnes l'ont jugé « bonne », et que personne ne l'a jugée « moyenne », « décevante » ou n'a « pas d'opinion ». Bien qu'il ne s'agisse que de 50 personnes, ces chiffres traduisent la bonne opinion des sondés concernant la gestion mémorielle des événements du 7 août par la municipalité depuis 2014.

Stéphane Roudaut s'emploie donc depuis son élection en 2014 à faire vivre (ou revivre) les commémorations et à entretenir le souvenir du drame de Penguerec. Il le fait en présentant les

¹⁴⁷⁵ Julie Carnis, « A Oradour-sur-Glane, Emmanuel Macron veut voir la « France renaissante » », *Libération*, en date du 28/04/2017.

¹⁴⁷⁶ Sondage réalisé entre juin et septembre 2021 auprès de 50 personnes. 35 de ces personnes habitaient Gouesnou contre 16 dans d'autres communes.

victimes comme des héros, ce qu'ils ne sont pas. Mais cette comparaison et ce déploiement de projets mémoriels ne sont pas anodins. Car comme le souligne l'historienne Maryline Crivello, « le recours à un ou des héros, peut servir de ressource politique. Car un héritage historique préservé est souvent le moyen de conforter ou de re-légitimer une élection ou simplement d'accroître un besoin de reconnaissance politique. »¹⁴⁷⁷. N'y a-t-il pas également chez Roudaut une volonté de se légitimer auprès de certains Gouesnouiens, notamment les anciens, et donc de vouloir en faire plus, car lui-même n'est pas originaire de la commune. Souhaite-il en quelque sorte être plus royaliste que le roi, afin d'assouvir son « besoin de reconnaissance politique » pour reprendre les mots de Crivello ? Cette débauche de projets commémoratifs ne conduirait-elle pas Gouesnou vers une sorte de « Puy-du-fouisation »¹⁴⁷⁸ ? Comme l'explique toujours Crivello : « Avec toutes ces reconstitutions, ces publications, et ces conférences, les élus s'autorisent à dire le passé et réassurent leur pouvoir. »¹⁴⁷⁹

Ainsi ces commémorations du 7 août s'inscrivent-elles dans ce qu'on appelle communément « le devoir de mémoire », c'est-à-dire le prolongement de l'évènement, comme l'écrit Henry Rousso¹⁴⁸⁰.

Vers le devoir de mémoire

Le devoir de mémoire en France

Qu'est-ce que le devoir de mémoire ? L'expression apparaît furtivement dans les années 1970, puis de façon conséquente dans les années 1980. Elle est d'abord en lien avec la mémoire de la Shoah, par le biais d'une nouvelle historiographie française ainsi que de celle de Vichy et de la collaboration. Le devoir de mémoire envers la Shoah avait donc pour but de ne pas oublier

¹⁴⁷⁷ Maryline Crivello, « Les braconniers de l'Histoire. Les reconstitutions historiques : nouveaux lieux du politique ? », in Maryline Crivello, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dirs.), *Concurrence des passées. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, op. cit., p. 53.

¹⁴⁷⁸ Sur ce sujet, voyez Florian Besson, Pauline Ducret, Guillaume Lancereau, Mathilde Larrère, *Le Puy du Faux. Enquête sur un parc qui déforme l'histoire*, Les Arènes, Paris, 2022.

¹⁴⁷⁹ Maryline Crivello, « Les braconniers de l'Histoire. Les reconstitutions historiques : nouveaux lieux du politique ? », op. cit., p. 56.

¹⁴⁸⁰ Henry Rousso, *La Hantise du passé*, Textuel, Paris, 1998.

ce qui s'était passé¹⁴⁸¹. Car c'est bien cela que ce devoir mémoriel prétend imposer. Ne pas oublier notre passé, afin qu'il ne resurgisse pas dans notre présent ou futur, du moins quand celui-ci est tragique comme la Shoah. En cas d'oubli de certaine mémoire, cela relèverait de la faute morale. René Rémond allait plus loin, en expliquant en 2005 que « l'oubli est interdit. Il est même une faute, et se souvenir est devenu une exigence éthique et juridique. Notre temps a inventé le devoir de mémoire. Se souvenir n'est pas seulement souhaitable dans l'ordre de la connaissance, c'est aussi, et plus encore, un impératif d'ordre moral, et c'est y manquer qui est une faute. »¹⁴⁸². En somme, le devoir de mémoire, ou la mémoire historique, c'est, comme l'explique Nicolas Offenstadt sur les antennes de France Inter, « le passé tel qu'on le vit, tel qu'il est incorporé par les citoyens, par l'État. Cette mémoire est personnelle, subjective, partielle, intense, et souvent vécue. C'est ce que l'on a choisi de retenir, avec nos souvenirs, quitte parfois, à ce que cette mémoire ne soit pas d'accord avec la réalité des faits. »¹⁴⁸³. Au contraire, l'histoire est un récit historique « global, universel, complet et qui tend à l'objectivité »¹⁴⁸⁴.

Il y a donc chez certains historiens, témoins, survivants, une volonté de transmettre une mémoire, afin que celle-ci perdure et ne tombe pas dans l'oubli. Le devoir de mémoire à propos de la Shoah est une mémoire contre le négationnisme, estime ainsi Sébastien Ledoux¹⁴⁸⁵.

Au cours des années 1980, ce devoir de mémoire va se politiser. Cela commence avec François Mitterrand, lorsque ce dernier commémore avec son homologue allemand Helmut Kohl la fin de la Première Guerre mondiale à Verdun le 11 novembre 1984. L'arrivée au pouvoir de Mitterrand est une rupture « politique et sémantique du rapport au passé. En effet, là où les années Giscard s'étaient détournées d'un passé perçu comme un obstacle à la modernité, la gauche de Mitterrand commémore la Shoah, les déportés, les Résistants, assez peu les massacres et pas du tout Vichy et le rôle de la France dans la déportation. »¹⁴⁸⁶, note Sébastien Ledoux. Le politique s'empare donc à partir des années 1980 de la mémoire nationale et devient un habile façonneur de mémoire, quitte à l'orienter afin de construire une nouvelle identité

¹⁴⁸¹ Sébastien Ledoux, *Le devoir de mémoire*, éd. CNRS, Paris, 2016, p. 21.

¹⁴⁸² René Rémond, « L'Histoire et la Loi », *Études*, n° 404, juin 2006, p. 763-773. Cité par Myriam Bienstock, « La mémoire : un "devoir" ? Réflexions sur les sens religieux, moral ou politique prêtés à la notion de "devoir", dans l'expression commune "devoir de mémoire" », in Myriam Bienstock, *Devoir de mémoire ? Les lois mémorielles et l'Histoire*, Edition de l'éclat, Paris, 2014.

¹⁴⁸³ Nicolas Offenstadt, interview sur France Inter dans « Le grand entretien » en date du 24/06/2020.

¹⁴⁸⁴ *Idem*.

¹⁴⁸⁵ Sébastien Ledoux, *Le devoir de mémoire*, *op. cit.*, p. 50.

¹⁴⁸⁶ *Ib.*, p. 61.

nationale¹⁴⁸⁷. Car c'est bien là l'effet recherché, construire une identité nationale forte qui vise à produire un sentiment d'unité, des valeurs communes, et donc une mémoire commune¹⁴⁸⁸. Cette politique de mémoire se matérialise principalement par les commémorations. Parce que commémorer, « c'est appartenir à un même groupe autour d'un souvenir commun »¹⁴⁸⁹, explique Maurice Halbwachs. Bien que la mémoire puisse être partielle, ou subjective et que chacun puisse se souvenir à sa manière, la mémoire permet d'entretenir un sentiment de réconfort¹⁴⁹⁰. Car, à la base, le devoir de mémoire a été instauré pour répondre à « l'indicible malheur de la Shoah, à l'absence de sépulture des morts, et à la dispersion en fumée des cadavres. »¹⁴⁹¹. Quant aux commémorations, elles ne relèvent pas du besoin de l'histoire, mais d'un besoin de lutter contre les effets du temps¹⁴⁹².

On le voit depuis plusieurs années, le devoir de mémoire en France porte essentiellement sur des mémoires tragiques telles que celle de la Shoah, des massacres, ou encore celles liées à l'esclavage ou à la colonisation. Ce n'est pas quelque chose d'anodin, car les politiques de mémoire veulent émouvoir, faire discuter du passé. C'est pourquoi ces politiques se focalisent sur les victimes et cherchent à identifier leur public à leurs souffrances¹⁴⁹³. Un exemple illustre bien ce propos. Emmanuel Macron s'est rendu trois fois à Oradour-sur-Glane depuis 2017 (une fois en tant que candidat à l'élection présidentielle en avril 2017, et deux fois en tant que président de la République en juin 2017 et janvier 2022). Macron s'est toujours affiché aux côtés de Robert Hebras, unique survivant du massacre. Dans son discours de juin 2017, le président se présente comme « un passeur de mémoire », selon les mots de la journaliste du *Monde* Solenn de Royer¹⁴⁹⁴. Emmanuel Macron avait également voulu que plusieurs scolaires soient présents ce jour-là, afin, dit-il « qu'ils voient les lieux de leurs yeux et serrent la main du dernier rescapé. Pour que la mémoire soit transmise dans sa substance. C'est ainsi que se perpétue le fil de l'histoire. J'ai voulu que vous deveniez vous aussi des témoins »¹⁴⁹⁵. Relevons ici que la confusion entre mémoire et histoire est ici absolue. Le président est resté lucide sur la vocation des commémorations et du devoir de mémoire qui, rappelons-le, aspire au « plus

¹⁴⁸⁷ Sarah Gensburger, Sandrine Lefranc, *A quoi servent les politiques de mémoires ?*, éditions Sciences Po, Paris, 2017, p. 8.

¹⁴⁸⁸ Sarah Gensburger, Sandrine Lefranc, *A quoi servent les politiques de mémoires ?*, *op. cit.*, p. 20.

¹⁴⁸⁹ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel, Paris, 1994 (1925), p. 27.

¹⁴⁹⁰ *Ib.*, p. 116.

¹⁴⁹¹ René Rémond, *Quand l'Etat se mêle de l'Histoire*, Stock, Paris, 2006, p. 102.

¹⁴⁹² Marc Crépon, « La mémoire des guerres. A propos de la modernisation des commémorations », *op. cit.*

¹⁴⁹³ Sarah Gensburger, Sandrine Lefranc, *A quoi servent les politiques de mémoires ?*, *op. cit.*, p. 26.

¹⁴⁹⁴ Solenn de Royer, « A Oradour-sur-Glane, Macron se pose en président passeur », *Le Monde*, en date du 10/06/2017.

¹⁴⁹⁵ *Idem.*

jamais ça ». Le président a alors dit « qu'il fallait se méfier des plus jamais ça, alors que nous savons bien que tout peut recommencer, et que la barbarie toujours couve ». Ce qu'il faut analyser dans cette visite présidentielle, c'est que le politique prétend se dresser en passeur de témoin entre ancienne et nouvelle génération, et en éducateur, puisqu'il demande aux enseignants d'enseigner cette histoire à leurs élèves. Ce que l'on voit surtout, c'est que les dispositifs mémoriels touchent principalement les enfants qui représentent l'avenir, et les anciens, le passé¹⁴⁹⁶. Ce que recherche également le politique, c'est la parole des témoins, surtout des victimes (ici Robert Hebras), qui est aujourd'hui la chose la plus importante, car elle représente le trait d'union entre le passé et le présent, entre ancienne et nouvelle génération. Ils sont également les garants de la mémoire puisque qu'ils en sont les témoins oculaires. Le déplacement d'un président de la République dans un lieu comme Oradour-sur-Glane n'a rien d'anodin. En effet, comme l'explique Nicolas Mariot, la visite du chef de l'Etat crée de l'effervescence, du spectacle et bouleverse le quotidien¹⁴⁹⁷. De manière générale, le président voyage « parce qu'il pense que ce geste a un effet auprès des populations visitées, et par ricochet, sur l'opinion tout entière »¹⁴⁹⁸. Venir à Oradour commémorer l'horreur nazie, c'est vouloir que toute la France se recueille et commémore le drame du 10 juin. C'est faire comprendre que ce sont tous les Français qui compatissent à la douleur d'un département ; et donc, au-delà de tous ce pathos, créer un sentiment d'union nationale.

Le devoir de mémoire représenterait donc un devoir moral, voire de piété envers les victimes, comme l'écrit René Rémond¹⁴⁹⁹. Ce que veulent certains, c'est ne pas oublier leur souvenir par peur de déshonorer leur mémoire, de ne pas leur rendre hommage, en oubliant leurs sacrifices, leurs morts, éviter donc que les disparus l'aient été en vain. Alors on se souvient, on s'interdit d'oublier, d'où ce devoir de se souvenir, qui devient devoir de mémoire. Le devoir de mémoire est également un instrument politique qui sert une certaine vision de l'histoire et qui aide en renforçant l'unité nationale autour de valeurs communes par le biais de commémorations. Mais beaucoup d'historiens se demandent si trop de commémorations ne divisent tout simplement pas les Français, et, au lieu de la promouvoir, n'empêchent pas une union nationale. Doit-on tout commémorer, du moins à l'échelle nationale ? Ou simplement les événements ayant marqué l'ensemble des Français, et laisser les célébrations locales aux locaux ?

¹⁴⁹⁶ Sarah Gensburger, Sandrine Lefranc, *A quoi servent les politiques de mémoires ?*, op.cit., p. 64.

¹⁴⁹⁷ Nicolas Mariot, *Bain de foule. Les voyages présidentiels en province. 1888-2002*. Belin, Paris, 2006, p. 53.

¹⁴⁹⁸ *Ib.*, p. 125.

¹⁴⁹⁹ René Rémond *Quand l'Etat se mêle de l'Histoire*, op. cit., p. 103

Le devoir de mémoire, c'est avant tout la mémoire en elle-même. Et la mémoire française de la Seconde Guerre mondiale est divisée, et surtout empreinte de mythes. Au sortir de la guerre, la France se souvient de trois choses : de l'Occupation, du régime collaborationniste de Vichy et de la Résistance. Et c'est la défaite de 1940 qui a été le marqueur de ce traumatisme, car on a assisté à une « déchirure du tissu français, avec d'un côté Vichy, et de l'autre la Résistance »¹⁵⁰⁰. Ce traumatisme sera accentué après la guerre, lorsque les Français prendront conscience de l'ampleur de la collaboration. Ce traumatisme se transforme avec le temps en honte. C'est pourquoi la mémoire française va choisir de se souvenir de son passé le plus glorieux : celui de la Résistance. Comme l'explique Henry Rousso, « de 1954 à 1971, le souvenir de Vichy se fait moins conflictuel. Les Français semblent refouler cette guerre civile, aidés en cela par l'établissement d'un mythe : le résistancialisme. Ce mythe a permis la marginalisation du régime de Vichy, la construction d'un objet de mémoire : la Résistance. »¹⁵⁰¹. Ce mythe a pour but de faire croire aux Français que toute la France a été résistante, et que seule une minorité a collaboré. De plus, ce mythe efface de fait le régime de Vichy, puisque, dès le 25 août 1944, c'est-à-dire le jour de la libération de Paris, Charles de Gaulle déclare Vichy nul et non avenu. Comme l'explique l'historien Luc Capdevila, « l'imaginaire de l'époque attribue le mérite de la Libération au général de Gaulle mais aussi aux FFI, et secondairement aux FFL et aux Alliés. La Libération est alors vécue comme une résurrection ; de fait, l'opinion a le sentiment que la France redevient une puissance. »¹⁵⁰².

Dès lors, la Résistance est assimilée à toute la Nation, c'est d'ailleurs l'une des bases idéologiques du gaullisme. Il y a donc une volonté chez les Français de passer à autre chose et de ne pas se souvenir d'une mémoire encombrante, négative, voir humiliante. Les Français ont préféré se jeter dans les bras du mythe résistancialiste. Depuis la fin de la guerre et toujours aujourd'hui, les politiques se réfèrent à cette page glorieuse de l'histoire française et l'État a toujours tout fait pour entretenir cette flamme de la Résistance¹⁵⁰³. Ce qui explique la pérennité de ce mythe, c'est la volonté de la France de soigner son image lorsque la guerre froide débute. Henry Rousso et Éric Conan écrivent que : « Les impératifs nationaux et internationaux de l'après-guerre ont ainsi favorisé une vision patriotique de la tragédie passée. L'épuration jugea

¹⁵⁰⁰ Stéphane Courtois, « L'histoire d'un traumatisme », in Georges Kantin (dir.), *Les échos de la mémoire. Tabous et enseignements de la Seconde Guerre mondiale*, éditions la Monde, Paris, 1991, p. 28.

¹⁵⁰¹ Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy 1944-1998*, Paris, Seuil, 1987, p. 19.

¹⁵⁰² Luc Capdevila, « La construction du mythe résistancialiste : identité nationale et représentation de soi à la Libération (Bretagne, 1944/1945) », in Christian Bougeard et Jacqueline Sainclivier, *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, PUR, Rennes, 1995, p. 348.

¹⁵⁰³ Olivier Wieviorka, *Histoire de la Résistance 1940-1945, op. cit.*, p. 635.

les collaborateurs, et le régime de Vichy fut déclaré comme une autorité de fait, à laquelle on dénia toute légalité et toute légitimité. La collaboration fut considérée comme une parenthèse, un phénomène dramatique mais minoritaire. »¹⁵⁰⁴. Lors de la guerre froide donc, la France est en quête d'unité nationale et de renouveau de sa grandeur. Elle ne pouvait pas trainer le régime de Vichy comme un boulet ou comme une tache au milieu de la figure, si elle voulait paraître crédible aux yeux de ses alliés. Le pays des Droits de l'Homme ne pouvait se souvenir de son passé collaborationniste. Ce fut la même chose pour l'Allemagne de l'Ouest avec la dénazification et les politiques d'amnistie. Face à l'URSS qui n'avait de cesse de brandir la lutte contre les régimes fascistes, la France ne voulait pas mettre en avant son passé vichyste. C'est pourquoi cette mémoire a été mise en silence. Cela s'est traduit par l'arrêt des recherches des criminels de guerre et des enquêtes sur les crimes de guerre nazis. Les jugements et les condamnations ont été également abandonnés au vu du tollé qu'avait provoqué le procès de Bordeaux en 1953, qui devait juger les responsables du massacre d'Oradour-sur-Glane. Or, dans le box des accusés se trouvaient principalement des Français : des Alsaciens, des Malgré-Nous. La France veut se reconstruire dans l'unité et cela passe par l'omission de Vichy. Par la suite, la politique gaullienne ira dans le même sens, bien que Charles de Gaulle n'ait pas commémorer la Résistance, n'étant pas très friand de célébrations¹⁵⁰⁵. C'est la politique franco-allemande qui incitera une nouvelle fois à l'oubli de cette mémoire sombre. Les Allemands feront de même avec leurs lois d'amnistie et mettront eux aussi de côté les crimes commis par les nazis, voire accepteront d'anciens membres du NSDAP au sein de l'administration ouest-allemande.

C'est à partir des années 1970/1980 que la mémoire de Vichy refait surface, dans des circonstances déjà évoquées plus haut. Dès lors, l'État commence à commémorer la Shoah, puis les mémoires dites « victimaires », telles que celles des survivants de massacres, sont célébrées et mises à l'honneur. Les historiens, les politiques, les associations se tournent vers les survivants pour capter leurs témoignages et deviennent les garants d'une mémoire quasiment oubliée. Les rescapés de la Shoah témoignent dans des livres, à la télévision, dans des écoles. Dans les années 1990, la République devient de plus en plus commémorante ; cela se traduit également par un retour des panthéonisations. Mais le souvenir de Vichy est encore encombrant ; pour preuve on sait que le président Mitterrand, ancien fonctionnaire de Vichy, refuse pendant longtemps de s'exprimer sur ce sujet. Il faut attendre 1995 et le discours du

¹⁵⁰⁴ Henry Rousso et Éric Conan, *Vichy un passé qui ne passe pas*, Fayard, Paris, 1994, p. 19.

¹⁵⁰⁵ Henry Rousso, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Belin, Paris, 2016, p. 93.

président Chirac pour que Vichy soit reconnue par un chef de l'État comme partie intégrante de la mémoire française de la Seconde Guerre mondiale. Ce moment symbolise pour Henry Rousso « le triomphe du devoir de mémoire »¹⁵⁰⁶. C'est Jacques Chirac qui fait entrer le devoir de mémoire dans la « panoplie des politiques de défense des Droits de l'homme, contraignant ses successeurs à lui emboîter le pas pour s'en démarquer ou pour s'en inspirer. »¹⁵⁰⁷. Ainsi Nicolas Sarkozy mettra en avant le fait résistancialiste, et François Hollande mettra fin à la compétition entre mémoire héroïque et mémoire victimaire.

La mémoire française de la Seconde Guerre mondiale est donc une mémoire fragmentée, car, comme l'écrit Maurice Halbwachs, « chacun se souvient à sa manière. »¹⁵⁰⁸. Mais c'est surtout l'ampleur du traumatisme qui explique les difficultés que nous avons depuis 1945 à promouvoir une certaine mémoire de cet événement et beaucoup plus encore à en faire l'histoire¹⁵⁰⁹. La politique d'omission du régime de Vichy a empêché toute réconciliation entre les Français et leur histoire, ouvrant la porte au négationnisme et à des relectures fallacieuses de la part de certains pseudo-historiens¹⁵¹⁰. Cet oubli, volontaire chez certains, involontaire chez d'autres, a empêché que justice soit rendue notamment en matière de crime de guerre, sous prétexte qu'il fallait « passer à autre chose ». La France a préféré baigner dans le mythe résistancialiste, qui est devenu en quelque sorte notre mythe de la *Wehrmacht* propre. Tous les Français n'ont pas été des résistants, la majorité n'a pas été non plus constituée de collaborateurs notoires, non, les Français ont été majoritairement passifs. A la sortie de la guerre, les Français avaient le choix entre se souvenir ou bien de la défaite de 1940, Vichy, l'Occupation ; ou bien de la Résistance, la Libération, la puissance, et, en quelque sorte, de l'honneur retrouvé, celui du soleil d'Austerlitz et de 1918. Cette mémoire, axée sur le fait résistant, va bien évidemment avoir un impact considérable sur les commémorations en France. Car on commémore ce dont on se souvient ou plutôt ce dont on veut se souvenir. C'est ce qui amènera une hiérarchisation des commémorations et l'oubli, ou plutôt l'invisibilité d'autres mémoires comme la Shoah ou les massacres tels que Penguerec. Cette héroïsation des résistants va avoir bien sûr un impact à Gouesnou.

¹⁵⁰⁶ Henry Rousso, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, op. cit., p. 104.

¹⁵⁰⁷ *Ib.*, p. 108.

¹⁵⁰⁸ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, op.cit., p. 116.

¹⁵⁰⁹ Stéphane Courtois, « L'histoire d'un traumatisme », op. cit., p. 29.

¹⁵¹⁰ Sur ce sujet voyez Laurent Joly, *La falsification de l'Histoire : Éric Zemmour, l'extrême droite, Vichy et les juifs*, Grasset, Paris, 2022.

La mémoire gouesnousienne

A Gouesnou, les familles entretiennent le souvenir de leurs morts ; la commune, elle, entretient le devoir de mémoire. Car si les morts de Penguerec ont une sépulture, ils n'ont pas de caveau familial. C'est une fosse commune où sont entassés quarante-deux personnes dont neuf jamais identifiées. Le deuil des familles est alors difficile, car la sépulture est collective, la douleur et la peine le sont également. Dans l'après-guerre, il n'y avait pas une famille de Gouesnousiens à n'avoir eu un mort à Penguerec ou pour fait de guerre, pas une famille qui ne connaissait pas au moins une victime. La commune et les familles ont donc ressenti ce besoin de se souvenir et de commémorer. Ce devoir de mémoire ne relève pas du registre de la connaissance ni de l'Histoire, mais de celui de l'émotionnel, de l'éthique et du civisme, indique René Rémond¹⁵¹¹. Le devoir de mémoire à Gouesnou s'inscrit dans une norme qui est finalement implicite, c'est-à-dire qui n'a pas été imposée ou copiée par les Gouesnousiens. Ces derniers commémorent et donc entretiennent ce devoir de mémoire par peur de l'effacement du souvenir, des traces et des témoins. Car, comme l'explique Marc Crépon, « nous voulons que la mémoire soit partagée et les traces du souvenir conservées, parce que c'est à cette seule condition qu'elle reste constitutive de la relation qui nous lie aux morts et aux vivants. »¹⁵¹²

Si, à l'échelle nationale ou même départementale, la mémoire de Penguerec est totalement invisible, à Gouesnou, une large partie de la population a connaissance de cette histoire tragique. En effet, dans notre sondage réalisé auprès de 50 personnes, 98% des sondés affirmaient connaître le massacre de Penguerec contre 2% non. De plus, 59% estimaient connaître en détail l'histoire du massacre, 39% le connaître mais pas dans les détails, et 2% pas du tout. Précisons que sur ces 50 personnes, 37 habitaient Gouesnou. Autre donnée intéressante : la manière dont les sondés ont eu connaissance de l'histoire de Penguerec. 85% des sondés ont répondu qu'ils connaissaient cette histoire par le biais de la famille, 10% par le bouche à oreille, 4% par l'intermédiaire des journaux ou de l'actualité et 1% ont répondu « autre » (internet, école). En revanche, quoique la très grande majorité des sondés connaissent bien le massacre de Penguerec, ils ne participent pas tous aux commémorations. En effet, 32% d'entre eux affirment n'avoir jamais participé à une commémoration. Ce qui ressort de ce sondage, c'est donc que la mémoire de Penguerec s'est transmise essentiellement dans les

¹⁵¹¹ René Rémond *Quand l'Etat se mêle de l'Histoire*, op. cit., p. 103.

¹⁵¹² Marc Crépon, « La mémoire des guerres. A propos de la modernisation des commémorations », op.cit.

familles et donc de manière orale. Ce qui nous amène à penser que les nombreux « on-dit » et autres rumeurs sur cette histoire trouvent leurs origines dans ce tissu familial. Penguerec est une mémoire familiale, qui ne dépasse pas beaucoup les frontières gouesnouiennes. La transmission orale de cette histoire a très probablement entretenu le mystère à propos du massacre, rendant finalement le récit des événements flou, mal expliqué, et amenant à de mauvaises interprétations. Mais presque 80 ans après les faits, la mémoire de Penguerec est encore vivace, sans doute à cause du flou même qui entoure cette histoire.

Le massacre de Penguerec n'est donc pas l'objet d'un oubli, le flou qui l'entoure s'explique davantage par un manque de reconnaissance que par un défaut de mémoire. Car, comme le dit Henry Rouso, « peut-on vraiment oublier un massacre ? »¹⁵¹³. Ceux qui ont été les acteurs ou les témoins direct peuvent-ils voir disparaître de leur mémoire des faits aussi choquants ? Parler d'oubli n'a pas vraiment de sens pour un massacre, car il y aura toujours quelqu'un pour s'en souvenir et des traces de l'événement. Même les lois, un silence imposé, une restriction des archives ne peuvent empêcher des individus de se souvenir¹⁵¹⁴. Pour Gouesnou, l'invisibilité du massacre relève, en partie, non pas d'un déficit de mémoire mais plutôt d'un déficit de parole, car les gens ont du mal à s'exprimer. Nous l'avons déjà évoqué, le traumatisme psychologique et le manque de reconnaissance l'expliquent en partie. Alors quand les gens se taisent, les pouvoirs publics qui ne souhaitent pas voir la mémoire de leur commune disparaître décident de matérialiser cette mémoire¹⁵¹⁵. A Gouesnou, cela se fait par exemple par les noms de certaines rues qui rappellent le massacre de Penguerec. C'est le cas de la rue Sœur Paul, en hommage à l'infirmière qui soigna les rescapés de Penguerec ainsi que de nombreux Gouesnouiens durant les combats. La grande place où se trouvaient les anciennes halles a été rebaptisée « place des fusillés ». A Penguerec, la rue principale porte le nom du lieu-dit et le chemin qu'avaient empruntés les otages du bourg jusqu'aux fermes de Penguerec a été entretenu et appelé « chemin du souvenir ». Le musée du patrimoine consacre également l'une de ses salles au massacre de Penguerec. A l'exception des deux monuments aux morts et de la ruine de Penguerec, il n'y a rien d'autre qui matérialise la mémoire de Penguerec.

Si la mémoire de Penguerec connaît des difficultés pour se faire reconnaître à une plus grande échelle historique, elle puise en revanche des forces dans l'unité de la commune. En effet, nous n'avons pas trouvé de trace de division majeure au sein de la commune à son sujet,

¹⁵¹³ Henry Rouso, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, op. cit., p. 52.

¹⁵¹⁴ *Ib.*, p. 53.

¹⁵¹⁵ Serge Barcellini, « La grande variété des lieux de mémoire », in Georges Kantin (dir.), *Les échos de la mémoire. Tabous et enseignements de la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 213.

ni d'une éventuelle opposition. Nous évoquions Jacques Luslac, qui souhaitait que sa version soit connue, mais elle ne différait finalement pas des autres témoignages. Sans doute pensait-il, comme d'autres survivants que nous avons rencontrés, que la médiatisation du massacre était essentiellement l'apanage de la famille Phélep, notamment d'Yvette Kerboul. Il est vrai que c'est la famille qui a été la plus touchée, celle dont la maison a été visée la première et détruite par les flammes, et c'est sur leur tas de fumier que furent massacrés et entassés les otages. Il est vrai que c'est essentiellement Yvette Kerboul qui répond aux interviews de la presse, mais aucun survivant ne nous a fait part de sa colère ni d'une éventuelle jalousie. Peut-on alors parler de monopole de la mémoire ? Nous ne le pensons pas. Car depuis 1945, toutes les familles de survivants étaient présentes à Penguerec, main dans la main, pour les commémorations du 7 août. Il n'y a pas de rivalité, en tout cas ce n'est pas ce qui est ressorti de nos entretiens. Mais il faut quand même rajouter que deux fils Phélep sont devenus maires de Gouesnou. Paul Phélep l'a été de mars à octobre 1977 (il est mort prématurément d'un cancer foudroyant), et Michel Phélep, maire de 2007 à 2014. Ont-ils été élus parce que leur famille était connue à cause du massacre ? Nous n'avons pas poussé nos recherches sur ce sujet. Mais aucun Gouesnousien que nous avons rencontré ne nous a fait part de cette théorie.

Il n'y a donc pas de mémoires qui viendraient s'opposer au sein des Gouesnousiens. Il y a de la solidarité, nous l'avons constaté, et Stéphane Roudaut aime le rappeler quasiment à chaque discours. Il n'y a pas eu d'oppositions politiques fondées sur des visions du massacre qui se seraient opposées, comme ce fut le cas à Oradour où communistes et familles de victimes s'opposent violemment à tel point que la commune, qui avait toujours eu un maire communiste, n'aura plus que des maires sans étiquette depuis 1953 et toujours aujourd'hui. La mémoire de Gouesnou n'a pas été non plus marquée par l'épuration. Et ce pour une raison simple : au moment de l'épuration, il n'y avait personne à juger, car la commune était vidée de ses habitants. Une fois la paix revenue, la priorité de la population allait à la reconstruction, à trouver de quoi manger. Les archives ne nous ont pas appris l'existence de collaborateurs ni de trace de l'épuration, laquelle a été limitée dans le Nord-Finistère a d'ailleurs également été limitée. Ce n'est donc pas quelque chose qui a marqué la mémoire gouesnousienne. Voilà donc une commune qui commémore de manière endeuillée mais solidaire le massacre de Penguerec, chaque 7 août.

La mémoire du massacre de Penguerec passe aussi par la représentation qu'en font les politiques. Dès lors, il n'y a plus une seule mémoire, mais des mémoires, celle, familiale, des habitants, et celle mise en œuvre par la mairie. Dans ses discours, Stéphane Roudaut a tendance

à héroïser les victimes du massacre, quitte à mélanger mémoire gouesnousienne et mémoire nationale et à tomber dans les travers du mythe résistancialiste. Pour preuve, dans son tout premier discours, en 2014, il dit :

« Mais si l'État français a collaboré, gardons-nous bien de tout amalgame. Le cœur de notre pays durant l'Occupation n'a jamais été à Vichy. Le cœur de la France est avec ces familles, qui, par milliers, ont fait le choix de l'espoir, de la résistance, plutôt que de la résignation et de la collaboration. Le cœur de la France est avec la résistance [...]. Le cœur de la France, il est là, partout, dans ces actes de courage et de résistance. Ce cœur-là, il est ici, à Penguerec et c'est ce que nous voulions souligner 70 ans après. »¹⁵¹⁶

Cette référence n'est finalement pas anodine. Elle traduit la présence encore forte du mythe résistancialiste. Le but des politiques d'aujourd'hui est de se focaliser sur les victimes et de chercher à identifier le public à leurs souffrances¹⁵¹⁷. Nous comprenons certes, la volonté du maire de faire passer les victimes de Penguerec pour des héros, mais l'honnêteté scientifique nous oblige ici à rappeler qu'ils ne sont pas morts en héros les armes à la main. Ils n'étaient pas des résistants. Ils étaient de simples civils raflés par l'occupant, et massacrés parce que des résistants avaient mené une attaque avortée sur des soldats allemands quelques heures auparavant. Sans doute ce genre de références trouve-t-il en fait son origine dans l'orientation politique de Stéphane Roudaut : la droite. Il appartient à une droite chiraquienne, marquée idéologiquement par le gaullisme et cet esprit de résistance, donc empreint du mythe résistancialiste. Dans ses discours, les références sont nombreuses : Charles de Gaulle, Jean Moulin, Simone Veil, Joseph Kessel, mais aussi des personnalités politiques plus récentes comme Robert Badinter ou Jacques Chirac.

Ses discours présentent de manière probablement involontaire les caractéristiques d'un discours commémoratif de droite. On y trouve, des références aux traditions, une forte présence du passé, une certaine nostalgie et enfin une modification, voire une révision de l'histoire, sans sous-entendre que la vérité historique soit plus à gauche qu'à droite¹⁵¹⁸. S'il n'y a pas de révision de l'histoire de Penguerec, comme nous le disions, il y a tout de même cette volonté de vouloir faire passer les morts pour des héros, afin de forger une destinée et une image résistancialistes de Gouesnou. La question est épineuse : comment ne pas faire passer ces martyrs pour de simples victimes, quand c'est tout une commune qui a été meurtrie ?

¹⁵¹⁶ Discours de Stéphane Roudaut, en date du 07/08/2014.

¹⁵¹⁷ Sarah Gensburger, Sandrine Lefranc, *A quoi servent les politiques de mémoires ?*, op. cit., p. 8.

¹⁵¹⁸ Henry Rousso, *Vichy. L'événement, la mémoire, l'histoire*, Gallimard, Paris, 2001, p. 349-353.

Stéphane Roudaut se garde bien de vouloir comparer les 42 de Penguerec à des héros au sens premier du terme. Il les voit plutôt comme des héros pour leurs familles, pour la charge historique qu'ils représentent.

Alors certes, nous pouvons qualifier Gouesnou de commune martyre, car elle a été entièrement détruite par les bombes, a eu une centaine de morts pour faits de guerre et massacre ; mais l'action de la résistance gouesnousienne a finalement été catastrophique, compte tenu du résultat de ses actions et surtout des conséquences engendrées. Les 42 personnes massacrées à Penguerec ne l'ont pas été parce qu'elles avaient pris les armes et combattu l'armée allemande. La population gouesnousienne ne s'est pas non plus levée ni insurgée contre l'occupant. Ce sont 42 personnes, dont une majorité de Gouesnousiens, qui ont subi la politique de répression nazie contre les populations et qui, par un malheureux hasard, se trouvaient au mauvais endroit, au mauvais moment. Dans l'après-guerre, l'État, qui ne pouvait pas faire grand-chose pour Gouesnou, décide pourtant de lui remettre la médaille de la guerre 1939-1945, avec citation à l'ordre du corps d'armée : cette sorte de compensation morale n'a jamais aidé la commune à être reconnue à l'échelle nationale, ni à ce que justice soit faite.

L'avenir de Penguerec

Il reste à se demander quel avenir pourront avoir les commémorations et le souvenir du massacre, une fois les derniers témoins disparus ?

Ce qui est certain, c'est que la volonté de la municipalité est de continuer à commémorer, à se souvenir et à transmettre la mémoire du massacre de Penguerec aux générations futures. Pour ce qui est de la population, l'avenir est plus incertain. En effet, il n'y a qu'une minorité de Gouesnousiens à se rendre chaque 7 août aux commémorations. En revanche, pour ceux qui s'y rendent, il faut que la mémoire et les commémorations perdurent. C'est ce qui ressort du sondage que nous avons effectué auprès de 50 personnes. Sur ce panel, 98% des personnes interrogées estiment qu'il est toujours pertinent de commémorer le massacre de Penguerec, et 58% pensent que cette histoire devrait avoir une plus grande reconnaissance (à l'échelle nationale par exemple). Cette volonté d'une reconnaissance à l'échelle nationale est également partagée par l'actuel maire de Gouesnou, qui espère une venue du président de la

République afin de donner un écho plus fort à l'histoire de Penguerec. Mais depuis 2019, leurs demandes sont restées lettres mortes. La date du 7 août, durant les vacances d'été, rend la venue d'officiels plus compliquée, ainsi que la présence d'un plus grand nombre de personnes. C'est ce que nous avons déjà souligné précédemment.

Néanmoins, la ville de Gouesnou porte plusieurs projets de valorisation de son patrimoine et de son histoire. La commune espère par exemple mettre en avant sa libération par l'armée américaine. Des contacts avec l'administration des Etats-Unis sont actuellement en cours. L'idée de la mairie serait d'édifier un nouveau monument en l'honneur de tous les *Gi's* tombés à Gouesnou en août et septembre 1944 et d'y inscrire tous leurs noms. La municipalité a également le projet d'un parcours du patrimoine. L'objectif serait d'implanter plusieurs panneaux ou bornes d'informations à des lieux précis. Ces panneaux expliqueraient au public les faits marquant de l'histoire de la commune, le massacre de Penguerec étant, disons-le, le fait le plus important. L'idée d'une visite commentée de Gouesnou, afin d'y expliquer le massacre de Penguerec, est aussi en concertation. Enfin, nous l'évoquions, un projet d'adaptation de l'histoire de Penguerec en bande dessinée est en cours de discussion.

Dans un avenir plus proche, la mairie a déjà les yeux tournés vers 2024 et l'organisation des 80 ans du massacre. La municipalité souhaite un budget plus conséquent et une organisation plus importante, comme la mise en place d'une animation de reconstitution historique, avec l'association Brest 44, sous forme de village thématique, avec des membres de l'association en tenues d'époque, et des véhicules anciens. La commune souhaite également que l'histoire de Penguerec soit enseignée aux élèves de CM2 des écoles primaires de Gouesnou. Des interventions dans les écoles ont déjà été effectuées durant le temps de recherche de cette thèse.

L'avenir proche est donc émaillé de projets et laisse penser que la mémoire de Penguerec trouvera dans les prochaines années un souffle continu. La mémoire de Penguerec se renouvelle également via des initiatives extérieures, puisqu'en 2022, trois élèves du lycée La Pérouse-Kérichen décident de réaliser un reportage radiophonique sur le massacre, dans le cadre du concours national de la Résistance. Nous l'évoquions précédemment, un film-documentaire est en cours de réalisation. La diffusion se fera probablement à la télévision sur une chaîne du service public, ce qui permettra de faire connaître l'histoire de Penguerec à l'échelle nationale.

En conclusion, quel avenir y a-t-il pour la mémoire de Penguerec ? Que se passera-il lorsque les derniers survivants puis leurs enfants auront disparu ? Tout d'abord, il restera les monuments, les tombes, les plaques, les ruines, en somme, une présence matérielle de cette

mémoire. Mais qu'advient-il de la mémoire immatérielle ? Celle du récit intrafamilial, celle des survivants ? La transmission continuera-t-elle ? Les commémorations auront-elles encore un sens ? Beaucoup de questions auxquelles nous n'avons pas encore de réponse. En effet, le rite des commémorations est finalement quelque chose d'assez récent dans notre histoire, depuis que nous avons commencé réellement à les codifier à partir des années 1920, soit il y a à peine cent ans. Nous n'avons donc pas beaucoup de recul. La Première Guerre mondiale, bien que moins commémorée que la Seconde, l'est toujours. Son centenaire a été l'occasion d'une grande médiatisation ainsi que d'un important renouvellement historiographique. Mais c'est un événement d'ampleur nationale (internationale même), qui est inscrit dans tous les livres d'histoire. Qu'en sera-t-il des événements locaux comme le massacre de Penguerec ? Y aura-t-il encore un sens à commémorer ce drame en 2050 par exemple ? Les futurs Gouesnousiens pourraient continuer à le commémorer mais plus par habitude, par obligation morale et civique, que par volonté de faire passer un message. Sans doute les commémorations de la Seconde Guerre mondiale trouveraient beaucoup moins d'écho si une Troisième devait advenir. Peut-être qu'une fois les derniers survivants disparus, ainsi que leurs enfants, nés pour la plupart dans les années 1950, les Gouesnousiens prendront la décision de laisser le passé là où il est. Cela nous fait penser à une citation de Lê Công Huân, un vétéran Viêt-Cong, qui, dans un documentaire Arte, disait à propos de la mémoire de la guerre du Vietnam : « Pourquoi ne pas laisser la guerre là où elle est ? Dans le passé. L'oublier, et penser au présent. »¹⁵¹⁹. Aujourd'hui, les Gouesnousiens qui commémorent Penguerec parlent de devoir de mémoire, de responsabilité. Mais faut-il y voir une réelle mission de sauvegarde de cette mémoire, ou bien un devoir pieux de respect pour les morts ? C'est probablement un mélange des deux. Le massacre de Penguerec a été, est, et restera probablement l'événement le plus marquant de cette commune de la banlieue brestoise. Le 7 août 1944, rien ne laissait imaginer qu'un tel drame pouvait y avoir lieu. Et comme tout événement terrible qui n'était pas prévisible, il a laissé un profond sentiment de sidération. La sidération a aujourd'hui laissé la place au recueillement, et aux commémorations.

Les commémorations du massacre de Penguerec ont, depuis 1945, évolué, mais pas totalement changé non plus, du moins sur le déroulé. Il y a certes un renouveau, notamment médiatique depuis 2014, mais sur la forme rien n'a véritablement été bouleversé. En revanche, les discours ne sont plus les mêmes. Stéphane Roudaut parle de Vichy, de la collaboration,

¹⁵¹⁹ Citation de Lê Công Huân, in Ken Burns, *La guerre du Vietnam*, « épisode 9 : L'effondrement du conflit », documentaire Arte, 2017.

compare Penguerec avec d'autres massacres : sans doute la génération à laquelle il appartient y est-elle pour quelque chose. En effet, il n'a pas connu la guerre, il n'est pas non plus un baby-boomer. Aborder Vichy dans ses discours ne lui pose aucun problème. C'est une façon de faire qui est assez récurrente chez les nouvelles générations, explique Henry Rousso. L'historien écrit qu'il y a une forme de dualité entre la lucidité supposée des plus jeunes, et l'aveuglement des anciennes générations qui ont laissé faire et se sont tués par la suite¹⁵²⁰. Il n'y a donc pas de complexe dans les discours commémoratifs depuis 2014. S'il n'y a pas de complexe, c'est aussi parce que la mémoire gouesnouvienne est une mémoire unitaire. Il n'y a pas de division ni d'opposition sur Penguerec. Mais il faut tout de même nuancer, cela en rappelant que cette mémoire est émaillée de flou et de zones d'ombre qui ont favorisé les rumeurs. Et ces rumeurs ont été grandement véhiculées et entretenues dans les familles. Parce que Penguerec est avant tout une mémoire familiale et locale. Cette mémoire-là est devenue avec le temps invisible, et non pas oubliée, mais cela ne prévaut qu'à Gouesnou, car en dehors de la commune et même au-delà du Nord-Finistère, Penguerec est totalement inconnu. Il y a effectivement un manque patent de reconnaissance pour le massacre le plus important de Bretagne. Mais ce problème n'est pas spécifique à Gouesnou, puisque d'autres communes sont dans la même situation, comme Plouvien. Cette invisibilité trouve son origine dans la construction de la mémoire française après la guerre, qui s'est essentiellement tournée vers l'héroïsation de la résistance, laquelle, a par la suite, conduit à la création du mythe résistancialiste. La place qu'occupe le massacre d'Oradour-sur-Glane et le symbole qu'il est devenu explique également l'effacement des mémoires de beaucoup de massacres tels que ceux d'Ascq, Maillé, Tulle ou encore Dunles-Places. Mais à Gouesnou, l'invisibilité de Penguerec est également renforcée par la mémoire brestoïse de la guerre. Brest, c'est la grande ville du département, le plus grand port militaire de France, l'une des villes les plus touchées par les bombardements alliés, puis par un mois et demi de siège et de pilonnage d'artillerie. Brest, c'est aussi la résistance, notamment les réseaux de l'arsenal, c'est la base des U-Boote allemands, l'explosion de l'abri Sadi Carnot. Le contexte du massacre rend ainsi sa médiatisation difficile. En effet, le 7 août, il n'y avait plus personne pour élever la voix face au drame qui eut lieu à Gouesnou. Par la suite, c'est l'absence de justice, une enquête bâclée, puis le manque de soutien politique et associatif qui eurent raison de la mémoire du massacre. Les rares survivants du 7 août se sont par la suite terrés dans le silence. Tout cela a favorisé l'invisibilité de Penguerec dans les livres d'histoire.

¹⁵²⁰ Henry Rousso, *Face aux passés*, op. cit., p. 34.

Mais nous le disions, depuis 2014, il y a un nouveau souffle à Gouesnou concernant la mémoire du massacre. Des projets ambitieux sont portés par la nouvelle municipalité, à commencer par cette thèse. Gouesnou veut réparer cette invisibilité et prend conscience que cette mémoire ne doit pas disparaître. Mais rappelons ici que cette thèse n'a pas vocation à faire de la mémoire et à servir des intérêts, mais à faire de l'histoire.

Le 7 août 1944, Gouesnou subit de plein fouet la politique et les méthodes de répression nazies. C'est un cas unique en Europe, car c'est le seul et unique massacre de civils perpétré par des marins de la *Kriegsmarine* en territoire occupé. Il est unique, parce que ces marins n'étaient pas des soldats d'élite surentraînés, ni des hommes profondément nazifiés. Ils étaient des hommes ordinaires, des vieux même, qui n'ont pour la plupart jamais connu le feu. Et pourtant, ils n'ont pas reculé devant l'ordre qui leur a été donné ce 7 août de massacrer 42 personnes. Bien que nous ayons réussi à prouver qu'il s'agissait d'une unité de la *Kriegsmarine*, il nous est, en revanche, difficile de connaître exactement le nom des responsables. Cela s'explique, entre autres, par le manque d'archives. Mais comment expliquer ce manque ? Tout d'abord, du fait des Allemands. Ces derniers n'ont quasiment pas laissé d'archives sur leur opération du 7 août. De plus, une très grande quantité d'archives ont été détruites, soit volontairement, soit par les bombardements, ou tout simplement perdues. Ensuite, l'enquête menée par les services du SRCGE peut être qualifiée de légère, voire de bâclée. Pourquoi ? Parce que ce service manquait de tout, de budget, de personnel et de soutiens, notamment politique et judiciaire. Il y a eu ensuite la volonté française et également allemande, de 1945 jusqu'aux années 1970, d'oublier le passé, d'aller de l'avant, de reconstruire, de bâtir de nouvelles relations franco-allemandes, quitte à amnistier en masse les criminels de guerre allemands. Dès lors, les enquêtes et les procès sont drastiquement réduits. En effet, il y a eu très peu de procès pour crimes de guerre en France, et encore moins concernant des Allemands. La justice française souhaite surtout juger rapidement Vichy, et passer à autre chose¹⁵²¹. Durant la période du GPRF, mais également sous la IVe République et plus encore sous les mandats de de Gaulle, les mots d'ordre sont « unité nationale et reconstruction », qui deviennent en quelque sorte les deux mamelles de la France de l'après-guerre. La France choisit ensuite d'oublier son passé collaborationniste au bénéfice d'un destin plus glorieux, et provoque ainsi l'apparition du mythe résistancialiste. Par conséquent, la mémoire des Français et donc les commémorations vont prendre une dimension héroïque. Durant presque 40 ans, la France célèbre la Résistance, surtout la gaulliste, et omet totalement la Shoah, la défaite de 40, les déportés, la collaboration et Vichy. Si les massacres sont commémorés, ils ne le sont surtout qu'à des échelles locales. C'est essentiellement Oradour qui est commémorée, puisque que la ville martyre est désignée symbole national de tous les maux de la France durant l'occupation.

¹⁵²¹ Sur ce sujet voyez Bénédicte Vergez-Chaignon, *Pétain*, Paris, Perrin, 2014. Michèle Cointet, *Nouvelle histoire de Vichy : 1940-1945*, Paris, Fayard, 2011.

En Allemagne de l'Ouest, la situation est similaire à celle de la France. La politique de dénazification, voulue par les Alliés, est très rapidement abandonnée, faute de résultats probants. La RFA souhaite, tout comme la France, se relever et oublier son passé. La guerre froide pousse l'OTAN à vouloir un réarmement de la RFA. Mais il faut créer une nouvelle armée avec des anciens de la *Wehrmacht*. Comment faire, alors que celle-ci est accusée des pires crimes ? Comme la France qui veut oublier son passé, l'Allemagne de l'Ouest met en avant une histoire tronquée, et invente de toute pièce le mythe de la *Wehrmacht* propre, sorte de mythe résistancialiste à l'allemande. L'objectif est de faire croire que seule la SS est responsable de la Shoah et autres crimes de guerre. La France, tout comme les États-Unis et la Grande-Bretagne, se persuade de ce révisionnisme. Dès lors, la politique d'amnistie des anciens criminels de guerre est accélérée, rendant toute justice impossible.

Pourtant, le massacre de Penguerec a bel et bien été commis par des troupes régulières de la *Wehrmacht*. De simples soldats, qui, par une succession de facteurs vont commettre le plus important massacre de civils en Bretagne. Les ordres, l'effet de groupe, le contexte, l'impunité, la probable vengeance liée à l'attaque des FFI et des SAS, ont conduit à la mort de 42 civils. Autre facteur, celui de l'image d'Épinal qu'avaient sans doute les soldats allemands de la France. Ce paradis, qui soudain, se transformait en enfer, avec cette sensation que toute une population leur tombait dessus. On pourrait également penser qu'il y eut un basculement des méthodes ultra répressives du front de l'Est vers celui de l'Ouest. Nous pensons que cette violence existait déjà en France occupée ; elle était simplement latente, canalisée par les ordres très stricts de la *Wehrmacht*, qui avait été édictés dès juin 1940. Cette retenue est ensuite brisée dès la parution du décret Sperrle en février 1944. Le 7 août, la chaîne de commandement est très dispersée, voire quasi-inexistante. Les troupes sont en quelque sorte livrées à elles-mêmes, avec simplement l'ordre de tenir coûte que coûte. Les Allemands se savaient quasiment encerclés, mais le 7 août, ils n'étaient pas (encore) battus, loin de là ; ils tiendront même un mois et demi. Il est probable qu'au-delà de la vengeance et des ordres, les Allemands ont commis ce massacre afin d'envoyer un message à la population, et ainsi éviter un possible soulèvement des civils contre eux, en empêchant d'éventuelles attaques sur leurs arrières. Le passif de l'armée allemande en matière de combat contre les partisans y est certainement pour quelque chose.

Le brouillard de guerre qui entoure Gouesnou entre le 7 août et le 20 septembre explique en partie la difficulté pour les gendarmes, mais surtout pour les Gouesnouiens, de comprendre ce qui s'est passé à Penguerec. L'absence d'autorité politique et de médias marque le début de

l'invisibilité de Penguerec. Dès lors, il en résulte des difficultés à établir un récit précis des événements, car il n'y a quasiment pas de survivants et les témoins directs ne sont pas nombreux. En outre, lors de la Libération, les Gouesnousiens ont majoritairement fui leur commune, ce qui rend les investigations très compliquées. Au lendemain de la guerre, ils n'ont qu'une priorité : reconstruire. Ajoutons à cela le manque d'efficacité du SRCGE, l'absence totale de couverture journalistique sur Penguerec dans les semaines et mois qui suivent la Libération, ainsi que l'absentéisme politique, et cela donne un massacre passé quasiment sous silence.

Par conséquent, la mémoire du massacre de Penguerec se fait de façon familiale et locale. Ailleurs qu'à Gouesnou, le massacre est totalement invisible. Les commémorations se feront chaque 7 août dans l'intimité gouesnousienne. Mais depuis 2014, la volonté de la commune est de faire connaître plus amplement l'histoire du massacre, quitte à repenser le format des commémorations, tout en préservant cette mémoire.

Conclusion générale

« Un mot pour tout dire, domine et illumine nos études : comprendre. »¹⁵²². Cette phrase de l'historien, soldat, et résistant Marc Bloch, aura été une véritable boussole dans nos recherches. En effet, si l'une des parties les plus importantes de cette thèse était le récit du massacre en lui-même, une autre a été d'expliquer pourquoi ce massacre a été possible. Nous nous sommes efforcé à répondre à notre problématique qui était la suivante : alors que rien ne préfigurait un massacre à Gouesnou, il y en a finalement eu un, pourquoi ? L'une des tâches les plus ardues de ce travail de thèse a donc été de comprendre pourquoi un tel massacre a pu avoir lieu. Dans cette optique, il ne s'agissait évidemment pas de se faire l'avocat des soldats allemands responsables de la mort de 43 civils, mais bien de comprendre les mécanismes qui les ont conduits à commettre un tel crime. Pour étayer notre propos, nous citerons un historien qui nous a beaucoup influencé dans nos recherches : Jacques Sémelin. Ce dernier explique que « comprendre les logiques des violences extrêmes et la nature des interactions qu'elles mettent en jeu, ne revient ni à les banaliser ni à les excuser. Comprendre n'est pas synonyme d'absoudre. »¹⁵²³

Nous avons donc répondu en expliquant d'abord ce qu'était le contexte de l'Occupation : celui d'une commune très discrète, résignée à accepter tant bien que mal la présence forcée d'une armée étrangère qui prend tout. Puis nous avons précisé le contexte des semaines qui précèdent le massacre : en l'occurrence l'évolution du front, la retraite de la *Wehrmacht*, des combats, auxquels les hommes de la 805^e sont totalement étrangers. Plusieurs facteurs expliquent qu'un massacre a finalement pu avoir lieu dans un village qui n'avait jamais fait parler de lui, et dans lequel la Résistance était quasiment inexistante ; dans un contexte opérationnel - front très rapproché et défavorable aux Allemands - où l'armée allemande n'avait pas pour habitude de commettre de telles atrocités. On retiendra tout d'abord le cadre militaire : la discipline, l'effet de groupe, les ordres, le conformisme, l'idéologie pour certains, la peur de la sanction, la peur également de refuser de participer à une telle action et de se voir possiblement ostracisé de sa section, de son groupe primaire. Car à l'époque, pour un jeune Allemand, le meilleur endroit pour se sociabiliser c'est l'armée. Revenons un instant sur les

¹⁵²² Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien* : Édition critique préparée par Étienne Bloch, Armand Colin, Paris, 1993, p. 159.

¹⁵²³ Jacques Sémelin, « Construire la paix après un massacre », in *Revue Tiers monde*, 2003/2, n°174, p. 47-48.

ordres. Ils étaient tout ce qu'il y avait de plus explicites. Les ordonnances de Keitel et de Sperrle ont permis à des mécanismes de radicalisation interne de la violence de s'enclencher, comme le souligne Gaël Eismann¹⁵²⁴.

Il y a ensuite le moment déclencheur, ou plutôt, les moments déclencheurs. Premièrement, l'attaque combinée des résistants FFI guesnousiens du groupe Prédour, avec les commandos SAS du lieutenant Gourkow. Sans cette attaque, il n'est pas certain que les Allemands se seraient par la suite livrés à une rafle. Autre moment, celui de l'attaque du poste de projecteur situé près des fermes de Penguerec. Quelles que soient les personnes qui l'ont attaqué, une chose est sûre : cette action armée contre une position allemande explique pourquoi les hommes de la 805^e s'en prennent directement à la ferme des Phélep. Ces deux attaques quasi simultanées, mais non concertées, sans lien l'une avec l'autre, laissent penser aux Allemands qu'ils sont attaqués de toute part par un village qui se soulève contre eux. La peur de la 5^e colonne hante l'esprit des *Landser*. C'est pourquoi, compte tenu des facteurs évoqués précédemment, le passage à l'acte, qui se traduit ici par une rafle suivie d'un massacre, était quasiment une nécessité, voire un devoir pour les hommes de la 805^e.

Ce massacre aurait-il pu être évité ? Oui, si aucune des deux attaques n'avait eu lieu. Sans cela, les Allemands n'auraient eu aucune raison de commettre de tels actes. Cela incite à penser que les responsables des attaques ont agi trop tôt. Il semble clair que les FFI, les SAS, ainsi que le groupe d'hommes réunis très probablement autour de Pierre Phélep, n'ont à aucun moment pris conscience de ce que leurs actions pouvaient avoir comme répercussions. Ce 7 août à Guesnou, personne n'a entendu parler d'Oradour-sur-Glane, de Tulle ou encore de Saint-Pol-de-Léon. Pour les Guesnousiens, il est inconcevable que des Allemands, qu'ils connaissaient pour certains d'entre eux, puissent s'en prendre à des civils innocents dans un contexte de bataille. Les troupes américaines étaient d'ailleurs toutes proches, à moins de trois kilomètres du bourg. Mais les Américains, en bout de course après une offensive de plus de 300 kilomètres depuis l'Ille-et-Vilaine n'ont pas les moyens de percer les lignes allemandes. Les soldats de la *Festung* brestoise ne sont donc pas vaincus ce 7 août, ils sont encore forts, en surnombre, et maîtrisent toujours le terrain. Ce que les soldats allemands redoutent, c'est l'embuscade de partisans, la petite guerre qu'ils détestent depuis si longtemps, celle qui apporte une mort indigne, donnée par un adversaire qui l'est tout autant. Ils ne supportent probablement pas que les habitants d'un village qu'ils ont côtoyé de façon cordiale, depuis près de quatre ans,

¹⁵²⁴ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic, ordre et sécurité en France occupés (1940-1944)*, op. cit., p. 439.

se retournent subitement contre eux. Alors ils se vengent. Ils le font parce que c'est une réaction somme toute humaine : mon groupe primaire, mes camarades d'unité, mes amis sont attaqués, alors je contre-attaque, bref, je me venge. Le soldat allemand doit tuer avant d'être lui-même tué. Ces réactions se sont vues dans n'importe quelle armée à n'importe quelle époque, même dans les armées de pays démocratiques. Nous pensons ici au massacre de Mỹ Lai, au Vietnam, le 16 mars 1968, où des soldats américains ont massacré entre 347 et 504 civils vietnamiens¹⁵²⁵.

La suite de notre étude a porté sur l'après-guerre, sur ce que nous avons appelé la non-enquête. Bien que des débuts d'investigation aient bien eu lieu par l'action de la gendarmerie et du SRPJ, pour le compte du SRCGE, cette enquête n'a finalement permis que d'établir une trame plus ou moins vraie des événements du 7 août. A cela, il faut ajouter la destruction de près de 95% des archives nazies, comme l'explique Christian Ingrao, qui complique les recherches¹⁵²⁶. Les témoignages n'ont jamais été recoupés, ni réellement vérifiés. Cette non-enquête a laissé place aux rumeurs, aux non-dits. Sans véritable enquête, pas de procès et donc, indubitablement, pas de véritable deuil pour les familles, pas de version officielle. Dès lors, le doute s'installe à Gouesnou : qui sont les responsables ? De nombreuses sources pointent du doigt des unités de sous-mariniers. Même si nous n'avons pas de preuve formelle, nous avons avancé l'hypothèse que les sous-mariniers ne sont pas responsables du massacre de Penguerec, mais les marins de la *805 Marine Flak Abteilung*. Ils étaient les plus près, certains étaient même déjà dans le bourg. Ce sont ces hommes qui subissent les deux attaques de la journée. Mais pour étayer cette hypothèse, il manquera toujours l'apport de témoignages de soldats allemands qui auraient participé au massacre ou bien fait partie de la 805^e, ce qui nous aurait permis de connaître la version allemande des événements. Le problème est que, même si la *Wehrmacht* est une armée très bureaucratique, qui produit beaucoup d'archives, elle ne se risque pas à susciter la rédaction de comptes rendus de massacres. Or, pour prouver un massacre, il faut des écrits des deux parties (victimes et bourreaux), alors que très souvent les bourreaux ne laissent aucune trace. Ce qui nous fait penser à une citation de Marie-Pierre Adrien Francastel, député de la Convention à propos de la guerre de Vendée : « Point d'écrits mes amis, point d'écrits ! »¹⁵²⁷. Si la bureaucratie de la SS a tenu durant tout le conflit des registres et des rapports sur la déportation et l'élimination des Juifs, il n'en n'était pas de même pour la *Wehrmacht*, surtout lorsque ces massacres, comme celui de Penguerec, ont lieu dans un

¹⁵²⁵ Sur ce sujet voyez Jones Howard, *My Lai : Vietnam, 1968, and the Descent Into Darkness*, Presses universitaires d'Oxford, Oxford, 2017.

¹⁵²⁶ Christian Ingrao, interview sur France Culture, le 06/06/2020.

¹⁵²⁷ Citation de Pierre Adrien Francastel, in Fabrice Bouhillon, « Le chat vendéen », *Commentaire*, vol. 164, no. 4, 2018, p. 974-977.

contexte de bataille, et non loin du front. Le manque cruel d'archives allemandes, et le fait que nous n'ayons pas pu consulter tout ce que nous voulions en terme d'archives, laisse quelques questions sans réponse.

Tout d'abord, nous aurions voulu confirmer les noms des officiers, sous-officiers et soldats qui ont pu être cités dans les documents que nous avons consultés. Cela nous aurait permis de savoir s'ils ont, d'une part, vraiment existé (c'est-à-dire d'établir si les noms cités par certains Gouesnouiens sont authentiques), et de l'autre, s'ils ont vraiment fait partie de la *805 MarineFlak Abteilung*. Cela nous aurait également permis de confirmer la présence ou nonet l'intervention ou non des deux soldats allemands, Georg Steingruber et Hans Wilhelm. Nous espérons donc pouvoir, après cette thèse, continuer nos recherches, notamment dans le centre d'archive de la *Wast* à Berlin.

Ce qui nous a également manqué, mais sans que nous puissions faire grand-chose, ce sont les témoins. Bon nombre de ceux de la journée du 7 août sont décédés bien avant le début de notre étude, et pour certains trois ou quatre ans auparavant. Nous pouvons donc nous poser une question tout à fait légitime : cette thèse arrive-t-elle trop tard, comme certains Gouesnouiens nous l'ont fait remarquer ? Oui, en ce qui concerne le manque de témoins, et non sur le plan archivistique, les Allemands n'ayant rien laissé, ou plutôt, ayant presque tout détruit. En revanche, en 1950, bon nombre d'archives française n'aurait pas été accessibles, ne serait-ce que les rapports de la préfecture par exemple. Toujours concernant les archives, celles de la mairie de Gouesnou nous ont également manqué, puisqu'introuvables.

Enfin, nous pensons que cette présente thèse aura contribué de façon modeste à l'historiographie sur les massacres. Elle permet de comprendre comment un massacre en France a été possible ; comment des soldats d'une armée régulière peuvent devenir en quelques heures seulement des tueurs sans scrupules. Elle permet aux Gouesnouiens de disposer, enfin, d'une étude sérieuse sur le massacre de Penguerec, de connaître le détail des différents événements de la journée du 7 août qui ont amené au drame. Les précédentes études réalisées sur les massacres commis par les Allemands en France étaient consacrées, soit au seul récit du massacre et à ses conséquences, soit à l'après, c'est-à-dire à l'aspect mémoriel du massacre, mais très rarement à la compréhension des mécanismes qui conduisent des soldats à devenir des tueurs. Ce que cette thèse tend également à expliquer, c'est que contrairement à une idée encore largement répandue auprès d'un public non averti, la *Wehrmacht*, longtemps présentée comme innocente de tous crimes, s'est rendue coupable de massacres envers des civils.

Nous avons également apporté la preuve que l'invisibilité de la mémoire de Penguerec ne relève pas d'une négligence locale, mais bien de choix politiques à l'échelle nationale. La France a préféré oublier certains événements de la Seconde Guerre mondiale, afin de forger une nouvelle histoire, un nouveau roman national en quelque sorte, celui qui dit, entre autre, que toute la France a été résistante. La France a préféré se souvenir uniquement d'Oradour-sur-Glane, afin d'en faire le symbole de toutes les villes martyrs. Mais comme nous l'avons précisé, les choix politiques n'expliquent pas tout. Il n'y a finalement pas eu beaucoup de grands massacres en France, à peine une dizaine, tout au plus. Et pourtant Penguerec demeure inconnu, même dans le Finistère.

Le fait qu'il n'y ait jamais eu de véritable enquête ayant entraîné un éventuel procès qui aurait sans doute apporté une médiatisation, au moins à l'échelle du département, explique en partie les raisons de l'invisibilité mémorielle de Penguerec. Il n'y a eu personne non plus pour porter la voix de Gouesnou devant quelque instance que ce soit. Les Gouesnouiens que nous avons rencontrés nous ont dit que « c'était la guerre » ; il y a donc eu comme l'explique George Mosse, « une banalisation de la violence »¹⁵²⁸. A cela, il faut rajouter que la mémoire des Bretons s'est focalisée sur des événements tels que le départ des hommes de l'île de Sein, le maquis de Saint-Marcel, la destruction des villes, les sièges de Brest, Lorient et Saint-Nazaire, les exécutions de résistants à Nantes et Châteaubriant, ou encore la collaboration des nationalistes bretons¹⁵²⁹. Dans la région brestoise, ce sont le siège de Brest et les très nombreux bombardements, ainsi que la tragédie de l'abri Sadi Carnot, qui retiennent l'attention. Le fait que le massacre ait lieu le premier jour du siège de Brest, en pleine bataille, additionné à la disparition de représentants politiques et d'organes de presse locales, empêche toute médiatisation de Penguerec. Il est probable que si le massacre de Penguerec avait eu lieu loin de tout combat, sa médiatisation s'en serait trouvée complètement différente, et son histoire également.

¹⁵²⁸ Georges Mosse, *De la grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, op. cit., p. 185.

¹⁵²⁹ Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans la guerre 1939-1945*, op. cit., p. 9.

ANNEXES

N°



Carte du Finistère.

N°



Carte de la région de Brest.

N°



Carte de Gouesnou et de ses lieux dits.

N°4

Carte de l'avancée américaine en Bretagne. Source : <http://www.tankdestroyer.net/places/maps>. **Image sans droits.**

N°

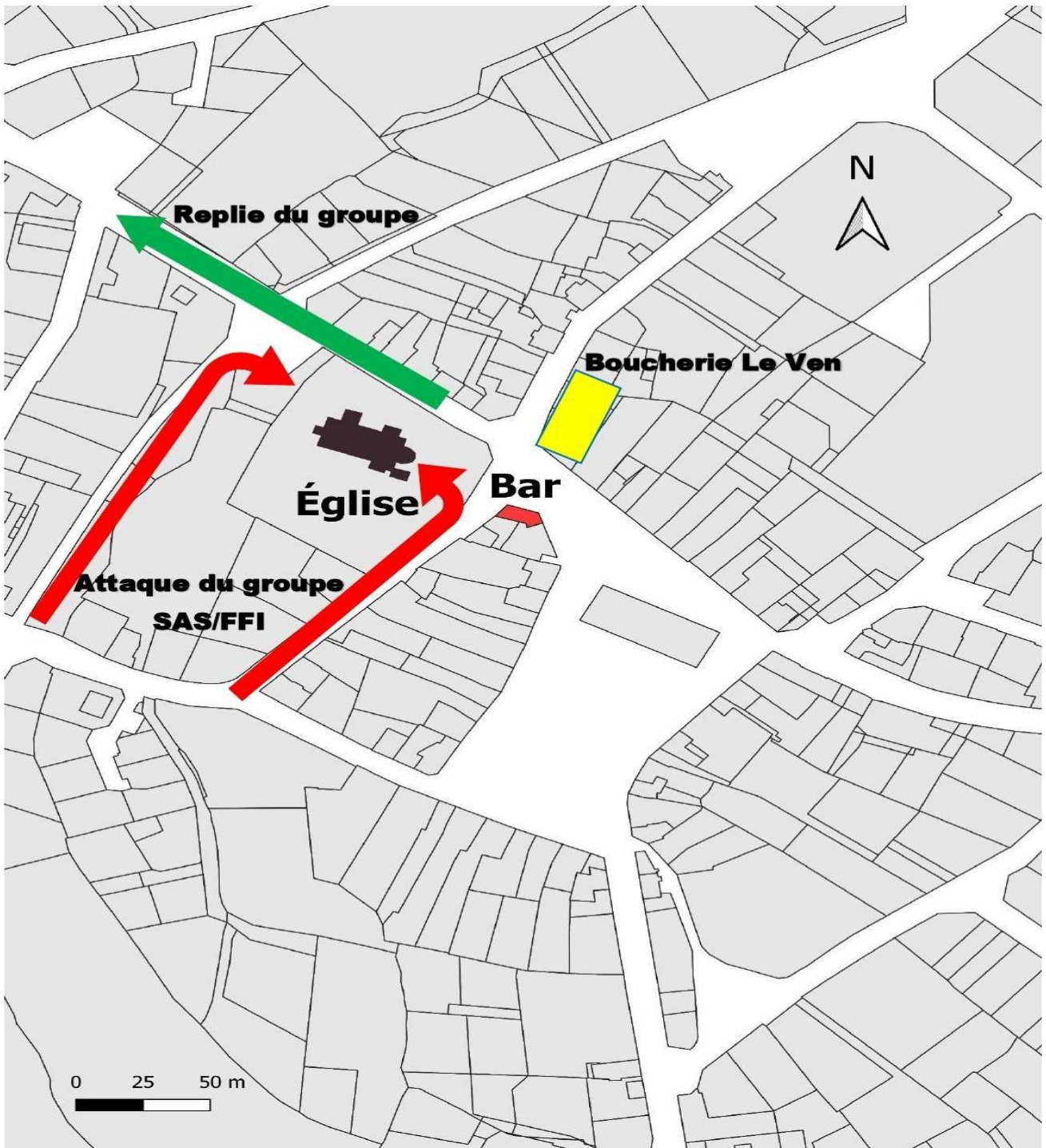
Carte des emplacements des batteries de *Flak* de la *Kriegsmarine* dans le secteur de Brest.

Source : Floch Henri, Le Berre Alain, *L'enfer de Brest*, Heimdal, Bayeux, 2001, p. 290. **Image sans droits.**

N°

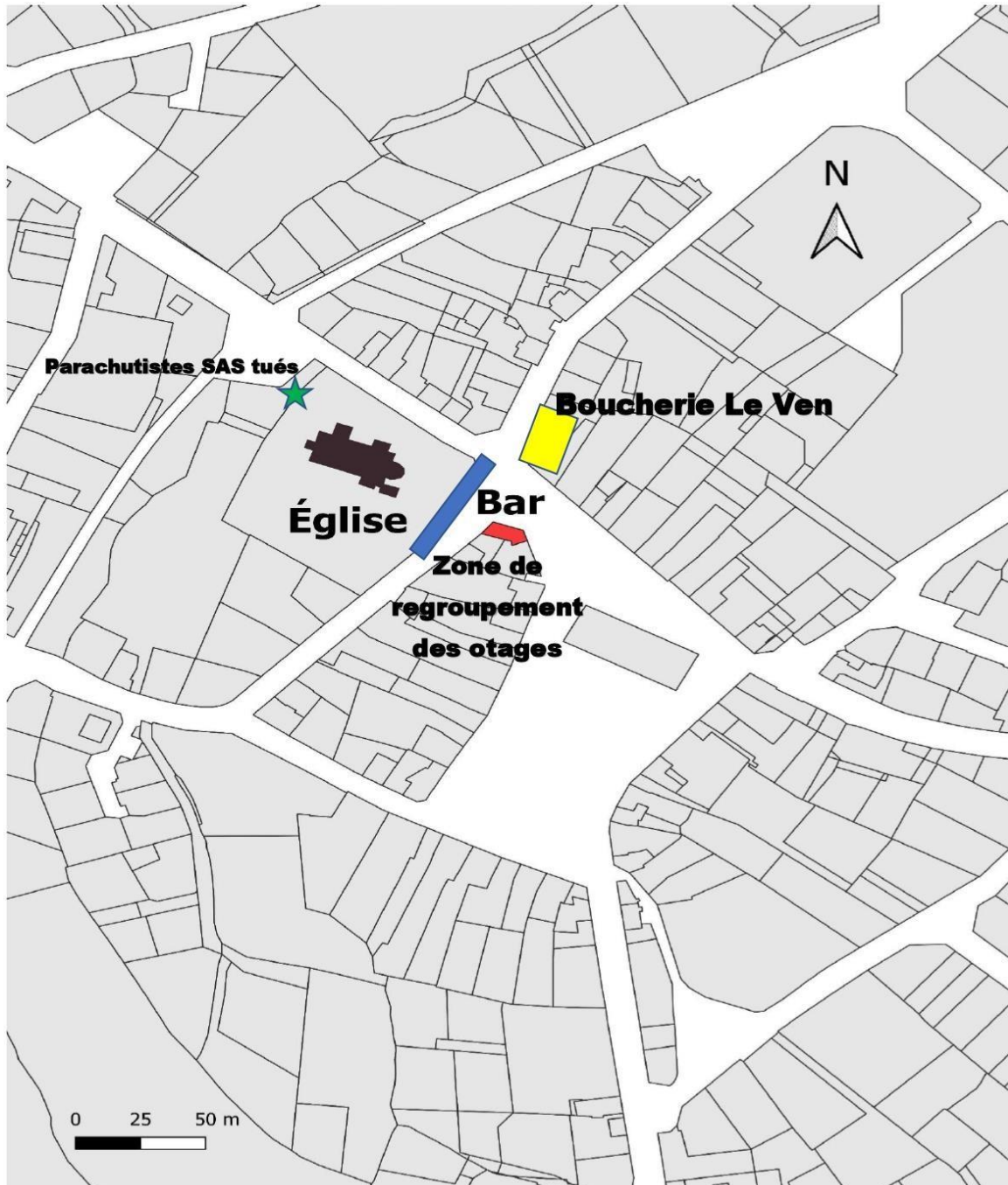
Photographie aérienne de 1948 de Gouesnou et du nord de Lambézellec. Source : IGN.
Image sans droit.

N°



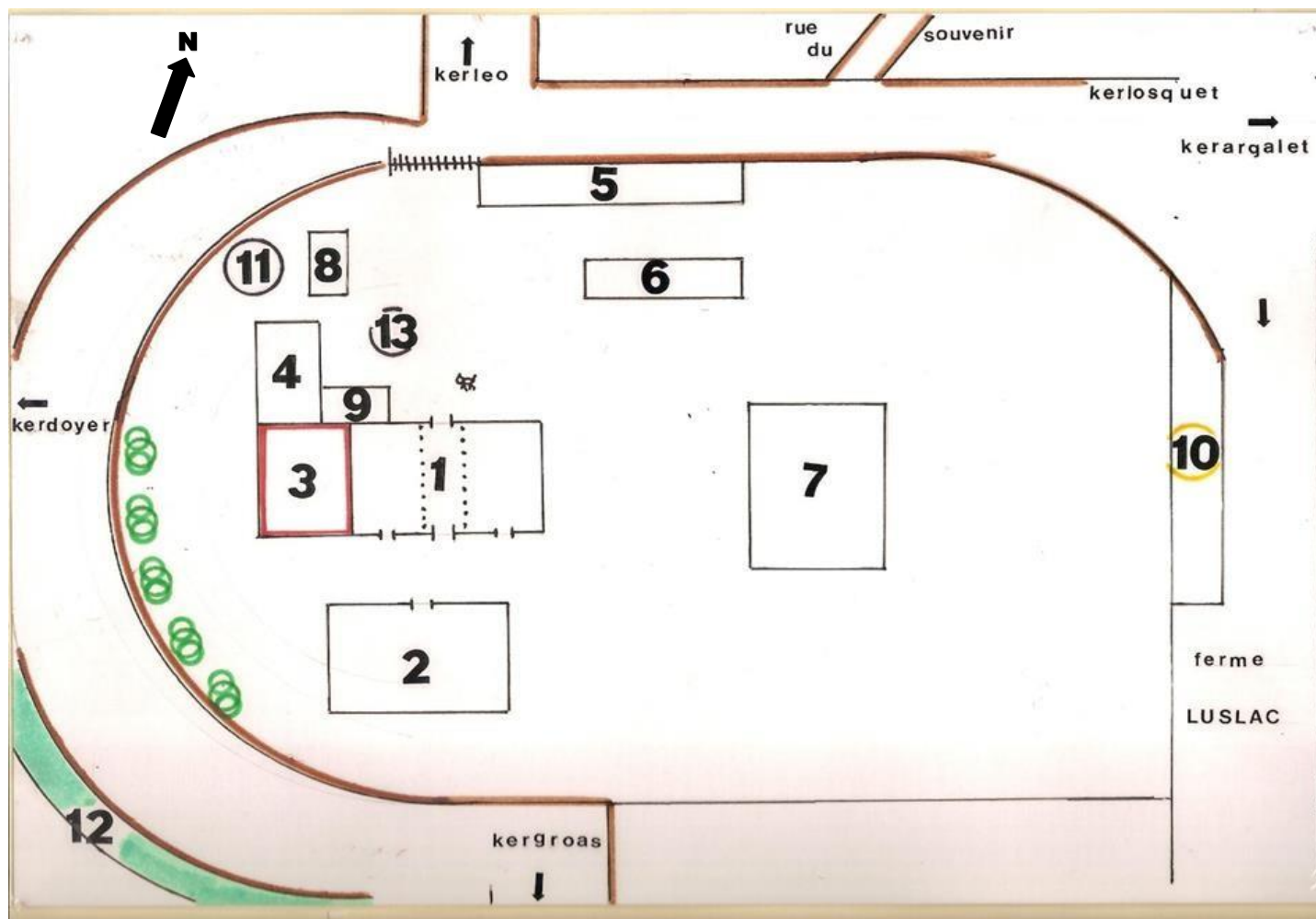
Carte de l'attaque du bourg de Gouesnou le 7 août 1944.

N°



Carte de la rafle du bourg et de l'emplacement des deux SAS tués.

N°



Plan du lieu-dit de Penguerec. Source : Musée du patrimoine de Gouesnou.

Légende : 1 : Ferme Phelep. 2 : Ferme Simon. 3 : Grange (ruine actuelle). 4 : Etable.

5 : Ecurie. 6 : Abris sous un tas de foin. 7 : Grange. 8 : Fosse à purin. 9 : Laiterie.

10 : Première fosse commune. 11 : Tas de fumier. 12 : Abri creusé dans un talus.

13 : Puit.

Source : Musée du patrimoine de Gouesnou.

N°



Photos des commémorations de 1947. Auteur inconnu. Source : Musée du patrimoine.

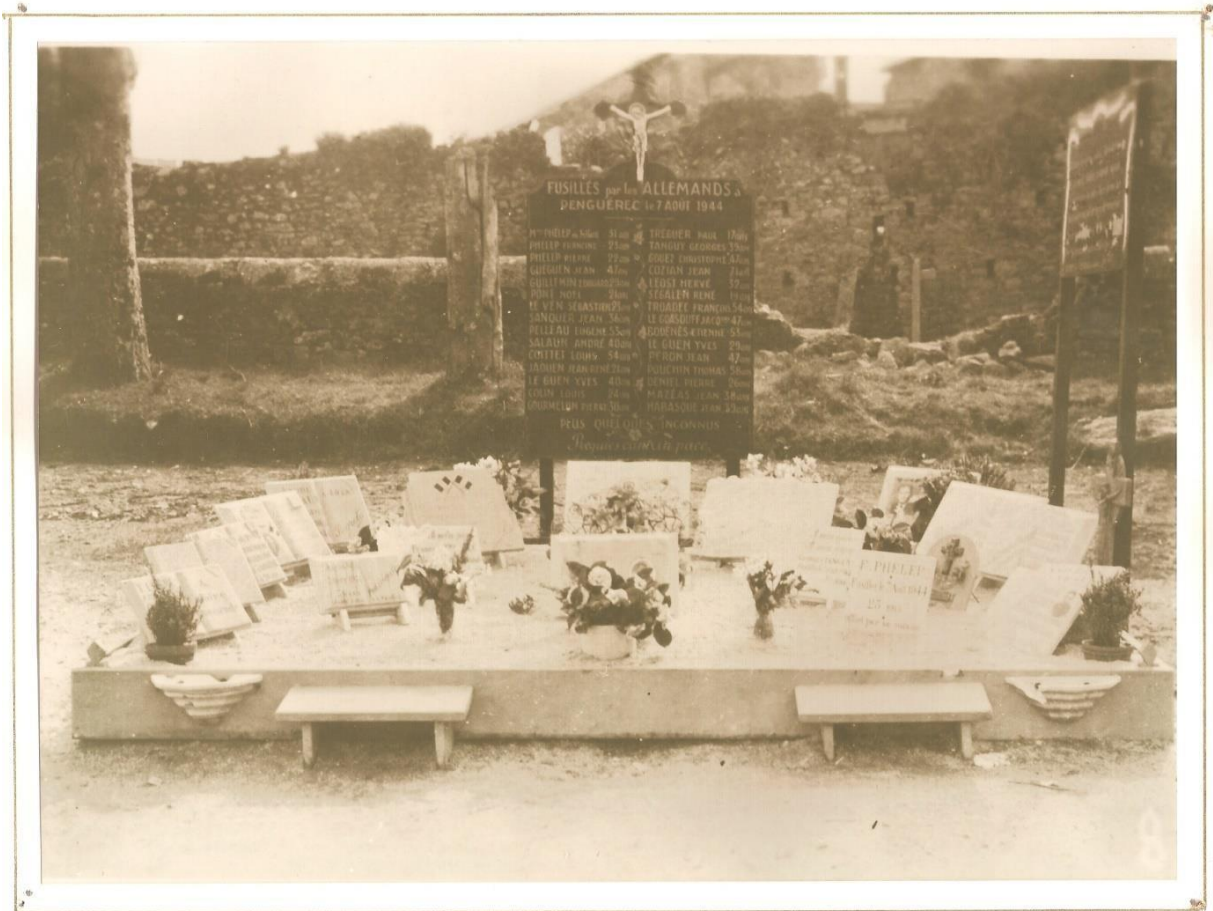
N°



Fosse à Penguérec



Photos de la fosse de Penguerec. On distingue la présence d'un casque Adrian, probablement pour rendre hommage aux victimes qui étaient des vétérans de la Grand Guerre comme Jean Phélep. Auteur inconnu. Circa fin 1944. Source : Musée du patrimoine.



Fosse provisoire dans le cimetière

Ci-dessus : Nouvelle fosse commune des morts de Penguerec. Il s'agit du monument provisoire avant l'érection de celui de 1947. Auteur inconnu. Circa 1947. Source : Musée du patrimoine.

Ci-dessous : Même endroit mais vu de derrière. On distingue le mur de l'enceinte du cimetière devant lequel les otages furent rassemblés.



N°



Ferme PHELEP

Photo de la ferme incendiée de la famille Phelep. Auteur inconnu ? Circa 1945-1947. Il ne subsiste aujourd'hui que l'appenti situé à gauche sur la photographie. On distingue à l'arrière, à droite le tas de fumier devant lequel la fosse fut creusée. Source : Musée du patrimoine.

N°



Photographie de l'actuelle ruine de la ferme des Phélep. Le site a été entièrement réaménagé en 1994 à l'occasion du cinquantième anniversaire du massacre. Sur la seconde photo : le site actuellement, où l'on distingue le monument à gauche et la ruine à droite. La ferme de la famille Simon se trouvait au niveau du rond-point. Source : Photo de l'auteur, 2022.

N°



Actuel monument aux morts situé au lieu-dit Penguerec en face de la ruine. Le monument a été érigé en 1994. Les noms des victimes sont inscrits sur les deux plaques se trouvant sur les côtés du monument principal. Source : Photo de l'auteur, 2022.

N°



Photographie de l'actuel monument aux morts situé dans le cimetière de Gouesnou. La fosse où reposent les corps des victimes du massacre se trouve sous les marches. Sur ce monument sont également inscrits les noms des morts des deux guerres mondiales, ainsi que ceux des guerres d'Indochine et d'Algérie. Source : Photo de l'auteur, 2022.

N°



Sur la première photographie, on aperçoit l'arrière de l'église entièrement détruite et au premier plan des véhicules de l'armée américaine. On ignore si la photo a été prise par un soldat américain ou un Gouesnousien. Circa septembre 1944. Source : Musée du patrimoine.

Sur la seconde photographie, on distingue cette fois-ci le clocher décapité de sa flèche. Si les murs subsistent, la toiture et la charpente ont totalement été ravagés par les flammes. Auteur inconnu. Circa 1944-1947. Source : Musée du patrimoine.





Soldats américains traversant le bourg de Gouesnou probablement au début du mois de septembre 1944. Ils progressent depuis la rue de la gare et longent le mur d'enceinte de l'église. Sur la gauche se trouve la boucherie de la famille Le Ven. On aperçoit également que les maisons situées sur la droite des *Gi's* sont en ruines, certaines embrasures de fenêtres sont noircies par le feu. Circa septembre 1944. Auteur inconnu. Source : Musée du patrimoine.

N°



Ces deux photographies nous montrent le bourg en 2022. Sur la première photo on voit l'actuelle boucherie de la famille Le Gleau (anciennement Le Ven). C'est dans ce bâtiment que fut tué Sébastien Le Ven père. Sur la seconde photographie, on distingue l'église entièrement restaurée, ainsi que le mur d'enceinte devant lequel les otages furent rassemblés.

Source : Photo de l'auteur, 2022.

N°



Vu de l'arrière de l'église. On aperçoit au second plan la fontaine à côté de laquelle les deux parachutistes français furent tués. On distingue également la stèle commémorative ainsi que le panneau informatif qui présente la vie des deux SAS. Source : Photo de l'auteur, 2022.

N°

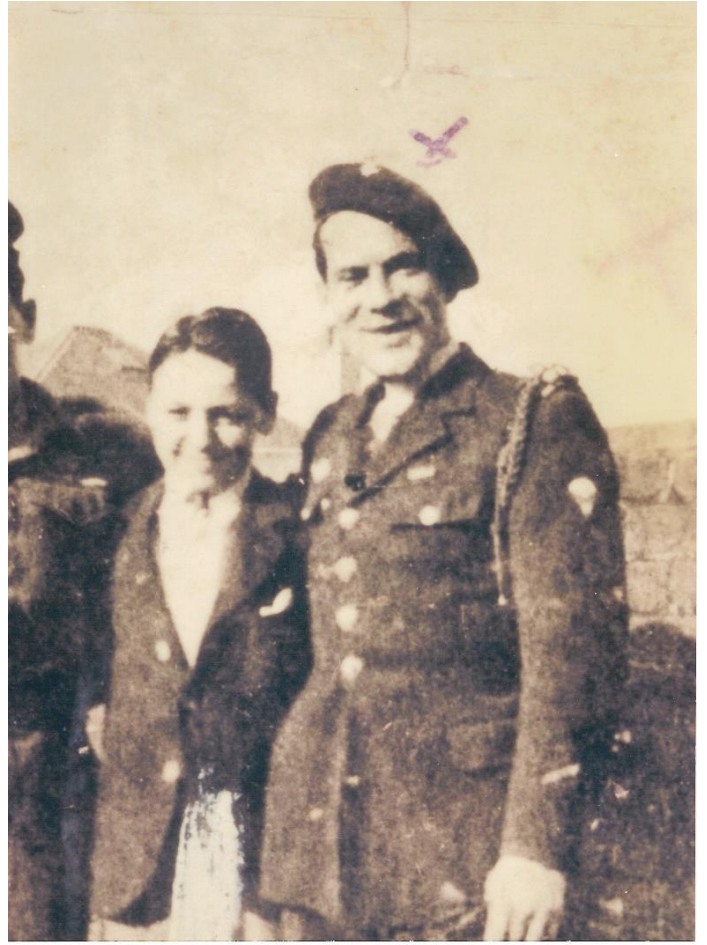


Photo de gauche : Caporal Georges Roger (1921-1944). Photo de droite : Sergent-chef Lucien Rotenstein (1910-1944). Auteur inconnu. Source : Musée du patrimoine.

Sources

Archives Nationales (AN).

- BB/30/1786. Ministère de la Justice. Service de recherches des crimes de guerre (1940-1954).
- 72 AJ 2101. Sous-série 72 AJ : Archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, fonds privés et documents divers relatifs à la période 1939-1945. Dossier de Pierre Phélep.

Service historique de la défense (SHD).

- Sous-série GR 16 P. Dossier administratif de résistants. Vincennes et Caen.
- Site internet *Mémoire des hommes* pour complément de la sous-série GR 16 P.
- MV IIDOC. Rapport Pinczon du Sel. Brest.

Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine (ADIIV).

- 1163 W2. Comité de la Seconde Guerre mondiale. Enquêtes et rapports.
- 1045 W 20. Services de recherche de la police judiciaire. Recherches crimes de guerre. Dossier Gouesnou/Massacre de Penguerec.
- 1439 W 5. Registre des renseignements généraux. Rapport sur le massacre de Saint-Pol-de-Léon.
- 1439 W 19. Identification des personnes arrêtées par les Allemands et fusillées.
- 1439 W 19. Dossier des collaborateurs en Bretagne

Archives départementales du Finistère (ADF).

- 208 J 13. Personnes massacrés, fusillées par l'occupant. 1944.
- 208 J 14. Exhumation de corps.
- 208 J 52. Rapport d'activité du XXV^e corps d'armée de la *Wehrmacht*.
- 208 J 56. Ordre de bataille de la *Wehrmacht* à l'ouest. Groupe d'armée D.
- 208 J 57. Journal de guerre de l'amiral Schirlitz, commandant les côtes de l'Atlantique. Aout/Septembre 1944. (Traduction).
- 208 J 59. Carte de la présence allemande en Bretagne.
- 208 J 64. Opinion publique.

- 208 J 65. Relations Allemands/Autorités françaises.
- 208 J 66. Police allemande.
- 208 J 89. Exactions commises par les forces allemandes. 25 mai-25 juillet 1944.
- 208 J 156. Journal de marche des FFI.
- 208 J 160. Relations FFI et soldats américains.
- 208 J 299. Divers articles du *Télégramme* du 18 septembre 1944 au 13 octobre 1957.
- 178 W 21. Enquêtes sur l'histoire de la Libération. Dossier sur les massacres de Cléder et Quimerc'h.
- 200 W 29. Rapports de la *FeldKommandantur*. Juin 1941-Août 1944.
- 200 W 39. Rapports mensuels du préfet au ministre de la l'Intérieur. Juillet 1940-Décembre 1941.
- 200 W 45. Visites des sous-préfets aux communes des arrondissements de Brest, Châteaulin et Morlaix. 1941-1942.
- 200 W 46. Correspondance du sous-préfet de Brest avec le préfet. 1941-1944.
- 200 W 75. Actes de terrorisme. Rapports de Gendarmerie. Juillet-Septembre 1944.
- 200 W 77. Attentats, assassinats, violences du fait des troupes allemandes. 1944.
- 200 W 84. Exécutions. 1941-1944.
- 200 W 100. Le maréchal Pétain. 1940-1944.
- 200 W 139. Renseignements divers sur les municipalités 1930-1944.
- 200 W 153. Rapports de la Police de Brest. 1940-1944.
- 200 W 154. Rapports de Gendarmerie 1940-1944.

Archives municipales et communautaires de Brest (AMCB).

- 4H/55. Evacuation 1935-1963.
- 4H/M10. Evacuation 1943-1944.
- 4H/M18. Réfugiés et évacués. 1940-1944.
- 4H 5. Drôle de guerre et campagne de France.
- 4 H 13. Relations autorités allemandes
- 4 H 26. Réquisitions allemandes.
- 51S 2. Fond « Défense de la France ».
- 51S 13-18. Brest et le Finistère pendant la Seconde Guerre mondiale.

Archives nationales britanniques/The National Archives, Kew (TNA).

- WO 208/4682. War Office. Killing of French civilians in Brest area, France. 1946 Feb-1947 March.
- WO 403/255. Technical Instruction N°42. 1944 Aug 3.
- Air 51/324/8. Operation Overlord : Bombing in support of Brest operation. 1944 Aug-1944 Sep.
- HW 1/3160. France : Germans naval authorities report situation in Brest. 1944 Aug 6-7.
- HW 1/3160. France : German naval report situation in Brest. 1944 Aug 8.

Archives fédérales allemandes/Bundesarchives (BA-MA).

- RM 45 IV/418. Kommendierender General Atlantikküste. Eintrage vom 3, 6 und 8.8.44.
- RM 45-IV/1540. Dienststellen und Kommandostellen der *Kriegsmarine* im Bereich Belgien und Frankreich. Personalliste der Marineachrichtenmittelbetriebe Brest. 1939-1944.
- RM 17. OKM/Marinepersonalamt der *Kriegsmarine* 1940-1943.
- RM 122/582. Kriegs-Tagebuch der Marine-Flak-Abteilung 805, 5.9.1940-15.2.1943.

Archives du musée du patrimoine de Gouesnou.

- Archives non cotées. Plusieurs dossiers et feuilles volantes concernant l'occupation et le massacre de Penguerec.
- Archives sonores de témoins de la journée du 7 août.

Archives privées.

- Journal de Jean Prédour.
- Journal et correspondance de Jacques Luslac.
- Enregistrement sonore de Marie-Louise Leroux.
- **Documents privés des familles Jestin ; Luslac ; Phelep ; Dréo ; Habasque ; Corre ; Saliou ; Leroy-Prédour.**

Sources imprimées.

- Journal des Filles de la Sagesse.
- *La semaine religieuse du Diocèse de Quimper et de Léon.*
- *La Dépêche de Brest*
- *Le Télégramme*
- *L'Ouest-Eclair*
- *Ouest-France*

Bibliographie

Sources :

- Colonel Rémy, *Mémoires d'un agent secret de la France Libre, novembre 1943 - août 1944*, tome I, II et III, Éditions France Empire, Paris, 1961.
- Commandant Even, *Rapport d'activité du XXVe corps d'armée allemand en occupation en Bretagne (13 décembre 1940-20 novembre 1944)*, traduction, SHD Vincennes, Vincennes, 1978.
- Dönitz Karl, *Dix ans et vingt jours*, Plon, Paris, 1959.
- Eisenhower Dwight, *Croisade en Europe*, Nouveau Monde Editions, Paris, 2015.
- Fichte Johann Gottlieb, *Discours à la nation allemande (Reden an die deutsche Nation, 1807-1808)*, trad. Alain Renaut, Paris, Imprimerie Nationale, 1992.
- Gaulle (de) Charles, *Mémoires de guerre, L'appel 1940-1942*, Plon, Paris, 1954.
- Gaulle (de) Charles, *Mémoires de guerre*, Plon, Paris, 1954.
- Hitler Adolf, *Mein Kampf*, Nouvelles édition latine, Paris, 1934.
- Lafferre Max, *Les Heures dures : le siège de Brest*, librairie Le Goaziou, Quimper, 1945.
- Ramcke Hermann-Bernhard, *Fallschirmjäger, damals und danach*, Lorch-Verlag, Francfort-sur-le-Main, 1951.

Ouvrages :

- Alary Éric, *La Ligne de démarcation : 1940-1944*, Paris, Perrin, 2003.
- Alary Eric, *Les Français au quotidien 1939-1949*, Perrin, Paris, 2006.
- Alary Eric, *L'exode*, Perrin, Paris, 2013.
- Alary Eric, *Nouvelle histoire de l'Occupation*, Perrin, Paris, 2020.
- Albertelli Sébastien, *Les services secrets du général de Gaulle : le BCRA, 1940-1944*, Perrin, Paris, 2009.
- Albertelli Sébastien, *Histoire du sabotage. De la CGT à la Résistance*, Perrin, Paris, 2016.
- Allorant Pierre (dir.), *1870, entre mémoire régionale et oubli national, se souvenir de la guerre franco-prussienne*, PUR, Rennes, 2019.

- Ambrose Stephen, *Frères d'armes : Easy compagnie, 506^{ème} régiment d'infanterie parachutiste, 101^{ème} division aéroportée, du débarquement en Normandie au nid d'aigle de Hitler*, Albin Michel, Paris, 2002.
- Amouroux Henri, *La vie des Français sous l'Occupation*, Fayard, Paris, 1961.
- Archives Nationales de RDA, *Livre Brun, les criminels de guerre et nazis en Allemagne occidentale. Etat, économie, administration armée, justice, science*, Conseil national du front National de l'Allemagne Démocratique, Zeit im Bild, Dresde, 1965.
- Arendt Hannah, *Les origines des totalitarismes*, Fayard, Paris, 1982.
- Arendt Hannah, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la Banalité du Mal*, Gallimard, Paris, 1996.
- Arendt Hannah, *Le système totalitaire. Les origines du totalitarisme*, Gallimard, Paris, 2002.
- Arnaud Patrice, *Les STO. Histoire des Français requis en Allemagne nazie. 1942-1945*, CNRS, Paris, 2014 (2010).
- Aron Robert, *Histoire de la Libération de la France, juin 1944-mai 1945*, Fayard, Paris, 1959.
- Audouin-Rouzeau Stéphane, Annette Becker, *14-18 : retrouver la guerre*, Gallimard, Paris, 2000.
- Audoin-Rouzeau Stéphane, Becker Annette, Ingrao Christian, Roussio Henri (dirs.), *La violence de guerre 1914-1945, approches comparées des deux conflits mondiaux*, Editions Complexe, Bruxelles, IHTP-CNRS, 2002.
- Audoin-Rouzeau Stéphane, *L'expérience combattante dans la guerre au XXe siècle. La documentation française*, Paris, 2014.
- Ayçoberry Pierre, *La société Allemande sous le IIIe Reich, 1933-1945*, Seuil, Paris, 1998.
- Azéma Jean-Pierre, *1940 l'année terrible*, Seuil, Paris, 1990.
- Azéma Jean-Pierre et Bédarida François (dirs.) *Vichy et les Français*, Fayard, Paris, 1992.
- Azéma Jean-Pierre, Wiewiorka Olivier, *Vichy 1940-1944*, Perrin, Paris, 2000.
- Azéma Jean-Pierre (dir.), *Jean Moulin face à l'histoire*, Flammarion, Paris, 2004 (2000).
- Azéma Jean-Pierre, Burin Philippe et Paxton Robert O., *6 juin 44*, Perrin, Paris, 2008.
- Azéma Jean-Pierre, *1940, l'année noire*, Fayard, Paris, 2010.
- Azéma Jean-Pierre, Grenard Fabrice, *Les Français sous l'occupation*, Tallandier, Paris, 2016.

- Baechler Christian, *Guerre et extermination à l'est, Hitler et la conquête de l'espace vitale 1933-1945*, Tallandier, Paris, 2012.
- Barcellini Serge, Wiewiorka Annette, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Plon, Paris, 1995.
- Barrandon Nathalie, *Les massacres de la République romaine*, Fayard, Paris, 2018.
- Bartov Omer, *L'armée d'Hitler. La Wehrmacht, les Nazis et la guerre*, Hachette littérature, Paris, 1999.
- Baruch Marc-Olivier, *Le régime de Vichy*, La découverte, Paris, 2017 (1993).
- Baruch Marc-Olivier (dir.), *Vichy et les préfets. Le corps préfectoral français pendant la Deuxième Guerre mondiale*, IHEMI, Paris, 2021.
- Becam Marc, *La Dépêche de Brest et la montée du nazisme (1933-1939)*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1998.
- Becker Annette, Bozarslan Hamit, Duclert Vincent, *Le génocide des Arméniens - Un siècle de recherche 1915-2015*, Armand Colin, Paris, 2015.
- Becker Jean-Jacques, *1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre*, Presses de Sciences Po, Paris, 1977.
- Bédarida Renée, *Les catholiques dans la guerre 1939-1945*, Hachette Littérature, Paris, 1998.
- Beevor Antony, *D-Day et la bataille de Normandie*, Calmann-Lévy, Paris, 2009.
- Berge Suzanne, *Les paysans contre la politique*, Seuil, Paris, 1975.
- Bergère Marc, *L'épuration en France*, PUF, Paris, 2018.
- Bernstein Catherine, *Fritz Bauer, un procureur contre le nazisme*, Arte, 2018.
- Berthelot Jacques, *Brest dans la guerre : La libération août-septembre 1944*, Edition de la Cité, Brest, 1984.
- Besse Jean-Pierre, Pouty Thomas, *Les fusillés. Répression et exécutions pendant l'occupation (1940-1944)*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2006.
- Besson Florian, Ducret Pauline, Lancereau Guillaume, Larrère Mathilde, *Le Puy du Faux. Enquête sur un parc qui déforme l'histoire*, Les Arènes, Paris, 2022.
- Bienenstock Myriam, *Devoir de mémoire ? Les lois mémorielles et l'Histoire*, Edition de l'éclat, Paris, 2014.
- Biger Brewalan et Sudre René-Pierre, *Les fusillés du Finistère 1940-1944*, mémoire de master, UBO, Brest.
- Bloch Marc, *L'étrange défaite*, Armand Colin, Paris, 1957.
- Blumenson Martin, *Duel pour la France 1944*, Denoël, Paris, 1963.

- Bohn Roland, *Chronique d'hier, Tome 1 : La vie du Léon 1939-1945*, UNC Lesneven, Lesneven, 1993.
- Bossard Albert, *Gouesnou d'hier et d'Aujourd'hui*, éd. Cloître, Saint-Thonan, 2015.
- Bothorel Louis, *Plouvien août 1944. Les civils dans la guerre et la bataille de Plouvien*, Skolig Anna-Vari, 3ème édition, Plouvien, 2013.
- Bougeard Christian, *Le choc de la guerre dans un département breton : les Côtes-du-Nord des années 1920 aux années 1950*, Thèse, Université Rennes II, Rennes, 1986.
- Bougeard Christian, *Histoire de la Résistance en Bretagne*, Gisserot, Quintin, 1992.
- Bougeard Christian et Sainclivier Jacqueline, *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, PUR, Rennes, 1995.
- Bougeard Christian, *La Bretagne d'une guerre à l'autre 1914-1945*, Gisserot, 1999.
- Bougeard Christian (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la seconde guerre mondiale*, CRBC, Brest, 2002.
- Bourguinat Nicolas, Vogt Gilles, *La guerre franco-allemande de 1870. Une histoire globale*, Flammarion, champs d'histoire, Paris, 2020.
- Bouthillon Fabrice et Levant Marie (dirs.), *Pie XI, un pape contre le nazisme ? : l'encyclique "Mit brennender Sorge", 14 mars 1937 : actes du colloque international de Brest, 4-6 juin 2015*, éditions Dialogues, Brest, 2016.
- Bouvier Charlotte-Lucie, *La mémoire et le droit des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité depuis la Seconde Guerre mondiale. Comparaison Allemagne fédérale/France*, Thèse de doctorat, Institut Varenne, Nanterre, 2015.
- Braeuer Luc, Semme Benoit, *U-Boot ! Brest 1943-1944, des convois de l'Atlantique à la Libération*, Liv'édition, Le Pouliguen, 2018.
- Brayard Florent, *La Solution finale de la question juive : la technique, le temps et les catégories de la décision*, Fayard, Paris, 2004.
- Brayard Florent, Wirsching Andreas, *Historiciser le mal : une édition critique de "Mein Kampf"*, Fayard, Paris, 2021.
- Brézet François-Emmanuel, *Dönitz : le dernier Führer*, Perrin, Paris, 2011.
- Brézet François-Emmanuel, *La guerre sous-marine allemande*, Perrin, Paris, 2017.
- Brézet François-Emmanuel, *Hitler et la mer*, Perrin, Paris, 2019.
- Brossat Alain (dir.), *Libération fête folle, 6 juin 1944-8 mai 1945 : mythes et rites ou le grand théâtre des passions populaires*, Autrement, Paris, 1994.
- Browning Christopher, *Ordinary Men. Reserve Police Bataillon 101 and The Final Solution in Poland*, Harper collins publishers Inc, New-York, 1992.

- Browning Christopher, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, Tallandier, Paris, 2007.
- Bruneteau Bernard, *Le siècle des génocides : violences, massacres et processus génocidaire de l'Arménie au Rwanda*, Armand Colin, Paris, 2004.
- Burns Ken, *La guerre du Vietnam*, « épisode 9 : L'effondrement du conflit », documentaire Arte, 2017.
- Burrin Philippe, *La France à l'heure allemande*, Seuil, Paris, 1995.
- Burrin Philippe, *Fascisme, nazisme, autoritarisme*, Seuil, Paris, 2000.
- Calvi Fabrizio, Mazurowski Mark, *Le Festin du Reich. Le pillage de la France occupée 1940-1945*, Fayard, Paris, 2006.
- Capdevilla Luc, *L'imaginaire social de la libération de la Bretagne. Été 1944-hiver 1945/46*, Thèse de doctorat, Université de Rennes 2, Rennes, 1997.
- Carbonnières (de) Alix et Coste Antoine, *L'assaut de Brest*, éd. librairie Pierre le Bris, Brest, 1951.
- Cariou Nathalie, *De la capture à la réinsertion des prisonniers de guerre du Finistère (1940-1946)*, Mémoire, UBO, Brest, 2005.
- Carney Sébastien, *Breiz Atao ! : Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, PUR, Rennes, 2015.
- Carney Sébastien (dir.), *Brest ville américaine ?*, CRBC, Brest, 2018.
- Catala Michel, *Les poches de l'Atlantique 1944-1945, le dernier acte de la Seconde Guerre mondiale*, PUR, Rennes, 2019.
- Catherine Jean-Claude (dir.), *La captivité des prisonniers de guerre : Histoire, art et mémoire 1939-1945*, PUR, Rennes, 2008.
- Cazin Noëlle (dir.), *Meuse en guerres*, Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, 2008.
- Chapoutot Johann, *Le nazisme et l'Antiquité*, PUF, Paris, 2012.
- Chapoutot Johann, *Fascisme, nazisme et régimes autoritaires en Europe, 1918-1945*, PUF, Paris, 2017.
- Chazette Alain, Mantey Olivier, *Forteresse de Brest. Maillon du mur de l'Atlantique. Occupation, vie quotidienne, libération*, éd. Histoire et Fortification, Vertou, 2018.
- Chevereau Sébastien, *25 août 1944, Maillé, Du crime à la mémoire*, Mens Sana Éditions, Parçay-sur-Vienne, 2012.
- Clausewitz (von) Carl, *De la guerre*, traduction de Nicolas Waquet, Payot & Rivage, Paris, 2014.

- CNRS, *La mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, édition du CNRS, Paris, 1986.
- Cochard Jean, *Armée, guerre et droit pénal*, Edition Cuyas, Paris, 1984.
- Cointet Jean-Paul, *Histoire de Vichy*, Perrin, Paris, 2003.
- Cointet Jean-Paul, *Hitler et la France*, Perrin Paris, 2014.
- Cointet Michèle, *Nouvelle histoire de Vichy : 1940-1945*, Fayard, Paris, 2011.
- Collin Philippe, Raoul Philippe, *L'épuration dans le Finistère 1944/1946*, UBO, Brest, 1997.
- Conesa Pierre, *La fabrication de l'ennemi ou comment tuer avec sa conscience pour soi*, Robert Laffont, Paris, 2011.
- Conan Eric, *Le Procès Papon. Un journal d'audience*, Gallimard, Paris, 1998.
- Coq Christian (dir.), *Travail de mémoire 1914-1998. Une nécessité dans un siècle de violence*, Autrement, Paris, 1999.
- Cornette Joël, *Histoire de la Bretagne et des Bretons, tome 2 : Des Lumières au XXIe siècle*, Le Seuil, Paris, 2008.
- Costello John, *Les dix jours qui ont sauvé l'Occident*, édition Olivier Orban, Paris, 1991.
- Cottret Bernard et Hennequin Lauric, *Du bon usage des commémorations. Histoire, mémoire et identité XVIe-XXIe siècle*, PUR, Rennes, 2010.
- Cowles Virginia, *The Phantom Major*, Collins, Londres, 1958.
- Crémieux-Brillac Jean-Louis, *Les Français de l'an 40*, Tome 1, La guerre oui ou non ?, Gallimard, Paris, 1990.
- Crivello Maryline, Garcia Patrick, Offenstadt Nicolas (dirs.), *Concurrence des passées. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, PUP, Aix-en-Provence, 2006.
- Croix Alain, *L'âge d'or de la Bretagne : 1532-1675*, éditions Ouest-France, Paris, 1993.
- Cumin David, *Carl Schmitt. Biographie intellectuelle et politique*, Éditions du Cerf, Paris, 2005.
- Dalisson Rémi, *Les guerres et la mémoire*, CNRS éditions, Paris, 2013.
- Damoi Evelyne et Rioux Jean-Pierre (dirs.), *La mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, édition du CNRS, Paris, 1986.
- Davoine Françoise et Gaudillière Jean-Max, *Histoire et trauma. La folie des guerres*, Stock, Paris, 2006.
- Defrance Corine, Pfeil Ulrich, *La France, l'Allemagne et le traité de l'Élysée, 1963–2013*, Paris, Edition du CNRS, 2012.

- Delaforce Patrick, *Smashing the Atlantique wall : The destruction of Hitler's coastal forteresse*, Hardcover, 2005.
- Delpla François, *L'appel du 18 juin 1940*, Grasset, Paris, 2000.
- Delpla François, *Mers el-Kébir 3 juillet 1940, L'Angleterre reste en guerre*, édition François-Xavier de Guibert, Paris, 2016.
- Denis Michel, Monnier Jean-Jacques (dirs.), *Histoire d'un siècle, Bretagne 1901-2000 : L'émancipation d'un monde*, Skol Vreizh, Morlaix, 2010.
- Derrien Maryvonne, *Brennilis, 1939-1945, une commune des monts d'Arrée à l'épreuve de la guerre*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1995.
- Descamps Florence, *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, éditions EHESS, Paris, 2019.
- Diascorn Liliane, *La destruction de la ville de Brest, de juin 1940 à août 1944, et la mise en place de la politique de protection civile face au danger aérien*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1983.
- Disarbois Marie, *Sociologie de la déportation dans le Nord-Finistère 1940-1945*, mémoire de master, UBO, Brest, 2008.
- Dreyfus François-Georges, *Histoire de la Résistance 1940-1945*, De Fallois, Paris, 1996.
- Duhem Jacqueline, *Ascq 1944. Un massacre dans le Nord, une affaire franco-allemande*, éd. Les lumières de Lille, Lille, 2014.
- Dulong Renaud, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Edition de l'EHESS, Paris, 1998.
- Duquesne Jacques, *Les catholiques français sous l'Occupation*, Grasset, Paris, 1996 (1966).
- Duval Michel, *Foires et marchés en Bretagne à travers les siècles*, Breizh Har Bro, Elven, 1982.
- Eberlin Philippe, *Crimes de guerre en mer 1939-1945*, Edition Babouji-Maître du vent, La Falaise, 2007.
- Eismann Gaël et Stefan Martin, *Occupation et répression militaire allemande 1939-1945*, Autrement, Paris, 2007.
- Eismann Gaël, *Hôtel Majestic, ordre et sécurité en France occupés (1940-1944)*, Tallandier, Paris, 2010.
- El Kenz David, *Le massacre, objet d'histoire*, Gallimard, Paris, 2005.

- Elegoët Louis, *Saint-Meen, vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le bas-Léon*, éd. Anthropos, Paris, 1981.
- Ezergailis Andrew, *The Holocaust in Latvia 1941-1944*, Historical Institute of Latvia, Riga, 1996.
- Farguettas Julien, *Les Tirailleurs sénégalais : Les soldats noirs entre légendes et réalités 1939-1945*, Tallandier, Paris, 2012.
- Farmer Sarah, *Oradour 10 juin 1944, arrêt sur mémoire*, Perrin, Paris, 2007.
- Faure Christian, *Le projet culturel de Vichy*, CRNS, Paris, 1989.
- Felice (de) Renzo, *Mussolini il duce*, G. Einaudi, Turino, 2007.
- Ferragu Gilles, *Otage, une histoire de l'Antiquité à nos jours*, Gallimard, Paris, 2020.
- Flamand Roger, *Qui ose gagne. Les parachutistes de la France Libre, 3^{ème} SAS, Grande-Bretagne/France, 1943-1944*, Établissement d'imprimerie de l'Armée de Terre, Saint-Maixent, 1998.
- Floch Arnaud, *L'Occupation allemande dans le Finistère en 1942*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1995.
- Floch Alain, *L'occupation allemande dans les 162 communes du Nord-Finistère 1940-1944*, s.l.s.é, 2012.
- Floch Céline, *Herman Goring au procès de Nuremberg, 1945-1946*, Mémoire de Master, UBO, Brest, 2007.
- Floch Henri, Le Berre Alain, *L'enfer de Brest*, Heimdal, Bayeux, 2001.
- Florentin Eddy, *Quand les Alliés bombardaient la France*, Perrin, Paris, 1997.
- Fonvielle-Alquier François, *Les Français dans la Drôle de guerre 1939-1940*, Robert Laffont, Paris, 1971.
- Ford Caroline, *De la province à la nation, religion et identité politique en Bretagne*, PUR, Rennes, 2018.
- Fourcade Marie-Madeline, *L'arche de Noé, réseau Alliance 1940-1945*, Plon, Paris, 1998.
- Garnier Bernard, Leleu Jean-Luc et Quelien Jean, *La répression en France, 1940-1945*, Centre de recherches d'Histoire quantitative, Caen, 2007.
- Garrisson Janine, *La Saint-Barthélemy*, Edition complexe, Bruxelles, 1987.
- Gensburger Sarah, Lefranc Sandrine, *A quoi servent les politiques de mémoires ?*, éditions Sciences Po, Paris, 2017.
- Gilbert Nicolas, Joret Eric, Kowalsky Jean-Marie, *Images des Américains dans la Grande Guerre de la Bretagne au front de l'Ouest*, PUR, Rennes, 2017.

- Gille Jocelyn, *Brest dans la tourmente*, édition Le Télégramme, Brest, 2003.
- Gmeline (de) Patrick, *Les cadets de Saumur Juin 1940*, Presses de la cite, Paris, 2010.
- Goldhagen Daniel Jonah, *Les bourreaux volontaire de Hitler*, Seuil, Paris, 1996.
- Gourlay Patrick, *C'était la Grande Guerre, Bretagne 1914-1920*, Skol Vreizh, Morlaix, 2008.
- Grall Gilles, *La tragédie de l'été 1944 à Saint-Pol-de-Léon*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1994.
- Grandhomme Jean-Noël, *Les Malgré Nous de la Kriegsmarine. Destins d'Alsaciens et de Lorrain dans la marine de guerre du III^e Reich*, La ruée bleue, Strasbourg, 2011.
- Grandjean Geoffrey et Jamin Jérôme, *La concurrence mémorielle*, Armand Colin, Paris, 2011.
- Granet Marie, *Défense de la France, Histoire d'un mouvement de Résistance (1940-1944)*, PUF, Paris, 1960.
- Grenard Fabrice, *La France du marché noir 1940-1949*, Payot, Paris, 2008.
- Grenard Fabrice, *Tulle. Enquête sur un massacre. 9 juin 1944*, Tallandier, Paris, 2014.
- Grenard Fabrice, *La drôle de guerre, l'entrée en guerre des Français, septembre 1939-mai 1940*, Belin, Paris, 2015.
- Guderian Hein, *Mémoires d'un soldat*, présenté par benoît Lemay, Perrin, Paris, 2017.
- Guilaine Jean, Zammit Jean, *Le sentier de la guerre. Visages de la violence préhistorique*, Paris, 2000.
- Halbwachs Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel, Paris, 1994 (1925).
- Hamon Kristian, *Le Bezen Perrot : 1944, des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand*, Yoran Embanner, Fouesnant, 2004.
- Harismendy Patrick, Le Gall Erwan (dirs.), *Pour une histoire de la France Libre*, PUR, Rennes, 2012.
- Helias Claude, *Les Américains à Brest (1917-1919)*, Mémoire de Maîtrise, UBO, Brest, 1991.
- Hellwinkel Lars, *Brest, base navale de la Kriegsmarine 1940-1944, organisation, développement et fin d'une base navale allemande dans les France occupée*, Thèse de Doctorat, UBO, Kiel, 2006.
- Hellwinkel Lars, *La base navale allemande de Brest. 1940-1944*, PUR, Rennes, 2022.
- Henninger Laurent, Widemann Thierry, *Comprendre la guerre. Histoire et notions*, Perrin, Paris, 2012.

- Heyriès Hubert, *Histoire de l'armée italienne*, Perrin, Paris, 2021.
- Hilberg Raul, *La destruction des Juifs d'Europe*, Fayard, Paris, 1988.
- Hoffmann Peter, *La Résistance allemande contre Hitler*, Paris Balland, 1984 (Munich, Piper, 1969).
- Horne John et Kramer Alan, *1914 : Les atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Tallandier, Paris, 2011.
- Huguen Roger, *Par les nuits les plus longues. Réseaux d'évasion d'aviateurs en Bretagne 1940-1944*, Coop Breiz, Spézet, 1993.
- Huguen Roger, *Chantier d'évasion, Carantec (1940-1944), réseau Sibiril-Alliance*, Spézet, Coop Breiz, 2005.
- Husson Edouard, « *Nous pouvons vivre sans les juifs* ». *Novembre 1941. Quand et comment ils décidèrent de la Solution finale*, Perrin, Paris, 2005.
- Ingrao Christian, *Les chasseurs noirs. La brigade Dirlewanger*, Perrin, Paris, 2009 (2006).
- Ingrao Christian, *Croire et détruire : les intellectuels dans la machine de guerre SS*, Fayard, Paris, 2010.
- Ingrao Christian, *La promesse de l'Est - Espérance nazie et génocide (1939-1943)*, Seuil, Paris, 2016.
- Jäckel Eberhard, *La France dans l'Europe de Hitler*, Fayard, Paris, 1968.
- Jackson Julian, *La France sous l'occupation 1940-1944*, Flammarion, Paris, 2004.
- Jackson Peter, *La France et la menace nazie 1933-1939*, Nouveau monde, Paris, 2020, (2000, Oxford University Press).
- Jacq Arnaud, *Autour de la Libération de Brest. Rapport Spang, ou la 266^{ème} ID allemande au combat (Juin-Août 1944)*, Mémoire de Master, UBO, Brest, 2008.
- Jaouen Yves, *De Saint-Marc à Brest*, Brest, éd. Le Télégramme, date inconnue.
- Joly Laurent, *Dénoncer les Juifs sous l'Occupation : Paris, 1940-1944*, CNRS, Paris, 2017.
- Joly Laurent, *La falsification de l'Histoire : Éric Zemmour, l'extrême droite, Vichy et les juifs*, Grasset, Paris, 2022.
- Jones Howard, *My Lai : Vietnam, 1968, and the Descent Into Darkness*, presse universitaire d'Oxford, Oxford, 2017.
- Jouanna Arlette, *La Saint-Barthélemy. Les mystères d'une crime d'Etat*, Gallimard, Paris, 2007.

- Judt Tony, *Après-guerre. Une histoire de l'Europe depuis 1945*, Armand Colin, Paris, 2007.
- Kageneck (von) August, *Lieutenant des Panzer*, Perrin, Paris, 2003.
- Kageneck (von) August, *La France occupée*, Perrin, Paris, 2015.
- Kantin Georges (dir.), *Les échos de la mémoire. Tabous et enseignements de la Seconde Guerre mondiale*, éditions la Monde, Paris, 1991.
- Karlauf Thomas, *Stauffenberg. Porträt eines Attentäters*, Munich, Blessing, 2019.
- Kartheuser Bruno, *Walter, SD à Tulle : la tragédie du 9 juin : Les pendaisons de Tulle*, t. 3, Tallandier, Paris, 2004.
- Kasten Bend, « *Gute Franzosen* » : *Die französische Polizei und die deutsch Besatzungsmacht im besetzten Frankreich 1940-1944*, Thorbecke, Sigmarinen, 1993.
- Keegan John, *La Deuxième Guerre mondiale*, Perrin, Paris, 2009 (1990).
- Kerrand Philippe, *L'étrange colonel Rémy*, Champ-Vallon, Paris, 2020.
- Kershaw Ian, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives*, Gallimard, Paris, 1992.
- Kershaw Ian, *Qu'est-ce que le nazisme ? : problèmes et perspectives d'interprétation*, Gallimard, Paris, 1997.
- Kershaw Ian, *Hitler*, Flammarion, Paris, 2008.
- Kershaw Ian, *La Chance du diable. Le récit de l'opération Walkyrie*, Flammarion, Paris, 2009.
- Keysers Ralph, *L'Intoxication nazie de la jeunesse allemande*, L'Harmattan, 2011.
- Klimov Elem, *Requiem pour un massacre* (film), Mosfilm et Belarusfilm, URSS, 1984.
- Klinkhammer Lutz, *Stragi naziste in Italia, Roma*, Universale Donzelli, Milano, 1977.
- Koehn Barbara, *La Résistance allemande contre Hitler 1933-1945*, PUF, Paris, 2003.
- Kouznetsov Anatoli, *Babi Yar*, Robert Laffont, Paris, 2011.
- Laborie Pierre (dir.), *Mémoire et Histoire : la Résistance*, Privat, Toulouse, 1995.
- Laborie Pierre, *L'opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale 1936-1944*, Seuil, Paris, 2001 (1990).
- Laborie Pierre, *Histoire et mémoire de Vichy et de la Résistance*, conférence prononcée en octobre 2006 à Lyon, <http://www.clioweb.free.fr>.
- Lafon Alexandre, *La camaraderie au front. 1914-1918*, Armand Colin, Paris, 2014.
- Lagrée Michel, *Religion et culture en Bretagne : 1850-1950*, Fayard, Paris, 1992.
- Lagrée Michel, Denis Michel, Harismendy Patrick (dirs.), *L'Ouest-Eclair, naissance et essor d'un grand quotidien régional*, PUR, Rennes, 2000.

- Lalouette Jacqueline (dir.), *Les lieux de cultes en France 1905-2008*, Letouzeu & Ané, 2008, p. 178-185.
- Langlois Claude, *Le Catholicisme au féminin : les congrégations françaises à supérieure générale au XIXe siècle*, édition du Cerf, Paris, 1983.
- Laurent Boris, *Carnets secrets du général Patton*, nouveau monde, Paris, 2015.
- Le Boterf Hervé, *La Bretagne dans la guerre*, T.3, France-Empire, Paris, 1971.
- Le Boulanger Isabelle, *L'exil espagnol en Bretagne 1937-1940*, Coop Breizh, Spézet, 2016.
- Le Bras Joël, *La Croix-Rouge fut leur flambeau, de Solferino à Sadi-Carnot*, éd. Celtics Chadenn, Pordic, 1992.
- Le Douget Annick, *Violence au village, la société rurale finistérienne face à la justice (1815-1914)*, PUR, Rennes, 2014.
- Le Gall Alexis, *Les Clochards de la Gloire*, Éditions Charles Hérissé, Janzé, 2017.
- Le Gall Olivier, *Les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale. Etude sur les cantons de Daoulas, Brest, Landerneau et Guipavas*, Mémoire de Maîtrise, UBO, Brest, 2001.
- Le Gallo Yves (dir.), *Histoire de Brest*, Privat, Toulouse, 1976.
- Le Goïc Pierre, *Brest en reconstruction. Antémémoires d'une ville*, PUR-CRBC, Rennes, 2001.
- Le Grand Alain et Le Berre Alain, *La Bretagne à l'épreuve*, Daoulan, Quimper, 1992.
- Le Grand Albert, *Les vies des saints de la Bretagne Armorique*, J. Salaun, Quimper, 1901.
- Le Naour Jean-Yves, *1918*, Perrin, Paris, 2018.
- Le Vaillant Léna, *L'opinion publique dans le Finistère de la défaite à Pearl Harbor*, mémoire, UBO, Brest, 2005.
- Le Vouedec Eric, *1940-1944, J'étais à Guilers, occupation et Libération d'un bourg du Finistère*, Collège Sainte Marie, Guilers, 1994.
- Ledoux Sébastien, *Le devoir de mémoire*, éd. CNRS, Paris, 2016.
- Lefebvre Georges, *La grande peur de 1789*, Armand Colin, Paris, 1970.
- Legrand Nicolas, *Etude sociologique et géographique de la Résistance dans le Finistère 1940-1944*, Mémoire de Master, UBO, 2010.
- Leleu Jean-Luc, *La Waffen-SS, soldats politiques en guerre*, Perrin, Paris, 2007.
- Lemay Benoît, *Erwin Rommel*, Perrin, Paris, 2009.

- Levisse-Touzé Christine, *La campagne de 1940, Acte du colloque : 16 au 18 novembre 2000*, Tallandier, Paris, 2001.
- Lévi Primo, *Les naufragés et les rescapés*, Gallimard, Paris, 1989.
- Loéz André (dir.), *Obéir, désobéir*, La découverte, Paris, 2008.
- Lopez Jean et Wieviorka Olivier, *Les mythes de la Seconde Guerre mondiale*, Perrin, Paris, 2015
- Lopez Jean, Aubin Nicolas et Bernard Vincent, *Infographie de la seconde guerre mondiale*, Perrin, Paris, 2018.
- Lopez Jean, Otkhmezuri Lasha, *Barbarossa : 1941 : la guerre absolue*, Passé composé, Paris, 2019.
- Lozac'h Sébastien, *Comparaison entre l'Ouest-Éclair et la Dépêche de Brest et de l'Ouest durant l'occupation allemande (juin 1940 - juillet 1944)*, Mémoire de Master, UBO, Brest, 2018.
- Luneau Aurélie, Guérout Jeanne et Martens Stephan, *Comme un Allemand en France. Lettre inédite sous l'Occupation 1940-1944*, L'Iconoclaste, Paris, 2016.
- Luneau Aurélie, *L'appel du 18 juin*, Flammarion, Paris, 2020.
- Mabon Armelle, *Prisonniers de guerre « indigènes », visages oubliés de la France occupé*, La découverte, Paris, 2019.
- Malbosc Guy, *La bataille de l'Atlantique (1939-1945). La victoire logistique, clé du succès des armes*, Economica, Paris, 1995.
- Manstein (von) Erich, *Mémoires*, présenté par Pierre Servent, Perrin, Paris, 2015.
- Marcot François (dir.), *La Résistance et les Français. Lutte armée et Maquis*. Actes du colloque international de Besançon, 15-17 juin 1995, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté vol. 617, Paris, 1996.
- Marcot François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Robert Laffont, Paris, 2006
- Margolin Jean-Louis, *L'armée de l'empereur. Violences et crimes du japon en guerre 1937-1945*, Armand Colin, Paris, 2007.
- Mariot Nicolas, *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Belin, Paris, 2006.
- Martens Stefan et Vaisse Maurice (dirs.), *Frankreich und Deutschland im Krieg (november 1942-Herbst 1944). Okkupation, Kollaboration, Résistance*, Bouvier Verlag, Bonn, 2000.
- Martin Jean-Clément, *La Vendée et le France*, Seuil, Paris, 1987.

- Martin Jean-Clément, Lardière Xavier, *Le massacre des Lucs. Vendée 1794*, Geste édition, Vouillé, 1992.
- Masson Philippe, *Histoire de l'armée allemande 1939-1945*, Perrin, Paris, 2010 (1994).
- Masson Philippe, *Hitler chef de guerre*, Perrin, Paris, 2014 (2005).
- Mauny (de) Michel, *Le Pays de Léon*, éditions régionales de l'Ouest, Mayenne, 1993.
- Mayeur Jean-Marie, *La séparation des Eglises et de l'Etat*, éditions de l'Atelier, Paris, 2005.
- Meltz Renaud, *Pierre Laval : un mystère français*, Perrin, Paris, 2018.
- Messerschmidt Manfred, *Vorwärtsverteidigung. Die Denkschrift der General für den Nurnberger Gerichtshof*, Naumann, Hambourg, 1996.
- Meyran Régis (dir.), *Les mécanismes de la violence. Etats, individus*, éditions sciences humaines, Paris, 2006.
- Meyrowitz Henri, *La répression des crimes contre l'humanité par les tribunaux allemands*, thèse de doctorat, librairie générale de droit et de jurisprudence Pichon-Durand, Paris, 1960.
- Michal Bernard, *Les Grandes énigmes de la Résistance. Le Putsch manqué*, Tome 3, Éditions de Crémille, Genève 1972.
- Milgram Stanley, *La Soumission à l'autorité : Un point de vue expérimental*, Calmann-Lévy, Paris, 1994.
- Milgram Stanley, *Expérience sur l'obéissance et la désobéissance à l'autorité*, La découverte, Paris, 2013.
- Milza Pierre, *Mussolini*, Fayard, Paris, 1999.
- Mingant Carine, *La vie des Brestois dans une ville détruite de 1944 à 1947*, TER de Maîtrise, UBO, Brest, 2000.
- Miquel Pierre, *Les Quatre-Vingts*, Fayard, Paris, 1995.
- Mocq Jean-Marie, *Ascq 1944, la nuit la plus longue*, Suresnes, Actica Éditions, Lille, 1971.
- Monnier Jean-Jacques, *Résistance et conscience bretonne 1940-1945*, éd. Yoran Embanner, Fouesnant, 2007.
- Monnier Jean-Jacques, *Histoire d'un siècle. Bretagne 1901-2000*, Skol Vreizh, Morlaix, 2010.
- Mosse Georges, *De la grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Hachette, Paris, 1999.
- Moutier Marie, *Lettre de la Wehrmacht*, Perrin, Paris, 2018.

- Muracciole Jean-François, *Les Français Libres. L'autre résistance*, Tallandier, Paris, 2009.
- Muracciole Jean-François, *Histoire de la Résistance en France*, PUF, Paris, 2012 (1993).
- Namer Gérard, *Bataille pour la mémoire. Les commémorations en France de 1945 à nos jours*, Papyrus, Paris, 1983.
- Neitzel Sonke et Welzer Harald, *Soldats. Combattre, tuer, mourir : procès-verbaux de récits de soldats allemands*, Gallimard, Paris, 2013.
- Nimmo Claude (dir.), *Dictionnaire le grand Larousse illustré*, Larousse, Paris, 2018.
- Noguères Henri, *Histoire de la Résistance en France*, tome 5, Juin 1944-mai 1945, Robert Laffont, Paris 1981.
- Nora Pierre, *Les lieux de mémoire*, Tome 1, Gallimard, Paris, 1997.
- Ohler Norman, *L'extase totale. Le IIIe Reich, les Allemands et la drogue*, La découverte, Paris, 2018.
- Ollivier Jean-Paul, *Sein, 18 juin 1940 : ils étaient le quart de la France*, Editions Palantines, Quimper, 2013.
- Pascal Antoine, *Le débarquement en chiffres*, Ouest-France, Rennes, 2011.
- Pascual Fanny, *La Brigade du SAS pendant la Seconde Guerre mondiale. Institution, individus et mythe*, Thèse de doctorat, Montpellier, 2007.
- Paxton Robert O., *La France de Vichy 1940-1944*, Seuil, Paris, 1997 (1972).
- Paxton Robert O., *L'armée de Vichy : le corps des officiers français, 1940-1944*, Paris, Seuil, 2005.
- Peschanski Denis et Sion Brigitte (dirs.), *La vérité du témoin. Mémoire et mémorialisation*, vol.2, Hermann édition, Paris, 2018.
- Peillard Léonce, *La bataille de l'Atlantique. Tome 1 : La Kriegsmarine à son apogée 1939-1942*, Robert Laffon, Paris, 1974.
- Peillard Léonce, *La bataille de l'Atlantique. Tome 2 : La victoire des chasseurs 1942-1945*, Robert Laffon, Paris, 1974.
- Perraud Guy, *Les crimes de la division Brehmer (mars-avril 1944)*, éd. La Louze, Périgueux, 2004.
- Picaper Jean-Paul, *Ces nazis qui ont échappé à la corde*, L'archipel, Paris, 2017.
- Pichot André, *La Société pure. De Darwin à Hitler*, Champs Flammarion, Paris, 2000.
- Pierre Patrick, *Les Bretons et la République, la construction de l'identité bretonne sous la Troisième République*, PUR, Rennes, 2001.

- Piton Florent, *Le génocide des Tutsi du Rwanda*, La Découverte, Paris, 2018.
- Polard Olivier, *Les Brestois dans la guerre*, Edition Dialogue, Brest, 2019.
- Poulat Emile (dir.), *La Séparation et les Eglises de l'Ouest, Actes du colloque tenu à l'université catholique de l'Ouest, à Anger les 1er et 2 décembre 2005*, L'Harmattan, Paris, 2006.
- Poliakov Léon, *Histoire de l'antisémitisme*, Tome 1 et 2, Points, Paris, 2018.
- Postec Isabelle, *La vie quotidienne dans le canton de Lesneven pendant la guerre 1939-1945*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 1996.
- Prazan Michaël, *Einsatzgruppen : sur les traces des commandos de la mort nazis*, Seuil, Paris, 2010.
- Prost Antoine, *Les anciens combattants et la société française, 1914-1918*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1977.
- Provost Georges et Tranvouez Yvon (dirs.), *Les Bretons et la Séparation, 1795-2005*, PUR, Rennes, 2006.
- Ragache Gilles, *Les enfants de la guerre, vivre, survivre, lire et jouer en France 1939-1949*, Perrin, Paris, 1997.
- Ramonet Audrey, *Le canton de Saint-Renan sous l'Occupation : 1940-1944*, Mémoire, UBO, Brest, 2004.
- Rémond René, Bourdin Janine (dirs.), *Edouard Daladier, chef de gouvernement, Avril 1938 - septembre 1939*, Presses de Sciences Po, Paris, 1977.
- Rémond René, *Quand l'Etat se mêle de l'Histoire*, Stock, Paris, 2006.
- Renard Jean-Bruno, *Rumeurs et légendes urbaines*, PUF, Paris, 1999.
- Ricoeur Paul, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Le Seuil, Paris, 2000.
- Ridet Charles, *L'ivresse du soldat*, Vendémiaire, Paris, 2016.
- Rommel Erwin, *La Guerre sans haine, carnets présentés par Basil Liddel-Hart*, éd. Amiot Dumont, Paris, 1953. Réédition aux éditions Nouveau Monde, 2018.
- Rondeau Benoit, *Invasion ! Le débarquement vécu par les Allemands*, Tallandier, Paris, 2014.
- Rondeau Benoit, *Etre soldat de Hitler*, Perrin, Paris, 2019.
- Roth François, *La guerre de 70*, Fayard, Paris, 1990.
- Rouquet François, Virgili Fabrice, *Les Françaises, les Français et l'épuration : 1940 à nos jours*, Gallimard, Paris, 2018.
- Rouso Henry, *Le syndrome de Vichy 1944- à nos jours*, Paris, Seuil, 1987.
- Rouso Henry et Conan Éric, *Vichy un passé qui ne passe pas*, Fayard, Paris, 1994.

- Rouso Henry, *La Hantise du passé*, Textuel, Paris, 1998.
- Rouso Henry, *Vichy. L'événement, la mémoire, l'histoire*, Gallimard, Paris, 2001.
- Rouso Henry, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Belin, Paris, 2016.
- Rouxel Françoise, *Brest en baraques ; Histoire d'une ville provisoire 1945-1975*, Le Télégramme édition, Brest, 1998.
- Sainclivier Jacqueline, *La Résistance en Ille-&-Vilaine 1940-1944*, PUR, Rennes, 1993.
- Sainclivier Jacqueline, *La Bretagne dans la guerre 1939-1945*, Ouest-France, Rennes, 1994.
- Sainclivier Jacqueline, Guillon Jean-Marie, Laborie Pierre (dirs.), *Images des comportements sous l'Occupation. Mémoires, transmission, idée reçues*, PUR, Rennes, 2016.
- Salewski Michael, *Die deutch Seekriegsleitung 1939-1945*, éd. Bernard & Graefe, Francfort, 1973.
- Salas Denis (dir.), *Victimes de guerre en quête de justice. Faire entendre leur voix et les pérenniser dans l'Histoire*, L'Harmattan, Paris, 2006.
- Schmitt Carl, *Théorie du Partisan*, Flammarion, Paris, 1992 (1963).
- Sémelin Jacques, *Analyser le massacre. Réflexions comparatives*, Question de recherche n°7, Centre d'études et de recherches internationales, Sciences Po, Paris, 2002.
- Sémelin Jacques, *Purifier et détruire. Usage politique des massacres et génocides*, Seuil, Paris, 2005.
- Sénéchal Jean-Paul, *Finistère du front populaire : 1934-1938. Lutte pour l'hégémonie et logique de blocs*, PUR, Rennes, 2018.
- Shakespeare William, *La Chronique de l'histoire d'Henri Cinquième*, Londres, 1600.
- Siegfried André, *Tableau politique de la France de l'ouest sous la Troisième République*, université de Bruxelles, Bruxelles, 2017 (1964).
- Simon Jean-François, Tiez. *Le paysan breton et sa maison*, t.1, *Le Léon*, PUR, Rennes, 2011.
- Simonnet Stéphane, *Atlas de la Libération de la France. 6 juin 1944-8 mai 1945*, autrement, Paris, 2004.
- Simonnet Stéphane, *Maquis et maquisards. La Résistance en arme : 1942-1944*, Belin, Paris, 2015.
- Snyder Timothy, *Terres de sang. L'Europe entre Hitler et Staline*, Gallimard, Paris, 2012.

- Sofsky Wolfgang, *Traité sur la violence*, Gallimard, Paris, 1998.
- Sorlin Pierre, *L'antisémitisme allemand*, Flammarion, Paris, 1969.
- Squvidan Isabelle, *La presque île de Crozon sous l'Occupation*, mémoire de maîtrise, UBO, 1998.
- Stargardt Nicholasd, *Des enfants en guerre. Allemagne 1939-1945*, Vuibert, 2020.
- Stephen Ambrose E., *Eisenhower*, Flammarion, Paris, 1994.
- Tacket Timothy, *La Révolution, l'Église, la France : le serment de 1791*, édition du Cerf, Paris, 1986.
- Tanguy Bernard, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère : origine et signification*, Armen, Douarnenez, 1990.
- Tanguy Bernard, *Haut lieux du sacré et foire en Bretagne*, CRBC, Brest, 1997.
- Tanguy Marcel, *Quand les champs avaient un nom, Le Léon rural 1920-1950*, éd. Nature et Bretagne, Spézet, 1991.
- Tenenbaum Élie, *Partisans et centurions*, Perrin, Paris, 2018.
- Théofilakis Fabien, *Les prisonniers de guerre allemands en France, 1944-1949*, Fayard, Paris, 2014.
- Theuret Johan (dir.), *Un siècle de laïcité en Bretagne. 1905-2005*, éditions Apogée, 2005, p.70-85.
- Thiériot Jean-Louis, *Stauffenberg*, Paris, Perrin, 2009.
- Thomas George-Michel et Le Grand Alain, *Le Finistère dans la guerre, Tome 1, L'occupation*, édition de la Cité, Paris, 1979.
- Thomas George-Michel et Le Grand Alain, *Le Finistère dans la guerre, Tome 2, La Libération*, éd. de la Cité, Brest, 1981.
- Thys Pierre, *Criminels de guerre. Etude criminologique*, L'Harmattan, sciences criminelles, Paris, 2007.
- Toczé Claude, *Les juifs en Bretagne, Ve-XXe siècles*, PUR, Rennes, 2006.
- Todorov Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Arléa, Paris, 1995.
- Toynbee Arnold, *Le massacre des Arméniens : 1915-1916*, Payot, Paris, 2004.
- Valode Philippe, *Karl Dönitz. Successeur d'Hitler pendant 23 jours*, édition du Rocher, Paris, 2021.
- Vandendorpe Clotilde, *Maillé, la mémoire oubliée ?*, éditions Transmettre, Tour, 2019.
- Varaut Jean-Marc, *Le procès de Nuremberg*, Perrin, Paris, 2002.
- Veil Simone, *Une vie*, Paris, Stock, 2007.
- Veil Simone et Teboul David, *L'Aube à Birkenau*, Paris, Les Arènes, 2019.

- Veillon Dominique, *Vivre et survivre en France 1939-1947*, Payot, Paris, 1995.
- Vergez-Chaignon Bénédicte, *Histoire de l'épuration*, Larousse, Paris, 2010.
- Vergez-Chaignon Bénédicte, *Jean Moulin, l'affranchi*, Flammarion, Paris, 2018.
- Vergez-Chaignon Bénédicte, *Pétain*, Perrin, Paris, 2018 (2014).
- Vidal-Naquet Pierre, *Les assassins de la mémoire. Un Eichmann de papier, et autres essais sur le révisionnisme*, Le découverte, Paris, 1991.
- Villemain Jacques, *Vendée 1793-1794. Crime de guerre ? Crime contre l'humanité ? Génocide ? Une étude juridique*, Les éditions du Cerf, Paris, 2017.
- Vincent Marie-Bénédicte (dir.), *La dénazification*, Perrin, Paris, 2008.
 - Virgili Fabrice, *La France "virile". Des femmes tondues à la Libération*, Payot, Paris, 2000.
 - Vovelle Michel, *Religion et Révolution : la déchristianisation de l'An II*, Hachette, Paris, 1976.
 - Vulliez Albert, *Brest au combat 1939-1945*, Les éditions Ozane, Paris, 1950.
 - Wahl Alfred, *La seconde histoire du nazisme dans l'Allemagne fédérale depuis 1945*, Armand Colin, Paris, 2006.
 - Walirmont Walter, *Cinq ans au QG de Hitler*, Perrin, Paris, 2016.
 - Wette Wolfram, *La Wehrmacht, histoire, mythe et réalité*, Harvard University Press, Londres 2006.
 - Wette Wolfram, *Les crimes de la Wehrmacht*, Perrin, Paris, 2013.
 - Wieviorka Annette, *Déportation et génocide, entre la mémoire et l'oubli*, Plon, Paris, 1992.
 - Wieviorka Annette, *Le procès de Nuremberg*, édition du mémorial de Caen, Caen, 1995.
 - Wieviorka Annette, *L'ère du témoin*, Plon, Paris, 1998.
 - Wieviorka Olivier, *Une certaine idée de la résistance : défense de la France 1940-1949*, Seuil, Paris 1995.
 - Wieviorka Olivier, *Les Orphelins de la République : Destinées des députés et sénateurs français (1940-1945)*, Seuil, Paris, 2015.
 - Wieviorka Olivier, *Histoire du débarquement en Normandie. Des origines à la libération de Paris (1941-1944)*, Point, Paris, 2017.
 - Wieviorka Olivier, *Histoire de la résistance 1940-1945*, Perrin, Paris, 2018 (2013).
 - Wrochem (von) Oliver, *Repressalien und terror, Vergeltungsaktionen im deutsch besetzten Europa 1939–1945*, Militaergeschichtliche Zeitschrift, Paderborne, 2017.

- Zaoui Michel (dir.), *Mémoire de justice. Les procès Barbie, Touvier, Papon*, Seuil, Paris, 2009.
- Zarka Yves-Charles (dir.), *Carl Schmitt ou le mythe du politique*, PUF, Paris, 2009.
- Zaslavsky Victor, *Le massacre de Katyn*, Perrin, Paris, 2007.

Articles :

- Allard Caroline, « Crime de guerre et responsabilité : étude sur la chaîne de commandement », in *Raison politique*, Sciences Po, 2005/3, n°19.
- Ambühl Remy, « Le sort des prisonniers d'Azincourt (1415) », in *Revue du Nord* 2007/4, n° 372, p. 755-787.
- Aubin Nicolas, « Le soldat américain ne sait pas se battre », in Lopez Jean et Wiewiorka Olivier, *Les mythes de la Seconde Guerre mondiale*, Perrin, Paris, 2015.
- Bensoussan David, « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme : l'exemple de la Bretagne », *Ruralia*, En ligne, le 19 juillet 2006, consulté le 30/11/2020. <http://journals.openedition.org/ruralia/1076>.
- Bensoussan Georges, « La mémoire, le procès et le crime », in *Le monde juif, revue d'histoire de la Shoah*, n°156, janvier/avril 1996.
- Bergère Marc, « Les usages politiques de la Seconde Guerre mondiale en Bretagne : histoire, mémoire et identité régionale », in Crivello Maryline, Garcia Patrick, Offenstadt Nicolas (dirs.), *Concurrence des passées. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, PUP, Aix-en-Provence, 2006, p. 103-110.
- Bougeard Christian, « La vie quotidienne des Bretons pendant la guerre : quelques aspects », in *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*. Tome 92, n°1, 1985. pp. 79-102.
- Bougeard Christian, « Evolution de l'opinion publique : 1940-1944. La Bretagne », in Azéma Jean-Pierre et Bédarida François (dirs.) *Vichy et les Français*, Fayard, Paris, 1992.
- Bougeard Christian, « Le Bretagne et les Bretons face à l'Occupation », in Bougeard Christian (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la seconde guerre mondiale*, CRBC, Brest, 2002.
- Bougeard Christian et Sainclivier Jacqueline, « Bretagne », in Marcot François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Robert Laffont, Paris, 2006.

- Bougeard Christian, « La libération de la Bretagne. Plans, moyens, résultats (été 1944), in Catala Michel, *Les poches de l'Atlantique 1944-1945, le dernier acte de la Seconde Guerre mondiale*, PUR, Rennes, 2019.
- Bourderon Roger, « Le PCF dans la lutte armée : conception et organisation », in Marcot François (dir.), *La Résistance et les Français. Lutte armée et Maquis*. Actes du colloque international de Besançon, 15-17 juin 1995, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté vol. 617, Paris, 1996.
- Bouthillon Fabrice, « Le chat vendéen », *Commentaire*, vol. 164, no. 4, 2018, pp. 974-977.
- Bruttmann Tal, « Les rapports d'information des préfets à Vichy », in Baruch Marc-Olivier (dir.), *Vichy et les préfets. Le corps préfectoral français pendant la Deuxième Guerre mondiale*, IHEMI, Paris, 2021.
- Butterlin Pascal, « La figure du massacre dans l'Histoire du Proche-Orient ancien : du stéréotype à la terreur calculée », in El Kenz David, *Le massacre, objet d'histoire*, Gallimard, Paris, 2005.
- Capdevilla Luc, « La construction du mythe résistancialiste : identité nationale et représentation de soi à la Libération (Bretagne, 1944/1945) », in Sainclivier Jacqueline et Bougeard Christian, *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, PUR, Rennes, 1995.
- Catherine Jean-Claude, « Les civils dans le piège de la poche de Lorient », in Catala Michel, *Les poches de l'Atlantique 1944-1945, le dernier acte de la Seconde Guerre mondiale*, PUR, Rennes, 2019.
- Cissé Gérard, « La bataille de Narvik », in *Les Cahiers de l'Iroise, société d'Etude de Brest et du Léon*, n°214, janvier/mars 2013.
- Cochet François, « France 1945 : le dossier controversé des prisonniers de guerre allemands », *L'Histoire* n° 191, septembre 1995.
- Cornec Jean-Paul et Desrentes Michel, « Augustin Baudet, Médecin de marine mort pour la France », in *ASNOM*, n°135, 97^{ème} année, décembre 2017, p. 60-61.
- Cottret Bernard et Henneon Lauric, « La commémoration, entre mémoire prescrite et mémoire proscrite », in Cottret Bernard et Henneon Lauric, *Du bon usage des commémorations. Histoire, mémoire et identité XVIe-XXIe siècle*, PUR, Rennes, 2010.
- Coudry George, *Soldats de Vlassov et détachements soviétiques en France (1943-1945)*, Matériaux pour l'histoire de notre temps, n°39-40, Lendemain de libération de guerre, 1995, p. 8-12.

- Courtois Stéphane, « L’histoire d’un traumatisme », in Kantin Georges (dir.), *Les échos de la mémoire. Tabous et enseignements de la Seconde Guerre mondiale*, éditions la Monde, Paris, 1991.
- Courtoy Marjorie, « La question des otages en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale », in Eismann Gaël et Stefan Martin, *Occupation et répression militaire allemande 1939-1945*, Autrement, Paris, 2007.
- Crépon Marc, « La mémoire des guerres. À propos de la modernisation des commémorations », *Revue esprit*, Que faire de la mémoire des guerre du XXe siècle ?, janvier 2011.
- Dantin-Juan Michel, « Réflexions contemporaines sur le procès des auteurs du massacre d’Oradour-sur-Glane », in Cochard Jean (dir.), *Armée, guerre et droit pénal*, Edition Cuyas, Paris, 1984.
- Delacor Regina, « L’évolution de la politique répressive pendant l’occupation allemande en France », in Garnier Bernard, Leleu Jean-Luc et Quelien Jean, *La répression en France, 1940-1945*, Centre de recherches d’Histoire quantitative, coll. Seconde Guerre mondiale, n°7, Caen, 2007.
- Deperchin Annie, « Victimes du premier conflit mondial et justice », in Salas Denis (dir.), *Victimes de guerre en quête de justice. Faire entendre leur voix et les pérenniser dans l’Histoire*, L’Harmattan, Paris, 2006.
- Desbois Patrick, « Témoigner dans les situations extrêmes : l’extermination à l’Est », in Peschanski Denis et Sion Brigitte (dirs.), *La vérité du témoin. Mémoire et mémorialisation*, vol.2, Hermann édition, Paris, 2018.
- Descamps Florence, « L’historien, l’archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation », *Comité pour l’Histoire économique et financière de la France*, Paris, 2001.
- Eck Bernard, « Essai pour une typologie des massacres en Grèce classique », in El Kenz David, *Le massacre, objet d’histoire*, Gallimard, Paris, 2005.
- Elegoët Louis, « L’expulsion des religieuses à Saint-Méen en août 1902 », in Georges Provost, Yvon Tranvouez (dirs.), *Les Bretons et la Séparation, 1795-2005*, PUR, Rennes, 2006.
- Farguetas Julien, « Les massacres de mai-juin 1940 », in Levisse-Touzé Christine, *La campagne de 1940, Acte du colloque : 16 au 18 novembre 2000*, Tallandier, Paris, 2001.

- Fichou Jean-Christophe, « La pêche maritime en Bretagne pendant l'occupation. Libertés ou interdictions d'activité ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2008/1 (n° 229), p. 121-138.
- Fink Nadine, « La connaissance et la transmission de l'Histoire au prisme du témoignage oral », *A contrario*, 2020/1, n°30, p. 15 à 34.
- Flandrin Antoine, « Herero et Nama, premier génocide du XXe siècle », *Le Monde*, 6 janvier 2016.
- Flatrès Pierre, « La deuxième « Révolution agricole » en Finistère », in *Études rurales*, n°8, 1963, p. 5-55. Consulté sur https://www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1963_num_8_1_1048.
- Garraud Philippe, « La politique de fortification des frontières de 1925 à 1940 : logiques, contraintes et usages de la « Ligne Maginot » », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 226, no. 2, 2007.
- Geslin Claude, « Un soviet en Bretagne en 1918-1919 ? ou les répercussions à Brest de la Révolution Bolchevique », *Histoire et politique : mélanges offerts à Edmond Monange*, Brest, Association des Amis du Doyen Monange, 1994, p. 39-50.
- Großmann Johannes, « 1914, un lieu de mémoire européen ? de la commémoration nationale à l'émergence d'un consensus mémoriel », in *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2017/1, n°1 265, p. 119-132.
- Guilmo Laurence, « Gouesnou veut la vérité sur ses martyrs de 1944 », *Ouest-France* en date du 06/08/2018.
- Harbulot Jean-Pierre, « Les massacres du 29 août 1944 dans la vallée de la Saulx et leurs suites judiciaires », in Cazin Noëlle (dir.), *Meuse en guerres*, Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, 2008.
- Harcourt (d') Robert, « SS et Gestapo », *Le magazine de France*, 2^e trimestre 1945, p. 27-30.
- Hellwinkel Lars, « Gouesnou, ein Massaker der deutschen kriegsmarine in der Bretagne », in, Wrochem (von) Oliver, *Repressalien und terror, Vergeltungsaktionen im deutsch besetzten Europa 1939–1945*, Militaergeschichtliche Zeitschrift, Paderborne, 2017, p. 203-215.
- Hellwinkel Lars, « Une frontière oubliée ? La zone côtière interdite en France occupée, 1941-1944 », *Les Cahiers Sirice*, vol. 22, no. 1, 2019, p. 55-68.
- Horne John, « Les civils et la violence de guerre », in Audouin-Rouzeau Stéphane (dir.), *La violence de guerre 1914-1945*, Complexe, Paris, 2002.

- Journet Nicolas, « Aux origines de la guerre », in Meyran Régis (dir.), *Les mécanismes de la violence. Etats, individus*, éditions sciences humaines, Paris, 2006.
- Lasterle Philippe, « Autopsie d'un exode maritime : l'évacuation des ports par la marine », in Levisse-Touzé Christine (dir.), *La campagne de 1940*, Acte du colloque du 16 au 18 novembre 2000, Tallandier, Paris, 2001.
- Le Bras Joël, « Gouesnou, le 7 août 1944 : la journée tragique », in *ASNOM*, n°136, 98^{ème} année, juin 2018, p. 47-50.
- Le Duc Gwenaël, « La date de la via Goeznouei », bulletin de *la Société archéologique du Finistère*, tome CXXV, 1996.
- Lecomte André, « Le préfet du Finistère témoigne », in *Brest, ville héroïque et martyre*, ACIS, édition Ouest-France, Rennes, 1946, p. 1-4.
- Lévy Claude et Monchablon Alain, « Les variables locales et régionales », in CNRS, *La mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, édition du CNRS, Paris, 1986.
- Lieb Peter, « Wehrmacht, Waffen-SS, et Sipo/SD : la répression allemande en France 1943-1944 », in *Actes du colloque sur la répression en France à l'été 1944*, Fondation de la résistance, Saint-Amand-Montrond, 2005.
- Lieb Peter, « Konventioneller Krieg oder NS-Weltanschauungskrieg ? Kriegsführung und Partisanenbekämpfung », in *Frankreich, 1943/44*, Munich, Oldenbourg, 2007.
- Lieb Peter, « Répression et massacre. L'occupant Allemand face à la Résistance française, 1943-1944 », in Eismann Gaël et Stefan Martin, *Occupation et répression militaire allemande 1939-1945*, Autrement, Paris, 2007.
- Lieb Peter et Paxton Robert O., « Maintenir l'ordre en France occupée. Combien de division ? » Presses de Sciences Po, *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, 2011/4, n°112, p. 115 à 126.
- Mabon Armelle, « La singulière capacité des « indigènes » durant la Seconde Guerre mondiale », in, Catherine Jean-Claude (dir.), *La captivité des prisonniers de guerre : Histoire, art et mémoire 1939-1945*, PUR, Rennes, 2008.
- Marcot François, « Les paysans et la Résistance : problèmes d'une approche sociologique », in Sainclivier Jacqueline et Bougeard Christian, *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, PUR, Rennes, 1995.
- Mariot Nicolas, « Faut-il être motivé pour tuer ? », in *Genèses*, vol. no53, no. 4, 2003, p. 154-177.

- Martin Jean-Clément, « Jacques Villemain, Génocide en Vendée 1793-1794. Pourquoi c'est un génocide ? Pourquoi il n'est pas reconnu ? Pourquoi et comment il devrait l'être ? », in *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 68-1, no. 1, 2021, p. 183-185.
- Meynier André, « Les déplacements de la population vers la Bretagne en 1939-1940 », in *Annales de Bretagne*, tome 55, numéro 1, 1948.
- Moisel Claudia, « Les procès pour crimes de guerre allemands en France après la Seconde Guerre mondiale », in *Bulletins de l'IHTP*, n°80 : Usages politiques du droit et de la justice, 2002, p. 90-101.
- Moisel Claudia, « Des crimes sans précédent dans l'histoire des pays civilisés : l'occupation allemande devant les tribunaux français, 1944-2001 », in Eismann Gaël et Stefan Martin, *Occupation et répression militaire allemande 1939-1945*, Autrement, Paris, 2007.
- Monsabert (de) Joseph, « Les généraux allemands parlent », *Le Monde*, 15/01/1949.
- Nahoum-Grappe Véronique, « Violence et cruauté », in Audoin-Rouzeau Stéphane, Becker Annette, Ingrao Christian, Rouso Henri (dirs.), *La violence de guerre 1914-1945, approches comparées des deux conflits mondiaux*, Editions Complexe, Bruxelles, IHTP-CNRS, 2002.
- Namer Gérard, « La confiscation sociopolitique du besoin de commémorer », in Coq Christian (dir.), *Travail de mémoire 1914-1998. Une nécessité dans un siècle de violence*, Autrement, Paris, 1999.
- Nivet Philippe, « Les réfugiés de guerre dans la société française (1914-1946) », in *Histoire, économie et société*, 2004, 23^e année, n°2. La société, la guerre, la paix, 1911-1946.
- Ozouf Mona, « L'hier et l'aujourd'hui », in CNRS, *La mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, édition du CNRS, Paris, 1986.
- Perrot Michelle, « Archive, mémoire, histoire », in *Travail de mémoire 1914-1998, une nécessité dans un siècle de violence*, Autrement, Paris, 1999.
- Prochasson Christophe, « Les mots pour le dire : Jean-Norton Cru, du témoignage à l'Histoire », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2001/4, n°48-4, p. 160 à 189.
- Rass Christoph, Quadflieg Peter, « Une garantie d'obéissance ? Discipline, cohésion sociale et conformisme dans la *Wehrmacht* durant la Seconde Guerre mondiale », in Loéz André (dir.), *Obéir, désobéir*, La découverte, Paris, 2008.

- Raymond Philippe, « La commémoration : illusion ou artifice ? », in *Le Débat*, n°78, janvier-février 1994.
- Riberioux Madeleine, « Commémorer Oradour », in Coq Christian (dir.), *Travail de mémoire 1914-1998. Une nécessité dans un siècle de violence*, Autrement, Paris, 1999.
- Sagnes Jean, « Le refus républicain : les quatre-vingts parlementaires qui dirent non à Vichy le 10 juillet 1940 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 38, n° 4, octobre-décembre 1991, p. 555-589.
- Saint-Fuscien Emmanuel, « Pourquoi obéit-on ? Discipline et liens hiérarchiques dans l'armée française de la Première Guerre mondiale », in *Genèses*, 2009/2 (n° 75), p. 4-23.
- Schmid Johannes, « Après la dénazification, la « renazification » ? La réintégration des magistrats en Allemagne d'après-guerre (1945-1968) », in *Droit et société*, vol. 92, n°1, 2016, p. 159-179.
- Segrétain Franck, Bonnefoi Nadine, « Les parachutistes de la France Libre », *Les dossiers de la 2e Guerre Mondiale*, n°4, avril 2006.
- Semelin Jacques, « Du crime de masse », in Ferenczi Thomas (dir.), *Faut-il s'accommoder de la violence ?*, Complexe, Paris, 2000, p. 375-391.
- Sémelin Jacques, « Qu'est-ce qu'un crime de masse ? Le cas de l'ex-Yougoslavie », in *Critique internationale*, vol. 6, *Rationalités de la violence extrême*, 2000, p. 143-158.
- Semelin Jacques, « Construire la paix après un massacre », in *Revue Tiers monde*, 2003/2, n°174, p 47-438.
- Shils Edward, Janowitz Morris, « Cohésion et désagrégation de la *Wehrmacht* pendant la Seconde Guerre mondiale », *Les champs de Mars, La documentation française*, n°9, 2001/1.
- Solchany Jean, « La lente dissipation d'une légende : la *Wehrmacht* sous le regard de l'histoire », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 47, n°2 avril/juin 2000.
- Stryckman Nicole, Neuter (de) Patrick, « Traumatisme, mémoire, réminiscence, reviviscence et remémoration du trauma », *Cahier de psychologie clinique*, 2019/2, n°53, p. 77 à 95.
- Ter Minassian Taline, « Le cas arménien : de l'usage du massacre dans le discours négationniste », in El Kenz David, *Le massacre, objet d'histoire*, Gallimard, Paris, 2005, p. 318-332.

- Thalmann Rita, « Ordre et sécurité : l'évolution de la politique d'occupation en France », in, Martens Stefan et Vaisse Maurice, *Frankreich und Deutschland im Krieg (november 1942-Herbst 1944). Okkupation, Kollaboration, Résistance*, Bouvier Verlag, Bonn, 2000.
- Thomas Loïc, « Les Bleus de Bretagne et la loi de Séparation », in, Theuret Johan (dir.), *Un siècle de laïcité en Bretagne. 1905-2005*, éditions Apogée, 2005, p.70-85.
- Tranvouez Yvon, « Les catholiques bretons face à la Séparation des Eglises et de l'Etat », in Provost Georges, Tranvouez Yvon (dir.), *Les Bretons et la Séparation, 1795-2005*, PUR, Rennes, p. 13-29.
- Tranvouez Yvon, « Les églises de Brest au bonheur de la reconstruction », in Lalouette Jacqueline (dir.), *Les lieux de cultes en France 1905-2008*, Letouzeu & Ané, 2008, p. 178-185.
- Traverso Enzo, *La violence nazie, une généalogie européenne*, La Fabrique-édition, Paris, 2002.,
- Umberto Hans, « Les Allemands face à la lutte armée », in, Marcot François (dir.), *La Résistance et les Français. Lutte armée et Maquis*, PUFC, Paris, 1996.
- Vandendorpe Clotilde, « Le massacre de Maillé (25 août 1944) Retour sur la difficile construction mémorielle d'un crime de guerre », in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 124-1, 2017.
- Wieder Thomas, « La boulimie mémorielle de François Hollande », *Le Monde*, 26/08/2014
- Wieviorka Olivier, « La défaite était-elle inéluctable ? », in *L'Histoire*, N°352, avril 2010.
- Wildt Michel, Jureit Ulrike, Otte Birgit, « *Les crimes de la Wehrmacht. Dimensions de la guerre d'extermination 1941-1944* », guide de l'exposition, Institut de recherche sociale de Hambourg, trad. Bertrand Schutz, Hambourg, 2004.

Index

- Abetz Otto 97, 303
 Adenauer Konrad. 303, 304, 306, 308, 320, 321
 Alary Eric 59, 63, 64, 66, 70, 72, 75, 76, 79, 83,
 84, 96, 97, 215, 225
 Alaterre Robert 111
 Alexander Harold 231, 242, 279
 Alix Alain-Marie 28, 91, 156, 193, 195, 212
 Allard Caroline 277, 278, 289
 Amalvi Christian 349
 Amouroux Henri 62
 Angéli Alexandre 64, 90
 Aquin (d') Thomas 18
 Aron Robert 134
 Audoin-Rouzeau Stéphane 31, 46, 281, 285,
 342
 Auriol Vincent 303, 316, 328
 Bader Robert 151
 Barbie Klaus 312, 316, 343
 Barcellini Serge 337, 370
 Barkenow Fritz 159
 Bartov Omer 256, 271, 276, 277, 285, 288
 Bastard André 165
 Baudet 174, 187
 Bauer Fritz 303, 304, 305, 320
 Beaty Eric 352
 Beauvais Francis 44, 125, 126, 127
 Becker Annette 20, 31, 46, 57, 342
 Beevor Antony 138, 139, 140, 141, 260
 Bensoussan Georges 53, 291, 317, 319, 354
 Bervas 209
 Béthouard 58
 Billant Nicolas 66, 91, 171, 176
 Bismarck 246
 Bloch Marc 8, 63, 287, 288, 383
 Blondeel Edouard 161
 Bobin Marie 197, 204, 205, 263
 Bodénès 187
 Bodenes Henri 62
 Bodennes 267
 Boos George-René 315
 Borst 150
 Bossart 205
 Bouchier Yvan 352
 Bouétard Emile 163, 164
 Bougeard Christian 6, 27, 47, 52, 53, 65, 74,
 75, 76, 89, 93, 94, 95, 109, 111, 112, 113,
 114, 116, 120, 123, 127, 133, 134, 138, 139,
 147, 151, 152, 154, 155, 156, 261, 338, 366
 Bouhir Auguste 114
 Boulaire Jacques 124, 125
 Bourgoïn Pierre 161, 163
 Bourguilleau Antoine 337
 Bousquet René 316
 Bouthillon Fabrice 6, 27, 56, 97, 385
 Bouvier Charlotte-Lucie 233, 302, 303, 304,
 314, 321
 Bradley Omar 138, 142, 211
 Braeuer 7, 263, 264, 265, 269
 Brauchitsch (von) Walter 308
 Breton Jean 48, 175
 Brossolette Pierre 347
 Browning Christopher 29, 30, 226, 249, 271,
 274, 278, 281, 283, 285, 286, 287, 288, 321
 Brustlein Gilbert 113
 Bruttman Tal 25, 26
 Budes de Guébriant Henri 93
 Calvarin 170, 171, 217
 Capdevila Luc 366
 Carbonnières (de) Alix 28, 193, 195, 212
 Cariou Nathalie 74, 75
 Carney Sébastien 6, 44, 45, 46, 159, 238
 Castel Goulven 128, 131
 Catala Michel 28, 138, 261, 262
 Chapron 174, 184, 185
 Charbonneau 70
 Charles IX 246
 Chetcuti Pierre 166
 Chirac Jacques 329, 347, 368, 372
 Choltitz (von) Dietrich 169
 Churchill Winston 169, 242, 291, 347
 Clausewitz (von) Carl 282, 335
 Coittet 187
 Colin .. 8, 20, 63, 175, 182, 187, 191, 247, 250,
 282, 287, 288, 303, 340, 346, 383
 Conan Eric 161, 316, 342, 366, 367
 Conesa Pierre 21
 Cornou 326
 Corre 69, 95, 126, 128, 131, 133, 210
 Coste Antoine 28, 156, 193, 195, 204, 212
 Cottret Bernard 341, 342, 343
 Coty René 303
 Coudol Alice 110
 Cozian Antoine 62, 175, 187
 Cren Jean-René 61
 Crépon Marc 342, 364, 369
 Crivello Maryline 327, 360, 362
 Crouan 205
 Crouan Eugène 6, 85, 167, 209
 Daladier Edouard 54, 57, 64
 Dalisson Rémi 346, 347

Darlan.....	98
Darquier de Pellepoix Louis.....	316
Darquier Louis.....	316
David Alice	14, 17, 18, 19, 52, 53, 127, 160, 227, 245, 247, 260, 347
Davoine Françoise	190
Delacor Regina	231, 232, 233
Déniel.....	187
Deperchin Annie.....	291
Derrien Maryvonne.....	27, 71
Desourteaux André	315
Dirlewanger Oskar.....	30, 248, 284
Dollman Friedrich.....	144
Dönitz.....	147, 153, 241
Donitz Karl.....	150, 240, 241, 307, 319
Donou. 183, 184, 185, 186, 203, 213, 267, 297, 300	
Donovan William Joseph	308
Dréo	75, 208, 209, 210
Duparc.....	96
Durand Paul.....	166, 294
Earnest Herbert.....	140, 206
Eck Heinz-Wilhelm	241
Eisenhower Dwight.....	134, 141, 169, 310
Eismann Gaël ...	30, 31, 79, 225, 227, 228, 229, 231, 234, 237, 242, 243, 244, 259, 302, 384
Eliez	24, 177, 178, 181, 324, 332, 338
Erhardt Ludwig.....	320
Estienne d'Orves (d') Honoré	110
Estienne d'Orves (d') Honoré.....	347
Eusen Victor.....	209, 215
Fahrmbacher Wilhelm 144, 152, 155, 169, 239, 262, 265, 266	
Farmer Sarah 28, 237, 251, 314, 315, 330, 331, 332, 333, 334	
Ferrand Richard.....	89, 329, 357, 361
Flamand Roger	161, 165, 168, 174, 259
Floch Arnaud..27, 28, 139, 148, 149, 155, 156, 185, 194, 200, 207, 208, 210, 212, 214, 215, 260, 262, 266, 270, 300, 318, 322	
Fouillet Jean	166
Gallic Lucas.....	125, 126
Gallou Matthieu.....	23
Garbe Gilbert.....	113
Gardes Rose-Marie	204, 263
Gaudillière Jean-Max.....	190
Gaulle (de) Charles 60, 68, 108, 109, 112, 114, 117, 125, 132, 169, 292, 300, 303, 306, 326, 327, 328, 330, 333, 334, 343, 345, 346, 347, 366, 367, 372, 379	
Gélébart.....	51, 211, 213, 267, 268, 269
Gensoul	61
George Maurice ..27, 58, 70, 74, 83, 90, 91, 95, 109, 112, 113, 115, 126, 127, 128, 133, 134, 138, 150, 216, 239, 260, 315, 328, 338, 387	
Georgelin.....	209
Gestin	268
Giscard d'Estaing Valéry.....	329, 363
Glevarec Hervé	360
Goering Herman	241, 307, 318
Goguer.....	211
Goldhagen Daniel	21, 30, 311, 321
Golhen Adolphe.....	113
Gosset Jean.....	113
Goubin.....	177, 198, 268, 286, 332, 333, 338
Gouez	182, 187
Gourkow Maurice.....	163, 165, 167, 168, 170, 172, 173, 174, 384
Gourmelon.....	187
Grall Gilles	159, 192, 239, 331, 338
Grandhomme Jean-Noël.....	7, 268
Grow Robert 138, 139, 140, 141, 155, 207, 210	
Guéguen	109, 182, 185, 187
Gueguen Jean	58, 128
Guerenneur Louis	58
Guermeur Joseph	95
Guillemin Edouard.....	72, 175, 187
Gutman Simon.....	347
Habasque	187, 210, 213
Halbwachs Maurice	364, 368
Halder Franz	308
Hall Yves.....	117, 125, 126, 136
Hamer Reino.....	156, 207, 212
Hamet.....	296
Hamon Georges	117, 126, 159, 238
Hannibal	309
Hausser.....	144
Hebras Robert.....	364, 365
Heintz.....	150
Hellwinkel Lars ..7, 70, 72, 150, 200, 260, 262, 265, 270, 337	
Henneton Lauric	341, 342, 343
Heusinger Adolf	304
Heyford	299
Hily Yves	126, 127
Hindenburg (von) Paul.....	20
Hitler 18, 21, 22, 30, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 73, 78, 79, 80, 82, 89, 97, 100, 137, 141, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 153, 155, 158, 160, 161, 162, 169, 206, 207, 208, 225, 227, 231, 232, 236, 237, 241, 242, 243, 248, 255, 256, 271, 272, 276, 277, 280, 282, 285, 287, 288, 289, 304, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 320, 445	
Hobbes Thomas	21
Hollande François 82, 160, 274, 329, 342, 344, 355, 368	
Holstein Charles	211
Hotz Karl.....	114, 232
Huy P	215

Ingrao Christian.....	22, 30, 112, 248, 284, 286, 310, 385
Jäckel Eberhard	225
Jackson Julian.....	55, 89, 95, 123
Janowitz Morris.....	282, 284
Jaouen	91, 182, 187, 298
Jestin 24, 69, 84, 170, 176, 177, 179, 180, 181, 186, 189, 195, 197, 198, 204, 205, 206, 208, 211, 212, 213, 214, 268, 280, 286, 297, 332, 333, 338	
Joanniki	266
Jodel.....	307, 310
Kageneck (von) August.....	79, 97, 152
Kalher Otto.....	150
Kaspi André.....	342
Keegan John	63
Keitel Wilhelm ...	148, 150, 232, 236, 276, 307, 310, 384
Kerboul	24, 73, 77, 95, 171, 176, 177, 178, 179, 181, 186, 187, 193, 198, 205, 218, 297, 324, 332, 350, 353, 371
Kerer Hilde.....	151
Kermarrec Alain	62, 196
Kervella Julien.....	126, 127
Kesselring Albert.....	241, 242
Kinipp .	266, 268, 269, 270, 284, 297, 298, 300
Klimov Elem	251
Knochen Helmuth.....	303
Koenig Marie-Pierre	134, 169
Konnerat.....	266
Kranzbuhler	319
Krausnick Helmuth.....	310
Kuby Erich	157
L'Hostis.....	72
Laborie Pierre	54, 66, 67, 80, 86, 87, 88, 89, 98, 120, 226, 327, 342, 358
Lafferre Max 28, 193, 195, 205, 260, 262, 263, 267, 268, 269, 270, 296, 298, 299	
Lalouer	209
Lammerding Heinz.....	273, 314, 317
Landuré	24, 177, 178, 180, 185, 186, 324
Larsonneur Jean-Charles	352, 353
Lattre de Tassigny (de) Jean.....	347
Laurent Georges ..	18, 127, 139, 140, 142, 176, 177, 178, 181, 190, 191, 298, 368
Laval Pierre	89, 98, 313
Le Bihan Marcel	128
Le Fur.....	211
Le Goasduff.....	187
Le Gorgeu Victor.....	70, 90
Le Grand Alain.7, 27, 39, 58, 70, 95, 109, 112, 113, 115, 117, 127, 140, 141, 150, 157, 194, 259, 260, 261, 338	
Le Guen.....	128, 182, 184, 187
Le Hir.....	205
Le Hir Claude	128, 205, 217
Le Joliff.....	349
Le Roux Jean.....	71, 111
Le Vaillant Léna.....	27, 78, 86, 91
Le Ven 170, 174, 175, 182, 184, 185, 187, 218, 219, 349	
Léaustic	175
Leclerc Patrick.....	354
Leclerc Philippe.....	347
Ledoux Sébastien.....	363
Lee	309
Lees Oliver	242
Legrand Nicolas..	111, 113, 115, 116, 121, 122, 123, 124, 131
Leguay Jean.....	316
Léost	184, 187
Lépide	245
Leroy.....	209
Lévi Primo.....	354
Lévy Claude	138, 283, 346, 347
Liddell Hart Basil	309, 310
Lieb Peter	30, 80, 226, 229, 232, 233, 234, 235, 236, 260, 271, 272, 273, 274, 337
List.....	200
Lomenech Daniel.....	111
Lucas.....	125, 299
Luck Hans	265
Luslac... 71, 170, 176, 177, 179, 180, 181, 186, 189, 195, 197, 204, 205, 206, 209, 213, 268, 297, 325, 371	
Maass Ulrich	321
Mabon Armelle.....	7, 194
Macron Emmanuel.....	329, 361, 364
Madec.....	326
Malmann	144
Manach.....	71
Manstein (von) Erich	308, 310
Marc-Antoine	245
Marcot François..	111, 113, 120, 123, 125, 133, 150, 158, 348
Mariot Nicolas.....	19, 365
Marsteller	299
Masse Michel	319, 320
Mauny (de) Michel	40
Mazéas	187
Mazurier	69
Menez.....	206, 209
Menthon (de) François.....	229, 294, 313
Messerschmidt Manfred.....	308, 310
Meudec.....	69
Mével Paul	58
Meyer René	182, 205, 315
Meyran Régis	21, 28
Middleton Troy...	138, 139, 140, 141, 142, 207, 210, 211, 212, 214, 242, 322, 323

Milgram Stanley	283	Plas Pascal	334
Milon Jean	111	Pompidou George	328
Milošević Slobodan	18	Pont.....	169, 183, 184, 185, 187
Mitterrand François.....	329, 363, 367	Porel Cécile	266
Moisel Claudia.....	302, 312, 313, 316	Porteau Olivier.....	163, 164
Monange Edmond.....	27, 51	Postec Isabelle	27
Monchablon Alain	346, 347	Pouchin	187
Monot.....	266, 267, 268	Poutine Vladimir.....	16, 355
Monsabert (de) Joseph	309, 310	Prédour. 61, 69, 72, 75, 95, 119, 124, 125, 126,	
Mosel (von der) Hans..	155, 156, 207, 214, 255	127, 128, 129, 131, 132, 133, 136, 167, 170,	
Mosse George.....	21, 288, 387	171, 172, 173, 174, 178, 186, 191, 194, 196,	
Muller.....	197, 260, 263, 267, 269, 270, 297	203, 209, 217, 258, 351, 358, 384	
Muracciole Jean-François	110	Prestaut Maurice	124, 128
Namer Gérard	341, 342	Prigent Yves ...	53, 92, 126, 171, 173, 182, 194,
Napoléon	243, 309	195, 199, 269, 300	
Nevel Alice.....	128	Prost Antoine.....	342, 343, 345, 348, 351
Nimitz Chester.....	319	Provost-Fleury Arnaud.....	352
Nora Pierre	339, 341, 342, 349	Quefelean	212
Obama Barack	355	Quentel Benoit.....	52, 180, 181, 204, 208, 213
Oberg Carl.....	226, 233, 303	Quillévére.....	174, 175
Octave	245	Quiniou	209
Offenstadt Nicolas	327, 360, 362, 363	Raeder	307, 319
Omourbekov Azatbek	15	Raguenes Benoit.....	61
Ozouf Mona.....	343, 344, 361	Ramcke Hermann Bernhard	156, 201, 206, 207,
Page.....	205	208, 210, 214, 215, 237, 241, 242, 255, 262,	
Pallier Roger.....	174, 175	265, 310, 322, 323	
Papen (von) Fritz	55, 318	Ramonet Audrey	27, 64, 66, 75, 77, 85, 91, 118
Papon Maurice.....	312, 316, 343	Raymond Philippe	113, 341
Patton George S..	138, 139, 140, 141, 142, 143,	Rémond René	54, 363, 364, 365, 369
164, 169		Rémy.....	112
Paul ..	20, 41, 42, 51, 52, 53, 58, 63, 68, 71, 90,	Reynaud Paul.....	63, 68, 108
95, 108, 109, 111, 174, 176, 180, 181, 184,		Ridel Charles	286
185, 186, 196, 203, 205, 208, 213, 218, 243,		Rieux (de) René.....	40
297, 312, 322, 324, 325, 342, 349, 350, 370,		Riou.....	208
371		Riou Corentin	61, 208
Pauli Pierre	166	Roeder George.....	127, 128, 207
Paxton Robert.....	53, 62, 80, 93, 137, 226, 232,	Roger Georges	166
233, 234, 343		Rommel Erwin....	144, 155, 206, 230, 304, 306,
Pelleau.....	175	309	
Pelleau Eugène	69, 175, 187	Rondeau Benoit	73, 79, 145, 146, 148, 152,
Pengam François-Marie	61, 62	153, 154, 158, 160, 236, 241, 255, 272, 287,	
Péron	187	306	
Pétain Philippe....	63, 72, 76, 88, 89, 90, 91, 92,	Ropars	296
93, 96, 97, 98, 108, 110, 116, 117, 125, 225,		Rosset-Gournand	173
232, 313, 345, 346, 379		Rotenstein Lucien	165, 167, 173, 187
Peyrouton Michel.....	89, 90	Rothenspieler Berthold.....	210, 212, 265, 270
Phélep	73, 77, 91, 170, 171, 176, 177, 178, 179,	Roudaut Stéphane	6, 23, 45, 329, 352, 353,
180, 181, 184, 185, 186, 187, 189, 190, 193,		354, 355, 356, 357, 361, 362, 371, 372, 373,	
196, 197, 198, 199, 203, 204, 205, 216, 218,		375	
261, 285, 286, 297, 324, 325, 332, 333, 338,		Roussou Henri	342, 347, 348, 362, 366, 367,
345, 350, 353, 357, 358, 371, 384		368, 370, 372, 376	
Pie XI.....	56, 97	Sainclivier Jacqueline	27, 65, 68, 75, 76, 80,
Pierre Georges	114, 232	94, 96, 109, 111, 117, 121, 123, 132, 139,	
Pietzonka.....	207, 214	261, 327, 338, 366, 387	
Piriou.....	45, 209	Salaun.....	39, 175, 181, 336, 350, 351

Salaün.....	6, 175, 182, 184, 187, 218, 219, 350
Sanquer	187
Sarkozy Nicolas.....	344, 368
SAS 7, 106, 136, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 182, 187, 191, 193, 194, 197, 203, 238, 255, 256, 259, 260, 263, 265, 279, 289, 332, 351, 353, 357, 358, 359, 380, 384	
Schacht Hjalmar	318
Schirach (von) Baldur.....	318
Schirlitz Ernst.....	150, 200, 239, 270
Schmid Johannes	305
Scotur.....	204
Sclosure	208, 213
Segalen.....	182, 187, 195, 204, 205
Sémelin Jacques... 19, 244, 247, 249, 250, 252, 253, 256, 257, 284, 285, 287, 288, 289	
Semme Benoit	263, 264, 265
Senant Jeanne	91
Sennelier Jean-François	124
Shils Edward.....	282, 284
Sicaud Pierre.....	164, 167, 168
Simon... 24, 49, 51, 52, 90, 176, 177, 178, 179, 181, 205, 211, 213, 216, 324, 325, 332, 338	
Sœur Paul	174, 349
Soeur Paul	185
Sofsky Wolfgang 249, 253, 256, 257, 280, 282, 289	
Solchany Jean.....	310, 311, 312
Spang Karl... 141, 144, 154, 155, 207, 260, 261	
Speidel Hans.....	304
Sperrle Hugo.....148, 149, 162, 235, 236, 242, 244, 255, 278, 319, 322, 380, 384	
Squiban	176
Stammen Theo.....	299
Steingruber Georg..... 197, 267, 268, 269, 270, 286, 297, 386	
Stephan.....	175
Stephan Maurice.....	151, 157, 173, 174
Streicher Julius	272, 318
Stroh Harry	210, 211, 212, 214, 357, 358
Stülpnagel (von) ..147, 150, 232, 235, 236, 244	
Stumpf Harry	357
Tacket Timothy	41
Tanguy 38, 39, 50, 53, 174, 182, 184, 185, 187	
Thomas George-Michel . 17, 18, 21, 27, 41, 58, 70, 95, 109, 112, 113, 115, 127, 150, 231, 237, 242, 260, 338, 342	
Thompson Richard.....	85
Thys Pierre	257, 276, 278
Todorov Tzvetan	342
Touronce Guillaume	39
Touvier Paul	312, 316, 343
Tranvouez Yvon	42, 43, 46, 325
Traub Marcel	69
Tréguer.....	183, 187
Trettner Heiz	304
Troadec	182, 187
Trouillé Pierre.....	87, 89
Tupët-Thomé Edgard.....	167, 168
Vandendorpe Clotilde 324, 330, 332, 333, 335, 339, 360	
Vaurette Raymond.....	113
Veil Simone.....	347, 372
Vergez-Chaignon Bénédicte.....6, 88, 110, 217, 379	
Viaron Gaston	127
Vischer	118
Vulliez Albert.....	259
Wahl Alfred..... 303, 305, 308, 320, 321	
Warlimont Walter.....	308, 310
Wette Wolfram ...240, 242, 273, 306, 307, 309, 311	
Wieder Thomas	342
Wieviorka Annette.....	320
Wieviorka Olivier .. 90, 94, 108, 117, 121, 122, 124, 125, 130, 131, 132, 133, 137, 138, 142, 146, 147, 190, 234, 292, 318, 320, 321, 332, 347, 366	
Wiewiorka Annette.....	337
Wilhelm Hans.....205, 241, 267, 268, 269, 270, 286, 297, 298, 299, 310, 386	
Wilhelm Hans-Erich ... 144, 150, 201, 266, 310	
Wolton Thierry	15, 16
Wood John	141
Zaoui Michel	316
Zelensky Volodymyr	15

Table des figures

Figure 1: Répartition des attentats (Janvier 1940-Avril 1944)	116
Figure 2 : Lieux de naissance des résistants gouesnousiens	129
Figure 3 : Situations maritales des résistants gouesnousiens.....	130
Figure 4 : Ordre de bataille de l'armée allemande en Bretagne au 1er juin 1944.....	145
Figure 5 : Composition théorique d'une division d'infanterie allemande en 1944.....	145

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	6
Abréviations	10
Introduction générale	14
Partie I	34
Gouesnou avant Penguerec.....	34
I. Gouesnou avant 1939.....	38
Portrait d'une commune léonarde	38
Le poids du religieux.....	38
De la Révolution aux guerres mondiales	43
Vie économique, sociale et politique : 1900-1939.....	48
Politique.....	50
II. Gouesnou et la « Drôle de guerre »	54
De la mobilisation à la défaite.....	54
Les réfugiés à Gouesnou.....	63
III. L'Occupation : Juin 1940-Juillet 1944	68
Partie II	104
Le massacre de Penguerec	104
IV. Le contexte : du 6 juin au 7 août 1944	108
La Résistance	108
L'avancée américaine : des plages de Normandie jusqu'à Gouesnou.....	137
La <i>Wehrmacht</i> , du 6 juin jusqu'au siège de Brest	144
L'opération Derry : l'action des SAS à Gouesnou du 4 au 6 août	160
V. Vers le massacre	169
L'attaque du bourg	169
La rafle.....	174
L'attaque des fermes	176
Le massacre des otages.....	181
La soirée du 7 août	185
VI. Les différentes versions du massacre.....	189
Des récits divergents chez les Gouesnousiens	189
L'attaque du projecteur et la question des Nord-Africains.	193
Une bibliographie discordante	199
VII. L'enfer de la Libération (8 août-19 septembre 1944)	203
La découverte du drame	203
Gouesnou dans l'enfer du siège de Brest.....	206

Pas de Libération joyeuse à Gouesnou.....	214
Partie III.....	221
L'après Penguerec.....	221
VIII. Retour sur un massacre.....	225
Penguerec : crime de guerre ?.....	225
La répression allemande en France.....	225
Qu'est-ce qu'un massacre ?.....	244
Pourquoi ce massacre ?.....	255
Qui sont les responsables ?.....	259
Les différentes unités allemandes présentes.....	259
Des hommes ordinaires ?.....	271
IX. La non-enquête.....	291
Justice pour Gouesnou ?.....	291
Le début des investigations.....	291
Des raisons politiques et sociales.....	302
Une <i>Wehrmacht</i> aux mains propres ?.....	306
Les crimes de guerre dans la justice d'après-guerre.....	312
En France.....	312
En Allemagne.....	317
X. Une mémoire fragile.....	323
Un massacre invisible.....	323
Une commune en reconstruction.....	323
Les raisons d'une invisibilité.....	327
Penguerec dans les livres d'Histoire.....	336
La routine des commémorations.....	340
Les commémorations en France depuis 1918.....	340
Des commémorations inchangées à Gouesnou ?.....	349
Vers le devoir de mémoire.....	362
Le devoir de mémoire en France.....	362
La mémoire gouesnousienne.....	369
L'avenir de Penguerec.....	373
Conclusion générale.....	383
ANNEXES.....	389
Sources.....	413
Bibliographie.....	417
Index.....	445
Table des figures.....	451

Titre : Le massacre de Penguerec : Gouesnou, le 7 août 1944. Récits et mémoires d'un drame gouesnousien (1944-2021).

Mots clés : Seconde Guerre mondiale, Massacre, Gouesnou, Wehrmacht, Violence de guerre, Crime de guerre.

Résumé : Le 7 août 1944, dans la commune de Gouesnou dans le Finistère, l'armée allemande commet le massacre de civils le plus important de toute la Bretagne. En tout, ce ne sont pas moins de 43 personnes qui sont massacrées ce jour-là. Notre étude a pour but de comprendre comment et pourquoi des soldats allemands à l'apparence ordinaire sont devenus en l'espace de quelques heures seulement, d'implacables meurtriers. Ces deniers eurent recours à une violence inouïe. Une barbarie comparable à ce que les nazis ont entrepris sur le front de l'Est. Et pourtant, les responsables du massacre de Penguerec ne sont pas des fanatiques. Ils ne sont pas membres d'une unité telle que la *Waffen-SS*.

Ils sont, pour reprendre l'expression de l'historien américain Christopher Browning : "des hommes ordinaires". Nos recherches nous ont également permis de mettre en lumière un récit détaillé de la journée du 7 août à Gouesnou. Car les événements de ce massacre n'avaient jamais été réellement établis ce qui avait amené à beaucoup de versions différentes et divergeantes. Notre étude aborde également des thématiques telles que la mémoire du massacre de Penguerec, les enquêtes menées après la guerre, ainsi que les commémorations et la gestion du souvenir.

Title : The Penguerec massacre : Gouesnou, August 7, 1944. Stories and memories of a Gouesnou drama(1944-2021).

Keywords : Second world war, Massacre-Gouesnou, Wehrmacht, Violence of war, War crime.

Abstract :

On August 7, 1944, in the commune of Gouesnou in Finistère, the German army committed the largest massacre of civilians in all of Brittany. In all, no less than 43 people were massacred that day. Our study aims to understand how and why ordinary-looking German soldiers became relentless murderers in just a few hours. These monks had recourse to unheard-of violence. A barbarity comparable to what the Nazis undertook on the Eastern Front. And yet, those responsible for the Penguerec massacre are not fanatics. They are not members of a unit such as the *Waffen-SS*.

They are, to use the expression of the American historian Christopher Browning : "ordinary men". Our research also allowed us to bring to light a detailed account of the day of August 7 in Gouesnou. Because the events of this massacre had never really been established, which had led to many different and divergent versions. Our study also addresses themes such as the memory of the Penguerec massacre, the investigations carried out after the war, as well as commemorations and the management of remembrance.